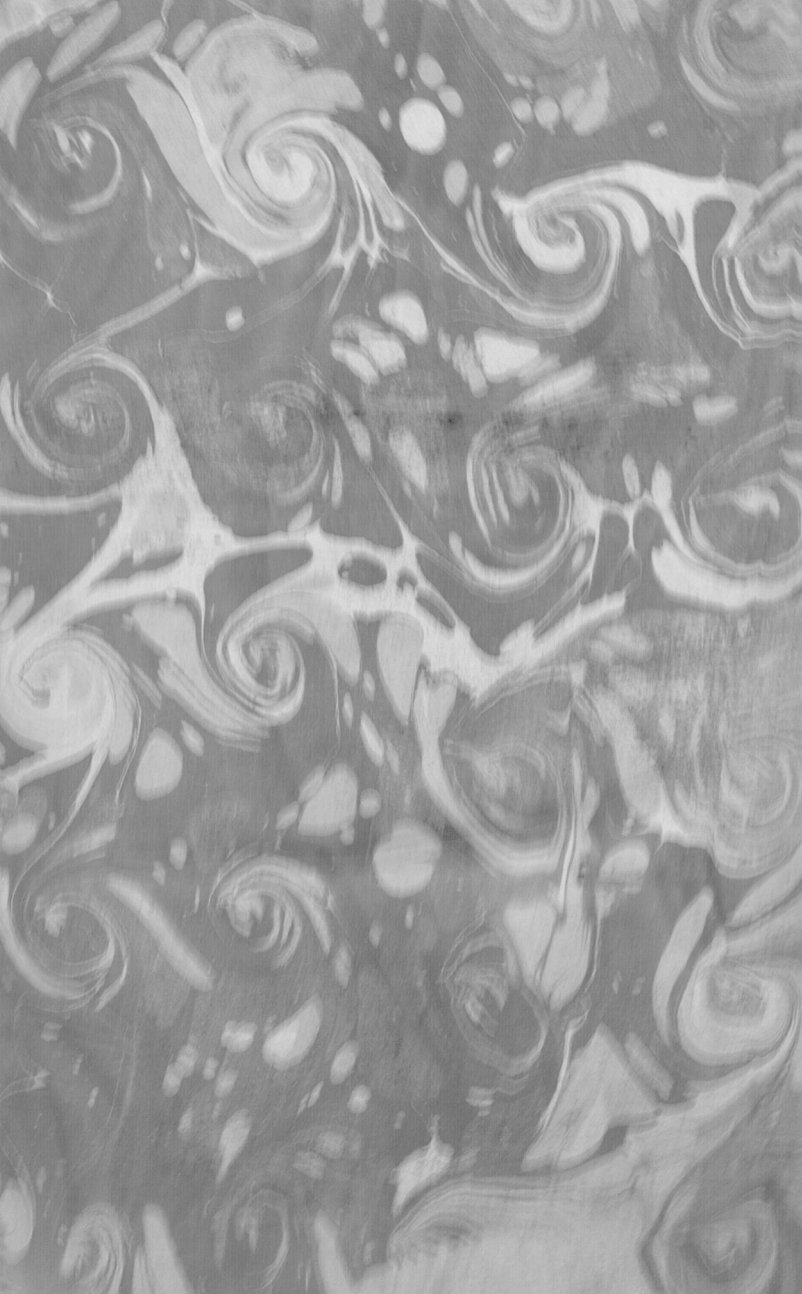
BIBLIOTECA POPULAR

Estante.....
Tabla.....
Número.....



R 25 233

SERMONS
DU PERE
DE LA RUË,

de la Compagnie de JESUS.

POUR LE CARESME.

TOME TROISIEME.

Premiere Edition.

Ar. de la Librería del Colegio de la Comp.ª de Jhs de S. Ambrosio

A PARIS,
Aux dépens de RIGAUD, Directeur de l'Imprimerie Royale.

M. DCCXIX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Es de la Biblioteca de la Real Universidad de Valladolid.

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

POUR le V. Dimanche de Careſme: *Sur la parole de Dieu.* Page 1.
Pour le meſme jour: *Apologie de la dévotion.* p. 33.
Pour le Lundy de la cinquiéme ſemaine: *Sur l'employ du temps.* p. 71.
Pour le Mardy de la cinquiéme ſemaine: *Sur la mediſance.* p. 101.
Pour le Mercredy de la cinquiéme ſemaine: *Sur la predeſtination.* p. 136.
Pour le Jeudy de la cinquiéme ſemaine: *Sur la penitence de Madeleine.* p. 168.
Pour le Vendredy de la cinquiéme ſemaine: *Sur l'importance du ſalut.* p. 200.
POUR le Dimanche des Rameaux: *Sur la communion paſchale.* p. 237.
Pour le Lundy de la ſemaine Sainte: *Sur les mauvaiſes confeſſions.* p. 272.
Pour le Mardy de la ſemaine Sainte: *Sur les mauvaiſes communions.* p. 305.

Pour le Vendredy Saint : *Sur la paſſion de Noſtre Seigneur.* p. 336.
POUR le jour de Paſques. p. 401.
Pour le Lundy de Paſques : *Sur la frequente communion.* p. 438.
Pour le Mardy de Paſques : *Sur la reſurrection des corps.* p. 480.
POUR le Dimanche de Quaſimodo : *Sur la vie molle.* p. 515.



SERMON
POUR LE VENDREDY DE LA II. SEMAINE DE CARESME.

Sur la vérité de la religion.

Homo erat paterfamilias, qui plantavit vineam, & locavit eam agricolis.... Cum autem tempus fructuum appropinquaſſet, miſit ſervos ſuos ad agricolas, ut acciperent fructus ejus.

Un pere de famille ayant planté une vigne, & l'ayant donnée à loüage à des vignerons, leur envoya ſes ſerviteurs vers le temps des vendanges pour en recüeillir les fruits. En Saint Matthieu chap. 21.

SIRE. Cette parabole eſt un trait des plus ſignalez de la Divine éloquence de Jeſus-Chriſt, pour rendre aux Juifs leur ingratitude

ſenſible, & leur en faire appréhender le juſte & prompt chaſtiment. Il y répréſente la religion qu'ils avoient reçûë de Dieu, ſous la figure d'une vigne plantée par un pere de famille avec un ſoin particulier : Les Juifs, comme les vignerons choiſis pour la cultiver : les Patriarches & les Prophétes, comme les ſerviteurs, commis en divers temps pour éxiger d'eux les fruits, qu'ils refuſoient de luy rendre. Enfin luy-meſme il ſe dépeint comme le fils de ce pere de famille, envoyé par un dernier effort de clémence & de bonté pour les rappeller à leur devoir. Il leur remet devant les yeux les cruels traittemens qu'ils avoient faits aux Prophétes ; & leur parle de la mort qu'ils luy préparoient à luy-meſme, & qu'il devoit ſubir dans peu de jours, comme d'un événement certain & déja paſſé : *Apprehenſum eum occiderunt.* Puis remettant le jugement d'une conduite ſi coupable à leur propre déciſion : Que doit faire, leur dit-il, le Seigneur de cette vigne à ces vignerons ingrats ! *Quid faciet agricolis illis !*

Quel aveu tire-t-il de leur bouche criminelle ; & que répondent-ils à la queſtion ! ce que le bon ſens les force de reconnoiſtre : Il exterminera, diſent-ils, ces malheureux comme ils le méritent, & loüera ſa vigne à de plus fidelles vignerons : *Malos malè perdet & vi-*

neam ſuam locabit aliis agricolis. Auſſi-toſt les prenant à leur parole, il porte contre-eux l'arreſt de la juſtice de Dieu. Je vous le déclare donc, leur dit-il, que le royaume de Dieu, ſa religion, ſa foy vous ſera oſtée ; & tranſportée à un peuple qui en produira les fruits : *Ideò dico vobis, quia auferetur à vobis regnum Dei, & dabitur genti facienti fructus ejus.* Matth. 21. 43.

Les Juifs, dit l'Evangile, à cette foudroyante déclaration comprirent qu'elle s'addreſſoit à eux : mais ce ne fut que quarante ans aprés qu'ils en éprouvérent la vérité, par la deſtruction de leur ville, de leur temple, & de tout leur gouvernement. Ce fut alors que la vigne fut oſtée aux vignerons révoltez, & tranſportée à de plus fidelles : & c'eſt nous, mes Freres, qui joüiſſons de ce bonheur. En vérité le ſentons-nous ! connoiſſons-nous le prix de cette grace ! y répondons-nous mieux que les vignerons deſtituez ! Cette deſtitution des Juifs, cette vocation des Chreſtiens, ces deux événemens, prédits par la parabole, & depuis ce temps-là ſi pleinement accomplis, peuvent-ils laiſſer dans nos eſprits le moindre nüage & la moindre difficulté ſur la vérité de la religion ! J'ay commencé la ſemaine derniére à traitter ce grand ſujet, par l'eſtabliſſement miraculeux de la religion Chreſtienne : aujourd'huy rendons-en la preuve complette,

en vous expoſant le prodige de la deſtruction des Juifs.

J'entreprends donc de vous montrer, que la deſtruction de l'Eſtat & de la religion des Juifs, précédée de la prédiction qui la leur avoit annoncée, eſt accompagnée de circonſtances & d'incidens ſi merveilleux, qu'il n'y a que Dieu ſeul qui puiſſe en eſtre l'auteur. Or l'une & l'autre a Jeſus-Chriſt pour auteur : c'eſt luy qui a deſtruit l'Eſtat des Juifs ; luy qui en a prédit la deſtruction. Il faut donc néceſſairement qu'il ſoit Dieu : & que la religion fondée ſur cette deſtruction, & ſelon cette prédiction, ſoit une religion inconteſtablement Divine. Appliquez-vous, Meſſieurs, à ces deux poincts de mon diſcours. La conviction qui en réſulte, a paru ſi forte aux anciens Peres de l'Egliſe, & principalement à Saint Auguſtin ; qu'ils la jugeoient hors d'atteinte aux reproches des infidelles, & abſolument hors de toute conteſtation. De quel poids par conſéquent doit-elle eſtre maintenant ſur nous, aprés dix-ſept cens ans d'évidence ! Ouvrez nos yeux, Seigneur, à l'éclat de cette lumiére : augmentez-là par voſtre grace à ceux qui en gouſtent la douceur ; & réduiſez les rebelles qui la rejettent à en reſſentir la force. *Ave Maria.*

I. PARTIE.

CE qu'il y a de ſurprenant dans le ſujet que je traitte, & d'accablant pour les eſprits flottans dans la religion ; ce n'eſt pas qu'une nation nombreuſe, puiſſante en armes, & plus de deux mille ans réſiſtante aux efforts des plus redoutables ennemis, ait trouvé ſon terme & ſa fin. Tel eſt le deſtin de tous les Empires. On a vû finir celuy des Aſſyriens, celuy des Grecs, celuy des Médes : on a vû les Barbares inonder l'Empire Romain. Ce qui rend prodigieux le renverſement de l'Empire & de la religion des Juifs, c'eſt qu'il eſt arrivé dans un amas de circonſtances, avec un enchaiſnement d'incidens ſi abſolument inoüis, qu'il ne peut eſtre que l'effet d'une vengeance plus qu'humaine, & de la colére d'un Dieu maiſtre des événemens.

Pour donner jour à cette concluſion, ſuppoſons ce qui s'eſt vû de tout temps dans la révolution des Empires. Ou bien les conquérans ont exterminé les vaincus, comme ont fait les Mahométans en divers endroits du monde. Ou bien les conquérans laiſſant ſubſiſter les vaincus, ont borné leur victoire à leur impoſer des tributs : c'eſtoit l'uſage des Romains. Ou bien les conquérans ſe ſont meſlez aux vaincus, & de deux nations ennemies n'ont plus formé qu'une

meſme nation ; c'eſt ainſi que les François ſe ſont unis aux Gaulois, & leur ont fait prendre leur nom. Voilà l'effet commun des révolutions publiques, qui ont les hommes pour auteurs. Il n'en eſt pas ainſi, Seigneur, des coups que vous avez portez ſur les Juifs. Ces coups ſont tels & ſi affreux, qu'ils n'ont pû partir que de voſtre main. Car examinons-en les circonſtances.

Saint Auguſtin applique à Noſtre-Seigneur quatre paroles de David, tirées du Pſeaume 58. » Dieu, dit-il, m'a fait connoiſtre ce qui doit ar-
» river à mes ennemis. Seigneur, ajoute-t-il, ne
» les exterminez pas, *Ne occidas eos.* Qu'ils
» n'oublient jamais ce qu'ils ſont : *Ne obliviſcan-*
» *tur.* Diſperſez-les par voſtre force : *Diſperge*
» *illos in virtute tua.* Enfin dégradez-les, & les
» dépoüillez de leur puiſſance : *Depone illos.*

Découvrons par ordre en ces quatre mots quatre malédictions extraordinaires, & non jamais réünies que dans le chaſtiment du peuple Juif. Premiérement, le renverſement de leur puiſſance & de leur Eſtat : *Depone illos.* Secondement, la diſperſion de la nation par toute la terre, malgré le renverſement de l'Eſtat : *Diſperge illos.* Troiſiémement, la conſervation continuelle de la nation, malgré le renverſement de l'Eſtat & la diſperſion de la nation : *Ne occidas eos.* Qua-

triémement, leur obſtination dans le crime & dans l'erreur ; leur enteſtement à ſe regarder toûjours comme le peuple de Dieu ; toûjours attachez à leurs livres, à leurs traditions, à leurs vaines cérémonies, à l'ombre enfin de leur ancienne religion, qu'il leur eſt impoſſible d'exercer ni d'oublier : *Ne obliviſcantur.* La dégradation du peuple Juif, ſa diſperſion dans tout l'univers, ſa conſervation depuis tant de ſiécles, ſon obſtination dans ſes couſtumes & dans ſon aveuglement : quatre événemens diſpoſez par la ſageſſe d'un vengeur, dominant ſur tous les temps & dans tous les païs du monde.

La premiére ſingularité c'eſt la dégradation des Juifs par le renverſement de la religion, du gouvernement, du troſne & du temple : premier effet de la malédiction de Dieu : *Depone illos.* Quelle malédiction, Meſſieurs. Ce peuple tiré de l'Egypte & délivré du joug des Pharaons par tant de miracles ; élevé ſur la teſte des Roys barbares par tant de fameux exploits ; échappé tant de fois à la fureur des tyrans de Babylone & de Syrie, par des coups extraordinaires de la protection du ciel. Ce peuple aprés plus de deux mille ans de progrés, & de proſpéritez depuis ſa ſortie d'Egypte, eſt accablé ſous la puiſſance des Romains par un ſiége de cinq mois. Onze cens mille hommes y périſſent I.

par le fer, par la faim, par la peſte & par le feu. Cent mille entraiſnez en eſclavage & vendus dans les marchez. Plus de huit cens mille accablez des meſmes fleaux dans le reſte du royaume. Avec quel aſſemblage d'horreurs & de cruautez ! On ouvrit le ventre à plus de deux mille captifs, pous y chercher l'or caché par l'avarice des vaincus à l'avarice des vainqueurs. On vit des meres arracher leurs propres enfans de leur ſein, pour en faire leur nourriture. On vit les Juifs déchirez entre-eux par la ſédition, ſoüiller l'autel du ſang de leurs propres citoyens, faire du temple une place de carnage, y allumer les premiers feux qui le réduiſirent en cendre : & par des coups inoüis de déſeſpoir, dérober à Titus la gloire de ſauver leur temple & de leur accorder la vie. A-t-on jamais oüi parler d'une déſolation pareille, en ſi peu de temps, avec tant d'éclat ! Il n'appartient qu'à celuy qui a tiré les hommes & le monde entier du néant, de diſpoſer ainſi de la vie des peuples, & de leur faire ſentir leur néant.

Il eſt vray que de temps en temps le bonheur des Juifs avoit eſté traverſé par de triſtes intervalles, en punition de leurs péchez. Dieu pour les rappeller à leur devoir, quand ils s'en eſtoient écartez, leur avoit fait éprouver la dureté des Puiſſances eſtrangeres, en les y ſoumet-

tant pour quelques années. Ils avoient ſouffert huit ans la domination de Chuſan Roy de Syrie ; dix-huit ans celle d'Eglon Roy de Moab ; vingt ans celle de Jabin Roy de Chanaan ; ſept ans celle des Madianites ; dix-huit ans celle des Ammonites ; quarante ans celle des Philiſtins. A chacune de ces diſgraces Dieu qui les regardoit alors comme ſes enfans, leur ſuſcitoit avec un ſoin paternel autant de libérateurs : les Othoniels, les Jephtés, les Gédéons, les Samſons. Le plus ſévére & le plus long de ces divers chaſtimens fut celuy que Dieu exerça par Nabuchodonoſor & par les Roys ſes ſucceſſeurs durant ſoixante & dix ans. Mais quelque terrible qu'il fut par ſa durée & ſa rigueur, par le ſaccagement de la ville, & la démolition du temple, & le tranſport de la nation dans un pays eſtranger : quelle comparaiſon de la déſolation préſente à cette captivité ; de dix-ſept cens ans de miſéres avec ſoixante & dix ans ; de l'abolition entiére du culte de la religion parmi eux, avec la ſimple deſtruction des autels & des murailles ! Eux ou leurs enfans virent enfin le terme de leur éxil : les Prophétes que Dieu conſervoit au milieu d'eux, adouciſſoient toûjours la rigueur de leurs maux préſens, par l'aſſeurance du retour de la clémence céleſte. Ils ſçavoient enfin par les oracles Divins, que des

Judic. 3. 8.
Judic. 3. 14.
Judic. 4. 3.
Judic. 6. 2.
Judic. 10. 8.
Judic. 13. 1.

Aggée. 2. 10. » ruines abandonnées de ce temple renverſé, bien-
» toſt il ſortiroit un nouveau temple, auſſi ſuper-
» be & plus reſpectable que le premier.

Où ſont ces ruines maintenant, ces eſpérances, ces oracles favorables à leurs vaines prétentions ! Surquoy peuvent-ils ſe flatter de la fin de leurs malheurs aprés tant de ſiécles d'eſclavage ! Ils conviennent que c'eſtoit Dieu qui les mettoit autrefois ſous le joug des Chananéens, des Aſſyriens, des Philiſtins : eſt-ce maintenant, demande Saint Chryſoſtome, un autre Dieu qui les tient opprimez ſous le poids de ſon courroux ! Et ſi ce Dieu vengeur leur paroiſſoit juſte alors dans les chaſtimens paſſagers dont il puniſſoit leurs crimes : oſeront-ils l'accuſer d'injuſtice & de cruauté dans la longueur du ſupplice qu'ils endurent depuis la mort de Jeſus-Chriſt !

Homil. 4. in Judæos.

Car à quel autre crime qu'à cette mort imputeroit-on ces excés de ſévérité inouïe ! Ce qui leur avoit juſqu'alors attiré le courroux de Dieu, c'eſtoit le mépris de ſes loix, la révolte contre les Preſtres, la profanation des autels, le maſſacre des Prophétes, l'immolation de leurs enfans aux faux Dieux, l'idolatrie en un mot, où leur penchant & l'exemple de leurs voiſins les faiſoit ſouvent tomber. Pour expier de ſi énormes forfaits, les vingt ans, quarante ans, ſoi-

xante & dix ans de ſervitude avoient ſuffi juſqu'alors à la juſtice d'un Dieu jaloux. Qu'eſt-ce qui peut maintenant le rendre inéxorable à leurs cris, aprés tant de ſiécles écoulez dans l'oppreſſion ſans relaſche & ſans ſecours : ſi ce n'eſt un forfait encore plus criant, que les ſacrifices du ſang humain, que l'impiété & l'idolâtrie ! Quel autre enfin qu'un forfait, non pas contre les loix & contre le culte de Dieu, mais directement contre Dieu meſme, en la perſonne de ce Jeſus que les ſaints livres & ſes miracles déclaroient vray Fils de Dieu !

II. Mais outre la déſolation de la nation entiére & le renverſement de l'Eſtat ; une ſeconde malédiction prouve encore mieux que c'eſt Dieu qui l'a lancée : à ſçavoir la diſperſion générale des reſtes de la nation : *Diſperge illos in virtute tua.* Diſperſez-les, Seigneur, diſoit David ; répandez-les, ſemez-les par tout l'univers.

Saint Jean Chryſoſtome les conſidére comme les membres ſanglans du cadavre d'un criminel, écartelez aprés ſa mort, & placez ſur les grands chemins ; pour annoncer la grandeur du forfait par la grandeur du ſupplice, & répandre par tout des exemples de terreur. *In pſ. 8.*

Et c'eſt à quoy ſervit la démolition du temple. Il eſtoit regardé par les Saints Péres, comme le poinct central, où Dieu tenoit tous ſes

enfans attachez, unis entre-eux & ſéparez de tout le monde profane. Il les y avoit unis par la communauté du meſme autel & des meſmes ſacrifices. Il leur avoit défendu par une loy portée exprés, d'élever aucun autre autel, de ſacrifier en aucun autre lieu : *Cave ne offeras holocauſta in omni loco, ſed in eo.* Tout le corps de leur Eſtat ſucceſſivement formé en maniére de république, enſuite gouverné par des Juges & par des Roys ; eſtoit, dit Saint Jean Chryſoſtome, comme un grand baſtiment dont Dieu meſme eſtoit l'architecte ; il en avoit creuſé par degrez les fondemens, eſtabli les murs, élevé la voute ; & le temple de Jéruſalem eſtoit, dit ce Saint, comme la clef de la voute du baſtiment ; comme le nœud qui tenoit les pierres en union, qui rendoit le corps de l'Eſtat inébranlable, qui en devoit faire la ſeureté & la perpétuité.

Deut. 12. 13.

Qu'eſt-il arrivé ! ces perfides ont attenté contre Dieu fondateur de l'édifice : ils ont forcé ſa colére à renverſer l'ouvrage de ſes mains : il a luy-meſme arraché la clef qui en maintenoit la voute : il a renverſé le temple. Auſſi-toſt on a vû toute la maſſe ébranlée s'ouvrir & ſe ſéparer : les pierres du ſanctuaire écroulées & détachées couvrir de leurs débris, non ſeulement la ſurface des lieux voiſins, mais toute la ſurface & l'étenduë de la terre : *Diſperſi ſunt*

Jerem. Thren. cap. 4. 1.

lapides ſanctuarii in capite omnium platearum. Pierres qui ne ſont autre choſe que les familles & les Tribus, les chefs & les membres de la nation, vagabonds & eſtrangers au milieu de toutes les nations. Là pour reprendre l'exercice de leur ancienne religion, continuer leurs ſacrifices, reſtablir les Preſtres & les Lévites dans leurs rangs & dans leurs fonctions ; il leur faudroit autant de temples, qu'ils ont d'habitations répanduës par l'univers. Or il leur eſt défendu par la loy d'avoir plus d'un temple, & de l'avoir hors du lieu choiſi ſeul par le Seigneur : *In eo loco quem elegerit Dominus.* La deſtruction par conſéquent de ce ſeul lieu, de ce ſeul temple, a cauſé le démembrement des familles & des Tribus en tant de pays différens ; & par une ſuite néceſſaire a entraiſné la deſtruction de tout leur Eſtat politique & de toute leur religion. C'eſt ce que Dieu a prétendu dans la diſperſion des Juifs, ce qu'il a exécuté comme il l'avoit prétendu : & c'eſt ce qu'un Dieu ſeul eſtoit capable de faire. *Deuter. 12. 13.*

III. UNE autre preuve de Divinité dans la troiſiéme malédiction énoncée par le Prophéte. Humiliez-les, dit-il à Dieu ; détroſnez-les, diſperſez-les : *Depone, diſperge illos :* mais cependant, ajoute-t-il, ne les exterminez pas : *Ne occidas illos.* C'eſt pourtant l'effet naturel qui

devroit ſuivre des deux premiers chaſtimens. Car peut-on concevoir qu'un peuple arraché de ſa patrie, errant par pelotons ſans guide en mille endroits ſéparez, ſans avoir dequoy ſe défendre, & preſque meſme ſans l'oſer; ſe ſoit cependant maintenu : depuis combien de temps ! malgré combien d'obſtacles, & contre combien d'aſſauts ! c'eſt ce qui n'eſt pas naturel. On ſçait que depuis le temps de la diſperſion des Juifs, les François ſe ſont emparez des Gaules, les Vandales & les Viſigots de l'Afrique & de l'Eſpagne, les Saxons de l'Angleterre, les Barbares enfin du vaſte Empire des Romains. Cherchez maintenant ces Gaulois, ces Vandales, ces Viſigots, ces Saxons, ces Romains, dans ces vaſtes pays dont ils eſtoient ou s'eſtoient rendus les maiſtres : ce ne ſont plus que des noms, qui ne ſubſiſtent plus que dans le ſouvenir public, & ne paroiſſent plus ſur la teſte d'aucun homme. Ce ſont autant de ruiſſeaux qui ſont entrez dans les fleuves, autant de fleuves qui ſont entrez dans la mer : on ſçait qu'ils y ſont entrez ; mais leurs eaux y ſont confonduës ; on ne les peut plus diſtinguer.

Aug. in pſ. 58. Enarr. 1.

De tous les peuples du monde il n'y a que le Juif, qui ait pû ſe préſerver du meſlange des autres peuples. Il n'y a que luy ſeul qui toûjours foible, ait pû ſans chef & ſans appui ſe

ſouſtenir contre la foule ennemie de ſes vainqueurs. On reſſent cependant pour eux une oppoſition & un dégouſt, qui éloigne de leur alliance : & quoyque cette oppoſition dût porter le reſte des hommes à les écarter de leur vûë, & à les exterminer : par tout odieux & mépriſez, par tout cependant ils ſubſiſtent. Et comment ſubſiſteroient-ils, ſi Dieu qui les frappe d'un bras, ne les ſouſtenoit de l'autre ; & ne perpétuoit la durée de ſes ennemis, en vûë de perpétuer la rigueur de ſa vengeance ; & d'avoir, dit Saint Auguſtin, par tout des témoins de leur crime, & de la vérité de la foy de Jeſus-Chriſt. *Per omnes gentes diſperſi, teſtes iniquitatis ſuæ, & veritatis noſtræ.* *In pſal. 58. Enarr. 1.*

Dieu, dit ce Saint, renouvelle ſur eux pour avoir crucifié le Chriſt, le chaſtiment prodigieux qu'il exerça ſur Caïn pour avoir maſſacré ſon frere. Il imprima ſur ſa perſonne un caractére d'horreur, qui l'obligeant luy-meſme à fuïr par toute la terre, à ſe dérober à tous les yeux, *Vagus & profugus in terra :* retenoit cependant la haine de tous les hommes, & leur oſtoit la force ou la penſée de le tuer : *Poſuit Dominus ſignum, ut non interficeret eum omnis qui inveniſſet eum.* *Ibid. & in pſ. 77. n. 39.* *Geneſ. 4. 15.*

Vous me direz, que ſans avoir recours au miracle ni au bras de Dieu, cette conſervation

des Juifs dans le meſlange des nations, n'eſt qu'un effet naturel de la circonciſion, qu'ils ont toûjours obſervée, & qui les a diſtinguez entre toutes les nations. Mais ce meſme attachement n'eſt-il pas un coup évident de la puiſſance de Dieu ! n'eſt-ce pas la derniére des quatre malédictions dont-ils ont eſté frappez, & qui les empeſche d'oublier qu'ils eſtoient autrefois ſon peuple : *Ne obliviſcantur populi mei.*

IV. Car s'il y avoit quelque choſe dans leur loy qu'ils duſſent avoir oublié, dont-ils duſſent avoir aboli le reſpect & la mémoire ; c'eſtoit cette circonciſion, qui ne les diſtinguoit qu'en les expoſant aux mépris du reſte du genre humain : c'eſtoient ces livres Divins qu'ils ne pouvoient lire, ſans y voir la condamnation de leur malice & de leur ingratitude. On ne prend que trop aiſément la teinture de la religion de ceux avec qui l'on vit ; & lorſque l'on commence à ſe dégouſter de la ſienne, c'eſt par ce qu'elle a de plus dur, & de plus fâcheux.

Au contraire les Juifs, c'eſt par ce qu'il y a de plus onéreux dans leur loy, qu'ils y ſont demeurez fidelles. C'eſt par l'averſion des viandes qu'elle défend ; par le reſpect des prophéties & des autres livres ſacrez, qui leur reprochent leur perfidie ; c'eſt ſur tout par la circonciſion. Déterminez & obſtinez à ſe regarder toûjours

comme

comme le peuple de Dieu, rien n'a jamais pû les empeſcher de garder ſcrupuleuſement ce ſigne extérieur, par lequel ils s'imaginent encore avoir droit d'exiger de Dieu l'accompliſſement de ſes promeſſes, & de le forcer quelque jour à les reconnoiſtre malgré luy pour ſes enfans.

C'eſt avec la meſme préſomption, qu'ils ont conſervé avec ſoin les anciennes Ecritures. Mais par un coup de providence entiérement contraire à leur deſſein, c'eſt pour ſervir de témoignage & contre eux & pour les Chreſtiens. S'ils avoient perdu ces livres Divins, par où les pourrions-nous convaincre d'impiété ; leur montrer la vérité de la venuë du Meſſie, & l'accompliſſement des prophéties en la perſonne de Jeſus-Chriſt ! Loin d'y trouver par conſéquent la conſolation & le ſalut qu'ils y cherchent : ils nous y fourniſſent, dit Saint Auguſtin, des preuves de noſtre ſalut : *Portant ſcripturas, non ad adjutorium ſalutis ſuæ, ſed ad teſtimonium ſalutis noſtræ.* Sans cela, continuë le meſme Saint, les payens à qui nous preſchions la foy, s'y ſeroient rendus moins dociles. Ce que nous leur annoncions des merveilles de Jeſus-Chriſt, auroit pû leur eſtre ſuſpect, ſi le témoignage de nos Apoſtres n'euſt pû leur eſtre confirmé par celuy de nos ennemis. Ennemis qu'ils ſont de Jeſus-Chriſt, & Serm 200 n. 3. E. D.

nos ennemis dans leurs cœurs, ils ſont nos garants dans leurs livres ; *In cordibus hoſtes, in codicibus teſtes.* C'eſt de leurs armes que nous nous ſervons pour les confondre & les mettre hors de combat. C'eſt dans leurs ſources que nous puiſons de quoy rendre noſtre foy croyable à tout l'univers. Meſſieurs, ſi à la vûë de ces quatre événemens ſi inconcevables, & cependant ſi publics, vous vous obſtinez à penſer que le hazard, la nature, ou enfin quelqu'autre qu'un Dieu, puiſſe en avoir eſté l'auteur : blaſmez donc la crédulité de tous les peuples de l'univers, qui ſe ſont rendus à ces merveilles, & qui les ont jugées au-deſſus de la puiſſance de leurs Roys & de leurs Dieux.

Car enfin dans ce meſme temps, où la puiſſance des Romains mettoit ſous ſes pieds la puiſſance & la religion des Juifs : ces meſmes Juifs ne craignoient rien de la puiſſance de Jeſus-Chriſt. Ils croyoient ſa ſecte anéantie, & ſon impoſture hors d'eſtat d'avoir dans le monde aucun cours. Ils eſtoient bien loin d'imaginer que ces meſmes Romains leurs vainqueurs, aprés les avoir opprimez, plieroient eux-meſmes un jour ſous la loy de Jeſus-Chriſt ; beaucoup moins que ces fiéres nations, que les Romains avoient domptées, ſe révolteroient contre leur empire, & ſe ſoumettroient d'elles-meſmes à celuy

de Jeſus-Chriſt. Rien de cela ne leur venoit en penſée. C'eſt cependant ce qui eſtoit déterminé par la ſageſſe de Dieu : c'eſt ce qui s'eſt accompli par degrez dans toute la ſuite des ſiécles ; & l'accompliſſement en eſt encore préſent à nos yeux, comme aux yeux des Juifs. Ces meſmes lieux autrefois ſi renommez par le palais & les tours de David ; par ce temple ouvrage de Salomon, de Zorobabel & d'Hérodes ; ont eſté dépoüillez de tous ces fameux monumens de la magnificence des Roys, ſans qu'il en reſte aucun veſtige : & ces meſmes lieux ſont couverts des temples de Jeſus-Chriſt. Les endroits où il eſt né, où il eſt mort, où il eſt reſſuſcité, y ſont encore marquez par la vénération publique & par le concours de tous les peuples Chreſtiens. Tant de révolutions arrivées depuis ſa mort, n'ont pû abolir les honneurs que l'on y rend à ſa croix ; elle y brille toûjours au milieu des infidelles ; & les Juifs, eſtrangers dans le ſein de leur patrie, à peine y oſent-ils élever la voix pour invoquer Dieu.

C'eſt à cet excés de miſére qu'ils eſtoient déja réduits ſous les Empereurs payens. Soixante ans aprés leur deſtruction par Titus, Adrien leur avoit défendu d'approcher de Jéruſalem, d'oſer meſme le regarder des collines qui l'environnent. Rigueur qui duroit encore plus de

Euſeb. hiſt. l. 4. c. 6.

trois cens ans aprés : puiſque Saint Jeroſme nous apprend que de ſon temps ils n'avoient pas la liberté d'aller pleurer ſur les ruines de leur ville : il leur en falloit acheter la permiſſion : *Ut ruinam civitatis eis flere liceat, pretio redimunt.* On ne peut lire ſans compaſſion le récit qu'il nous fait de leur eſtat. Tous les ans, dit ce pere, au jour de la deſtruction de leur ville & de leur temple, ils en viennent renouveller la triſte mémoire, & pour ainſi dire les funérailles. On y voit des bandes lugubres de femmes & de vieillards chargez d'années & deſſéchez de douleur, s'aſſembler autour de ces ruines, & demander à prix d'argent la liberté de pleurer. *Qui quondam emerant ſanguinem Chriſti, emunt lacrymas ſuas ; & ne fletus quidem eis gratuitus eſt.* Autrefois ils avoient acheté le ſang de Jeſus-Chriſt ; ils achetent maintenant leurs propres larmes ; & leur eſclavage s'eſtend juſqu'à n'avoir pas meſme la liberté d'en verſer. Leurs cheveux épars, ajouſte-t-il, leurs viſages & leurs bras ſont encore dégouttants & livides de leurs larmes ; que le ſoldat impitoyable en vient demander le prix, ou en arreſter le cours : *Adhuc fletus in genis & livida brachia, & miles mercedem poſtulat, ut flere plus liceat.* Tout cela, dit-il, à la vûë de la croix de Jeſus-Chriſt, rayonnante au faiſte de ſes temples &

In Sophoniam c. 1.

ſur la montagne des oliviers ; tandis qu'ils ſont réduits à gémir de douleur & heurler de déſeſpoir ſur les cendres de leur ſanctuaire : *Patibulo Domini coruſcante ..... ululant ſuper cineres ſanctuarii.*

Meſſieurs, pour n'avoir pas l'eſprit & le cœur frappez d'une ſi longue & ſi terrible vengeance; pour n'y pas adorer la puiſſance & la juſtice d'un Dieu, la Divinité par conſéquent de la religion qui nous apprend à le connoiſtre : il faut vouloir ſouſtenir l'incrédulité, contre l'autorité non ſeulement de tous les livres ſacrez, mais des Ecrivains profanes & des annales du monde: il faut déſavoüer ce qui ſe paſſe encore à nos propres yeux : il faut ſurpaſſer l'aveuglement des Juifs les plus opiniaſtres. Car à qui peut-on attribuer qu'à Dieu, la prédiction préciſe & déterminée de cette révolution, dés les temps les plus éloignez, & dans les temps les plus prés de l'événement ? C'eſt ce qu'il faut rechercher dans le ſecond poinct ; & montrer que Jeſus-Chriſt, l'auteur de la révolution, l'eſtant auſſi de la prédiction, doit eſtre reconnu & adoré comme Dieu.

II. PARTIE.

CETTE déciſion eſt eſtablie ſur des témoignages ſi certains, que j'oſeray dire ſans balancer ; qu'il faut néceſſairement que Jeſus-Chriſt ſoit

un impoſteur ou un Dieu. Voilà, Meſſieurs, une eſtrange alternative : elle fait cependant le triomphe de Jeſus-Chriſt. Ces témoignages ſont tirez tant des anciennes prophéties, conſervées par ſes ennemis ; que des prophéties meſmes de Jeſus-Chriſt, contenuës dans les Evangiles, dont l'antiquité n'eſt point conteſtée, & dont la fidélité paroiſt hors de tout ſoupçon, par la comparaiſon des unes avec les autres, & leur conformité parfaite à l'événement.

Tous les oracles des anciens Prophétes annoncent d'un commun accord la venuë d'un Meſſie, & la déſolation des Juifs en punition de ſa mort. Tous les oracles de Jeſus-Chriſt conſpirent à déclarer qu'il eſt luy-meſme ce Meſſie, & que le temps eſt venu de cette affreuſe déſolation. L'accompliſſement de ces deux ſortes d'oracles, en ſa perſonne & ſur les Juifs, prouve certainement qu'il n'eſtoit pas impoſteur. Il s'enſuit donc qu'il a dit vray, quand il s'eſt dit Meſſie & Fils de Dieu. Concluons par conſéquent, qu'il eſt ce Meſſie Fils de Dieu ; & que ſa religion eſt la vraye religion de Dieu.

I. COMMENÇONS par les oracles des Prophétes, & voyons leur fidélité tant ſur la ſévérité de la punition des Juifs, que ſur la perpétuité de ſa durée, & ſur ſon rapport à la mort du Chriſt. Ne nous arreſtons qu'aux oracles les plus clairs.

Moyſe exhortant les Hébreux à l'obſervation de la loy qu'il venoit de leur donner, leur déclaroit en meſme temps les malédictions qui leur eſtoient préparées, s'ils venoient jamais à la mépriſer. Le Seigneur, diſoit-il, appellera « *Deut. 28.49.*
contre vous des pays éloignez une nation féroce «
& d'un langage inconnu, qui viendra fondre ſur «
vous comme une aigle d'un vol rapide. Elle ne «
ceſſera point de vous déchirer, qu'elle ne vous «
ait dévorez. Elle mettra toutes vos villes en «
poudre. Elle déracinera les ſuperbes murs où «
vous aurez mis voſtre confiance. Elle pouſſera «
ſes tranchées juſqu'à vos portes, & vous ſerrera «
de ſi prés ; que pour éviter la mort, il vous fau- «
dra manger le fruit meſme de voſtre ventre, «
& vous nourrir des chairs de vos enfans. Et ce «
ſera voſtre Dieu qui vous jettera dans cet abyſme «
de miſéres : *In anguſtia & vaſtitate opprimet te* «
Deus tuus.

Eſt-ce la prophétie ou l'hiſtoire qui parle ainſi ! C'eſt Moyſe, Meſſieurs ; & ſi l'on prétend que dans ces menaces il enviſageoit la priſe de Jéruſalem par Nabuchodonoſor ; ce ne pouvoit eſtre que comme un crayon de ſa deſtruction par les Romains, qui mit le dernier comble aux malheurs de ces rebelles & fit tomber ſur eux les dernieres foudres du ciel.

Iſaïe s'explique encore plus ſenſiblement,

ſous l'image d'un divorce entre le Seigneur & la ſynagogue, & par les ſuites funeſtes qui en
Iſa. 50 1. &c. » furent les effets. J'ay répudié voſtre mere, » dit-il aux Juifs, en punition de vos iniquitez : » parce que je ſuis venu, j'ay parlé, j'ay appellé ; » & que nul n'a voulu m'entendre : *Veni, vocavi ;* » *& non erat qui audiret.* J'ay fait plus, j'ay livré » mon corps à ceux qui m'ont voulu frapper, » mes jouës à ceux qui les ont voulu déchirer, » mon viſage à ceux qui l'ont ſoüillé de crachats : » *Increpantibus & conſpuentibus in me :* C'eſt » vous, pourſuit-il, qui avez allumé le feu. Mar- » chez à la lueur des flammes qui vous environ- » nent. Vous dormirez, c'eſt-à-dire, vous péri- » rez dans les douleurs. C'eſt ma main qui a fait » le coup. *De manu mea factum eſt iſtud : in doloribus dormietis.*

Peut-on ne pas reconnoiſtre là l'infidélité des Juifs, la réprobation de la ſynagogue, la prédication du Sauveur, les ignominies de ſa paſſion, l'incendie de leur ville & de leur temple ; enfin la conſommation de leur aſſoupiſſement & de leur endurciſſement dans leurs malheurs : *In doloribus dormietis.*

Mais quoy de plus précis que l'oracle de Daniel ! il va juſqu'à marquer les ſemaines & les années. Ecoutez, Chreſtiens, & frémiſſez à ces » paroles de l'interpréte de Dieu. Soixante &

deux ſemaines s'écouleront, dit Daniel : aprés « Dan. 9. 26.
quoy le Chriſt ſera mis à mort : *Chriſtus occi-* «
detur. Le peuple qui le reniera, ceſſera d'eſtre «
ſon peuple : *Et non erit ejus populus, qui eum* «
negaturus eſt. Une nation viendra commandée «
par un Chef qui deſtruira la ville & le ſanc- «
tuaire : *Et civitatem & ſanctuarium diſſipabit* «
populus cum duce venturo. La guerre finira par «
la déſolation ordonnée : *Et poſt finem belli* «
ſtatuta deſolatio. Les victimes ceſſeront, les ſa- «
crifices ſeront abolis : *Deficiet hoſtia & ſacri-* «
ficium. L'abomination de la déſolation ſera dans «
le temple : *Erit in templo abominatio deſolatio-* «
nis. Et la déſolation durera juſqu'à la conſom- «
mation des temps : *Et uſque ad conſummatio-* «
nem perſeverabit deſolatio. «

Cette déſolation marquée dans un détail ſi précis, n'eſtoit point celle qui fut cauſée par les armes de Babylone. Elle eſtoit dés lors arrivée : & Daniel qui faiſoit cette prédiction, vivoit luy-meſme aſſervi à Nabuchodonoſor. Le temple détruit alors par les mains de ce conquérant, devoit eſtre relevé ſoixante & dix années aprés : & la gloire du nouveau temple devoit ſurpaſſer celle du premier, parce qu'il devoit eſtre honoré de la préſence du Meſſie. C'eſt donc de ce temple nouveau que Daniel annonçoit la déſolation finale ; & les Prophétes,

ſes aſſociez dans la meſme captivité, le regardoient comme le vray tombeau de la religion Judaïque, où elle devoit finir.

C'eſt ce que dans les derniers temps de la meſme captivité le prophéte Aggée annonçoit » en termes exprés : *Adhuc modicum tempus.* En- » core un peu de temps, & je mettray, diſoit-il, » en mouvement toutes les nations de la terre. *Agg. 2. 8.* » Le déſiré des hommes viendra : *Veniet deſide-* » *ratus gentibus.* Et la gloire de ce dernier tem- » ple ſera plus grande que la gloire du premier : *Magna erit gloria domûs iſtius noviſſimæ, plus quàm primæ.*

Gloire qui conſiſtoit, non pas dans la magnificence de ſa ſtructure, inférieure en toute maniére à celle du premier temple élevé par Salomon ; beaucoup moins dans ſa perpétuité, puiſqu'il devoit eſtre détruit par les armes des Romains ; mais dans la préſence, les miracles & la prédication du Meſſie, qui devoit en meſme temps eſtablir par tout l'univers le ſacrifice nouveau ſur les ruines de l'autel & du ſacrifice Judaïque.

Ainſi l'avoit encore prédit le prophéte Malachie, le dernier dont les oracles ſoient parvenus juſqu'à nous. Il regardoit ce changement de ſacrifice & d'autel, ce tranſport du culte Divin, des Juifs à toutes les nations ; comme un évé-

nement déja préſent à ſes yeux : *Non eſt mihi voluntas in vobis :* Mon affection n'eſt plus pour vous, dit le Seigneur des armées. Je ne veux plus d'offrandes de vos mains. Je ne les recevray plus. Mais depuis le lever juſqu'au coucher du ſoleil, on ſacrifiera par tout à la gloire de mon nom ; par tout on m'offrira des victimes pures : & vous apprendrez que mon nom, qui ne vous ſembloit grand que parmi vous, eſt grand dans toutes les nations du monde : *Ab ortu ſolis uſque ad occaſum offertur nomini meo oblatio munda : quia magnum eſt nomen meum in gentibus.* Malach. 1. 10.

Que manque-t-il, Meſſieurs, à ces oracles Divins, pour vous perſuader que la deſtitution du peuple Juif & la ſubſtitution du peuple Chreſtien en ſa place, eſtoient l'une le chaſtiment, l'autre le fruit de la mort du Sauveur. Rendons-en la preuve complette, en comparant avec ces oracles anciens les oracles meſmes ſortis de la bouche de Jeſus-Chriſt.

II. Les oracles des Prophétes avoient la pluſpart précédé l'événement, de ſix, ſept & huit cens ans. Mais les oracles de Jeſus-Chriſt n'en eſtoient éloignez que d'environ quarante ans ; & leur montroient pour ainſi dire au doigt, qu'il eſtoit luy-meſme l'objet & la fin des prophéties ; qu'ils devoient ſe précautionner contre

l'événement prochain; que ces malheurs les regardoient en perſonne; & que ceux qui l'entendoient, le voyoient & luy parloient, ne mourroient point la pluſpart ſans les avoir éprou-

Matth.24. 35. *Luc. 21. 32.* vez : *Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc donec omnia fiant :* En vérité je vous » le dis, que cette race qui vit maintenant, ne » finira point, que toutes ces choſes ne ſoient » accomplies.

C'eſtoit au reſte par luy-meſme & de ſa propre autorité qu'il leur portoit cet arreſt, non pas comme les autres Prophétes, au nom & de la part du Seigneur, Dieu des armées : *Hæc dicit Dominus Deus, Dominus exercituum :* mais de ſon mouvement propre & ſur la foy de ſon ſer-» ment. Je vous le dis moy : & vous le dis en » vérité. Le Ciel & la terre paſſeront ; mais la » vérité de mes paroles eſt immuable & ne paſſera

Matth. 24. 35. » jamais : *Verba autem mea non præteribunt.*

Que fait-il donc, & que dit-il, pour leur montrer qu'il eſt vray Fils de Dieu, l'objet unique des prophéties ; & que c'eſt en vengeance de ſa mort qu'ils ſeront exterminez ! Les miracles qu'il avoit faits dans tout le cours de ſa vie, devoient leur avoir oſté tout prétexte d'en douter. Le peuple en eſtoit convaincu, les enfans meſme. Ils le reclamoient à haute voix comme le fils de David, comme l'envoyé de

Dieu, c'eſt-à-dire comme le Meſſie. C'eſtoit à ces acclamations qu'ils l'avoient reçû dans Jéruſalem : *Hoſanna filio David, benedictus qui venit in nomine Domini.* Il n'y avoit que les Preſtres, les Phariſiens, les Chefs du gouvernement qui affectoient d'en douter. Ce fut dans les quatre ou cinq jours qui précédérent ſa mort, qu'il redoubla ſes ſoins pour les en convaincre. *Matth. 21. 9.*

Il s'expliqua d'abord par deux paraboles. La premiére eſtoit des vignerons, qui rebelles à leur Seigneur, ayant maltraitté ſes ſerviteurs & tué ſon fils, pour demeurer maiſtres de la vigne, en furent chaſſez & exterminez. La ſeconde eſtoit des conviez aux nopces du fils d'un Roy, qui pour avoir mépriſé l'honneur qu'il leur vouloit faire, & meſme outragé ceux qui les invitoient de ſa part, en furent punis par l'embraſement de leur ville. A ces paraboles les Juifs ne comprirent que trop que Jeſus-Chriſt eſtoit ce Fils du Roy ; qu'ils eſtoient eux-meſmes les conviez & les vignerons homicides ; & que ces chaſtimens ſévéres eſtoient autant de menaces pour eux. *Ils connurent bien*, dit l'Evangile, *que c'eſtoit d'eux qu'il parloit.* Mais il ne s'en tint pas aux paraboles : & s'eſtant ainſi fait connoiſtre aux Phariſiens, pour le Meſſie qu'ils attendoient, & qu'ils devoient faire mourir ; il ne leur cacha rien des rigueurs du chaſtiment, dont *Matth. 21. 33.* *Matth. 22. 1.* *Matth. 21. 45.*

leur impiété ſeroit punie : écoutez-en le détail.

Luc. 19. 41. Le jour de ſon entrée jettant les yeux ſur la » ville, il ne put retenir ſes larmes : Helas ! s'é- » cria-t-il ; ſi du moins en ce jour qui eſt à toy, » dont tu peux encore diſpoſer, tu reconnoiſſois » ce qui peut faire ton repos & ton ſalut ! mais » tes yeux ſont fermez à toutes ces choſes. Un » temps viendra que tu les ouvriras : temps mal- » heureux pour toy ; où tes ennemis t'environ- » neront de tranchées & te ſerreront de tous » coſtez ; & raſeront tes murs ; & te détruiront » toy & tes enfans : parce que tu n'as pas connu » le temps de la viſite du Seigneur.

Le lendemain dans le temple il fit encore éclater les meſmes regrets & la meſme com- » paſſion. Jéruſalem qui maſſacres les Prophétes » & qui lapides ceux qui ſont envoyez vers toy. *Matth. 23. 37.* » Combien de fois ay-je voulu raſſembler les en- *Luc. 13. 34.* » fans, comme l'oiſeau ſes petits ſous ſes aîles, » & tu ne l'as pas voulu ! Le temps approche où » tes maiſons ſeront déſertes & laiſſées à l'abandon.

Le meſme jour enfin ſortant du temple, & quelques-uns luy faiſant remarquer la grandeur *Matth. 24. 2.* » de l'édifice & la ſolidité de ſes murs ; Je vous le » dis, répondit-il, je vous le dis en vérité. Ces » murs ſeront tellement détruits, qu'il n'y reſtera » pierre ſur pierre. Puis encore plus préciſément : *Luc. 21. 23.* Malheur aux femmes qui ſeront groſſes ou nour-

rices en ce jour là. Car l'ire de Dieu fondra ſur « ce peuple. Ils paſſeront par le fil de l'épée; ils « ſeront emmenez captifs dans toutes les nations: « & Jéruſalem ſera foulée aux pieds par les Gen- « tils, juſqu'à ce que le temps des nations ſoit ac- « compli: *Donec impleantur tempora nationum.* «

N'eſtoit-ce pas dire qu'autant de temps qu'il y auroit des nations & des hommes ſur la terre, il n'y auroit plus pour les Juifs ni de temple dans Jéruſalem, ni de Jéruſalem ſur la terre. Et c'eſt, Meſſieurs, ce qui eſt arrivé: non par l'impuiſſance des Juifs à ſe relever de leur chute; à trouver des protecteurs & des chefs pour ſe relever. Car en combien d'occaſions favorables, & par combien de révoltes l'ont-ils tenté! *Chryſoſt. hom. 3. in Jud.*

Saint Jean Chryſoſtome en compte trois. La premiére, ſous l'empire d'Adrien, ſoixante ans aprés leur deſtruction par Titus. Ils s'eſtoient raſſemblez en grand nombre ſous un chef qui ſe donnoit le nom de *Fils de l'étoile.* Ils ne ſe promettoient rien moins que de reſtablir leur république au milieu de Jéruſalem; mais Dieu leur fut toûjours contraire & favorable aux armes des Romains. Adrien les ayant domptez, en fit par tout le monde un maſſacre général. Il fit déraciner tout ce qui reſtoit de leur ville; & pour leur en rendre la penſée meſme odieuſe, il luy oſta le nom de Jéru- *Ibid.* *Barchochebas.*

Ælia. ſalem & luy fit porter le ſien. Conſtantin deux cens ans aprés ſur les premiers bruits d'une nouvelle révolte, la prévint par un honteux chaſtiment ; leur faiſant par tout couper les oreilles comme à des eſclaves fugitifs.

Ce fut ſous l'empire de Julien qu'ils crurent voir la fin de leurs malheurs. Comment ne l'auroient-ils pas crû ! Cet Apoſtat par haine pour Jeſus-Chriſt, les mettoit en pleine liberté d'exercer leur religion, les invitoit à reſtablir les cérémonies des ſacrifices. Mais eux, ſcrupuleux hors de ſaiſon, luy ayant répréſenté qu'il leur eſtoit défendu par la loy de ſacrifier dans une terre eſtrangére, hors du temple de Jéruſalem : l'ordre auſſi-toſt fut donné par cet Empereur impie ; l'ouvrage commencé, avancé avec ardeur. Il eſtoit temps, Seigneur, de garantir voſtre parole, & de montrer que nulle Puiſſance créée n'en peut éluder l'effet. Auſſi-toſt les vents, les tempeſtes, des feux meſme ſouſterrains ſortans du creux des fondemens dévorérent les ouvriers, oſtérent aux Juifs & à l'Apoſtat l'audace de ſouſtenir contre Dieu leur entrepriſe.

Il n'y avoit pas plus de vingt ans que ce prodige eſtoit arrivé, quand Saint Chryſoſtome le preſchoit. Ces travaux abandonnez eſtoient encore alors en ſpectacle à tout le monde ; & ce qu'il en dit eſt confirmé par les Ecrivains du temps.

Greg. Nazianz. orat. 2 in Jul. Theodor. hiſt. trip. l. 6. Sozom. l. 5.

Sera-ce

Sera-ce nous, Chreſtiens, qui preſterons la main aux Juifs pour relever leur entrepriſe. Oſerons-nous conteſter à Dieu & à Jeſus-Chriſt la gloire d'avoir triomphé de leur incrédulité !

Titus au rapport de Joſephe, hiſtorien Juif, préſent à cette meſme guerre, & témoin des malheurs de ſa nation, Titus tout payen qu'il eſtoit, eſtonné de ſa victoire, & la ſentant au-deſſus de toutes les forces humaines, y reconnoiſſoit luy-meſme la vengeance & le bras du Dieu des Juifs. Il ignoroit pourtant les anciennes prophéties : il ne les avoit point confrontées avec celles de Jeſus-Chriſt. Bien plus, il ne pouvoit voir dans l'avenir l'irréparable abolition du temple qu'il renverſoit ; & que nulle révolution des ſiécles ni des Empires ne le releveroit jamais : cette preuve manquoit à ſa parfaite conviction. Cependant les circonſtances inouïes de ſa conqueſte avoient ſeules aſſez de poids ſur ſon eſprit, pour luy paroiſtre un prodige évident de la puiſſance d'un Dieu. Nous Chreſtiens, nous, frappez auſſi-bien que cet Empereur par l'éclat de l'événement, encore plus éclairez par la lumiére des prophéties, encore plus par l'évidence de la continuité & de la perpétuité du chaſtiment ; ne nous rendrons-nous pas, avec encore plus de ſujet que Titus, à tant d'invincibles convictions ! puiſque

De bello Jud. lib. 7. cap. 26.

la raiſon ne trouve rien ni dans les livres ſacrez, ni dans les hiſtoires profanes, ni dans ce qui ſe paſſe à nos yeux depuis Jeſus-Chriſt, qui puiſſe nous autoriſer à douter, ni de ſa Divinité, ni de celle de ſa religion.

Ne rougiſſons donc point de nous rendre, mes Freres, à la foy de tant de ſiécles, eſtablie ſur le chaſtiment de l'incrédulité des Juifs : & que ces paroles de Saint Paul ne ſortent jamais » de noſtre eſprit : Qu'il eſt horrible, affreux, » de tomber ſous les mains du Dieu vivant : *Hebr. 10. 31.* *Horrendum eſt incidere in manus Dei viventis.* Dieu durant quarante ans avoit ſouſtenu dans le déſert l'incrédulité de leurs péres. Il ſouſtint encore quarante ans l'incrédulité des enfans, depuis la mort de Jeſus-Chriſt juſqu'à la venuë des Romains. Souſtiendra-t-il la voſtre quarante ans ! En attendez-vous la fin pour laiſſer toucher voſtre cœur ! Cette fin que vous attendez, n'eſt-elle point déja venuë, & ce temps n'eſt-il point paſſé pour vous ! Tout finit, tout paſſe aux mortels ; mais rien ne paſſe au Dieu vivant : Ces Juifs le jour de ſa mort crioient avec joye ; » que ſon ſang tombaſt ſur eux & ſur leurs enfans : *Matth. 27. 25.* *Sanguis ejus ſuper nos & ſuper filios noſtros.* Ils croyoient que l'impreſſion de ce ſang paſſeroit avec la couleur : Ils ne s'attendoient à rien moins qu'à ſentir quarante ans aprés ſa redou-

table vertu : plus de dix-ſept cens ans ſont paſſez, ſans qu'elle ſoit épuiſée : & tant qu'il y aura des héritiers de leur ſang, le ſang de Jeſus-Chriſt péſera toûjours ſur eux : parce qu'ils ſont criminels & mortels, & que ce ſang eſt le ſang d'un Dieu, toûjours vivant pour leur ſupplice, & non plus pour leur ſalut.

Portez, Chreſtiens inſenſibles & durs ; portez le meſme arreſt contre voſtre dureté. Au récit que vous venez d'entendre, à la vûë d'un ſi horrible chaſtiment ; pouvez-vous ne pas croire qu'il y ait un Dieu vengeur ! & ſi ce Dieu vengeur a le bras ſi peſant contre les Juifs incrédules ; eſt-il ſans force & ſans rigueur contre les Chreſtiens qui ne croyent pas ! Cette fauſſe tranquillité qui vous oſte maintenant la crainte, oſez-vous vous flatter de la conſerver toûjours ! Quand vous vous verrez chancelans au bord du tombeau, le péril prochain d'y tomber ſous la main d'un Dieu vivant, n'aura-t-il rien de terrible ; & ne changera-t-il point voſtre ſécurité préſente en un déſeſpoir éternel !

Mais ſi ce péril eſt terrible à ceux qui manquent de foy : combien doit-il l'eſtre à ceux qui croyent, & qui par leur mauvaiſe vie démentent & trahiſſent leur foy ! Que la colére du Dieu vivant ſoit terrible aux incrédules, tout incrédules qu'ils ſont ; on n'en doit pas eſtre ſurpris :

Dieu ſçait faire ſes impreſſions ſur les ames les plus rebelles. Mais vous qui croyez en luy, qui l'adorez ſur la croix mourant pour vous, & qui déshonorez ſa croix ; combien devez-vous craindre plus de tomber ſous la main d'un Dieu mourant ! Si les libertins ſont réduits par les accidens de la vie à confeſſer quelquefois malgré eux une Puiſſance au-deſſus d'eux ; ils ne la connoiſſent que par les coups qu'elle leur porte, & n'en croyent point Dieu l'auteur. Ils ne le connoiſſent point par ſes bienfaits. Ils ſe ſentent ſoumis à luy, plûtoſt qu'ils ne s'y ſoumettent. Vous qui vous croyez redevables à ſa bonté de tout ce que vous poſſedez, & de tout ce que vous eſtes ; inſtruits & perſuadez, qu'il eſt l'auteur de voſtre vie, l'arbitre de voſtre fortune & le juge de voſtre éternité ; convaincus que, pour vous la rendre heureuſe, & vous préſerver du ſupplice des méchans, il a voulu ſubir pour vous le ſupplice de la croix : comment pouvez-vous outrager ſon ſang & ſa croix, juſqu'à négliger voſtre ſalut qui en devoit eſtre le fruit ! Quand vous ne ſentiriez ni les remords de l'honneur, ni les remords de la raiſon ſur la honte, les excés & les ſcandales de voſtre vie : comment ne ſentez-vous pas les remords de voſtre foy, ſur l'abus du ſang de ce Dieu, mort inutilement pour vous !

Mais ſi c'eſt inutilement qu'il eſt mort pour voſtre ſalut, ſçachez qu'il eſt encore vivant pour voſtre ſupplice ; & que voſtre ſupplice aura d'autant plus de rigueur par deſſus celuy des Juifs & des infidelles ; que vous aurez eu par deſſus eux plus de graces & d'occaſions de faire voſtre ſalut. Croyons-donc, mes chers Freres, & menons une vie qui ſoit digne de noſtre foy. Ainſi ſoit-il, au nom du Pere, du Fils & du Saint Eſprit.

SERMON

POUR LE SAMEDY DE LA II. SEMAINE DE CARESME.

Sur les ſouffrances des pécheurs.

Surgam & ibo ad patrem.

Je ſortiray de l'eſtat où je ſuis, & j'iray trouver mon pere. En Saint Luc chap. 15.

QUE d'importantes véritez ſe préſentent à l'eſprit dans l'Evangile de ce jour ſous la parabole de l'enfant prodigue ! Quelles images y voyons-nous des mœurs corrompuës de la jeuneſſe, encore plus intraittable maintenant que dans les ſiécles paſſez ! Quelle peinture du mépris de l'autorité paternelle & de la funeſte indulgence des parens pour les enfans ! Quelle vive expreſſion des ſuites honteuſes de la débauche, & des miſéres du pécheur qui s'éloigne de

ſon Dieu ! Quelle idée conſolante enfin de ſa miſéricorde infinie & du penchant de ſon cœur à recevoir ſes enfans égarez, quand ils reviennent à luy de tout leur cœur !

Au milieu de tant de lumiéres, ouvrons les yeux ſur tout, au moyen dont il ſe ſert pour les rappeller à luy. Quel eſt-il ! la pauvreté, la faim, l'humiliation, l'abandon de tout le monde ; en un mot l'adverſité. C'eſt par là qu'il ramena le prodigue à ſon devoir ; c'eſt par là communément qu'il y raméne les pécheurs. Et comment murmurons-nous dans les ſouffrances de la vie, des rigueurs de la juſtice de Dieu ! Admirons-y plûtoſt les ſages tempéramens de ſa providence paternelle, & ſon attention bienfaiſante à troubler noſtre repos par des coups fréquens & éclatans, pour nous préſerver du péril de la létargie & de l'enſorcellement d'une longue proſpérité.

Deux effets de la proſpérité, pernicieux à noſtre ſalut. Le premier, c'eſt de nous aveugler l'eſprit. Le ſecond, c'eſt de nous endurcir le cœur. Deux effets contraires de l'affliction. Premierement, elle éclaire & ouvre l'eſprit. Secondement, elle attendrit & change le cœur. C'eſt ce que nous allons voir dans les deux parties de ce diſcours.

O mes chers Freres ! en quel temps traitte-

rons-nous cette matiére, & ferons-nous ces réflexions plus à propos qu'en celuy-cy ! Nous avons peine à compter le nombre, la diverſité, la peſanteur des maux dont nous nous ſentons accablez. Nous eſt-il aiſé de compter le nombre, la variété, l'énormité des péchez dont nous nous ſentons coupables ! à quoy les imputerons-nous, qu'à l'abus que nous avons fait des longues proſpéritez que nous avons ſouhaittées & que nous avons obtenuës de l'indulgence de Dieu ! Dieu nous a trop écoutez. Plus nous l'avons trouvé facile & propice à nos déſirs ; plus nous nous ſommes rendus ſourds & durs à ſes préceptes. Il nous a faits heureux, riches, glorieux, puiſſans ; nous en ſommes devenus ingrats & rebelles. Eh ! par quel excés de bonté, veut-il bien ſe ſervir du contrepoids des afflictions pour nous tirer du gouffre profond de nos crimes ! Admirons aujourd'huy ce miracle de ſa bonté ; ſortons de cet abyſme d'horreurs ſur les pas de l'enfant prodigue ; & crions avec luy : Je veux me lever, Seigneur, & me réünir à vous. *Surgam & ibo ad patrem.* Implorons pour cela Marie toûjours preſte à ſecourir les pécheurs. *Ave Maria.*

I. PARTIE.

DE tous temps, mais ſur tout dans le ſiécle où nous vivons, l'indépendance a paſſé dans l'eſprit des jeunes gens pour leur véritable bonheur. Tandis qu'ils ſont retenus par le lien du reſpect ou par celuy de la crainte, ils demeurent quoyqu'à regret dans les régles du devoir: mais le devoir leur ſemble une eſpéce de ſervitude; & leur ſoin le plus preſſant, eſt celuy de s'en affranchir. S'ils ne diſent pas tous avec l'audace du prodigue: *Da mihi portionem:* Donnez-moy ce qui m'appartient: l'avidité de leurs déſirs n'en eſt pas moins inquiéte. Souvent meſme l'indulgence des parens, l'amour qu'ils ont pour eux-meſmes & pour la grandeur de leur maiſon, les engage à prévenir l'empreſſement de leurs enfans, par des largeſſes immodérées, des mariages précipitez, des charges accumulées. Dés-lors les jeunes gens ne ſe voyant plus ſous le joug, croyent n'avoir plus beſoin d'appui, n'avoir plus à craindre de maiſtre; ils s'échappent à mépriſer toute eſpéce d'autorité, reſpectable ou redoutable: Et c'eſt là l'indépendance dont ils forment leur bonheur.

Juſques-là le prodigue avoit attendu ſa fortune & ſon eſtabliſſement des ſoins de ſon pere. Il s'eſtudioit à gagner dans ſon cœur, par ſa

complaiſance & ſa ſoumiſſion, l'avantage que le rang d'aiſné donnoit à ſon frere. Il ſe tenoit aſſidu prés de ſon pere, attentif & ſouple à ſes volontez. Il n'a pas plûtoſt tiré de ſes mains la part qui luy eſtoit deſtinée dans l'héritage; qu'auſſi-toſt charmé des douceurs de ſa nouvelle liberté, ſon premier ſoin c'eſt de convertir tous ſes fonds, en bien liquide & facile à tranſ-
Luc. 15. 13. porter par tout où ſon plaiſir l'appelle: *Congregatis omnibus.* Il n'eſt plus retenu par l'affection de ſon pere, ni par le reſpect de ſes cheveux blancs. Il n'a plus beſoin de ſes conſeils, beaucoup moins de ſes avis & de ſon appui. Il a reçû de luy la vie, il l'a réduit à luy céder ſes biens. Que ſert un pere aprés cela, ſinon de poids inutile ſur la terre, & d'objet importun pour des enfans.

A cette indifférence pour ſon pere il joint une fauſſe ſécurité: non ſeulement il ne le reſpecte plus, mais meſme il ne le craint plus. Il luy importe peu de luy déplaire: il compte pour rien ſes reproches & ſes menaces: & pour s'en mettre mieux à couvert, il va chercher dans des païs éloignez l'impunité de ſes débauches,
Ibid. & renonce à le voir jamais: *Profectus eſt in regionem longinquam.*

Chers Auditeurs, ces illuſions vous font pitié. C'eſt non ſeulement où l'amour de la liberté

conduit la pluſpart des jeunes gens ; mais où la proſpérité jette ordinairement tous les hommes. Helas ! quelle eſt ſur nous la tyrannie de nos ſens ! Ils nous font oublier que le ciel eſt noſtre patrie ; que l'héritage de noſtre pere & nos ſeuls vrays biens ſont là : Séduits par nos yeux, par nos ſens, nous ne connoiſſons point d'autres biens que ceux de la terre : ils occupent tout noſtre cœur. Nous crions tous les jours à Dieu, comme le prodigue imprudent : Donnez-nous des richeſſes, des honneurs, des victoires, des ſuccés, toutes les douceurs de la vie convenables à noſtre eſtat : *Da mihi portionem ſubſtantiæ quæ me contingit.* Les avons-nous extorquées par noſtre importunité ! Sommes-nous une fois en poſſeſſion de cette proſpérité ſi ardemment déſirée ; auſſi-toſt nous tombons dans l'indifférence & dans la ſécurité. Nous ne ſongeons plus que Dieu eſt noſtre bienfacteur, de qui nous tenons tous nos biens ; encore moins qu'il eſt noſtre Maiſtre, à qui nous en rendrons compte. On ne croit plus avoir beſoin de Dieu ; voilà noſtre indifférence. On ne craint plus rien de la part de Dieu ; voilà noſtre ſécurité. *Luc. 15. 12.*

Tel eſt le double aveuglement du pécheur qui ſe croit heureux & indépendant. On a beau l'avertir de ce qu'il doit à ſon pere & du déplaiſir qu'il luy fait : on a beau luy montrer les

écueils qui l'environnent & le précipice où il tend : il y court les yeux fermez, ſans conſidération, ſans crainte : *In regionem longinquam.* Il s'imagine qu'en s'éloignant & ne ſongeant plus à Dieu ; Dieu ne le verra plus & ne ſongera plus à luy.

Vous vous trompez, Enfant prodigue, enfant aveugle & fugitif ; Dieu vous voit, il penſe à vous ; il ſçait le moyen de vous rappeller à luy, de vous faire connoiſtre & ſentir voſtre dépendance. Et quel eſt ce moyen ? l'affliction, la ſeule affliction vous ouvrira l'eſprit aux véritez que vous ne voulez pas entendre, & que vous feignez dignorer. C'eſt ce que dit le Prophéte
Iſa. 28. 19. Iſaïe à tous les pécheurs aveuglez : *Tantummodo ſola vexatio intellectum dabit auditui.* Tout autre reméde eſt inutile : il n'y en a point, dit-il, d'efficace que l'affliction : pourquoy ? Par ce qu'en premier lieu elle fait ſentir au pécheur qu'il ne peut ſe paſſer de Dieu ſon ſouverain bien. Parce qu'en ſecond lieu elle luy fait ſentir qu'il ne peut éviter Dieu ſon ſouverain Maiſtre : Et par ces deux lumiéres qu'elle réveille dans ſon eſprit, par rapport au bien & au mal ; elle fait rentrer le pécheur dans ſa dépendance & dans ſon devoir.

I. SUIVEZ ce prodigue errant au gré de ſes vains déſirs, dans les régions inconnuës à l'hon-

neur & à la vertu. Il n'a plus beſoin de perſonne ; il croit avoir dans ſes biens des ſources inépuiſables de bonheur & de plaiſir. Si ces ſources coulent toûjours, ſon péché durera toûjours, & c'eſt fait de ſon ſalut. Mais, Seigneur, deſſéchez ces ſources délicieuſes ; laiſſez venir au pillage de ſes biens le jeu, la muſique, la bonne chére, le luxe, la profuſion, les autres ſangſuës de la jeuneſſe ; abandonnez-le à la jalouſie, à l'envie, aux trahiſons des faux amis, aux diſgraces de la fortune, à la ſtérilité, à la pauvreté : vous le verrez auſſi-toſt rappeller le ſouvenir de la maiſon de ſon pere & des douceurs innocentes qu'il y gouſtoit.

Ce n'eſt plus cet indifférent qui regardoit ſon pere avec mépris, qui croyoit pouvoir aiſément ſe paſſer de ſon ſecours. Il reconnoiſt que tout luy manque, & qu'il n'a plus d'appui ni de reſſource qu'en luy. Ce n'eſt plus ce téméraire à qui les riſques d'un long voyage & d'un païs eſtranger n'eſtoient rien, en comparaiſon du plaiſir d'eſtre éloigné de ſon pere. Il voit qu'en s'en éloignant, il ne peut éviter d'eſtre malheureux. Il tremble à la penſée des miſéres qui le menacent. Il regarde la nudité, la ſervitude & la faim comme des fleaux preſts à l'écraſer. Quelle concluſion en tire-t-il ! celle que l'affliction fait tirer à tout pécheur qui n'eſt point en-

core abruti. Donc il faut ſortir de mon eſtat & retourner à mon pere, & recourir à mon Dieu; c'eſt mon ſouverain bien, & je ne puis m'en paſſer; c'eſt mon ſouverain Maiſtre, & je ne puis l'éviter. Levons-nous, courons à ſes pieds : *Surgam & ibo ad patrem.*

Quel ſujet n'avons-nous donc pas de bénir la main de Dieu; quand pour ouvrir nos yeux à ces deux grandes véritez, il rompt par des coups redoublez le ſommeil pernicieux où la » proſpérité nous jette! Allez, dit-il à Jérémie, » allez, Prophéte, allez crier aux oreilles de l'in-
Jerem. 2. 2. » grate Jéruſalem : *Vade & clama in auribus Je-* » *ruſalem.* Tu m'avois chaſſé de ta mémoire; » & moy je me ſuis ſouvenu de toy par pitié : *Recordatus ſum tui miſerans.* Comment s'en-eſt-il ſouvenu! comment en a-t-il eu pitié! par tous les maux qu'il luy a faits pour rentrer dans ſa » mémoire, & la rappeller à ſon bon ſens. Tu » m'avois délaiſſé, dit-il, moy qui ſuis la ſource » de l'eau vive : tu t'eſtois creuſé des ciſternes in- » capables de tenir l'eau : L'eau t'a manqué; ta » terre eſt devenuë ſtérile, en proye à la fureur des » lions; ton païs n'eſt plus qu'un déſert; tes villes » réduites en cendres, ſans culture & ſans habi- » tans. Pourquoy tout cela, ſinon pour avoir » quitté ton Dieu, quand ſa main te conduiſoit » dans la voye de ton ſalut! Que vas-tu chercher

maintenant dans la voye des Egyptiens, dans la « voïe des Assyriens ! Qu'est-ce que leurs eaux « bourbeuses, au prix des eaux du Seigneur ! « vois-tu maintenant, comprends-tu quel estrange « mal tu t'es fait, en abandonnant le Seigneur ton « Dieu ! *Scito & vide, quia malum & amarum* « *Ibid. 2. 19.* *est dereliquisse te Dominum Deum tuum.*

Tu ne le comprenois pas, pécheur, tu ne voulois pas mesme qu'on te l'apprit, quand tu te voyois florissant. Il estoit bien loin de ta pensée, ce Dieu qui te combloit de biens. Maintenant qu'il t'en a privé, tu commences à connoistre qu'il en estoit le seul auteur ; que ton bonheur passé venoit d'estre uni à luy ; que ton malheur présent vient d'en estre séparé : *Scito & vide.* Malgré ton oubli cependant il ne t'a pas oublié. Ces mesmes coups qu'il décharge sur toy, sont les marques de son souvenir, les effets de sa pitié. *Recordatus sum tui miserans.*

C'est ainsi qu'il se souvenoit de son peuple, au temps du cruel Antiochus, quand il permit que ce tyran remplit toute la Judée de massacres. O ! mes Freres, disoit l'auteur du livre des Machabées : ne vous rebutez pas à la lecture de « tant de maux dont il a plû à Dieu de nous ac- « cabler. C'est un effet particulier de sa clémence « envers nous : il ne fait pas la mesme grace aux « nations infidelles ; il les laisse impunies & tran- «

» quilles dans leurs pechez ; il n'a point de verges
» pour elles, parce qu'il les réſerve aux chaſtimens
2. Machab. 6. 14. » éternels. *Ut eas, cum judicii dies advenerit, in*
» *plenitudine peccatorum puniat.* Mais pour nous,
» ſa miſéricorde attentive à noſtre ſalut, ne nous
» pardonne rien dans la vie, pour nous rendre
» dignes du repos de l'éternité : *Numquam à nobis miſericordiam ſuam amovet corripiens in adverſis.*

C'eſt cette attention, ce ſouvenir dont Saint Auguſtin luy rendoit grace en ſe rappellant ſes
» déréglemens paſſez. Helas ! Seigneur, je vous
» croyois bien-loin de moy dans mes déteſtables
» plaiſirs ; & dans ce meſme temps vous m'eſtiez
» préſent, vous me rempliſſiez le cœur de triſteſſe
» & d'amertume : *Aderas, aderas miſericorditer*
» *ſæviens:* Vous m'eſtiez dur & cruel par tendreſſe
» & par bonté : *Percutis ut ſanes :* Vous me frap-
» piez pour me guérir : *Et occidis ne moriamur*
» *abs te :* Vous me donniez la mort enfin pour
Confeſſ. 2. 2. » m'empeſcher de mourir à vous & à voſtre
» grace.

Il ſe ſouvient ainſi de nous : ſouvenons-nous auſſi de luy, Meſſieurs ; & ſi ce n'eſt par ſes bienfaits, que ce ſoit par ſes chaſtimens. Car à quelque prix que ce ſoit, il veut eſtre en noſtre mémoire ; il ne peut ſouffrir noſtre oubli. Quand il commandoit aux Hébreux de célébrer ſes bienfaits

bienfaits par un cantique perpétuel, & d'apprendre ce cantique à toute leur poſtérité : *Scribite vobis canticum & docete filios.* C'eſtoit en les avertiſſant que ſi jamais ils venoient à l'oublier, juſqu'à ſe rendre par leurs péchez indignes de ſon alliance ; ils ſe verroient accablez de toutes ſortes de maux ; & qu'alors ce cantique ſolemnel ſerviroit contre eux de témoignage : *Reſpondebit canticum iſtud pro teſtimonio.* Témoignage qui juſtifieroit la rigueur de ſes chaſtimens, en leur retraçant le ſouvenir de toutes ſes faveurs paſſées. Deuter. 31. 19.

Ah ! dans nos maux, dans nos diſgraces on ne nous entend éclater qu'en cris, en plaintes lugubres, en murmures, en imprécations : *Et lamentationes, & carmen, & væ.* Mes Freres, ce ne ſont point là les cantiques du Seigneur ; nous les avons oubliez pour chanter les vains cantiques du monde. Et noſtre folle joye a fait inonder ſur nous en punition de l'abus de ſes bienfaits ce déluge de miſéres dont il nous avoit menacez. Nous gémiſſons maintenant ſous le joug de nos paſſions : nous traiſnons nos triſtes jours ſur les rivages ennuyeux des fleuves de Babylone. Ah ! nous n'oſons en cet eſtat chanter les cantiques du Seigneur : ils portent contre nous un témoignage trop picquant de noſtre infidelité & de noſtre ingratitude. Et bien, Ezech. 2. 9.

Chreſtiens, pour cela meſme, animons-nous à célébrer la colére meſme de Dieu, qui n'ayant pû nous gagner par ſes bienfaits, nous aime encore aſſez pour nous rapprocher de luy par des corrections paternelles. Elevons noſtre voix pour chanter avec David : *Bonum mihi, quia humiliaſti me :* Soyez béni, Seigneur, » du bien que vous m'avez fait en m'humiliant. » C'eſt pour me rendre docile & ſoumis à voſtre » loy : *Ut diſcam juſtificationes tuas.* Je m'y » ſoumets & j'obéïs. Je reconnois non ſeulement que vous eſtes mon vray bien, dont je ne puis me paſſer ; mais encore mon premier Maiſtre que je ne puis éviter. Je déteſte mon indifférence, encore plus ma ſécurité. Second effet de l'aveuglement du pécheur.

Pſ. 118. 71.

II. Cette ſécurité d'un pécheur tranquille & heureux attiroit autrefois ce reproche de Dieu » par Jérémie : Depuis quand as-tu briſé mon » joug & rompu mes fers ! depuis quand as-tu dit : » je n'ay plus de maiſtre, & je ne ſerviray plus : *A ſæculo confregiſti jugum : dixiſti, non ſerviam.* » Dés lors tu t'es échappé comme une beſte ſauvage, en courant par les déſerts aprés tes déſirs, *Onager in ſolitudine . . . in deſiderio animæ ſuæ.* Telle eſt la conduite emportée de la plûpart des jeunes gens, fermant les yeux à toute crainte & à toute réfléxion ; ſans égard aux devoirs ni

Jerem. 2. 20.

à l'honneur ; ſans reſpect pour l'autorité de quelque poids qu'elle puiſſe eſtre ; ſe croyant hors d'atteinte aux malheurs de la fortune, aux périls communs de la vie & de la ſanté. Où courent-ils ! à leurs plaiſirs. Et c'eſt là meſme qu'ils trouveront la triſteſſe, le chagrin, les diſgraces, les maladies, tous les événemens faſcheux qu'ils prétendoient éviter.

Quand meſme dés l'abord ils ne les y trouveroient pas ; quand ils n'y trouveroient au contraire que des délices, aſſez pour s'y endormir : la douleur & l'affliction ſçauront bien les y ſurprendre & les arracher à leur ſommeil. Helas ! « Seigneur, diſoit David, je ne ſongeois qu'au « repos ; mais la tribulation & l'affliction m'ont « trouvé : *Tribulatio & anguſtia invenerunt me.* « *Pſ. 118. 143.* Dieu les envoye ſi à propos & par tant d'endroits imprévûs ſur le pécheur ; que malgré ſes efforts pour ſe dérober aux coups, il faut enfin qu'il ſe rende, & qu'il s'écrie avec les enfans d'Iſraël : Il n'eſt que trop vray, Seigneur, « que tous ces maux ne m'ont trouvé, ne ſont « venus fondre ſur moy, que parce que je vous « ay quitté, & que vous n'eſtes plus avec moy : « *Verè quia non eſt Deus mecum ; invenerunt me hæc mala.* *Deuter. 31. 17.*

Paul couroit à Damas ne reſpirant que le ſang & le carnage ; c'eſtoit là la paſſion qui le *Act. 9. 1.*

dominoit. Il ne croyoit pas que Jeſus-Chriſt eut le bras aſſez long pour atteindre juſqu'à luy. La foudre cependant le trouva ſur les chemins.
Jon. 1. 2. Jonas aimoit le repos, & fuyoit le péril d'aller preſcher à Ninive : il eſpéroit qu'un foible vaiſſeau le mettroit hors de la pourſuite & de la portée de Dieu. La tempeſte & les vents le trouverent ſur la mer. Que fit la foudre ſur Paul, la tempeſte ſur Jonas ! Elle rendit ſenſible à tous les deux la puiſſance inévitable du maiſtre dont ils s'éloignoient. De deux rebelles elle fit un Apoſtre & un Prophéte.

Et quel effet eut l'affliction ſur Nabuchodonoſor ! comparez les deux eſtats de ce Roy, dans ſon élévation, & dans ſon abbaiſſement. D'abord c'eſt un impie, un arrogant, un cruel : il fait adorer ſa ſtatuë ; il fait jetter au feu ceux qui refuſent de l'adorer. Voilà le pécheur ébloüi de ſa fortune. Attendez le coup du ciel. Il eſt renverſé par terre, il devient ſtupide & abruti, réduit à la compagnie & à la paſture des animaux : aprés ſept ans paſſez dans cette eſtrange manie, l'eſprit luy revient, il rentre dans ſon bon ſens. Quel uſage en fait-il ! auſſi-toſt il s'éléve à Dieu par un ſincére aveu de la ſouveraineté de ſon Empire. Oüy, Seigneur, s'écrie-
Dan. 4. 31. &c. »t-il, voſtre puiſſance eſt éternelle : *Poteſtas* »*ſempiterna.* Tous les habitans de la terre ſont

comptez pour rien devant vous : *Omnes habitatores terræ in nihilum reputati ſunt :* Nulle force ne réſiſte à la force de voſtre bras ; *Nec eſt qui reſiſtat manui.* Voilà le pécheur ſoumis, & par cette humble ſoumiſſion revenu à ſon bon ſens, au ſens droit & propre de l'homme. *In ipſo tempore ſenſus meus reverſus eſt ad me.*

N'eſt-ce pas ce que Dieu prétend, quand il frappe de ſes fleaux les Royaumes & les Eſtats, qu'il y allume le feu de la peſte & de la diſcorde ! que prétend-t-il ! Réveiller les peuples languiſſans dans le repos ; élever leurs yeux vers le ciel auquel ils ne ſongeoient plus. Seigneur, dit Saint Baſile de Séleucie, ces peuples abuſent de vos bienfaits, ils ne vous connoiſſent plus pour leur maiſtre ; les devoirs de la religion leur ſont devenus mépriſables & preſque inconnus. Envoyez-leur, Seigneur, un maiſtre qui les leur enſeigne. Et quel maiſtre ! une famine qui les dévore comme un feu ; des inſectes qui les rongent ; une guerre qui les dépoüille ; une maladie qui couvre leurs champs de morts : *Urantur fame religionis magiſtrâ.* Vous les verrez auſſi-toſt proſternez devant vos autels, vous reconnoiſtre pour leur maiſtre & rentrer ſous voſtre loy : c'eſt l'effet commun des afflictions & des miſéres publiques. *Orat. xi. in Eliam.*

Chreſtiens, & vous ſur tout jeuneſſe qui

m'écoutez ; vous ne connoiſſez point d'autres maiſtres que vos paſſions ; leurs mouvemens ſont vos régles, & leurs illuſions vos loix. Je taſche en vain de vous faire gouſter les maximes de l'Evangile & de ranimer en vous les étincelles preſque éteintes de voſtre foy. Ce que je fais en ce moment, vingt autres l'ont fait comme moy. Vous avez eu devant vos yeux mille avertiſſemens domeſtiques & publics, qui vous rappelloient à la vertu. Tout cela n'a rien fait, parce que rien ne vous touchoit en perſonne & ne tomboit directement ſur vous. Où en eſt donc voſtre ſalut ! je n'en ſçay rien. Ce que je ſçay, c'eſt que ſans l'adverſité, voſtre mal eſt un mal de mort, vous mourrez dans l'impénitence.

Oüy, malheureuſe idole de vanité ! ſi par un coup de miſéricorde pour vous & pour tous ceux que vous attirez au péché, la pourriture cachée ſous l'éclat de cette peau ne ſe répand au dehors par quelque affreuſe maladie, & ne vous déviſage d'une maniére irréparable aux artifices de la parure & du fard : vous porterez, je ne dis pas juſqu'aux rides de la vieilleſſe, mais juſqu'à voſtre dernier moment, l'amour criminel de vous-meſme, & l'ardeur inſenſée de vous faire aimer.

Oüy, cœur injuſte & malin, qui par médiſance ou raillerie, par addreſſe ou par extorſion,

ſacrifiez à voſtre avarice, à voſtre haine, à voſtre malignité les intereſts, les biens, la réputation du prochain ; qui croyez que le petit monde eſt la proye & le jouët du grand : ſi Dieu ne vous humilie, ne vous confond, ne vous rend mépriſable à ceux que vous mépriſez ; ne fait tomber ces biens de vos mains inſatiables, auſſi promptement que vous les avez acquis ; ne vous favoriſe enfin de quelque heureuſe affliction : vous porterez voſtre licence, voſtre orgueïl & voſtre injuſtice juſqu'au tribunal de Dieu : *Tantummodo ſola vexatio intellectum dabit.* Il n'y a que l'affliction qui vous puiſſe ouvrir les yeux. *Iſa. 28. 19.*

Recevez-la donc, tout pécheur & tout diſgracié que vous eſtes, comme le Saint homme Tobie reçût le fiel du poiſſon, qui guérit ſon aveuglement. Confeſſez, comme luy, que quand Dieu nous chaſtie pour nos péchez ; c'eſt à deſſein de nous ſauver par ſa pure miſéricorde : *Ipſe caſtigavit nos propter iniquitates noſtras ; & ipſe ſalvabit nos propter miſericordiam ſuam.* C'eſt pour nous faire éprouver qu'il eſt le ſeul tout-puiſſant, dont nous ne pouvons nous paſſer, que nous ne pouvons éviter : *Non eſt qui effugiat manum tuam.* Quand l'eſprit eſt rempli de ces véritez ; il faut bien que le cœur ſe rende : & c'eſt le ſecond fruit de l'affliction, de toucher *Tob. 13. 5.* *Ibid.*

le cœur du prodigue aprés avoir éclairé ſon eſprit.

II. PARTIE.

AVOIR le cœur touché de Dieu, c'eſt l'avoir bien détaché du monde par un véritable dégouſt des vains plaiſirs; & bien attaché à Dieu par une tendre confiance en ſa miſéricorde & en ſa bonté. Deux ſentimens que la proſpérité ne donne point au pécheur; que le prodigue n'eut point, tandis qu'il fut dans l'abondance, & qu'il n'acquit que par l'adverſité; ſelon cette parole de
In Pſ. 93. n. 27. Saint Auguſtin: *Recedat ſpes ſæculi, & accedet ſpes Dei.*

I. ARRESTEZ le prodigue au moment qu'il ſort de la maiſon paternelle, enyvré du fol amour du plaiſir: dites-luy alors qu'il court à ſa perte, & que le bonheur qu'il ſe propoſe, eſt ſon véritable malheur: que les plaiſirs le tromperont par leur inſuffiſance à le contenter; que la fortune le trompera par ſon inconſtance; que le monde le trompera par ſes infidélitez; que ſon propre cœur le trompera par ſon avidité inſatiable. Expoſez-luy l'expérience & les
Eccl. 2. 2. regrets de Salomon: *Riſum reputavi errorem....*
Eccl. 12. 8. *vanitas vanitatum & omnia vanitas.* Tout cela trouvera ſon cœur impénétrable, inébranlable; il ne vous écoutera pas. Mais lorſqu'il ſera réduit

à ſe donner pour conducteur aux plus ſales animaux, à leur dérober le gland réſervé à leur paſture : alors préſentez-vous à luy, demandez luy ce qui ſe paſſe dans ſon cœur : quel aveu vous fera-t-il du dégouſt amer qui le pénétre; & de l'invincible regret de s'eſtre laiſſé tromper!

Faux plaiſirs! Il s'eſtoit flatté qu'ils ſeroient auſſi longs que ſa vie, que tous ſes momens en ſeroient remplis; que jamais aucun chagrin n'en altéreroit la douceur; qu'il avoit des biens pour ſuffire à toutes ſes profuſions : *Diſſipavit ſubſtantiam ſuam, omnia conſummavit.* Tout s'eſt évanoüi cependant, tout s'eſt diſſipé : *Diſſipavit.* En quoy! c'eſt ce qu'il ne ſçait point, ce qu'il n'a jamais mis en compte, à quoy jamais il n'a fait réfléxion : il n'a ſongé qu'au plaiſir, ſans ſonger ce qu'il couſteroit, ni où il le meneroit, ni quelle en ſeroit la ſuite. Il le voit maintenant, & c'eſt ſa déſolation : que non ſeulement la ſubſtance de ſes biens s'eſt envolée en fumée; mais que la ſubſtance de ſon corps a eſté dévorée par les excés; ſa jeuneſſe, ſa ſanté, ſes forces anéanties. Il ſe cherche & ne ſe trouve plus : *Subſtantiam ſuam.* Et comment à ces réfléxions ne ſeroit-il pas dégouſté de ſes plaiſirs! il eſt dégouſté de luy-meſme, il ne ſe peut plus ſouffrir. Jeunes diſſipateurs voilà voſtre vray portrait; reconnoiſſez-y tous vos traits : s'il en manque

Luc. 15. 14.

encore quelqu'un, laiſſez faire à la fortune, à la nature, au monde & à voſtre propre cœur ; bien-toſt ils vous conduiront au repentir.

Il ſe ſouvient, ce prodigue infortuné, qu'au torrent de ſa diſſipation eſt ſurvenu le torrent
Ibid. imprévû de la miſére publique : *Et poſtquam conſummaſſet omnia, facta eſt fames valida in regione.* Sans cela peut-eſtre eut-il pû trouver dans l'abondance générale une maniére de reſſource à l'épuiſement de ſes biens : mais la providence qui gouverne les ſaiſons, a tari la roſée du ciel pour tarir la joye de ſa vie. Une famine répanduë dans tout le païs a non ſeulement oſté aux plus libertins la fureur de la débauche, mais aux plus opulens les moyens de ſubſiſter : luy-meſme s'en eſt reſſenti : *Ipſe cœpit egere.* Il s'eſtoit crû inacceſſible aux accidens de la vie ; il s'en eſt vû ſurpris tout des premiers ; & d'autant plus vivement, qu'ayant mis ſon bonheur à ne jamais manquer de rien, il éprouve qu'il manque de tout. Vous vous imaginez, riches prodigues, eſtre par vos grands biens à couvert des malheurs publics ; vous en ſerez frappez plus ſenſiblement que les pauvres : oüy, vous, qui vivez dans l'abondance & dans les ſuperfluitez : *Ipſe cœpit egere.* Jamais avez-vous ſçû ce que c'eſt que vivre de peu, que modérer vos déſirs & vous borner à vos beſoins ! C'eſt

ce qu'il faut ſçavoir pour ſouſtenir patiemment les rigueurs de l'indigence, & c'eſt ce que vous ignorez. A vous par conſéquent, plûtoſt qu'au peuple tempérant, l'amertume des maux publics & le déſeſpoir de vos profuſions paſſées.

Un autre ſujet de dépit pour le prodigue. Il s'eſt addreſſé dans ſa miſére aux riches du païs où ſes profuſions avoient éclaté. Un des plus notables a paru s'en laiſſer toucher ; peut-eſtre en avoit-il eſté témoin, peut-eſtre meſme complice : *Adhæſit uni civium regionis illius.* Mais tout le ſecours qu'il a tiré de ſa pitié, ç'a eſté d'eſtre envoyé dans ſa ferme, occupé à nourrir & à garder les pourceaux : *Miſit illum in villam ſuam ut paſceret porcos.* N'attendez pas, voluptueux, d'autre traittement du monde, & de ce monde meſme aſſocié à vos plaiſirs. Il vous applaudira tant que dureront les plaiſirs ; que vous en ferez la dépenſe ; & qu'il n'y mettra rien du ſien, que de ſe divertir à vos frais. Mais que le fond vienne à manquer, que la fortune vous réduiſe au beſoin d'implorer le ſecours de pareils amis : vous éprouverez qu'ils n'eſtoient amis que de voſtre proſpérité, de voſtre opulence, de vos excés : qu'au fond ils n'avoient pour vous que du mépris ; & que des cœurs corrompus par la débauche ſont corrompus & inſenſibles à tous les devoirs de la probité, de la

Ibid.

reconnoiſſance, de l'honneur & meſme de l'humanité.

Que n'a point fait ce prodigue pour leur plaire ! c'eſt avec eux & par leurs ſéductions qu'il a conſumé tous ſes biens : il leur a tout ſacrifié. Maintenant qu'il n'a plus rien, trouve-t-il quelqu'un qui luy donne ! On n'ouvre pas meſme les yeux à ſon déplorable eſtat : *Et nemo illi dabat.* Il ne ſouhaitte plus cependant ces viandes délicieuſes, autrefois communes dans ſes repas ; il ne demande que ce qu'on jette aux pourceaux ; & perſonne ne l'écoute : *Et nemo illi dabat.* La vie de ces vils animaux eſt plus précieuſe à leur maiſtre, que celle de ce malheureux. Ce mépris ne ſuffit-il pas pour luy faire haïr la vie ! Non, ſon cœur encore occupé de ce laſche amour de la vie, porte ſes vains déſirs à ces ſales alimens : il ſouhaitte avec ardeur d'en avoir le ventre rempli. *Cupiebat implere ventrem ſuum de ſiliquis :* Encore n'en trouve-t-il point, s'il ne les diſpute avec les beſtes : *Et nemo illi dabat.*

Ce n'eſt pas là ce qu'il s'eſtoit promis ni de ſa naiſſance, ni de ſes biens, ni de la fortune, ni du monde, ni de la fierté de ſon cœur : Tout cela l'a trompé : Toute ſon eſpérance & ſa joye n'ont point eu d'autre fin que ce triſte aviliſſement. Le voilà livré à luy-meſme, à ſon dépit,

à ſes regrets, au dégouſt, à l'horreur de tout ce qu'il avoit aimé. Le monde ne luy eſt plus rien, qu'une vallée de triſteſſe & de larmes, une ſolitude & un déſert.

Qui donc a fait ce changement ! Celuy qui a dit par ſon Prophéte à l'ame égarée & vagabonde : *Ecce ego ſepiam viam tuam ſpinis.* Oſée 2. 6. Je fermeray ton chemin d'épines; je feray ceſſer « ta joye, tes cantiques, tes jours de feſte : je te « livreray comme une foreſt déſerte aux beſtes ſauvages : je te réduiray en tel eſtat, que tu te trouveras dans le déſert, éloignée, oubliée de tout « le monde ; & c'eſt alors que je parleray à ton « cœur : *Ducam in ſolitudinem & loquar ad cor « ejus.*

Parlez, parlez, Seigneur, à ce pécheur ſolitaire, abandonné à ſa douleur, & tel qu'eſtoit le premier homme, aprés qu'il vous eut offenſé. La terre devenuë ſtérile, les épines naiſſantes de tous coſtez ſous ſes pas ; les animaux qui devoient luy eſtre ſoumis ſe révoltant contre luy : Dieu commandant aux Anges vengeurs de luy fermer toute entrée dans le jardin de délices & tout retour au plaiſir. C'eſt un Dieu irrité : dites plûtoſt que c'eſt un pere tendre & miſéricordieux. Geneſ. 3. 22.

O ! ſi le premier homme aprés ſon péché fuſt demeuré tranquille, en poſſeſſion des dou-

ceurs de ſon eſtat naturel : il euſt vécu dans ſon péché, il fuſt mort dans ſon péché. Nous y vivrions, mes Freres, nous y mourrions : ſi Dieu n'envoyoit aprés nous l'Ange vengeur, armé de l'épée de l'affliction, qui nous pourſuit & nous met malgré nous hors de la portée de la joye, hors de la vûë des objets qui nous engageoient au péché. C'eſt dans cet éloignement du monde flatteur & trompeur, que Dieu nous parle, & que nous l'écoutons. Nous ne le fuyons plus alors ; il n'eſt plus obligé de crier aprés nous comme dans le paradis terreſtre : *Adam ubi es !* Où es-tu ! Nous ne cherchons plus, ni de bois pour nous cacher, ni de feüilles pour nous couvrir. La honte que nous concevons de noſtre ingratitude & de noſtre perfidie, bien loin de nous faire fuïr la lumiére, nous force à la déſirer. Nous avoüons noſtre crime & nous retournons à noſtre Dieu : J'iray à mon pere, diſons-nous : *Ibo ad patrem :* Voyons ce ſecond effet de l'adverſité ſur le cœur endurci du pécheur prodigue. Il a perdu le gouſt des eſpérances dn ſiécle ; il reprend auſſi-toſt le gouſt de la confiance en Dieu : *Recedat ſpes ſæculi, & accedet ſpes Dei.*

Aug. in pſal. 93. n. 27.

II. Le premier ſentiment qui luy vient aprés celuy de ſa miſére, eſt de comparer ſa miſére avec le bonheur des gens de bien : *Quanti mer-*

Luc. 15. 17.

cenarii in domo patris mei abundant panibus ! Combien de mercenaires, dit-il, regorgent de « pain dans la maiſon de mon pere ! «

En effet, mes chers Auditeurs, combien de ſimples Chreſtiens reſſentent l'avant-gouſt de la joye des bienheureux, par le calme délicieux de leur conſcience, & par la conſolation que Dieu meſle à leurs travaux ! Ces gens-là ſont ſans faſte, il eſt vray, ſans ambition, ſans intrigue, ſans fracas, ſans plaiſirs tels que les voſtres : & c'eſt ce qui fait leur bonheur, ce qui les rend les objets de voſtre envie : quand vous contemplez avec réfléxion la tranquillité de leur eſtat, & les combats continuels où le monde & vos paſſions vous engagent : *Quanti mercenarii abundant panibus !* Combien de ſerviteurs de Dieu gouſtent les douceurs de ce pain là, tandis que la faim dévore les gens du monde.

Il ne fallut que cette réfléxion pour attirer à Dieu ces deux officiers de la cour de l'Empereur, dont Saint Auguſtin nous décrit la converſion. Tandis que l'Empereur ſe délaſſoit aux ſpectacles des jeux du Cirque : ces deux jeunes gens peu curieux de ces ſortes de vanitez, promenoient aux environs leur indifférence, où le hazard les portoit. Un livre de la vie de Saint Antoine eſtant tombé ſous leurs mains, ils s'en firent d'abord un amuſement ; mais in-

ſenſiblement s'attachant à la lecture, ils furent ſi frappez de l'admiration de ſes vertus, qu'ils » s'écriérent l'un à l'autre : Que faiſons-nous donc ! » à quoy paſſons-nous la vie ! que pouvons-nous » eſpérer de plus avantageux pour nous, que la fa- » veur de l'Empereur ! par combien de périls, pour » parvenir encore à d'autres plus grands périls ! » Et combien durera cette périlleuſe fortune ! Ce- pendant je puis en un moment faire ma fortune
Confeſſ. l. 8. c. 6. éternelle, & me rendre ami de Dieu : *Amicus autem Dei ſi voluero, ecce nunc fio.* Ç'en fut aſſez pour les arracher dans l'inſtant à tous les engagemens du monde & les attacher à Dieu.

Ne dites pas que ces tranſports n'ébranlent que les ames foibles ; ils furent aſſez puiſſans pour forcer la grande ame & les grandes paſ- ſions du meſme Saint Auguſtin. Le récit de cette converſion que luy fit un de ſes amis, mit le comble à toutes les autres graces, que Dieu avoit employées juſqu'alors pour le toucher. » Quoy, s'écria-t-il, les ſimples, les ignorans ont » aſſez de réſolution pour s'élever de terre & ra- » vir le ciel : nous miſérables, avec tout noſtre » eſprit, nous nous veautrons ſans cœur & ſans » honneur dans la chair & dans le ſang : *Et nos ſine corde volutamur in carne & ſanguine.* C'eſt luy, c'eſt Saint Auguſtin qui rend ce témoi- gnage au mouvement qui ſe fit alors dans ſon cœur.

cœur. Je m'écriois, dit-il, O ! combien de « temps, combien de fois diray-je encore, de- « main, demain, & toûjours demain ! *Quandiu* « *cras & cras !* Pourquoy le moment préſent « n'eſt-il pas le dernier de ma honte & de ma « miſére ! *Quare non hac horâ finis turpitudinis* « *meæ.* Ses yeux auſſi-toſt fondirent en larmes, & l'agitation de ſon cœur ne ceſſa point, qu'il ne ſe fût rendu à Dieu. *Ibid. c. 7.*

Que le voſtre ne ſe rend-il, pécheur obſtiné qui m'écoutez ! vous avez honte de plier ſous vos remords à l'exemple du prodigue : aurez-vous honte de vous rendre à l'exemple de ces courtiſans, à l'exemple d'Auguſtin ! Ces modéles ſont-ils trop bas, ou trop élevez pour vous ! S'ils ſont trop élevez, ayez aſſez de cœur pour aſpirer à leur gloire : s'ils ſont trop bas, rougiſſez d'avoir le cœur plus bas qu'eux, & de ne pouvoir vous réſoudre à faire au moins ce qu'ils ont fait : *An pudet ſequi, & non pudet nec ſaltem ſequi ?* *Ibid.*

Suivons-les donc & faiſons le dernier pas. Courons rechercher noſtre pere : *Ibo ad patrem.* Il nous recherche depuis long-temps : tous les maux dont il nous afflige au dehors, qu'il fait naiſtre au dedans de nous, ſont, comme je vous l'ay fait voir, & comme nous l'éprouvons, autant de recherches redoublées de

ſa providence & de ſon amour. Ne le fuïons plus : car où fuïr ! en quelque endroit que nous fuyions, il y eſt avant nous & malgré nous. Quand meſme il n'y ſeroit pas, nous l'y portons avec nous. Il eſt en nous ; nous ne pouvons le fuïr, non plus que nous fuïr nous-meſmes : & comment nous fuïrons-nous ?

Aug. in pſ. 78. 8. *Te-ipſum quo fugies ! quocumque fugeris, ibi eſt.* Le ſeul moyen de le fuïr, c'eſt de fuïr à luy : de ſa colére à ſa clémence ; de Dieu irrité à Dieu appaiſé : *Vis fugere ab ipſo ! fuge ad ipſum : à Deo irato ad Deum placatum.* Fuïons-donc à luy : c'eſt-à-dire, courons à luy : *Ibo ad patrem.*

Si nous ſommes retenus par le ſouvenir de nos énormes péchez, avons-nous oublié qu'il eſt noſtre pere ! il ne l'oublie pas luy-meſme ; il ne l'oubliera jamais, que nous n'ayons ceſſé de nous avouër ſes enfans. Reconnoiſſez-vous pour ſon enfant ; prodigue, il eſt vray, dénaturé ; mais cependant ſon enfant : ne craignez point alors qu'il vous déſavouë. Il vous a frappé, mais il eſt pere & vous frappoit en pere, pour vous faire revenir à luy : *Flagellavit, ſed pater eſt.* Pleurez, mais ſous les yeux d'un pere, avec la confiance & l'humilité d'un fils : *Fili, ſi ploras, ſub patre plora.* Que vos pleurs ne ſoient point des pleurs de dépit, comme d'un

Aug in pſal. 102. 13.

criminel ſoumis par force à ſon juge ; ni des pleurs d'arrogance & d'orgueïl, comme d'un rebelle abbattu aux pieds de ſon Souverain : *Noli cum indignatione, cum typho ſuperbiæ :* Que vos pleurs ſoient des expreſſions de la tendreſſe & de la ſincérité de voſtre repentir.

Mais en vous avoüant pour ſon enfant : reconnoiſſez en meſme temps la gratuité de la grace qu'il vous fait en vous remettant dans vos droits. Un tel effort de bonté n'eſt point dû à voſtre mérite, à vos pleurs ni à vos déſirs. En tout ſens vous eſtes indigne & du rang & du nom de fils. *Jam non ſum dignus vocari filius tuus.* Si peut-eſtre autrefois vous en aviez paru digne au temps de voſtre premiére innocence & de voſtre fidélité ; maintenant ayant abuſé de ces dons ſi précieux par voſtre infidélité volontaire & obſtinée ; maintenant, *Jam non ſum dignus* ; vous n'avez plus rien dans cet eſtat qui vous puiſſe attirer la clémence de voſtre pere, que l'excés de voſtre miſére & celuy de ſa bonté. *Luc. 15. 19.*

Criez-luy donc avec le prodigue pénitent : *Peccavi :* j'ay péché, mon pere, & c'eſt tout ce que je puis. J'ay pû m'éloigner de vous ; je ne puis m'en rapprocher ſans vous. J'ay péché contre le ciel, à la lumiére du ſoleil, au ſcandale public de toute la terre, ſans rougir, ſans chercher les ténébres ni le ſecret : *Peccavi in*

cælum : mais j'ay péché contre vous : *In cælum & coram te.* Quand le ciel & la terre auroient célé mon péché, l'auroient excuſé, l'auroient vanté : je ſuis indigne de pardon pour avoir péché contre vous. Euſſay-je attiré ſur moy l'applaudiſſement du monde entier ; je vous ay déplû : c'eſt aſſez pour eſtre indigne de vivre ; & la terre & le ciel ne me doivent plus ſouffrir : *Jam non ſum dignus vocari filius tuus.*

Ce bon pere n'attendra pas ces éclats de repentir pour ſe rapprocher de vous : il vous prévient ; c'eſt luy qui vous les inſpire & qui les produit dans voſtre cœur : *Cum adhuc longè eſſet.* Le prodigue eſtoit encore bien loin, que déja les yeux de ſon pere eſtoient arreſtez ſur luy. *Vidit illum pater :* ſes entrailles eſtoient émûës ; ſa miſéricorde alloit au-devant de luy : *Miſericordiâ motus.* Il ne voyoit dans ce pécheur qu'un ſpectre défiguré, languiſſant & décharné ; tous effets de ſes débauches. Au travers de tant de miſéres il découvroit encore les traits de ſon fils : *Vidit illum pater miſericordiâ motus.* Loin d'eſtre rebuté d'un objet ſi odieux, il court ſe jetter à ſon col & l'accable de baiſers : *Accurrens cecidit ſuper collum ejus & oſculatus eſt.* A peine ouvre-t-il l'oreille aux expreſſions du repentir : il appelle ſes ſerviteurs ; il les invite à partager ſa joye ; il fait apporter

des habits, un anneau, ſes autres parures ; toute la maiſon retentit des cris d'allegreſſe & du bruit de ſon retour. Mon fils eſtoit perdu, dit le pere ; je l'ay retrouvé : il eſtoit mort, je le vois reſſuſcité : *Mortuus erat & revixit.*

O pere de miſéricorde ! eſt-ce là le traittement dont vous régalez un ingrat, qui vous a déshonoré ! Que feriez-vous de plus ! mais qu'avez-vous fait de pareil, pour un fils aiſné, complaiſant & ſouple à vos volontez ! Laiſſons, laiſſons murmurer le fils aiſné de cet excés d'indulgence & de libéralité. Nous, pécheurs, gouſtons la douceur d'un exemple ſi touchant : il eſt pour nous ; il n'eſt meſme que pour nous. Dieu a tant d'autres moyens de faire gouſter aux gens de bien les fruits de leur innocence : tant de graces particuliéres les diſtinguent du commun. Mais nous qui avons le malheur d'avoir diſſipé ſes premiers dons, de nous eſtre mis en péril d'eſtre exclus de ſon héritage : ouvrons, mes Freres, ouvrons nos cœurs aux effuſions imprévûës de ſa clemence & de ſa bonté. Ce devroit eſtre une honte pour luy de nous recevoir en grace, aprés nos ingratitudes & nos infidélitez : mais doit-ce en eſtre une pour nous de recourir au pardon qu'il s'empreſſe de nous offrir ! oſerons-nous différer de nous jetter à ſes pieds, lorſqu'il nous tend les bras pour nous relever,

nous embraſſer avec tendreſſe, & nous donner le baiſer de réconciliation !

Mettons-nous, mes chers Freres ; à la place de ce prodigue accablé des careſſes de ſon pere, à ſa table, à ſon coſté, dans ſon ſein. Que pouvoit-il alors penſer des deux différens eſtats par où il avoit paſſé ! Lequel luy paroiſſoit plus favorable & plus heureux ? ou celuy du libertinage & de la folle profuſion, qui l'avoit conduit à la ſervitude & à la mendicité ; ou celuy de la mendicité, qui l'avoit rappellé aux honneurs de ſa premiére fortune ! Dequoy ſe repentoit-il avec plus de honte & de douleur ; ou de ſes feſtins, ou de ſa faim ; ou d'avoir hanté des libertins, ou d'avoir gardé les beſtes ?

Adorons donc avec luy la providence de Dieu qui fait rentrer les pécheurs dans leur devoir par de ſalutaires afflictions ; qui ſont plûtoſt des artifices de ſon amour, que des traits de ſa colére.

Sara. Recevons cette leçon d'une fidelle Iſraëlite & ne l'oublions jamais : Que quiconque adore un Dieu, doit tenir pour aſſeuré, que quand il nous chaſtie pendant la vie, c'eſt qu'il nous ouvre alors le ſein de ſa miſéricorde : il ne tient qu'à nous d'y entrer : *Hoc pro certo habet : omnis qui te colit : quod ſi in correptione fuerit, ad miſericordiam venire licebit.* Parce qu'enfin Dieu ne prend point plaiſir à nous perdre : il

Tob. c. 3. v. 21.

fait tout pour nous ſauver : *Non enim delectaris in perditionibus noſtris.* Pécheurs, tels que nous le ſommes, & affligez comme nous le ſommes, entrons dans ce deſſein de Dieu. La proſpérité nous a fait pécheurs, il n'y a que l'adverſité qui nous puiſſe rendre ſeurement fideles. Ainſi ſoit-il. Au nom du Pere, du Fils & du Saint Eſprit.

PREMIER SERMON POUR LE TROISIEME DIMANCHE DE CARESME.

Sur l'impureté.

Erat Jeſus ejiciens dæmonium, & illud erat mutum.

Jeſus chaſſoit un démon, & ce démon étoit muet. En Saint Luc chap. 11.

SIRE. Ce que nous ſentons tous les jours par noſtre propre expérience, dans les divers combats de la grace & du démon pour s'emparer de noſtre cœur, nous eſt expoſé dans cet Evangile, où le démon nous eſt répréſenté ſous trois différentes idées & ſous trois noms différens. D'abord c'eſt un démon muet, & comme dit Saint Matthieu, un démon aveugle

Matth. 12. 22.

& muet, qui taſche de nous corrompre, en nous rendant aveugles & muets comme luy. Enſuite c'eſt un démon fort & armé, qui s'eſtablit chez nous comme dans ſa propre maiſon, qui en garde avec ſoin les avenuës; & qui n'en peut eſtre chaſſé que par un plus puiſſant vainqueur. Enfin lorſqu'il en eſt chaſſé, c'eſt un démon opiniaſtre, qui ne ſe rebute point, qui revient avec une ſuite plus terrible; & qui n'eſt point content, qu'il ne nous ait réduits à un nouvel eſclavage, encore plus funeſte que le premier. Or quoyqu'en tout péché nous faſſions cette rude épreuve, c'eſt principalement dans l'impureté: péché qui ramaſſe en luy ſeul la malignité de tous les autres: péché ſi honteux, que la licence de le commettre, n'oſte point la honte d'en parler; & cependant ſi autoriſé, que la honte d'en parler n'arreſte point la licence de le commettre. On veut meſme fermer là-deſſus la bouche aux prédicateurs; & les obliger par prudence à s'interdire un diſcours, que l'on juge ſouvent dangereux, & preſque toûjours inutile. Car, ſi l'on parle à des ames innocentes; on riſque de bleſſer la délicateſſe de leur pudeur. Si l'on parle à des ames repentantes, on riſque de réveiller quelque étincelle de leurs feux. Si l'on parle à des ames replongées dans le déſordre; à quoy ſervent les

remontrances à des eſclaves vendus au péché! Selon ces maximes, Meſſieurs, il falloit donc auſſi impoſer ſilence aux Apoſtres : ils ne pouvoient parler qu'à ces trois ſortes d'auditeurs. Ils leur parloient cependant ſans appréhender le ſcandale. Imitez, Chreſtiens Auditeurs, la patience & la docilité de ces anciens & vrays fidelles : écoutez-moy ſans murmurer. Je taſcheray d'imiter le zéle & la diſcrétion des Apoſtres, & d'inſtruire ſans offenſer.

Pour rendre cette homélie édifiante à tout le monde, je conſidére l'homme impur en trois eſtats, par rapport aux trois démons dont il eſt parlé dans l'Evangile. Le premier eſt le démon aveugle & muet : c'eſt l'eſtat de la ſéduction. Le ſecond eſt le démon fort & armé, chaſſé de ſa place : c'eſt l'eſtat de la converſion. Le troiſiéme eſt le démon opiniaſtre, rentrant dans ſa place avec ſept autres démons : c'eſt l'eſtat de la rechûte. Trois parties de ce diſcours. Dans l'eſtat de la ſéduction je vous feray voir les piéges où l'ame innocente eſt expoſée. Dans l'eſtat de la converſion je vous feray voir les devoirs où l'ame pénitente eſt obligée. Dans l'eſtat de la rechûte, je vous feray voir les malheurs où l'ame ingrate & endurcie eſt livrée. Demandons l'eſprit de pureté par l'interceſſion de la Mere de pureté. *Ave Maria.*

I. PARTIE.

CE poſſedé que l'on préſente à Jeſus-Chriſt eſtoit muet. Et ſelon le récit que fait Saint Matthieu du meſme miracle, il eſtoit aveugle & muet. C'eſt-à-dire que le démon faiſoit ſur le corps de ce poſſedé ces deux funeſtes impreſſions : il lioit ſes yeux & ſa langue ; il le rendoit aveugle & muet. Ce ſont auſſi ſes deux premiers artifices pour s'introduire dans un cœur encore tendre à la vertu. Souvenez-vous-en bien, pécheur. Retracez-vous ce temps heureux de voſtre premiére jeuneſſe : où les lumiéres de la raiſon, de l'éducation & de la religion unies enſemble, vous rendoient ſi ſenſible à la gloire de la pudeur. Qu'a fait le démon ! Ce que fait, dit Saint Jean Chryſoſtome, un voleur attentif à faire ſon vol ſeurement. Il commence d'abord par eſteindre la lumiére. Elle s'eſt donc eſteinte inſenſiblement chez vous. Pour devenir impur, vous eſtes devenu aveugle, & en meſme temps muet. Aveugle pour ne point voir le malheur de voſtre eſtat. Muet pour le cacher aux autres & pour vous oſter par le ſilence tous les moyens de guérir. *Cæcus & mutus.*

Matth. 12 22.

Homil. 11. in 1. ad Corinth.

Aveugle & muet d'abord, ſur le nom meſme & la nature de la paſſion. Attaché que l'on eſt

encore au reſpect de la vertu, on ne veut point d'abord appliquer l'idée que l'on s'eſt formée du crime, au mouvement que l'on ſent naiſtre en ſon cœur. On luy donne les noms les plus doux & les plus honneſtes. On veut que ce ſoit eſtime, inclination, reconnoiſſance, empreſſement d'entrer dans les compagnies; une ſympathie involontaire, une juſte curioſité d'apprendre à vivre & à parler; tout au plus un déſir de plaire indifférent & innocent. La fille de Jacob
Gen. 34. 1. n'avoit pas d'autres penſées. Entrant dans un pays nouveau, quoy de plus naturel que de s'y ménager des connoiſſances! Elle en voulut chercher parmi les jeunes filles du pays où ſon pere venoit s'eſtablir: elle n'en trouva que de trop funeſtes. *Egreſſa eſt ut videret mulieres regionis.* David n'avoit peut-eſtre pas de deſſeins plus criminels. Surpris par un hazard imprévû de la beauté de Bethſabée, quel mal faiſoit-il
2. Reg. 11. 3. d'envoyer ſçavoir qui elle eſtoit! *Miſit Rex & requiſivit quæ eſſet mulier.* C'eſtoit cependant ce premier pas, cette honneſteté apparente, cette curioſité frivole, qu'il falloit d'abord arreſter. Ce n'eſt encore qu'une étincelle: mais cette étincelle allume un feu que l'on ne peut plus ignorer ni ſe cacher à ſoy-meſme. Qu'arrive-t-il alors!

On devient aveugle & muet ſur la laideur

de ſa paſſion. On n'y trouve plus la difformité que l'on s'eſtoit figurée. On prétend que ce n'eſt qu'un amuſement, une marque meſme de mérite ; le caractére d'un beau naturel, tendre, ſenſible & capable d'attachement ; un art propre à former l'eſprit ; un uſage enfin eſtabli dans le grand monde, où l'on paſſeroit ſans cela pour ſtupide & pour indolent. On ſe confirme dans ces ſentimens par l'autorité des exemples. Par tout où l'on porte les yeux, on voit regner cette paſſion : les uns y mettre leur bonheur, les autres s'en faire un ſujet de vanité, les autres y chercher leur fortune & la préférer meſme à leur fortune. On la voit dominer dans tous les âges & dans toutes les conditions : que la jeuneſſe y eſt plongée, & que la vieilleſſe n'en guérit pas ; que l'oiſiveté la réveille, & que les emplois n'en deſtournent pas ; que la proſpérité la fomente, & que l'adverſité ne l'eſteint pas : que c'eſt enfin le mal commun dont tous les malades font leur joye ; & dont le péril n'eſt connu que de ceux qui en ſont exempts. De cet aveuglement on tombe auſſi-toſt dans un autre.

On devient aveugle & muet ſur les engagemens de la paſſion. Ne croit-on pas qu'il ſera toûjours aiſé d'y mettre des bornes & de la réprimer quand on voudra ! Sçachez cependant que dés qu'un cœur eſt capable de paſſion, il

n'y a nul excés dont il ne devienne capable. A cela vous ſentez reclamer voſtre pudeur, voſtre éducation, voſtre naiſſance ; & quel eſt le rang qui vous mette à couvert de ce péril ! Ne ſont-ce pas de tout temps les plus Grands & les plus riches qui ont porté leurs paſſions aux plus grands excés ! Le peuple eſt timide & groſſier dans ſes plaiſirs. Les Grands y ont mis le rafinement, l'énormité, l'extravagance, la folie, & ſouvent meſme la fureur. Ils y ſont invitez par l'oiſiveté, par l'abondance, & ſur tout par l'impunité. Vous qui vous ſentez occupé d'une paſſion, qui eſt maintenant l'unique & peut-eſtre la premiére ; vous prétendez la conduire & l'entretenir ſans ſcandale, avec l'honneur & la bonne foy d'un commerce régulier. Perſuadez-vous que pour paſſer de cette modération prétenduë aux ſcandales les plus affreux, il ne vous faut que l'occaſion. C'eſt l'occaſion qui enhardit la paſſion, qui luy oſte le maſque & le frein, qui la rend emportée & inſolente. A combien de gens la facilité de pécher a-t-elle fait trouver dans leur cœur des ſources de corruption & de malice inconnuës ! A combien de gens le hazard des compagnies a-t-il extorqué malgré eux des complaiſances dignes d'horreur ! Ce qui vous diſtingue maintenant de ces pécheurs ſcandaleux, c'eſt que vous n'avez pas encore

trouvé les facilitez qu'ils ont trouvées ; mais s'il vous arrive d'en trouver : c'eſt que le hazard les a fait tomber dans des compagnies peſtilentes ; mais s'il vous arrive d'y tomber ! Ce n'eſt donc que par l'occaſion que vous eſtes différens ; vous eſtes pareils par le cœur : & ſi vous vous eſtimez plus ſeur de voſtre vertu, c'eſt que vous eſtes aveugle.

Aveugle & muet encore plus ſur les chagrins & les embarras de la paſſion. Vous vous la promettez toûjours heureuſe & tranquille, & ſans dégouſt, & ſans regret, & ſans crainte, & ſans ennemis. Mais un plus grand maiſtre que vous a fait des loix qui renverſent vos méſures : *Juſtifti, Domine, & ſic eſt.* Vous l'avez ordonné, « *Aug. confeſſ. l. 2. 19.* « Seigneur, & nous éprouvons bien qu'il eſt « ainſi : Que toute affection déſordonnée eſt à « elle-meſme ſon tourment : *Ut ſua ſibi pœna ſit* « *omnis inordinatus animus.* Et c'eſt cette amertume attachée à la volupté qui rend le voluptueux inſatiable ; qui le fait courir d'excés en excés à la recherche de ce repos dont il s'eſt formé l'idée, & qu'il ne trouve nulle part. C'eſt ce qui luy rend de jour en jour les plaiſirs plus inſipides, qui fait dégénérer ſon enjouëment en chagrin, qui du plus heureux naturel fait l'humeur la plus faſcheuſe. A l'âge de quinze ans c'eſtoit les délices du monde : on en eſpéroit

tout pour ſa famille & pour l'Eſtat. Dix ans aprés, ce n'eſt plus rien qu'un vil eſclave de ſes paſſions & des paſſions d'autruy. Plus rien de ce beau feu, de ces nobles ſentimens, de cette honneſte complaiſance, que la droite raiſon ſembloit devoir ſouſtenir. Le caprice, l'emportement, le mépris de l'autorité, l'indocilité, la brutalité, l'averſion de ce qu'on a le plus aimé, l'averſion de ſon eſtat, l'ennuy meſme de la vie; un changement continuel de deſſeins, d'amis, de plaiſirs; nul ordre dans les affaires, nul ſoin de la réputation, nul ménagement pour perſonne. On voit cela tous les jours dans les perſonnes les plus illuſtres: & ſans y trouver de reméde, on le déplore tous les jours. Eſt-ce l'orgueïl de la naiſſance, ou l'inſolence des richeſſes, ou la mauvaiſe éducation qui fait ce renverſement! Non, ce funeſte amas de qualitez odieuſes eſt l'ouvrage de l'impureté, toûjours mécontente d'elle-meſme, & mécontente de ſes plaiſirs, & mécontente de tout le monde: inſupportable à tout le monde, & à elle-meſme enfin. *Juſſiſti, Domine, & ſic eſt.*

Dernier aveuglement enfin ſur les ſuites, les conſéquences & les chaſtimens de ce péché. Quelles ſuites pour les mœurs! A combien d'autres déſordres ce déſordre conduit-il! Ne peut-on pas dire avec raiſon que c'eſt par ce premier

premier crime que l'on ceſſe d'eſtre innocent ? Quelles ſuites pour la ſanté ! la pluſpart des maladies habituelles, héréditaires & populaires ont leur ſource dans ce péché. Il haſte aux jeunes gens la caducité de la vieilleſſe : il fait paſſer à la poſtérité l'infirmité des parens : il eſtend la corruption d'un ſeul homme dans tout un peuple. Quelles ſuites pour l'honneur ! Un ſéxe tout entier n'a preſque point d'autre ennemi de ſa gloire. Quelque défaut qu'ait une femme, elle a toûjours dans ſa pudicité dequoy ſouſtenir ſa fierté : mais de quelque autre vertu qu'elle ſe vante, elle porte avec ce ſeul défaut ſa confuſion ſur le front. Quelles ſuites pour la fortune ! Eſt-il rien plus commun, que de devenir par la débauche incapable ou indigne des emplois ; que de ſe rendre odieux à ceux qui en ſont les maiſtres ; que de ſe ravir à ſoy-meſme les moyens de les ſouſtenir ! Quelles ſuites pour l'intereſt des familles & des Eſtats ! les plus hautes maiſons déracinées, le plus noble ſang corrompu, les plus grandes richeſſes diſſipées ; les troſnes renverſez, les royaumes déſolez ; les amis ſe trahir, les parens s'entre-déchirer ; les empoiſonnemens tournez en jeu, les profanations en art, les aſſaſſinats en ſpectacles. Quelles ſuites pour la conſcience ! C'eſt là que le démon muet redouble tous ſes efforts, pour vous en-

gager à cacher voſtre péché, non ſeulement aux yeux des hommes, mais s'il eſtoit poſſible, aux yeux de Dieu. De-là le déguiſement, la mauvaiſe foy, le ſilence, le menſonge dans la confeſſion. De-là l'abus des ſacremens, le ſacrilége, l'hypocriſie. Et comment ſouſtenir l'horreur ſeule de ce récit ! Comment donc ſouſtenir l'horreur de ce qui en fait la matiére ! On prend le droit chemin qui conduit à tous ces malheurs, dés que l'on laiſſe entrer cette paſſion dans ſon ame.

Un eſtrange enſorcellement, Meſſieurs. L'exemple peut tout pour nous enhardir à ce crime : & l'exemple ne peut rien pour nous y intimider. Tout le monde s'y laiſſe aller, toutes les conditions en ſont infectées : c'eſt aſſez pour vous y engager. Mais tout le monde en ſouffre ; tout le monde y eſt malheureux ; tout le monde en déteſte la malice, en reſſent les cruels effets : ce n'eſt rien pour vous le rendre terrible & pour vous en deſtourner. Chacun ſe fait, à travers cet amas d'horreurs & de funeſtes avantures, dont tous les ſiécles ſont témoins, un chemin pour ſoy tout uni, des ſuccés tout nouveaux, une fin toute favorable, un ſort tout particulier. Trois jours aprés il trouvera ſon écueïl ; & n'ayant pas voulu ſe régler ni ſe corriger ſur les exemples d'autruy, il ſervira luy-meſme d'exemple aux autres.

Chers Auditeurs, lorſque David ſentoit naiſtre en ſon cœur ſon premier feu pour Bethſabée, ſi le prophéte Nathan, qui ne parut qu'aprés l'éclat ſanglant de la paſſion déclarée, ſe fuſt préſenté à ſes yeux dans le premier moment de la paſſion; qu'il luy en euſt découvert les funeſtes ſuites, les degrez & les chaſtimens; qu'il luy euſt dit ce qu'il luy dit aprés: *Non recedet gladius de domo tua.* Pour cela, « 2. Reg. 12. 10.
pour la honte & le ſang que vous allez répan- «
dre dans la maiſon de l'innocent, le glaive & la «
confuſion ne ſortira point de la voſtre. Je vous «
ſuſciteray voſtre malheur dans voſtre propre «
maiſon. Vous m'offenſerez en ſecret; moy je «
me vengeray aux yeux de toute la terre, à la «
face du ſoleil. *Tu feciſti abſconditè, ego faciam in conſpectu omnis Iſraël, & in conſpectu ſolis.* Si le prophéte en meſme temps luy euſt ouvert les portes de l'avenir, luy euſt fait voir l'enchaiſnement des malheurs de ſa famille; ſes propres enfans ſe diffamer par l'inceſte & l'aſſaſſinat; Abſalon ſon fils ſoulevant ſon royaume contre luy; luy-meſme fuyant, abandonner ſon troſne & ſes tréſors en proye à ſon ennemi; ſa vie attachée au ſuccés d'une derniére bataille. A cette vûë, Meſſieurs, à ces triſtes prédictions, qu'eut penſé David, qu'eut-il dit! Il ſentoit naiſtre en ſon cœur quelque inclination pour Bethſabée.

Mais il ſentoit dans ce meſme cœur un zéle ardent pour la loy de ſon Dieu, ſa religion toûjours vive & toûjours ſincére, une ferme réſolution de ne manquer jamais de fidélité. David n'eut-il pas répondu de la bonne foy de ſon cœur ! ne ſe fut-il pas crû à l'épreuve de ces foibleſſes, incapable de ces fureurs ! Et voyant ſes enfans dans une parfaite union, ſes ſujets ſoumis & contens, ſon troſne cimenté par tant de victoires; n'eut-il pas mépriſé le prophéte & ſes viſions ! Tout cela fut vray cependant. Tous ces triſtes événemens ſe dévelopérent l'un de l'autre. David tout fidelle qu'il eſtoit, ſe vit enfin ſcandaleux & ſanguinaire, & malheureux, & mépriſé, & détroſné. Tout cela, parce qu'au milieu de tant de vertus héroïques, il ſe trouva dans ſon cœur une étincelle d'impureté.

Vous ames foibles & ſéduites; ames Chreſtiennes cependant; qui vous laiſſez aveugler par ce dangereux démon; n'attendez pas des prophétes du ciel, pour vous découvrir les ſuites de voſtre foibleſſe. Portez les yeux par toute la terre, & dans toutes les cours, & dans toutes les conditions; vous n'y trouverez que trop de prophétes, qui vous prédiront par ce qui eſt arrivé, ce qui vous doit arriver: *Hæc dicit Dominus.* Voilà ce qu'a dit le Seigneur. C'eſt le

cri des anciens prophétes, & ce que vous crieront ceux-cy. Il vous l'a dit dans les ſaints livres; Que ceux qui déshonorent ſon temple, « c'eſt-à-dire leur propre corps, ſeront eux-meſmes déshonorez. Que la pourriture & les vers « dévoreront l'impudique encore vivant. Que la « convoitiſe eſt inſatiable & conduit aux derniers « excés. Il vous l'a dit par ſes prophétes, & vous « ne l'écoutiez pas. Il vous le dit par les pécheurs; par les perſonnes de voſtre âge, & de voſtre connoiſſance, & de voſtre rang, & peut-eſtre de voſtre ſang. Ne les en croirez-vous pas! Cette fortune renverſée par le mauvais ſuccés d'une intrigue d'impureté: *Hæc dicit Dominus*; Voilà ce qu'a dit le Seigneur. Ces richeſſes amaſſées avec tant de peine, & diſſipées avec tant de facilité, par les profuſions inſenſées d'un jeune voluptueux : *Hæc dicit Dominus;* Voilà, ce qu'a dit le Seigneur. Ce cours de floriſſantes années, abregé par l'intempérance & par la lubricité : *Hæc dicit Dominus.* Voilà ce qu'a dit le Seigneur. Ce mépris répandu ſur tant de familles, autrefois illuſtres & dans l'éclat; maintenant odieuſes & flétries des taches de la volupté : *Hæc dicit Dominus;* Voilà ce qu'a dit le Seigneur. Tant de mérite enſeveli dans l'oubli, tant de ſervices dégradez par le ſcandale de la débauche : *Hæc dicit Dominus ;* Voilà ce

« *1. Cor. 3. 17.*
Eccli. 19 3.
« *Prov. 30. 15.*

qu'a dit le Seigneur, les oracles qu'il a portez, les menaces qu'il a lancées. Eſt-ce contre eux, & non pas contre vous, qui prenez le meſme chemin; qui avez le meſme cœur, formé de la meſme bouë & brûlant du meſme feu! C'eſt contre tous & contre vous: *Diſpereant omnes, qui fornicantur abs te.* Pſal. 72. 27.

Vous voyez, dites-vous, des voluptueux dans l'éclat & dans la proſpérité. Comptez-les, mon cher Frere, & comparez leur nombre avec celuy des voluptueux miſérables. Que ſçavez-vous ce que Dieu garde à ces pécheurs tolérez! Que gardoit-il à tant d'autres, qui aprés une longue tolérance, ont enfin trouvé le moment de leur malheur. Vous n'en croyez pas ſa parole: Ah! croyez-en du moins l'expérience & la renommée, vos oreilles & vos yeux. N'en croyez pas ce démon aveugle & muet, qui vous trompe & qui vous perd. Vous avez veu quels ſont ſes piéges: évitez-les avec ſoin. Que ſi voſtre fragilité vous y a déja fait tomber; ſortez-en ſans retardement; arrachez-vous des fers du démon fort & armé; reportez voſtre cœur à Dieu par une converſion ſincére: & dans ce nouvel eſtat apprenez quels ſont vos devoirs. Les voicy dans ce ſecond poinct.

II. PARTIE.

LA guériſon de cet homme aveugle & muet fut pour tout le peuple un ſujet d'admiration ; *Admiratæ ſunt turbæ.* La converſion du voluptueux n'en eſt pas un moindre ſujet pour tous les fidelles. Vous voulez, dit Noſtre Seigneur aux Juifs, que je vous faſſe voir quelque prodige dans l'air ; vous eſtes las d'en voir ſur la terre : *Signum de cœlo quærebant.* Vous prétendez que c'eſt par Béelſébuth que je chaſſe les démons, que je ſuis avec luy d'intelligence : *In Beelſebuth principe dæmoniorum ejicit dæmonia.* Mais ſi je ſuis d'intelligence avec luy, comment ſe peut-il que je le chaſſe de ſon royaume, & que je renverſe ſon pouvoir ! Un royaume diviſé ne ſe ruine-t-il pas luy-meſme ! *Omne regnum in ſe diviſum deſolabitur.* C'eſt ainſi que Jeſus-Chriſt prouvoit aux Juifs la vérité de ſa miſſion Divine, par ſon oppoſition avec les démons. Ne cherchons point, Meſſieurs, d'autres miracles pour confirmer la ſainteté de noſtre religion. Ce ſeul zéle qu'elle a de combattre l'impureté, le plus puiſſant appui du royaume du démon ; ce pouvoir qu'elle a de réduire un cœur paſſionné à la néceſſité volontaire, de renoncer à ce qu'il a de plus doux, d'étouffer la paſſion qui luy eſtoit la plus chére, de

Luc. 11. 15. &c.

s'avoüer criminel aux yeux de toute la terre, aux yeux meſmes qui l'avoient charmé ; cette victoire ſur un cœur, ſur qui ſouvent toutes les loix & toutes les puiſſances n'ont nulle force, eſt le miracle de la religion.

Ce démon ennemi, déja fort & puiſſant par luy-meſme, eſt en vain armé de tous les ſecours que luy peuvent donner l'opulence, la jeuneſſe & la beauté : *Fortis armatus.* En vain s'applique-t-il à fermer toutes les avenuës de l'ame à tout ce qui pourroit la remettre en liberté : *Cuſtodit atrium ſuum.* En vain la tient-il ſous ſa loy par une eſpéce de poſſeſſion, dans un aſſoupiſſement mortel, qui luy tient lieu de paix & luy fait aimer ſa ſervitude : *In pace ſunt cuncta quæ poſſidet.* Dieu malgré tout cela ſçait prendre ſon temps, ſon moment ; entre ſubitement dans ce cœur ; s'en rend le maiſtre, & en chaſſe le tyran : *Si fortior ſuperveniens vicerit eum.* Voilà, chers Auditeurs, le triomphe de la grace, & ce qui s'eſt paſſé chez vous, quand vous vous eſtes convertis. Maintenant pour vous ſouſtenir dans cet eſtat ſi heureux, que faut-il ! quels ſont vos devoirs ! en voicy trois articles dans l'Evangile. Le premier, c'eſt d'oſter toutes les armes à l'ennemi : *Univerſa arma ejus auferet.* Le ſecond, c'eſt de diſtribuer les dépoüilles de l'ennemi : *Et ſpolia diſtribuet.* Le troiſiéme, c'eſt de

vous donner avec ferveur & ſans partage à voſtre nouveau vainqueur, pour n'eſtre point ſuſpect d'intelligence avec l'ennemi vaincu : *Qui non eſt mecum contra me eſt.* Le premier eſt un devoir de précaution. Le ſecond eſt un devoir d'expiation. Le troiſiéme eſt un devoir de reconnoiſſance. C'eſt à quoy doit s'appliquer tout pécheur vrayment repentant.

PREMIEREMENT, il faut oſter à l'ennemi toutes les armes, tous les ſecours où il mettoit ſa confiance ; tout ce qui nourriſſoit & fomentoit la paſſion : *Univerſa arma ejus auferet in quibus confidebat.* Sans entrer dans un vain détail de ces divers artifices, ni rappeller tout ce que les peres ont dit contre le luxe, le fard, la mode, le jeu, les ſpectacles, les grands repas & le grand train, les converſations trop libres & trop animées ; quoyque dans la paſſion l'on proteſte hardiment que tout cela ne fait nulle impreſſion ſur le cœur ; hors de la paſſion cependant, quand on eſt retourné à Dieu, l'on ſent bien que la paſſion n'avoit point de plus fortes armes ; & que l'on alloit à tout moment dans ces occaſions flatteuſes, étouffer les remords de la conſcience, & chercher l'oubli de Dieu. I.

Que le premier ſoin par conſéquent d'une ame vrayment repentante, ſoit de rompre ab-

ſolument juſqu'aux plus petits liens qui l'attachoient au péché. Que l'on ne la voye point, aprés avoir renoncé aux délices, eſtimer aſſez ſon corps pour craindre encore la paſleur du viſage, & chercher les moyens d'en réparer les défauts : elle ne doit plus craindre que le péché. Que l'on ne la voye point changer ſa magnificence en délicateſſe, & faire voir encore dans l'éloignement du crime la molleſſe de ſon cœur, par la molleſſe de ſa propreté : Dieu ne connoiſt point de pénitence délicate. Qu'elle ne cherche point dans le jeu un reméde à l'oiſiveté : la vraye pénitence n'eſt jamais oiſive. Qu'elle ne ſe faſſe pas un poinct d'honneur, de garder pour tous ſes anciens amis le meſme empreſſement & la meſme complaiſance : on met bien des amis au nombre des faux amis, quand on devient ami de Dieu. Qu'elle n'affecte point de garder dans les compagnies le meſme enjouëment d'humeur : plaiſanter en compagnie, & ſoupirer devant Dieu, c'eſt vouloir tromper le monde & Dieu. Qu'elle ne préſume pas de ſa fermeté, juſqu'à ſe tenir trop prés de ce qui a cauſé ſes foibleſſes : on ne peut fuïr trop loin ce qui a ſéparé de Dieu. Qu'elle ne ſe picque pas d'une vaine reconnoiſſance à conſerver des lettres & des portraits, qui tout muets qu'ils ſont, peuvent encore parler au cœur : on ne peut trop

bien oublier ce qui a fait oublier Dieu.

Tout ce que Dieu ordonnoit autrefois aux Hébreux contre les idoles; qu'on eût à les jetter au feu, à déteſter l'or & l'argent qui en faiſoit la matiére, à n'en ſouffrir aucun reſte dans ſa maiſon : *Nec inferes quidpiam ex idolo in domum tuam :* Qu'on en perdît juſqu'au ſouvenir; qu'on en oubliât juſqu'au nom : *Non recordabitur ultra nominis eorum.* Tout cela ſe doit encore éxécuter à la lettre contre les idoles de noſtre cœur. Elles y vivoient; elles y eſtoient encenſées & adorées; on leur y ſacrifioit juſqu'à ſon ame & ſon honneur & ſon Dieu. C'eſt donc là qu'elles doivent perdre la vie; & n'avoir plus de place dans noſtre cœur. Et afin qu'elles n'en ayent plus dans le cœur, il faut qu'elles n'en ayent plus dans la penſée. C'eſt ainſi que l'on oſte les armes au démon que l'on a vaincu : *Univerſa arma ejus auferet, in quibus confidebat.* Premier devoir de précaution. *Deut. 7. 26.* *Oſée 2. 17.*

Mais ne vous bornez pas à ſupprimer ſimplement ce qui vous portoit au péché; ce qui maintenoit en vous l'empire du fort armé. Il eſt néceſſaire en ſecond lieu de diſtribuer ſes dépoüilles, & c'eſt un devoir d'expiation.

II. COMPTEZ, mon cher Auditeur, ce que vous couſtoient vos plaiſirs. Tout alloit là : voſtre eſprit, voſtre temps, vos ſoins, voſtre ſanté;

voſtre argent. Vous prodiguiez tout aux objets; aux amuſemens, aux miniſtres de vos paſſions. Libéral à leur égard juſqu'à la diſſipation; laborieux juſqu'à l'oubli du repos & du ſommeil; généreux juſqu'au mépris de la ſanté & de la vie: vous refuſiez tout à vos devoirs & meſme à vos plus grands beſoins, pour faire hommage de tout au démon de la volupté. Ce tyran de voſtre cœur devenoit tous les jours plus inſatiable; & cependant vous appelliez plaiſir le ſoin de le contenter.

Vous voilà libre maintenant. Un plus puiſſant vainqueur vous en a fait rompre le joug. Jouïſſez de voſtre victoire. Arrachez au vaincu les larcins qu'il vous avoit faits. Dépoüillez l'en, pour en orner ceux que vous aviez ſacrifiez à ſa tyrannie & à ſon avidité. Que les pauvres en ayent leur part, vos créanciers, vos enfans, vos domeſtiques, les autels, les hoſpitaux, la charité, la religion, voſtre ame, Dieu enfin. Que tout ſe reſſente des fruits de voſtre victoire & du changement de voſtre cœur. Qu'on ne vous voye pas moins libéral, moins ardent, moins laborieux, moins prodigue de voſtre ſanté, pour le ſalut de voſtre ame; que vous l'avez eſté pour vos plaiſirs.

Quoy! vous ſeriez devenu homme de bien, ſans que le monde s'en apperçuſt! Vous auriez retranché les folles dépenſes; & les pauvres

ſe trouveroient auſſi mal de voſtre retranchement, qu'ils l'eſtoient de voſtre profuſion ! vous auriez remis voſtre conſcience en régle ; & vous ſouffririez encore le déréglement dans voſtre maiſon ! vous ſeriez rentré dans les voyes de la juſtice ; & vous ne la rendriez pas à vos créanciers ! vous ne comptiez point les heures & les journées aux pieds & ſous les yeux des idoles de vos ſens ; & vous ſeriez en priére devant Dieu à regret & par meſure ! Il n'eſtoit point queſtion de voſtre ſanté, quand vous paſſiez les nuits dans les jeux & les feſtins ; & vous deviendriez délicat ſur le choix des viandes & timide ſur la ſanté, dés que vous aurez fait profeſſion de ſervir Dieu ! Eſt-ce donc là voſtre converſion ! Sont-ce là les dépoüilles de l'ennemi que l'on doit diſtribuer aprés la victoire ! *Et ſpolia ejus diſtribuet.*

Voyez Madeleine victorieuſe de ſept démons. Que fait-elle de ſes parfums & de ſes friſures ! Elle les enléve au monde & les conſacre à Jeſus-Chriſt. Elle vient répandre aux pieds de ſon libérateur ce qu'elle prodiguoit en vanitez ſcandaleuſes. Elle ne s'allarme point des vains murmures. Elle entend ſans regret crier autour d'elle : *Ut quid perditio hæc !* A quoy bon *Matth. 26. 8.*
cette profuſion ! Monde aveugle & ſans diſcernement ! c'eſt là ce qu'il falloit luy crier, quand vous la voyiez diſſiper tout pour ſouſtenir l'éclat

de ſes paſſions. Alors vous luy applaudiſſiez, vous loüyez ſa magnificence : il vous importoit peu que la famille en ſouffrît, que les gens d'honneur en fuſſent choquez. Maintenant que cette perſonne, à l'exemple de Madeleine, employe ſes biens à parfumer les pieds du Sauveur ; c'eſt-à-dire à nourrir ſes pauvres ; & qu'aprés avoir purifié ſes biens par les œuvres de juſtice, elle les ſanctifie par les œuvres de charité : ne doit-on pas eſtre édifié de luy voir éléver à Dieu un trophée, des dépoüilles de l'iniquité ! Peut-elle faire une plus noble expiation des déſordres de ſa jeuneſſe ! *Et ſpolia diſtribuet.*

III. TROISIÉMEMENT, & c'eſt un devoir de reconnoiſſance, il faut ſervir Dieu voſtre vainqueur avec ferveur & ſans partage. Il vous le déclare auſſi-toſt qu'il eſt entré dans voſtre cœur : Que n'eſtre pas entierement à luy, c'eſt eſtre contre luy : *Qui non eſt mecum, contra me eſt.* Que quiconque eſt avec luy ſans avoir ſoin d'amaſſer, d'augmenter, de croiſtre inceſſamment en mérite & en vertu ; diſſipe & perd tout ce qu'il avoit amaſſé : *Et qui non colligit mecum, diſpergit.* Peut-on mieux exprimer la néceſſité de la ferveur dans une ame réünie à Dieu par la pénitence !

Luc. 11. 23.

En effet comprenez, Meſſieurs, que plus un maiſtre eſt grand, abſolu & ſouverain ; plus il

porte impatiemment d'eſtre ſervi avec froideur & avec indifférence. Mais ſi jamais il s'en tient offenſé, c'eſt principalement aprés des bienfaits importans. Or le plus grand de tous les Souverains, c'eſt Dieu ; le plus grand bienfait dont il puiſſe prévenir l'homme, c'eſt la grace de la converſion ; & entre toutes les graces qui portent à la converſion, celle qui tire un pécheur des abyſmes de l'impureté, eſt la plus précieuſe & la plus rare. Il y a donc pour vous, pécheur qui avez reçû cette grace, une obligation toute particuliére à la ferveur : plus ſans comparaiſon dans cet eſtat de converſion, que dans l'eſtat de voſtre premiére innocence. D'autant plus que voſtre cœur eſt maintenant flétri de mauvaiſes habitudes, qui n'eſtoient pas formées alors. D'autant plus que vous avez pris maintenant le gouſt & le train du monde, que vous n'aviez pas alors. D'autant plus que vous devez maintenant vous ménager auprés de Dieu comme un ennemi réconcilié, ce que vous n'eſtiez pas alors. Vous devez donc eſtre à l'avenir autrement attentif à luy plaire, autrement aſſidu à le prier, autrement ardent à l'aimer ; que vous ne l'eſtiez dans voſtre plus pure jeuneſſe. Qui n'eſt pas tout à luy, avec luy, uni à luy ; eſt contre luy : *Qui non eſt mecum, contra me eſt.*

Et ſur cela, Meſſieurs, il y a dans le monde

une illuſion qui fait pitié. Mille gens veulent eſtre bien avec Dieu, mais ils ne veulent pas qu'il y paroiſſe. Ils conſentent à quitter le vice, à ſe rapprocher de Dieu ; mais, diſent-ils, en faire une déclaration publique, entrer dans les pratiques de piété, ſe retirer des compagnies ; ils prétendent que c'eſt chercher l'éclat ; & que pourvû que le cœur ſoit à Dieu, le dehors eſt indifférent & inutile. Pernicieux ſentimens, Meſſieurs ! Le cœur n'eſt point à Dieu, quand le dehors n'eſt point à Dieu. Sur tout quand le dehors & le cœur ont eſté tous deux au monde, il faut les rendre tous deux à Dieu. Ou ſi aprés la converſion le dehors eſt encore au monde, il y rappellera le cœur qui ſe croit converti à Dieu : *Qui non eſt mecum, contra me eſt.* Ce n'eſt pas là ce que vous avez fait, quand vous vous eſtes livré au monde. Ah ! toute la terre l'a ſçû, toute la terre l'a vû. Vous en eſtes venu juſqu'à faire gloire du crime : & vous vous feriez maintenant une honte de la
3. Reg. 18. 21. vertu ! Non, ſi Baal eſt Dieu, ſuivez Baal, diſoit Elie : allez avec ſes prophétes & ſes adorateurs. Mais ſi le Dieu d'Iſraël eſt le ſeul véritable Dieu ; ſuivez le Dieu d'Iſraël, marchez publiquement à ſa ſuite. Que l'on ne vous voye point balancer des deux coſtez ; que l'on ne ſoit point en ſuſpens ſur voſtre conduite ; que voſtre laſcheté

laſcheté ne vous rende pas ſuſpect aux deux partis oppoſez, aux mondains & aux vertueux; que voſtre ferveur vous diſtingue autant daus la vertu, que voſtre emportement vous avoit diſtingué dans le déſordre. Vous devez à Dieu cette reconnoiſſance & cette fidélité. Autrement vous retomberez. C'eſt par là, Chreſtiens Auditeurs, qu'arrivent toutes les rechutes. Et dans ce déplorable eſtat ſçavez-vous quels ſeront vos malheurs! C'eſt le ſujet de ma troiſiéme partie.

III. PARTIE.

UN pécheur qui s'eſt mis au-deſſus de la volupté par une ſincére pénitence, dés-là devient l'objet de tous les efforts du démon. Ce démon ne compte pour rien cent autres eſclaves fidelles. Ce ſont pour luy des conqueſtes déſagréables en comparaiſon de celle d'où il vient d'eſtre chaſſé. Nul repos pour luy par tout ailleurs, *Quærens requiem & non inveniens :* Il n'oublie rien pour ſe reſtablir dans ſa premiére demeure: *Dicit, revertar in domum meam unde exivi.* Luc 11. 25. &c. D'autant plus ardent à y rentrer, qu'il la trouve nette & ornée : *Invenit eam ſcopis mundatam & ornatam ;* nette par la pénitence & ornée de pluſieurs vertus. Souffrirez-vous ce retour, ame Chreſtienne! Avez-vous fait tant de ſermens à

Dieu ; pour luy manquer encore de fidélité ? Si vous eſtes ſi ingrate & ſi laſche, il vous arrivera trois grands malheurs. Le premier, le libertinage : *Et aſſumit ſeptem alios ſpiritus nequiores ſe.* Le ſecond, l'opiniaſtreté. *Et ingreſſi habitant ibi.* Le troiſiéme, le déſeſpoir & l'impénitence finale : *Et fiunt noviſſima hominis illius pejora prioribus.* Un reſte d'attention, Meſſieurs, pour ces trois paroles.

I. Il eſt rare que le démon d'impureté retourne ſeul dans une ame. Il y raméne avec luy ſept autres démons plus malins : c'eſt-à-dire d'autres péchez plus énormes, auparavant inconnus au pécheur : *Aſſumit ſeptem alios ſpiritus ſecum nequiores ſe.* Car dans ce malheureux eſtat, appellé par Tertullien la pénitence de la pénitence, le repentir de s'eſtre repenti : l'impudique pour ſouſtenir ſa rechute & ſa ſeconde perverſion, veut perſuader aux mondains la ſincérité de ſon retour avec eux ; il veut regagner leur eſtime & leur confiance ; il veut ſe purger auprés d'eux des ſoupçons de foibleſſe & des taches de timidité, qu'un vain accés de dévotion peut luy avoir attirées. Pour cela, Meſſieurs, à quels excés ne ſe porte-t-il pas ! Il avoit gardé autrefois quelque ſorte de meſures : il n'en garde plus. Ce n'eſt pas aux ſeuls mondains, c'eſt meſme aux gens de bien que le

pécheur relaps veut juſtifier ſa conduite, & prouver qu'il a eu raiſon de ſe replonger dans le monde, & de quitter le parti de la vertu : que la vertu n'eſt qu'une chimére, la pénitence un fanatiſme, la dévotion une hypocriſie, toute ſa religion une illuſion. Que tout cela ne vaut pas un jour de plaiſir dans le monde. De-là l'effronterie, le ſacrilége, l'irréligion, l'impiété : & tous ces vices réünis forment en peu de temps ce monſtre affreux que l'on appelle libertinage.

En effet il y a de tout temps une alliance particuliére entre l'impureté & l'impiété. Les payens, dit Saint Paul, abuſérent de leur lumiére juſqu'à ravir au vray Dieu les honneurs qui luy ſont dûs. Le fruit de leur impiété fut qu'ils ſe jettérent ſans remords dans toutes ſortes d'infamies : *In paſſiones ignominiæ.* Chez les Chreſtiens tout au contraire, on commence par s'enhardir à l'infamie ; & de-là par une pente naturelle on en vient juſqu'à nier Dieu. *Non probaverunt Deum habere in notitia.* Chez les payens de la corruption de l'eſprit on paſſoit à celle du corps. Chez les Chreſtiens c'eſt de la corruption du corps que l'on paſſe à celle de l'eſprit : mais toûjours l'une unie à l'autre. Il n'y a nul péché qui révolte plus contre Dieu : parce qu'il n'y a nul péché qui ſe croye plus

Rom. 1. 26.

Ibid. 1. 28.

digne de pardon ; qui s'emporte par conſéquent avec plus de liberté contre les rigueurs de la juſtice Divine : nul péché qui abyſme plus l'eſprit dans la chair & dans les ſens ; qui rende par conſéquent l'eſprit plus dur aux véritez ſpirituelles & éternelles : nul péché enfin qui rende plus mol & plus laſche, par conſéquent plus impatient du joug de la religion.

Comment vivre en effet dans ces terribles combats ! ſentir ſon cœur plongé dans l'amour des ſales plaiſirs : & d'un autre coſté ſentir qu'il y a un Dieu, premier auteur, derniére fin, témoin continuel, Juge incorruptible, vengeur éternel ; un Dieu qui veut ſeul eſtre aimé, craint & ſervi ; des confeſſions à ſubir, des pénitences à faire ; & toûjours un enfer, une éternité devant les yeux. Comment un cœur enchaiſné, ſorti pluſieurs fois de ſa chaiſne, & toûjours rentré dans ſa chaiſne, peut-il ſoutenir ce poids de ſa religion & de ſa foy ! C'eſt plûtoſt fait d'en éteindre la lumiére, ou du moins de l'éloigner par une affectation publique d'incrédulité. Et voilà le libertinage. O mon cher Frere ! Il eſt bien tard de renoncer voſtre Dieu, quand vous l'avez connu toute voſtre vie. Il eſt bien difficile de le renoncer ſans remords ; quand vous ſentez que vous ne le renoncez que parce que vous le craignez. Mais il eſt bien inutile de

le renoncer ; puiſque voſtre infidelité ne l'empeſchera pas d'eſtre voſtre maiſtre & durant la vie, & à la mort, & ſur tout dans l'éternité. Rien de cela ne vous eſtonne. Vous eſtes donc tombé non ſeulement dans le libertinage, mais encore dans l'opiniaſtreté, parce que tous ces ſept démons ont eſtabli chez vous leur demeure. *Et ingreſſi habitant ibi.* C'eſt le ſecond malheur de l'impureté.

II. On comprend aſſez ce que c'eſt qu'un mal paſſé en habitude, & la difficulté qu'il y a de le guérir. Or c'eſt la rechute ſur tout qui confirme l'habitude, parce que la rechute ſe fait avec réfléxion & avec délibération. A l'habitude au mal joignez l'habitude aux remédes qui en produit l'inutilité. Vous avez gouſté, dit Saint « Paul le don céleſte, & participé au Saint Eſprit. « Vous avez compris la ſainte parole & les mer- « veilles du ſiécle futur. C'eſt-à-dire, vous avez « ſenti les impreſſions de la grace & les effets des Sacremens. Aprés cela vous eſtes retombé dans vos premiéres foibleſſes. Il eſt, dit Saint Paul, « d'une difficulté qui approche de l'impoſſibilité « que la pénitence ait encore ſon effet ſur vous : « *Impoſſibile eſt rurſus renovari ad pœnitentiam.* *Hebr. 6. 4.* A l'habitude des remédes ajouſtez l'habitude d'en abuſer. Nonſeulement le pécheur relaps en fait un uſage inutile ; mais il en vient juſqu'à

l'abus, à l'averſion & au mépris. Il ne reſte donc plus pour vous d'expiation pour les péchez, puiſque vous avez profané tout ce qui pouvoit
Hebr. 10. 26. expier les voſtres : *Jam non relinquitur hoſtia pro peccatis.*

Accouſtumé au mal, accouſtumé aux remédes, accouſtumé au mépris & à l'abus des remédes, inſenſible à tout cela : pouvez-vous eſtre inſenſible à voſtre opiniaſtreté ! Tout le monde la ſent & la voit à voſtre honte. On vous entend railler des pratiques de religion, cenſurer ceux qui s'y ſoumettent, regarder en pitié la ſimplicité des gens de bien, rebuter leurs avis, ne leur pas trouver le ſens commun, mettre voſtre jugement au-deſſus de tous les autres, affecter dans cet eſtat déplorable une pleine ſécurité. Qui donc vous guérira, mon cher Frere ; & vous fera revenir de voſtre endurciſſement ! ſera-ce les perſonnes ſages ! elles n'approchent jamais de vous. Et cependant ſept démons vous obſédent : une foule d'eſprits malins, corrompus & corrupteurs, ſe ſont emparez de voſtre eſprit & s'en ſont rendus les maiſtres. *Ingreſſi habitant ibi.* Qui pourra vous en délivrer ! Sera-ce la voix de Dieu, ſes reproches, ſes menaces, vos réfléxions, vos remords ! A peine y preſtez-vous l'oreille : & cependant les fantoſmes des plus ſales voluptez rempliſſent

nuit & jour les replis de voſtre cœur. S'ouvri-
ra-t-il encore aux coups de la grace, aprés l'avoir
reçûë tant de fois, & rejettée tant de fois. Non,
vos paſſions ſont vos tyrans & vous eſtes leur
eſclave : *Ingreſſi habitant ibi.* Reſte un troiſié-
me malheur, pire que les précédens : le déſeſ-
poir du ſalut : *Fiunt noviſſima hominis illius
pejora prioribus.*

A ce mot vous vous récriez. Je ne dis rien III.
de trop, mes Freres. Tandis que l'on eſt dans
la voye, dans la vie, en pleine ſanté ; rien n'eſt
déſeſpéré pour le pécheur. Mais s'il attend au
terme, au dernier moment ; s'il porte juſques-
là ſes habitudes ſcandaleuſes ; il les portera juſ-
ques dans l'enfer. Dites tout ce qu'il vous plaira ;
vantez la miſéricorde ; exaltez la vertu des Sa-
cremens. Je vois peu d'impudiques pénitens
au lit de la mort. Et quoy donc ! des hypocri-
tes ou bien des déſeſpérez. Vous croyez quel-
quefois y voir des athées. Non, vous n'y en
voyez point. Vous voyez, il eſt vray, des
hypocrites d'impiété. Car comme il y a des hy-
pocrites, qui par intereſt ou reſpect humain
couvrent leur impiété ſous les dehors d'une foy
apparente : auſſi n'y en a-t-il que trop, qui par
orgueïl couvrent en mourant les remords de la
foy qui les déchire, ſous un maſque d'impiété.
Mais ces hypocrites d'impiété qui contrefont

les athées, ne ſont rien dans le fond que des Chreſtiens déſeſpérez. Chreſtiens déſeſpérez! quelle affreuſe union de qualitez oppoſées! Toute la vie de l'homme impur ne luy a ſervi qu'à former cette déteſtable union. Comment la rompre au moment de la mort! Deux ſentimens s'y oppoſent. La connoiſſance qu'il a de la malice de ſon cœur; & la connoiſſance du mépris qu'il a fait de Dieu.

Juſques-là ce pécheur attendoit pour ſe convertir le ſecours du temps, de la vieilleſſe, & ſur tout la grace de Dieu. Le temps s'eſt écoulé, point de repentir. La vieilleſſe eſt venuë, point de repentir. La grace a frappé, point de repentir. Voilà la mort. Il faut enfin ſe repentir ou jamais. Non, jamais. Non, Meſſieurs, jamais. Pourquoy jamais! parce qu'alors quelques proteſtations qu'il faſſe, il ſent bien que tout eſt forcé. Il ne voit autour de luy que des viſages déſagréables, des Preſtres, des inconnus; pour qui ſouvent il n'a eu que du mépris. On le conjure, on le preſſe de penſer à ſon ſalut: on luy en montre le péril: on y joint le reſpect du monde, & les larmes des parens, & les inſtances d'une famille. On pleure, on gémit de tous coſtez. Il céde à l'importunité: il léve les yeux au ciel: il invoque ſon Créateur: il s'abandonne aux cérémonies de l'Egliſe. Ah!

Chreſtiens, quel fond faites-vous ſur ce repentir arraché ! ſur cette froide condeſcendance ! y fait-il luy-meſme aucun fond ! Ne ſent-il pas que l'objet de ſa douleur n'eſt pas d'avoir péché, mais de ne pouvoir plus pécher ; que ces actes d'amour de Dieu que l'on luy arrache de la bouche, ou que ſouvent il laiſſe prononcer au Preſtre ſans l'écouter, ſont démentis par ſon ſilence & par ſon indifférence ; encore plus par l'attachement qu'il ſent toûjours pour le monde & pour les plaiſirs criminels. C'eſt à ce monde fugitif & à ces plaiſirs mourans que tendent tous ſes ſoupirs ; & non pas à ce Dieu terrible, où l'on taſche de le porter. Preuve de ſa diſpoſition. C'eſt cette ardeur qu'il témoigne encore pour la vie. Un pécheur vrayment converti craint la vie comme l'écuëil de ſon ſalut : il haït tous les biens qui l'attachoient à la terre : il s'empreſſe d'aller à Dieu. Le voluptueux au contraire, plus il approche de Dieu, plus il ſe ſent lié par ſes déſirs à la terre. Et de-là ce penchant à toutes les eſpérances qu'on luy donne ſur ſa ſanté ; de-là cet enteſtement de ne ſe tourner à Dieu, que quand il a perdu toute eſpérance de la vie. Ah ! pécheur, encore deux heures de vie, vous ne penſeriez point à Dieu ! Vous n'y penſez à l'heure qu'il eſt, que parce que c'eſt la derniére. Mais comment y penſe-t-il !

Encore s'il pouvoit prendre une pleine confiance en la miſéricorde de Dieu ! Mais la connoiſſance qu'il a du mépris qu'il en a fait, éteint cette confiance, & conſomme ſon déſeſpoir. On luy met devant les yeux ſon Sauveur mourant ſur la croix. Quel ſentiment prendre à cette vûë ! Ne voit-il pas dans ces épines, dans ces clous, dans cette chair ſanglante & déchirée, la condamnation de ſes honteuſes voluptez ! Voilà mon modéle à qui j'ay dû reſſembler. Voilà mon Sauveur que j'ay mépriſé. Voilà ſon ſang que j'ay profané. Voilà mon Juge que j'ay outragé. Quels motifs de confiance ! En peut-on concevoir à ces triſtes réfléxions ! On crie au mourant qu'il eſpére ; qu'il ſe jette entre les bras de Dieu ; que ſa miſéricorde eſt infinie ; qu'elle n'eſt que pour les pécheurs. Tout cela eſt bon pour un cœur accouſtumé à la confiance, encore tendre au reſpect de Dieu ; qui dans ſes fragilitez a conſervé pour la religion la vénération qui luy eſt duë. Mais un pécheur endurci par les rechutes, accouſtumé à l'abus des Sacremens, aux railleries ſur la religion ; parvenu au lict de la mort, ſans craindre Dieu ni ſa juſtice : alors pour s'attendrir aux idées de la miſéricorde, il ſent trop ce qu'il a eſté, ce qu'il eſt, & ce qu'il mérite d'eſtre ; il eſt trop pénétré de cette effroyable idée : ſi ce Dieu eſt Dieu, je ſuis damné,

Terrible concluſion, Meſſieurs ! C'eſt celle de la vie impure. C'eſt celle de tous ceux que vous avez vû porter le ſcandale de leur débauche juſqu'à la fin de leurs jours. Ce ſera la voſtre infailliblement, ſi vous continuez à les ſuivre. Examinez de bonne foy le progrés que vous avez fait dans la voye de perdition ; les extrémitez dangereuſes où vos paſſions vous ont pouſſé ; combien de jour en jour vous devenez plus inſenſible au péril de voſtre ſalut. Tout cela n'eſt rien ; c'eſt à la fin que vous reconnoiſtrez voſtre miſére, & combien vos derniers momens ſeront différens de ceux-cy : *Noviſſima pejora prioribus.* C'eſt donc dés à préſent qu'il faut retourner à Dieu, tandis que voſtre liberté eſt entiére, & que la néceſſité ne vous impoſe aucune loy ; dés à préſent qu'il faut expier vos péchez par une vraye pénitence : Et vous, ames encore pures, dés à préſent qu'il faut éviter avec vigilance les périls de la ſéduction. Que ce grand Dieu qui commande la pureté, nous la conſerve ou nous la rende par ſa grace. *Amen.*

SECOND SERMON POUR LE TROISIEME DIMANCHE DE CARESME.

Sur l'impureté.

Cum immundus ſpiritus exierit ab homine ..... tunc vadit & aſſumit ſecum ſeptem ſpiritus nequiores ſe, & ingreſſi habitant ibi: & fiunt noviſſima hominis illius pejora prioribus.

Lorſque l'eſprit impur eſt ſorti d'un homme, alors il s'en va prendre avec luy ſept autres eſprits plus malins que luy; ils y rentrent & y demeurent; & le dernier eſtat de cet homme devient pire que le premier. En Saint Luc chap. 11.

J'ATTAQUE aujoud'huy le plus honteux de tous les vices, & dont on a moins d'horreur; le plus contagieux, & ſur lequel on prend moins de précautions; le plus pernicieux, & que l'on ſouffre avec plus de condeſcendance. Vous

comprenez, Meſſieurs, que je veux parler de l'impureté : & c'eſt bien malgré moy que je n'obſerve pas le conſeil du Saint Apoſtre, qui vouloit en bannir le nom de la bouche des Chreſtiens. Mais n'eſt-il pas temps que le ſilence & la diſcrétion des prédicateurs cédent aux remords de leur zéle ! & qu'ils ſe faſſent avec douleur le reproche amer que ſe faiſoit Iſaïe : *Væ mihi, quia tacui, & in medio populi polluta labia habentis ego habito.* Malheur à moy ! « je me ſuis tû, j'ay eu honte de parler ; au milieu « d'un peuple corrompu & ſoüillé juſques aux « lévres. La moitié du monde ne rougit point « de parler des myſtéres de l'impureté, ſouvent ſans déguiſement. L'autre moitié du monde & la plus intereſſée à la gloire de la pudeur, ne rougit plus de les entendre. Et je rougirois de porter au moins dans les cœurs la confuſion qui ne paroiſt plus ſur le viſage ; & de mettre devant les yeux l'énormité de ce péché ! Je parleray, Meſſieurs, avec la retenuë & le reſpect que je vous dois : mais en épargnant voſtre pudeur, je n'épargneray point vos conſciences.

Epheſ. 5. 3.

Iſa. 6. 5.

Les paroles de Jeſus-Chriſt ne vous en déguiſent rien. Vous y voyez la laideur de ce démon, dans ſon propre nom ; c'eſt l'eſprit ſale & immonde : *Spiritus immundus.* Les chagrins qu'il traiſne avec luy, dans la recherche qu'il

fait inutilement du repos & du plaiſir : *Quærens requiem & non inveniens.* Sa contagion, dans l'union qu'il a preſque avec tous les autres vices : *Aſſumit ſeptem alios ſpiritus.* Sa malice à pourſuivre une ame, dans les efforts qu'il fait pour y rentrer, quand il en a eſté chaſſé : *Dixit revertar in domum meam.* Son opiniaſtreté, dans le ſéjour conſtant qu'il y eſtablit aprés ſon retour : *Ingreſſi habitant ibi.* Sa cruauté enfin, dans le déſeſpoir où il conduit ceux qu'il s'eſt aſſujettis : *Fiunt noviſſima pejora prioribus.*

Un péché qui a de ſi pernicieuſes qualitez & de ſi funeſtes ſuites, peut-il bien paſſer dans vos eſprits pour le plus excuſable des péchez ! Et le plus grand tort que l'on puiſſe faire à la raiſon, n'eſt-ce pas d'employer ſes lumiéres, à chercher des prétextes ſpécieux pour y endurcir la conſcience ! Cependant on n'y réüſſit que trop ; & le monde a ſi bien fermé les yeux à l'horreur de ce déſordre, qu'il voudroit mettre le bandeau ſur les yeux meſmes de Dieu. Car eſt-il rien de plus commun que de ſe perſuader : que Dieu, qui connoiſt noſtre foibleſſe naturelle, a plus d'indulgence pour ce péché, que pour les autres péchez ! & ſur cette perſuaſion que ne ſe permet-on pas ! C'eſt donc cette idée qu'il faut deſtruire.

On regarde l'impureté comme un péché

des plus légers & des plus dignes de pardon. Contre cette erreur, je fais deux propoſitions qui partageront ce diſcours. Il n'y a point de péché moins pardonnable. Il n'y a point de péché moins pardonné. Ces deux mots s'expliquent aſſez, pour en faire comprendre l'horreur à ceux qui en ſont capables, & à ceux qui ne le ſont pas. *Ave Maria.*

I. PARTIE.

ON peut conſidérer l'impureté par rapport à Dieu qui la défend ; au pécheur qui la commet; à la créature qui en eſt l'objet ; aux autres péchez qui en ſont les ſuites. Par rapport à Dieu qui la défend : nul péché qui ſe commette avec un plus grand mépris de Dieu. Par rapport au pécheur qui la commet : nul péché qui ſe commette avec un plus grand abandonnement du pécheur. Par rapport à l'objet : nul péché qui ſe commette avec un plus grand dévouëment à la créature. Par rapport aux ſuites : nul péché qui ſe commette avec un plus grand enchaiſnement de tous les autres péchez. Le mépris de Dieu, le dévouëment à la créature, l'abandonnement du pécheur, l'enchaiſnement de tous les autres péchez : quatre principes qui rendent l'impureté le moins pardonnable des péchez. Meſſieurs, une attention particuliére.

1. Il eſt certain que l'idolatrie eſt celuy de tous les péchez qui renferme un plus grand mépris de Dieu : puiſqu'il deſtruit Dieu dans l'eſprit de l'homme, en luy faiſant tranſporter à la créature l'honneur qu'il ne doit qu'à Dieu. Par la meſme raiſon le péché qui approche plus de l'idolatrie eſt l'impureté : puiſque le mépris de Dieu ſe trouve dans l'une & dans l'autre à peu prés en pareil degré. C'eſt pour cela que les prophétes par horreur pour l'idolatrie, n'oſant qu'à peine en prononcer le nom, la reprochoient aux Juifs ſous les noms odieux de fornication & d'adultére.

Levit. 17. 7. Judit. 2. 17. Pſal. 72. 27. Jerem. 3. 6.

Ce mépris de Dieu paroiſt meſme à Tertullien plus digne de chaſtiment dans le Chreſtien qui ſe livre à l'impureté, que dans celuy qui ſe livre à l'idolâtrie : parce que celuy qui ſacrifie aux idoles, ne renonce à Dieu que par contrainte, & par la violence des tourmens ; au lieu que celuy qui s'abandonne à l'impureté, renonce à Dieu pour ſon plaiſir avec une pleine liberté : l'impudique, parce qu'il le veut ; l'idolâtre parce qu'on l'y force. Lequel des deux, „ demande-t-il, vous ſemble plus criminel ! *Quis magis negavit, qui Chriſtum vexatus, an qui delectatus amiſit.*

Tert de pud. n 22. ſub finem.

Saint Auguſtin plus exact que Tertullien dans ſes expreſſions & dans ſes idées, ne laiſſe pas

pas de trouver dans les débauches des Chreſtiens une maniére d'idolatrie : & dans leurs mauvais exemples une maniére de perſécution, plus difficile à ſouſtenir, que celle de la fureur des tyrans. Il eſt vray, dit-il, les Roys ont baiſſé la teſte ſous le joug de Jeſus-Chriſt ; ils portent ſa croix pour diadéme : *Jam ſubjectis Regum cervicibus Chriſti jugo, ſuppoſitis eorum frontibus ſigno ejus.* Les tyrans ſont morts, mais la perſécution ſubſiſte encore : non pas au milieu des tortures & des buchers, mais au milieu des plaiſirs & de la joye : *Adhuc inter organa & ſymphoniacos gemimus.* Les voluptueux nous font la guerre ; non plus par le fer ni par le feu, mais par la licence & l'inſolence de leur impudicité ; d'autant plus injurieux à Jeſus-Chriſt, que portant ſon nom ſur le front par le caractére de leur bapteſme, ils en ſoüillent la ſainteté par l'infamie de leurs mœurs : *Portantes in fronte ſignum ejus, ſimul impudentiam luxuriarum.* *In pſ. 69. n. 2.*

Cette inſulte à la religion paroiſt à Saint Auguſtin ſi atroce, qu'elle luy fait regretter qu'il n'y ait plus de payens. S'il en reſtoit quelques-uns, ce ſeroit pour nous, dit-il, une eſpéce de conſolation, de pouvoir eſpérer leur converſion à la foy : *Eſſet qualecumque ſolatium expectare eos quando ſignentur.* Mais ceux qui ſous le joug de la foy de Jeſus-Chriſt le dés-

honorent par les ſcandales de leur impudicité, quel ſujet ne donnent-ils pas de gémir de leur perfidie & de la perſécution qu'ils font à la religion !

Point d'exaggération, Meſſieurs. N'eſt-il pas vray que le cœur s'attache ſi fortement à l'objet de ſa paſſion, qu'il tourne là tous les hommages & les reſpects qu'il doit à Dieu ! Plus d'ardeur pour les devoirs de la piété, plus de gouſt pour les biens du ciel, plus d'application à la priére. On ne deſire rien tant, que de pouvoir parvenir à perdre Dieu ſans remords. L'oubli de Dieu va ſi loin qu'il n'y a preſque point de ſenſuel, qui ne mette ſon bonheur dans ſon miſérable plaiſir : qui ne préféraſt la douceur d'eſtre aimé de ce qu'il aime, à tout l'avantage d'aimer & d'eſtre aimé de ſon Dieu : qui ne renonçaſt volontiers aux eſpérances du ciel, & ne tient Dieu quitte, pour ainſi parler, des promeſſes éternelles ; pourvû que pour tout bonheur Dieu le voulut oublier dans la foule des vivans, & le laiſſer poſſeſſeur immortel de l'objet dont il eſt charmé. Vous ſentez que je dis vray, vous qui m'écoutez & qui vous connoiſſez coupables. Et cela meſme, n'eſt-ce pas eſtablir dans le corps & dans la chair voſtre ſouverain bien, voſtre fin derniére, voſtre unique fin, voſtre vray Dieu !

J'avouë que ce dévouëment à l'objet de voſtre péché, comme à voſtre derniére fin, eſt une énormité commune à tous les péchez mortels. Mais dans tous les autres péchez cette énormité n'eſt point ſi formelle. On n'entend point l'avare ni l'ambitieux dire à l'honneur où il aſpire, ni à l'argent qu'il chérit : *Tu es mon Dieu ;* profanation qui ne convient qu'à l'impudique & à l'idolâtre.

Examinez & comparez les ſoins de l'un & de l'autre autour de l'idole qu'ils ſe font, l'un de marbre ou de bois, l'autre de chair & de bouë : leur égal empreſſement à l'orner, à la parer, à l'enrichir, à la couvrir de fard, d'or, de pierreries : *Perliniens rubricâ & rubicundum faciens colorem illius.* Voyez les ramper à ſes pieds, gémir, ſoupirer, languir, attendre ſon ſecours, luy addreſſer leurs vœux ; luy demander le repos, la ſanté, la vie : *Pro ſanitate deprecatur : curvatur ante illud & adorat illud, & obſecrat, dicens : Libera me, quia Deus meus es tu.* C'eſt la deſcription que nous font Iſaïe & Salomon des abbaiſſemens d'un payen devant ſon idole. En voyons-nous moins dans un homme enſorcelé d'un fol amour. Sap. 15. 14. Ibid. Iſa. 44. 17.

Tout cela, dites-vous, n'eſt qu'un jeu feint : un emportement frivole, que la raiſon déſavouë & dont le cœur ne ſent rien. Quand il n'en

ſentiroit rien, ce qui n'eſt pas : quel mépris de Dieu n'y a-t-il pas dans l'idolatrie meſme apparente, & dans le culte extérieur que l'on rend par force aux faux Dieux. Quand les Chreſtiens vaincus par la crainte des tourmens, offroient l'encens aux idoles, eſtoient-ils diſculpez par les remords de la foy qu'ils conſervoient dans leur cœur ! Avoit-on tort de les traitter de perfides & d'apoſtats ! Comment donc le renoncement & l'outrage fait à Dieu par l'impureté, plus expreſſément que par les autres péchez, ſeroit-il plus digne de pardon dans ce péché là, que dans tous les autres !

II. JUGEZ-EN, Meſſieurs, en ſecond lieu par le dévouëment à la créature. Juſqu'où va ce dévouëment, que nous allons conſidérer ſéparé du mépris de Dieu ! Quelle eſt l'eſtenduë de ce ſacrifice ! Sacrifice des biens : le fils dépoüillera ſon pere, le pere ſes enfans, le mari ſa femme, la femme ſon mari : on ſe dépoüillera ſoy-meſme : on s'arrachera les fruits des travaux de ſes anceſtres & de ſon propre travail, le fond de ſa ſubſiſtance & de ſa vie. En faut-il des preuves ! cherchez-les dans les ruines de tant de maiſons, dans les divorces honteux à tant de familles, dans la mendicité de tant de diſſipateurs & de tant d'enfans prodigues. Sacrifice des biens : c'eſt peu : mais ſacrifice des honneurs, des

conditions, des dignitez. Ces vieillards calomniateurs de Suſanne, auroient dû eſtre retenus par la conſidération de leur âge, & de la magiſtrature qu'ils exerçoient ſur le peuple d'Iſraël. Ce Juge auſſi-bien qu'eux devroit réprimer ſa paſſion par le reſpect des loix dont il eſt le dépoſitaire, & dont il eſt chargé de maintenir la rigueur. Cette femme devroit penſer que le mariage n'eſt pas un voile à ſes infidélitez ; & que Dieu l'ayant élevé à la dignité de Sacrement, s'eſt fait le vengeur des excés & des déſordres qui s'y commettent. Cet homme conſacré à Dieu devroit faire réfléxion, que par la licence de ſes mœurs il profane ſon caractére, il autoriſe le murmure des ennemis de la religion, il imprime dans les eſprits un libertinage incurable, il rend ſon habit ſuſpect & ſon miniſtére odieux. Cet officier devroit comprendre, que le ſoin de ſes plaiſirs ne peut manquer d'eſtre un obſtacle à celuy de ſes devoirs ; & que l'oubli des devoirs eſt l'écuëil de la fortune. Honneurs, dignitez, emplois, fortune, réputation ; vous ſerez ſacrifiez à l'aveugle complaiſance qu'on aura pour une femme, à l'empreſſement de la revoir, à l'aſſiduité de la ſervir. Dan. 13. 5.

Sacrifice enfin des ſentimens les plus juſtes, les plus naturels ; des inclinations les plus chéres ; des intereſts les plus preſſans. Point d'obligations

ni de loix, que l'on ne mette ſous les pieds de cette divinité frivole. Point d'amitié que l'on ne change en averſion; point d'inimitié que l'on n'oublie, de reſſentiment que l'on n'étouffe, d'outrages que l'on ne pardonne; auſſi-toſt qu'elle aura parlé. Point de paſſions enfin que l'on ne ſoumette à cette impérieuſe paſſion. L'orgueïlleux devient humble auſſi-toſt qu'il en eſt atteint; il ne rougit plus, au contraire il fait gloire d'eſtre eſclave. L'arrogant devient traittable & ne ſonge qu'à ſe rendre complaiſant. L'ambitieux borne ſes projets au ſimple déſir de plaire. Le timide devient hardi; l'avare devient prodigue; l'impie meſme devient dévot, s'il croit avancer par là ſes deſſeins. Saintes loix! céleſte Evangile! exemples d'un Dieu Sauveur! Vous parlez, vous ordonnez la victoire des paſſions, la patience, l'humilité, le mépris des biens & des intereſts du monde. On ferme l'oreille, on n'entend rien. La volupté parle & commande, on ſacrifie tout, on obéït. Quel dévouëment de l'homme à la créature! Eſt-ce quelque choſe qu'un Dieu jaloux puiſſe aiſément pardonner!

III. TROISIÉME excés de l'impureté, l'abandonnement général du pécheur à ſon péché. Non ſeulement comme on vient de le voir, il ſacrifie tout; mais il ſacrifie tout de tout ſon cœur. Le cœur, ô mon Dieu, c'eſt voſtre do-

maine, & vous vous l'eſtes réſervé. Vous avez mis ce précepte à la teſte de tous les autres. Vous avez dit à l'homme : *Diliges* ; tu aimeras ; mais tu n'aimeras que moy ſeul, qui ſuis le Seigneur ton Dieu : *Dominum Deum tuum.* Vous nous avez donné un cœur, une ame, un eſprit, des ſens, des forces, des facultez, l'imagination, la mémoire, le raiſonnement, la volonté. Tout cela compoſe l'homme : & c'eſt par tout cela que nous devons vous aimer : *Ex toto corde, ex totâ mente, ex totis viribus.* Et malgré vos commandemens, au mépris de vos droits & de nos obligations ; nous tournons toutes nos puiſſances au ſervice de la volupté, à l'amour de la volupté.

Nous dit-on qu'il faut aimer Dieu ! nous n'avons pour cela ni cœur, ni eſprit, ni raiſon, ni langue, ni paroles, ni penſées, ni ſentiment, ni mouvement. Nous ſommes froids, ſtupides, auſſi durs que le marbre & que l'airain. Nous ne ſçavons point aimer Dieu, nous ne voulons pas y penſer, nous nous en croyons incapables. Eſt-il queſtion de la volupté ! Là tout le cœur, l'eſprit, tout l'homme entier ſe réveille. Epargnons aux ames innocentes les détails importuns à la tendreſſe de leur pudeur. Contentons-nous des réfléxions ſuivantes.

Dés que l'on s'eſt livré à la paſſion du plaiſir,

quelle tréve donne-t-elle ! en quel moment du jour ou de la nuit laiſſe-t-elle du repos ! le ſommeil meſme n'en eſt-il pas infeſté ! le travail en écarte-t-il les fantoſmes ! l'abſence & l'éloignement en étouffe-t-il les déſirs ! l'âge en éteint-il l'ardeur ! la vieilleſſe la plus languiſſante en abolit-elle la mémoire ! Et quand meſme la pénitence en fait naiſtre le regret, n'eſt-ce pas toûjours avec le péril d'un retour de complaiſance !

Encore une autre réfléxion. N'eſt-ce pas la ſeule des paſſions qui rappelle à ſoy toutes les autres, & qui s'en faſſe ſervir ! Un cœur paſſionné pour la volupté, non ſeulement n'aime rien, ne déſire rien, n'eſpére rien que ce qui peut l'y conduire : mais il ne haït rien, ne fuït rien & ne craint rien, que ce qui peut l'en éloigner. Tous ſes tranſports tendent vers les moyens favorables à ſon deſſein ; tous ſes emportemens, contre les obſtacles. Il n'y a donc point de mouvement dans ce cœur que pour le plaiſir.

Bien plus, il n'y a dans l'eſprit ni lumiére ni réfléxion qui n'y tende ! Il ſemble que cette paſſion donne meſme de l'eſprit à ceux qui n'en avoient pas ; que l'eſprit meſme ne ſoit eſprit que dans ce qu'il invente pour elle. On a meſme affecté le nom d'ouvrages d'eſprit, aux ouvrages qui en traittent. Et quel débordement de livres empoiſonnez échape tous les jours à la

rigueur de la cenſure, ſous ce faux privilége de l'eſprit.

Combien d'autres arts & d'autres meſtiers dévoüez à la galanterie ! combien d'ouvriers aux gages de l'impureté ! Ces modes inconnuës à la gravité des ſiécles paſſez, imaginées pour fomenter le libertinage du noſtre, & faire oublier à nos neveux le nom meſme de la pudeur. Ces ſpectacles de muſique, autre invention de nos temps, où les ames les plus dures trouvent dequoy s'amollir ; où la plus ſimple jeuneſſe apprend par des airs paſſionnez ce que c'eſt que la tendreſſe, avant qu'elle ait pû ſentir ce que c'eſt que la raiſon. Cette ſcience exquiſe de la bonne chere, où chacun ſe picque d'honneur ſur le rafinement du gouſt ; où le ſexe le plus ſobre, & le plus modeſte autrefois, ne rougit plus d'égaler l'intempérance de l'autre, & d'enhardir la joye juſqu'à la témérité.

C'eſt par cet abandonnement que les deux parts du genre humain ſe tendent des piéges l'une à l'autre ; que le monde entier s'eſt rendu tributaire à la volupté ; que l'innocence à chaque pas a des ennemis à craindre & des écuëils à éviter. Car dans quelle maiſon peut-on aller, que l'on n'y trouve, ou quelque peinture devant ſes yeux ou quelque livres ſous ſes mains, ou quelque objet enfin qui allarme la modeſtie ! Dans quelle compagnie n'eſt-

on pas obligé de retenir ſa langue & ſes regards, d'obſerver ſes penſées & de veiller ſur ſon cœur ! Ah ! Meſſieurs, dans le lieu ſaint, au pied des Divins autels, ne voit-on pas ſouvent & peut-eſtre en ce moment des perſonnes de tout âge, avec des habits & des airs licentieux, ſe preſter, pour ainſi dire, au démon de la vanité & de la galanterie, pour ſoüiller les conſciences & changer en profanations les myſtéres de la religion ! Comment donc ce péché ſeroit-il entre les autres le plus digne de pardon.

IV. Considérez en quatriéme lieu ſon alliance & ſon enchaiſnement avec tous les autres péchez : non ſeulement avec les vices communs, la pareſſe & l'oiſiveté, l'orgueïl & l'envie, l'avarice & la prodigalité, la gourmandiſe & l'yvrognerie ; qui ſont autant d'appuis, d'inſtrumens, d'effets & de cauſes de l'impureté. On n'en rougit pas non plus que d'elle. Ajoutez-y tous ces crimes affreux dont le ſeul nom fait horreur ; l'homicide, la cruauté, l'héréſie, l'impiété, l'athéïſme, la magie. Elle en fait dans le beſoin ſes alliez les plus fidélles, & n'a point d'aſile plus aſſeuré qu'auprés d'eux.

On voit David tremper ſes mains dans le ſang d'un de ſes plus braves & plus fidélles officiers ; c'eſt l'impureté qui l'y pouſſe. On voit ſon fils Salomon l'encenſoir à la main proſterné

devant les idoles ; c'eſt l'amour des femmes qui l'y conduit. On voit de jour en jour la piété, la foy, le reſpect & l'idée d'un Dieu, diſparoiſtre inſenſiblement dans les mœurs des jeunes gens. En faut-il chercher d'autre raiſon, que les leçons d'impureté, qu'ils reçoivent en meſme temps que celles de la religion, preſque en ſortant du berceau ; par la molleſſe de leur éducation & par les exemples domeſtiques. Avoit-on vû dans les ſiécles paſſez ce que l'on a vû de nos jours, les ſortiléges & les poiſons paſſez en art & en couſtume ! Les femmes, les filles, les ſœurs, les meres, devenir les aſſaſſins de leurs peres, de leurs freres, de leurs enfans, de leurs maris ! Ce que l'antiquité nous avoit appris de pareil, ne paſſoit plus que pour fable : le débordement de noſtre ſiécle a changé la fable en vérité.

Mais, mes chers Auditeurs ; ces funeſtes diſſenſions qui ont déchiré depuis deux cens ans l'Europe Chreſtienne, & défiguré la religion par tant de maſques différens de réforme & de nouveauté. Ces héréſies en un mot qui nous ont changez en ennemis nos voiſins, nos citoyens, nos amis & nos parens : ont-elles eu de ſource plus générale, que la corruption des mœurs.

Qu'eſtions-nous, comment vivions-nous,

quand l'héréſie s'eſt élevée en France & dans tous les Eſtats voiſins ! De tous coſtez l'ignorance, l'intempérance, la brutalité, l'impureté. Ne cherchons point ce qu'eſtoit devenuë la piété dans les hautes conditions, ni dans les conditions civiles : la trouvoit-on dans les plus ſaintes profeſſions ! Ce n'eſtoit plus elle qui faiſoit les preſtres ni les religieux : c'eſtoit le hazard, l'intereſt, le caprice des parens, l'oiſiveté de la vie. On portoit au cloiſtre & à l'autel des cœurs flétris des plus baſſes paſſions. Quelle merveille, qu'une eſpéce de religion, qui retranchoit toutes les auſtéritez, qui proſcrivoit les vœux, qui traittoit de ſuperſtitions l'abſtinence & la continence ; qui oſtant au mariage la dignité de Sacrement, le mettoit au rang des préceptes : quelle merveille, dis-je, qu'une pareille nouveauté trouvaſt aiſément des ſectateurs ! Elle en trouva non ſeulement dans les cours, & dans les villes, & dans preſque toutes les maiſons ; mais encore ſous les grilles, au milieu du ſanctuaire, au pied meſme des autels : parce que par tout, en tous lieux elle trouva l'impureté. L'Eternel aima mieux nous renoncer pour ſes enfans, que d'avoir pour enfans des impudiques. Et comme dans l'ancien teſtament il abandonna ſon peuple à l'idolatrie, & laiſſa tomber l'arche d'alliance au pouvoir des incirconcis ;

plûtoſt que de la voir ſervie par des miniſtres corrompus : de meſme au ſiécle de nos peres, il aima mieux voir ſes autels briſez, ſes temples renverſez, ſes tabernacles profanez, le Sacrement du corps de ſon Fils foulé aux pieds ; que de le ſouffrir au pouvoir & dans les mains des hypocrites, ſoüillées par l'impureté.

Ceſſons donc de nous flatter ſur l'énormité de ce péché ; ne nous le figurons plus comme aiſément pardonnable & digne par deſſus tous de la clémence de Dieu. Si Dieu prend pitié quelque fois de noſtre foibleſſe naturelle & du limon dont ſa main nous a formez ; s'il veut bien ſe ſouvenir que l'homme eſt chair, & que la chair eſt fragile : *Recordatus, quia caro ſunt.* *Pſal. 77. 39.* Souvenons-nous que ce meſme motif luy a ſervi de raiſon pour inonder le monde par le déluge. La grace du ſalut ne fut que pour huit perſonnes, & la rigueur de la ſentence porta ſur tout le genre humain : *Non permanebit ſpiritus meus in homine in æternum, quia caro eſt.* Mon eſprit ne demeurera plus en l'homme, parce que l'homme n'eſt que chair : *Quia caro eſt.* Dieu l'a dit, & vous oſez croire que ſa grace vous attend & que le pardon vous eſt ſeur, parce que vous n'eſtes que chair ! c'eſt pour cela que vous devez trembler, qu'il ne vous arrache ſon eſprit, que vous ayez plongé, abyſmé & *1. Petr. 3. 20.* *Gen. 6. 3.*

incorporé dans la chair : *Quia caro eſt.* C'eſt pour cela qu'il doit venger ſur vous le mépris & l'abus que vous avez fait de la chair ; aprés l'honneur qu'il vous a fait de s'allier avec elle, pour vous unir à ſa Divinité. Quittez donc tous ces vains appuis d'une confiance téméraire ; & ſi c'eſt peu pour vous perſuader, combien ce péché que vous appellez foibleſſe, eſt mal-aiſément pardonnable ; voyez comme en effet il eſt rarement pardonné.

II. PARTIE.

IL faut, Meſſieurs, refuſer toute créance à la fidélité des livres ſacrez ; ou convenir que jamais Dieu n'a donné plus d'eſtenduë ni plus d'éclat à ſa juſtice, que dans la punition de ce péché. C'eſt par le déluge du monde entier ; c'eſt par l'embraſement de tout le païs de Sodome ; c'eſt par le carnage des armées, des peuples & des tributs. C'eſt par les inſtrumens les plus terribles & les plus impitoyables ; par le fer, par l'eau, par le feu. C'eſt ſans diſtinction d'âge, ni de ſexe, ni de qualité ; non pas meſme de mérite : accablant des meſmes coups l'innocent & le criminel ; le pécheur repentant & le pécheur obſtiné ; l'enfant ſans malice & l'animal ſans raiſon ; n'épargnant ni les pierres inanimées, ni les plantes inſenſibles ; dévorant tout par

Gen. 6.
Gen. 19.
Num. 25.
Jud. 20.
Gen. 7. 23.
Gen. 19. 25.

le feu de ſa fureur : & ſans avoir beſoin d'ouvrir pour cette éxécution les abyſmes de la terre & les fournaiſes de l'enfer ; faiſant tomber du ciel un enfer de ſoulfre & de feu, pour conſommer, dit Salvien, le ſupplice des impudiques : *Super impium populum gehennam miſit è cœlo.* *De Gubern. Dei lib. 2.*

Tous ces millions de pécheurs n'eſtoient que chair, & cendre, & pouſſiére comme nous : Dieu les avoit comme nous formez de ſes propres mains, animez du ſouffle de ſa bouche : il n'ignoroit donc pas la fragilité de ſes ouvrages : & ne laiſſoit pourtant pas de les briſer de ſon ſceptre de fer, comme des vaſes immondes & dignes d'horreur. Quel autre péché s'eſt attiré plus viſiblement & plus ſouvent les foudres de ſa colére ! Et ſi nous n'en frémiſſons pas, pouvons-nous dire que la foy vit encore dans noſtre cœur ! Excitons-la du moins par la vûë des chaſtimens que Dieu exerce tous les jours ſur chaque particulier coupable de ce péché.

Chaſtimens à l'égard de la vie, & chaſtimens à l'égard du ſalut. A l'égard de la vie en ſa ſanté, en ſon honneur, en ſon plaiſir : en ſa ſanté par les maladies, en ſon honneur par l'infamie, en ſon plaiſir par la ruine entiére de ſon repos. A l'égard du ſalut par la rechute, l'endurciſſement, l'impénitence. Malheureux par conſéquent ſelon le monde & ſelon Dieu,

damné en ce monde & en l'autre ; il eſt véritablement le plus malheureux des pécheurs.

I. C'EST ſur le corps que Dieu fait éclater ſes plus communes vengeances, par les infirmitez, les maladies, le retranchement des plus beaux jours, ou les langueurs d'une ennuyeuſe vieilleſſe. N'eſt-il pas eſtonnant que Dieu qui dans l'ancienne loy puniſſoit par la lépre & la corruption de la chair, la rébellion, l'arrogance, le ſacrilége ; épargne maintenant & laiſſe preſque impunis la pluſpart de ces péchez, & raſſemble ſur celuy-cy toutes les punitions corporelles ! Mais n'eſt-il pas plus eſtonnant, que l'impudicité des derniers ſiécles, ayant pour ainſi dire, enchéri ſur celle des ſiécles paſſez; Dieu pour en donner plus d'horreur & la punir avec plus d'éclat, ait tiré du tréſor de ſes vengeances des eſpéces de maladies inconnuës à l'antiquité! C'eſt dans ce ſiécle voluptueux que l'on voit l'accompliſſement, de ce que les hommes de Dieu ſembloient avoir dit par prophétie. Quand Job diſoit que les os du débauché ſeroient pénétrez des vices de ſa jeuneſſe, & que la corruption y demeureroit attachée juſqu'aux cendres du tombeau : *Oſſa ejus replebuntur vitiis adoleſcentiæ, & cum eo in pulvere dormient.* Quand le Sage diſoit que l'ami des fornicateurs auroit pour heritiers les vers & la pourriture ;

Job. 20. 11.

& ſeroit

& ſeroit livré au public en ſpectacle de terreur : *Putredo & vermes hæreditabunt illum, & extolletur in exemplum majus.* Diſoient-ils autre choſe que ce que nous voyons tous les jours ! des jeunes gens dévorez par les plaiſirs, devenir tout vivans la proye de la pourriture & la dépoüille des vers ; comme les biens des morts deviennent la dépoüille & la proye des héritiers : ſe voir languir, mourir, expoſez en exemple à la jeuneſſe inſenſée. Un ſeul exemple devroit ſuffire pour la rappeller au bon ſens. On en trouve de tous coſtez, & la folie dure encore. Eccli. 19. 3.

Un ſecond chaſtiment auroit encore plus d'effet, ſi l'amour du plaiſir ne troubloit pas la raiſon ; c'eſt l'infamie attachée à ce déſordre. L'honneur, vous le ſçavez, eſt le bien le plus délicat & le plus précieux de la vie. Ce bien eſt tellement uni avec la pudeur, qu'ils ſont inſéparables l'un de l'autre. On ſent ſi bien la honte de ce chaſtiment, qu'en effet cette ſeule honte eſt le premier rempart de la vertu. Parlons naturellement : la peur de ſe déshonorer fait la moitié de la vertu & de l'innocence du monde. Et peut-eſtre que meſme on ne la perdroit jamais, ſi dans le premier feu d'une paſſion naiſſante, on ne ſe flattoit du ſecret. Mais pour oſer s'en flatter, qui peut eſtre aſſez ſeur de ſa diſcrétion, de la fidelité des autres ; aſſez maiſ-

tre enfin de ſon propre cœur ! Non ce n'eſt pas en vain que Jeſus-Chriſt a prononcé cet arreſt: *Matth. 10. 26.* Qu'il n'y a rien de ſi caché, qui ne ſe découvre avec le temps. Et ce temps n'eſt pas ſeulement celuy du Jugement général de tous les crimes: à l'égard de l'impureté l'arreſt s'accomplit tous les jours. On a beau ſe récrier alors ſur la témérité des langues. L'impudence éclatte enfin ſur le front du criminel: & battu que l'on eſt de l'orage des mauvais bruits, on vient à quitter le maſque, & comme dit Saint Paul, à ſe *Phil. 3. 19.* glorifier de ſon déshonneur : *Gloria in confuſione ipſorum.*

C'eſt à cet excés d'iniquité que les hommes ſont parvenus, à ne plus rougir de leurs débauches, à s'en faire meſme un mérite; & cependant à rejetter ſur le ſexe le plus foible, l'opprobre & la confuſion d'un péché commun à tous les deux. Eſtrange illuſion, dit Saint Auguſtin ! que dans un péché commun la honte *Aug. Serm. 9. 2. & Serm. 132. 4. E. B.* ne ſoit pas égale: *In peccato pari innocentiorem videri virum.* Ce n'eſt pas vous, Seigneur, qui faites cette déciſion; c'eſt la perverſité des hommes: *Hoc non divina veritas, ſed humana perverſitas facit.* C'eſt que les mœurs des hommes ſont plus gaſtées & leurs cœurs plus corrompus: c'eſt que la foule de leurs pareils leur fait trouver moins de cenſeurs: c'eſt qu'ils ſont comme

des malades qui ne ſentent pas leur mal; & qui bien loin d'eſtre plus ſains, n'en ſont que plus incurables. Mais qu'ils ſe flattent tant qu'ils voudront, qu'ils abuſent de l'autorité que leur ſexe leur a donnée, pour rendre les loix favorables à leurs plus honteuſes paſſions: il y a dans le monde meſme un tribunal d'équité, où la droite raiſon préſide, où l'on rend malgré eux juſtice à la vérité. C'eſt à ce tribunal, auſſi bien qu'à celuy de Dieu, que le vice eſt toûjours infame, en quelque ſujet qu'il ſe trouve & de quelques brillants qu'il ſoit paré. Là ce n'eſt pas ſeulement ſur les femmes eſtrangeres qui ſéduiſirent Salomon, que l'on rejette la honte de l'impureté; c'eſt auſſi ſur Salomon que l'indignation s'attache: & ſi la haute idée que l'on a de ſa ſageſſe, y meſle quelque pitié; ce n'eſt que pour relever avec encore plus d'horreur l'affreuſe tache que ſa paſſion luy fit imprimer à ſa gloire. On admirera dans tous les temps le merveilleux cours de ſon regne; & dans tous les temps on rougira des égaremens de ſa fin: *Dediſti maculam in gloria tua.* C'eſt dans le texte ſacré le dernier de ſes éloges, & par qui tous les autres ſont obſcurcis. *Eccli.* 47. 22.

Un troiſiéme chaſtiment qui ſe fait ſentir à tous les coupables, & que nul ne peut éviter: c'eſt le chagrin, l'amertune attachée à l'impureté.

Vous croyez n'avoir livré voſtre cœur qu'au fol amour du plaiſir. Vous vous trompez. Dieu plus maiſtre de voſtre cœur que vous meſme, l'a livré pour voſtre ſupplice à tous vos autres déſirs, à vos autres paſſions, aux paſſions d'ignominie:
Rom. 1. 24. 26. *Tradidit illos Deus in deſideria cordis eorum.... in paſſiones ignominiæ.* Vous eſtes tombé au pouvoir d'autant de bourreaux, qu'il y a de paſſions dans voſtre ame. Je dis plus, toutes les autres paſſions ne ſont en comparaiſon que de feintes paſſions. Un cœur charnel ramaſſe en ſoy tous les combats, toutes les convulſions des autres vicieux enſemble. Il ramaſſe dans la pourſuite & dans la recherche de ſon plaiſir, toutes les peines de l'envieux, de l'impatient, de l'ambitieux; à former ſes deſſeins, à chercher les moyens d'y réüſſir, à détourner les obſtacles. Il ramaſſe dans ſon plus heureux état toutes les peines de l'avare; à veiller ſur ſon tréſor, à ſe défier de ſes ennemis, à s'en figurer d'imaginaires. Le ſeul mal de la jalouſie, combien comprend-t-il d'autres maux! l'idole meſme qu'on adore, combien fournit-elle de ſujets de regret & de dépit! par l'humeur, les changemens, les caprices, les dépenſes: & par tout cet art infernal de coqueterie, que l'on déteſte à chaque moment, ſans pouvoir ſe réſoudre à ne pas s'y laiſſer prendre.

Quelle eſt donc la déſolation, quand on ſe voit trompé, trahi, payé de mépris & d'ingratitude! alors tous les emportemens du vindicatif, du furieux; les imprécations, la rage, le déſeſpoir, l'ennuy & le dégouſt de la vie, la haine & l'averſion de ce que l'on avoit aimé; tout ce qu'il y a de mouvemens impetueux & violens, ne déchire-t-il pas une ame! Alors plus on a de délicateſſe & de vivacité d'eſprit, plus on ſe ſent malheureux. Quand on n'auroit point de conſcience, il ſuffit d'avoir encore une étincelle de raiſon, pour eſtre piqué du remord de ſa folie. On ſouhaitteroit de n'avoir ni diſcernement, ni refléxion; d'eſtre inſenſible & abruti. On porte envie à la ſtupidité des beſtes, que la loy ne contraint point, que l'honneur n'inquiete point. Rougiſſez impudiques, rougiſſez de vos miſéres. Ce que je dis là, c'eſt ce que vous dites tous les jours ſur vos théatres, dans vos chanſons. Je vous le dis du haut de la chaire de vérité. Si vous & moy nous diſons vray: Dieu eſt bien vengé de vous & voſtre impudicité bien punie.

MAIS ces peines là ne regardent que la vie, & peut-eſtre y a-t-il icy des gens qui n'en ſont que peu touchez. Voicy celles qui regardent le ſalut: la rechute, l'endurciſſement, l'impénitence finale. Il faut n'eſtre pas Chreſ- II.

tien, pour n'en eſtre pas ému.

La rechute eſt la premiere & la plus commune peine. Avoüez la vérité. Quand par coûtume, ou par contrainte, ou par quelque bon mouvement, vous allez découvrir vos péchez au Preſtre & luy faire ſerment de n'y retomber jamais : comprenez-vous bien ce que veut dire jamais ! Peuteſtre en tout autre péché, que celuy de l'impureté : mais ſur ce funeſte peché le cœur eſt-il bien ſincére ! Il dement preſque toûjours la langue, & ſouvent meſme les pleurs. Je veux que ce jour là voſtre cœur ait eſté de bonne foy ; qu'un généreux effort vous ait fait ſortir du précipice : aprés cet effort, ou la grace a bien plus de part que vous, que faut-il pour vous rejetter dans voſtre malheureux penchant ! un reproche, un tour de teſte, un ſouris, un ſoupir, une larme feinte ; *una falſa lachrymula reſtinguet.* C'eſt un payen qui dépeint ainſi la foibleſſe d'un cœur mol.

Terent. in Eunuc.

Ah ! vous aurez eſté frappé de la crainte des jugemens & des vengeances de Dieu ; vous aurez dévoré la confuſion, d'aller ouvrir à des yeux étrangers les replis d'une conſcience ulcerée ; vous aurez fait un divorce ſolemnel avec le crime, entre les mains du miniſtre de Jeſus-Chriſt. A peine aurez-vous reçû le pardon, que le hazard vous portera dans quelque piége

imprévû, dans quelqu'une de vos compagnies ordinaires. Vous y paroiſtrez ſérieux, on en prendra ſujet de vous railler; vous aurez peine à ſouſtenir la raillerie; vous ſentirez la contrainte de voſtre nouvel eſtat; vous rappellerez le ſouvenir de voſtre liberté paſſée; vous la regretterez, vous la reprendrez. Adieu ſermens, remords, repentir, proteſtations, projets de continence & de pénitence. *Oculus meus deprædatus eſt animam meam.* Un coup d'œil & de langue, une parole, un regard m'a enlevé, m'a dérobé à moy-meſme, dit le Prophete; a ravi mon ame & mon ſalut. *Jer. Thren. 3. 51.*

Rappellez voſtre vie paſſée. Combien de fois de cette maniére, ou d'une autre, eſtes-vous rentré dans le chemin que vous croyiez avoir quitté! Comptez les Paſques, les Jubilez, les occaſions extraordinaires, où Dieu vous avoit touché. Toûjours promettre & manquer à vos promeſſes: toûjours vous relever & retomber. L'expérience de tant d'années: préſage certain de l'avenir. De la rechute à l'endurciſſement, le chemin n'eſt-il pas aiſé! mais n'eſt-il pas infaillible! autre chaſtiment de l'impureté.

Rien n'endurcit plus que la rechute, & ſur tout dans l'impureté. Car quels ſont les motifs qui peuvent attendrir une ame! En voicy trois, l'amour de Dieu, la honte du péché, la crainte

du chaſtiment. Eſſayons ces trois moyens ſur l'ame d'un impudique.

Parlez-luy de l'amour de Dieu. Loin d'y eſtre ſenſible, il tourne tout ce qu'on luy dit du coſté de l'amour charnel. Le mot d'aimer ne peut entrer innocemment dans ſa penſée. Il n'y entre que reveſtu du fantoſme de la chair. L'attaquer par l'amour de Dieu, c'eſt expoſer à la profanation le nom de Dieu meſme. Employez la honte du péché, ſera-ce avec plus d'effet! Ne ſe l'eſt-il pas rendu familier par ſes rechutes! Ce qui paroiſſoit un monſtre, avant que la conſcience eut dépoüillé la pudeur; n'eſt pas meſme l'ombre du mal auſſi-toſt qu'on la perduë. Alors c'eſtoit une playe mortelle, à préſent, dit Saint Auguſtin, ce n'eſt plus qu'un jeu: *Converturtur vulnera in joca.* Ne luy feroit-on pas pitié de vouloir l'intimider par la crainte des chaſtimens! Ne s'y eſt-il pas endurci par une longue impunité, dans une grande licence; par une ferme ſanté, à l'épreuve des plus grands excés; par une force d'eſprit inſultante à toutes les terreurs! Non, l'avenir ne luy eſt rien. Ses yeux ne s'étendent qu'à ce qu'il touche, à ce qui tombe ſous ſes ſens. Ses yeux meſmes ne ſont remplis que d'impuretez & d'adultéres: *Oculos habentes plenos adulterii.* Remplis d'adultére; pourquoy! parce qu'obſedé par l'ha-

Serm. 9. 9. E. B.

2. Pet. 2. 14.

bitude il ne voit plus rien qu'à travers ſon abominable paſſion. Tout ce qui entre par ſes yeux en meſme inſtant s'y empoiſonne : quelque part que ſes yeux ſe portent, ils y attachent leur poiſon. Rien ne luy paroiſt innocent, il ne croit plus rien voir de chaſte : la pudeur meſme & la ſimplicité des perſonnes les plus modeſtes devient pour luy un attrait de lubricité. C'eſt le ſens de ces paroles de l'Apoſtre : *Oculos habentes plenos adulterii.* Comment donc ce péché ceſſeroit-il ! Non, dit le meſme Apoſtre, il ne ceſſera jamais ; c'eſt un péché ſans relaſche & ſans fin. *Plenos adulterii & inceſſabilis delicti.* De la rechute à l'endurciſſement, de l'endurciſſement à l'impénitence finale. Il n'aura point d'autre fin.

Car pour ſe convertir aprés la rechute & l'endurciſſement, il faudroit qu'avec le temps, où le mal devint plus foible, ou le courage plus grand, ou les remédes plus forts. Le mal, comment deviendroit-il plus foible ! avez-vous lieu de l'eſperer ! Vous comptez ſur les glaces de la vieilleſſe : y aura-t-il, pécheur, une vieilleſſe pour vous. Que d'excés ne faites-vous point qui vous abregent la vie. Etendez-la cependant auſſi loin qu'il vous plaira : la vieilleſſe en vous oſtant voſtre feu, vous oſtera-t-elle voſtre chair ! C'eſt la chair comme chair, qui

eſt la ſource du mal : plus elle vieillira, plus elle ſe corrompra ; voſtre eſprit encore plus, & encore plus voſtre cœur. La perte de vos forces ne fera qu'aigrir vos déſirs ; les rendre plus violens, plus impatiens, moins raiſonnables : *Vires deficiunt*, diſoit Saint Jeroſme, *& deſideria non quieſcunt.* Où prendrez-vous donc alors aſſez de courage pour remporter une victoire, où voſtre laſcheté vous a fait renoncer dans vos beaux jours.

In cap. 4. Oſeæ.

Vous prétendez qu'il vous viendra d'en-haut ; & qu'aprés avoir ſi long-temps négligé le mal & les remédes, abandonné les ſecours que la religion vous offroit, mépriſé les Sacremens, profané le ſang du Sauveur ; ſa miſéricorde attentive à voſtre dernier moment, vous tirera de ſes tréſors une grace victorieuſe, toute preſte & toute propre à vous attendrir le cœur : que Dieu ſe ſouviendra de vous, quand vous l'aurez oublié. Quelle injuſte & folle préſomption ! De toutes les malédictions que Job entaſſe ſur le pécheur endurci, principalement ſur l'adultére ; une des plus terribles, c'eſt celle-cy : Dieu, dit-il, luy a donné tout le temps de ſe repentir : *Dedit ei Deus locum pœnitentiæ.* Son orgueïl la fait abuſer de la patience divine : *Et ille abutitur eo in ſuperbiam.* Il a oublié la miſéricorde ; la miſéricorde l'oubliera : *Obliviſcetur*

ejus miſericordia. Il a porté par tout le ſcandale de ſon crime ; il le portera juſques dans l'enfer. *Uſque ad inferos peccatum illius.* Job. 24. 19. uſque ad 23.

Je parle à l'un & l'autre ſexe : à celuy qui communément s'opiniaſtre au mal par orgueïl ; & à celuy qui s'y laiſſe engager par ſa foibleſſe. Ah ! dans cette route agréable du plaiſir où vous couriez, vous ne ſongiez point où elle vous conduiſoit ; vous vous cachiez le dernier terme. Il vous ſembloit qu'en affectant tous les jours de nouveaux airs de jeuneſſe, vous éloigneriez la vieilleſſe & par conſequent la mort. Rien de triſte ni de ſérieux n'entroit dans voſtre penſée. Tout ce qu'on vous diſoit du ſcandale de vos parures & de la hardieſſe de vos nuditez, ne ſervoit qu'à vous faire rire & railler des petits eſprits. Vous ne vous occupiez que de l'amour de vous-meſme, & du ſoin de voſtre corps. Vous ne ſongiez qu'à vivre, & cependant à paſſer le temps. Aveugle ! paſſer le temps, n'eſt-ce pas paſſer, conſumer, perdre la vie ! Le voilà paſſé ce temps. Vous voilà ſur ce lict de douleur, ce lict de mort : le viſage flétri, le front dégoutant des ſueurs du dernier combat. Eſt-ce donc là l'objet de tant de honteuſes complaiſances & de tendres paſſions ! Levez-vous, idole de vanité ! parez-vous, déployez la pompe de voſtre luxe. Où ſont vos friſures,

vos rubans, vos boëtes, vos miroirs, vos pomades, vos colliers, voſtre rouge & voſtre blanc; ce meuble infini de galanterie! Il faut aller au-devant de l'Eſpoux: il vient, il frappe à la porte: & cet Epoux eſt voſtre Juge; & ce Juge eſt voſtre Dieu. Tournez vos yeux ſur luy: mais tournez-y voſtre cœur.

A qui l'avez-vous donné dans le cours de voſtre vie! à qui l'avez-vous livré! Juſqu'à la mort, avez-vous dit cent fois dans l'emportement de vos paſſions: Juſques à la mort, juſqu'au dernier ſoupir. Voicy le moment, la mort eſt devant vos yeux, ce dernier ſoupir eſt ſur vos lévres. A qui ſera-t-il! Sera-ce au criminel objet de vos folles complaiſances! ou à ce Dieu Juge & Eſpoux, que vous n'avez jamais aimé! Juſte Juge, Eſpoux irrité! vous luy ferez tenir parole: & ſon dernier ſoupir ſera un ſoupir de péché.

Car ne meſurez par l'impudique à la régle des autres pécheurs. Il y a dans une ame impure un rapport ſi ſubtil de la corruption du cœur à la légereté de l'imagination; qu'il ne faut qu'un ſimple retour de memoire, pour les raprocher l'un de l'autre & les unir par le conſentement. Conſentement qui, ne fut-il que d'un moment, peut attirer une éternité de peines. Un moment de plaiſir! une éternité de

peines ! O Dieu de juſtice & de bonté ! ne nous laiſſez pas engager entre deux écueïls ſi terribles. Délivrez-nous, préſervez-nous, d'un mal le plus ſéduiſant, le plus funeſte & le plus commun de tous les maux. Donnez-nous enfin une grace aſſez puiſſante, pour nous faire préférer le ſeul plaiſir de vous plaire, à tous les autres plaiſirs. Ainſi ſoit-il. Au nom du Pere, &c.

SERMON

POUR LE LUNDY DE LA III. SEMAINE DE CARESME.

Sur l'aumône.

Multæ viduæ erant in Iſraël, cum facta eſſet fames magna in omni terra : & ad nullam illarum miſſus eſt Elias, niſi in Sarepta Sidoniæ ad mulierem viduam.

Il y avoit bien des veuves en Iſraël, lorſqu'il y eut une grande famine ; Elie cependant ne fut envoyé chez aucune d'elles ; mais chez une femme veuve qui demeuroit à Sarepta dans le pays des Sidoniens. En Saint Luc chap. 4.

CE ne fut point par hazard que dans la grande ſterilité qui déſola les tribus d'Iſraël durant le regne d'Achab, la providence ayant nourri d'abord le Prophete Elie par un corbeau qui luy apportoit dequoy vivre chaque jour, 3. *Reg.* 17. 9. l'envoya dans la ſuite chercher ſon pain chez une veuve étrangere, à qui le pain manquoit pour elle & pour ſon enfant.

Dieu pouvoit aiſément continuer à ſon Prophete un ſecours miraculeux. Mais comme dit Saint Auguſtin, il cherchoit l'occaſion de répandre ſes bénédictions ſur cette veuve, en la choiſiſſant pour ſubvenir aux beſoins de ſon ſerviteur. *Homil. 26. de verbis Domini.*

La veuve en effet n'eut pas plûtoſt ſecouru l'homme de Dieu que tous les vaſes qui eſtoient dans ſa maiſon, regorgérent d'huile & de farine; devinrent des ſources fécondes qui ne tarirent point, que la famine n'eut ceſſé.

N'admirons-nous pas là, Meſſieurs, la ſage œconomie de Dieu, qui fait ſervir l'aumône au bien général du monde, en liant les riches aux pauvres par leurs communs intereſts! Le Prophete eut beſoin de la charité de la veuve, & la veuve eut beſoin de la charité du Prophete. Ils ſe rendirent fidélement ce qu'ils ſe devoient l'un à l'autre, & le deſſein de Dieu fut accompli.

Ne nous ſcandaliſons point des miſéres de la vie. Cette diverſité d'indigence, & d'abondance, inſuportable à nos foibles eſprits, eſt ce qui fait, dit Saint Paulin, le juſte tempérament qui maintient le genre humain. *Divitem pauperi & pauperem diviti præparavit.* Le riche eſt pour le pauvre, & le pauvre pour le riche; le riche pour fournir au pauvre de quoy ſouſtenir ſa vie, le pauvre pour fournir au riche dequoy faire ſon ſalut. *Epiſt. 12. ad Severum.*

Arreſtons-nous à cette idée, & tirons-en deux grands poincts d'inſtruction : l'un ſur l'obligation de l'aumône ; l'autre ſur ſon utilité. Riches, il eſt de voſtre devoir d'exercer la charité ; par la raiſon que vous eſtes pour les pauvres. Riches, il eſt de voſtre intereſt d'exercer la charité ; par la raiſon que les pauvres ſont pour vous. Acquitez-vous de ce devoir ; profitez de cet avantage : & regardez comme le dernier malheur, ſi vous n'eſtes pas ſenſible à la grace que Dieu vous fait, en vous offrant la ſource de voſtre bonheur dans la miſére de voſtre frere. Implorons le ſecours de l'eſprit de charité par l'interceſſion de la Sainte Vierge. *Ave Maria.*

I. PARTIE.

QUE l'aumône ſoit un poinct de commandement, & que ce commandement nous oblige ſous peine de damnation : ce ſont deux véritez unies l'une à l'autre, dont l'Evangile ne nous permet pas de douter. Mais pourquoy Dieu nous a-t-il fait ce commandement ; quelle en eſt la cauſe ! Et en quel cas l'infraction de ce commandement va-t-elle juſqu'à la damnation ; quelle en eſt l'étenduë ! ce ſont deux queſtions plus obſcures : l'une regarde la cauſe du commandement, l'autre en regarde l'étenduë. Employons cette premiere partie à développer ces deux queſtions.

SAINT

SAINT PAUL voulant exciter les Corinthiens à ſecourir les fidelles de Jéruſalem qui eſtoient dans une grande miſére ; & leur ayant propoſé l'exemple de l'Egliſe de Macédoine qui s'eſtoit ſignalée envers eux par ſa libéralité ; taſche de les toucher par cette importante raiſon ; Qu'il falloit que dans le temps préſent leur abondance ſuppléât à la pauvreté de leurs freres ; afin que l'abondance de leurs freres ſuppléât une autrefois à leur pauvreté ; & qu'ainſi tout fût réduit entre-eux à l'égalité néceſſaire : *In præſenti tempore veſtra abundantia illorum inopiam ſuppleat, ut & illorum abundantia veſtræ inopiæ ſit ſupplementum ; ut fiat æqualitas.* Il explique cette égalité par celle qui ſe trouvoit dans la diſtribution de la manne aux Hébreux dans le déſert : *Qui multùm, non abundavit ; & qui modicum, non minoravit.* Celuy qui en ramaſſoit beaucoup, n'en avoit pas plus que les autres ; & celuy qui en ramaſſoit peu, n'en avoit pas moins : le ſuperflu de leurs beſoins ſe corrompant auſſi-toſt, & les réduiſant tous au pur néceſſaire. Telle doit eſtre, dit Saint Paul, l'égalité des biens entre les hommes, par la communication de la charité. *Ut fiat æqualitas.* I.

2. Cor. 8. 14

Exod. 16. 18.

Sur cette penſée de Saint Paul, diſtinguons deux loix eſtablies par la ſageſſe Divine : une loy d'inégalité, & une loy d'égalité. La pre-

miére, c'eſt qu'il a eſté de la providence de Dieu que les conditions des hommes fuſſent inégales: parce que s'il n'y avoit nulle différence, il n'y auroit nulle dépendance, nulle ſubordination, nul ordre; tous égaux, tous maiſtres, tous chefs: choſe auſſi monſtrueuſe dans le corps civil de la ſociété humaine, que dans le corps naturel. Dieu a donc voulu qu'il y eut dans l'univers des parties hautes & baſſes; de l'obéïſſance & de l'autorité; des maiſtres & des ſerviteurs; des chefs & des membres; des Princes & des ſujets; & pour cela des pauvres & des riches. Voilà la premiére loy, la loy d'inégalité.

Mais pour ſeconde loy: dans cette diſpoſition inégale, ſi douce pour les uns & ſi rude pour les autres: Dieu n'a pas dû abandonner ceux qui eſtoient moins favorablement traittez. Il a eſté de la juſtice, que ce pere commun des hommes, élevant quelques-uns de ſes enfans à la poſſeſſion des grands biens, fournit aux autres dequoy ſubſiſter dans leur baſſeſſe. Il l'a fait. Et comment! par l'obligation de l'aumône qu'il a impoſée aux riches; & qui met entre tous ſes enfans, à l'égard des beſoins de la vie, une maniére d'égalité: *Ut fiat æqualitas.* Vous ſerez riche, c'eſt la premiére loy, la loy d'inégalité; mais vous donnerez l'aumône; c'eſt la ſeconde

loy, loy d'égalité : toutes deux néceſſaires au bon ordre de l'univers.

De ce principe auquel on ne peut rien oppoſer, dés que l'on croit qu'il y a un Dieu ; écoutez, Meſſieurs, les concluſions que je tire. C'eſt que ce principe diviſe le bien du riche en néceſſaire & en ſuperflu. C'eſt que le néceſſaire n'appartient au riche, qu'à condition de donner au pauvre le ſuperflu. Ce que Saint Auguſtin renferme dans ces deux paroles : *Superflua divitum neceſſaria ſunt pauperum. Res alienæ poſſidentur, cum ſuperflua poſſidentur.* In pſ. 147. num. 12.

Je dis que ce principe diviſe les biens du riche en deux parties, en néceſſaire & en ſuperflu. Par la loy d'égalité, il faut que tout le monde ait le néceſſaire. Mais par la loy d'inégalité tout le monde ne l'ayant pas, c'eſt dans le ſuperflu de l'un, qu'il faut chercher le ſupplément & le néceſſaire de l'autre. Or il y a deux ſortes de néceſſaire : le néceſſaire à la vie, & le néceſſaire à la condition. Ce qui n'eſt point néceſſaire ni à la vie, ni à la condition du riche, c'eſt ce qui s'appelle ſuperflu ; & c'eſt ce ſuperflu qui fait le néceſſaire à la vie & à la condition du pauvre : *Superflua divitum neceſſaria ſunt pauperum.* Mais où trouverons-nous ce ſuperflu ! quel œil aſſez ſubtil pour le demeſler dans les biens du riche ! Il proteſte qu'il n'en a pas, que

ſouvent le néceſſaire luy manque. Pour trouver ce prétendu néceſſaire, il emprunte, il engage, il vend, il trompe, il dérobe, il fait de mauvais procés, il employe la concuſſion & la violence. Eſt-ce pour trouver le néceſſaire à ſa vie, ou du moins à ſa condition? Non, mais le néceſſaire à ſon luxe, le néceſſaire à ſon jeu, le néceſſaire à ſa délicateſſe, le néceſſaire à ſon ambition. Seigneur, vous n'avez point permis de rechercher ce prétendu néceſſaire; vous ne vous eſtes point chargé du ſoin d'y pourvoir; cela n'eſt point du reſſort de voſtre providence. Pourquoy? parce que, dit Saint Auguſtin, ce n'eſt point là l'ouvrage de Dieu, mais de voſtre cupidité. Voſtre condition, voſtre vie, c'eſt là l'ouvrage de Dieu. Dieu veut que vous conſerviez ſon ouvrage, & partant que vous ſouſteniez voſtre vie & voſtre condition. Mais ces excés où vous portez l'éclat, la commodité, le plaiſir de voſtre condition & de voſtre vie, ce n'eſt point l'ouvrage de Dieu, c'eſt l'ouvrage de vos paſſions. Il n'y a donc aucune partie de vos biens, qui puiſſe eſtre regardée comme néceſſaire à ces uſages: Dieu n'a rien créé dans le monde & n'a rien mis dans vos mains pour cela: *Quærite quod ſufficit operi Dei, non quod ſufficit cupiditati.* Bien loin que cela ſoit néceſſaire à la condition ou à la vie; ç'en eſt au contraire la ruine, la honte & la confuſion.

Aug. in pſal. 147.

Car Meſſieurs, qu'en de certains rangs & de certaines conditions il faille du train, des parures, de l'éclat; on en convient. Mais l'excés en tout cela, bien loin de ſouſtenir & d'honorer vos conditions; les dégrade, les avilit, & vous oſte les moyens d'en remplir les vrayes fonctions. C'eſt ce qui vous met hors d'eſtat de fournir aux dépenſes néceſſaires: ce qui vous rend dans le beſoin inutile au Prince & à l'Eſtat: ce qui met en diviſion les peres & les enfans, les femmes & les maris: ce qui ſappe les fondemens des plus anciennes familles: ce qui découvre à la mort de tant de gens ces gouffres imprévûs de dettes, qu'une légére ſuperficie de crédit & de réputation déroboit aux yeux du public: & ce qui donne enfin pour héritiers à tant de riches prétendus, leurs créanciers & la juſtice.

Quel aveuglement par conſéquent de regarder cet abus du ſuperflu comme l'appui néceſſaire des conditions! Dites tant qu'il vous plaira que vous ne voyez point chez vous de ſuperflu: les pauvres vous le feront voir, & vous montreront par où il s'écoule. Car peuvent-ils ſe taire à la vûë de ces maiſons, où l'argent eſt inviſible; en tout autre temps qu'au temps du jeu; où l'on a toûjours pour le jeu un argent ſacré, dont le plaiſir ſeul eſt l'œconome: à la vûë de ces femmes vaines qui portent inutilement ſur leur

teſte & ſur leur corps la ſubſiſtance & la vie de pluſieurs familles : à la vûë de ces bénéficiers qui regardent leurs revenus, non comme le tréſor de la charité ; mais comme un ſupplément de patrimoine, une reſſource, un fond gratuit, reſervé par la ſimplicité des anciens fidelles au luxe & à la profuſion des bénéficiers de nos jours. Voilà ce qui excite les gémiſſemens, & & les cris de tant de familles ſans bien, ſans ſecours & ſans appui. Terrible comparaiſon ! l'oſeray-je faire, Meſſieurs ! pourquoy ne la ferois-je pas ! D'un coſté les biens, les plaiſirs, le jeu, la joye, la bonne chére; de l'autre coſté les ſoupirs, les larmes, la douleur, la faim, la mendicité. Appliquez-là voſtre bon ſens. En vérité qu'ont fait à Dieu ces malheureux pour eſtre réduits à ces rudes extrémitez ; tandis que vous joüiſſez des délices de la vie ! Scandale de tous les temps ! murmure ordinaire des pauvres ! Et c'eſt dans ce ſcandale & ce murmure public que je trouve ce qui fait le grand crime de l'avare.

Je ne dis rien de trop, Chreſtiens Auditeurs ; Que jugeriez-vous de la providence, ſi Dieu ayant eſtabli la premiére de ces deux loix, qui eſt celle de l'inégalité des conditions, n'avoit pas eſtabli la ſeconde loy qui eſt celle de l'aumône ! N'accuſeriez-vous pas Dieu d'injuſtice & de dureté ! Ne diriez-vous pas que ce que nous appel-

ſons providence, n'eſt qu'un caprice & qu'un hazard, qui ſe jouë de la fortune des hommes; qu'il n'y a ni ordre ni meſure dans le gouvernement de l'univers! Or qu'eſt-ce que fait le riche avare! Il remet autant qu'il peut cette confuſion dans l'univers; il rend les ménagemens de la providence inutiles; il fait regarder Dieu comme un tyran; il met dans la bouche du pauvre l'aigreur & le blaſphême contre Dieu. Quand nous exerçons la charité, nous honorons Dieu, dit le Sage: *Honorat eum qui miſeretur pauperis.* La pitié que nous avons pour le pauvre, eſt un honneur que nous rendons à Dieu. Pourquoy! parce que dans l'inégalité des conditions. Dieu n'ayant point eſtabli d'autre ſecours pour le pauvre, que la charité du riche; quand le riche par ſa charité donne à ce moyen ſon effet, il eſt cauſe que la Divinité eſt honorée, & que le pauvre ſecouru bénit la providence de ſon Dieu. Au contraire, dit le meſme Sage: *Qui deſpicit pauperem, exprobrat factori ejus.* Celuy qui rebute le pauvre, inſulte à celuy qui en eſt l'auteur: il accuſe Dieu d'injuſtice ou d'aveuglement dans la diſtribution des biens de la vie: il accuſe Dieu, non par ſa bouche: car il eſt content du partage que Dieu luy a fait: mais il l'accuſe par la bouche des mécontens, des pauvres abandonnez; dont il excite par ſa dureté

Prov. 14. 31.

Prov. 17. 5.

les plaintes & les murmures : *Qui deſpicit pauperem, exprobrat factori ejus.* Ainſi les plaintes, les murmures & les imprécations des pauvres ſont les crimes des avares, auſſi-bien que ceux des pauvres. Et voilà ce qu'il y a dans l'avarice de plus criminel & de plus criant devant Dieu.

De-là s'enſuit encore abſolument : Que le néceſſaire ne vous appartient, à vous riches, qu'à condition de donner au pauvre le ſuperflu : que l'aumône eſt une charge attachée à la poſſeſſion de vos biens : que ſuppoſé la premiére loy de l'inégalité des eſtats, Dieu n'a pû ſelon les régles de ſa ſageſſe, vous faire de vos biens une donation pure & ſimple, ſans charge & ſans obligation : que vous n'eſtes maiſtres légitimes de vos biens, qu'autant que vous eſtes fidelles à remplir cette obligation. Tout cela ſur ce fondement : qu'il faut reſtablir l'égalité : *Ut fiat æqualitas.* Pour cela le riche eſt appellé dans l'Ecriture l'œconome de la maiſon de Dieu : *Matth. 24. 45. Quem conſtituit Dominus ſuper familiam ſuam.* Un œconome a-t-il droit d'employer en vaines ſuperfluitez le fond deſtiné à la ſubſiſtance domeſtique ! Pour cela l'aumône eſt appellée dette : *Eccli. 4 8. Redde debitum tuum.* Et le refus de l'aumône *Ibid. 4. 1.* eſt appellé fraude & tromperie : *Eleemoſynam pauperis ne defraudes.* Pour cela l'aumône eſt appellée l'aumône du pauvre & non pas

l'aumône du riche : *Eleemoſynam pauperis :* parce qu'elle appartient au pauvre qui la reçoit, plus qu'au riche qui la donne. Pour cela Saint Jeroſme conſidére l'aumône comme un tribut, attaché aux biens que Dieu nous a partagez, dont il a tranſporté le droit au pauvre : & ce Pere explique en ce ſens ces paroles de Saint Paul, *Cui tributum, tributum : & cui vectigal, vectigal.* Pour cela Saint Bernard met dans la bouche des pauvres, ce reproche ſi dur à l'avarice des mondains : *Noſtrum eſt quod effunditis ; nobis crudeliter ſubtrahitur, quod inaniter expenditis.* C'eſt à nous ce bien que vous prodiguez. Vous nous arrachez avec cruauté, ce que vous conſumez en vaines dépenſes. Il eſt vray ; ce néceſſaire commode & aiſé vous appartient, par la loy de la providence libérale, qui a bien voulu vous mettre au-deſſus du pauvre : mais ce ſuperflu appartient au pauvre par la loy de la providence rigoureuſe, qui n'a pû lui refuſer ſes néceſſitez. Que vous ſoyez riche, c'eſt un effet de la libéralité du ciel : mais que vous ſoyez par charité redevable au pauvre, c'eſt un effet de la juſtice du ciel. Quand vous trouvez des pauvres ſous vos yeux, vous les regardez avec indifférence ; parce que vous vous perſuadez que c'eſt là leur condition, comme la voſtre eſt d'eſtre riche. Il eſt vray ; c'eſt leur condition d'eſtre

In epiſt. ad Rom. c. 13. 7.

Epiſt. 42. ad Henr. Senon. Epiſc.

« « «

pauvres, mais non pas d'eſtre abandonnez. C'eſt leur condition de demander, parce qu'ils ſont dans le beſoin ; mais c'eſt la voſtre de donner, parce que vous eſtes dans l'abondance. Qu'il y ait des hommes ſans bien, c'eſt là la volonté de Dieu : mais qu'il y ait des hommes ſans ſecours, c'eſt là le péché des riches. Regardez donc chaque pauvre rebuté, comme le péché de quelque riche, & peut-eſtre voſtre propre péché. Dites tant qu'il vous plaira, mes terres, ma maiſon, mon fond & mes revenus. Rien à vous, que vous n'ayez purgé ce fond des redevances dont il eſt naturellement chargé. Rien à vous, que vous n'ayez acquitté les droits légitimes du premier maiſtre. Rien à vous, que vous n'ayez payé le tribut à ceux qu'il a commis pour le recuëillir en ſon nom. Rien à vous enfin, que par l'abandonnement de voſtre ſuperflu, vous n'ayez ſoulagé le pauvre. Aprés cela l'on ne doit pas eſtre ſurpris, qu'un précepte fondé ſur deux loix ſi importantes, oblige tous les riches ſur peine de damnation. La difficulté c'eſt de ſçavoir en quel cas il y oblige : & c'eſt ma ſeconde conſidération qui fera voir l'eſtenduë de ce précepte, aprés en avoir montré la cauſe & le fondement.

II. Que faut-il donc pour en venir juſqu'au péril de la damnation, juſqu'au péché mortel en cette matiére ! Si j'écoute les raiſonnemens hu-

mains, on n'en vient là preſque jamais. Quels prétextes en effet n'invente-t-on pas pour s'en défendre ! Si je ſuis obligé, dit-on, de ſecourir les malheureux, je ne ſuis pas obligé de les croire ſur leur parole. Ce que je leur refuſe, d'autres le pourront donner. Ce n'eſt pas à moy ſeul que l'obligation s'addreſſe. J'en vois de plus riches que moy qui ont encore moins de charité. J'ay des dépenſes plus néceſſaires. Souvent l'aumône entretient l'oiſiveté. Au fond la dureté envers les pauvres n'eſt mortelle que dans l'extrémité de leurs beſoins ; & je ne vois point de beſoins qui ſoient extrêmes. Voilà les raiſonnemens humains, ſuivant leſquels il eſt preſque impoſſible de ſe damner par l'omiſſion de l'aumône. Et plût à Dieu, dit Saint Gregoire de Nazianze : je le ſouhaitterois de tout mon cœur pour le ſalut de tant de perſonnes, ſi puiſſantes en biens & ſi dures à la charité. Mais quand je compare ces raiſons avec les déciſions de l'Evangile, je tremble ; & je comprends qu'une des plus dangereuſes illuſions du Chriſtianiſme, eſt celle où l'on vit ſur cet important devoir. On prétend que la dureté envers les pauvres n'eſt mortelle pour le ſalut, que quand leurs beſoins ſont extrêmes. Et moy je prétends que ſouvent elle eſt mortelle, meſme dans les beſoins communs, capables d'exciter une pitié

Orat. 16.

raiſonnable. Ecoutez mes raiſons, toutes tirées des ſaints livres, & les peſez ſérieuſement.

D'abord l'obligation de l'aumône eſt fondée
Luc. 11. 41. ſur un précepte : *Date eleemoſynam :* Donnez
» l'aumône, dit le Sauveur. Rachetez vos péchez
Dan. 4. 24.» par l'aumône, dit Daniel. Commandez aux ri-
1. Tim. 6. 17.» ches de faire l'aumône, dit Saint Paul : *Divitibus hujus ſæculi præcipe.* Or peut-on ſe perſuader qu'un précepte ſi ſérieux, intimé tant de fois, en tant de maniéres ſi preſſantes, n'oblige que dans le dernier péril de la vie ou de l'honneur du prochain ; qui ſont des extrémitez que vous prétendez trés-rares, & qui ſelon vous n'arrivent preſque jamais.

Autre raiſon tirée de la difficulté de connoiſtre les beſoins extrêmes, & de l'union qu'ils ont avec les beſoins communs. Voir des perſonnes élevées dans l'honneur & la pudeur, obligées d'y renoncer par la crainte de l'indigence : des perſonnes chargées d'années tomber de la pauvreté dans des maladies incurables : des enfans faute d'inſtruction demeurer enſevelis dans l'ignorance des Barbares : des hoſpitaux périr par la foule des malades & par la langueur de la charité. Ne ſont-ce pas des beſoins & des miſéres extrêmes ? On en vient là par ces beſoins communs, qui paſſent ſous les yeux ſans faire impreſſion ſur le cœur. Ce Lazare que la pro-

vidence avoit eſtendu exprés à la porte du mauvais riche pour amollir ſa dureté, n'offroit point d'autre ſpectacle à ſa vûë que celuy que vous avez tous les jours. Il eſtoit chargé d'ulcéres, il gémiſſoit, il tendoit les bras, il prioit : il y avoit long-temps qu'il traiſnoit ainſi ſa vie. Le riche n'avoit-il pas lieu de prétendre auſſi-bien que vous, que la miſére de ce pauvre eſtoit commune ; qu'il n'eſtoit pas preſt d'en mourir ; que ce pouvoit eſtre un impoſteur. Les beſoins du pauvre eſtoient extrêmes, le riche les croyioit communs. Le pauvre meurt, le riche eſt damné. C'eſt donc juſqu'à ces ſortes de beſoins, qui nous paroiſſent communs, que la charité doit s'eſtendre. *Luc. 16. 20.*

Autre raiſon. Nous liſons au chapitre 25. de Saint Matthieu, qu'au dernier jugement les hommes ne ſont jugez que ſur le commandement de l'aumône : punis ou recompenſez pour l'avoir bien ou mal gardé. Venez les bien-aimez de mon « pere : j'ay eu ſoif, j'ay eu faim ; vous avez ſoulagé « ma ſoif & ma faim. Allez, maudits, au feu « éternel ; vous n'avez eu nul égard à mes miſéres : « *Diſcedite à me maledicti.* Cela ſuppoſé, peut-on croire avec quelque apparence de raiſon, que le Fils de Dieu nous expliquant le jugement général, ait voulu nous mettre devant les yeux, pour ſujet de la condamnation générale de tous les hommes, un péché qui ne ſe commet que

dans les occaſions extraordinaires, & qui ne damne preſque jamais. Je ſçay là-deſſus les explications des Saints Peres ; & je conviens que nous ſerons jugez ſur d'autres ſujets. Que dois-je conclure cependant de cette ſentence d'un Juge ſouverainement éclairé ! ſinon qu'il a choiſi exprés ce péché, pour nous le reprocher entre tous les autres, comme un péché certainement des plus communs, dont les occaſions ſont plus fréquentes ; & par conſéquent plus fréquentes que l'extrême néceſſité.

Autre raiſon tirée des termes de la ſentence. Là nulle mention des beſoins extrêmes ; il n'y
Matth 25. 42. eſt parlé que des plus communs. *Sitivi, eſurivi, nudus eram, hoſpes eram, infirmus, in carcere :*
» J'avois faim, j'avois ſoif ; j'eſtois ſans retraite,
» ſans habits ; j'eſtois en priſon, j'eſtois malade. Il n'y a là ni mort, ni infamie, ni derniére extrémité : rien que ce qui ſe voit tous les jours, à nos portes, dans les ruës, dans les hoſpitaux, dans les priſons. Et cependant pour le mépris qu'on en fait ; Allez, dit le Juge, retirez-vous ; il n'y a pour vous que les flammes éternelles : *In ignem, in ignem æternum.*

Autre raiſon enfin qui renferme toutes les autres ; c'eſt que ce diſcernement captieux des néceſſitez extrêmes & des néceſſitez communes ; cette réſolution affectée, de ne ſoulager le

pauvre que dans l'extrême néceſſité ; c'eſt un témoignage des plus certains d'une avarice conſommée. Pourquoy ! parce que l'extrême néceſſité ne paroiſſant preſque jamais ; ne vouloir ſe dépoüiller qu'en ce cas là des biens & des commoditez ſuperfluës, c'eſt vouloir ne s'en jamais dépoüiller. Or Meſſieurs, cet attachement ſi odieux devant les hommes, eſt monſtrueux & mortel devant Dieu. Vous ne voyez, dites-vous, aucun de ces malheurs & de ces excés éclatans, où l'indigence réduit les pauvres. Mais ne voyez-vous pas autour de vous des ſupplians, des languiſſans, des vagabonds, qui vous ſollicitent, qui vous preſſent ! voſtre cœur n'en eſt point touché ; vous n'avez un cœur que pour vous. Ce cœur dur aux beſoins d'autruy, ſenſible à ſes ſeuls intereſts & à ſes propres beſoins ; c'eſt ce que Dieu haït & réprouve. Ce riche qui nous fait frémir par ſa fin ſubite & imprévûë au chap. 12. de Saint Luc, n'eſt point accuſé d'avoir fermé l'oreille aux derniers ſoupirs des pauvres ; ni de s'eſtre fait un ſpectacle de plaiſir de leurs peines & de leur mort. Il avoit devant les yeux une récolte abondante : il ne ſçavoit où mettre tous ſes biens : Que feray-je, diſoit-il ! *Quid faciam !* Si l'avarice ne luy eût pas crevé les yeux, il eût trouvé mille honneſtes moyens de ſe retirer d'embarras, faiſant ſervir

l'abondance de ſes biens au ſoulagement de la miſére publique. Mais aveuglé par l'avarice, il ne luy vient pas meſme en penſée qu'il y ait des pauvres dans l'univers. Il ne ſonge qu'à deſtruire & qu'à rebaſtir : qu'à faire de plus grands greniers pour y renfermer tous ſes biens, ſans en faire part à perſonne. *Et illuc congregabo omnia quæ nata ſunt mihi.* Il forme des projets d'une longue & douce vie : il en meſure la durée à l'abondance de ſes biens : il ne ſe promet que feſtins & que délices : *Habes multa bona, poſita in annos plurimos ; requieſce, comede,* » *bibe, epulare.* Miſérable ! dit le Sauveur ; cette » nuict meſme tu dois mourir. Tel eſt, ajoute le » Sauveur, tout homme qui n'amaſſe que pour » luy, qui théſauriſe & qui n'eſt point riche pour » Dieu : *Sic eſt qui ſibi theſauriſat, & non eſt in Deum dives.*

Comprenez-vous bien ces deux ſyllables : *Sic eſt :* Il eſt tel ; tel que ce riche, & vous auſſi tel que luy : *Sic eſt.* Tel dans voſtre cœur : vous l'avez auſſi dur que luy. Tel dans voſtre péché : voſtre avarice eſt auſſi noire. Tel dans voſtre punition : vous devez vous attendre à la meſme mort, ou ſubite ou imprévûë : *Sic eſt.* Riche il eſt vray : mais pour qui ! pour vous, & non pas pour Dieu, ni pour vos freres qui portent comme vous l'image de Dieu :

Non

Non eſt in Deum dives : Riche pour de faux amis, ſéparez de Jeſus-Chriſt, non pas pour les amis & les membres de Jeſus-Chriſt. Riche pour voſtre corps, qui n'eſt que cendre & pourriture : non pas pour voſtre ame, unie à l'immortalité de Dieu. Riche pour ce monde trompeur, qui vous oſte & vous ravit tout : non pas pour Dieu, qui vous donne & vous promet tout ; mais qui ne donne & promet qu'à condition que vous donnerez au pauvre. Et loin de luy donner, vous le rebutez ; vous le chicanez ſur la qualité de ſes droits & de ſes beſoins ; vous prétendez ne luy rien devoir, s'il n'eſt ſur le poinct d'expirer de langueur & de miſére. Vous n'eſtes point riche pour Dieu ; Dieu ne le ſera point pour vous ; il n'a rien pour vous que l'enfer : *Sic eſt qui ſibi theſauriſat, & non eſt in Deum dives.* Eſtes-vous convaincus de l'obligation de l'aumône ! Voyez-vous en quel ſens les riches ſont pour les pauvres ! Voyez dans le ſecond poinct l'utilité de l'aumône, & en quel ſens les pauvres ſont pour les riches.

II. PARTIE.

SOUVENEZ-VOUS de ce terrible arreſt : *Amen dico vobis, quia dives difficilè intrabit in regnum cœlorum.* Je vous dis en verité que difficilement le riche entrera dans le ciel. Souve- «

» nez-vous de cette malédiction formelle : *Væ* » *vobis divitibus.* Riches, malheur à vous. Trois malédictions attachées aux richeſſes. Malédiction d'iniquité. Malédiction de ſtérilité. Malédiction de fragilité. Elles ſont criminelles, ſtériles & périſſables. Il n'y a que l'aumône qui puiſſe lever ces malédictions, en rendant la poſſeſſion des richeſſes; 1°. innocente; 2°. profitable; 3°. ſolide & permanente. Voilà le bien que le pauvre fait au riche, quand le riche luy fait part de ſon bien.

I. A COMBIEN de titres odieux les richeſſes méritent-elles d'eſtre appellées par Jeſus-Chriſt le tréſor d'iniquité : *Mammona iniquitatis.* C'eſt le fruit du péché, par les maniéres de s'enrichir, frauduleuſes & violentes. C'eſt la matiére du péché, par l'uſage criminel & ſcandaleux que l'on en fait. C'eſt le piége, l'appaſt, & le charme du péché, par la corruption du cœur qui s'y attache : *Mammona iniquitatis.* Iniquité dans l'acquiſition, iniquité dans l'uſage, iniquité dans l'attachement. Comment purger ce tréſor de toutes ces différentes & criantes iniquitez? On ſçait mille moyens de s'enrichir. Voler, piller, tromper, ſaccager les villes & la campagne, arracher le pain de la bouche du villageois & de l'artiſan : tous ces moyens ont leur effet prompt & ſeur. A tant

de maux ſi publics, il n'y a cependant qu'un ſeul reméde qui eſt la reſtitution. Et comment la faire en tant de mains inconnuës, ſéparées en tant de lieux; ſi ce n'eſt par le ſecours de l'aumône!

Où ſeroit donc, dit Saint Jean Chryſoſtome, où ſeroit pour ces riches l'eſpérance du ſalut, ſi leur charité ne réparoit les ravages de leur convoitiſe! Où ſeroit-elle, ajouſte-t-il, pour les riches meſmes innocens! Que deviendroient leurs biens, s'ils n'eſtoient purifiez & conſacrez par aumône! Ils deviendroient comme par tout ailleurs ou l'amuſement de l'avarice, ou l'inſtrument de la prodigalité. Car à quoy ne portent-ils pas! au luxe, à la délicateſſe, à l'orgüeil, à l'ambition, à mille autres excés honteux & funeſtes. A tout cela l'aumône met obſtacle, en deſtournant le cours d'une aveugle profuſion. Vous regardez les pauvres, dit ce Saint, comme le rebut du monde: ils vous y ſemblent inutiles; leur abord vous fait horreur. Au contraire adorez dans la miſére de leur eſtat la profondeur de la ſageſſe & l'eſtenduë de la bonté de Dieu. *Homil. 17. in 2. ad Corinth.*

Dieu voit que le débordement du vice n'a point de bornes; que les richeſſes n'ayant jamais eſté moins ſeures ni plus enviées, jamais on n'en a fait un abus plus criminel. Pour cela

principalement il a multiplié les pauvres, il les a ſemez de tous coſtez ſous vos yeux : afin que ne pouvant arreſter la monſtrueuſe inclination qui vous porte à diſſiper, vous euſſiez du moins l'occaſion de faire en faveur des pauvres une dépenſe légitime & conforme à l'humanité : pour préſerver vos biens de l'iniquité de l'uſage, & purifier vos cœurs de celle de l'attachement.

C'eſt par l'attachement que le riche eſt maudit de Dieu : *Væ vobis :* non pas préciſément par l'abondance de ſes biens, mais par la ſervitude & l'attachement à ſes biens. Attachement qui ne paroiſt point plus criminel que par le refus de l'aumône. Car s'obſtiner à ce refus, n'eſt-ce pas mépriſer la loy de la pitié naturelle, qui nous parle en faveur de ceux, qui ne différent de nous que par la fortune, & que la naiſſance & la mort nous rend égaux! N'eſt-ce pas oublier la loy du Chriſtianiſme, qui nous preſcrit ſur ce devoir tout ce que la nature vous dit ! N'eſt-ce pas renoncer à la poſſeſſion des biens éternels, qui ſont attachez au mépris des biens de la vie ! N'eſt-ce pas étouffer l'amour de Dieu, qui ſe fait expreſſément le ſolliciteur du pauvre ! N'eſt-ce pas démentir la foy, qui vous repréſente Jeſus-Chriſt dans la perſonne du pauvre ! N'eſt-ce pas dire

enfin : non, je préfére à tout cet argent que je poſſéde ! Effet d'un attachement déſeſpéré, qui ne peut eſtre guéri que par l'aumône. Il n'y a donc qu'elle, qui ſoit capable de juſtifier la poſſeſſion des richeſſes, en leur oſtant la tache & la malédiction de l'iniquité. Premier avantage de l'aumône.

II. ELLE leur oſte encore la ſtérilité, ſeconde malédiction des richeſſes. On ne connoiſt que trop leur utilité pour la vie, leur commodité pour le corps, leur fécondité pour le crime. En ce ſens-là c'eſt l'objet des déſirs de tout ce qu'il y a de mondains & de pécheurs. Mais le vray ſage ſçait que le ciel eſt ſa patrie, & le ſalut éternel ſon vray bien ; il eſt convaincu qu'il n'y parviendra jamais, qu'en faiſant ſervir ſes richeſſes à l'expiation des péchez qui luy en ferment l'entrée. Or c'eſt-là l'effet de l'aumône & le fruit de la charité.

L'ame d'un riche ſans charité reſſemble à ces triſtes pays qui produiſent l'or & l'argent. Précipices, rochers & déſerts de tous coſtez. Le ſoleil n'y luit que pour brûler. La terre avare & jalouſe de ſes tréſors, épuiſe toute ſa force à les nourrir & les cacher dans le fond de ſes entrailles ; & ſéche dans tous ſes dehors, elle ſemble avoir oublié qu'elle eſt la nourrice des hommes.

L'ame libérale au contraire répand par tout les fruits de ſa charité, & s'en nourrit elle-meſme. Elle y retrouve ſa pureté que ſes péchez avoient ſoüillée ; elle y retrouve la clémence de ſon Dieu, la victoire de ſes paſſions, ſa rémiſſion, ſa converſion. Phariſiens, diſoit Jeſus-Chriſt, vos cœurs ſont pleins de rapine & d'iniquité. Cependant donnez l'aumône, & tout ſera pur dans voſtre cœur : *Date eleemoſynam, & ecce omnia munda ſunt vobis.* Pourquoy ! parce que voſtre aumône attirera ſur vous la miſéricorde de Dieu.

Luc. 11. 41.

Quel eſtoit, dit Ezechiel, le grand crime de Sodome ! C'eſtoit, dit-il, l'orgüeil, la bonne chére, la vie molle, l'oiſiveté : *Superbia, ſaturitas panis, otium ipſius & filiarum ejus.* Mais c'eſtoit par-deſſus tout de n'avoir pas les mains ouvertes aux beſoins des pauvres : *Et manum pauperi non porrigebant : ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ.* Parce qu'ouvrant ſes mains aux pauvres, elle eut pû obtenir de Dieu du ſecours pour ſortir de tous ſes autres péchez. Ah ! mon cher Auditeur, voſtre vie eſt flétrie & remplie d'iniquitez : vous-meſme quelquefois vous en eſtes effrayé : peut-eſtre que Sodome eſtoit moins coupable que vous. Mais au milieu de tant d'horreurs, quel crime mettra le ſceau à voſtre réprobation ! Voſtre inſenſibilité pour les pau-

Ezech 15. 49.

vres. *Et manum pauperi non porrigebant : ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ.* Ce qui me fait craindre pour voſtre ſalut, ce n'eſt pas tant de vous voir ſujet à de ſi honteuſes foibleſſes, comme de vous voir dur aux devoirs de la charité. Si quelquefois vous ouvriez voſtre cœur & vos mains au pauvre, voſtre tendreſſe pour le pauvre attendriroit le cœur de Dieu pour vous ; il auroit pitié de vos miſéres, en vous voyant touché des miſéres du prochain : l'aumône que vous feriez, vous attireroit la ſienne : enfin peut-eſtre que ſa grace, inutile depuis tant d'années, trouveroit-là ſon moment. Songez-y, mon cher Auditeur : peſez bien ce que je dis. Je ménage voſtre foibleſſe : je ſçais les engagemens que vous avez au péché : je comprends qu'un plein changement dans l'ardeur de voſtre paſſion, vous doit eſtre difficile : je ne vous vois point encore aſſez de courage pour un ſi pénible effort. Au moins, faites au moins ce qui eſt en voſtre pouvoir : ouvrez vos mains au pauvre, & Dieu vous ouvrira ſon cœur.

Je me préſente à vous, comme le Prophéte Daniel à Nabuchodonoſor, épouvanté par un ſonge menaçant. Je ne vous dis point, non plus que ce Prophéte à ce Roy : déchirez-vous d'auſtéritez ; mettez-vous ſous le ſac & ſous la cendre ; autrement point de pardon. Et je ne

vous le dis point, parce que je ſens voſtre foibleſſe. Je vous dis ſimplement comme luy : Dan. 4. 24. *Peccata tua eleemoſynis redime, & iniquitates tuas miſericordiis pauperum : forſitan ignoſcet delictis tuis.* Au moins, pécheur, au moins rachetez vos péchez par l'aumône, & vos iniquitez par la miſéricorde envers le prochain : peut-eſtre qu'aprés cela Dieu vous pardonnera vos offenſes : *Forſitan ignoſcet delictis tuis.* Peut-eſtre; car enfin ſa juſtice ne vous doit rien ; mais ſouvent ſa miſéricorde prend le deſſus de ſa juſtice : *Forſitan.* En un mot l'aumône eſt pour le pécheur la derniére porte du ſalut. Si vous vous la fermez, qui vous l'ouvrira, mon cher Frere ! Et par où fléchirez-vous la miſéricorde de Dieu qui ne vous doit rien, ſi vous refuſez la voſtre au pauvre qui vous la demande, & à qui vous la devez ! C'eſt donc l'aumône qui fait la fécondité de nos biens, en les rendant utiles pour le ſalut. Elle enfin qui, de périſſables qu'ils ſont, les rend durables & perpetuels.

III. CAR leur troiſiéme malédiction, n'eſt-ce pas la fragilité ! N'en faiſons-nous pas une triſte expérience ! Et quand le Fils de Dieu ne nous feroit pas remarquer qu'ils ſont rongez tous les jours par la roüille & par les vers, déterrez & pillez par les voleurs : tant d'autres accidens qui

les enlevent de nos mains, ne nous avertiroient-ils pas que ce n'eſt point ſur la terre, mais dans le ciel qu'il faut nous faire des tréſors : *Nolite theſaurizare vobis theſauros in terrâ, theſaurizate vobis in cœlo.*

Sur cela, comment juſtifier l'incrédulité des hommes ! Eſtre riche, n'eſt pas amaſſer beaucoup d'argent ſans en tirer aucun fruict : au contraire c'eſt eſtre avare. Eſtre riche, c'eſt ſçavoir l'art de placer ſon argent ſur des fonds ſûrs, qui produiſent un grand & ſolide revenu. Voilà dans la commune opinion ce qui paſſe pour opulence. Admirez donc la folie ou l'incrédulité de l'homme. Il croit s'enrichir, quand il change ſon argent en fonds de terre ; & craint de s'appauvrir en le donnant pour le ciel. Dites que vous ne croyez point qu'il y ait là haut une vie future, un eſtat heureux dans l'éternité ; alors n'eſpérant rien hors de la terre, & n'amaſſant que pour la terre, vous agirez conſéquemment. Mais croire la vie future, & borner tous vos ſoins aux biens préſens ; c'eſt avec voſtre foy démentir voſtre raiſon.

Vous me demandez caution de ce tranſport des biens de la terre au ciel ; ne vous ſuffit-il pas de l'Evangile ! Il eſt étonnant, dit Saint Pierre Chryſologue, qu'un parchemin ſoit ſuffiſant pour mettre hors de ſoupçon la bonne *Serm. 25.*

foy d'un débiteur, ſujet aux revers de la fortune, au menſonge & à l'erreur : & que l'Evangile du Dieu de la vérité ne puiſſe arreſter vos défiances. On voit mille exemples publics de l'inutilité des contracts & de la mauvaiſe foy des hommes : cela vous empeſche-t-il de contracter avec eux ! Montrez-moy le premier exemple de la mauvaiſe foy de Dieu, un ſeul homme ruiné par la pratique de l'aumône ; interrogez là-deſſus tous les pauvres de l'univers ; demandez leur la cauſe de leur miſére : en trouverez-vous un qui l'impute aux profuſions de la charité ! Vous craignez cependant de contracter avec Dieu : vous n'oſez riſquer ſur ſa parole : *Undè hæc tam incredula cogitatio !* D'où vient, dit Saint Cyprien, cet excés d'incrédulité ! Eſt-ce de l'amour de vos enfans, ou de l'amour de vous-meſme !

Serm. de oper. & eleem.

Ah ! Si vous vous aimez vous-meſme, aimez-vous, mon cher Auditeur, juſqu'à vous mettre au rang de vos héritiers ; ne mourez pas, dit Salvien, en vous déshéritant vous-meſme ! Idolâtre & jaloux de vos biens juſqu'au tombeau, que ne feriez-vous point pour les emporter avec vous ; s'ils vous pouvoient ſervir en l'autre monde, & que le tranſport en fût permis ! Il eſt permis par la foy, facile par la charité, certain par les paroles de Jeſus-Chriſt :

Theſaurisate vobis theſauros in cælo. Comment le pouvez-vous croire : & cependant paſſer la vie, ſortir meſme de la vie, ſans rien envoyer devant vous, pour vous préparer aprés la mort une heureuſe éternité ! Vous ſongez à vos héritiers, & vous ne ſongez point à vous : n'eſt-ce pas vous déshériter, vous haïr, vous perſécuter vous-meſme ! Et quel autre ennemi vous peut eſtre plus cruel ! *Non eſt hæc perſecutio, aut eſſe alia major poteſt, exhæredari hominem à ſe ipſo.* *Salv. de avar. lib. 2.*

Mais vous aimez vos enfans : ſi vous les aimez, dit Saint Cyprien ; plus vous en avez, plus vous avez beſoin pour eux de la protection de Dieu : plus par conſéquent vous devez aimer les pauvres & leur eſtre libéral de ces biens foibles & incertains, qui malgré tous vos ſoins & toutes vos diſpoſitions, n'enrichiront jamais vos enfans ſans la bénédiction de la providence. Tant de précautions qu'il vous plaira, cet oracle de David ſera toûjours vray : *Theſaurisat & ignorat cui congregabit ea.* Le riche amaſſe & ne ſçait pour qui : car ſi vous le ſçavez, dit Saint Auguſtin ; dites-le moy, je vous prie. Vous amaſſez pour vos enfans ; ſoin légitime, un pere amaſſer pour ſes enfans : mais pitoyable vanité ! Un mortel amaſſer pour des mortels. C'eſt trop peu dire, un homme ſage *De oper. & eleem.* *Serm. 60.*

amaſſer pour des inſenſez. Un homme épargnant amaſſer pour des prodigues. Sçavez-vous l'eſtat futur de la conduite & des mœurs de vos enfans ? Comment ſçavez-vous donc pour qui vous amaſſez vos richeſſes ! *Theſauriſat & ignorat !*

Ah ! ces peres ſans charité, qui ſouffrent dans l'autre vie la peine de leur avarice & de leurs ſoins immodérez pour enrichir leurs enfans : quands ils faiſoient ces grandes acquiſitions, penſoient-ils que dans quelque temps ces terres ſortiroient de leur maiſon, pour eſtre démembrées par les mains des créanciers & par celles de la juſtice ! Penſoient-ils que l'on dût répandre & coucher ſur une carte, ou riſquer avec trois dez vingt années de leurs travaux ! Penſoient-ils que le fruict de leur épargne & de leur frugalité dût paſſer quelque jour en coëffures & en pierreries, ſur la teſte d'une femme, dont leur fils ſouſtiendroit le déſordre & la vanité ! Non ſans doute ils n'y penſoient pas. Ils ne penſoient qu'à laiſſer un grand nom, de grands honneurs, de grands biens dans leurs familles. Ils ne ſçavoient donc point pour qui véritablement ils amaſſoient tant de biens : *Theſauriſat & ignorat.* Peres qui m'écoutez ! ſçavez-vous mieux pour qui vous accumulez les voſtres, tandis qu'au mépris de la charité vous ne ſongez qu'à vos enfans !

Mais y ſongez-vous toûjours! avez vous toûjours ces objets en vûë! Il eſt eſtrange que l'intereſt de vos enfans ne vous ſoit cher, que quand il eſt en compromis avec l'intereſt des pauvres. Le jeu & vos enfans : la mode & vos enfans : la bonne chére & vos enfans. Là vos enfans ne vous ſont rien ; la paſſion, le plaiſir emporte tout. Mais l'aumône & vos enfans : Jeſus-Chriſt & vos enfans. Là vous ſentez que vous eſtes peres, & que vos enfans vous ſont chers plus que vous-meſmes & plus que Dieu.

Que faiſons-nous donc, Chreſtiens Auditeurs, lorſqu'oubliant ce que nous ſommes à l'égard des pauvres, & ce qu'ils ſont à noſtre égard ; c'eſt-à-dire, comme on l'a vû dans les deux poincts de ce diſcours ; mépriſant les obligations & les avantages de la charité, nous prodiguons nos biens en folles dépenſes! Ah! quand les enfans d'Iſraël voulurent avoir une idole, un Dieu préſent à leurs yeux : Aaron dans la penſée de les deſtourner de ce deſſein, leur demanda tous les ornemens d'or qui ſervoient de parures à leurs enfans & à leurs femmes : *Tollite inaures aureas de uxorum filiorumque & filiarum veſtrarum auribus.* On ne balança pas, on s'arracha tout, on donna tout. Mais ſi c'eût eſté pour les pauvres, & qu'Aaron leur eût dit : Prenez-moy ces pendants d'oreilles & ces bra- *Exod. 32. 2.*

celets ſuperflus ; ſacrifiez-les aux beſoins de vos freres : *Tollite.* Que de prétextes de refus ! que n'eut-on point dit du grand Preſtre & du caprice de ſa charité ! Mais il s'agiſſoit d'une idole, & l'eſprit du monde ordonnoit : *Fecit populus quæ juſſerat.* A cela point de réplique ; on ferme les yeux, les oreilles, à tous les autres beſoins : les Chreſtiens comme les Hébreux ; noſtre ſiécle encore plus que tous les autres ; l'or & l'argent coulent des mains. On ne dit point : c'eſt le plus pur de mes biens qui ſe diſſipe en fumée. On n'examine point : mais quand il faudra payer ces grandes parties, ſatisfaire à ces créanciers, trouver dequoy pourvoir à l'eſtabliſſement des enfans. Soins inutiles ! Il faut paroiſtre : c'eſt là le poinct : c'eſt-à-dire, il faut élever au milieu de la miſére publique l'idole du luxe & de l'orgüeil ; & crier avec ces Hébreux adorateurs du veau d'or : *Hi ſunt Dii tui, Iſraël :* Iſraël, voilà ton Dieu & ton maiſtre, pour qui rien ne doit couſter. Pauvres de Jeſus-Chriſt venez, eſtendez vos mains décharnées, faites retentir le nom du Sauveur, promettez ſa gloire pour récompenſe, produiſez ſon Evangile pour caution. Rien pour vous ni pour Jeſus-Chriſt. On a des devoirs plus preſſans que ceux de la charité, de l'humanité, de la pitié ; des intereſts plus touchans que ceux du pardon des péchez

& de l'eſpérance du ciel. Eh bien ! cœurs ſans miſéricorde, eſclaves de la vanité ! ſçavez-vous ce que fit Moïſe à la vûë de l'idole & du peuple qui l'adoroit. Le légiſlateur deſcendoit de la montagne de Sinaï portant les tables de la loy qu'il venoit d'y recevoir du ciel. Le ſpectacle imprévû d'une telle profanation, les cris de joye, les danſes, les feſtins, la diſſolution publique allumérent dans ſon cœur un zéle ſi vif & ſi prompt; qu'auſſi-toſt tranſporté d'un juſte dépit, il briſa ces ſacrées tables gravées de la main de Dieu. De-là tombant ſur l'idole, il la met en piéces & en cendres; il en fait boire la poudre à ceux qui l'avoient adorée. Vengeance terrible de Dieu ſur ce peuple ingrat & rebelle !

Hé ! Chreſtiens Auditeurs, la voyez-vous tomber ſur nous cette vengeance de Dieu ! Voyez-vous le veau d'or & les tables de la loy périr en meſme temps & s'anéantir à vos yeux : & tout en chaſtiment des débordemens inoüis du luxe & de la débauche; éclatants contre tous les devoirs de la charité & meſme de l'humanité! Oüy, le monde périt, Meſſieurs, & le veau d'or ſe deſtruit. Mais la religion périt & les tables de la loy ſe briſent.

Le monde périt : voſtre idole, à qui vous portez voſtre encens. Il vous paroiſt floriſſant,

rayonnant d'honneur & de gloire; il regorge de biens, il eſt tout d'or : & c'eſt par-là meſme qu'il périt, qu'il eſt accablé tous les jours par de nouvelles miſéres. Ignorez-vous que voſtre luxe, en rendant le ſiécle plus brillant, ſappe les fondemens de l'ordre & du repos public; que le faſte qui regne, eſt la dépoüille des pauvres; que les pauvres dépoüillez par voſtre cupidité, ſe vengent de vos cruautez en ſurfaiſant le prix des vivres & de leur travail; & qu'ainſi tout eſtant porté par les riches & par les pauvres hors de meſure & de raiſon : c'eſt une néceſſité que ce monde orgüeilleux, pompeux, tombe de malheur en malheur ſous le poids de ſa pompe & de ſon orgüeil, & que le veau d'or aille en poudre.

Mais en meſme temps qu'il ſe deſtruit, les tables de la loy ſe briſent & la religion périt. Il n'y en a plus, mes Freres, dés qu'il n'y a plus de charité. Celuy qui n'aime point ſon prochain, ne connoiſt point Dieu : *Qui non diligit, non novit Deum*, dit l'Apoſtre. Ah! nous l'avons connu, nos peres nous l'ont fait connoiſtre. Ils nous ont appris à nous entr'aimer. Nous n'aimons plus rien que nous-meſmes; & dans nous-meſmes noſtre corps, & dans noſtre corps les plaiſirs de nos ſens les plus groſſiers. Nous n'aimons plus ce que nous devons aimer : nous

1. Joan. 4. 8.

nous ne connoiſſons donc plus ce que nous devons connoiſtre. Un nuage formé des vapeurs de nos paſſions nous aveugle aux principes de l'honneur, aux lumiéres de la raiſon, au reſpect des choſes Divines, à la penſée meſme de Dieu. Nous ne le connoiſſons plus : nous ne croyons plus en luy. L'ame, l'éternité, le ſalut ne nous eſt plus rien. Quel progrés cette indifférence & cette inſenſibilité font-elles parmi nous depuis vingt années ! De combien d'années s'en faut-il que nous ne touchions à ce jour affreux, où le Fils de Dieu nous a dit qu'il viendroit juger le monde & n'y trouveroit point de foy ! *Putas inveniet fidem in terra.* Non, le monde tend à ſa fin, & la foy tend à ſa fin. Quand viendra cette fin ! c'eſt ce qui eſt encore caché. Mais ce qui eſt certain c'eſt qu'à ce dernier jour le plus terrible éclat de la colére du Juge ſera de punir le mépris des pauvres ; & ſon ſoin le plus doux ſera de couronner la charité. Méſurons nos devoirs à cette eſpérance & à cette crainte : & ſi ce Juge-Sauveur, ne nous eſt pas encore préſent ; ſongeons que nous avons toûjours les pauvres devant nos yeux, & que c'eſt luy qui nous parle par leurs bouches. Ainſi ſoit-il. *Luc. 18. 8.*

SERMON
POUR LE MARDY DE LA III. SEMAINE DE CARESME.

Sur le pardon des injures.

Domine, quoties peccabit in me frater meus & dimittam ei ? uſque ſepties ? dicit illi Jeſus : Non dico tibi uſque ſepties ; ſed uſque ſeptuagies ſepties.

Seigneur, juſqu'à combien de fois pardonneray-je à mon frere, quand il aura péché contre moy ! Sera-ce juſqu'à ſept fois ? Jeſus luy dit : Je ne vous dis pas juſqu'à ſept fois ; mais juſqu'à ſeptante fois ſept fois. En Saint Matthieu chap. 18.

LA réponſe de Jeſus-Chriſt à la queſtion de Saint Pierre, eſt un arreſt ſi précis contre nos prétentions en matiére de vengeance ; & l'eſtenduë de cet arreſt exclud ſi abſolument toute ſorte d'exception ; qu'il ne reſte à l'homme en nulle occaſion, nul moyen de ſe délivrer de la honte d'une injure ; qu'en l'effaçant par la gloire du

pardon. Pierre attentif aux leçons de ſon Maiſtre, croyoit en avoir aſſez bien compris le ſens, en eſtendant le pardon juſqu'à ſept fois. Eſt-ce aſſez, Seigneur, diſoit-il : *Dimittam uſque ſepties.* Mais le Dieu de la paix qui ne peut ſouffrir un ſeul moment la déſunion des cœurs, ordonne qu'à tout moment on ſoit preſt à pardonner : aprés ſept, aprés ſeptante, aprés ſeptante fois ſept fois : *Septuagies ſepties.* Ce nombre ainſi multiplié marque un nombre indéfini, qui emporte l'obligation d'une patience à toute épreuve ; ſans que la récidive, la durée, ou la qualité de l'affront puiſſe donner droit à l'offenſé de s'en faire jamais raiſon. Celuy qui a fait l'affront, a plus de droit au pardon ; que celuy qui l'a reçû, n'en peut avoir à la vengeance : & plus la faute a de couleurs qui la rendent odieuſe & digne de vengeance à nos yeux ; plus elle eſt aux yeux de Dieu digne d'indulgence & d'oubli.

Je dis oubli, Meſſieurs, car la loy de Jeſus-Chriſt porte ſa rigueur juſques là. Ce n'eſt pas ſeulement la réparation violente & l'éclat extérieur du reſſentiment qu'il défend ; c'eſt meſme le reſſentiment ſecret & caché dans le cœur. Les douces paroles ſur la langue & l'épée dans le foureau ; ſe voir, ſe parler, s'embraſſer ; ne ſont point devant Dieu des aſſeurances de par-

Matth. 18. 35. don ; ſi le cœur ne les ratifie : *Niſi remiſeritis de cordibus veſtris.* Et le cœur ne les ratifie, qu'en ſe transformant luy-meſme : c'eſt-à-dire, Matth. 5. 44. changeant ſa haine en affection : *Diligite inimicos veſtros :* en rendant le bien pour le mal : *Benefacite his qui oderunt vos :* en ſuppléant enfin par la priére, au bien qu'il ne peut faire à ceux qui l'ont offenſé : *Orate pro perſequentibus vos.*

Tout ce qui ſe paſſe dans noſtre cœur contre l'affection mutuelle, eſt donc proſcrit par cette loy : non ſeulement les duels, les meurtres, & tout ce qui s'appelle voye de fait ; mais les railleries, les rapports, les médiſances ; mais les mouvemens ſecrets, les déſirs, les projets de repouſſer l'outrage par l'outrage, & le tort par un autre tort. L'oubli des torts que l'on nous fait, eſt tellement compris dans ce précepte ; & l'entrée de noſtre cœur doit eſtre tellement fermée à ce dangereux ſouvenir ; que s'il nous ſurprend au pied de l'autel, ſur le poinct d'offrir à Dieu noſtre ſacrifice ; il nous eſt ordonné d'abandonner le ſacrifice, & d'aller nous réconcilier pour nous rendre dignes de l'offrir : Matth. 5. 24. *Si recordatus fueris .... relinque munus tuum, & vade priùs reconciliari fratri.* La premiére victime qu'il faut immoler avant toute autre au Dieu de la paix ; c'eſt la paſſion de la vengeance & les reſſentimens du cœur.

Que deviennent là nos idées, ce que nous appellons les loix de la juſtice & de l'honneur ! Montrons dans ce diſcours que la loy du pardon n'a rien de contraire à ces deux loix : que bien loin de les deſtruire, elle leur eſt parfaitement conforme ; elle les appuye & les ſouſtient. On prétend qu'il y a dans la vengeance & de la juſtice & de l'honneur. Le premier poinct vous fera voir que la vengeance eſt contre toute eſpéce de juſtice : & le ſecond, qu'elle eſt contre toute eſpéce d'honneur. Invoquons l'eſprit de paix par l'interceſſion de Marie. *Ave Maria.*

I. PARTIE.

SE venger, dit-on, ce n'eſt pas faire du mal ; mais rendre le mal pour le mal ; ce qui n'a rien de contraire au droit particulier. Se venger, c'eſt arreſter par une prompte punition la violence & l'inſolence, qui ſe maintiennent par l'impunité : ce qui eſt plus avantageux, que contraire au droit public. Se venger, c'eſt uſer du pouvoir accordé par la loy de Dieu à ſon peuple : *Dentem pro dente, oculum pro oculo :* dent pour dent, œil pour œil : ce qui par conſéquent n'eſt point contraire au droit Divin. Voilà ce qui ſe dit de plus apparent pour juſtifier la vengeance. Répondons & montrons-en l'injuſtice, par rapport au droit particulier, par

rapport au droit public, par rapport au droit Divin. C'eſt pourſuivre cette paſſion dans ſes propres retranchemens.

I. MON ennemi me fait tort en m'offenſant; je luy rends pareil tort en me vengeant : tort pour tort, & dommage pour dommage; n'eſt-ce pas rétablir l'égalité, qui eſt l'objet naturel de la juſtice. Et moy je dis qu'à s'arreſter à ce principe, il ſuffit ſeul pour découvrir l'injuſtice de la vengeance.

En effet, ſi l'employ de la juſtice eſt de reſtablir l'égalité, c'eſt ce qui eſt moralement impoſſible à la vengeance. Elle eſt incapable de meſure, & ne ſe borne jamais au vray poinct de ſa compenſation. Pour déterminer ce vray poinct, il faudroit eſtre bien éclairé ſur la qualité, la nature & le poids de chaque offenſe : or c'eſt ſur quoy nous avons l'eſprit bouché. Me trompay-je, Chreſtiens ! les injures que l'on nous dit, les dommages que l'on nous fait, les médiſances qui échappent contre nous : ne ſont-ce pas toûjours, comme il nous paroiſt, des playes irréparables, faites à nos intereſts & à noſtre honneur ! n'eſt-ce pas toûjours à deſſein formé, par complot, par pure malice : une entrepriſe, un attentat. Ce que nous diſons au contraire & ce que nous faiſons au déſavantage d'autruy; c'eſt toûjours ſelon nous par légéreté, par ha-

zard, par imprudence ; on n'y penſoit pas, ce n'eſtoit qu'un jeu.

La raiſon de cet aveuglement, c'eſt que du mal que l'on nous fait, la méſure eſt en nous-meſmes ; dans nos ſens qui reçoivent l'impreſſion de la douleur ; dans noſtre imagination qui en eſt frappée ; dans noſtre cœur plein d'amour propre & rapportant tout à luy. Du mal au contraire que nous faiſons, la meſure eſt hors de nous, & dans le ſentiment de ceux que nous offenſons : comme nous n'en ſentons rien, nous ne comprenons point la rigueur du coup ; nous n'en formons, par conſéquent qu'une foible ou fauſſe idée, toûjours au-deſſous de la vérité.

Une autre raiſon de la perverſité de ces deux divers mouvemens, c'eſt la corruption de noſtre raiſon, qui nous fait meſme à deſſein pouſſer toûjours la vengeance au de-là du tort qu'on nous a fait ; par cette maligne perſuaſion, que ſe contentant de rendre préciſément tort pour tort & playe pour playe, dans une exacte proportion ; l'honneur, quoyque vengé, ne ſera jamais bien à couvert de l'inſulte : à moins que pour l'en garantir, on ne porte la vengeance à un tel excés de rigueur au-deſſus du tort qu'on a ſouffert ; que l'ennemi comprenne à ſes dépens, qu'il perd avec vous plus qu'il ne gagne, & ſe ſente obligé de renoncer à l'envie de vous of-

fenſer. Toutes réfléxions qui vous doivent perſuader, qu'il eſt impoſſible en ſe vengeant de garder l'égalité néceſſaire à la juſtice.

Auſſi l'inſtinct naturel de la pure & droite raiſon, qui nous défend d'eſtre juge & partie en meſme temps; ce meſme inſtinct nous défend de nous venger. Vous en avez droit, dites-vous: pourquoy! parce que vous eſtes offenſé. C'eſt préciſément pour cela que vous n'en avez aucun droit. Eſtant offenſé vous eſtes partie, par conſéquent incapable d'eſtre juge: il ne vous reſte aucun droit, que celuy de complaignant.

Pour cela la Providence a commis le droit de juger à des juges indifférens, exempts des aveugles tranſports que l'intereſt perſonnel inſpire aux particuliers. Si meſme il arrive quelquefois à ces juges autoriſez, de ſe laiſſer inſpirer les paſſions des parties, de quel œil ſont-ils regardez! Regardez-vous donc du même œil, lorſqu'agité & dominé par vos propres paſſions, vous entreprenez de juger & de punir voſtre ennemi.

Exod 21. 24. Levit. 24. 20. La loy meſme du talion, portée dans l'ancien teſtament: *Oculum pro oculo, dentem pro* » *dente, vulnus pro vulnere:* dent pour dent, œil » pour œil & playe pour playe. Cette loy ſi favorable en apparence à la paſſion de ſe venger,

n'eſtoit, dit Saint Auguſtin, qu'une barriere à la vengeance : *Non fomes ſed limes furoris.* C'eſtoit, dit Saint Iſidore, un arreſt ſubtil contre la vengeance, une vraye défenſe de ſe venger : puiſqu'en permettant aux Hébreux d'exiger expreſſément playe pour playe, douleur pour douleur : c'eſtoit leur oſter le pouvoir d'en exiger davantage. C'eſtoit, pour ainſi dire, leur mettre le fer à la main ; dire à l'offenſé : coupez, tranchez à voſtre gré. Mais ſi la playe que vous ferez, excéde d'un ſeul poinct celle que l'on vous a faite ; on aura le meſme droit que vous aurez uſurpé, de ſe dédommager ſur vous de l'excés où vous ſerez tombé. La loy par conſéquent qui permettoit de ſe venger dans les bornes d'une parfaite égalité, défendant tout ce qui eſtoit au-delà des bornes : elle réduiſoit l'homme à ſe paſſer du plaiſir de la vengeance, par l'impoſſibilité de l'exercer. Convenez donc d'abord que la vengeance eſt injuſte, par rapport au droit particulier.

Contra Fauſt. lib 19. cap. 20. lib. 3. ep. 327.

Iſid. l. 2. ep. 6. l. 3. ep. 327. l. 4. ep. 204.

II. Plus injuſte encore, mes Freres, par raport au droit public. Il y va, dites-vous, de voſtre honneur, il y va de voſtre intereſt, que vous vous vengiez avec éclat : mais il y va du bien, de l'ordre, du repos, de la ſeureté du monde entier ; que vous ſoyez ſans vengeance, & s'il le faut, ſans honneur. Duſſiez-vous, ne vous

vengeant pas, eſtre mépriſé de la ville & de la cour, opprimé par vos ennemis ; c'eſt une injuſtice à voſtre égard; mais cette injuſtice devient juſte, utile & meſme néceſſaire, par rapport au bien public. Parce qu'en vous accordant la licence de vous venger, cette indulgence particuliére aura l'effet d'un ſignal général de vengeance & de cruauté. Les cœurs une fois ſéparez ne ſe rapprocheront jamais, les haines ſeront immortelles, & par une pareille & mutuelle émulation de rendre & de repouſſer l'affront ; plus elles vieilliront, plus elles s'enflammeront. Les amis & les voiſins deviendront par contagion ennemis irréconciliables. On verra paſſer le feu de la diviſion des familles & des races, aux provinces & aux nations ; le ſang coulera dans les playes : & tandis que les peres pleureront la perte de leurs héritiers, les maiſons celle de leurs appuis ; les royaumes & les Eſtats celle de leurs plus braves ſujets : le monde entier pleurera la ruine de la paix & de la ſeureté publique.

Appliquez là voſtre attention ; prenez la balance & peſez ; d'un coſté tant de maux, de l'autre coſté la douceur de vous venger : ce déſordre affreux & ce vain plaiſir comparez l'un avec l'autre. En vérité qu'en penſez-vous ! Où eſt la juſtice & le droit ! Qui de vous ou du public

a raiſon ! Vous qui cherchez voſtre plaiſir aux dépens du repos, & de la ſeureté commune ; ou le public qui cherche ſon repos & ſa ſeureté aux dépens de voſtre plaiſir !

Il eſt tellement contre la raiſon de mettre en balance ces deux ſortes d'intereſts ; que les payens ont prévenu ſur ce poinct l'équité du Chriſtianiſme. On ſçait la cenſure de Socrate & de Platon ſur cette maxime odieuſe : qu'il « faut ſervir ſes amis & pourſuivre ſes ennemis. « Maxime forgée, diſent-ils, non pas dans l'eſprit des Sages, mais dans le cœur des tyrans. *Plato in Critone & lib. 2. de rep.*

Une telle déciſion de la philoſophie payenne eſtoit le pur fruit de leur raiſon : Quel fruit tirons-nous de la noſtre, & que nous apprend-t-elle à nous : qu'à trouver des ſubtilitez pour couvrir des couleurs de la juſtice un emportement brutal, qui contre tous les intereſts politiques & civils, perpétuë les inimitiez : juſqu'à nous faire ignorer ce que ſçavoient les payens ; que le ſeul moyen d'étouffer les inimitiez, c'eſt le pardon ſincére & l'oubli meſme des affronts. Par là, diſoit Tertullien, le coup lancé par l'ennemi contre un cœur armé de patience, a le meſme ſuccés qu'un trait porté contre un roc. C'eſt un coup perdu, la pointe s'émouſſe, & le trait tombe ſans effet. *Omnis injuria cum patientiam offenderit, telum in petra libratum & ob-* *De patient. c. 18.*

tuſum. Tout autre moyen non ſeulement eſt vain, mais pernicieux à la juſtice, & particuliére & publique. Il n'eſt pas moins contraire au droit Divin. Troiſiéme conſidération.

III. N'APPUYEZ point le droit de vous venger ſur le commandement que Dieu fit au peuple Juif, d'exterminer ſans rémiſſion toutes les nations idolâtres, dont il eſtoit environné; de ſe ſouvenir des dommages que leurs peres en
Deut. 25. 19. avoient reçûs: *Memento quæ fecerit tibi Amalec:* de ne les oublier jamais: *Cave ne obliviſcaris:* d'effacer enfin leur nom de deſſous le ciel: *Delebis nomen ejus ſub cælo.* Ce commandement ne contient rien, dont noſtre paſſion puiſſe eſtre flattée. Ce n'eſtoient pas leurs ennemis que ces Hébreux avoient ordre d'exterminer, mais les ennemis de Dieu. C'eſtoit Dieu qui choiſiſſoit les Hébreux pour miniſtres de ſa juſtice, & qui armoit leurs bras contre les méchans. Il leur tranſportoit pour cela ſon autorité, comme il la tranſporte aux magiſtrats, pour arreſter le cours de la licence publique: & comme le juge eſt criminel, lorſque par corruption, par foibleſſe ou par indulgence il laiſſe échapper le coupable au chaſtiment; les Hébreux & meſme
1. Reg. 15. 22. leurs Roys encouroient la diſgrace & l'indignation de Dieu, quand aprés la victoire ils ſauvoient la vie ou les biens de ces peuples réprou-

vez. Mais à l'égard des citoyens & des freres, la défenſe eſtoit abſoluë : Vous ne haïrez point « voſtre frere en voſtre cœur : vous ne cherche- « rez point à vous venger : vous ne garderez point « le ſouvenir de l'injure de vos citoyens : ce ſont « les termes de la loy : *Non oderis fratrem tuum,* « *in corde tuo : non quæras ultionem, nec memor eris injuriæ civium tuorum.* « *Levit. 19 17.*

La loy de l'Evangile abolit cette diſtinction des citoyens & d'eſtrangers, de fidelles & d'infidelles : & c'eſt la perfection qu'elle ajouſte à la loy des Juifs. On diſoit aux anciens : Aimez vos « amis, haïſſez vos ennemis ; c'eſt-à-dire les ennemis « du nom & de la loy de Dieu. Mais moy, dit Jeſus- « Chriſt, je vous dis : Aimez vos ennemis, faites- « leur du bien, priez pour eux, quels qu'ils ſoient, « freres, eſtrangers ; Chreſtiens, hérétiques, ido- « lâtres. J'apporte à tous la loy de miſéricorde & « de grace : aucun n'en eſt exclus, elle eſt pour tous. Vous n'en exclurez donc aucun de la grace du pardon, non plus que de voſtre affection. Vous vous aimerez tous ; vous vous pardonnerez à tous ; le droit ſera réciproque entre tous les hommes ; & c'eſt moy qui l'eſtablis ; *Ego autem dico vobis.*

Entendez-vous ces paroles, Chreſtiens ? mais en comprenez-vous le ſens : *Ego autem.* Développez la force de ce *moy :* oppoſez ce *moy* à tous

les égards, à toutes les raiſons, les précautions & les prétentions contraires. Vous y trouverez un aſcendant d'autorité, dominante & répondante à tout : *Ego autem dico vobis.*

Vous dites que le déſir de la vengeance eſt gravé dans le fond de l'ame, enſeigné par la nature aux animaux ; qu'il faut ceſſer d'eſtre & de reſpirer, pour dépoüiller un ſentiment ſi profondément enraciné : voilà ce que vous dit la nature. Et moy, dit le Seigneur, qui ſuis l'auteur de la nature, & qui ay formé la raiſon pour réprimer ſes mouvemens ; je vous dis qu'il faut pardonner : *Ego autem dico vobis.* Vous dites que la vengeance eſt appuyée par la raiſon ; que ſi la force n'eſt repouſſée par la force, la ſimplicité des gens de bien ſera toûjours en proye à l'audace des méchans : voilà ce que vous dit voſtre raiſon prétenduë. Et moy qui ſuis l'arbitre & la régle de la raiſon, je vous dis que le pouvoir de réprimer les méchans, ne doit eſtre commis qu'à la juſtice publique, & jamais au reſſentiment du particulier offenſé. *Ego autem dico vobis.* Vous dites que la loy du monde eſt contraire à mon commandement. Mais je ſuis le maiſtre du monde, & vous m'eſtes ſoumis comme le reſte du monde. Il faut donc que le monde & vous vous m'obéïſſiez comme à voſtre Dieu. *Ego autem dico vobis.* Vous

dites que le commandement eſt au-deſſus de vos forces : & que vous n'avez point aſſez d'empire ſur vous pour vous réſoudre à obéïr : voilà ce que dit voſtre lâcheté. Mais moy qui ſçay la méſure de vos forces & la méſure du ſecours que je prétends vous donner : je dis que vous pouvez obéïr, qu'il ne tient qu'à vous d'obéïr, en un mot qu'il faut obéïr : *Ego autem dico vobis ; diligite inimicos veſtros.*

Ce qui fait prendre à Jeſus-Chriſt cet air de hauteur, c'eſt que tout couvert qu'il eſt des ombres de l'humanité ; tout Fils de l'homme qu'il paroiſt ; il eſt ce meſme Dieu, qui autrefois commençoit & finiſſoit ſes loix par ces redoutables paroles : Je ſuis le Seigneur & nul autre Seigneur que moy : *Ego Dominus, & non eſt præter me.* Comme ſeul ſouverain Seigneur & légiſlateur, il eſt auſſi le ſouverain Juge : & tout chaſtiment auſſi-bien que tout jugement dépend de luy. La vengeance par conſéquent eſt uniquement de ſon reſſort : elle n'appartient qu'à luy ſeul ; il ſe l'eſt réſervée comme une partie capitale de ſon domaine : *Mihi vindicta, & ego retribuam.* A moy la vengeance, & je la rendray. Voilà la ſource de la loy, qui nous défend d'exercer la vengeance autrement qu'il ne le permet. Il le permet aux Princes, aux magiſtrats ; il leur confie pour cela ſon autorité :

Rom. 12. 19.

« *Eccli. 28. 1.*
«

ce n'eſt pas en vain, dit Saint Paul, qu'ils portent
Rom. 13. 14. l'épée : *Non ſine cauſa gladium portat, Dei miniſter vindex in iram.* Mais vous particulier, vous la portez en vain & ſans raiſon : quand vous la tirez contre voſtre frere ; c'eſt le droit de Dieu que vous uſurpez. Et quand toutes les voix & de la nature, & du monde, & de l'intereſt, & de l'honneur vous crieroient qu'il faut vous venger ; Dieu vous crie qu'il faut pardonner. Tout ſe doit taire à cette voix par la ſeule raiſon : que c'eſt Dieu qui parle. *Ego autem dico vobis.*

Non ſeulement il parle avec droit de commander : mais il joint au commandement la promeſſe & la menace. Et quelle promeſſe, mes Freres, quelle menace y joint-il ! Rien moins, que de méſurer le chaſtiment ou le pardon de nos crimes, au traittement que nous ſe-
Matth. 7. 2. rons à ceux qui nous auront offenſez. *Quâ menſurâ menſi fueritis, remetietnr vobis.* Que ne gagnons-nous point à cette méſure ! & comment un commandement ſi avantageux pour nous, peut-il nous paroiſtre d'un poids ſi difficile à porter !

Rentrons en nous-meſmes, Chreſtiens : ſi quand nous nous plaignons d'eſtre offenſez par nos freres, nous pouvions-nous flatter de n'avoir point offenſé Dieu : peut-eſtre pourrions-nous eſtre fiers de noſtre innocence & picquez des fautes

fautes d'autruy. Mais on a péché contre nous : ne péchons-nous pas contre Dieu ! on nous doit des réparations : n'en devons-nous point à Dieu !

Nous sommes les fermiers de ce sage Roy qui veut mettre ordre à ses finances, & revoir les comptes par ses yeux. Nous y avons tous mal versé : le fermier a pillé l'Estat & le Prince ; le commis a fraudé le fermier : c'est l'ancien usage, il dure encore, & ne finira pas si-tost. Le premier qui tombe sous sa main, tout gonflé qu'il est du sang du peuple, est un dissipateur qui se trouve en arriére de dix mille talens, c'est-à-dire de plusieurs millions. Le voilà perdu, luy, sa femme, ses enfans ; point de ressource pour eux, que dans la clémence du Prince. Elle ne luy manque pas ; il se jette à ses pieds, on luy pardonne ; on le remet en exercice ; il ne tient qu'à luy de profiter de cet excés de bonté. Voilà, mes Freres, la conduite de Dieu sur nous. Que fait cet indigne fermier ! un de ses commis luy doit cent deniers : il le trouve sur ses pas, le saisit, le prend à la gorge : il faut payer sur le champ, ou périr. Arrestez, malheureux ; comparez dette avec dette, des deniers avec des millions ; comparez débiteur avec débiteur : c'est vostre commis qui vous doit ; vous, vous estes un sujet qui devez à vostre *Matth. 18. 24.*

Prince. Il vous pardonne cependant, & vous ne pardonnez pas ; vous eſtes impitoyable. Il renonce à ſon droit tout abſolu qu'il eſt ſur vous, & vous pouſſez à la rigueur voſtre droit
Luc. 6. 38. « ſur voſtre frere : *Dimittite & dimittemini.* Par-
» donnez, dit-il, & je vous pardonneray. Vous
» n'eſtes point touché de cette flatteuſe promeſſe.
» Et bien, ſi vous ne pardonnez, on ne vous par-
Matth. 6. 15. » donnera point : *Si non dimiſeritis, nec dimittet.* N'eſtes-vous point frappé de cette accablante menace ! & la pouvez-vous ſouſtenir, ſans vous laiſſer attendrir au pardon par un ſi preſſant intereſt !

Saint Jean Chryſoſtome exhortant le peuple d'Antioche au meſme devoir, leur répréſentoit le triſte eſtat où ils s'eſtoient veus, lorſqu'ayant renverſé la ſtatuë de l'Impératrice, ils eurent attiré ſur eux la colére de Théodoſe, & réduit leur ville au péril d'une entiére deſtruc-
Homil. 22. de ſimultate. tion. Déja, dit-il, les feux eſtoient allumez, les bourreaux acharnez à déchirer les coupables ; on n'entendoit de tous coſtez que gémiſſemens & que cris ; chacun craignoit pour ſoy ce qu'il voyoit ſouffrir aux autres. Au milieu du déſordre & de la conſternation, ſi quelqu'un, dit
» Saint Jean Chryſoſtome, ſi quelqu'officier de
» l'Empereur fût venu vous crier de ſa part :
» Pardonnez les uns aux autres, oubliez les in-

jures de vos freres, & l'Empereur oubliera « voſtre ſédition. De quelle ardeur euſſiez-vous « couru vous embraſſer, vous jetter au col de vos « ennemis, à leurs pieds meſmes ! Eût-on différé « le pardon d'un ſeul moment ! Eût-on trouvé « de la peine à l'accorder, de la honte à le deman- « der ! Le cœur ſe fût-il refuſé aux témoignages « extérieurs d'un retour d'amitié ſincére ! Il eſtoit « queſtion d'appaiſer le courroux d'un Prince of- « fenſé. S'il eût mis à ce prix la grace d'un peu- » ple coupable. Ah ! rien n'eût couſté, rien n'eût « paru difficile pour l'obtenir. «

Mes Freres, ajouſtoit Saint Jean Chryſoſtome, & moy je vous le dis avec luy. Ce que ce Prince ne fit pas envers ſes ſujets ſéditieux ; Dieu le fait envers vous, envers tout le monde rebelle. Il oublie tous vos crimes, il vous en remet le chaſtiment ; pourvû que vous faſſiez la meſme remiſe à vos freres. Et ce qu'il vous remet, n'eſt pas la priſon, ni l'éxil, ni la torture, ni la mort, ni rien de ce que la vengeance humaine eſt capable d'exercer ſur un ennemi. Ce qu'il vous remet, c'eſt l'enfer, c'eſt une éternité de peines ; c'eſt ce qu'il n'y a que Dieu ſeul, qui puiſſe faire ſentir à un mortel. Eſtes-vous donc ſi aveuglé par la paſſion de vous venger ; que vous ne compreniez pas, combien l'offre que Dieu vous fait, eſt au-deſſus de la condition qu'il éxige.

Et quand je l'appelle condition, je m'exprime mal : c'eſt Meſſieurs, une condition conſentie, acceptée de voſtre part ; paſſée en accord, en contract entre Dieu & vous. Vous avez reçû cette condition par grace ; vous en demandez l'accompliſſement à Dieu, par la priére ſolemnelle que vous luy addreſſez tous les jours. Seigneur, luy dites-vous, remettez-nous nos offenſes, comme nous les remettons à ceux qui nous ont offenſez : *Dimitte nobis debita noſtra ; ſicut & nos dimittimus debitoribus noſtris.* Tenons-nous-en donc là, mes Freres ; vous dites à Dieu : Seigneur faites-nous, comme nous ferons. Dieu vous dit : Je feray comme vous ferez : *Sic pater meus cæleſtis faciet vobis.* Voilà le pact ratifié de part & d'autre, on ne peut plus s'en relever. Si meſme il y avoit lieu à la plainte, il ſeroit tout entier du coſté de Dieu. Mettre en compromis comme il fait vos injures avec les ſiennes ; c'eſt égaler les intereſts de l'homme à ceux de Dieu : *Ille heriles, tu ſerviles remittis injurias.* Il y conſent cependant pour vous engager par ſon exemple à pardonner à vos pareils, il n'y trouve point d'injuſtice, il ne s'en tient point déshonoré. Vous, mon cher Auditeur, vous avez peine à vous rendre : & lorſque la foudre de Dieu grondante ſur vos péchez, eſt preſte à ſe diſſiper ; pourvû que

Matth. 18. 35.

Chryſoſt.

vous étouffiez dans voſtre cœur la haine contre voſtre frere : il vous paroiſt moins dangereux, plus avantageux pour vous, de riſquer la foudre de Dieu, que de renoncer au plaiſir de la vengeance.

Vengez-vous donc, & laiſſez faire Dieu. *Sic faciet.* Comme vous ferez, il fera. C'eſt le pact formé entre-vous, le contract paſſé entre-vous. Dieu l'accomplira, mon cher Frere. Vous diſſimulez pour un temps, & vous prendrez voſtre temps pour vous venger : Dieu fermera les yeux quelques années, & prendra ſon temps pour vous punir. Vous vous réconciliez en apparence, en paroles, en cérémonie ; le dedans eſt rempli d'amertume & de dépit : Dieu ſemblera vous épargner ; vous vous croirez l'objet de ſes faveurs ; vous ne le ſerez que de ſa patience ; il vous laiſſera vous endormir dans voſtre fauſſe ſécurité : mais vous connoiſtrez au réveil, c'eſt-à-dire au dernier moment ; que ſon cœur eſtoit pour vous, tel que le voſtre eſtoit pour voſtre ennemi : *Sic faciet.* Ceſſez donc, ou de prier Dieu qu'il veüille vous traitter comme vous traittez vos ennemis : ou traittez vos ennemis, comme vous voulez que Dieu vous traitte. Il ne tient qu'à vous d'eſtre bien traitté : c'eſt vous qui porterez l'arreſt, ou pour vous ou contre vous : *Sic faciet.* Dieu ceſſe en quelque façon

d'eſtre voſtre Juge, & vous tranſporte ſon pouvoir pour en uſer à voſtre gré : *Te judicem facit in condemnatione tuorum criminum.* Vous avez la balance en main ; peſez vos offenſes contre Dieu ; celles des hommes contre vous. Si vous les jugez ſans miſéricorde, il n'y aura point pour vous de miſéricorde auprés de Dieu : *Judicium ſine miſericordia illi, qui non fecit miſericordiam.* Aprés cela ſi vous eſtes damné, ne l'imputez qu'à vous ſeul. Vous aurez fait voſtre ſort éternel, en diſpoſant de celuy de voſtre frere.

Jacob 2. 13.

Avoüez donc que la loy du pardon, ſi fortement autoriſée par la promeſſe & par la menace de Dieu, par le pact & la convention que nous avons avec luy, par la priére qui en fait la confirmation & le ſceau ; loy par conſéquent ſi conforme en tant de maniéres au droit Divin, auſſi-bien qu'au droit public & au droit particulier ; n'a rien de contraire à la loy de la juſtice. Ajouſtons en ſecond lieu, & voyons dans le ſecond poinct qu'elle n'a rien de contraire à la loy d'honneur.

II. PARTIE.

ON trouve de la honte à pardonner, principalement pour deux raiſons. On paroiſtra manquer de courage & de pouvoir : deux reproches inſupportables à quiconque aime l'honneur.

Tournons-les tous deux contre la vengeance : & montrons qu'au contraire, étouffer cette paſſion, c'eſt la plus noble marque d'un grand courage & d'un vray pouvoir. Il n'y a donc de l'honneur qu'à pardonner, & non pas à ſe venger.

SI l'ardeur de la vengeance eſtoit un vray caractére de courage & de valeur, les beſtes en emporteroient la gloire ſur les plus fameux héros. Mais le courage & la valeur ſont des actions de force, & la force eſt une vertu : les beſtes n'en ſont pas capables. Un courage & un cœur de lion, n'eſt donc pas pour un homme un éloge digne de luy : ce n'eſt qu'un reſſentiment naturel de la douleur qui ſe trouve en tout animal ; dans un ver & dans un inſecte, auſſi-bien que dans un lion. I.

Pour ſe venger, Meſſieurs, il ſuffit d'eſtre animal, d'eſtre ſuſceptible de douleur & de colére : il n'eſt pas beſoin pour cela ni de vertu, ni de raiſon. De-là vient que les plus laſches & les plus foibles des hommes, auſſi-bien que les enfans ; & les peuples, dont les mœurs ſont moins cultivées par la raiſon : ſont les plus faciles à s'irriter, les plus ardens à ſe venger. Au contraire pour pardonner, pour ſçavoir modérer la colére & la vengeance, & dans l'occaſion l'étouffer : c'eſt là qu'il eſt beſoin de raiſon & de vertu : c'eſt là le chef-d'œuvre

du courage & de la force héroïque ; & là par conſéquent que giſt le vray poinct d'honneur.

Si c'eſt là le vray poinct d'honneur : le contraire par conſéquent, c'eſt-à-dire le poinct d'honneur, que l'on met à pouſſer ſes reſſentimens à outrance, à ſe venger avec éclat : n'eſt donc que foibleſſe, laſcheté ou férocité. Que le monde s'en raille, & qu'il m'écoute en pitié; ce ne peut eſtre que le monde inſenſé, paſſionné, corrompu, brutal ; & telles gens quels qu'ils ſoient, ſont mauvais juges du poinct d'honneur, auſſi-bien que de la vertu. Je parle à des Chreſtiens, à des hommes ; non pas à des tygres ni à des ſerpens. Si je vous diſois ſeulement : Saint Ambroiſe vous avertit que vous venger, n'eſt pas une action de force ni de grandeur ; mais de baſſeſſe & de laſcheté. Saint Jean Chryſoſtome ſouſtient que c'eſt une inclination puérile: *Puerilis eſt ſententiæ.* Saint Baſile prétend que c'eſt l'emportement des gens du commun, des gens ſans cœur. *Vindictam ſumere cujuſlibet iraſcentis ;* & que l'action de pardonner ne convient au contraire qu'au ſeul généreux : *Iracundiam ſuperare illius eſt qui virtute præditus.* Ces maximes vous paroiſtroient au-deſſus du ſens commun. Mais je ne m'en tiens pas là : j'ajouſte que les payens ſont auſſi Chreſtiens ſur cela que les Chreſtiens meſmes. Ariſtote renvoye

1. off. 36.

Homil. 30. ad pop.

Conc. 17.

aux beſtes ces mouvemens de fureur : Sénéque dit que la *vengeance* eſt un mot honteux & inhumain : *Turpe, inhumanum verbum, ultio.* *De ira l. 2. 32.*

N'en croirez-vous donc que vous-meſme, & le fol enteſtement de l'opinion ! N'en croirez-vous ni payens, ni Chreſtiens ; ni la philoſophie, ni l'Évangile ! Eh bien, croyez-vous, j'y conſens : mais croyez-vous dans le temps de vos réfléxions ſenſées, non pas dans les ténébres & dans les ſaillies de la paſſion. Que penſez-vous des loüanges que l'antiquité profane a données à la clémence & à l'oubli des affronts ! Vous voyez dans l'hiſtoire des ennemis protégez dans le péril, ſauvez du carnage public, défendus contre la calomnie, élevez aux honneurs par leurs propres ennemis. Un légiſlateur s'oppoſer au ſupplice d'un inſolent, qui dans un tumulte public luy avoit crevé un œil. Un cenſeur Romain recevoir un coup au viſage, en ſilence & ſans en paroiſtre émû. Un philoſophe avaler le poiſon mortel : en priant les Dieux pour les juges qui l'y avoient condamné. Cent autres pareils exemples. Y pouvez-vous porter les yeux ſans admiration, ſans reconnoiſtre l'élévation de ces ames généreuſes au-deſſus du faux honneur que l'on trouve à ſe venger ! Comment donc ſe peut-il que ce qui nous paroiſt ſi grand, ſi loüable & ſi merveilleux, dans

Lycurgue. *Themiſt. or. 5.*
Caton. *Seneca de conſt. c. 14.*
Socrate.

les héros de l'ancienne probité ; nous paroiſſe à nous ſi honteux dans noſtre conduite, & ſi propre à nous diffamer !

Remarquez de plus que ces actions de clémence & de généroſité n'ont jamais éclaté que dans les plus grandes ames, & les plus diſtinguées par les ſentimens de l'honneur. Les ames viles, les gens ſans cœur n'en ont jamais eſté capables. C'eſt dans un Céſar, un Auguſte, un Lycurgue, un Socrate, un Caton, les héros de la ſageſſe & de la valeur, que naiſſoient ces ſentimens. Et ſi dans quelques occaſions leur vertu s'eſt démentie, en ſe laiſſant aller aux reſſentimens humains ; ce n'eſt pas par là qu'ils ſont admirez, mais par les victoires qu'ils ont gagnées ſur leur haine & ſur leur colére.

En quoy conſiſte donc la gloire de cette victoire, ſi vantée par les infidelles, avant que d'eſtre conſacrée par Jeſus-Chriſt ! Elle conſiſte en deux efforts que l'homme généreux fait ſur ſon cœur ; & que Saint Paul enſeignoit aux Romains, aprés leur avoir recommandé l'eſprit de paix, & leur avoir déclaré que la vengeance eſtoit un droit réſervé à Dieu ſeul. Pour vous, mes Freres, leur dit-il ; ne vous laiſſez pas ſurmonter par le mal, mais ſurmontez le mal par le bien : *Noli vinci à malo, ſed vince in bono malum.* Toute la morale philoſophique n'a jamais

Rom. 12. 21.

rien dit de ſi précis, ni de ſi ſolide ſur ce ſujet. N'eſt-il pas vray qu'en tout combat l'honneur eſt du coſté du vainqueur ! Or dans ce combat d'inimitié, c'eſt celuy qui veut ſe venger, qui eſt vaincu. C'eſt celuy qui conſent à pardonner, qui eſt vainqueur. La gloire eſt donc dans le pardon, la honte dans la vengeance. Et c'eſt ce qui porte Saint Paul à vous deſtourner de la vengeance : *Noli vinci à malo :* & à vous preſcrire le pardon : *Vince in bono malum.*

Le vindicatif en effet déclare qu'il eſt vaincu, qu'il eſt au-deſſous de l'injure qu'il a reçûë, qu'elle eſt au-deſſus de ſes forces, qu'il n'a pas le courage de la porter ni de la diſſimuler. La vengeance, dit Sénéque, eſt un aveu public du dépit & de la douleur : *Ultio doloris confeſſio eſt.* Aveu toûjours pénible & honteux aux grands courages. Et cela eſt ſi vray, que le plus grand plaiſir que l'on puiſſe faire à l'aggreſſeur, c'eſt de luy laiſſer entrevoir que le coup qu'il a lancé, n'a pas eſté ſans effet; qu'il a porté juſqu'au cœur; que la playe ſaigne & qu'on la reſſent vivement. L'ennemi joüit alors de ſon crime; & ç'en eſt là, dit Tertullien, le plus doux fruit : *Fructus lædentis in dolore læſi eſt.* La victoire alors eſt de ſon coſté, la défaite & la foibleſſe du voſtre. En vain vous prétendez vous en relever par la vengeance : il eſt douteux que vous y puiſſiez réüſſir;

De ira l. 9. 5.

De patient c. 18.

mais voſtre défaite indépendemment du ſuccés eſt hors de doute ; il eſt certain que le coup vous a pris par voſtre foible ; & l'éclat de voſtre douleur eſt un témoignage évident que vous en avez eſté atteint, que vous en eſtes abbatu, que voſtre ennemi en un mot vous a vaincu. Or c'eſt ce que Saint Paul ne permet pas au Chreſtien, non plus que Sénéque à l'honneſte homme : *Noli vinci à malo :* ne ſoyez jamais vaincu, par le mal que l'on vous fait, dit l'Apoſtre.

Au contraire, & c'eſt le ſecond effort d'un grand cœur. En gagnant ſur vous d'étouffer voſtre douleur, de n'en rien laiſſer paroiſtre, & de poſſéder voſtre ame en patience & en paix; vous vous montrez ſupérieur à voſtre ennemi, vous luy faites perdre ſon coup, vous luy en dérobez le fruit, vous le réduiſez luy-meſme au dépit & à la honte de n'avoir pû vous bleſſer : *Ipſe doleat neceſſe eſt amiſſione fructûs ſui.* Le plus grand dépit qui puiſſe picquer un vindicatif, c'eſt de s'imaginer qu'on a mépriſé l'outrage, ou qu'on ne l'a pas ſenti. Or c'eſt ce que produit la patience & la diſſimulation. Mais une victoire plus noble & plus capable encore de confondre un ennemi ; c'eſt d'ajouſter les bienfaits à la patience, & comme dit Saint Paul, de vaincre le mal par le bien : *Vince in bono*

Tertull. de patientia. c. 18.

malum. Par-là, dit-il, vous amaſſerez des charbons de feu ſur ſa teſte : *Carbones ignis congeres ſuper caput illius.* C'eſt-à-dire vous luy couvrirez le viſage de confuſion ; vous le ferez rougir, comme s'il eſtoit en feu ; vous ferez fondre par ce feu la glace & le froid de ſon cœur. Car quel cœur aſſez dur, pour ſouſtenir ſa haine contre des bienfaits imprévûs : quand on ſe voit protégé par ceux qu'on a voulu perdre ; eſtimé & comblé d'honneur par ceux qu'on a diffamez ! Il n'y a point de fiel qui ne s'adouciſſe aux charmes d'un traittement ſi généreux. Et par-là vous avez le double avantage ; non ſeulement d'avoir confondu voſtre ennemi : mais encore de l'avoir gagné, de l'avoir forcé malgré luy à ſe déclarer redevable à voſtre magnanimité. C'eſt ainſi que Saül s'attendrit juſqu'aux larmes à la vertu de David : lorſque ce Prince perſécuté trouvant deux fois l'occaſion de ſe délivrer de ſa haine, en attentant ſur ſa vie ; ne s'en vengea qu'en ſe proſternant à ſes pieds. Mon fils David, s'écria-t-il, vous eſtes plus juſte que moy : *Juſtior tu es quàm ego.* Cet éloge arraché du cœur meſme d'un ennemi, n'eſt-il pas plus doux & plus glorieux à David, que le ſang qu'il en eût tiré par une vengeance parricide.

Rom. 12. 20.

1. Reg. 24. 18.

Ibid. 25. 21.

Attachez-vous donc, Meſſieurs, à ces deux

» maximes du pur honneur : de ne jamais vous
» laiſſer vaincre par le mal, & de vaincre toûjours
» le mal par le bien. L'honneur eſt là : vous ne trouverez hors de là, que déshonneur, honte & blaſme. Et pour vous en convaincre encore plus ſenſiblement, je dis que l'inquiétude & l'empreſſement de ſe venger, n'agite ordinairement que les gens dont l'honneur eſt mal eſtabli, la réputation ambiguë. On tient un rang fort médiocre entre les braves, quand on a beſoin d'un tel ſecours pour y eſtre conſidéré. Ces grands hommes que nous voyons dans les honneurs du ſervice & dans les emplois méritez par des actions éclatantes à tous les yeux : ceux qui ſuivent leur trace & qui ſont ſur le meſme pied de valeur, d'intrépidité ; ſont-ils moins en butte que les autres aux railleries, aux traits picquans, aux mauvais offices, aux calomnies, aux menaces quelquesfois des jaloux & des fanfarons ! Au contraire l'éclat de leur vie les y tient plus expoſez. En ſont-ils émus ! s'ébranlent-ils aux rapports qu'on leur en fait ! perdent-ils rien de leur conſtance & de leur tranquillité ! Je dis le meſme des affronts ordinaires dans la vie privée. Une perſonne de probité dont le mérite eſt avoüé de tout le monde, a peu de peine à pardonner. Comme elle ne voit rien en elle qui ſoit digne de mépris,

elle ne croit pas aiſément que les autres la mépriſent. Elle ſe tient au-deſſus de ces contes ridicules qui allarment les petits eſprits. Elle ne donnent pas meſme aux mauvais plaiſans le plaiſir de s'imaginer qu'elle s'en ſoit apperçûë. Elle ignore, elle diſſimule, elle néglige, elle oublie : & par cette indifférence elle montre la fermeté de ſon ame & de ſa vertu. Nierez-vous que cette conduite, en uſage parmi les Saints, ne ſoit auſſi celle des gens d'honneur, de vrays ſages & de vrays braves !

Vous par conſéquent qui gardez une conduite oppoſée : qui vous eſtimez décrédité, ſi vous ne repouſſez la raillerie par le déchaiſnement & l'emportement ; qui ne connoiſſez point de taches, qu'il ne faille laver dans le ſang ; qui croyez enfin voſtre honneur abſolument dépendant de l'éclat de voſtre vengeance : preuve évidente que voſtre honneur eſt bien chancelant, voſtre réputation bien fragile. Car ſi elle eſtoit fondée ſur des preuves de valeur dignes de voſtre nom, de voſtre âge & de voſtre rang ; croyez-vous qu'elle pût eſtre ébranlée par le refus d'une vengeance, proſcrite par les loix de la religion & de l'Eſtat ! Si voſtre probité eſtoit avérée par des témoignages bien publics, croyez-vous qu'une médiſance fut capable de l'altérer ! Mais vous n'avez rien de noble en vous, que le ſang

dont vous ſortez & l'épée que vous portez ; dont peut-eſtre jamais vous n'avez fait aucun uſage, que celuy de vous faire craindre à ceux qui n'en portent point : Mais vous traiſnez voſtre vie, auſſi-bien que voſtre épée, dans une laſche oiſiveté, dans le déſordre & la débauche, inconnu ou mépriſé de tous les honneſtes gens. Et dés le moindre affront voſtre courage ſe réveille. Il y va de mon honneur, dites-vous : il faut que je me cache ou que je me venge. Eh, mon cher Frere, eſt-ce là qu'il faut penſer à l'honneur ; qu'il faut craindre les bruits & l'infamie ! Sortez de voſtre oiſiveté, quittez la table & le jeu, ne vous contentez pas d'eſtre brave en paroles & en blaſphémes, en parures & en train ; gardez les bienſéances de voſtre eſtat ; occupez-vous des exercices & des ſoins qui en ſont dignes. Là Chreſtiens, la gloire & l'honneur. Vous le négligez cet honneur juſques dans vos moindres plaiſirs. Vous l'avez perdu devant Dieu ; vous l'avez perdu dans le public ; vous l'avez perdu dans voſtre famille, au milieu de vos domeſtiques & de vos propres amis, à la vûë du monde entier. Vous le perdez tous les jours par l'impureté, la crapule, la fourberie, l'avarice, & la profuſion, l'ingratitude, la pareſſe. Un mot déſobligeant, une raillerie vous fait ſouvenir ; qu'il y a dans la vie un honneur qu'il faut

conſerver

conſerver, meſme au péril de la vie. Il eſt bien temps de ſonger à l'honneur ! décrié comme diſſipateur, comme fanfaron, comme joüeur ; comme homme de mauvaiſe foy, de mauvaiſes mœurs, de mauvaiſe compagnie ; vous voilà bien reſtabli dans l'opinion du public, quand à tous ces titres mépriſables vous aurez ajouſté celuy de gladiateur. Diſons le meſme de tous les cœurs aſpres à la vengeance & durs au pardon : la baſſeſſe eſt dans la vengeance ; la grandeur d'ame & l'honneur par conſéquent dans le pardon.

MAIS ſi je pardonne, on dira que c'eſt par foibleſſe & par impuiſſance de me venger. Dernier prétexte de la vengeance. Un reſte d'attention, Meſſieurs, pour en connoiſtre la vanité. L'avez-vous en effet, ce pouvoir de vous venger ! Les moyens en ſont-ils faciles & entre vos mains ! Oüy, mais ce n'eſt rien de pouvoir, ſi on ne ſçait que je puis, & ſi je n'en donne des marques. Il eſt vray : mais que feriez-vous, ſi vous ne le pouviez pas ! Suppoſons que voſtre ennemi fut hors de voſtre portée par ſon rang & ſa qualité : que des barrieres invincibles s'oppoſaſſent aux effets de voſtre reſſentiment : n'eſt-il pas vray qu'alors diſſimulant voſtre foibleſſe, & la faiſant ſervir meſme à voſtre vanité ; vous vous attacheriez à la gloire du pardon, comme II.

à quelque choſe de plus grand que la gloire de la vengeance ! Il n'a tenu qu'à moy, diriez-vous, de le mettre à la raiſon, de luy faire ſentir à qui il s'addreſſe : il n'eût jamais paré le coup. Mais je n'ay pas voulu le perdre : il m'a fait pitié, je ſuis Chreſtien : je n'ay point voulu me charger du reproche de mon propre cœur, en le ruinant luy & ſa famille : il verra mieux par-là qu'il eſt dans ſon tort. Je ſuis trop fier, & je l'eſtime trop peu, tout riche & puiſſant qu'il eſt, pour m'en venger autrement que par beaucoup de mépris. Malice de l'orgueïl humain ! C'eſt ſous ces fauſſes couleurs que l'on cache ſa foibleſſe & ſouvent ſa laſcheté. Quoy donc ! le pardon paſſera pour un effort magnanime & glorieux, quand il ſervira de voile à l'impuiſſance de ſe venger ! & quand il ſera joint à la puiſſance, aux moyens & aux occaſions de ſe venger ; ce ne ſera qu'une foibleſſe !

Au contraire c'eſt là que le vindicatif s'aveugle & perd le diſcernement. Le pardon n'eſt glorieux que lorſqu'on peut ſe venger ; par tout ailleurs, ce n'eſt dans la commune opinion qu'une marque de poltronnerie. Eſt-il puiſſance égale ou pareille à celle de Dieu ! Souveraine comme elle eſt, au-deſſus de tous les obſtacles, & rien n'eſtant capable de retarder ſon effet ; c'eſt préciſément pour cela qu'elle eſt plus

aiſée à fléchir & plus diſpoſée au pardon. Vous pouvez tout, ô mon Dieu, diſoit Salomon: pour cette raiſon vous uſez de miſéricorde envers tous : *Miſereris omnium, quia omnia potes.* C'eſt en déployant voſtre miſéricorde, & répandant le pardon, que vous vous montrez Tout-puiſſant : *Omnipotentiam tuam parcendo maximè & miſerando manifeſtas.* Oh ! mon cher Frere, que feriez-vous, ſi dés que par le péché vous eſtes devenu l'ennemi de Dieu ; dés l'inſtant meſme il agiſſoit contre vous en ennemi ; qu'il ſuivît vos idées & vos maximes d'honneur ! Grand comme il eſt, par conſéquent outragé par vos péchez au poinct qu'il doit l'eſtre : Sage comme il eſt, par conſéquent ayant autant de moyens qu'il en a de vous punir ; s'il ſuivoit voſtre emportement, s'il avoit auſſi peu d'égards pour vous, que vous pour voſtre ennemi ; comment éviteriez-vous ſa colére ! en quel aſile fuïriez-vous ! depuis combien d'années ſerions-nous la pluſpart dans les enfers ! Il vous eſt dur de pardonner ; vous le doit-il eſtre plus qu'à Dieu ! vous avez vos intereſts à ménager : ſes intereſts luy ſont-ils moins chers que ne vous le ſont les voſtres ! vous ſerez plus reſpecté, ſi vous puniſſez le mépris avec rigueur : Dieu ſeroit-il mépriſé, s'il eſtoit inéxorable ! En un mot, plus de morts, moins d'ennemis : c'eſt la

Sap. 11. 24.

Orat. Dom. 10. poſt Pent.

maxime du monde. Plus de damnez, moins de pécheurs : que n'eſt-ce la maxime de Dieu !

Non, mes Freres ! ce ne l'eſt pas. Il fait luire ſon ſoleil ſur les bons & ſur les méchans, il répand ſur eux ſes bénédictions & ſes graces ; afin de vous faire comprendre, que bons & méchans, tels que vous eſtes, vous eſtes tous ſes enfans : mais que ſi vous voulez vous montrer dignes de l'eſtre, il faut aimer comme luy vos freres bons & méchans : *Diligite inimicos veſtros : ut filii ſitis Patris veſtri qui in cœlis eſt.* Si vous eſtes ſes enfans, vous ne devez pas eſtre plus grands ni plus fiers que voſtre Pere : & ſi Tout-puiſſant comme il eſt, il met ſa gloire à pardonner ; c'eſt honte & foibleſſe à vous que de mettre la voſtre à vous venger.

Matth. 5. 45.

Jeſus-Chriſt, l'aiſné de nos freres & de ſes enfans, a-t-il rougi de ce trait de reſſemblance avec noſtre Pere commun ! comment en rougirions-nous ! A-t-il eu beſoin de commandemens, de promeſſes, ni de menaces ; pour eſtre invité, réduit & contraint à pardonner. Nos ennemis ſont-ils plus acharnez contre-nous ; que les ſiens ne l'eſtoient contre luy ! Les outrages qu'ils nous font, ſont-ils plus ſanglans, plus crians, plus difficiles à ſouffrir ; que la croix & la mort dont-ils l'accablérent ! C'eſtoit là,

c'eſtoit au milieu de leurs plus cruels affronts & de ſes plus vives douleurs, c'eſtoit ſur cette meſme croix, qu'il imploroit pour eux la clémence de ſon Pere; & qu'excuſant à ſa juſtice l'excés de leur emportement, il s'écrioit: *Pardon pour eux, mon Pere, ils ne ſçavent pas ce qu'ils font.* *Luc. 23. 34.*

Mais vous qui eſtes ſes freres, & qui vous dites enfans de Dieu: n'eſtiez-vous pas vous-meſmes au nombre des ennemis, qui luy faiſoient ſouffrir la mort, pour leſquels il offroit ſon ſang en ſacrifice à ſon Pere! Oüy, pécheur, c'eſt pour nous, auſſi-bien que pour les Juifs, ſes perſécuteurs & ſes bourreaux, qu'il demandoit miſéricorde. *Il luy en a couſté ſon ſang pour nous l'obtenir; & nous ne voulons pas qu'il nous couſte le moindre effort, pour l'accorder à nos freres, quand ils nous ont offenſez!* Tout ſon ſang coule de ſes veines en expiation de vos péchez; & le mot de *pardonner*, ce ſeul mot a tant de peine à ſortir de voſtre bouche; & quand il ſort de la bouche, ſort-il jamais bien du cœur! Vous voulez eſtre vengé; mais, dit Saint Auguſtin, Jeſus-Chriſt, mon cher Frere, n'eſt pas encore vengé de vous: *Nondum eſt vindicatus, & tu vis vindicari.* Attendez qu'il ſoit vengé; & quand il ſera vengé, demandez alors vengeance: faites ſur vos ennemis, *Chryſoſt. Hom. 22. de ſimultate.* *Homil. 42. de 50.*

ce qu'il aura fait ſur vous. Bien loin de ſe venger, il vous comble de ſes graces ; il ferme ſes yeux & ceux de ſon Pere à vos péchez ; il y » cherche des excuſes : *Il ne ſçait ce qu'il fait,* » *mon Pere, pardonnez-luy.* Vous, avec une aigreur maligne, une fauſſe pénétration ; vous trouvez de l'excés, de l'énormité, de l'horreur, dans tout ce qui échappe à voſtre ennemi contre vous. Vous regardez comme une honte capable de vous flétrir, la victoire que la raiſon, auſſi bien que la religion, vous feroit gagner ſur vous-meſme : vous vous croyez enfin perdu dans le monde, indigne de la vûë & de la ſociété du genre humain, ſi vous ne vous ſignalez par le ſang.

Comment donc pouvez-vous ſupporter la vûë de Jeſus-Chriſt ſur la croix ! comment en ſouffrez-vous l'image ſi prés de vous, expoſée dans voſtre maiſon, attachée à voſtre lict ! La foibleſſe qu'il a euë de pardonner, de prier pour ſes ennemis, & meſme de mourir pour eux ; ne vous inſpire-t-elle pas le mépris de ſon Evangile ! N'avez-vous pas honte d'eſtre Chreſtien ! comment ne fuyez-vous pas d'attacher vos regards ſur luy !

Mais comment à la mort pourrez-vous les y tourner ! avec quelle confiance, ou plûtoſt avec quel remords de voſtre cœur, impénétrable aux

mouvemens de la douceur & de la paix ! Mais helas ! comment Jeſus-Chriſt vous ſouffrira-t-il luy-meſme, & quels regards d'indignation lancera-t-il contre-vous ! Ah ! le ſang de ton frere Abel crie de la terre juſqu'à moy pour me demander vengeance ; & tu crois trouver dans mon ſang ton ſalut & ton pardon ! Fais taire ce ſang ſi tu peux, ou tu n'as point de part au mien. Le temps n'en eſt plus : mon ſang autrefois verſé pour toy, eſt maintenant tombé ſur toy comme ſur les Juifs. Tu as crié comme eux : *Sanguis ejus ſuper nos ;* quand pour contenter ta fureur, tu as verſé le ſang de ton frere. Il eſt ſur toy, il y ſera comme le mien, ton ſupplice & ton déſeſpoir dans toute l'éternité. Sang de mon Sauveur, ſource de grace & d'amour : ne nous accablez point de ce poids inſouſtenable & éternel. Etouffez en nous toutes les ſemences de la haine ; animez-nous du feu de cette douce, patiente & condeſcendante affection, qui doit faire le lien de tous les cœurs ſur la terre pour les unir avec vous inſéparablement dans le ciel, où nous conduiſe, &c. Ainſi ſoit-il.

« *Gen. 4. 10.*

SERMON

POUR LE MERCREDY DE LA III. SEMAINE DE CARESME.

Sur la fauſſe conſcience.

Ipſe reſpondens, ait illis : Quare & vos tranſgredimini mandatum Dei propter traditionem veſtram ?

Vous-meſme , pourquoy violez-vous le commandement de Dieu pour ſuivre voſtre tradition ! En Saint Matthieu chap. 15.

CE reproche de Noſtre-Seigneur aux Phariſiens ſur la préférence qu'ils donnoient à leurs vaines traditions par-deſſus la loy de Dieu, m'engageant à vous parler aujourd'huy de la conſcience & des prétextes que l'on prend pour en étouffer les remords : il faut vous expoſer d'abord ce que c'eſt que la conſcience.

C'eſt une lumiére de noſtre eſprit qui répréſente & fait voir à noſtre cœur, ce que la loy de Dieu nous commande ou nous défend.

Ainſi la loy de Dieu ne parvient à noſtre cœur, ne touche noſtre volonté, que par la lumiére intérieure de noſtre propre conſcience. Or comme le rayon du ſoleil paſſant par un criſtal vicié & coloré, ne porte à nos yeux qu'un faux éclat, fort différent de ſa candeur naturelle, & propre à nous ébloüir plûtoſt qu'à nous éclairer : de meſme la loy de Dieu portée à noſtre cœur par une conſcience dépravée, en prend les fauſſes couleurs ; & noſtre cœur s'attachant à ces trompeuſes couleurs, au lieu de ſuivre le droit chemin, va donner dans les précipices.

En ſommes-nous moins criminels & plus excuſables devant Dieu ? Non, parce que c'eſt le cœur qui corrompt la conſcience, & qui la met en eſtat de nous tromper. La loy de Dieu, ce pur rayon, ce témoignage fidelle de ſa ſuprême volonté, brille à noſtre conſcience, & n'auroit pas de peine à convertir noſtre cœur. Mais noſtre cœur rebelle à l'autorité de la loy, n'en pouvant pervertir ni corrompre la ſainteté, tourne tous ſes efforts ſur la conſcience ; & par divers artifices altérant ſa ſincérité, la force à ne luy propoſer la loy que ſous des déguiſemens favora-

bles à ſes déſirs, qui la luy ſont paroiſtre pratiquable.

On entend ſouvent les plus grands pécheurs ſe récrier hautement : que chacun a ſa conſcience ; qu'elle eſt noſtre premier juge, & que c'eſt ſur ſon rapport que Dieu meſme nous jugera. Tout cela ſe peut dire avec raiſon d'une conſcience droite & qui n'eſt point pervertie par la malignité du cœur. Alors elle peut ſervir de régle; on peut ſuivre ce qu'elle inſpire, & ſon ſilence eſt le fondement d'un véritable repos. Mais quand un mauvais cœur a réduit la conſcience au poinct de reſſembler à celle des Phariſiens ; la conſcience alors n'eſt plus qu'une fauſſe régle, un juge corrompu par la corruption du cœur.

C'eſt donc au cœur qu'il faut aller pour juger de la conſcience & connoiſtre ſon eſtat. Et c'eſt auſſi là qu'Iſaïe renvoye les pécheurs, non pas à leur conſcience : *Redite prævaricatores ad cor.* Pécheurs vous vous croyez innocens, parce que voſtre conſcience eſt muette & ne vous dit rien. Rentrez dans voſtre cœur, vous connoiſtrez que c'eſt luy qui fait taire voſtre conſcience, & qui eſt la ſource de voſtre péché. *Redite prævaricatores ad cor.*

Iſa. 46. 8.

C'eſt auſſi où le Fils de Dieu renvoye les Phariſiens dans l'Evangile de ce jour : Vous faites

les ſcrupuleux ſur ce que vous mangez & que vous buvez. Au cœur, au cœur; car c'eſt du cœur que partent les mauvaiſes penſées, les adultéres, les homicides, les larcins : *De corde exeunt cogitationes malæ, adulteria, homicidia, furta.* *Matth. 15. 19.*

Déployons donc aujourd'huy, ſur le modéle des Phariſiens, trois ſortes de conſciences corrompuës par les artifices du cœur. La conſcience erronée, la conſcience ſuperſtitieuſe, & la conſcience paſſionnée. Appliquons-en tous les traits à ce qui ſe paſſe en nous : nous verrons à noſtre confuſion que noſtre caractére eſt peu différent de celuy des Phariſiens ; & que l'on peut dire maintenant avec encore plus de raiſon, qu'au ſiécle de Saint Jerôme, que leurs vices ont paſſé juſqu'à nous. Prions le Saint Eſprit d'y vouloir ouvrir nos yeux par l'interceſſion de la Sainte Vierge. *Ave Maria.* *In Matth. l. 4.*

I. PARTIE.

JE n'addreſſe point ce diſcours à ces hommes vendus & aſſujettis au péché, qui ſemblent ne connoiſtre plus ni loy de Dieu, ni conſcience ; abſolument livrez à tous les déſirs de leur cœur. Je parle à ceux qui ont encore la figure d'honneſtes gens, qui n'ont pas encore ſecoüé le joug de la loy de Dieu, qui ſe font encore honneur d'avoir une conſcience ; mais qui plongez dans *Rom. 7. 14.*

des déſordres éclatans à tous les yeux, ſe flattent que leur conſcience ne leur en reproche rien.

Tels eſtoient les Phariſiens. Vous ſçavez la réputation que leur ſecte s'eſtoit acquiſe entre celles qui partageoient l'eſtude & l'occupation des Juifs. A eux les premiéres charges de la Religion & de l'Eſtat, la confiance & la vénération du peuple. Il n'eſtoit mention que de leurs longues priéres & de leurs jeûnes rigoureux. Vous n'ignorez pas cependant de combien de vices ils eſtoient ſoüillez. Le Fils de Dieu leur reproche non ſeulement l'orgueïl & l'hypocriſie; mais l'oubli de tous les devoirs de
Matth 23. 23. la juſtice, de la miſéricorde & de la foy. Pour vivre tranquillement avec des mœurs ſi oppoſées à la ſainteté de la loy, dont ils faiſoient profeſſion; il falloit donc qu'ils fuſſent ſans conſcience! Non, Meſſieurs; mais ils s'eſtoient fait une conſcience erronée, où l'erreur affectée prévaloit à la vérité.

Deux prétextes entretenoient cette erreur. La coûtume contraire à la loy, la fauſſe interprétation de la loy. Tous deux ſont marquez dans l'Evangile. Ils voyoient les maximes eſſentielles de la loy ſur la juſtice & la charité, négligées & décréditées dans la pratique du monde. Ils ſe faiſoient de cet uſage public un préjugé contre ces maximes; un

droit qui leur paroiſſoit ſuffiſant pour en juſtifier la tranſgreſſion, du moins pour la rendre excuſable & pardonnable. Ils honoroient cet abus du nom d'ancienne tradition qu'ils avoient reçûë de leurs peres, & dont il n'eſtoit plus permis de s'écarter. C'eſt ce qui animoit contre-eux le zéle du Fils de Dieu, que par attachement à leurs vaines traditions ils euſſent aboli la force de la loy de Dieu, & rendu ſes commandemens inutiles : *Irritum feciſtis mandatum Dei propter traditionem veſtram.* A l'abri de ce vain prétexte ils ne reſſentoient point les remords de leur conſcience, elle eſtoit en paix dans ſon erreur. *Matth. 15. 6.*

Y a-t-il, Chreſtiens Auditeurs, un appui plus commun des déréglemens publics que cette frivole autorité de l'uſage & de la coûtume, au préjudice des devoirs les plus importans de la loy de Dieu ! dequoy ne ſe croit-on pas diſculpé, quand on peut dire : c'eſt la mode : on ne vit point autrement : tout le monde fait ainſi : tout le monde ſe trompe-t-il ! Dieu damnera-t-il tout le monde ! *Numquid omnes perditurus eſt Deus !* C'eſt là, dit Saint Auguſtin, le langage ordinaire des mondains. *Serm. 35. 3.*

Mais pour vous oſter de l'eſprit cette fauſſe perſuaſion ; que, vivant ſelon la coûtume, on vit dans la bonne foy ; je n'ay qu'une queſtion à vous faire.

Dites-moy, mon cher Auditeur, la loy de Dieu qui preſcrit la charité, la juſtice, l'humanité, la tempérance, la pudeur : la loy de Dieu en général eſt-elle portée pour un temps ou pour toûjours ! le bien qu'elle commande & le mal qu'elle défend, eſtant fondé ſur les impreſſions meſmes de la nature, n'eſt-il pas bien & mal pour tous les temps, pour toûjours ! Il n'y a donc point d'incident, de conjoncture, d'occaſion, d'uſage particulier, de coûtume générale, qui puiſſe abolir la loy de Dieu : point de païs, où la licence publique ait droit d'excuſer l'intempérance : point de ſaiſon, où l'uſage commun puiſſe autoriſer l'immodeſtie des habits : point de Royaume, où la néceſſité puiſſe juſtifier l'uſure. Le Fils de Dieu, diſoit Tertullien, ne s'eſt pas appellé la coûtume, il s'eſt appellé la vérité : *Chriſtus veritatem ſe, non conſuetudinem nuncupavit.* S'il eût dit : Je ſuis la coûtume ; elle eût prévalu peut-eſtre à la loy de la vérité : mais il a dit : je ſuis la vérité : c'eſt donc la vérité, & par conſéquent ſa loy, qui doit prévaloir à la coûtume. Autrement où en ſeroit-on dans ce ſiécle malheureux, où tous les vices ont pris un aſcendant preſque égal ſur les vertus, par la conſpiration & la coûtume unanime de la plûpart des conditions !

De veland. virgin. cap. 1.

A n'en toucher qu'un ſeul entre tous les au-

tres, eſt-il rien de plus eſtabli que de faire valoir ſon argent au plus haut prix que l'on peut ! Cet uſage efface-t-il cette impreſſion éternelle de la loy ; que l'uſure eſt illégitime, & qu'en toute opinion quelque indulgente qu'elle ſoit, c'eſt une uſure criante que de ſe prévaloir des beſoins publics ou particuliers pour vendre plus cher à ſon prochain le plaiſir que l'on peut luy faire ! Uſure plus criante encore, quand on prend à bas prix des mains de l'homme indigent, comme billets décréditez & marchandiſe décriée, ce que l'on eſt ſeur de placer ailleurs à haut prix : profitant ainſi honteuſement du double dommage d'autruy, par une double injuſtice. Uſure criante à l'excés & juſqu'au troſne de Dieu, comme le ſang fumant du juſte Abel ; quand le dommage s'eſtend à tous les membres d'un Eſtat, ſur le Prince meſme & la patrie, comme il arrive en ce déplorable temps. 1709.

Non, le fleau qui nous afflige le plus, n'eſt point la ſtérilité ni la guerre. La main paternelle de Dieu, toute reſſerrée qu'elle paroiſt, eſt encore aſſez ouverte, & plus qu'il ne faut, pour nos beſoins. C'eſt la dureté de l'avare qui appeſantit ſur nous le fleau du ciel, qui nous dérobe les dons de Dieu, qui les cache, qui les reſſerre ; & qui oſe couvrir ſon infamie du maſque de la défiance, & meſme de la précaution.

Mais, dit-on, c'eſt le prix eſtabli par la pratique du temps ; n'eſt-il pas permis de s'y conformer ! Permis, ſi vous voulez, par une tolérance humaine, obligée à fermer les yeux ſur ce qu'elle ne peut corriger. Mais au tribunal de Dieu, protecteur & vengeur des pauvres, ennemi de l'avarice & de l'inhumanité : ſçachez que tandis que les loix de la juſtice & de la charité ſubſiſteront dans le monde, toute coûtume & tout uſage contraire eſt, & ſera toûjours un piége de damnation.

Mais enfin dira-t-on, ce torrent de la coûtume, où l'on ſe laiſſe entraiſner en quelque maniére que ce ſoit, ne ſuffit-il pas devant Dieu du moins pour diminuer le péché ! Non, Meſſieurs, au contraire il en augmente le poids, il irrite Dieu contre-nous, il hâte le coup de ſa vengeance. Eh quoy ! parce que le vice eſt en vogue & en crédit, la miſéricorde en oubli, la juſtice dans le mépris : faudra-t-il que vous, homme de bien, qui voulez ſauver voſtre ame & qui voyez la coûtume inſulter à la vertu, vous abandonniez ſon parti pour céder au caprice de la coûtume ! Au contraire, c'eſt pour cela que vous devez eſtre fidelle au parti de la vertu : d'autant plus que tout le monde y renonce, & qu'il eſt réduit à peu de gens tels que vous.

Un

Un ſeul juſte conſtant & ferme dans ſon devoir eſt luy ſeul un rempart contre la juſtice du ciel. Loth innocent & pur au milieu des déſordres de Sodome, ſuſpendoit la foudre entre les mains du Seigneur. Il n'eût fallu que dix juſtes comme luy pour l'arreſter entiérement : & parce que dix juſtes manquérent à la miſéricorde, la juſtice inonda ſur la foule des criminels. Et vous, vous prétendez que la foule des criminels rend la prévarication moins criante ! Elle crie au contraire au troſne de Dieu, par d'autant plus de voix qu'il y a plus de pécheurs. *Clamor Sodomorum multiplicatus eſt : & peccatum aggravatum eſt nimis.* Dieu attend pour porter le coup, que la méſure ſoit comblée, que la corruption ſoit parvenuë au degré qu'il a prévû. Vous, par voſtre condeſcendance à la mauvaiſe coûtume, vous eſtendez la corruption, vous multipliez les péchez, vous mettez le comble à la méſure : vous hâtez donc la vengeance de Dieu. Les pécheurs ſeront plûtoſt punis, parce que vous eſtes devenu leur complice & vous eſtes joint à eux, que ſi vous eſtiez demeuré du parti des gens de bien. Comment donc vous flatter qu'en ne péchant qu'aprés la foule des pécheurs, par leur exemple & ſur leurs pas, vous en ſerez moins coupable & plus digne de pardon ?

Gen. 18. 20.

Ce fameux Mathathias pere des braves Machabées tiroit bien une autre concluſion de l'idolatrie générale, où les édits d'Antiochus
» avoient engagé le peuple Juif. Tout le monde
» plie, diſoit-il, ſous le joug de l'impiété. Mais
» quand il n'y auroit de toute ma nation que moy
» ſeul & mes enfans, nous ne quitterons point la
» loy de nos peres, nous obéïrons toûjours à Dieu :
1. Machab. 2. 19. *Etſi omnes gentes Antiocho obediunt, ego & filii mei obediemus legi patrum noſtrorum.*

C'eſt auſſi le raiſonnement & l'avertiſſement
» de Saint Paul. Les temps ſont mauvais, dit-il
» aux Ephéſiens ; la dépravation eſt générale.
» Uſez donc ſaintement du temps, menez une vie
Epheſ. 5. 16. toute pure : *Redimentes tempus, quoniam dies mali ſunt.* C'eſt comme s'il eût dit, tout le monde eſt ſans charité, vous devez donc eſtre charitable. Tout le monde eſt intereſſé, vous devez donc eſtre libéral. Tout le monde eſt ſans piété, vous devez donc ſouſtenir la gloire de l'Evangile. Concluſion toute auſſi juſte pour les mœurs, que celle-cy pour la ſanté. Tout l'air eſt empeſté ; vous devez donc vous garantir de la corruption générale avec plus de précaution : autrement ſi vous tombez dans le mal, vous le rendrez plus incurable en luy donnant plus de cours. Il eſt donc évident que la conſcience eſt dans l'erreur, quand elle n'a point d'autre

appuy de ſa ſeureté que la coûtume courante.

On le comprend aiſément ; & pour peu qu'il reſte encore de lumiére à la conſcience, elle entrevoit le péril de ſon eſtat. Que fait-elle pour s'affermir ! elle prend pour ſecond appuy l'avis & la déciſion des ſçavans ; elle leur expoſe ſes doutes ; elle apprend d'eux le ſens & l'eſtenduë des obligations de la loy : & ſur les ſentimens de ces habiles interprétes, elle régle ſa conduite & ſe croit en ſeureté.

Y eſt-elle en effet, Meſſieurs ! demandons-le à Noſtre-Seigneur : Ecoutons ce qu'il dit aux Juifs dans noſtre Evangile. Il s'eſtoit répandu parmy eux depuis plus d'un ſiécle un mépris ſcandaleux des droits ſacrez de la nature & du ſang, par les exemples fréquens, des diviſions arrivées dans la famille d'Hérodes & des Roys ſes prédéceſſeurs. Les nœuds de la ſociété les plus dignes de reſpect eſtoient ſans force. En vain les peres & les meres aprés avoir ſacrifié tous leurs biens à la fortune de leurs enfans, & s'eſtre dépoüillez pour les enrichir ; ſe plaignoient d'en eſtre abandonnez dans leurs plus preſſans beſoins ; & reclamoient contre leur dureté l'autorité de la loy de Dieu, qui met les droits paternels en parallelle avec les ſiens. Ces enfans dénaturez fermant le cœur aux cris & aux beſoins de leurs peres, ne laiſſoient pas, non plus

que les pécheurs d'aujourd'huy, d'approcher des ſaints autels. Ils eſtoient reçûs, comme les plus religieux, à préſenter leurs offrandes aux Preſtres & leurs victimes au Seigneur : & quand ils ſe ſentoient picquez des remords de leur dureté pour leurs parens indigens, ils s'addreſſoient aux Scribes & aux Phariſiens, pour trouver dans leur déciſion dequoy calmer leur ſcrupule. Et quelle réponſe tiroient-ils de ces docteurs intereſſez ! cette ſcandaleuſe déciſion : Que Dieu eſtant le premier pere, on ſatisfaiſoit en l'honorant, au commandement d'honorer ſon pere & ſa mere ; & que l'offrande faite à l'autel, leur tenant lieu de mérite auprés de Dieu, leur eſtoit plus utile que l'aumône : *Munus quodcumque eſt à me tibi proderit.* Aveugles, s'écrie le Sauveur ! & ceux qui ſe meſlent de les conduire, & ceux qui ſe laiſſent tromper par des mauvais conducteurs ; ils tomberont tous dans le précipice : *Cæcus ſi cæco ducatum præſtet, ambo in foveam cadent.*

Matth. 15. 5.

Ibid.

Où vas-je m'engager, Meſſieurs ! prétends-je condamner l'uſage eſtabli de recourir & de déférer aux ſages ! Ignoray-je que leur conſeil eſt néceſſaire aux ſimples & aux ignorans, utile aux ames droites & ſoigneuſes de leur ſalut ! A l'égard meſme des plus prudens, rien de plus conforme à l'eſprit de Dieu, que de ſe défier

de leur prudence, & de chercher à fortifier leurs lumiéres par le ſecours des lumiéres d'autruy : *Nè innitaris prudentiæ tuæ.* Tous ces principes ſont certains : mais ce qui eſt auſſi certain, c'eſt qu'aux perſonnes de bon ſens, le premier directeur eſt leur propre conſcience ; que dans les doutes qui ſurviennent à l'eſprit, c'eſt elle ordinairement qui prononce d'abord le juſte arreſt ; & qu'il faut rarement ſe fier à la déciſion des hommes, lorſqu'elle eſt conſtamment combattuë par les remords de noſtre cœur. *Prov. 3. 5.*

Conſultons donc noſtre cœur, avant que de conſulter les hommes ; & ſur la ſincérité de ſon intention, jugeons de la ſeureté de leurs réponſes : *Redite prævaricatores ad cor.* *Iſa. 46. 8.*

On peut connoiſtre d'abord la ſincérité du cœur par la fin qu'il ſe propoſe en cherchant l'éclairciſſement de ſes doutes. Avoüons qu'ordinairement on ne conſulte que pour trouver de plus douces déciſions, que celles qui d'abord s'offroient à la conſcience. On conſulte rarement pour s'affermir dans la ſévérité des obſervances de la loy, mais plûtoſt pour l'éluder ; & pour s'autoriſer par le ſuffrage des hommes, à ſuivre le relaſchement des déſirs dépravez du cœur. C'eſt donc noſtre cœur qui nous trompe, & qui feignant de chercher des interprétes de la loy, s'en fait luy-meſme l'interpréte en les

attirant à ſon ſentiment. Et c'eſt-là ſelon Saint Bernard : *Remordentes conſcientias apoſtolicâ delinire licentiâ.* C'eſt, dit-il, ſe ſervir de la complaiſance & de la condeſcendance des Miniſtres du Seigneur, pour émouſſer les épines de la conſcience. Eſtrange précaution, dit Saint Bernard ! le mal eſt déja dans le cœur, mais on n'oſe le mettre au jour ſans la permiſſion des hommes. Et cette permiſſion l'empeſchera-t-elle d'eſtre un mal ! Sera-t-elle un reméde au mal ! Elle n'en ſera que le voile ; elle couvrira le péché ſans garantir du péché : *Ad velamentum, non ad medicamentum.*

Epiſt. 7. ad Adam monach.

Ibid.

De plus c'eſt le cœur intereſſé qui choiſit ſon interpréte. Autre ſujet de défiance. A qui s'addreſſe-t-il pour s'éclaircir ! communément à ceux qui luy ſemblent plus commodes, ou d'un plus facile accés, ou pour qui la ſympathie luy donne plus d'ouverture, ou qu'il croit plus diſpoſez à ſe conformer à ſon ſens. Un Chreſtien balançant ſur ce qu'il doit faire, eſt bien affermi, ſa conſcience bien en repos ; quand il aura, comme dit Saint Paul, ramaſſé de tous coſtez des inſtructeurs indulgens qui luy flatteront l'oreille. *Coacervabunt ſibi magiſtros prurientes auribus.* Le vray fidelle appliqué au ſoin de ſon ſalut, évite comme un écuëil le penchant trop naturel vers celuy qu'il prend pour cenſeur &

2. Tim. 4. 3.

pour guide de ſa conſcience. Un guide ſeur c'eſt celuy que l'on choiſit, non par l'attrait de la ſympathie, mais par celuy de la vertu ; pour qui l'on ſent en meſme temps de la confiance & de la crainte ; que l'on croit en un mot auſſi capable d'inſtruire, qu'incapable de flatter. Mais quand la bonne foy dans le choix de l'inſtructeur ſeroit auſſi commune qu'elle eſt rare, un autre défaut de bonne foy :

Non ſeulement c'eſt le cœur intereſſé qui choiſit, mais c'eſt luy-meſme qui expoſe : & dans cette expoſition quelle eſt ſa fidélité ! La honte, l'intereſt, toutes les autres paſſions embarraſſent toûjours le détail de la vérité. Ce Miniſtre de Dieu a beſoin de tout ſon zéle & de toute ſa lumiére, pour démeſler la vérité des nüages dont on la couvre, en voulant meſme la découvrir. Il faut qu'il porte ſon jugement, ſans avoir oüy qu'une des parties : *Parte inauditâ alterâ.* Il faut qu'il croye l'expoſant ſur ſon rapport, & qu'il devine pour l'abſent. Que de fauſſetez tous les jours dans les diſcours & les écrits, au tribunal public des Magiſtrats ! comment ne s'en feroit-il point dans la procédure des pécheurs, au tribunal ſecret de la conſcience : où l'on parle ſans témoins, ſans contrediſant & ſans oppoſant.

De-là, Meſſieurs, la rareté des reſtitutions

à la vûë de tant de pillages & particuliers & publics : la rareté des réparations d'honneur dans le déchaiſnement continuel de la médiſance : la rareté des réconciliations au milieu des inimitiez qui déchirent tant de familles. On voit tous les jours des mains dégouttantes du ſang du peuple, approcher de la table du Seigneur ; des langues envenimées, des cœurs regorgeans de fiel, s'unir à ſon Divin corps. On crie contre ceux qui gouvernent leurs conſciences, & qui ſouffrent ces abus. Criez contre les pécheurs qui déguiſent leurs péchez, qui tendent mille piéges à la crédulité des Preſtres. Jérémie ſe plaignoit des faux Prophétes de ſon temps, qui n'avoient dans la bouche que des menſonges, & laiſſoient ignorer au peuple ſon iniquité : *Prophetæ tui viderunt tibi falſa, nec aperiebant iniquitatem tuam.* Ah ! maintenant plaignons-nous au troſne de Dieu, de ce peuple impoſteur qui ſéduit meſme les Prophétes. C'eſt luy, c'eſt vous pécheurs qui, au lieu d'ouvrir aux médecins les replis de voſtre cœur, & d'en découvrir la corruption pour en apprendre le reméde, affectez au contraire de les tromper par des confidences captieuſes ; & dérobant des déciſions conformes à vos déſirs, oſez en faire le fondement de la ſeureté de vos conſciences. Inutile fondement d'une conſcience erronée &

Thren. 2. 14.

trompée par la malice du cœur. Voyons maintenant l'illuſion d'une conſcience ſuperſtitieuſe.

II. PARTIE.

LA conſcience ſuperſtitieuſe renferme deux diſpoſitions également dangereuſes pour le ſalut : une fauſſe crainte & une fauſſe confiance. On craint de manquer aux devoirs ſuperficiels, & l'on ne craint point de manquer aux obligations eſſentielles. Fauſſe crainte. Cependant par l'attachement aux devoirs ſuperficiels on ſe promet le pardon des offenſes eſſentielles. Fauſſe confiance. Une conſcience ainſi diſpoſée peut-elle eſtre de bonne foy !

La loy des Juifs comprenoit trois parties d'un ordre & d'un poids différent. La premiére preſcrivoit tout ce qui regardoit les mœurs, l'autre régloit les jugemens, l'autre les cérémonies. Il eſt certain que la premiére ayant pour objet la conduite intérieure, perſonnelle, civile & domeſtique de l'homme, eſtoit proprement l'ame & l'eſſence de la loy. Les deux autres qui ne régloient que les devoirs extérieurs, n'en eſtoient que les dehors & pour ainſi dire l'écorce.

Et cependant c'eſtoit à cette écorce de la loy, à ces cérémonies extérieures & ſuperficielles, que les Juifs attachoient leurs ſcrupules & leurs

craintes avec une ſervitude digne de pitié. Voyez la comparaiſon que fait le Sauveur, de la netteté de leurs coupes & de leurs plats avec l'ordure, l'avarice & l'impureté de leurs cœurs : *Intùs pleni eſtis rapinâ & immunditiâ.* De leur exactitude à payer la dixme des herbes, avec leur endurciſſement aux ſentimens de la juſtice, de la miſéricorde & de la foy : *Reliquiſtis judicium, miſericordiam & fidem.* De leur complaiſance à porter les ſaintes paroles écrites ſur des banderolles, attachées à leur teſte & au bord de leurs habits ; avec les caractéres d'iniquité, d'orgueïl & d'hypocriſie, gravez dans toutes leurs actions : *Omnia faciunt ut videantur ab hominibus. Intùs pleni hypocriſi & iniquitate.*

Matth. 23. 25.

Matth. 23. 5.

Ibid. 23. 28.

Qu'eſtoit-ce donc que leur crainte & le rafinement de leur reſpect pour la loy, qu'un tiſſu d'impoſtures aux yeux des hommes & d'illuſions à leurs propres yeux ! A cette crainte & ce reſpect ils joignent cependant une telle confiance au mérite apparent de leur régularité, qu'ils ne comptoient pour rien l'oubli des autres devoirs. Ils ſe croyoient les ſeuls fidelles, ou du moins les ſeuls aſſeurez de la protection de Dieu. Ils regardoient avec mépris ceux qui n'imitoient pas la ſévérité de leurs pratiques frivoles. Ils oſoient meſme accuſer d'irréligion les diſciples du Fils de Dieu ; parce qu'attachez au

corps & à l'ame de la loy, ils négligoient tous ces voiles ſuperſtitieux, dont les Phariſiens ſe ſervoient pour couvrir leur déſobéïſſance.

En effet, mes chers Auditeurs, quelle plus vaine confiance, ou plûtoſt quelle plus injuſte préſomption; que de croire honorer Dieu par des puérilitez, tandis qu'on l'offenſe par des crimes! Eſt-ce obéïr à Dieu que de faire un choix des pratiques les plus aiſées, les plus conformes à noſtre humeur, les moins contraires à nos paſſions, pour y appliquer nos ſoins; & de rejetter les devoirs qui tendent à regler nos mœurs, à dompter nos paſſions, à nous rendre vertueux, raiſonnables & ſociables! N'eſt-ce pas au contraire obéïr à noſtre humeur, & ſuivre noſtre gouſt plûtoſt que la loy de Dieu! N'eſt-ce pas deſtruire ſon autorité que de la reconnoiſtre en ce qui nous plaiſt, & de la négliger dans ce qui nous eſt pénible! Eſt-ce meſme connoiſtre Dieu, que de nous le figurer plus indulgent pour ce qui eſt plus digne de ſa colére! Eſt-ce enfin nous mettre à couvert des effets de ſa colére, & nous attirer ceux de ſa bonté; que de nous enhardir par quelques légéres offrandes & quelques foibles dévotions, à violer ſes plus ſévéres défenſes! Non, non: c'eſt, dit Saint Auguſtin, vouloir corrompre noſtre juge & gagner par de vains préſens, par de vaines affectations de reſpect & *Serm. 9. E. B.*

d'obéïſſance, le droit de l'offenſer impunément. Malheur à vous, Phariſiens, leur diſoit le Fils de Dieu. *Væ vobis, Phariſæi.* Ne méritoient-ils pas ces imprécations éclatantes ! mais nous, les méritons-nous moins ! Noſtre conſcience, Meſſieurs, eſt-elle moins ſuperſtitieuſe que celle des Phariſiens ! Parcourons divers traits de leur vaine crainte & de leur fauſſe préſomption ; nous reconnoiſtrons qu'en leur reſſemblant nous ſurpaſſons nos modéles.

Voyez cette populace inſenſée qui traiſne le Sauveur à Pilate, & qui s'arreſte à la porte de ſa maiſon : demandez-leur ce qui les empeſche d'entrer ; c'eſt, diſent-ils, que Pilate eſt un payen ; c'eſt que s'ils entrent ce jour-là chez un payen, cette irrégularité les mettra hors d'eſtat de manger la Pâques : *Non introierunt ut non contaminarentur, ſed ut manducarent Paſcha.* Mais quoy, ne ſont-ils point ſoüillez par le meurtre de l'innocent, dont ils demandent la mort ! Cette ſoüillure eſt-elle compatible avec la cérémonie de la Pâques ! Ils ne voyent rien là contre la loy. Voilà la conſcience judaïque, & voici celle du Chreſtien. *Jo. 18. 28.*

Demandez à cette femme autrefois ſi diſſipée, d'où vient qu'on ne la voit plus dans les aſſemblées de plaiſir, que toute la pompe du monde eſt pour elle ſans attrait. C'eſt que cette

vie de plaiſir s'accorde mal avec la ſainteté de la vie Chreſtienne, avec le reſpect des Sacremens qu'elle a réſolu de fréquenter : *Non introierunt ut non contaminarentur, ſed ut manducarent Paſcha.* Cela eſt dans l'ordre. Mais auſſi s'éxiler des compagnies mondaines, & déchirer le prochain dans les compagnies des gens de bien : eſtre ſimple dans vos habits & pleine d'intrigues dans le cœur : eſtre remplie de compaſſion pour les pauvres, & d'aigreur pour vos domeſtiques, & de fiel pour tous ceux qui vous ont déplû ; cela s'accorde-t-il avec la fréquentation des ſaints myſtéres ! voilà la conſcience du Chreſtien.

Voyez ſur le chemin de Jéricho, ce Preſtre & ce Lévite, à la rencontre d'un homme eſtendu par terre & preſque expirant dans ſon ſang. Ils n'oſent en approcher, ils s'écartent : & la raiſon ! C'eſt qu'en touchant un mort, ils ſe rendoient incapables des fonctions de leur miniſtére ; ils veulent obſerver les cérémonies de la loy. Mais que deviendra donc la loy de la charité, de l'humanité, de la pitié ! comment laveront-ils les taches du ſang de leur frere qu'ils abandonnent ſans ſecours ! Ce reproche ne touche point la conſcience du Juif. Fait-il plus d'impreſſion ſur la conſcience du Lévite & du bénéficier Chreſtien ! Fidelle à ſe diſtinguer par l'habit &

par la tonſure, à ne rien laiſſer échapper des droits & des honneurs attachez à ſa profeſſion ; curieux de recuëillir avec rigueur tous les fruits qu'il en peut tirer : peut-il fermer les yeux ſur tant de pauvres languiſſans dans les ruës, dans les hôpitaux, dans les campagnes pour luy fertiles & ſtériles pour ces malheureux ! Ignore-t-il qu'ils ont ſur ces fruits ſacrez un droit plus ancien que tous ſes titres ? A-t-il oublié qu'il n'eſt entré dans l'Egliſe & dans la maiſon du Seigneur, que pour eſtre leur œconome ; & qu'il eſt tellement leur frere par la naiſſance, qu'il eſt auſſi leur pere par ſon eſtat ; qu'il n'a point par conſéquent de plus proches héritiers ; & qu'amaſſer des biens dont il eſt le dépoſitaire, en vuë d'en enrichir ſes propres parens ; c'eſt les aſſocier à ſon crime & à ſon ſupplice en leur tranſmettant ſes larcins. A toutes ces injuſtices & à toutes ces duretez, ſi la tonſure & le breviaire donnent droit ; combien la conſcience du Samaritain vaut-elle mieux que celle du Lévite & du bénéficier Chreſtien ! continuons.

Répréſentez-vous la délicateſſe des Juifs dans l'obſervation du Sabath. Ils ne pouvoient ſouffrir qu'en ce jour-là les diſciples du Sauveur oſaſſent cuëillir quelques épics & les briſer dans leurs mains : non pas meſme que le Sauveur oſaſt guérir des malades. Eſtoit-ce une vraye

Matth. 12. 2. Luc. 6. 1.

piété qui rendoit ces faux critiques ſi zélez pour le Sabath !

Non : mais le peuple Chreſtien l'eſt-il plus que le peuple Juif ! Sérieuſement à quoy ſe réduit chez nous le reſpect du jour du Seigneur ! à s'abſtenir tout au plus du travail ſervile & mercenaire. Mais ſous cette couleur apparente de religion, prétendez-vous cacher à Dieu le honteux employ que vous faites de ce ſaint jour, que vous ne dérobez au travail que pour le conſacrer plus librement à la débauche ! Ah ! dans les jours de travail, le cours du commerce public, & le ſoin de pourvoir aux beſoins de voſtre famille, ſuffit pour vous interdire les plaiſirs. Vos paſſions dorment tous ces jours-là : c'eſt au jour du Seigneur qu'elles ſe réveillent ; qu'elles prennent ſur vous plus d'autorité que Dieu ; qu'elles vous portent à des excés, dont les plus innocens ſont criminels, par le larcin qu'ils font à Dieu de vos hommages & de vos priéres. Il ſe plaignoit autrefois du peuple Juif, de ce que l'honorant des lévres, il tenoit ſon cœur loin de luy. Que dire du peuple Chreſtien, qui luy fermant ſon cœur, ne luy ouvre pas meſme les lévres, & refuſe l'attention de ſon eſprit au ſacrifice de loüange que l'on offre en ſon honneur. Ah ! les voutes, les murs des temples retentiſſent au moins du chant des Miniſtres de Dieu.

Les Chreſtiens plus durs que les pierres y ſont la plûpart ſans ſentiment ; & préſens de corps à ſes yeux, ils promènent leur eſprit par tout où leurs paſſions l'entraiſnent. Eſt-ce donc pour cela, Seigneur, que vous nous ordonnez de ſanctifier le Sabath ! N'avez-vous lié nos mains au travail que pour donner à noſtre eſprit, à nos ſens, à noſtre cœur la licence de courir à tout ce qui vous déplaiſt ! Non : c'eſt le jour du Seigneur : ce jour ne vous appartient point, beaucoup moins encore au monde. Ce n'eſt point le jour des ſpectacles ; ni de la chaſſe, ni du jeu, ni des parties de plaiſir. Prétendre juſtifier toutes ces ſortes d'abus par la ſuppreſſion du travail ; c'eſt au lieu de la religion ſubſtituer la ſuperſtition. Cela ſe peut-il en conſcience !

Une autre illuſion fort commune, & qui nous allarme d'autant moins, que noſtre amour propre en eſt plus flatté : c'eſt celle qui mit Saül en péril de perdre ſon fils par un ſerment téméraire. Il veut dans un combat heureux pouſſer ſa victoire à bout. L'ardeur de pourſuivre l'ennemi luy fait former un vœu pour luy & toute l'armée, de ne rien manger juſqu'au coucher du ſoleil. Jonathas preſſé de la faim ſans ſçavoir l'ordre de ſon pere, ayant gouſté par hazard d'un rayon de miel, tombe auſſi-toſt ſous l'anathéme : il eſt condamné à la mort. Tout le peuple

1. Reg. 14. 24. &c.

peuple en vain demande grace pour luy : Saül eſt inéxorable : il a fait un ſerment, un vœu, un commandement : il faut l'accomplir ; il y va de ſa conſcience & de ſon autorité. Voilà, Meſſieurs, le piége de l'amour propre & de la ſuperſtition : comprenez-le parce qui ſuit.

Dieu fera bien-toſt à Saül par ſon Prophéte Samuël un commandement exprés d'exterminer ſans exception tout le peuple d'Amalec ; de les paſſer tous & tous leurs biens, par le fer ou par le feu : *Non concupiſcas ex rebus ejus aliquid.* Que luy dira là ſa conſcience, & quel poids aura ſur ſon cœur l'ordre ſouverain de Dieu ! Saül ne croira pas déſobéïr en ſauvant du carnage & du feu les dépoüilles les plus riches & le Roy meſme d'Amalec. L'eſprit d'intereſt reveſtu d'un prétexte de compaſſion, luy cachera ſi bien ſon péché ; qu'il oſera ſe vanter à Samuël d'avoir malgré cette réſerve accompli la volonté du Seigneur : *Implevi verbum Domini.* 1. Reg. 15. 3.

D'où vient cette diverſité dans la conſcience du meſme homme ! à l'égard du premier commandement tant de rigueur ; à l'égard du ſecond tant de relaſchement & d'indulgence ! Ecoutez, Chreſtiens, & jugez-vous.

L'ordre d'exterminer la nation des Amalécithes, eſtoit un ordre Divin porté par la bouche d'un Prophéte : il ne s'agiſſoit là que de

l'autorité de Dieu : Mais l'ordre de jeûner juſqu'au coucher du ſoleil eſtoit un mouvement de la dévotion perſonnelle & particuliére de Saül. Et voilà le foible de l'homme, attaché toûjours à ſon ſens, à ſes inventions ; & dans le culte qu'il rend à Dieu, préférant à la volonté de Dieu meſme les fantaiſies de ſa propre dévotion. Que luy dit le Prophéte, & quel arreſt porte-t-il contre luy ! *Numquid vult Dominus victimas ; & non potius ut obediatur !* Allez, dit-il ; Dieu n'a que faire de vos vœux, de vos ſacrifices, il ne veut qu'eſtre obéï : vous avez rejetté ſon commandement, il vous rejette de devant ſa face : *Abjeciſti ſermonem Domini, abjecit te Dominus.*

1. Reg. 15. 23.

Ah ! mes Freres, que de Chreſtiens flétris par le meſme arreſt ! On ſe laiſſe emporter par tempérament, par humeur, par vanité, par caprice, à l'attrait de certaines dévotions qui font négliger toutes les autres : & ſur ces dévotions ſouvent ſuperfluës, imaginaires, on eſtablit hardiment la ſeureté de ſon ſalut. On vous voit porter l'abſtinence à des détails choquans par leur ſingularité ; fixer le nombre de vos priéres & les jours de vos communions, avec la régularité des ſolitaires les plus tranquilles & les plus éloignez du monde. On vous voit chercher dans les ſaints livres & dans les ouvrages de piété la pâture de voſtre ame avec aſſiduité ;

conſacrer vos biens & vos ſoins à l'ornement des autels ; contribuer libéralement aux nouveaux eſtabliſſemens de charité ; conſoler dans les hôpitaux les malades & les pauvres. On voit vos armes & vos noms éclater dans les Egliſes ſur le marbre & ſur le brocard. Tout cela ne peut qu'édifier : téméraire & médiſant quiconque y attache ſa cenſure. Mais vous, vous-meſme, entrez dans voſtre cœur, ſondez voſtre conſcience. Eſt-ce par déſir de plaire à Dieu, de remplir vos obligations, & d'aſſeurer voſtre ſalut ; ou bien par voſtre gouſt & voſtre penchant naturel, que de ces pratiques particuliéres vous vous eſtes fait autant de loix ! vous connoiſtrez la droiture de voſtre cœur par l'uniformité de voſtre zéle & de voſtre obéïſſance. Il eſt vray, Dieu ſe plaiſt à vous voir auſtére dans vos jeûnes, aſſidu à vos communions, curieux de ſa parole, attaché au culte de ſes autels. Mais avec ces pieuſes inclinations, ne vous reſte-t-il rien des vices ennemis du Chriſtianiſme ! Ces averſions qui regnent en tant de cœurs, & que rien ne peut adoucir ; cette convoitiſe d'argent que rien ne peut aſſouvir ; cette ambition que rien ne peut modérer ; cette fureur pour le jeu que rien ne peut arreſter ; cet eſprit d'injuſtice & de dureté que rien ne peut amollir ; ſont-ce pour vous des paſſions inconnuës ! en avez-vous

étouffé tous les mouvemens ! ſi voſtre ardeur ſi fidelle à tous ces autres devoirs, n'a pû vous porter encore à vaincre ces paſſions, ſources de tant de pechez & mortelles pour le ſalut ; en vain vous croyez obéïr & plaire à Dieu : *Sine cauſa colunt me.* On n'obéït point à Dieu qu'en luy obéïſſant en tout : parce qu'il eſt abſolu, Souverain, Dieu en un mot, dans tout ce qu'il nous commande. Une conſcience appuyée ſur ce genre de dévotion n'a pour appuy que la ſuperſtition, peut-eſtre que la paſſion. Diſons encore trois mots de la conſcience paſſionnée.

III. PARTIE.

LA conſcience erronée ſe trompe par la vanité des prétextes qu'elle prend pour déſobéïr à la loy. La conſcience ſuperſtitieuſe ſe trompe par l'obſervation d'une partie de la loy qui luy fait négliger l'autre. Mais la conſcience paſſionnée ſe trompe plus ſubtilement & plus dangereuſement, prenant ſa paſſion pour loy ; ſe perſuadant qu'elle obéït à la loy, quand elle ne ſuit en effet que ſa paſſion déréglée dont elle ſe fait une loy.

David a dit de ceux qui ſont parvenus à cet excés d'illuſion : qu'ils ont paſſé dans l'affection de leur cœur : *Tranſierunt in affectum cordis*: C'eſt-à-dire qu'ils s'y ſont non ſeulement livrez

Pſal. 72. 7.

& abandonnez ; mais qu'ils ont transformé leur raiſon & leur volonté en paſſion : que ce n'eſt plus leur volonté qui veut, ni leur raiſon qui raiſonne ; mais leur paſſion. Pareils à ces maiſtres imbécilles qui, pour s'eſtre rendus leurs valets trop néceſſaires au ménagement de leurs intrigues & de leurs plaiſirs, ſont contraints de les ſouffrir pour maiſtres, & d'obéïr aux caprices de ceux qui leur devroient obéïr.

Ce fut ainſi que les payens ſe ſentant contraints dans leurs débauches par le reſpect d'une ſeule Divinité, ennemie du vice & des ſales voluptez, ſe firent des Dieux ſujets aux plus indignes foibleſſes : afin de s'autoriſer à remplir leurs mauvais déſirs, par l'exemple des Dieux qu'ils s'eſtoient donnez pour maiſtres. Ainſi leurs propres paſſions devinrent l'objet de leur culte, & le vice un devoir de religion : *Fiunt miſeris religioſa delicta ;* leur reprochoit Saint Cyprien. Diſons le meſme des Chreſtiens, qui rebutez du joug de la loy de Dieu, voulant chaſſer de leur cœur les remords qu'elle y fait naiſtre, traveſtiſſent inſenſiblement leurs propres paſſions en loix, leurs ſcandales en devoirs, leurs emportemens en vertus : & ſous ce déguiſement ils ne ſe contentent pas de vivre & de mourir tranquilles ; ils croyent meſme ſouvent rendre un vray ſervice à Dieu.

Epiſt. 1. ad Donat.

C'eſt où les Juifs avoient porté leur haine contre Jeſus-Chriſt ; comme il nous le dit luy-
Jo. 16. 2. meſme : *Ut arbitretur obſequium ſe præſtare Deo.* Ils avoient transformé leur haine en zéle de religion, regardant Jeſus-Chriſt comme le deſtructeur de leur temple & de leur loy ; & ſous ce titre oſant tout, ne doutant de rien, ſe croyant tout permis pour le perdre : alors le mal eſt preſque déſeſpéré.

Car comment guérir un malade, à qui ſon mal paroiſt ſanté, qui s'en fait un ſujet de complaiſance & meſme quelquefois une eſpéce de vertu ! Grande différence, Meſſieurs, entre un pécheur paſſionné par foibleſſe, & un pécheur paſſionné par conſcience. Un pécheur paſſionné par foibleſſe ne ſe cache point ſon péché, rarement le déguiſe aux autres, & ſouvent l'avouë de bonne foy. Qu'il ſe ſoit fait un ennemi, qu'il ait attaché ſur luy ſa haine ; il n'en fera point de myſtére, il fera profeſſion de ne luy pardonner jamais : il ſe reconnoiſtra peu fidelle à l'Evangile, indigne des Sacremens : il ſe gardera d'en approcher.

Mais un homme d'eſprit, paſſionné par conſcience, trouvera le moyen de haïr & de ſe venger ſans s'abſtenir des Sacremens, ſans craindre de bleſſer l'édification publique. Il a tourné ſa conſcience au gré de ſa paſſion ; &

comment ! Il s'eſt imprimé dans l'eſprit qu'il y va du bien public, de l'honneur meſme de Dieu, de perdre les méchans, tel que luy paroiſt ſon ennemi ; de faire connoiſtre ſa malice, afin que l'on s'en défie ; de le décréditer dans le monde, afin qu'il n'abuſe pas de ſon crédit ; d'uſer meſme d'exaggération, de menſonge & de calomnie, pour mieux prouver ce qui luy ſemble vérité. Quand on s'eſt enteſté de cette vapeur de faux zéle, & que l'on a couvert la haine & l'antipathie du maſque de la raiſon & meſme de la piété : à quels excés ne va-t-on pas, à quels éclats de violence ! au lieu de s'en faire un ſcrupule, on s'en fait un mérite devant Dieu : *Fiunt miſeris religioſa delicta.*

Qu'un Eccleſiaſtique ſoit tenté par le démon d'avarice ou d'ambition ; les bénéfices accumulez ne feront qu'irriter ſa ſoif. S'il ſe ſent preſſé par quelque ſcrupule, il s'en déchargera ſur les raiſons ordinaires & apparentes ; ſur l'uſage ou du moins la tolérance de l'Egliſe, ſur l'exemple de pluſieurs gens reſpectables par leur vertu. Il taſchera de ſe mettre à couvert ſous l'azile de la probabilité. Cela eſt bon pour un eſprit du commun : mais un genie ſupérieur trouvera bien d'autres armes. Il mettra Dieu meſme & la religion de ſon coſté : il ſe perſuadera que la pluralité des bénéfices eſt non ſeulement tolérable,

utile en certaines occaſions ; mais meſme honorable à l'Egliſe & ſouvent néceſſaire au maintien de la religion. Les gens de bien reclameront en vain contre ce hazardeux principe : ſa conſcience paſſionnée luy applaudit.

Qu'un homme ſe ſoit embarqué ſur la grande mer des finances, & qu'il ait commis ſa fortune au vent du commerce de l'argent, variable aux moindres mouvemens de l'Eſtat & de la place : alors les fermes, les partis, les enchéres hors de méſure, les preſts à tous deniers & à toutes conditions, rien ne troublera ſa conſcience paſſionnée pour le gain, quel qu'il ſoit, ſordide ou non. Nul remords ne l'empeſchera d'honorer au moins une fois par an ſa paroiſſe de ſa préſence, & de riſquer les Sacremens. Qu'eſt donc devenuë la terreur des loix, lancées de tout temps contre l'uſure, l'extorſion, la concuſſion. Ce ne ſont pour luy que des noms : ſon art tel qu'il ſçait l'exercer, au poinct d'injuſtice & de
1709. violence où il oſe le porter, luy paroiſt un nerf néceſſaire au corps de l'Eſtat dans les convulſions préſentes. Il prétend donc ſervir l'Eſtat, le public, & par conſéquent Dieu meſme, en ſe faiſant un Dieu de ſon argent.

Mais quelle condition n'eſt-elle pas expoſée à cette funeſte illuſion ! Qu'une femme ſoit liée au monde par le charme du jeu, par celuy de

la vanité, par cet enſorcellement de parures, auſſi contraire à la modeſtie que dangereux à la pudeur : pour peu qu'elle ſoit ſincére, elle avoüera ſa foibleſſe; elle taſchera de l'excuſer ſur la tyrannie de la mode & ſur les engagemens de ſa condition. Mais un reſſort plus fin, c'eſt de ſe propoſer le jeu comme le plus innocent lien du commerce de la vie civile, le plus éloigné des occaſions du péché, le plus néceſſaire meſme aux perſonnes de condition pour éviter le poiſon de la vie oiſive. Un reſſort encore plus ſubtil, c'eſt de ſe faire un devoir du vain éclat des parures; & de s'y croire obligée pour plaire ou pour obéïr à ceux à qui, ſelon Dieu, l'on doit plaire & obéïr.

Oſtez la feinte & le déguiſement, diſoit un Prophéte à la femme d'un ancien Roy d'Iſraël : *Uxor Jeroboam, quare te aliam ſimulas!* Femme de Jeroboam, pourquoy vous déguiſez-vous ! tromperez-vous Dieu & ſes Prophétes! Oſtez le maſque & le fard, non ſeulement de deſſus voſtre viſage, mais de deſſus voſtre cœur. Avoüez que ce n'eſt point l'obéïſſance duë aux parens, ni la complaiſance duë aux maris, qui vous couſte tant de dépenſe & de ſoins à vous parer ; mais la complaiſance pour vous-meſme. Avoüez que ce n'eſt point le déſir de fuïr le péché qui vous fait courir au jeu, mais la fureur du plaiſir & 3. *Reg.* 14. 6.

du gain ; que ce n'eſt point l'amour du bien public qui vous anime à pourſuivre voſtre ennemi, mais l'ardeur de la vengeance ; en un mot les paſſions déréglées de voſtre cœur. Ne méſurez point la droiture de vos actions à la coûtume ni à l'opinion du monde, à ce qu'il en penſe & ce qu'il en dit, encore moins à ce qu'il fait. N'examinez pas vos actions aux lumiéres des ſçavans qu'il vous plaiſt de conſulter. N'oppoſez point au poids du mal que vous faites, le contrepoids du bien que vous pouvez avoir fait. Tous artifices captieux de la mauvaiſe conſcience. Addreſſez-vous à voſtre cœur : appliquez-le, dit un Prophéte, ſur toutes vos voyes, vos démarches, voſtre conduite, vos mouvemens ; c'eſt-à-dire ſur toutes & chacune de vos actions : *Agg. 1. 7.* *Ponite corda veſtra ſuper vias veſtras :* Vous en connoiſtrez par là le vray prix. Tel qu'eſtoit voſtre cœur, telle a eſté la malice ou la bonté de ce que vous avez fait. Voſtre cœur eſtoit-il avare, ambitieux, impur, envieux, outré de colére & de dépit, quand vous vous y eſtes porté : c'eſt donc une action de dépit, de vengeance, d'impureté, d'avarice, d'ambition. Toutes les couleurs, tout le fard dont vous la pourrez couvrir, ne la rendront jamais innocente : *Ponite corda veſtra ſuper vias veſtras.*

Attachons donc nos premiers ſoins à veiller

ſur noſtre cœur : c'eſt de luy que provient la vie, dit le ſage Salomon : *Ab ipſo enim vita procedit.* C'eſt auſſi de luy que provient la mort : puiſque le Sauveur nous a dit que c'eſt du cœur que ſortent les adultéres, les homicides, les larcins & tout ce qui rend l'homme impur. Regardons-nous, connoiſſons-nous, jugeons-nous par où Dieu nous voit, nous connoiſt & nous jugera luy-meſme. Il nous jugera par le cœur : non point par les qualitez ni du corps, ni de l'eſprit ; mais par les ſentimens volontaires & déterminez du cœur : *Dominus intuetur cor.* Cette image de nous-meſmes, ce tableau de noſtre vie, ce miroir qu'au dernier jour il nous mettra devant les yeux, ſelon la menace qu'il en fait : *Arguam te & ſtatuam contra faciem tuam.* Ce ſera noſtre propre cœur. Maintenant nous rappellons tout à noſtre prétenduë conſcience : alors Dieu rappellera noſtre conſcience à noſtre cœur. Rendons-le tel préſentement, qu'il puiſſe rendre alors un témoignage favorable, & ſelon le cœur de Dieu : Ainſi ſoit-il. Au nom du Pere & du Fils & du Saint Eſprit.

« *Prov. 4. 23.*

« *Matth. 15. 19.*

1. Reg. 16. 7.

Pſal. 49. 21.

SERMON

POUR LE JEUDY DE LA III. SEMAINE DE CARESME.

Sur le bon uſage des maladies.

Surgens Jeſus de Synagogâ introivit in domum Simonis. Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus.

Jeſus ſortant de la Synagogue entra dans la maiſon de Simon. Or la belle mere de Simon avoit une groſſe fiévre. En Saint Luc chap. 4.

LE ſoin que l'on prend ſi ſouvent d'inſtruire les fidelles de leurs devoirs dans l'uſage des biens de la vie, ne doit pas faire négliger le ſoin de leur apprendre à bien uſer de leurs maux : & de tous les maux la maladie n'eſt pas un des moins capables d'abus, ni des moins ſujets aux réglemens de la diſcipline Chreſtienne.

Un eſtat dont ſi ſouvent on reſſent les difficultez ; un eſtat uni de ſi prés à la mort, & qui

nous avertit de nous garantir de ſes ſurpriſes ; un eſtat par conſéquent ſi important pour le ſalut ; peut-il eſtre indifférent à des hommes toûjours flottans entre la vie & la mort, qui ne ſont jamais aſſez ſeurs de leur ſanté, pour ſe croire à couvert du péril de la maladie.

N'a-t on pas reconnu dans le cours de cette derniére année, que la maladie eſt une ſorte d'é- 1694.
preuve, où quelque amas que l'on ait fait de conſtance & de patience, on ſe trouve toûjours mal préparé ! Quelle maiſon ſans deüil ! quels yeux ſans pleurs, du moins au triſte aſpect de la déſolation publique ! Un mal populaire attaché aux plus riches & aux plus Grands ; plus contagieux dans les plus ſains, plus malin dans les plus robuſtes ; inconnu dans ſes cauſes, ambigu dans ſes effets ; prévenant les précautions, s'irritant par les remédes, au-deſſus preſque de la nature & de l'art ; a réduit au dernier péril ceux qui ſe voyoient hors des périls de la famine & de la guerre. Combien en vois-je icy qui, échappez du naufrage, ont encore ſur le front la pâleur & la langueur de la mort ; qui ſont peut-eſtre encore chargez du poids des vœux qu'ils ont faits alors pour la vie. Qu'ils ſe ſouviennent de l'eſtat où l'on ſe trouve, dans un lit voiſin du tombeau ; qu'ils ſongent au profit qu'ils ont dû faire de leurs allarmes ; & que ceux qui n'ont pas ſenti

les allarmes de cet eſtat, ſe retracent au moins les ſpectacles qu'ils en ont vûs : que tous enfin ſoient attentifs aux inſtructions que je trouve ſur ce ſujet dans l'explication de cet Evangile.

On y voit d'abord l'arrivée de Jeſus-Chriſt dans la maiſon de Simon, dont la belle mere eſtoit malade : *Introivit in domum Simonis.* Cette préſence de Jeſus-Chriſt eſt la ſource de ſon bonheur. On voit enſuite la malade guérie par la ſimple ſollicitation des perſonnes qui prient pour elle, ſans qu'elle prononce un ſeul mot pour ſe procurer la ſanté : *Rogaverunt illum pro ea.* Cette indifférence de la malade eſt remarquée par Saint François de Sales dans un de ſes entretiens. On voit enfin qu'auſſi-toſt qu'elle eſt guérie, elle ſe léve pour ſervir ſon libérateur : *Et continuò ſurgens miniſtrabat illis.* Cet éclat de reconnoiſſance eſt remarqué par Saint Jeroſme dans une lettre à Marcella.

Ad Marc. de agrot. Bleſſil.

Sur ce modéle, traçons les devoirs du Chreſtien dans ce périlleux eſtat. 1°. Un prompt recours à Dieu. Il faut l'appeller à vous, & vous réünir à luy. *Introivit in domum Simonis.* 2°. Une parfaite indifférence pour la vie & la ſanté : laiſſez l'empreſſement aux autres, & ne gardez pour vous que la ſoumiſſion : *Rogaverunt illum pro ea.* 3°. Une exacte reconnoiſſance aprés le bienfait de la guériſon. C'eſt Dieu

qui vous a délivré, c'eſt luy que vous devez ſervir : *Continuò ſurgens miniſtrabat.* Recours à Dieu. Indifférence pour la ſanté. Reconnoiſſance de la guériſon. Trois parties de ce diſcours utiles à tous ceux qui m'écoutent, ou parce qu'ils ont eſté dans le péril ; ou parce qu'ils y peuvent eſtre, & plûtoſt qu'ils n'auroient crû. Demandons la grace du Saint Eſprit par l'interceſſion de la Sainte Vierge. *Ave Maria.*

I. PARTIE.

RECOURIR à Dieu dans la maladie eſt le premier devoir du Chreſtien, pour obtenir non pas la ſanté, mais la grace ; & pour ſe réünir à luy par un prompt repentir de ſes péchez. Deux raiſons nous le doivent perſuader : 1°. C'eſt le deſſein de Dieu : 2°. C'eſt l'avantage de l'homme. Dieu ne vous laiſſe tomber dans l'infirmité que pour vous rappeller à luy ; c'eſt ſon deſſein. Vous ne pouvez vous-meſme y trouver de conſolation qu'en vous réüniſſant à luy ; c'eſt voſtre avantage. Pouvez-vous ne pas ſuivre ſa volonté, quand elle eſt jointe à un ſi preſſant intereſt.

QUOYQUE Dieu comme auteur de la nature abandonne ordinairement la vie & la ſanté de l'homme au cours des principes naturels ; on ne peut douter que comme auteur de la grace, I.

il n'ait une attention particuliére à faire entrer ces événemens naturels dans l'œconomie du ſalut : & que ſouvent il ne trouble exprés les reſſorts de noſtre tempérament, pour nous faire ſentir qu'il y a une main qui remuë & modére toutes choſes, à laquelle par conſéquent toutes choſes doivent obéïr. Quand nous ſommes lents & aſſoupis à ce devoir d'obéïſſance, il ſuffit de l'adverſité pour nous en réveiller le ſentiment. Mais il faut avoüer que de toutes les adverſitez dont nous pouvons eſtre aſſaillis, nulle ne nous rappelle au poinct de noſtre vraye ſoumiſſion plus vivement que la maladie. En vain l'impie Antiochus avoit vû ſes armées taillées en piéces par les Juifs, & s'eſtoit vû luy-meſme honteuſement chaſſé de la Perſe. Au milieu de tant de diſgraces, l'orgueïl & l'ardeur de la vengeance vivoient toûjours dans ſon cœur. Une maladie ſecréte attachée à ſes entrailles, étend ce furieux dans un lit. Il ouvre alors les yeux qu'il avoit tenus fermez à tous ſes autres malheurs. Il deſcend, dit l'hiſtorien ſacré, du haut de ſon orgueïl à la connoiſſance de ſa baſ-
2. *Mach.* 9. 11. ſeſſe : *Hinc cœpit ex gravi ſuperbia deductus ad agnitionem ſui venire.* La maladie opére en luy ce que n'avoit pû la honte & le dépit de ſes défaites.

A-t-elle, chers Auditeurs, de moindres effets ſur

ſur nous ! De quelqu'autre ennemi que nous nous voyions attaquez, nous nous croyons toûjours en eſtat de nous en défendre, ou par force, ou par induſtrie, ou par l'appuy de nos amis ; parce qu'en ces cas là, l'ennemi eſt hors de nous, nous trouvons contre luy des reſſources en nous-meſmes, nous nous ſentons du moins le courage de réſiſter. Mais accablez d'infirmitez, eſtendus triſtement ſur ce lit importun de miſéres & de douleurs : portant l'ennemi dans nous-meſmes, & ſouvent ne ſçachant quel il eſt ni où il eſt : éprouvant à chaque moment l'incertitude, la foibleſſe, & meſme l'inutilité de tous les ſecours humains. Quelle lumiére alors ſe répand dans nos eſprits ſur le néant de nos forces, de nos biens, de nos deſſeins, de nos idées : ſur la dépendance qui nous attache à ce grand Dieu, maiſtre abſolu de la vie & de la mort ! En cet eſtat que nous ſommes petits ſous ſes yeux & ſous les noſtres ! La ſoumiſſion & l'humilité nous deviennent comme naturelles ; on en prend alors tous les traits, la pâleur, la langueur, la triſteſſe, les ſoupirs. La ſituation meſme du corps foible & abbattu, qui porte alors ſes regards directement vers le ciel, invite le malade à y chercher ſon aſile & la ſource de ſon repos.

Toute la fauſſe joye du monde, appareil de la mode, équipage de vanité, jeux & plaiſirs

diſparoiſſent & ne ſont plus de ſaiſon : *Defluxit terra & infirmata eſt : ingemuerunt omnes qui lætabantur corde. Ceſſavit gaudium, conticuit dulcedo cytharæ :* dit le Prophéte. Où eſt la grace du Seigneur, ſon régne, ſon temps, ſon moment ! C'eſt là, chers Auditeurs, c'eſt dans ce triſte eſtat de l'abbattement du corps, que l'ame retrouve ſa force, & reprend ſur ce rebelle une pleine autorité : *Vires corporis, affectis artubus, in virtutes transferuntur animorum :* dit Salvien : voilà le deſſein de Dieu. Car ne vous imaginez pas que ces triſtes combats d'un mortel contre la mort, ſoient pour l'auteur de la nature un ſpectacle de plaiſir : Non, Seigneur, diſoit la ſage Sara ; vous ne vous plaiſez point à nous voir périr : *Non delectaris in perditionibus noſtris.* Comme c'eſt contre vos déſirs que la mort eſt entrée au monde ; c'eſt auſſi contre vos déſirs que nous avons à ſouſtenir tant de maux. Le déſir de Dieu, mes Freres, c'eſt de faire ſervir nos maux à noſtre véritable bien, nos maladies paſſagéres à noſtre ſalut éternel : & de ſe rapprocher de nous par la foibleſſe & la douleur ; quand il voit que la ſanté, la force, les ſuccés, les plaiſirs nous en éloignent.

Iſaïe. 24. 4.

Salv. Epiſt. ad Catturam.

Tob. 3. 22.

Rendons-nous donc ſenſibles à ces coups durs & humilians, que ſa miſéricorde nous porte. Hélas, que de coups perdus de ſa magnificence

& de ſa libéralité ! Tant de dons, tant de biens préparez à voſtre jeuneſſe, entaſſez dans vos mains, expoſez à vos déſirs ; eſprit, force, beauté, ſanté, rien ne vous manquoit pour eſtre heureux & dans cette vie & dans l'autre. Ah ! vous avez tout corrompu : vous avez abuſé de tout : vous vous eſtes fait de ces innocentes douceurs autant de piéges pour vous perdre, autant de ſources de péché. Dieu vous traittoit comme ſes chers enfans avec douceur, avec délicateſſe ; & vous l'avez mépriſé : *Filios enutrivi & exaltavi : ipſi autem ſpreverunt me :* dit-il, par le Prophéte Iſaïe. Il vous ſera ramper comme un verre de terre : il vous jettera la foibleſſe dans la teſte & la triſteſſe dans le cœur : *Omne caput languidum & omne cor mœrens.* Il vous couvrira de playes : il n'y aura partie ſur voſtre corps qui ne ſouffre ſa douleur : *Vulnus & livor & plaga tumens.* Tout cela pour regner ſur vous, pour ſe remettre en poſſeſſion de cette ame dont le péché l'a chaſſé ; pour y ramener avec luy l'innocence & la pureté qui accompagnent ſa grace. Entrez-donc avec luy dans ce deſſein. *Lavamini ;* continuë-t-il, *Lavamini, mundi eſtote :* lavez-vous, purifiez-vous, délivrez-vous de vos péchez. Dites alors comme ce Roy, le fidelle Ezéchias, quand il ſe vit frappé de maladie : Oüy, Seigneur, je m'en vas dans l'amertume de mon cœur, faire

Iſa. 1. 2.

ibid. 1. 16.

à vos yeux une recherche de ma vie, une revûë de tant d'années perduës dans les ténébres du péché : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.* Pour cela n'attendez pas le péril preſſant de la mort ; qu'il vous ſuffiſe d'eſtre averti par la premiére atteinte de la maladie, que Dieu penſe encore à vous, & veut que vous penſiez à luy.

Iſa. 38.

Quel miracle de bonté ! le pécheur accablé de maux, qui ſont ſouvent les fruits de ſes honteuſes débauches, & ſouvent dans ce triſte eſtat objet d'horreur aux hommes ſes pareils ; eſt encore digne des ſoins & des regards de ſon Dieu. Mon fils, dit le Sage, ô mon fils ! dans vos infirmitez ne vous mépriſez pas vous-meſme : *Fili, in infirmitate tua ne deſpicias te-ipſum.* Elevez voſtre priére & voſtre courage à Dieu : *Sed ora Deum & ipſe curabit te.* Vil & mépriſable & peut-eſtre mépriſé de tous ceux qui vous environnent, animez-vous par cette ſainte penſée : que vous avez un Dieu qui vous eſtime & vous aime encore aſſez, tout pécheur & tout ingrat que vous eſtes, pour attacher ſur vous les ſoins de ſa providence & veiller à voſtre ſalut. Le mal meſme dont il vous frappe, eſt une marque de ſon amour. C'eſt une faveur qu'il vous fait, que de vous priver d'une ſanté qui faiſoit le péril de voſtre ame. Et comme

Eccli. 38. 9.

ſouvent les médecins affoibliſſent les forces du corps pour ruiner la force du mal ; & ſemblent conduire un malade, pour ainſi dire, aux portes de la mort pour le rappeller à la vie : ainſi fait Dieu pour nous rappeller au ſoin de noſtre ſalut. Recevons-donc la maladie comme une viſite qu'il nous rend, une recherche nouvelle qu'il fait de noſtre amitié, un nouveau gage de la ſienne : accompliſſons avec joye ce deſſein qu'il a ſur nous ; mais encore procurons-nous à nous-meſmes cet avantage, & donnons-nous cette conſolation.

II. C'EST la ſeule conſolation qui puiſſe vrayment adoucir les chagrins de la maladie, que de pouvoir au milieu des douleurs ſe ſouſtenir par cette heureuſe penſée : que l'on s'eſt réüni à Dieu. J'admire les efforts de la ſageſſe profane pour trouver dans le mal ces ſources de conſolation. Sénéque y applique en vain toute ſa philoſophie. Il répréſente à un de ſes amis tout ce qui peut rendre un malade inquiet & chagrin dans ſon eſtat : c'eſt, dit-il, ou la crainte de la mort, ou la force de la douleur, ou l'intermiſſion des plaiſirs ; & à tous ces principes de chagrin il taſche de trouver des conſolations convenables. Contre la crainte de la mort, armez-vous, dit-il, de cette penſée : que la mort eſt une néceſſité, que le mépris de la mort eſt *Epiſt. 78. ad Lucil.*

un reméde à tous les maux de la vie ; que vous ne mourrez pas, parce que vous eſtes malade, mais parce que vous vivez. *Morieris, non quia ægrotas, ſed quia vivis.* Contre la force de la douleur : Songez, dit-il, que plus la douleur eſt ſenſible, & plus elle amortit le ſentiment ; qu'à force de croiſtre, elle ceſſe ; que l'homme courageux doit s'élever au-deſſus des douleurs du corps, pour converſer avec ſon eſprit qui eſt la plus noble partie de luy-meſme ; que ſouvent la douleur ſeroit légére, ſi l'imagination ne l'enfloit point ; que pour vous la rendre ſupportable, il faut vous perſuader que ce n'eſt rien : *Leve illum, dum putas, facies.* Contre le regret que l'on a de la privation des plaiſirs : penſez, dit-il, qu'ils ne ſont pas perdus, mais ſeulement différez ; & que le gouſt ſe réveille par l'abſtinence : *Quicquid ex abſtinentia contigit, avidiùs excipitur.* Que de fauſſetez, que d'illuſions, que de vanité dans ces idées ! voilà cependant le dernier effort de la philoſophie naturelle, pour conſoler un malade abandonné à ſa douleur.

Inutiles conſolateurs, conſolateurs importuns, s'écrioit Job à ſes amis, qui vouloient luy oſter la confiance en la miſéricorde de ſon Dieu : *Conſolatores oneroſi omnes vos.* Il n'y a point de conſolation vraye & ſolide pour un malade, que d'eſtre plein de cette heureuſe confiance ;

Job 16. 2.

que l'on eſt en grace & en paix avec ſon Dieu : que l'on ſouffre ſous ſes yeux comme ſon ami & ſon enfant, dans l'eſpérance de joüir de ſon héritage. Avec cette perſuaſion bien imprimée dans l'eſprit, par où peut-on craindre la mort ! Elle n'eſt terrible que par ſes ſuites ; & ſes ſuites ne ſont terribles que par le péché. Dez que le péché n'eſt plus en moy, la mort ne doit donc plus m'allarmer. Si elle m'oſte les biens fragiles, c'eſt pour me faire joüir des biens éternels : ſi elle livre aux vers cette dépoüille charnelle, c'eſt pour me reveſtir de l'heureuſe immortalité : ſi elle m'arrache à mes amis, c'eſt pour m'unir à mon Dieu.

Tout ce qui peut retarder le bonheur de cette union, c'eſt l'obligation de ſatisfaire à ſa juſtice : & je trouve dans mes douleurs l'expiation de mes péchez. Toutes ces douleurs naturelles, involontaires, néceſſaires, reçoivent de ma ſoumiſſion & de mon acceptation le mérite du choix libre & de la pure volonté. Je ſens qu'il n'y a plus pour moy de retour aux vaines douceurs qui me faiſoient aimer la vie : auſſi n'auray-je plus de part aux peines qui s'y meſloient, ni aux dégouſts qui les ſuivoient ; & les peines que je ſouffre dans le combat qui me reſte à ſouſtenir, ſeront ſuivies de plaiſirs ſans dégouſt, ſans peine & ſans fin. Je reconnois donc main-

tenant que la terre eſtoit mon éxil, que le ciel eſt ma patrie, mon corps la priſon de mon ame, & la mort ma liberté.

Ces ſentimens ſont bien rares, dites-vous; pourquoy bien rares! ne les voit-on pas ſouvent dans ceux qui ont paſſé leur vie à cultiver la vertu: quelquefois meſme dans ces pécheurs, qui las de réſiſter aux coups de la miſéricorde, ouvrent ſincérement leur cœur à la grace qui les pourſuit; & trouvent plus de douceurs dans les larmes de la pénitence, qu'ils n'en avoient gouſté dans leurs vains égaremens.

Or, Meſſieurs, ces grands ſentimens, ces diſpoſitions ſi élevées au-deſſus de la nature, qui eſt-ce qui peut les avoir aux approches de la mort! Il n'appartient qu'à Dieu, maiſtre du cœur, de donner au mourant cette paix de conſcience: & pour obtenir cette grace, il faut eſtre ou ſincérement vertueux, ou ſincérement pénitent.

Ne prétendez point aux délices de cette conſolation, ſi vous l'attendez d'aucune autre ſource; & ſi quelque autre ſecours vous paroiſt alors plus preſſant & plus ſeur que celuy de Dieu. Les médecins entrant chez-vous, y amenant avec eux l'eſpérance de la vie, ne chaſſeront point de voſtre cœur les allarmes de la mort & des ſuites de la mort. Quand vous ſeriez du

nombre de ces impies qui veulent ſe perſuader que la mort n'a point de ſuites, & qu'elle eſt pour eux la fin de tout : quel fond de tranquillité trouveriez-vous dans cette erreur inſenſée ! Comme cette erreur ne peut ſaiſir que des eſprits corrompus par un amour déréglé des biens préſens & charnels ; quel amer chagrin pour eux de n'en pouvoir éviter la perte entiére, non pas meſme la reculer d'un moment ! Quand les ſuites de la mort ne leur offriroient rien de douteux ni de terrible ; n'eſt-ce pas pour eux une affreuſe néceſſité de ſe voir malgré leurs efforts arrachez pour jamais à tout ce qu'ils ont aimé ! Ce néant de tout qui ſe préſente à leurs yeux, eſt-ce un objet capable d'amortir la ſenſibilité qu'ils ont euë pour la débauche. Et n'ayant pas eu durant leur vie aſſez d'empire ſur leur raiſon pour ſupporter quelques jours l'abſence ou la privation de ce qui flattoit leurs ſens ; en peuvent-ils enviſager ſans un extrême dépit la privation éternelle. Il n'y a donc à la mort que regrets & que déſeſpoir pour l'impie, quand meſme il ne croiroit rien.

Mais, Meſſieurs, ne croire rien, cela vous paroiſt-il aiſé ! ſur tout à la fin de la vie, & ſur le poinct d'en ſortir. Dire que l'on ne ſent rien, taſcher de ne croire rien, s'en vanter par légéreté ou par débauche ; rien n'eſt ſi facile & ſi

commun, ſur tout dans cet âge de déſordre où l'on n'écoute que ſes paſſions. Mais quand la mort vous ſurprend dans cet âge, ou vous atteint hors de cet âge ; & que le péril réveillant voſtre raiſon & voſtre foy, vous fait porter les yeux hors de ces nüages trompeurs que vos paſſions élevoient autour de voſtre ame : alors ceux qui paſſoient pour les plus braves en matiére d'impiété, ne ſont-ils pas réduits à confeſſer que leur intrépidité n'eſtoit qu'un maſque ; & qu'ayant feint de ne point croire, ils ont malgré eux toûjours crû. Ils croyent donc quand ils ſemblent ne pas croire : & la teſte ſur le chevet ils croiront encore beaucoup mieux. Quand meſme ils ne croiroient pas alors avec une foy aſſez ferme & aſſez déterminée ; ils douteront du moins avec bien plus d'agitation : parce que la néceſſité de décider alors avec eux-meſmes de leurs propres ſentimens, ſera bien plus preſſante & ſe fera bien mieux ſentir. Or, mes Freres, ſe voir mourir, & douter de ce qui doit ſuivre : approcher de la fin de ſa vie, & ne ſçavoir ſi cette fin n'eſt point le commencement d'une autre nouvelle vie : balancer entre ces deux fâcheuſes néceſſitez, ou de n'eſtre plus, ou d'eſtre éternellement malheureux : eſt-ce un eſtat où, ſi l'on a quelque reſte de lumiére, on puiſſe eſtourdir ſa raiſon, & dévorer l'invincible chagrin

qui doit naiſtre d'un tel doute. Il n'y a donc point de conſolation à la mort pour le pécheur mal affermi dans ſa foy.

Comment y en auroit-il pour le pécheur convaincu & pénétré de ſa foy ; qui ſe damne au milieu de ſes lumiéres, qui ſe voit pas à pas tomber dans l'enfer, qui attend ſon dernier moment & au bout une éternité ſans terme. Ah ! la feinte, l'hypocriſie, cette folle affectation de tranquillité, de fermeté, peut-elle guérir les remords & le déſeſpoir de l'ame, abandonnée, livrée à ces funeſtes objets ! Non ; mes Freres, encore une fois point de conſolation pour l'homme imbû des principes de la foy : ſoit qu'il les croye, ou qu'il en doute, ou qu'il ne les croye pas : point de conſolation pour luy, ſi ce n'eſt dans le retour ſincére de ſon eſprit & de ſon cœur à ſon Dieu. Hors de-là ce ne ſont que doutes, agitations, frayeurs, horreurs. Dés-là par conſéquent que vous vous ſentez atteint des premiers aſſauts de la maladie ; ne conſultez ni vos forces, ni voſtre âge, ni la nature du mal, ni le péril de la ſaiſon, ni ſi l'année eſt favorable ou funeſte, ou climactérique. On meurt en tout temps, en tout lieu, en tout âge & de tous maux. Qu'il vous ſuffiſe que Dieu vous ayant touché de ſa main ; c'eſt un avertiſſement qu'il vous donne, ou pour vous appeller à luy, ou pour

vous faire penſer à luy. Penſez-y donc auſſi-toſt ; mettez ordre à vos comptes ; n'abandonnez pas à la diſcretion de vos amis le ſoin de vous avertir du péril, quand ils le croiront inévitable. Au moins, dit-on, ne me trompez pas ; ſouvenez-vous que vous eſtes mon ami ; donnez m'en cette derniére marque ; avertiſſez moy quand il ſera temps. Ah ! vous-meſme, ſoyez vous-meſme voſtre premier & véritable ami ; réveillez-vous, excitez-vous, encouragez-vous à voſtre devoir. Il eſt temps d'y penſer, dés que vous vous ſentez malade. Eh ! combien de pécheurs ont eſté accablez de la diſgrace de Dieu dans une funeſte impénitence, endormis ſur la foy de leurs timides amis !

Mais bien plus, comment ſe peut-il qu'un pécheur laſſe quelquefois le zéle de tous ſes amis, à le preſſer de ſon devoir, à luy répréſenter les approches & les ſurpriſes de la mort ! Eſt-il beſoin de larmes & de priéres pour faire comprendre à un mortel, qu'il n'a vécu que pour mourir ; à un malade, que ſon mal eſt le ſignal de la mort ; à un Chreſtien, que mal mourir entraiſne un malheur ſans fin. Eſt-il poſſible meſme que la vie paroiſſe un bien ſi charmant à un Chreſtien chargé d'années, qu'il ne ſoit pas fatigué du fardeau de ſa vieilleſſe ; & ne ſe puiſſe perſuader, qu'à ſoixante & quatre-

vingt ans ſon dernier moment n'eſt pas loin. Eh bien, qu'il ſoit encore loin ; qu'il vous reſte avant ce moment des jours & des mois à vivre : eſt-ce au dernier moment qu'il faut penſer à mourir ! Demain, demain, demain : combien ce funeſte mot a-t-il fait de malheureux ! Pouvez-vous riſquer ſur ce demain voſtre éternité toute entiére ! Quand on vous accorderoit ce demain ſi hazardeux; ſerez-vous demain plus déterminé, plus dégagé de l'amour de la vie & de l'horreur de la mort, que vous ne l'eſtes aujourd'huy ! Vous en ſerez encore plus prés, & par conſéquent plus allarmé : vous ſerez encore plus foible, & par conſéquent moins propre à vous y bien préparer. Vous avez paſſé toute voſtre vie à vous préparer à vivre encore plus long-temps; & vous vous contentez d'un jour pour vous préparer à mourir ! Et combien durera ce jour, ce demain que vous attendez ! peut-eſtre ne ſera-t-il que d'une heure & d'un moment ! Un moment, Pécheur, un moment pour rendre compte à voſtre Juge, à ce Juge Sauveur & Dieu, de l'abus obſtiné de tant de honteuſes années ! Ah ! mon cher Frere, tant d'années vous ont paru trop courtes pour l'offenſer : pouvez-vous croire qu'un moment ſoit aſſez long pour l'appaiſer !

Haſtez-vous donc d'y travailler, dés que vous

vous ſentez malade : & ne perdez pas un moment de ce temps ſi précieux. Faites-vous un
Matth. 5. 25. ami d'un ſi redoutable ennemi, tandis que vous eſtes encore dans le chemin de la vie : c'eſt luy qui vous invite à la réconciliation. Vous l'aviez chaſſé de chez vous ; il frappe luy-meſme à la porte : eſt-ce à vous de la luy fermer, quand il s'empreſſe d'y rentrer ! Recevez-le avec confiance ; ouvrez-luy tout voſtre cœur. Que l'on puiſſe dire de vous comme de la femme de l'Evangile : *Introivit in domum Simonis.* Mais aprés ce premier devoir, qui vous réünit avec Dieu par un vray ſoin du ſalut de voſtre ame ; animez-vous à remplir le ſecond, par une parfaite indifférence pour la ſanté de voſtre corps. C'eſt le ſujet de la ſeconde partie.

II. PARTIE.

LA réfléxion de Saint François de Sales eſt d'une grande inſtruction : que cette femme de l'Evangile, ayant dans l'ardeur de ſon mal Jeſus-Chriſt préſent chez elle, & connoiſſant bien ſon pouvoir ; ne s'ingére pas de luy expoſer ſon eſtat ni de luy demander la guériſon. C'eſt ſa famille & ſes amis qui intercédent pour elle, & prennent ſoin de ſa ſanté qu'elle ſemble négliger : *Rogaverunt illum pro ea.* Modéle d'indifférence où nous devons taſcher de porter noſtre

imitation, ſi nous voulons rendre nos maladies utiles à noſtre ſalut.

Je dis, Chreſtiens Auditeurs, qu'aprés le premier effort du pécheur pour renoncer à ſes péchez & ſe réünir à Dieu; un ſecond effort convenable à ſon eſtat : c'eſt de tenir ſon cœur dans l'indifférence, entre le déſir de la vie & la crainte de la mort. Vivre & mourir ne doit plus le toucher que par rapport à ſon ſalut. Or par rapport à ce ſalut, s'il y a des raiſons qui puiſſent juſtement luy faire déſirer la vie; il y en a tant & de ſi fortes qui la luy doivent faire appréhender; qu'entre les raiſons du déſir & les raiſons de la crainte, on ne peut ſeurement prendre aucun parti. C'eſt donc à Dieu qu'il faut en abandonner le choix, avec une ſincére indifférence & une parfaite ſoumiſſion.

Quelles ſont les raiſons qui peuvent rectifier dans un malade converti l'amour & le déſir de la vie! celles qu'alleguoit le Saint Roy Ezéchias, aprés qu'il eût eſté guéri par le Prophéte Iſaïe. S'il demandoit à Dieu la prolongation de ſes jours; c'eſtoit pour avoir le loiſir de rendre ſa reconnoiſſance & ſa fidélité publique. Seigneur, diſoit-il, l'enfer & la mort ne chanteront point vos loüanges; & ceux qui deſcendent au tombeau, n'en connoiſtront pas la vérité : « « « *Non infernus confitebitur tibi, neque mors lau-* Iſa. 38. 17.

» *dabit te.* C'eſt aux vivans, de confeſſer vos » merveilles & de les annoncer aux autres vivans. *Vivens, vivens ipſe confitebitur tibi ſicut & ego hodie.* C'eſt aux reſſuſcitez, à ceux que vous avez tirez comme moy, du ſein de la mort; de témoigner à leurs enfans, à leurs amis, à tous les hommes, la vérité de leur réſurrection, la force de voſtre grace, la fermeté de leurs promeſſes & de leurs réſolutions: *Pater filiis notam faciet veritatem tuam.* Avec ces vûës ſi pures & ſi Chreſtiennes, il eſt vray qu'on peut déſirer la vie, & regarder comme un bien le retour de la ſanté.

Mais d'un autre coſté quand on conſidére ſérieuſement que le péril du ſalut eſt inſéparable de la vie; comment le pécheur rappellé par la maladie à l'amour ſincére de ſon ſalut, peut-il ne pas craindre la vie, & ne pas plûtoſt ſouhaitter l'heureuſe fin d'un voyage, dont tous les frais ſont déja faits! Que de puiſſantes raiſons doivent luy rendre la vie terrible.

I. PREMIÉREMENT, l'attrait du monde, où ſa guériſon le va rengager, n'eſt-il pas encore le meſme; auſſi vif, auſſi ſéduiſant que jamais! Ce cœur n'a plus le meſme feu, mais ce monde a les meſmes charmes, & luy tendra les meſmes piéges, & luy offrira les meſmes objets. L'or & l'argent n'aura pas moins d'éclat, ni la beauté moins

moins d'empire, ni l'exemple & l'occaſion moins d'autorité. Ah ! ſi ſortant de ce lict de douleurs, théatre de ſon repentir & de ſes projets édifians, il s'eſtoit trouvé tranſporté dans les déſerts, loin de l'air corrompu qu'on reſpire dans le monde ; il ne tiendroit qu'à luy d'eſtre fidelle ; il n'auroit que luy-meſme pour tentateur : mais obligé de rentrer dans les meſmes compagnies, dans les meſmes routes de la fortune, avec les meſmes intereſts ; de ſe rembarquer en un mot ſur la meſme mer & dans le meſme vaiſſeau ; quel riſque ne court-il pas d'eſſuyer les meſmes tempeſtes & de donner dans les meſmes écuëils ! Il les aura connus, dites-vous ; ſon expérience le rendra plus habile à les éviter. C'eſt-à-dire, qu'il ne pourra plus excuſer ſon égarement par le malheur de la ſurpriſe, ni par l'ignorance du péril. Il ne ſe plaindra plus comme Jérémie ; que les ennemis de ſon ſalut luy auront tendu des filets cachez ſous ſes pieds : *Laqueos abſconderunt pedibus.* J'en conviens ; mais plus éclairé ſur les artifices du démon, en ſera-t-il plus circonſpect, & plus attentif à les fuïr ! Pris autrefois dans les piéges du plaiſir par le penchant naturel de la jeuneſſe, & par l'attrait ſéducteur de la curioſité ; ne cherchera-t-il point à s'y rengager par le penchant de l'habitude & par les retours imprévûs du gouſt qu'il y avoit pris. *Jerem. 18. 22.*

II. CAR pour ſecond ſujet de crainte, c'eſt qu'à ce monde encore rempli des meſmes douceurs, on reporte le meſme cœur, ſujet aux meſmes foibleſſes & formé du meſme limon. David dans la ferveur de ſa pénitence prioit inſtamment *Pſal. 50. 12.* Dieu de luy créer un cœur nouveau : *Cor mundum crea in me, Deus, & ſpiritum rectum innova.* Dieu pour montrer ſon penchant à nous accorder ce changement, nous invite luy-meſme à prendre part à l'ouvrage. Vous-meſme, dit-il, travaillez à vous faire ce cœur nouveau : *Ezech. 18. 31.* *Facite vobis cor novum.* Mais quand le cœur docile à l'impreſſion de la grace a reçû le don précieux de ce renouvellement : tout guéri qu'il eſt de ſes playes, purifié des ſoüillures & des taches de ſes péchez, il n'a rien perdu de ſa foibleſſe : il reſſent encore les ſaillies de ſes habitudes criminelles, & la racine de ſa cupidité. *Pſal. 27. 7.* Ce corps du péché qui eſt en nous, ne refleurit pas comme noſtre chair, ne ſe purifie pas comme la maſſe du ſang. Un cœur nouveau par la grace, conſerve encore aprés ſa guériſon la caducité naturelle de ſa vieilleſſe, qui le rappelle inſenſiblement à ſa premiére corruption : comme l'eau pénétrée de l'ardeur du feu, conſerve un principe ſecret, qui la raméne à ſa froideur naturelle ; à moins qu'un feu toûjours préſent n'y entretienne la chaleur. L'homme nouveau que

Dieu ente ſur le vieil homme, en l'ornant de ſes fruits, ne change point le tronc ni la racine de l'arbre. L'arbre garde toûjours l'aſpreté de ſon ſuc naturel : il eſt toûjours prêt à pouſſer des rejettons ſauvages : & ſi l'on n'eſt pas attentif à les arracher dés qu'ils paroiſſent, ils étouffent bien-toſt la nouvelle branche & l'empeſchent de profiter.

AJOUTEZ pour troiſiéme ſujet de crainte, III. le redoublement des artifices & des efforts du démon, pour ſe remettre en poſſeſſion d'une ame qu'il tenoit captive, & qui luy eſt échappée. Il ne ſe donne aucun repos, dit Noſtre-Seigneur, qu'il ne l'ait fait revenir dans ſes fers : *Quærens requiem & non invenit.* D'autant plus ardent à la regagner, qu'il la voit ornée de plus de vertus ; & qu'il s'en propoſe la conqueſte comme un triomphe plus complet : *Invenit eam ſcopis mundatam & ornatam.* D'abord il n'avoit triomphé que d'un cœur ſans précaution, qui n'avoit pour toute vertu que la ſimplicité de ſa premiére innocence : il luy avoit peu couſté pour le tromper. Maintenant que la pénitence la fait revenir à Dieu ; que la foy, la crainte, l'eſpérance, la religion, l'amour de Dieu, l'attachent à ſon devoir par des réfléxions ſérieuſes & de fermes réſolutions : à tant de nouvelles vertus il oppoſe autant de nouveaux *Matth. 12. 43.*

démons, dont il joint les efforts aux ſiens pour reconquérir ſa proye : *Aſſumit ſeptem alios ſpiritus nequiores ſe.*

Ne ſemble-t-il pas en effet qu'en ſortant de la maladie, au premier retour de la ſanté, c'eſt alors que l'on ſent la cupidité revivre avec plus d'ardeur dans nos veines, & les occaſions de péché naiſtre de tous coſtez ſous les pas. Malheur alors à l'homme encore attaché à la terre, inconſtant comme la mer : *Væ terræ & mari :* dit Saint Jean dans l'Apocalypſe. Pourquoy ! parce que l'ennemi revient d'autant plus tranſporté de rage, qu'il ſçait qu'il luy reſte moins de temps pour la déployer : *Quia deſcendit diabolus habens iram magnam, ſciens quod modicum tempus habet.* Il vous avoit ſéduit dés voſtre premiére jeuneſſe ; il vous traiſnoit dans ſa chaiſne à ſon gré, par tout où il luy plaiſoit, depuis quinze & vingt années : la grace de la maladie vient de vous en affranchir, en vous faiſant déplorer l'abus que vous avez fait des plus beaux jours de voſtre vie. Que vous en reſte-t-il encore ! en combien peu de temps en trouverez-vous la fin ! ſi ce peu vous eſt un motif pour redoubler la ferveur de vos bonnes œuvres ; quel motif au démon de réünir contre vous toute ſa malice & ſa fureur ! perſuadé que voſtre courſe eſtant déja fort abregée, s'il ne ſe

Apoc. 12. 12.

Ibid.

haſte de vous perdre, il vous perdra pour toûjours : *Sciens quod modicum tempus habet.*

ENFIN quatriéme ſujet de crainte. Eſtes-vous IV.
dans vos bons deſſeins aſſez ſeur de voſtre fermeté, pour n'eſtre pas intimidé par l'inconſtance de tant d'autres ; en qui le retour de la ſanté n'a ſervi qu'à faire éclater la mauvaiſe foy de leur converſion ! A combien de malades euſt-il eſté avantageux pour leur honneur & leur ſalut, de ne point ſurvivre à leur pénitence, & de ſceller leurs ſermens par leur mort ! Combien ne ſont retournez à la vie que pour retourner au peché !

Jamais aucun de vous ne s'eſt-il reproché, Meſſieurs, l'oubli des projets de piété qu'il avoit formez dans la maladie ! Jamais ne vous eſtes-vous dit dans le ſecret de voſtre cœur : Helas ! que j'euſſe eſté heureux, ſi Dieu m'euſt pris dans ce temps-là ; dégouſté comme je l'eſtois des folies du monde, hors des liens & des amorces du péché ! La terre ne m'eſtoit plus rien. Je ſentois mon cœur voler au ciel, & je croyois mon cœur ſincére. C'eſt un trompeur, il m'a trompé, il a trompé le monde, il a voulu tromper Dieu, Je ſuis tel que j'eſtois, & pire que je n'eſtois. Réfléxion, mes chers Auditeurs, qui ne convient qu'à trop de gens.

Ce meſme Ezéchias qui paroiſſoit ſi touché

du bienfait de ſa guériſon, ſi pénétré du déſir de ſignaler ſa reconnoiſſance envers Dieu : comme vous l'avez vû dans les paroles de ſon cantique : en quelle faute tomba-t-il aprés ſa convaleſcence ! A peine euſt-il obtenu l'aſſeurance de quinze ans de vie, que ſa fidélité ſe démentit par un éclat d'orgueïl & de vanité, qui luy attira les menaces & la colére de Dieu. Le meſme Prophéte qui luy avoit annoncé le miracle de ſa guériſon, luy vint annoncer l'arreſt de ſon humiliation, les malheurs de ſon royaume & de ſa poſtérité. Qui ſommes-nous, mes Freres, & qui pourroit ſonder l'abiſme de noſtre cœur ; démeſler ce qu'il veut d'avec ce qu'il croit vouloir ; ce qu'il voudra demain d'avec ce qu'il veut aujourd'huy ! Mouvemens, impreſſions, révolutions continuelles, du mal au bien, du bien au mal ; & toûjours d'excés en excés.

Iſa. 39. 1. &c.

4. Reg. 20. 11.

A la vûë de tant de périls où noſtre fragilité ſe trouve néceſſairement expoſée, tant de Saints ont-ils eu tort d'aſpirer au dernier moment, qui tout terrible qu'il eſt par la rigueur du compte qu'il y faut rendre, leur faiſoit moins de peur, que la longueur d'une vie où l'on riſque à tout moment ſon ſalut ! Que peut faire de mieux un malade rempli de foy, qui ſe voit ſuſpendu entre la vie & la mort ; que de ſuſ-

pendre auſſi ſes craintes & ſes déſirs, de jetter tous ſes mouvemens & ſes intereſts différens dans le ſein de la providence, & d'attendre le coup de la vie ou de la mort de la ſeule main de Dieu ! Qu'une famille en pleurs ſe proſterne au pied des autels pour la ſanté d'un pere ou d'un parent, d'un Prince ou d'un protecteur ! Qu'ils faſſent porter à ſon lict les os & les cendres des Saints pour mettre avec plus de foy ſes jours ſous leur protection : c'eſt leur affaire, il y va de leur fortune ; & l'intereſt auſſi-bien que la piété, les engage à ſouhaitter l'éloignement de ſa mort. Mais l'intention du malade vrayment fidelle eſt au-deſſus des bas intereſts de la terre ; il n'en a point d'autre que celuy de ſon bonheur éternel ; les biens & la vie ne luy ſont rien que par rapport à la volonté de Dieu.

Qu'il faſſe donc dans l'incertitude où ſa maladie le réduit, ce que fit David ſur le poinct de perdre le troſne & la vie par la révolte d'Abſalon. Le Grand Preſtre & le peu de fidelles ſerviteurs qui l'accompagnoient dans ſa fuite, emportoient avec eux l'arche du Seigneur, pour mieux intereſſer le ciel à la défenſe de leur Roy : Non, leur dit ce cœur généreux, reportez l'arche dans la ville, & laiſſons faire à Dieu ce qui luy plaiſt. Si j'ay trouvé grace devant ſes yeux, il ſçait bien les moyens d'aſſeurer mon troſne &

» ma vie. Autrement il eſt le maiſtre ; il en fera
2. Reg. 15. 26. ce qui luy ſemblera bon : *Faciat quod bonum eſt coram ſe.* Vous avez vos vûës & vos projets, pour moy je n'en ay point d'autre que ſa gloire ; & ſa gloire eſt de voir les hommes ſoûmis à ſa volonté. Je m'y ſoûmets, Seigneur, maiſtre abſolu de la vie & de la mort ; l'une & l'autre eſt entre vos mains ; abrégez, prolongez mes jours. Ils ſeront aſſez longs & aſſez heureux pour moy, ſi mon ſalut en eſt le terme, & que je ne ſorte du monde que pour me réünir à vous.

Concluons, mes chers Auditeurs, & ſuppoſons que Dieu vous laiſſe la vie, que faut-il faire alors en reconnoiſſance ! apprenez-le en peu de mots.

III. PARTIE.

ISAAC ſur le bucher tremblant ſous le glaive de ſon pere, attendoit le coup de la mort. Figurez-vous les mouvemens de ſon cœur, lorſqu'il entendit la voix de l'Ange, & deſcendit libre de l'autel qu'il alloit teindre de ſon ſang. Que devoit-il penſer de la majeſté d'un Dieu, qui n'avoit mis ſon obéïſſance à l'épreuve que pour luy faire mieux gouſter les merveilles de ſa bonté ! ſon premier deſſein ne fut-il pas de ſe conſacrer à luy, par un fidelle dévouëment de ſa vie à ſon ſervice !

C'eſt le mouvement naturel qui naiſt d'abord dans un cœur reconnoiſſant, & que nous voyons éclater dans la femme de l'Évangile. Le premier uſage qu'elle fit de ſa ſanté, fut de s'appliquer auſſi-toſt à ſervir ſon libérateur : *Continuò ſurgens miniſtrabat.* Imitons ſa fidé- Luc. 4. 39.
lité. Noſtre corps eſtendu ſur le lict d'infirmité, n'eſtoit aux yeux de Dieu qu'une victime de mort, victime d'iniquité, victime de malédiction. Maintenant que cette victime a paſſé « par l'eau de la pénitence, par le feu de l'infir- « mité ; faiſons-en, comme dit Saint Paul, une « hoſtie vivante, une hoſtie ſainte, une hoſtie « agréable à Dieu : *Exhibeatis corpora hoſtiam* « Rom. 12. 1. *viventem, ſanctam, Deo placentem.* Hoſtie vivante, par l'éloignement du péché qui donne la mort ; ſainte, par l'exercice & l'amour de la vertu ; agréable à Dieu, par le mépris de tout ce qui plaiſt au monde : évitant trois écueils fort communs dans cet eſtat ; la rechute dans le péché, la tiédeur dans la vertu, la honte & le reſpect humain. Par ces trois ſignes on connoiſtra ſi la ſanté de voſtre ame eſt auſſi bien reſtablie que celle de voſtre corps.

PERSUADEZ-VOUS qu'un Lazare dégagé I.
des ſuaires de la mort, eſt un ſpectacle public ; que tous les yeux ſont appliquez à voir, ſi ſa nouvelle vie eſt véritable, ou ſi ce n'eſt qu'une

illuſion. Combien en voit-on retourner auſſi-toſt aux ordures de leur ſépulchre & s'enveloppent, dans les liens qu'ils croyoient avoir rompus ! Ne compare-t-on pas les projets de piété que l'on voit faire aux malades, aux vœux empreſſez des naufragans, que le vent emporte avec l'orage, & que l'on oublie auſſi-toſt qu'il eſt calme ! N'oubliez jamais l'avis de Noſtre-Seigneur au paralytique de la piſcine, aprés l'avoir tiré d'une infirmité de trente-huit ans. Te voilà guéri, prends garde à ne plus pécher : *Ecce ſanus factus es, jam noli peccare.* C'eſt ce qu'il vous a dit auſſi-bien qu'au paralytique ; & non ſeulement il vous l'a dit, mais encore vous l'avez promis. Le ciel & la terre ont entendu vos ſermens. Vous ne pouvez vous démentir, ſans attirer ſur vous leur témoignage & leur vengeance. Appliquez-vous donc à la ſanté de voſtre ame avec le meſme ſoin qu'à celle de voſtre corps : & que les meſmes précautions que vous vous propoſez à l'avenir, pour ne pas retomber dans la maladie, vous ſoient autant de freins pour vous deſtourner du péché. Non, diſoit Pline, il n'eſt pas beſoin de chercher dans les livres des philoſophes l'art de bien régler les mœurs. Un chemin plus court & plus ſeur pour éviter les vices & pour ſe rendre parfait ; c'eſt, dit-il, de ſe ſouvenir, quand on eſt en

Joan. 5. 14.

Epiſt. lib. 7. 26.

pleine ſanté, d'eſtre tel qu'on l'avoit promis, lorſque l'on eſtoit malade : *Ut tales eſſe ſani perſeveremus, quales nos futuros profitemur infirmi.* Quel plan faiſiez-vous alors en préſence de vos amis pour le réglement de voſtre vie ! quel divorce avec toutes ſortes d'excés ! La vérité, la ſageſſe, la religion ſembloient parler par voſtre bouche, & prévenir les leçons des médecins & des docteurs. Faites-vous ces meſmes leçons quand vous eſtes hors du péril ! n'attendez-vous pas qu'alors on vous répréſente à vous-meſme le plan que vous vous eſtiez fait & que vous avez mal ſuivi. Fuyez la honte d'un changement, qui ne peut vous faire paſſer que pour une victime de mort. Vous eſtes une hoſtie vivante, il faut demeurer conſtant dans la haine du péché, en évitant la rechute : mais bien plus, vous eſtes une hoſtie ſainte, il faut cultiver les vertus en évitant la tiédeur : *Hoſtiam viventem, ſanctam.* Second devoir d'un malade converti.

II. Ce n'eſt point par l'encens ni par le ſang des animaux que je me tiens honoré, diſoit le Seigneur à ſon peuple : il n'y a rien ſur la terre qui ne ſoit à moy. Mais quand vous m'offrirez le ſacrifice de voſtre cœur, & qu'ayant fait des vœux dans voſtre miſére, vous les accomplirez dans voſtre proſpérité : c'eſt alors que je me

Pſ. 49. 15. tiendray honoré par vos ſacrifices: *Redde vota tua & honorificabis me.* Cet honneur que l'on rend à Dieu conſiſte, dit Saint Paul, à paſſer du joug de l'iniquité ſous le joug de la juſtice ; à n'eſtre plus eſclave du péché, mais à l'eſtre de la vertu : *Rom. 6. 18.* *Liberati à peccato ſervi facti eſtis juſtitiæ.* Car n'eſt-il pas juſte, dit-il, que les yeux, la langue, les mains, tout noſtre corps ayant ſervi à de ſi laſches miniſtéres, à noſtre honte & à noſtre damnation ; ſervent par un heureux retour aux œuvres de la juſtice, de l'honneur, de la piété, *Ibid. 6. 19.* pour noſtre ſanctification. Vous aviez porté ſur voſtre corps la pompe & les livrées du monde, l'arrogance dans vos regards, l'inſolence ſur voſtre front, l'immodeſtie dans vos habits : par là vous aviez déshonoré voſtre corps, voſtre religion, voſtre Dieu ; mépriſé ſes commandemens, inſulté à ſes exemples. Ah maintenant ! vous porterez Jeſus-Chriſt ſur voſtre corps, ſon humilité, ſa pudeur, ſa modeſtie, ſa mortification, ſa charité ; par là vous vous ſanctifierez, vous rendrez à Dieu l'honneur que vous luy aviez oſté, vous reſtablirez ſa gloire ſur vous & autour de vous ; ſelon l'avis de Saint *1. Cor. 6. 20.* Paul : *Glorificate & portate Deum in corpore veſtro.*

III. POUR en venir à ce degré de force & de fidélité, quels aſſauts faudra-t-il ſouſtenir de la

part du monde ! quels combats en troiſiéme lieu contre la fauſſe honte & le vain reſpect ! Oüy ; mais à qui eſtes vous ! à qui vous eſtes-vous donné ! quel eſt voſtre Dieu, voſtre maiſtre ! à qui devez-vous plaire ! à qui devez-vous obéïr ! Avez-vous oublié que vous eſtes une hoſtie vivante, ſainte, & agréable à Dieu ; *Viventem, ſanctam, Deo placentem.* Eſt-ce au monde ou à Dieu que vous vous eſtes immolé ! Pourvû que voſtre ſacrifice monte au ciel en odeur de ſuavité ; qu'il ſoit aux gens de bien qui s'édifieront de vos vertus, une odeur de vie ; que vous importe qu'il ſoit une odeur de mort aux mondains, qui s'en tiendront offenſez ! Quoy ! pécheur converti, paralytique guéri ! celuy qui vous a guéri, vous a dit : *Surge*, levez-vous, portez voſtre lict, marchez : *Tolle grabatum tuum & ambula.* Et vous vous ferez une confuſion de porter aux yeux du monde un fardeau qui vous fait honneur ! c'eſt la marque de voſtre force & le trophée de la puiſſance de voſtre libérateur. Montrez que vous n'eſtes plus languiſſant ſur ce lict ; dans ces paſſions où vous vous abandonniez avec tant de laſcheté ; montrez qu'il vous en a fait le maiſtre : & que ſa grace a changé voſtre orgueïl en humilité, voſtre emportement en douceur, voſtre intempérance en ſobriété, voſtre libertinage en ſimplicité de

2. Cor. 2. 16.

foy. Si le monde crie contre vous ; s'il vous demande à qui vous en avez, & d'où vient ce changement : vous luy direz : Celuy qui m'a guéri, m'en a donné l'ordre & je luy veux obéïr : *Qui me ſanum fecit, ille mihi dixit.* Avec cette réſolution, vous vous mettrez au-deſſus de la critique des hommes ; & de cenſeurs injuſtes qu'ils eſtoient, vous en ferez autant d'admirateurs de voſtre courage & de voſtre fidélité.

Bien plus, ſi par condeſcendance à leurs ſollicitations, vous démentez vos promeſſes & renoncez à vos ſages projets : vous vous trompez, ſi vous croyez échapper à leurs railleries, & vous mettre à couvert de leur mépris. Ce n'eſt, dit Saint Auguſtin, qu'en ſouſtenant voſtre nouvelle conduite avec intrépidité, que vous gagnerez leur eſtime & les forcerez à vous reſpecter. Autrement vous eſtes perdu d'honneur dans l'un & dans l'autre parti. Tandis que les gens de bien vous regarderont en pitié comme un hypocrite, ingrat & perfide envers Dieu ; les eſprits forts vous mépriſeront comme un eſprit foible, aſſez laſche & aſſez bas pour vous eſtre laiſſé entamer par la crainte, & pour faire le généreux dés que le péril eſt paſſé.

De verb. Domini. Serm. 18. 17.

Mais comment le monde, quel qu'il ſoit, ſeroit-il content de vous ! vous qui vous ſentez

digne de ce reproche, & qui eſtes tombé dans cette infidélité : vous, mon cher Auditeur, eſtes-vous content de vous-meſme ! Il y en a icy plus d'un qui ſent que je parle à luy. Quand le monde ſe tairoit ſur voſtre légéreté, voſtre conſcience eſt-elle muette ! avez-vous étouffé tous ſes remords ! Reportez voſtre eſprit au meſme lieu, contemplez-vous au meſme eſtat & dans le meſme embarras où vous vous trouviez alors. Vous aviez la mort & l'enfer devant les yeux ; la crainte vous pénétroit. Aviez-vous raiſon de craindre ! avez-vous maintenant raiſon de ne craindre plus !

Encore ſi rompant les ſermens que vous avez faits à Dieu, renonçant au pardon qu'il vous avoit accordé, l'abandonnant & le fuyant ; vous pouviez vous flatter de ne le revoir jamais, ſi vous n'aviez plus à paroiſtre devant luy .... Mais vous avez beau fuïr ; dans quelque temps, dans peu, vous vous retrouverez ſous ſes yeux & ſous ſa main. Serez-vous plus aguerri contre les menaces de ſa juſtice ; moins allarmé, moins tremblant que vous ne l'avez eſté dans la maladie ! En quelle ſeureté retournez-vous donc aux péchez qui cauſoient alors vos allarmes ! Ces péchez vous ayant eſté des ſujets de repentir, peuvent-ils vous redevenir des ſources de joye ! Hé quelle miſére a un malade enlevé

récemment par la miſéricorde à la juſtice de Dieu ; que de ſe laiſſer inviter par ſes faux amis à ſe délaſſer par le jeu des ennuis de la maladie, à haſter le retour de ſa ſanté par les meſmes plaiſirs & les meſmes amuſemens qui l'avoient miſe en péril ! C'eſt le piége que le démon tend aux riches & aux Grands ; & dans lequel ils ne trouvent autour d'eux que trop de flatteurs qui les jettent.

Permettez-moy d'appliquer là les gémiſſemens de Salvien, ſur le déplorable aveuglement du peuple de Tréves : quand aprés l'incendie & la deſtruction de leur ville par les Vandales, ils oſoient, Chreſtiens qu'ils eſtoient, demander aux Empereurs pour grace & pour conſolation les jeux du Cirque : *Circenſes ergo Treveri deſideratis.* Je l'avouë, leur diſoit ce Saint Orateur, je vous ay crû dignes de pitié, quand » vous eſtiez ſous le fer de vos ennemis : mais » combien l'eſtes-vous plus, depuis que vous cher- » chez à vous en conſoler par de vains ſpectacles ! *Miſerrimos eſſe vos credidi, cum excidia paſſi eſtis ; miſeriores vos video, cum ſpectacula poſtulaſtis !* Il vous faut donc des théatres, & des courſes de chevaux, & des pompes, & des jeux : où ! dans quelle place ! en quel lieu ! ſur les ruines de vos murailles : ſur les cendres de vos maiſons : ſur les buchers de vos peres : au milieu

De gubern. Dei lib. 6.

au milieu des os & du ſang de vos citoyens ! Parlez, où ferez-vous ces jeux ! *An ſuper buſta & ſanguinem peremptorum !* Quel endroit de voſtre ville eſt exempt de ces triſtes marques de la colére de Dieu ! Non, je ne m'eſtonne plus que vous vous ſoyez attiré tant de malheurs. Ce qui me ſurprend, c'eſt qu'en eſtant échappez, vous vous empreſſiez de les mériter encore ! Ah ! c'eſtoit donc trop peu d'avoir déja paſſé trois fois par les flammes des barbares : vous avez voulu riſquer un quatriéme embraſement ; & n'y ayant pas tous péri, vous travaillez par de nouveaux péchez à faire tomber ſur vous le dernier éclat de la foudre.

Ils ſont pour vous ces reproches, mes chers Freres, ils s'addreſſent directement & perſonnellement à vous. Vous eſtes ſortis des bras de la mort : peut-eſtre en ſortez-vous encore : peut-eſtre portez-vous encore ſur vous la paſleur de la mort & les cicatrices des verges, dont le bras de Dieu vous a frappez. Vous demandez des jeux, des cartes ; il vous faut des compagnies qui raniment en vous le ſentiment du plaiſir : dans quel ſang hélas ! dans quel corps ! *Urbi exuſtæ, perditæ, captivæ, interemptæ.* Dans un corps dévoré depuis peu de temps par la fiévre, épuiſé par les remédes, deſſeché par les langueurs. Victime livrée en proye à tous les ennemis de

la vie, tremblante ſous les coups & les jugemens éternels; objet de pitié pour vos amis, de dégouſt & de mépris pour vous-meſme ; ayant à peine encore un ſouffle de vie & des lévres pour addreſſer voſtre foible priére au ciel : aprés avoir promis à Dieu de vous dévoüer tout entier, le corps, les ſens, l'eſprit & le cœur à ſon ſervice : Ah ! de cœur & d'eſprit vous aſpirez à ces plaiſirs déſavoüez & déteſtez ! N'ayant pas la force de les chercher, vous les raſſemblez autour de vous, vous en rappellez le gouſt. Que ferez-vous, quand vos ſens ſeront ranimez & voſtre ſanté confirmée ! Trois ou quatre attaques d'infirmité vous ont dû faire ſentir que le Juge frappoit à la porte: & tous ces coups n'ont ſervi qu'à faire éclater voſtre ingratitude & voſtre mauvaiſe foy. Vous attendez pour vous rendre à luy qu'il frappe encore ! Et ne ſçavez-vous pas qu'il peut venir ſans frapper ! Combien en voyez-vous d'exemples ! Vous-meſme n'eſtes-vous point réſervé pour en ſervir ! Aprés l'abus de tant graces & de tant de maladies ; craignez de mourir ſans maladie, & n'oubliez rien pour éviter ce malheur. Ainſi ſoit-il.

SERMON

POUR LE VENDREDY.

DE LA III. SEMAINE DE CARESME.

Sur la grace.

Si ſcires donum Dei, & quis eſt qui dicit tibi : Da mihi bibere : tu forſitan petiſſes ab eo, & dediſſet tibi aquam vivam.

Si vous connoiſſiez le don de Dieu ; & qui eſt celuy qui vous dit : Donnez-moy à boire : vous luy en auriez peut-eſtre demandé, & il vous eût donné de l'eau vive. En Saint Jean chap. 4.

SIRE. Le ſiécle où nous vivons, ſemble s'eſtre mis à couvert du reproche que fait Jeſus-Chriſt à la femme de Samarie, d'ignorer le don de Dieu : *Si ſcires donum Dei.* Ce don de Dieu, cette eau vive, la grace, ſource du ſalut, eſt devenuë l'objet capital & favori de

l'eſtude des ſçavans. Ils en veulent pénétrer les plus redoutables myſtéres, & les plus ſecrets reſſorts : au péril d'eſtre ébloüis par l'éclat de la lumiére, & de ne remporter pour fruit de leur curioſité que l'aveuglement & l'enteſtement.

Ce n'eſt pas à ces vaines & ſéches ſpéculations ſur la nature de la grace que nous ſommes invitez, quand Jeſus-Chriſt ſouhaitte ſi ardemment que le don de Dieu nous ſoit connu. L'épreuve que nous faiſons des déplorables effets de nos recherches orgueïlleuſes, nous fait aſſez ſentir à quel poinct elles déplaiſent à Dieu. La ſcience qui luy plaiſt & qu'il éxige de nous eſt une connoiſſance pratique, animée du déſir de boire cette eau céleſte, & de poſſéder ce don de Dieu.

Pour nous exciter à ce déſir, il ne ſe contente pas de nous apprendre le prix & la vertu de cette eau ; que c'eſt l'eau vive qui donne & qui rend la vie : *Aquam vivam.* Il nous apprend encore qu'aprés avoir connu cette eau, il faut que nous la demandions : *Si ſcires, petiſſes ab eo.* Il nous apprend enfin que quand nous la demandons, Dieu nous la donne : *Petiſſes ab eo, & dediſſet.* C'eſt-à-dire que cette grace eſt tellement le don de Dieu, qu'il en eſt ſi préciſément & ſi abſolnment le maiſtre; qu'il ne tient cependant qu'à nous de l'obtenir en priant.

Voilà, Chreſtiens Auditeurs, quelle doit eſtre noſtre ſcience ; & ſur quoy Dieu ne peut ſouffrir que nous ſoyons ignorans.

Ainſi toute la doctrine de Jeſus-Chriſt ſur la matiére de la grace ſe réduit, ſelon S. Ambroiſe, à ces deux fins : à réprimer noſtre orgueïl & à réveiller noſtre diligence. Il n'y veut point, dit-il, de préſomptueux ni de pareſſeux : *Nec ſuperbos nos vult eſſe, nec deſides.* Point de préſomptueux. C'eſt pour cela que l'Ecriture nous fait voir ſur ce ſujet noſtre baſſeſſe, noſtre indignité, le domaine abſolu de Dieu, la gratuité de la grace : *Nec ſuperbos.* Point de pareſſeux. C'eſt pour cela que l'Ecriture nous compare à des négocians, des œconomes, des vignerons, des athlétes, des combattans, qui ſont récompenſez à proportion de leur aſſiduité au travail : *Nec deſides.* Il arrive cependant à peu prés dans le royaume de Dieu, comme dans les cours des Princes ; dans l'œconomie de la grace, comme dans la diſtribution de la faveur : que les plus négligens à la mériter, ſont les plus hardis à y prétendre ; & que les plus oiſifs ſont les plus prompts à murmurer.

Répondons aujourd'huy aux murmures des pécheurs ſur la matiére de la grace ; ne diſſimulons point les difficultez. Par là, Seigneur, les pécheurs ſeront obligez d'adorer voſtre conduï-

te, en condamnant leur orgueïl & leur laſcheté: leur orgueïl & leur préſomption dans leurs prétentions ſur la grace ; leur pareſſe & leur laſcheté dans l'uſage qu'ils font de la grace. Nous prétendons tout de la part de Dieu, voilà noſtre préſomption. Nous n'y contribuons rien de noſtre part, voilà noſtre laſcheté. Deux parties de ce diſcours, qui nous feront voir l'oppoſition de noſtre conduite au modéle que Dieu nous fournit dans la converſion de la femme & des habitans de Samarie. Demandons les lumiéres du Saint Eſprit par l'interceſſion de la Sainte Vierge. *Ave Maria.*

I. PARTIE.

SIRE, deux ſujets de plainte fort communs ; l'inſuffiſance de la grace & l'inégalité de la grace. Nous n'en avons pas aſſez pour nous convertir: premiére plainte. Nous n'en avons pas autant que d'autres en ont ; ſeconde plainte. Nous n'en avons pas aſſez : cela eſt faux. Nous n'en avons pas autant que d'autres ; cela eſt juſte. Montrons ſur ces deux prétentions l'aveuglement & l'injuſtice de l'orgueïl humain.

I. JE conviens que ſouvent les premiéres graces ſont trop foibles, pour nous arracher d'abord aux violentes paſſions. Il ne ſuit pas de là qu'elles ſoient inſuffiſantes : car comprenez bien ces

propoſitions. Quelque foibles que ſoient ces graces, vous en avez aſſez pour vous conduire à la plus haute vertu, ſi vous leur eſtes fidelle ; vous en avez aſſez pour attirer ſur vous le plus ſévére jugement, ſi vous leur eſtes infidelle. Si donc ces foibles graces n'ont ſur vous aucun effet, ce n'eſt pas à Dieu, c'eſt à vous, que vous le devez imputer.

N'attendez pas, pécheur, que Dieu prenne la foudre à la main, pour vous terraſſer comme un Saint Paul ; ni qu'il employe les vents pour vous faire aller où il veut comme un Jonas. *Act. 9. 3. Jon. 1. 6.* C'eſt bien aſſez, que ſuivant le cours ordinaire de ſa providence, il entre pas à pas dans voſtre cœur, & s'en rende inſenſiblement le maiſtre.

Cette Samaritaine inconnuë dans ſon païs, ou connuë par ſes ſeuls déſordres, eſtoit ſortie de la ville de Sichar, pour aller au puits de Jacob : ſongeoit-elle que le Meſſie l'attendoit au bord de ce puits ! Il luy demande de l'eau ; eſt-ce un début digne du Meſſie ! A ce mot cependant il avoit attaché tout l'ordre & l'enchaiſnement de ſon ſalut : *Da mihi :* donnez-moy. C'eſt une demande en apparence, & c'eſt une grace en effet. Le Sauveur cherche l'occaſion de luy devoir quelque choſe, & d'eſtre obligé de luy donner par maniére de reconnoiſſance, ce qu'il luy donne en effet par pure li-

béralité. Il excite auſſi-toſt dans le cœur de cette femme une curioſité de s'entretenir avec luy, un penchant à l'écouter, une docilité à le croire, un déſir empreſſé d'obtenir cette eau vive qu'il luy promet. S'eſtant inſinué par cet attrait, il met les remords en uſage. Il luy parle de ſon mari : elle avouë qu'elle n'en a point. Il en prend occaſion de luy marquer ſon déſordre, & l'abus qu'elle a fait de ce nom pour cacher ſa lubricité. Par là réveillant la honte & la confuſion dans ſon ame, & en meſme temps y relevant la confiance & la ſincérité ; il luy parle d'un Dieu ennemi de l'hypocriſie, de la néceſſité d'eſtre à luy, du bonheur de ceux qui l'adorent. Il luy fait ſentir que l'heure eſt venuë de le ſervir en eſprit & en vérité : *Venit hora & nunc eſt.* Alors la voyant émuë, il ſe fait connoiſtre, il ſe déclare : C'eſt moy, dit-il, moy qui vous parle, ce Meſſie que vous attendez : *Ego ſum qui loquor tecum.* Cette grace extraordinaire, cette grace de ſalut n'eſtoit-elle pas renfermée dans la premiére parole qu'il avoit d'abord ſemée comme un foible grain dans ſon cœur !

Plus foible encore à l'égard des autres Samaritains. Ils ne furent point prévenus par l'entretien du Sauveur. Il ne leur dit point qui il eſtoit. Ils ne ſentirent point l'attrait de ſa voix

ni de ſa vûë. Le ſeul rapport que leur en fit une femme du commun, fit ſur eux aſſez d'impreſſion, pour leur inſpirer le déſir de le connoiſtre, & le deſſein de l'aller auſſi-toſt chercher. Toutes ces démarches avoient leur principe & leur fondement dans ces trois premiéres paroles : *Da mihi bibere.* C'eſt ce grain de ſenevé qui produit le corps de cet arbre.

Chreſtiens, ce que Dieu fit alors dans une demie-heure d'entretien, c'eſt ce qu'il fait avec nous dans tout le cours de noſtre vie. Il nous éléve par degrez du fond de l'abiſme au faiſte de la vertu. Pour cela le moindre lien, la plus foible grace luy ſuffit, dés que la volonté s'y attache. Vous euſſiez ſenti le progrés de cette ſucceſſion de graces & leur accroiſſement par degrés, ſi vous leur euſſiez fidellement obéï depuis voſtre enfance. Mais vos péchez en ayant rompu la chaiſne, & vous ayant jetté dans la diſgrace de Dieu, vous n'en ſortirez que pas à pas, en vous attachant conſtamment aux liens & aux filets que ſa main vous tend pour vous prendre & vous attirer à luy. Juſques là, dit Saint Proſper, vous eſtes comme un malade, inſenſible au péril de ſon eſtat; vous vous croyez en ſanté; vous vous faites un plaiſir de voſtre ignorance & de voſtre inſenſibilité. *Pro ſanitate habet quod ægrotare ſe neſcit : amat languores*

Proſper. ad object. Gall. cap. 6. Et contrà Caſſianum c. 8.

ſuos. Le premier rayon de ſanté, continuë le meſme Saint, la premiére grace de ſalut, c'eſt, dit-il, un dégouſt ſubit de vous-meſme & de voſtre eſtat. On a honte de ſa miſére, on s'ennuye, on ſe déplaiſt, on ſe haït. *Prima ſalus ut ſibi diſplicere incipiat.* Enſuite c'eſt un déſir d'eſtre guéri de ſes playes, d'eſtre affranchi de ſes péchez. On veut appaiſer ſa conſcience & ſe mettre en liberté : *Sequens ut ſanari deſideret.* Enſuite c'eſt une lumiére qui vous fait chercher un libérateur, qui vous fait voir qu'il n'y a que Dieu ſeul qui vous puiſſe rendre la ſanté, le repos & le ſalut : *Sequens ut à quo ſananda ſit, noverit.* Enfin c'eſt un retour abſolu & déterminé à ce Divin libérateur. On implore ſa miſéricorde, on court ſe jetter entre ſes bras.

Dans cet enchaiſnement & cette ſucceſſion de graces, y a-t-il rien, mon cher Frere, à négliger ! Vous voudriez eſtre élevé d'abord au-deſſus de vos paſſions. Vous ne reconnoiſſez pour grace que celle qui ſurmonte tout ; qui triomphe de vous, pour ainſi dire, ſans vous-meſme : hors de là tous les dons de Dieu vous ſemblent indifférens : rien ne mérite vos ſoins & voſtre correſpondance. En quoy donc les faveurs des Grands, les plus légéres, les plus vaines, vous ſont-elles d'un ſi haut prix ! Un regard

de leurs yeux, une parole de leur bouche, une marque de leur ſouvenir ; le ſeul pouvoir d'approcher d'eux, de leur parler en liberté, de leur répréſenter vos beſoins & vos eſpérances ; une petite préférence, une frivole diſtinction jette la joye dans le cœur. On ſe ſent animé d'un nouveau courage ; on baſtit là-deſſus cent projets ; on eſt attentif au plus petit progrés de ſa fortune ; on ne néglige rien de ce qui peut l'avancer. Bien loin cependant que ces premiers eſſais de faveur auprés des Grands, ſoient des commencemens & des fondemens de fortune ; ils en ſont ſouvent le terme & la fin. Bien loin que leurs premiers dons ſoient des engagemens à nous en accorder d'autres : avoir reçû d'eux quelque choſe, eſt un titre ſuffiſant pour n'en plus rien obtenir. Auprés de vous, Seigneur, on ne court jamais ce riſque. Le peu que vous donnez d'abord eſt un gage aſſeuré d'une plus haute faveur. Ne fût-ce que de l'eau, telle que vous en promettiez à la femme de Samarie ; elle devient en nous une ſource qui rejaillit juſques dans l'éternité : *Fiet in eo fons aquæ ſalientis in vitam æternam.* Ce n'eſt meſme qu'à ce deſſein que vous nous donnez ces foibles graces, pour les faire profiter. Vous nous dites à tous, comme ce pere de famille diſoit à ſes ſerviteurs. *Negotiamini dum venio :* Négociez

Joan. 4. 14.

Luc. 19. 13.

Matth. 25. 17. juſqu'à ce que je vienne. Il leur diſtribuë ſes talens ; à l'un cinq, à l'autre deux, à l'autre un. Dites-moy, chers Auditeurs ; celuy qui ne reçût qu'un talent, avoit-il droit de s'en faire un prétexte de négligence ! & quand il fut puni pour ne l'avoir pas fait valoir ; pouvoit-il s'excuſer ſur le peu de confiance & de libéralité du maiſtre ! Pouvoit-il dire ! un ſeul talent n'eſtoit pas aſſez pour moy ; que ne m'en donnoit-on davantage, & je l'euſſe mis à profit. Mauvais ſerviteur ; luy eût-on dit : moins vous aviez reçû, plus vous deviez eſtre attentif à ſignaler voſtre induſtrie : puiſqu'en manquant ſur un ſi foible objet, vous rompiez commerce avec moy, vous coupiez cours à la ſuite de mes graces :

Matth. 25. 30. ôtez-moy cet inutile ſerviteur : *Inutilem ſervum ejicite.* Dieu veut donc ſi ſérieuſement que ces foibles graces nous convertiſſent : il voit ſi certainement qu'elles peuvent nous convertir ; que tout juſte qu'il eſt, il en fait le ſujet de noſtre condamnation, ſi nous n'en faiſons pas l'inſtrument de noſtre converſion. Il y trouve, dit Saint Proſper, un témoignage contre nous, ſi nous n'y trouvons pas noſtre reméde : *Sufficit quibuſdam ad remedium, omnibus ad teſtimonium.*

Car appliquons-nous ce qu'il dit à ces villes criminelles, qui n'avoient pas profité de ces

leçons. Malheur à vous, dit le Sauveur, Bethſaïde & Coroſaïm, villes qui vous vantez d'eſtre fidelles. Si Tyr & Sidon toutes idolâtres qu'elles ſont; ſi Sodome toute infame qu'elle eſtoit, euſſent vû les miracles que j'ay faits ſans fruit à vos yeux; elles auroient expié leurs péchez ſous le ſac & ſous la cendre : *Væ tibi Coroſaïm! væ tibi Bethſaïda!* Vous Chreſtiens, vous ne voulez pas qu'on vous compare à Sodome, à Tyr, à Sidon. Non, mais vous eſtes Bethſaïde, vous eſtes Coroſaïm. Vous entendez tous les jours inutilement retentir à vos oreilles des véritez qui, quand il n'y auroit ni Evangile, ni Sauveur, devroient au moins allarmer voſtre raiſon ſur la licence de vos mœurs. Vous voyez autour de vous malgré le ſcandale public, tant d'exemples de vertu; que vous ne pouvez eſtre vicieux ſans choquer la pluſpart de ceux qui vous environnent. Vous avez la conſcience ſi éclairée, que vous ne péchez preſque jamais ſans remords. Vous eſtiez entré dans le monde avec des principes de religion qui vous mettoient inceſſamment devant les yeux un Dieu humble, un Dieu ſouffrant, un Dieu pour modéle de voſtre vie & pour juge aprés voſtre mort. Que de graces accumulées! Et tout en vain. Ces malheureux peuples de Tyr, de Sidon & de Sodome, ont-ils eu rien de pareil! une

Matth. 11. 21.

éducation déplorable, une raiſon corrompuë dés le berceau, nul ſecours dans leur religion; de tous coſtez des exemples honteux, qui les entraiſnoient au libertinage. Au milieu des ténébres de cette infernale nuit, un foible rayon de grace a ſuffi quelquefois pour les retirer de l'enfer. Ninive & ſes habitans & ſon Roy, les plus corrompus des hommes, ont fait pénitence aux menaces de Jonas. Les Juifs ne l'ont pas faite, & vous ne la faites pas aux menaces, aux promeſſes, ni aux exemples de Jeſus-Chriſt. Cependant quelle diſtance de Jonas à Jeſus-Chriſt! quelle différence par conſéquent des graces attachées à l'Evangile de Jeſus-Chriſt, aux graces attachées aux paroles de Jonas! C'eſt le raiſonnement & l'expreſſion meſme de Jeſus-Chriſt : *Et ecce pluſquam Jonas hic.* Toutes foibles qu'eſtoient ces ſortes de graces; ils en avoient aſſez pour faire une vraye pénitence, & pour eſtre juſtement condamnez, s'ils ne la faiſoient pas. Vous en avez donc aſſez pour la faire, puiſqu'ils l'ont faite; au moins puiſqu'ils l'ont pû faire, au ſentiment de Jeſus-Chriſt. Et ſi vous n'en profitez point, vous en avez aſſez pour vous attirer un jugement plus ſévére, que ceux d'entre-eux qui ſeront damnez avec vous, au ſentiment du meſme Jeſus-Chriſt. *Viri Niniviræ ſurgent in judicio cum generatione*

Matth. 12. 41.

ista & condemnabunt eam. Non, non, pécheurs, ceux qui vous condamneront au dernier jour, qui s'éléveront contre-vous ; ce ne ſeront point ſeulement ces Apoſtres à qui le Sauveur a promis douze tribunaux auprés du ſien : ce ne ſeront point ces vierges ni ces martyrs rayonnans de gloire autour du troſne de l'Agneau. Ce ſeront, dit le Fils de Dieu, les Ninivites qui ont crû à la prédication de Jonas : ce ſeront les proſtituées, les publicains qui ont crû à la prédication de Jean-Baptiſte : ce ſeront du fond des enfers des millions de réprouvez qui auroient crû, s'ils avoient eu ces lumiéres, ces inſpirations, ces remords que vous avez mépriſez : *Surgent in judicio & condemnabunt eam.*

Que dit là l'orgueïl du pécheur ! Tous les raiſonnemens qu'il fait ſur l'inſuffiſance de la grace, n'ont donc aucun fondement. Ce premier murmure eſt donc vain. Quelque légére que ſoit la grace, il en a donc aſſez pour ſe ſauver, s'il en profite ; ou pour eſtre condamné, s'il ne veut pas en profiter : mais il n'en a pas autant que d'autres. Pour ſe ſauver, dit-il, il ne ſuffit pas d'en avoir plus que les infidelles qui ne ſe ſont pas ſauvez. Il faudroit en avoir autant qu'en ont eu les Saints qui ſe ſont effectivement ſauvez. Inégalité de la grace. Second murmure du pécheur ; ſecond attentat de l'orgueïl du

genre-humain. Montrons que cette inégalité eſt juſte.

II. JUSTE, chers Auditeurs, d'une juſtice particuliére & d'une juſtice générale. Appliquez-vous à ce qui ſuit. Vous vous croyez en droit d'éxiger de Dieu de plus fortes graces ; pourquoy ! parce que celles qu'il vous a données juſqu'icy, n'ont eu nul effet ſur voſtre cœur. Et c'eſt juſtement pour cela qu'il vous doit refuſer ces fortes graces. En quel lieu du monde avez-vous vû que l'abus d'un petit bienfait fût une raiſon pour en obtenir un plus grand ! Au contraire on punit le mépris des premiers dons, par le retranchement des autres & par la ſuppreſſion de ceux qu'on a déja faits. Si cela eſt juſte parmi nous, & des Grands à leurs inférieurs ; cela l'eſt encore plus de Dieu aux hommes. Et c'eſt préciſément le ſens de ces paroles du Seigneur : Celuy qui n'a rien ; c'eſt-à-dire qui a peu, & qui du peu qu'il a, ne tire aucun avantage ; on luy oſtera meſme le peu qu'il a : *Matth. 13. 12.* *Et quod habet, auferetur ab eo.* Régle ſi certaine & ſi abſoluë dans le gouvernement de Dieu, que l'on n'apporte point de plus ſolide raiſon de l'endurciſſement de l'homme dans ſon péché.

Quand on parle d'un endurci, Pharaon vient auſſi-toſt en penſée : ſon endurciſſement tout affreux

affreux qu'il nous paroiſt, paroiſt à Saint Auguſtin non ſeulement juſte, mais meſme évidemment juſte : *Pœnâ non ſolum juſtâ, ſed evidenter juſtâ.* Pour quelle raiſon ! la voicy : Quels biens, dit Saint Auguſtin, Joſeph, ſes freres, ſes deſcendans, tout le peuple d'Iſraël, n'avoit-il pas faits à l'Egypte ! Ils l'avoient cultivée & enrichie durant plus de deux cens ans. Pharaon ne l'ignoroit pas ; & c'eſtoit ce qui l'empeſchoit de leur permettre d'en ſortir. Cette connoiſſance qu'il avoit des ſervices de ce peuple, eſtoit, dit Saint Auguſtin une vraye vocation de Dieu, une inſpiration ſuffiſante pour l'obliger à traitter humainement, ceux qui le ſervoient ſi fidellement. Cependant il les traittoit chaque jour avec plus d'inhumanité. *Quod autem exercuit crudelitatem in eos quibus miſericordia debebatur, & huic vocationi obtemperare noluit.* Or parce qu'il étouffa ce ſentiment commun d'humanité, cette eſpéce de vocation & d'inſpiration Divine : pour cela, dit Saint Auguſtin, il mérita la rigueur terrible que Dieu exerça contre luy : & ce cœur qui s'eſtoit endurci volontairement luy-meſme aux ſentimens d'humanité, fut endurci par chaſtiment aux ſentimens du ſalut. *Meruit pœnam ut indararetur illi cor.*

Qu. 18. ſuper Exod.

Lib. 83. quæſt. q. 68.

Donc pour répondre maintenant à vos idées :

ſi Dieu eût donné à Pharaon des graces encore plus fortes, ne ſe fût-il pas attendri ! Oüy ſans doute. Et pourquoy donc ne les luy donnoit-il pas ! parce que Pharaon s'en eſtoit rendu indigne. Et comment rendu indigne ! par le mépris des ſecours communs de Dieu, par l'oubli des ſentimens naturels d'humanité que Dieu fortifioit en luy par ſa grace. Et comment Dieu, tout bon qu'il eſt, peut-il ſe réſoudre à punir un léger oubli par un chaſtiment ſi rigoureux ! Comme un pere ſage & bon, pour tenir toute ſa famille & tous ſes enfans dans leur devoir, en abandonne un quelquefois à ſa mauvaiſe conduite, aprés un long abus des ſoins paternels. Le retranchement & le refus des grandes graces eſt donc en Dieu ſouvent l'effet de ſa juſtice particuliére : auſſi ſouvent l'effet de ſa juſtice univerſelle. Vous l'allez voir.

Si les graces que Dieu deſtine à la converſion des pécheurs, eſtoient toutes d'un meſme poids ; qu'ils fuſſent tous également certains de leur converſion future ; à quel excés iroient leurs déréglemens ! quel eſt le pécheur qui ſe propoſaſt des bornes ! Il eſt donc de la juſtice univerſelle de Dieu, qui doit maintenir la vertu dans l'univers, de ne pas donner indifféremment ni également à tous ceux qui péchent, la grace de ſe repentir ; mais de tenir tous les eſprits en ſuſpens

par un ſage tempérament de rigueur & d'indulgence. Et ſur cela voicy, Meſſieurs, ce que peut-eſtre vous n'avez jamais entendu. C'eſt que preſque jamais Dieu n'a fait éclater ſa miſéricorde par quelque exemple fameux de converſion, qu'incontinent aprés il n'ait fait éclater ſa rigueur par quelque exemple fameux de mort dans l'impénitence. Pourquoy ! pour empeſcher les meſchans de s'autoriſer dans le péché par l'eſpérance de la grace ; & de ſe faire, pour ainſi dire, un droit de preſcription ſur la clémence de Dieu.

Si jamais la grace a fait un miracle en matiére de converſion, ç'a eſté en la perſonne de Manaſſés. Dés l'âge de douze ans monté ſur le troſne de Juda, il y avoit élevé avec luy toutes les paſſions dont le cœur de l'homme eſt capable. Impiétez, cruautez, impudicitez, idolâtrie, abominations, magie. Le temple de Dieu profané, le Prophéte Iſaïe maſſacré, ſes propres enfans à luy-meſme immolez & bruſlez ſur les autels des idoles. A peine la plus longue vie eût-elle ſuffi à tant d'horreurs. Manaſſés en huit ans de régne, en vingt ans de vie en eſtoit parvenu là. Voilà de tous les pécheurs, qui vivoient alors ſur la terre, celuy que la Sageſſe de Dieu choiſit pour luy toucher efficacement le cœur. Elle employe l'adverſité pour l'appeller à la pé-

4. Reg. 21. 2. Paral. 33.

nitence. Il tombe au pouvoir des Aſſyriens ſes ennemis. Chargé de fers il reconnoiſt ſa miſére, il pleure amérement & ſincérement ſes péchés. Il eſt exaucé. Dieu le délivre & le rétablit ſur le troſne. Il y paſſe quarante-cinq ans dans les exercices de la pénitence & dans l'obſervation de la loy. Quel prodige de miſéricorde ! Aprés cela ne doit-on pas tout eſpérer ! Pécheurs, ne vous flattez pas ; ne portez pas ſi haut vos eſpérances. Il y eut grace pour Manaſſés, il n'y en eut point pour ſon fils, beaucoup moins coupable que luy.

4. Reg. 21. 16. Amon ſuccéde à Manaſſés. Fier des exemples de ſon pere, il crut qu'il n'avoit, comme luy, qu'à dévoüer ſa jeuneſſe à la débauche, & qu'il auroit comme luy tout le temps de ſe repentir. Il ſe trompa dans ſes méſures. Il fut bien en ſon pouvoir d'imiter les déſordres de Manaſſés ; il n'en fut pas de meſme à l'égard de ſa pénitence.

Ibid. 22. 23. Aprés deux ans de régne & de débauche, il fut ſurpris d'une mort violente : & fils d'un pénitent de quarante-cinq années, il n'eut pas un moment pour ſe déclarer pénitent. Par la meſme raiſon Nabuchodonoſor expia ſes cruautez

Dan. 4. 33.

Dan. 5. 30. par une longue pénitence ; & Baltazar ſon fils ne paſſa-t-il pas d'un feſtin à une funeſte mort ! David trouva grace. Salomon ſon fils en trouva-t-il ! Le premier homme enfin, Adam le premier pécheur, fut le premier pénitent : Caïn

ſon premier fils le premier impénitent. Oüy, Meſſieurs, depuis le commencement juſqu'à la conſommation des ſiécles, il y a eu, & il y aura toûjours dans la converſion des pécheurs une inégalité ſouſtenuë par la juſtice univerſelle. Les uns auront cette grace & les autres ne l'auront pas. Pour oſter à l'orgueïl des uns tout lieu de ſe flatter ſur les exemples des autres. Reglez-vous là-deſſus; & ſur ce principe ſongez à voſtre ſalut.

Qu'avons-nous à murmurer! Que nous importe que les Saints, couronnez pour leur innocence, ou du moins pour leur pénitence, ayent eu plus de graces que nous: ſi nous en avons noſtre meſure; s'il ne tient qu'à nous de l'augmenter; s'il n'y a que noſtre pareſſe, ou noſtre infidélité, qui la puiſſe rendre inutile! Quel tort Dieu nous fait-il! quand par ſa puiſſance abſoluë il ne nous donne pas tout ce qu'il peut: puiſque par ſa juſtice il nous donne tout ce qu'il doit; & par ſa bonté beaucoup plus encore qu'il ne doit! Tout cela ne vous oſte point voſtre inquiétude. Vous n'eſtes pas encore content. C'eſt l'effet de l'orgueïl qui vous domine, & qui vous révolte contre Dieu. Car ſi vous aviez, je ne dis pas, un peu de cette humilité recommandée aux Chreſtiens; mais un peu de cette équité inſéparable de la raiſon, quand

la raiſon n'eſt point corrompuë : vous verriez qu'il eſt hors du bon ſens de réduire tout à vous; de regarder comme injuſtice tout ce qui s'oppoſe au degré d'amour que vous reſſentez pour vous. Vous ne vous figureriez pas que Dieu n'eſt Dieu, que pour ménager vos prétendus avantages, & pour régler ſa conduite ſur ce qui vous paſſe par l'eſprit. Vous ne réduiriez pas comme vous faites en tous vos raiſonnemens, tous ſes attributs à ſa bonté ſeule. Et quand vous dites que Dieu eſt bon, vous vous ſouviendriez qu'il eſt ſage ; & qu'il ne doit pas troubler l'ordre général pour vous conduire à voſtre gré. Vous vous ſouviendriez qu'il eſt juſte; & qu'il ne peut mieux vous punir, qu'en vous retranchant les biens dont vous abuſez. Vous vous ſouviendriez ſur tout qu'il eſt maiſtre abſolu de ſes graces; & que de la terre qu'il tient en ſes mains il peut faire des vaſes d'honneur & des vaſes d'ignominie, ſans que les vaſes d'ignominie ſe puiſſent plaindre de luy. De qui donc ! d'eux meſmes & de leur pareſſe. Nous l'allons voir dans le ſecond poinct.

II. PARTIE.

LE plus injuſte & cependant le plus commun de nos déſirs ſur la grace, eſt que Dieu nous en voulût prévenir de telle maniére, que noſtre

ſalut fût certain, ſans qu'il fût en noſtre pouvoir d'y mettre obſtacle. On voudroit que Dieu fit tout & que l'homme ne fit rien; mais l'ordre éternel eſt contraire à cet injuſte déſir.

Homme, dit Saint Auguſtin, Dieu vous a créé ſans vous; mais il ne vous juſtifiera pas ſans vous: *Qui fecit te ſine te, non juſtificat te ſine te.* *Serm. 15. de verbis Apoſt.* La juſtification, le ſalut eſt un ouvrage commun entre Dieu & vous. Il faut que Dieu vous parle; mais il faut que vous l'écoutiez. Il faut que Dieu vous prépare ſa grace; mais il faut que vous la demandiez. Il faut enfin que Dieu agiſſe; mais il faut que vous agiſſiez. Il parle, il vous offre ſa grace, il agit de ſon coſté. Quel ordre dans ſa conduite! Et vous de voſtre coſté vous ne voulez pas agir avec Dieu: premier degré de laſcheté. Vous ne voulez pas demander la grace de Dieu: ſecond degré de laſcheté. Vous ne voulez pas meſme écouter Dieu: troiſiéme degré de laſcheté. Comment donc vous plaignez-vous que ſa grace vous abandonne!

Aucun de ces défauts ne peut eſtre imputé à la femme de Samarie. Jeſus-Chriſt luy parle en maiſtre; avec quelle docilité s'applique-t-elle à l'écouter! Il luy offre une eau ſalutaire capable d'étancher éternellement la ſoif: avec quelle ardeur la demande-t-elle! Il agit ſur ſon cœur par de ſubites impreſſions de honte & de

repentir : avec quelle facilité paſſe-t-elle auſſi-toſt de la honte à la confiance, & du repentir au zéle ! Elle court à la ville chercher au Fils de Dieu des diſciples & des auditeurs : elle l'annonce à tout le peuple : elle leur porte la lumiére
» du ſalut : Venez & voyez, leur dit-elle : *Venite & videte.*

De meſme les Samaritains. Touchez du rapport de cette femme, ils ne s'en contentent pas : ils veulent s'inſtruire par leurs yeux : ils ſortent : ils vont chercher ce nouveau Maiſtre : ils le prient de venir chez eux : ils l'y retiennent deux jours : ils le reconnoiſſent pour vray
Jo. 4. 42. Meſſie : *Quia hic eſt verè Salvator mundi.* Eſt-ce-là profiter de la grace & travailler avec la grace ! Eſt-ce ainſi que vous la ſecondez.

I. PREMIÉREMENT en combien de maniéres Dieu agit-il auprés de vous ! combien de coups a-t-il fait éclater pour vous retirer de voſtre indolence & vous réveiller de voſtre ſommeil ! Tant de malheurs publics & particuliers : les pertes de biens, les maladies, la mort ſubite & imprévûë de ceux que vous chériſſiez ; la mort & les chaſtimens des complices de vos déſordres ; mille & mille accidens faſcheux vous ont ſouvent répandu dans le cœur une amertume involontaire, un dégouſt du monde & du péché, qui ne venoit point de

voſtre fond. C'eſtoit Dieu qui jettoit en vous cette ſemence de grace, & qui faiſoit autour de vous ce grand bruit pour vous réveiller. Il agiſſoit en vous pour vous faire agir avec luy. C'eſtoit là l'heure & le moment de coopérer à ſa grace : *Venit hora & nunc eſt.* Qu'avez-vous fait ! Combien peu falloit-il faire ! & vous n'avez rien voulu faire.

Ah ! c'eſt vous qui eſtes dépeint au 25. chap. des actes des Apoſtres en la perſonne de ce Roy qui vouloit entendre Saint Paul. C'eſtoit le jeune Agrippa, ſi fameux dans l'hiſtoire Judaïque, moins par ſes faits que par les divers mouvemens de ſa fortune. Il avoit prés de luy ſur le meſme tribunal ſa ſœur Bérénice : tous deux mauvais Juifs & demi-payens : ils avoient tous deux beſoin d'une puiſſante converſion. De quelle force, avec quelle autorité Paul chargé de fers leur expliqua-t-il les devoirs de la vie Chreſtienne ! A ſa parole Agrippa fut éclairé d'une grace ſi lumineuſe & ſi vive, qu'il n'en pût diſſimuler l'effet. Paul, s'écria-t-il, peu s'en faut que tu ne me perſuades d'eſtre Chreſtien : *In modico ſuades me Chriſtianum fieri.* Peu s'en faut, Prince, peu s'en faut ! hé que s'en faut-il ! à qui tient-il ! à vous ou à Dieu ! de quel coſté ce peu vous manque-t-il ! du coſté de Dieu ou du voſtre ! *Act. 26. 28.*

Il eſt vray qu'Agrippa déſiroit d'entendre
Act. 25. 22. Paul ſi renommé dans la Judée : *Volebam & ipſe hominem audire.* Mais de combien d'affaires un Prince eſt-il occupé ! ſans parler des plaiſirs, qui attachent encore plus que les affaires. Eût-il jamais gagné ſur luy d'aller entendre l'Apoſtre, ou de l'appeller dans ſon palais ! Dieu luy-meſme le luy addreſſe : mais comment & par quels chemins ! par quel enchaiſnement de périls & de fatigues ! Il a fallu pour en venir là que tout Jéruſalem ſe ſoit ſoulevé contre Paul ; qu'il ait eſté chargé de coups dans le temple, & preſque mis à mort par les Juifs ſes ennemis ; qu'il n'ait échappé à leur furie qu'en appellant à Céſar & ſe rendant priſonnier des Romains ; que dans les fers des Romains il ait eſté promené de ville en ville & de Magiſtrat en Magiſtrat : pour parvenir enfin à ce tribunal où ce Prince & ſa ſœur l'écoutent ; où ce Prince eſt touché de la penſée du ſalut. Tous ces travaux de Paul tendoient donc à ce ſalut. Voilà ce que Dieu a fait pour le ſalut de ce Prince : *In modico ſuades me.* Eſt-ce là peu ! Le peu qui manque à ſon ſalut, ne manque donc pas de la part de Dieu ; c'eſt donc de la part du Prince. Et de bonne foy que fait-il !

Il avouë qu'il eſt touché, que le prédicateur a dit merveilles, qu'il ne ſe peut rien de plus fort.

Mais cet aveu que vous faites de voſtre eſtat, du mouvement que ſon diſcours vient d'exciter dans voſtre ame; eſt-ce tout! ſera-ce tout! Un foible effort au moins, un foible élancement au-deſſus de vos paſſions, quelque eſſai de changement dans voſtre maniére de vie : à quoy tient-il que vous ne ſecondiez la grace, au moins par ce mouvement de voſtre oiſive liberté! Peu s'en faut, dites-vous : en effet n'eſtoit-ce pas peu pour ce Prince, & que luy eût-il couſté; de chaſſer de ſa cour quelques-uns de ſes flatteurs, qui l'endormoient ſur ſes devoirs; d'éloigner cette ſœur inceſtueuſe, qui le rendoit odieux à ſes ſujets & mépriſable aux Romains! Il ne falloit qu'ouvrir les yeux, qu'avoir un rayon de bon ſens, pour comprendre à quel poinct il eſtoit honteux & ridicule, de traiſner par tout cette ſœur à ſes coſtez; d'oſer paroiſtre en public ſur le tribunal avec elle. Un peu d'honneur & d'attention aux diſcours du monde, un peu de honte & de pudeur eût fortifié le mouvement qui s'excitoit dans ſon cœur, & conſommé par degrez l'ouvrage commencé par la grace. Il ne fit rien; faites-vous plus, pécheur!

Vous vous mettez dans l'eſprit que pour voſtre converſion, pour vous détacher de ce malheureux commerce, il faut des reſſorts tout puiſſans. Hélas! de tout temps, tous les jours,

par où voit-on rompre les nœuds des plus fortes paſſions ! par un leger intéreſt de fortune, une abſence, une jalouſie ; par des ſoupçons & des rapports ; par quelques défauts découverts, par un ſimple dégouſt ſans ſujet. On voit par là les plus vives paſſions s'eſteindre au moment qu'elles paroiſſent plus en feu. N'eſt-il pas honteux que de ſi foibles moyens, un caprice, une humeur, un hazard, un dégouſt, un rien, nous rendent naturellement victorieux de nous-meſmes : & que nous prétendions faire tant valoir auprés de Dieu la victoire que ſa grace nous fait remporter ſur nous. *In modico ſuades me.* Je conviens donc avec vous qu'il s'en faut peu que vous ne ſoyez converti : mais ce peu vous manque par voſtre faute & par voſtre laſcheté. Vous ne voulez pas agir avec Dieu. Bien plus, ſecond degré de laſcheté, vous ne voulez pas demander la grace de Dieu.

II. MON FRERE, dit Saint Auguſtin, vous eſtes un paralytique ; un voyageur ſurpris par les voleurs, chargé de coups & de playes, étendu par terre à demi-mort. En cet eſtat, épuiſé comme vous l'eſtes, vous ne pouvez ramaſſer voſtre corps ſanglant, vous relever, vous ſouſtenir. Vous eſtes ſans doute à plaindre : mais vous n'eſtes pas à blaſmer. Car comment feriez-vous ce que vous n'avez pas la force de faire ?

Non tibi deputabitur ad culpam, ſi vulnerata membra non colligis. En quoy donc eſtes-vous à blaſmer, à condamner ! C'eſt que vous avez devant vous un medecin charitable, & qui s'offre à vous guérir : vous n'avez qu'à le prier, qu'à luy demander ſon ſecours : vous avez pour ſeureté du ſuccés de voſtre demande, ſa promeſſe appuyée de ſon ſerment : & vous ne demandez pas ! vous ne voulez pas le prier ! Eſt-ce orgueïl ! eſt-ce déſeſpoir ! C'eſt au moins une indifférence, une laſcheté ſans excuſe.

Avez-vous jamais bien compris l'aveuglement de ce célébre Simon, qui par le deſſein criminel d'acheter le don des miracles & les autres dons du Saint Eſprit à prix d'argent, a donné le commencement & le nom au fameux péché de Simonie ! Il eſt repris de ſon deſſein par Saint Pierre, & vivement menacé de la colére de Dieu. Mais en meſme temps il eſt inſtruit du reméde, qui eſt de faire pénitence & de prier Dieu : *Pœnitentiam age & roga Deum.* Act. 8. 22.
Fais pénitence, & prie Dieu, luy dit l'Apoſtre. «

Que fait-il ! Au lieu de prier, luy coupable & chargé du crime, il ſe décharge de ce ſoin : ſur qui ! ſur ces meſmes Apoſtres qui luy preſcrivoient la priére comme un devoir perſonnel. Vous-meſme, leur répondit-il, vous autres, « priez Dieu pour moy : *Precamini vos pro me* «

ad Deum. C'eſt comme ſi le malade invitoit le médecin à prendre luy-meſme ſon reméde. Cela vous paroiſt hors de ſens ; rien n'eſt cependant plus commun. De fidelles amis vous parlent de voſtre ſalut ; vous expoſent le péril de voſtre eſtat, l'incertitude de la vie, les ſurpriſes de la mort. Vous les écoutez, vous ſoupirez. La concluſion de ces converſations ſérieuſes : Priez Dieu pour moy, leur dites-vous, qu'il veüille toucher mon cœur : *Precamini pro me ad Deum.* Ah ! vous ne voulez pas prier, parce que vous ne voulez pas eſtre exaucé. Vous craignez que Dieu vous donne ce que vous demanderiez. Si vous connoiſſiez le don de Dieu, diſoit le Sauveur à la femme de Samarie ; vous le demanderiez à Dieu : *Si ſcires donum Dei, petiſſes ab eo.* Vous au contraire, pécheur : parce que vous connoiſſez le don de Dieu ; parce que vous ſçavez l'aſcendant que la grace prend ſur un cœur, quand une fois le cœur s'eſt laiſſé gagner ; parce que vous prévoyez qu'elle y changera tout ; qu'elle y renverſera tout ; qu'elle vous fera renoncer à vos chéres habitudes ; qu'il vous faudra devenir humble, chaſte, mortifié : c'eſt pour cela que vous craignez cette grace, & que vous ne voulez pas la demander. Enfin, pour comble de mépris, vous ne voulez pas meſme l'écouter. Troiſiéme degré de laſcheté.

CAR pourquoy fuyons-nous la vûë des morts, les idées de la mort, tout ce qui peut nous en réveiller la penſée ! c'eſt que Dieu nous parle par là : c'eſt que nous trouvons là des leçons de pénitence, une image évidente de la vanité des biens créez, une ſévére cenſure de noſtre orgueïl & de noſtre délicateſſe. Tout cela nous crie qu'il faut ſonger à mourir, & par conſéquent à nous convertir. Pourquoy fuyons-nous de nous avoüer à nous-meſmes noſtre âge & nos infirmitez ! C'eſt pour nous épargner les réfléxions ſur la rapidité & la caducité de la vie. Pourquoy fuyons-nous les ſermons, les livres de piété, les converſations ſérieuſes, la compagnie des gens de bien ! C'eſt que tout cela nous condamne en nous apprenant nos devoirs. Ajouſteray-je encore : pourquoy fuyons-nous d'eſtre ſeuls ! C'eſt qu'alors abandonnez à nous-meſmes, à nos propres réfléxions, nous ſommes en danger de nous dégouſter de nos foibleſſes, de porter nos deſirs à noſtre ſolide bonheur, en un mot d'écouter Dieu. Si quelquefois nous tombons par hazard dans les occaſions, &, pour parler ainſi, dans les piéges de la grace ; alors que ne faiſons-nous pas pour effacer les impreſſions qu'elle commence de faire en nous : *Recede à nobis* ; retirez-vous, diſons-nous auſſi-toſt : nous ne voulons point III. *Job 21. 14.*

recevoir la ſcience de vos voyes : *Scientiam viarum tuarum nolumus.* Nous ne voulons point eſtre inſtruits, ni éclairez, ni intimidez, ni touchez, ni par conſéquent convertis.

Act. 24. 25. Suivons Saint Paul à Céſarée au tribunal du Proconſul Felix : car le Seigneur l'avoit deſtiné pour porter ſa grace & ſon nom aux nations Act. 9. 15. & aux Princes de la terre. Quel eſtoit ce Felix ! un magiſtrat diſtingué par toutes les qualitez, qui peuvent rendre un homme odieux au reſte des hommes ; eſclave par la naiſſance, affranchi par la faveur ; élevé par le choix d'un Empereur imbécille au gouvernement de la Judée, & par le caprice de la fortune à l'honneur d'épouſer trois Reines ; accablant les peuples ſous le poids de ſes exactions ; & pour réduire ſon mérite au trait que nous en a laiſſé un hiſtorien Romain, un homme exerçant avec un cœur d'eſclave toute l'autorité d'un Roy. *Jus regium ſervili ingenio exercuit.*

Voilà l'homme à qui Saint Paul eut à faire. Quelles véritez luy preſcha-t-il ! A ce brigand public, il oſe preſcher la juſtice ; à cet impudique public, il oſe preſcher la chaſteté ; à ce juge plus criminel que tous ceux qu'il condamnoit, il oſe preſcher un Dieu vengeur qui doit juger tous les juges : *Diſputante illo de juſtitia & de caſtitate & de judicio futuro.* C'eſtoit-là luy

luy porter les traits les plus vifs de la grace. Avec quel effet ! L'effet fut tel que ce cœur insenſible à tous les ſentimens d'honneur, de pitié, de probité, de pudeur meſme naturelle ; ébranlé enfin par les coups que l'Apoſtre luy portoit, ſentit ſa fierté s'amollir ; il fut émû, c'eſt peu ; il fut épouvanté, il en trembla : *Diſputante illo tremefactus Felix.*

Quelle impreſſion de grace, ô mon Dieu, ſur un payen pénétré de tant de vices ! Le voilà donc vaincu ! Non, mes Freres ; à qui tient-il ! il ne tient pas à la grace : à qui donc ! à ſon mauvais cœur. Il ſent que la grace parle, & qu'il a trop écouté. Qu'en conclut-il ! qu'il ne faut plus écouter. Ç'en eſt aſſez, Paul, luy dit-il ; à une autrefois le reſte : allez, nous nous verrons à loiſir, & quand il en ſera temps : *Quod attinet, vade, tempore opportuno accerſam te.* Ah ! paroles ennemies de la grace & du ſalut ! paroles qui peuplent l'enfer, qui en ouvrent les barrieres à tout ce qu'il y a d'illuſtre & de glorieux ſur la terre, auſſi-bien qu'au peuple ignorant. Allez, allez, dites-vous ; une autrefois ; à loiſir ; quand il ſera temps.

« *Act. 24. 25.*

« *Iſaïe. 5. 14.*

Et quand viendra ce loiſir & ce temps ! où le trouverez-vous ! où le prendrez-vous ! Tout ce que vous avez de temps eſt dévoré par les

affaires, ou dérobé par les plaiſirs, ou entraiſné par le hazard & par la néceſſité des événemens de la vie. Vous ne pouvez trouver de temps pour faire ce qui vous plaiſt : *Tempore opportuno.* Comment en trouverez-vous pour faire ce qui répugne à toutes les inclinations de vos ſens & de vos paſſions : c'eſt-à-dire pour eſtudier les devoirs de voſtre ſalut ! Vous ne trouverez point ce temps, dans le tourbillon de vanité, qui emporte la jeuneſſe à tant de honteuſes folies. Vous ne le trouverez point dans les piéges, les écuëils, les précipices, les tempeſtes, où l'intereſt & l'ambition engagent le cours de la vie. Le trouverez-vous dans l'âge d'épuiſement, où l'eſprit ſe ſent accablé ſous les ruines des forces du corps ! Le trouverez-vous à la mort ! Non, le temps de penſer au ſalut, à l'éternité, ne ſe trouvera pour vous qu'en enfer. Allez, allez : *Vade, vade, vade :* Vous irez juſques là ſans penſer à voſtre ſalut.

Mais dans ces déplorables temps des réfléxions éternelles ; alors, alors, pécheur, comment y penſerez-vous ! Quel reproche vous ferez-vous ſur l'abus & le mépris de la grace ! Aurez-vous le front de vous plaindre, ou qu'elle vous ait manqué, ou qu'elle ait eſté trop foible, ou trop lente à vous toucher, ou trop prompte à s'échapper ! Dieu qui connoiſt la vé-

rité, ne confondra-t-il pas voſtre orgueïl à tout prétendre & voſtre pareſſe à ne profiter de rien : en vous retraçant les momens, les occaſions, les lieux meſmes, où ſa grace a travaillé vainement ſur voſtre cœur ! Combien de fois l'ay-je voulu, vous dira-t-il, comme autrefois aux pierres inſenſibles des murs de Jéruſalem ! & tu ne l'as pas voulu : *Quoties volui & noluiſti.* *Matth. 23. 37.*

Je l'ay voulu toutes les fois que je t'accablois de remords, que je te rendois les plaiſirs ennuyeux & inſipides, que je t'enlevois tes amis & tes protecteurs, que je te faiſois éprouver l'ingratitude du monde & les trahiſons de la cour : que je te diſois en cet eſtat : Venez à moy, « vous qui eſtes affligez. Tu n'as pas voulu m'en- « tendre : *Et noluiſti.* Je l'ay voulu, quand je t'ay « invité par mes promeſſes, eſtonné par mes me- « naces, averti dans les périls ; preſſé, pouſſé à bout par les coups de la fortune. Combien de fois ! *Quoties !* & tu n'as pas voulu plier : *Et noluiſti* : Je l'ay voulu : quel intereſt m'y obligeoit ! quel honneur me revenoit de tes ſervices, qui n'eût pû me revenir de ton chaſtiment ! Et toy qui courois tout le riſque & qui avois tout l'intéreſt, qui ne pouvois me déſobéïr ſans te rendre éternellement miſérable : tu n'as pas voulu m'obéïr : *Et noluiſti.* Je l'ay voulu : tout ſembloit m'en deſtourner, l'énormité de tes

péchez, leur multitude, leur durée ; la foibleſſe de ton repentir, l'enchaiſnement continuel de tes rechutes. Ma ſeule miſéricorde me parloit en ta faveur ; à chaque infidélité je te répreſentois ma grace : & tu n'en as point voulu : *Et noluiſti.* Marque-moy quelque moment dans tout le cours de ta vie où tu ayes pû dire : J'ay voulu, Seigneur, j'ay voulu ; & vous n'avez pas voulu : *Volui & noluiſti.* C'eſt moy qui ay toûjours voulu ta converſion, ton ſalut ; c'eſt toy, pécheur, qui bien loin de le vouloir, n'as jamais voulu que ta perte : *Ex te perditio tua.*

Oſée 13. 9.

Seigneur, faites-le nous vouloir, maintenant, non pas à la mort ; dans la vie, non pas dans l'enfer ; Faites-le nous vouloir par de plus puiſſantes graces ; & commandez-nous ce que vous voudrez : *Da quod jubes & jube quod vis.* Ainſi ſoit-il : au nom du Pere, du Fils & du Saint Eſprit.

PREMIER SERMON POUR LE QUATRIEME DIMANCHE DE CARESME.

Sur la providence.

Accepit Jeſus panes, & cùm gratias egiſſet, diſtribuit diſcumbentibus.

Jeſus prit les cinq pains, & ayant rendu graces, il les diſtribua par les mains de ſes diſciples aux cinq mille hommes qui eſtoient aſſis. Joan. 6.

NOUS ne pouvons conſidérer ſans étonnement cette prodigieuſe multiplication des pains, ce miracle particulier de la providence. Comment donc pouvons-nous, dit Saint Auguſtin, fermer les yeux aux miracles conti-

nuels de la providence ; au milieu deſquels nous vivons, & par leſquels nous ſubſiſtons ! Nous y ſommes ſi accouſtumez, & cet uſage commun nous y rend ſi inſenſibles ; que les uns par impiété oſent conteſter à Dieu le gouvernement du monde ; & que les autres par foibleſſe oſent ſe défier de ſon ſecours : les uns & les autres frappez des déſordres éclatans, qu'ils voyent arriver tous les jours. Elle eſt telle cependant cette conduite de Dieu, que bien loin d'en eſtre ſcandaliſé par impiété ou par foibleſſe ; je ne pourrois, dit Saint Auguſtin, s'il nous gouvernoit d'une autre maniére, me perſuader qu'il fût Dieu. Ce qui ſert aux uns de raiſon pour douter de la providence, aux autres pour en murmurer ; me ſert à moy de conviction pour l'adorer & pour la défendre. Et tandis que je vois dans toutes les conditions une infinité de mécontens, chercher vainement leur conſolation dans l'imprécation & dans le murmure ; je trouve la mienne en béniſſant la ſage loy de la providence au milieu des déſordres les plus apparens.

Cette loy ſi ſage dont Dieu ne s'écarte jamais, eſt compriſe dans ces paroles de Saint Auguſtin : *Dominus habet curam tui, ſecurus eſto .... Nuſquam tibi deeſt ; tu illi noli deeſſe.* Nous avons un Dieu qui a ſoin de nous, mes Freres ; il ne nous manquera pas, ſi nous ne

In pſal. 39. 18.

luy manquons pas. Ce peuple de noſtre Evangile, attentif aux leçons de Jeſus-Chriſt, le ſuivant par les déſerts & par les campagnes ; ce peuple manquoit-il à Dieu ! mais ce Dieu fidelle dans ſes promeſſes, employant juſqu'aux miracles pour ſecourir ſes enfans ; ce Dieu manquoit-il à ſon peuple !

Eſtabliſſons donc dans ce diſcours deux véritez, à la conſolation des affligez & à la confuſion des impies. La premiére, que ce n'eſt point la providence qui nous manque. La ſeconde, que c'eſt nous qui manquons à la providence. Il n'en faut pas davantage, pour arreſter l'injuſtice de nos murmures, & pour adoucir l'amertume de nos chagrins. Jettons-nous au pied de l'autel, & prions le Saint Eſprit d'ouvrir nos eſprits & nos cœurs à ces deux penſées. *Ave Maria.*

I. PARTIE.

IL faut avoüer, Meſſieurs, qu'en ce moment je me ſens ſaiſi d'une extrême confuſion, à la vûë de ce que je vas entreprendre. Non pas par défiance de la vérité ; mais par une juſte douleur, d'eſtre obligé de perſuader à des hommes pleins de raiſon, que les intereſts publics doivent l'emporter ſur les intereſts particuliers : & de perſuader à des Chreſtiens pleins de foy,

que les intéreſts éternels doivent l'emporter ſur les intereſts temporels. C'eſt là cependant où ſe réduiſent toutes les difficultez, que l'on forme communément ſur la matiére de la providence.

Qu'eſt-ce que la providence ! Payens & Chreſtiens conviendront que c'eſt une raiſon ſupérieure, qui conduit toutes choſes à leur fin, par des moyens proportionnez à leur eſtat & à leur nature : *Attingit à fine ad finem fortiter, & diſponit omnia ſuaviter.* Il s'enſuit de là qu'il eſt du devoir de la providence de pourvoir aux beſoins de toute la communauté des hommes en général : c'eſt ce que j'appelle providence univerſelle. Et parce que chaque homme eſt membre de cette communauté, il eſt encore du devoir de la providence de pourvoir aux beſoins de chaque homme en particulier : c'eſt ce que j'appelle providence particuliére. Et parce que l'ame immortelle eſt ce qu'il y a de plus noble & de plus important dans chaque homme particulier ; il eſt encore du devoir de la providence de pourvoir aux beſoins éternels de l'ame : c'eſt ce que j'appelle providence éternelle. Et parce qu'enfin le corps mortel & ſujet au temps eſt l'inſtrument de l'ame dans ſes fonctions, il eſt encore du devoir de la providence de pourvoir aux beſoins temporels du corps : c'eſt ce que j'appelle providence temporelle.

Sap. 8. 1.

Appliquons cette doctrine au miracle de ce jour. Conſidérons ce grand peuple attaché à la ſuite de Jeſus-Chriſt, ou comme un corps de cinq mille perſonnes ſans les femmes & les enfans : *Numero quaſi quinque millia.* Comme tels *Jo. 6. 10.* ils ſont en quelque façon l'objet de la providence univerſelle. Ou conſidérons-les par familles & par perſonnes : *Secundùm contubernia* *Marc. 6. 39.* *per centenos & quinquagenos :* Comme tels ils ſont l'objet de la providence particuliére. Ou conſidérons-les comme des brebis errantes, cherchant le paſteur de leurs ames & la pâture du ſalut : *Sicut oves non habentes paſtorem, cœpit* *Marc. 6. 34.* *illos docere multa.* Comme tels ils ſont l'objet de la providence éternelle. Ou enfin conſidérons-les comme des malades cherchant leur ſanté, des famériques cherchant du pain : *Mi-* *Matth. 14. 14.* *ſertus eſt eis & curavit languidos.* Comme tels ils ſont l'objet de la providence temporelle. Ou bien, Meſſieurs, il n'y a point de providence où elle doit ſe propoſer toutes ces quatre fonctions. Que fait l'homme cependant ! telle eſt ſa témérité, que fermant les yeux aux deux principales fonctions de la providence, qui ſont le gouvernement univerſel, & le gouvernement éternel ; ne conſidérant que luy-meſme, & dans luy-meſme, ne conſidérant que ſon corps : il ne veut reconnoiſtre en Dieu, que la provi-

dence particuliére, & la providence temporelle. Et là-deſſus appuyant ſes chagrins, il ne craint point d'imputer à Dieu toutes les diſgraces de la vie.

Or pour confondre ſur cela la témérité de l'eſprit humain, j'avouë que Dieu doit ſes ſoins aux beſoins particuliers & aux beſoins temporels de chacune des créatures. Il s'y eſt engagé par les promeſſes les plus capables de nous perſuader & de nous toucher. Il s'eſt meſme étonné de noſtre peu de foy ſur cette matiére: *Quantò magis vos, modicæ fidei!* Il nous a meſme défendu l'inquiétude ſur l'avenir: *Nolite ſolliciti eſſe in craſtinum.* Il a regardé cette inquiétude comme un reſte de paganiſme: comme s'il n'eſtoit pas poſſible d'eſtre Chreſtien & de ſe chagriner ſur ces ſortes de beſoins: *Hæc enim omnia gentes inquirunt.* Il nous a meſme renvoyez pour nous inſtruire, aux fleurs & aux oiſeaux, dont la nourriture & l'habillement ſont autant de convictions de l'exactitude de ſa providence: *Reſpicite volatilia cœli, conſiderate lilia agri.* De-là par proportion de ces baſſes créatures, à nous qui ſommes les premiers objets de ſes ſoins, il nous force pour ainſi dire à la confiance: *Nonne vos magis pluris eſtis illis!*

Matth. 6. 25. &c.

Il s'eſt donc obligé de pourvoir aux beſoins de ſes enfans: & ſur ce poinct je le reconnois ſi

fidelle, que j'oſe défier ſes ennemis, de trouver dans tous les ſiécles un ſeul juſte, un ſeul homme digne du nom d'enfant de Dieu ; qui dans l'extrémité de ſes beſoins ne ſe ſoit pas ſenti ſouſtenu par la main de la providence. David avoit vécu long-temps ; il avoit luy-meſme éprouvé les variétez de la fortune. Il proteſte que jeune & vieux il n'avoit jamais vû, ni le juſte abandonné, ni la poſtérité du juſte dans l'indigence : *Junior fui, etenim ſenui ; & non vidi juſtum derelictum, nec ſemen ejus quærens panem.* Il avoit vû ſans doute, & vous avez vû comme luy, des juſtes perſécutez, des juſtes déchûs de la fortune de leurs peres. Il n'ignoroit pas les diſgraces de Job, de Jacob ni de Joſeph : il n'avoit pas oublié les ſiennes. Jamais cependant il n'avoit vû, ni vous non plus que luy, le juſte abandonné de Dieu. Toûjours des protecteurs imprévûs & des reſſources ſubites, un ſurcroiſt de courage, de fermeté, de patience, de ſoumiſſion ; de cette heureuſe tranquillité, qui rend le juſte content dans ſes afflictions, & qui eſt le plus grand ſecours de la providence Divine. *Pſal. 36. 25.*

Or ſuppoſé cette application du Créateur à nos intéreſts particuliers & temporels : montrons dans ce premier poinct. 1°. Que c'eſt la providence univerſelle, qui doit régler tous les intéreſts particuliers. 2°. Que c'eſt la providence

éternelle, qui doit régler tous les intéreſts temporels. Qu'ainſi ce n'eſt jamais la providence qui nous manque ; puiſqu'elle ne ſeroit pas providence, ſi elle nous gouvernoit autrement.

I. QUELLE différence, Meſſieurs, entre le maiſtre & les diſciples ! Jeſus-Chriſt léve les yeux ſur cette grande multitude ramaſſée autour
Jo. 6. 5. de luy : *Cum ſublevaret oculos.* Les diſciples la voyent auſſi ; mais dans le deſſein de s'en défaire : Il eſt tard, Seigneur, diſent-ils, nous ſommes dans un lieu déſert, nous n'avons point de proviſions ; renvoyez ces gens-là, qu'ils aillent chercher à manger :
Marc. 6. 36. *Deſertus eſt locus, & hora jam præteriit : dimitte turbas, ut emant ſibi eſcas.* Quoy donc, leur répond-il, n'avez-vous pas icy des vivres ! Ils avoient eu ſoin d'y pourvoir : un jeune homme les ſuivoit avec cinq pains & deux poiſſons : mais leur ſoin n'alloit pas plus loin que leurs néceſſitez particuliéres ; & le Seigneur étend ſes ſoins ſur les beſoins généraux. Quelque tendre qu'il fût aux intéreſts de ſes diſciples, il les oublie en cette occaſion pour les intéreſts communs. Il leur oſte leurs proviſions, quelque légéres qu'elles fuſſent, & les fait ſervir au ſecours du peuple indigent :
Matth. 14. 18. *Afferte mihi illos huc.*

Avez-vous jamais compris, Meſſieurs, le fond de malignité qui eſt dans l'homme ! c'eſt

de réduire tout à luy ; de ſe regarder comme ſeul au milieu du monde, comme le ſeul objet digne des regards de Dieu. Qu'importe à l'homme dans ſa proſpérité, que les autres ſoient dans la miſére ! il eſt content : cela luy ſuffit. Ne craignez point qu'alors pour des intéreſts étrangers il faſſe la guerre à la providence. Mais qu'au lieu de la proſpérité publique, il ſe trouve ſeul malheureux ; alors tout eſt ſelon luy dans le déſordre ; il n'a que ſes intéreſts devant les yeux : & parce que Dieu veut porter ailleurs les ſiens, il prétend que Dieu eſt aveugle.

Ah ! qu'il le ſeroit en effet, & qu'alors véritablement ſon gouvernement ſeroit injuſte ; ſi ſes vûës eſtoient auſſi bornées que nous le voulons, ſi ſes yeux arreſtez aux beſoins particuliers négligoient les néceſſitez générales ! Qu'eſt-ce qui révolte icy-bas nos eſprits contre le gouvernement politique ou naturel ! N'eſt-ce pas quand un Souverain préfére l'avantage & l'élévation d'un ſeul ſujet au repos & à l'intéreſt de tout un royaume ! N'eſt-ce pas quand un pere ſacrifie toute ſa famille à la fortune d'un ſeul enfant, que ſon caprice luy rend plus cher que tous les autres ! C'eſt pourtant ce que nous voudrions que Dieu fit à noſtre égard. Ce qui nous paroiſtroit inſupportable, & qui le ſeroit en effet, dans l'adminiſtration d'un royaume ou

d'une famille, dans la conduite ou d'un pere ou d'un Roy : comment conviendroit-il dans le gouvernement du monde à la ſageſſe de ce Dieu; qui eſt tellement le Souverain de toutes choſes, qu'il eſt auſſi le pere de toutes choſes : & comment ne prendrons-nous pas pour loy d'un ſage gouvernement, ce qui nous paroiſt tel dans tous les gouvernemens du monde : à ſçavoir que le bien public doit l'emporter ſur le bien particulier ! Retenez bien ce principe, auquel on ne peut rien oppoſer. Et ſur ce pied venons au détail de vos murmures.

Vous murmurez de l'inégalité des conditions. Tant de Souverains & de ſujets; tant de maiſtres & de ſerviteurs; tant de riches & de pauvres : déſordre éclatant ſelon vous. Cependant ordre néceſſaire, & ſur tout depuis la corruption du péché. Le monde languiroit & ſeroit en confuſion ſans cette inégalité. Tous dans l'égalité du pouvoir ſe refuſeroient l'un à l'autre l'obéïſſance; & tous dans l'égalité des biens ſe refuſeroient le ſervice & le ſecours mutuel. Il a donc eſté, dit Saint Auguſtin, de cette ſageſſe univerſelle qui embraſſe tout, d'entretenir les diverſes parties du genre humain dans l'union & dans l'action, par la ſubordination mutuelle, par cette multiplicité d'eſtats & de conditions, par cette oppoſition d'indigence & d'abondan-

ce; par le beſoin qu'ont les Grands du ſervice des petits; par le beſoin qu'ont les petits de l'aſſiſtance des Grands; par l'impoſſibilité que nous trouvons à nous paſſer les uns des autres : par la loy que Dieu a preſcrite aux petits, de rendre aux Grands le reſpect & l'obéïſſance; par la loy qu'il a preſcrite aux Grands, d'exercer envers les petits la juſtice & la charité; par la loy enfin de la peine & du travail, qu'il a généralement impoſée à tous les hommes : *In ſudore vultûs tui.* Vous Grands, vous riches, voſtre peine ſera de ne pouvoir ſouſtenir voſtre dignité, qu'en vous appuyant ſur les pauvres. Vous pauvres, vous ſujets, voſtre peine ſera de ne pouvoir ſubſiſter dans voſtre eſtat, qu'en vous appuyant ſur les riches. Vous voudriez égaler les riches : vous parlez pour voſtre intéreſt perſonnel, parce que vous ne penſez qu'à vous. Dieu veut de l'inégalité, parce qu'il gouverne le monde; & que le bien général du monde éxige, comme dit Saint Paulin, ce tempérament d'inégalité : *Viciſſitudine quâdam copiæ & inopiæ humanum genus temperatur.* Ce premier murmure eſt donc vain.

Gen. 3. 19.

Ep. ad Sever. 12.

Vous murmurez de ce nombre infini de créatures importunes & nuiſibles que Dieu a répanduës dans l'univers, & qui ſemblent défigurer la beauté de ſon ouvrage. Il eſt vray, tout

ce qui nous déplaiſt, nous fatigue & nous épouvante, eſt ſorti des mains de Dieu. C'eſt luy qui a donné la ſtérilité aux déſerts, la fureur aux lions, le venin aux ſerpens, les épines aux fleurs, meſme avant le péché de l'homme: non ſeulement pour le tenir dans la vigilance, & le préſerver de l'oiſiveté par quelque ſorte de travail: *Ut operaretur*, dit l'Ecriture: mais encore plus, pour l'affermir dans ſon devoir par la crainte du chaſtiment. Il falloit que ce maiſtre ſouverain, faiſant connoiſtre à l'homme ſa bonté par tant de marques illuſtres, luy fit auſſi connoiſtre ſa juſtice par quelques ſymboles de rigueur: que l'ayant menacé de la mort, il luy déployât devant les yeux les inſtrumens de ſon ſupplice: & qu'ayant diſpoſé pour luy dans les animaux & dans les fruits de la terre des principes de vie & des ſources d'immortalité; il luy fit voir auſſi par tout des ſources de mort, préparées à ſa déſobéïſſance. Ah! vous ne compoſez les tréſors de Dieu que de graces & de bienfaits. Il tient auſſi dans ſes tréſors les tonnerres & les vents. Il les fait gronder, il les ébranle, il les ſuſpend, il les lance où il veut. Toutes ces créatures importunes, tous ces objets qui nous font peur entrent dans le concert de loüanges que luy offre l'univers. Les dragons le loüent, dit David, le feu, la greſle, les tempeſtes: ils le loüent,

Gen. 2. 15.

loüent, en obéïſſant à ſa voix : *Dracones & omnes abyſſi ; ignis, grando, nix, glacies, ſpiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus.* Pſal. 148 7. Tout cet appareil de terreur eſt peu convenable, dites-vous, à la majeſté Divine ; il eſt convenable à voſtre penchant au mal. Le monde ſeroit plus parfait ſans ce meſlange importun : plus parfait ſelon vous, qui eſtes rempli d'amour propre ; imparfait ſelon Dieu, qui embraſſe tout d'un amour univerſel. Avoüez donc encore la vanité de ce murmure.

Vous murmurez de la conduite inégale de Dieu dans la diſtribution des chaſtimens, & dans l'œconomie de la juſtice : tantoſt trop d'indulgence, & tantoſt trop de rigueur : tantoſt ſurveillant aux moindres péchez, tantoſt diſſimulant les plus grands crimes. A quoy le déterminez-vous ! quelle loy luy impoſez-vous ! Voulez-vous qu'il puniſſe tout, ou bien qu'il pardonne tout ! Voulez-vous que ce ſoit par vous que la réforme commence ! qu'au premier crime que vous commettrez, il vous frappe auſſi-toſt de mort, comme Ananias & Saphira ! Non ſans doute. Admirez-donc Act. 5. 1. ſa ſageſſe & voſtre imprudence. Vous qui réduiſez tout à vous, voſtre déſir ſeroit que Dieu ne punît jamais rien ; de-là voſtre averſion pour les moindres maux de la vie : ou qu'il

ne punît rien que légérement ; de-là voſtre chagrin ſur l'éternité de l'enfer : ou qu'il ne punît ſévérement que les crimes d'autruy, non pas les voſtres ; de-là voſtre zéle apparent ſur l'impunité des méchans. Mais l'ordre & le deſſein de Dieu qui a les yeux ouverts ſur tout le monde, eſt de ne garder au-dehors nulle uniformité dans ſes chaſtimens : afin de mettre par-là les pécheurs hors de méſure ; & de les retenir ſous le frein, par l'incertitude & la ſuſpenſion de ſes jugemens : puniſſant quelquefois avec lenteur, pour ſignaler ſa patience ; & quelquefois avec promptitude, pour faire appréhender ſa ſévérité : quelquefois en ſecret, pour éviter le ſcandale ; & quelquefois avec éclat, pour eſtablir des exemples publics : quelquefois ſéparant les méchans d'avec les bons, pour faire adorer ſon diſcernement ; & quelquefois enveloppant les bons avec les méchans, pour obliger les bons à fuïr & à corriger les méchans : quelquefois s'attachant aux fautes les plus légéres, pour montrer que tout mal mérite d'eſtre puni : quelquefois laiſſant échapper les plus grands crimes, pour montrer que ce n'eſt pas icy que tout doit eſtre puni ; qu'il y a un autre tribunal, une autre vie : *Pauca in hoc ſæculo puniens, ne Divina providentia non eſſe credatur ; multa ſervans ultimo examini, ut futurum judicium commendetur.*

Ep. 54. ad Maced.

C'eſt l'excellente doctrine de Saint Auguſtin, à laquelle il n'y a point de réplique, & qui nous oblige à nous écrier avec Salomon : *Tua, Pater, providentia gubernat.* Seigneur, vous eſtes mon pere, mais vous eſtes auſſi le pere de tous les hommes : vous me gouvernez, mais vous gouvernez tout l'univers. Ce n'eſt donc pas à mon ſeul bien que vous devez avoir égard, mais aux intéreſts de tous les hommes & au bien de tout l'univers : & malgré tout l'amour que je me porte à moy-meſme, je ſuis forcé par la raiſon de confeſſer cette premiére vérité. Que la providence univerſelle doit l'emporter ſur tous les intéreſts particuliers. Une ſeconde vérité qui n'eſt pas moins importante, c'eſt que la providence éternelle doit l'emporter ſur tous les intéreſts temporels. *Sap. 14. 2.*

II. Où nous réduit, Meſſieurs, l'amour de la vie ! Cet amour nous fait croire que la providence ne doit veiller qu'à nos intéreſts temporels. Cependant ſi le Dieu que nous adorons, cherche ſa gloire ; elle eſt pluſtoſt à faire des Saints que des Roys : & s'il cherche noſtre avantage ; il eſt pluſtoſt à nous rendre heureux pour toûjours, que pour peu de temps. Si ce Dieu eſt plein de ſageſſe, il doit ſes principaux ſoins à nos principaux beſoins, par conſéquent à ceux de l'éternité : & s'il eſt plein de bonté, il doit

chercher nos plus grands biens aux dépens de nos moindres biens ; par conſéquent les biens de l'ame, aux dépens des biens du corps. Si enfin Dieu eſt fidelle dans ſes promeſſes ; il ne nous a promis les avantages de la terre qu'en nous obligeant à pourſuivre ceux du ciel. C'eſt luy qui nous a fait la loy & les conditions : *Matth. 6. 33.* *Quærite primùm regnum Dei & juſtitiam ejus* ; » *& cætera adjicientur vobis.* C'eſt-à-dire, cher- » chez premiérement le royaume & la juſtice de » Dieu ; & par ſurcroiſt toutes les autres choſes » vous ſeront données. Vous voulez renverſer l'ordre & chercher les biens temporels, avant les biens éternels. Il eſt de ſa providence de maintenir l'ordre malgré vous ; & de vous enlever ces faux biens qui flattent les ſens, quand ils vous mettent en péril de perdre les biens de l'ame : parce qu'enfin l'intéreſt éternel eſt l'intéreſt dominant, qui doit précéder, régler & entraiſner tous les autres : *Quærite primùm regnum Dei & juſtitiam ejus.*

Ce ſecond principe ainſi établi, pourſuivons, Chreſtiens Auditeurs, & levons les grands ſcandales du monde, qui ſont l'adverſité des juſtes & la proſpérité des méchans. Car voilà l'écueïl du raiſonnement des faux ſages. Ils s'imaginent que Dieu a tort, quand il ſouffre tranquillement l'abbaiſſement des juſtes & l'élé-

vation des pécheurs. Ils s'écrient avec le Prophéte : Levez-vous, Seigneur, levez-vous ; rompez ce ſommeil injurieux à voſtre gloire : *Exurge, exurge, quare obdormis, Domine!* *Pſ. 43. 23.* Jamais au contraire l'œil de Dieu n'eſt plus attentif au gouvernement du monde ; jamais l'ordre n'eſt mieux gardé, que dans ce déſordre apparent : pourquoy ! parce qu'alors Dieu donne à chacun ce qu'il mérite ; & faiſant tout ſervir à l'avantage des juſtes, il les conduit par leurs diſgraces & par les ſuccés des impies, à leur véritable bonheur.

Oüy, Meſſieurs, imprimez-vous bien dans l'eſprit cette vérité conſolante : Que tout ce qui ſe fait dans le monde, ſe fait uniquement pour l'avantage des Elûs. Vous vous imaginez que Dieu diſtribuë les biens, les couronnes, les victoires : pour enrichir celuy-cy, pour élever celuy-là, pour attirer ſur tel & tel le reſpect & l'admiration des peuples. Frivoles imaginations. Dieu n'a devant les yeux que le ſalut de ſes enfans. Pour les conduire là, gloire & mépris, opulence & pauvreté, troſnes & fers, adverſité, proſpérité ; tout roule dans ſes mains, comme des reſſorts différens, pour élever le juſte à la récompenſe éternelle, en exerçant ſa patience & purifiant ſa vertu.

Car pour purifier la vertu, l'affermir, la

préſerver de la contagion du vice, la rendre digne enfin d'eſtre couronnée dans le ciel; il faut ſelon la foy des combats, des difficultez, des humiliations, des perſécutions. Il faut donc des perſécuteurs, & pour cela des méchans; & des méchans autoriſez, reveſtus de force & de puiſſance. Les gens de bien ſeroient mal propres à cet employ. Dieu le commet donc aux pécheurs. Il les remplit pour cela de richeſſes & d'autorité: ce ſont les inſtrumens de ſa juſtice & les miniſtres de ſon courroux. Il les prend en ſa main, comme il prit autrefois des cordes pour frapper les profanateurs, & pour inſpirer aux gens de bien le reſpect & la ſoumiſſion: *De peccatore fecit flagellum*, dit Saint Auguſtin, *flagellantur inde res humanæ.* Dieu en fait un fouët, il l'éleve, il frappe: on fuit, on crie, on tremble au ſeul bruit du coup. Peu de temps aprés, les ſcélérats eſtant punis & les enfans corrigez: Dieu eſt content, tout eſt dans l'ordre, on jette le foüet au feu.

C'eſt ainſi que Dieu prit en main les Nabuchodonoſors, les Antiochus, les Hérodes, les Roys d'Egypte & de Syrie: non pour les combler de gloire, mais pour rappeller ſon peuple à ſon devoir & à ſon ſalut. C'eſt ainſi qu'il fait entrer des avares, des affamez, des gens ſans honneur & ſans pitié dans les charges

& les employs : *Dedit eis honorem, dedit & poteſtatem.* En ce degré délévation l'on n'oſe leur réſiſter : tout ce que l'on fait pour les abbattre, eſt ſans ſuccés : Dieu les protege & les ſouſtient ; ſon œuvre n'eſt pas encore accomplie. Attendez qu'il en ait fait l'uſage qu'il s'eſt propoſé : ces arrogans deviendront auſſi-toſt le jouët du monde : ils ſeront ſous les pieds de ceux qu'ils auront accablez.

Ces méchans, d'ailleurs odieux par tant de forfaits, ſont-ils ſi abſolument dépoüillez de toute vertu, qu'il ne leur en échappe aucun trait? Ces Romains ennemis de Dieu, juſqu'à ſe faire eux-meſmes adorer comme des Dieux, n'eſtoient-ils pas renommez entre tous les peuples de la terre, par leur amour pour la juſtice, la frugalité de leur vie, & la gravité de leurs mœurs! N'eſtoit-ce pas par ces motifs que Judas Machabée eut recours à leur alliance, & mit à l'ombre de leurs armes la liberté du peuple de Dieu. *Ut auferrent ab eis jugum Græcorum.* 1. Mach. 8. 18.

Ce fut auſſi pour cela que Dieu eſtendit leur empire auſſi loin que leur réputation ; qu'il en fit le fleau de l'Aſie & de l'Afrique ; & leur ſoumit les peuples & les Roys qui ne connoiſſoient plus le frein de l'honneur, ni de la raiſon. Dieu ſuivoit en cela les meſures de ſa juſtice : & meſme, dit Saint Auguſtin, ç'euſt eſté s'en De civit. lib. 5. c. 15.

écarter ; ſi, ne pouvant donner aux vertus payennes des Romains les couronnes éternelles, il euſt manqué de leur donner ſur la terre, au moins ces fragiles couronnes de la gloire humaine où ils aſpiroient : *Quibus non erat Deus daturus vitam æternam ; ſi neque hanc eis terrenam gloriam concederet, non redderetur merces eorum virtutibus.* Leur juſtice & leur bonne foy fuſt demeurée ſans récompenſe. Or c'eſt ce qui ne convient point à la providence de Dieu : qui, comme dit Tertullien, eſt redevable de la récompenſe au juſte, & du chaſtiment au pécheur : *Bonum factum ſicut & malum, Deum habet debitorem.*

Tertul. de pœnit. 2.

Renoncez là Chreſtiens, à vos vains raiſonnemens. Voilà la régle & la raiſon. Comme les juſtes au milieu de leurs vertus, ont leurs défauts & leurs taches ; les méchans au milieu de leurs vices, ont leurs manieres de vertus : & les uns & les autres ont au-deſſus d'eux un Dieu rémunérateur & vengeur. Juſtes & méchans, vos péchez ſeront punis, vos vertus récompenſées, ſelon leur mérite & leur degré. Pécheurs, pour vos vertus, vous aurez les biens de la terre ; faux biens pour de fauſſes vertus. Juſtes, pour vos défauts vous aurez les maux de la vie ; foibles maux pour de foibles défauts. Mais vous pécheurs, pour tant d'énormes excés, n'attendez

rien de moins qu'une éternité de peines. Et vous juſtes, pour tant de ſolides & d'héroïques vertus, rien de moins qu'une éternité de bonheur.

De tout cecy tirez chacun voſtre concluſion. Pécheurs heureux & floriſſans, ne vous applaudiſſez point de voſtre tranquillité : *Peccavi & quid mihi accidit triſte !* J'ay péché, dites-vous, quel mal m'en-eſt-il arrivé ! le plus funeſte des maux ; cela meſme, qu'aprés tant de crimes vous eſtes encore heureux. Voſtre impunité, c'eſt voſtre malheur : parce que c'eſt un préſage certain, que Dieu compte avec vous, qu'il vous paye dés cette vie le peu de bien que vous y pouvez avoir fait, qu'il ne veut rien vous devoir à la mort : & qu'alors on n'aura rien à vous dire que ce que l'on diſoit au mauvais riche : *Recordare :* Souvenez-vous : *quia recepiſti bona in vita tua.* Souvenez-vous que vous avez reçû ce qui vous pouvoit appartenir des biens & des douceurs de la terre : & ſur ce ſouvenir méſurez ce qui vous eſt dû dans le ciel : *Recordare.* Souvenez-vous que dans la vie vous avez eſté le fleau de Dieu, les verges de Dieu, pour corriger ſes enfans : qu'ils ont eſté accablez ſous voſtre crédit, opprimez par voſtre puiſſance, immolez à voſtre ambition, dépoüillez par voſtre avarice, humiliez, foulez ſous

Eccli. 5. 4.

Luc. 16. 25.

vos pieds. Le temps eſt venu de jetter les verges au feu, & de faire entrer les enfans en poſſeſſion de l'héritage : à voſtre tour vous ſerez donc humiliez, mais pour toute l'éternité.

Vous au contraire, enfans de Dieu qui vivez dans l'affliction, ne vous plaignez point des duretez apparentes de voſtre pere : regardez, dit Saint Auguſtin, non pas ce qu'il abandonne aux méchans, mais ce qu'il réſerve aux juſtes : *Attendite, non quantùm permittat injuſtis, ſed quantùm ſervet juſtis.* Reconnoiſſez donc la vanité de ces biens impoſteurs, dont la perte vous afflige. C'eſt le ſalaire que Dieu donne à ſes eſclaves, l'appas qu'il tend à ſes ennemis, les gages qu'il aſſigne aux exécuteurs de ſa juſtice. Enviez-vous ces triſtes qualitez aux réprouvez qui les portent ! Et pourquoy donc leur enviez-vous ce faux bonheur qui ſemble leur eſtre attaché ! Plaignez-vous, ſi hors de la terre il n'y a rien pour vous à eſpérer, ſi Dieu n'a pour prix que des richeſſes & des ſceptres à donner. Mais ſi vous avez aſſez de foy pour le croire infini dans l'eſtenduë de ſa puiſſance, inépuiſable dans ſes tréſors, juſte dans ſon diſcernement & fidelle dans ſes promeſſes : comment pouvez-vous regretter ces ſortes de biens, que Dieu laiſſe gouſter aux beſtes encore plus vivement qu'aux pécheurs ! Comment vous eſtimez-vous mal-

In pſal 36. Conc. 2.

heureux, d'eſtre conduit par des peines paſſagéres à des ſources de plaiſir qui ne tariront jamais ! Comment ne reconnoiſſez-vous pas que la providence éternelle doit dominer ſur la temporelle ! Comment n'avoüez-vous pas enfin, que quand nous ſommes affligez, ce n'eſt point la providence qui nous manque ! Et quoy donc ! C'eſt nous qui luy manquons. Nous l'allons voir dans cette ſeconde partie.

II. PARTIE.

NOus manquons à la providence principalement en quatre façons. Par noſtre avidité. Par noſtre oiſiveté. Par le déréglement de noſtre conduite. Par l'impatience de noſtre eſprit. C'eſt nous par conſéquent qui nous rendons miſérables. Qu'avons-nous donc à murmurer !

Ces défauts eſtoient inconnus à ce peuple de noſtre Evangile. Ils eſtoient ſans avidité. Quelques pains & quelques poiſſons ſuffirent à leur nourriture : ils s'en tinrent contens, ils en furent raſſaſiez : *Impleti ſunt.* Il en reſta cependant douze corbeilles : *Cephini duodecim.* *Luc. 9. 17.*

Si modérez dans leurs déſirs, eſtoient-ils moins éloignez de l'oiſiveté. L'empreſſement d'écouter Jeſus-Chriſt les avoit tirez de leur ville & de leurs maiſons, pour le ſuivre dans le déſert, au mépris de la fatigue & de la faim :

Jo. 6. 6. *Trans mare Galileæ ſequebatur eum.*

S'ils eſtoient dans l'erreur & dans le déréglement ; ils cherchoient la lumiére & le droit chemin du ſalut. Ils eſtoient, dit Saint Marc, comme des brebis errantes qui couroient aprés leur paſteur : *Erant ſicut oves non habentes paſtorem.* Marc. 6. 33.

Ils le ſuivoient enfin ſans impatience, ils eſtoient perſuadez qu'il connoiſſoit leurs beſoins : *Ipſe enim ſciebat quid eſſet facturus.* Joan. 6. 6. Ils ne l'importunent point : ils n'ouvrent pas meſme la bouche. Il eſt le premier qui s'en apperçoit : *Cum ſublevaſſet oculos :* Jo. 6. 5. Et avant qu'ils ſentent leur miſére, il ſe ſent touché de pitié : *Miſertus eſt ſuper eos.* Marc. 6. 34. Ils n'avoient donc nul des défauts qui nous rendent indignes des ſoins de la providence : ils ne luy manquent pas ; elle ne leur manque pas. Comparons-nous à ce peuple fidelle, & Dieu ſera juſtifié.

I. DIEU s'eſt obligé de pourvoir à nos beſoins : nous l'avons vû. Mais s'eſt-il obligé de remplir la vaſte eſtenduë de nos déſirs, d'aſſouvir noſtre avidité ! C'eſt-là cependant le ſujet ordinaire de nos murmures : de ne pas trouver Dieu complaiſant à tous nos deſſeins ; aux plans de fortune & de plaiſir qui nous ſont tracez par nos paſſions. Tous ces excez ne ſont point nos vrays beſoins : ce ſont des beſoins imaginaires,

incompatibles avec le bien commun de l'univers, qui doit eſtre l'objet de la providence univerſelle. Ce ne ſont point nos vrays beſoins. Car quel beſoin de pouſſer voſtre fortune au-de-là des bornes de voſtre eſtat, de prendre le deſſus des plus illuſtres familles ! Avez-vous oublié la pouſſiére, où vos peres ont rampé ! vous trouveriez là la méſure de vos beſoins. Quel beſoin d'embraſſer vous ſeul tant de charges & d'employs ! ſongez que vous n'avez qu'une teſte, deux yeux, deux bras, inſuffiſans pour tant de ſoins différens. Voſtre foibleſſe naturelle vous apprendra la méſure de vos beſoins. Quel beſoin d'entaſſer biens ſur biens, terres ſur terres ; d'augmenter à l'infini ce que vous ont laiſſé vos parens ! voyez leur cendre, leur tombeau. Voilà leur fond, leur vray bien, ce qui leur reſte aprés la vie. Ce n'eſt point à ces ſortes de beſoins que Dieu a promis ſon ſecours. Et bien loin que ce fut un effet de providence, de condeſcendre ainſi à tous nos déſirs ; il n'y auroit point d'argument plus fort pour combattre la providence.

Car quel eſt le Souverain qui régle ſes largeſſes à l'empreſſement de ſes courtiſans ! Le pere qui dans ſa famille aſſerviſſe ſa complaiſance à tous les caprices de ſes enfans ! Dieu ſuivra-t-il nos empreſſemens & nos caprices,

dans la diſtribution de ſes bienfaits ; luy qui, comme dit Saint Paulin, s'eſt propoſé pour régle & pour loy de gouvernement, de mettre des bornes & des méſures à tout ce qui eſt hors de méſure : *Deus omnis immodici temperator.* Comment ſubſiſteroit, avec cette aveugle profuſion, l'ordre & l'œconomie du monde ! Et quand Dieu ſe rendroit complaiſant à nos déſirs, qu'il mettroit entre tous les hommes une parfaite égalité ; nos déſirs ſeroient-ils remplis ! Eſt-ce l'égalité que l'on cherche ! n'eſt-ce pas la primauté ! à dominer l'un ſur l'autre ; à l'emporter l'un par-deſſus l'autre ; à ſe faire l'un de l'autre un degré pour s'élever au premier rang ! Dieu pourroit-il remplir, tout Dieu qu'il eſt, des déſirs ſi incompatibles ! Donner à chacun des prétendans tout l'amas des richeſſes & des honneurs ! faire que dans les guerres & les conteſtations chaque parti euſt l'avantage ! que chacun fuſt le premier en autorité ! Quand Dieu le pourroit & le feroit : quel eſt l'homme qui ſe tînt content de ſa fortune ! & qui parvenu au-delà de ſes ſouhaits, roulant ſur l'or & nageant dans les plaiſirs, ait jamais dit : C'eſt aſſez.

Epiſt 37.

C'eſt donc à nous, avant que d'oſer accuſer la providence ; à nous, dis-je, de nous réduire à nos véritables beſoins ; de modérer, d'étouffer

meſme nos déſirs ; de crier à Dieu comme le Sage. Ah Seigneur mon pere & mon Dieu, le pere & le Dieu de ma vie ! *Domine pater & Deus vitæ meæ !* Délivrez-moy de la tyrannie de mon orgueïl & de mes déſirs : arrachez-moy non ſeulement tout ce qu'ils ont d'extravagant & d'emporté ; mais meſme toute idée avantageuſe de mon mérite : *Extollentiam oculorum meorum :* Mais toute ſorte de déſirs : afin qu'il ne m'en échappe aucun contre les diſpoſitions de voſtre ſage providence : *Extollentiam oculorum meorum & omne deſiderium averte à me.* Voilà comme les Saints ont reconnu que l'avidité de nos déſirs s'oppoſe à la providence. *Eccli. 23. 5. &c.*

UNE ſeconde oppoſition c'eſt celle de l'oiſiveté. La providence n'a point d'yeux, pour ceux qui ne veillent point avec elle. Il faut agir avec Dieu, ſi nous voulons qu'il agiſſe avec nous. La pratique des Saints pour attirer ſur nous ſes bénédictions, c'eſt d'apporter de noſtre part tous les ſoins, dont la prudence humaine eſt capable ; comme ſi nous n'attendions rien de la providence de Dieu : & cependant d'attendre tout de la providence de Dieu, comme ſi nous n'attendions rien des ſoins de la prudence humaine. Apprenons cette maxime à l'école de Jeſus-Chriſt, par ce que nous luy voyons faire aujourd'huy dans l'Evangile. II.

Il a devant ſes yeux cinq mille hommes à nourrir. Il en ſçait bien les moyens, eſtant luy-meſme le Verbe & la ſageſſe de Dieu. Mais parce qu'il eſt homme, envoyé pour inſtruire & pour gouverner les hommes : que fait-il ! ce que nous devons faire en tous nos deſſeins.

D'abord il appelle ſes Apoſtres, & leur demande conſeil. Où prendrons-nous du pain pour tout ce grand peuple ! *Unde ememus panes ut manducent hi !* Tous les conſeils qu'ils pouvoient lui donner, ne pouvoient rien ajouter à ſes lumiéres : il en eſtoit la ſource, & tout eſt ténébres ſans luy ; cependant il prend leur avis ; pour nous apprendre par luy-meſme ; que l'homme le plus ſage a toûjours beſoin de conſeil. *Jo. 6. 5.*

Ce n'eſt pas tout. On luy rapporte qu'il y a là cinq pains d'orge & deux poiſſons. Qu'avoit-il à faire d'un tel ſecours, ayant le pouvoir abſolu de produire & de créer ! Cependant il ſe fait apporter ces pains ; & ſur ce foible fondement eſtabliſſant le miracle de ſa providence, il éléve les yeux au ciel, il répand l'abondance entre les mains de ſes Apoſtres, & les Apoſtres entre les mains de ce grand monde aſſemblé. Que s'enſuit-il de là ! Qu'en vain nous implorons la providence, & nous importunons le ciel : ſi nous ne tâchons de mériter ſes diſpoſitions favorables par une fidelle application de nos ſoins.

Ce

Ce ne fut pas le ſeul glaive de Dieu qui vainquit les Madianites : ce fut le glaive de Dieu & celuy de Gédéon : *Gladius Domini & Gedeonis.* Ce ne ſera pas le ſeul bras de Dieu qui baſtira voſtre fortune, & qui ſouſtiendra voſtre maiſon : ce ſera le voſtre & le ſien. Ce ſera Dieu qui vous donnera la naiſſance, les biens, l'eſprit, les moyens, les occaſions. Mais à tout cela, ce ſera vous qui apporterez le travail & l'application néceſſaire ; autrement vous périrez avec tous les avantages & les diſpoſitions les plus propres à réüſſir. *Jud. 7. 20.*

Par où tant d'illuſtres familles ſont-elles rentrées dans l'obſcurité ! par où les enfans des grands hommes deviennent-ils ſi ſouvent l'objet du mépris public ! C'eſtoit par l'aſſiduité du ſervice & du travail, par l'attachement aux devoirs & aux vertus de leur eſtat ; que les peres s'eſtoient élevez au-deſſus de leur eſtat, avoient mérité l'eſtime & l'admiration du monde. Et les enfans par un laſche amour du repos, par cinq ou ſix ans d'oiſiveté, replongeront leur famille dans le néant, ou en rendront l'éclat odieux & mépriſable ! Effet de la providence de Dieu. Nulle poſtérité, ſouvent plus oiſive & plus inutile que celle des parens les plus renommez par leurs travaux. Dieu choiſiſſant exprés ce moyen, pour deſtruire ou pour hu-

milier les grandeurs ſubites & faſtueuſes.

Et cependant ces gens oiſifs ſe conſument, dit le Sage, en vains déſirs : *Deſideria occidunt pigrum.* Il n'y a que pour eux à ſe chagriner ſur la fortune des autres, à s'animer contre le caprice & le mauvais diſcernement de ceux qui en ſont les auteurs. *Totâ die concupiſcit & deſiderat.* Ils paſſent les jours en vains projets, en dépits jaloux & malins, en médiſances & en murmures : & Dieu meſme, tout Dieu qu'il eſt, n'eſt pas à couvert de leurs ſaillies & de leurs imprécations. Mais quelques injuſtes que ſoient les Grands dans la diſtribution de leurs graces ; Dieu qui le permet ainſi ne l'eſt jamais : parce qu'il eſt de l'ordre & du bien public, que l'homme né pour le travail & plongé dans l'oiſiveté, ſoit auſſi plongé dans l'oubli ; que ne voulant rien faire en un mot, il ne ſoit rien.

Prov. 21. 22.

III. Que dirons-nous de la troiſiéme oppoſition que met à la providence une conduite déréglée, une vie agitée par les paſſions, & dérangée par les excés ! C'eſtoit dans les premiers ſiécles de l'Egliſe un reproche aſſez commun des idolâtres aux Chreſtiens : que le Chriſtianiſme avoit amolli le courage, énervé la valeur des hommes, expoſé par là tout l'Empire à la violence des barbares, & perdu tout l'honneur du nom Romain. Que répondoient les Saints Peres aux idolâtres,

& particuliérement Saint Auguſtin ! Qu'ils avoient tort d'imputer au vray Dieu la ruine de leurs affaires ; qu'ils ne la devoient imputer qu'au déréglement de leurs mœurs. Que c'eſtoit le mépris de l'ancienne diſcipline & la licence des ſoldats, l'avarice des Magiſtrats, la corruption de la jeuneſſe, la jalouſie & l'ambition des Grands, le peu de concorde & d'union de tous les membres de l'Empire, qui en avoient ſappé les fondemens. Que quand il n'y auroit eu ni Dieu, ni Chriſtianiſme ; il eut fallu que tant de mauvais principes euſſent néceſſairement ce mauvais effet. *Epiſt. 5. ad Marcellinum.*

Je vous dis le meſme, Pécheurs. Vous imputez à Dieu le déſordre de vos affaires : imputez-le à vous-meſme & à vos déréglemens. Vous voilà dans la miſére : il n'y a plus pour vous ni de biens, ni d'honneur, ni de ſanté, ni d'amis. Vous eſtiez né revêtu de tous ces grands avantages : & vous n'en avez plus rien. Dequoy vous eſtonnez-vous ! Avec de grands biens, vous avez fait encore de plus grandes profuſions : avec une grande ſanté, vous avez fait encore de plus grands excez : avec de grands amis & de grandes alliances, vous vous eſtes fait par l'orgueïl encore de plus grands ennemis. Quelle merveille, que la profuſion vous ait conduit à l'indigence, la débauche à l'infirmité,

l'orgueïl, la fierté, l'inſolence à l'abandon de tous vos amis ! N'y eût-il ni Dieu ni providence ; voſtre conduite, vos actions ont dû vous réduire à ce poinct-là. C'eſt ce que le Sage appelle, eſtre perſécuté par ſes propres faits : *Perſecutionem paſſi ab ipſis factis ſuis.* Un homme applique tous ſes ſoins à faire un grand amas de richeſſes, & tombe dans la pauvreté. Un homme ne ſonge qu'à ſe ménager des amis, & tout le monde luy manque. Cela n'eſt point naturel : alors la perſécution vient directement de Dieu : *Diſperſi per ſpiritum virtutis Dei ;* dit le Sage. Mais un prodigue devient pauvre, un orgueïlleux perd ſes amis : c'eſt une perſécution qui vient de ſa propre conduite ; il eſt luy-meſme l'auteur naturel de ſon malheur. Et c'eſt la vengeance d'un Dieu qui ſçait faire ſervir les mains, l'eſprit, le cœur & les paſſions du pécheur, au ſupplice meſme du pécheur. *Perſecutionem paſſi ab ipſis factis ſuis.* Plaignez-vous de ſa ſévérité : la réplique à voſtre plainte eſt dans voſtre ingratitude ; & ſa juſtification dans ſa libéralité. Vous eſtes ſon ouvrage, il eſt vray, ſa créature ; il pourvoit aux beſoins des oiſeaux, des animaux : il vous laiſſe peut-eſtre en proye à l'ignominie & à la mendicité, vous, voſtre famille & vos enfans. Mais qu'avez-vous fait des biens qu'il vous

Sap. 11. 21.

avoit mis dans les mains dés voſtre naiſſance, & qu'il y a fait tomber depuis en tant de façons! Ah! les oiſeaux n'abuſent point des dons de ſa providence ; ils ſe contentent de leurs beſoins, & vous portez tout à l'excés. Ils ſuivent la loy de l'inſtinct qui leur preſcrit leur devoir : & la religion ni la raiſon n'ont point de voix pour vous apprendre le voſtre. Ils chantent ſes loüanges : & vous déshonorez ſon nom. Ils luy obéïſſent en un mot : & vous n'uſez de voſtre liberté que pour vous écarter de l'obéïſſance. Il ſe la fera rendre au moins, par ceux que voſtre chaſtiment rendra ſages à vos dépens : & les funeſtes ſuites de voſtre déréglement leur fera reſpecter l'ordre de ſa providence.

ENFIN le quatriéme obſtable à ſes juſtes diſpoſitions, c'eſt l'impatience & l'empreſſement de noſtre eſprit. Un des titres les plus remarquables & des plus conſolans pour nous, que l'Ecriture donne au Dieu trés-haut ; c'eſt celuy de patient rémunérateur : *Altiſſimus eſt patiens redditor.* Il tient les récompenſes & les chaſtimens dans ſes mains ; mais il les diſpenſe lentement ; il ne précipite rien : *Patiens redditor.* Juſtes, vous travaillez & vous ne voyez point voſtre couronne : elle eſt entre les mains de Dieu. Pécheurs, vous redoublez vos crimes, & vous ne voyez point voſtre chaſtiment : il eſt IV. *Eccli. 5. 4.*

entre les mains de Dieu. Ne ſoyons pas plus empreſſez ni plus impatiens que Dieu-meſme : *Altiſſimus patiens redditor.*

Ce qui nous rend impatiens, c'eſt la foibleſſe de noſtre vûë, le peu d'eſtenduë de noſtre eſprit. Nous ne voyons que ce qui eſt préſent, ce qui eſt enfermé dans ces courts momens par où nous tenons à la vie. Tout ce qui s'eſtend au-delà nous paroiſt confus & incertain. Mais ce qui rend Dieu patient, c'eſt l'eſtenduë de ſon eſprit, infini, interminable ; également appliqué aux ſiécles & aux momens ; voyant toutes les ſucceſſions & tous les événemens arrangez diſtinctement ſous un meſme poinct de vûë.

Que faiſoit Oſias & le conſeil de Béthulie, quand ils promettoient de ſe rendre aux Aſſyriens, ſi Dieu ne les ſecouroit dans cinq jours ? Ils ſuivoient le penchant naturel de l'impatience humaine. Mais, leur répondoit la chaſte & fidelle Judith : Eh quoy, mes peres, vous qui nous devez inſtruire, & qui eſtes nos anciens : *Judith. 8. 13.* *Poſuiſtis vos tempus miſerationis Domini : & in arbitrium veſtrum diem conſtituiſtis ei !* Vous avez donc preſcrit des bornes à la miſéricorde de Dieu, & ſelon voſtre fantaiſie vous luy avez marqué ſon jour. S'il ne vous donne au jour nommé le ſecours que vous attendez ; tout eſt perdu, plus de courage, il n'y a plus rien à eſpérer !

Non, Seigneur, diſoit-elle, élevant les yeux au ciel, loin de moy ces fauſſes idées : *Tu enim feciſti priora, & illa poſt illa cogitaſti.* C'eſt vous, Seigneur, qui faites tout, & qui avez penſé à tout. Vous avez placé chaque choſe en ſon ordre & en ſon rang : ce qui doit aller devant, & ce qui doit aller aprés : *Illa poſt illa.* Toutes vos voyes ſont arrangées : *Omnes viæ tuæ paratæ ſunt.* Tous vos arreſts & vos jugemens ſont portez juſqu'à la conſommation des temps, & tous mis en dépôt dans le ſein de voſtre providence : *Et tua judicia in tua providentia poſuiſti.* C'eſt de là qu'ils doivent éclore ; vous en ſçavez les temps & les momens. Ce n'eſt pas à nous de les haſter, ni de les prévenir, ni de les précipiter. C'eſt à nous, Seigneur, de les attendre ; & cependant de vous adorer.

Ces habitans de Béthulie croyent tout perdu pour eux, ils n'attendoient plus rien du Dieu de leurs peres : & ce Dieu de leurs peres avoit l'œil de ſa providence ouvert ſur eux plus tendrement que jamais. Cet Holopherne entouré de ſix-vingt mille hommes, ne voyoit point de puiſſance ſur la terre, & n'en connoiſſoit point dans le ciel, capable de luy réſiſter. Cependant il eſtoit tout prés de périr par les mains d'une ſimple femme. Que de ſoupirs dans Béthulie ! au contraire que de joye dans le camp

des Aſſyriens ! Un jour plus tard quel changement dans la fortune & dans les cœurs de ces deux peuples ! Un jour pluſtoſt par conſéquent quel aveuglement aux Hébreux de murmurer contre Dieu ! Et quelle folie aux Aſſyriens de s'applaudir de leur victoire !

Quel aveuglement, ſi l'on fuſt allé dire à Joſeph dans ſa priſon : Voilà ce que vous a valu d'eſtre trop fidelle. Si vous aviez eſté plus complaiſant, moins attaché à vos devoirs, moins ſcrupuleux enfin ; vous ſeriez moins miſérable. Un exil, un eſclavage, une priſon, des fers, ſont les fruits de vos vertus. Aveugles, encore un moment : la liberté, les honneurs, les richeſſes, l'autorité ; tout cela luy eſt préparé ! Laiſſez prendre à Dieu ſes meſures : *Altiſſimus eſt patiens redditor.*

C'eſt ainſi que font les vrays fidelles ! C'eſt ainſi, mes chers Auditeurs, que vous devez faire comme eux : baiſſer les yeux aux ſecrets de la providence, attendre avec ſoumiſſion ce qu'elle a réglé ſur vous : aſſeurez que Dieu vous conduit, & qu'il vous dit dans tous vos maux ce que Jeſus-Chriſt diſoit à Saint Pierre en luy voulant laver les pieds : *Quod ego facio, tu neſcis modò : ſcies autem poſtea.* Ce que je fais, tu ne ſçais pas maintenant pourquoy je le fais. Un jour viendra que tu le ſçauras, & que tu

Joan. 13. 7.

béniras ma providence : *Tu neſcis modò : ſcies autem poſtea.*

O ! mes chers Auditeurs, ces guerres, ces triſtes ſuccés qui nous humilient préſentement, qui nous font gémir & trembler : c'eſt ſelon vous, pour nous accabler, pour nous perdre. A quoy penſons-nous ! que ſçavons-nous des deſſeins de Dieu ſur nous : *Tu neſcis modò : ſcies autem poſteà.*

Sans nous allarmer ſur l'avenir, encore caché ſous les voiles de la providence ; excitons-nous, ſouſtenons-nous par le ſouvenir du paſſé. Combien d'orages ont paru devoir ébranler le troſne : & n'ont ſervi qu'à l'affermir, qu'à le rendre plus inébranlable, & plus reſpectable à nos voiſins !

Quand nous voyions il y a ſoixante ans, non ſeulement nos frontiéres ouvertes à nos ennemis ; mais le feu de la diſcorde allumé dans la France & dans Paris, le ſang de nos citoyens couler dans nos places & dans nos ruës : euſt-on dit que ce meſme Roy dont les premiéres années eſtoient obſcurcies par ces nüages, eſtendroit l'éclat de ſa puiſſance & de ſon autorité, plus loin qu'aucun des Roys ſes prédéceſſeurs ! Euſt-on dit que les troubles civils ſeroient ſuivis de cinquante ans de ſuccés & de victoires ! Alors on ne le ſçavoit pas : & cependant on l'a vû :

Tu neſcis modò : ſcies autem poſtea.

Remontons ſoixante ans plus haut. Quand nous voyions la religion preſque eſteinte dans la France ; l'héréſie, l'impiété, le fer & la flamme à la main, forcer & ſaccager les villes, renverſer les temples & les autels, foüiller dans les tombeaux, jetter au vent les os de nos Saints & de nos Roys, inſulter durant quarante ans à la piété de nos peres : euſt-on pû s'imaginer que ces déſordres affreux, ces triomphes de l'héréſie dûſſent ſervir de baſe au reſtabliſſement de la Majeſté Royale & de l'Empire de la foy ! que ce Roy fameux qui marchoit à la teſte de ces aveugles, dût eſtre le premier à les éclairer par ſon exemple, & à les rappeller ſous le joug de la religion ! C'eſt ce que Dieu nous cachoit, & ce qu'il nous a fait voir : *Scies autem poſtea.*

Remontons par dégrez de demi ſiécle en demi ſiécle ; eſtendons noſtre vûë juſqu'aux guerres des Anglois, aux guerres civiles, aux guerres ſaintes : voyons trois de nos Roys au pouvoir de nos ennemis : l'un dans les fers des infidelles, & depuis expirant ſur un rivage eſtranger, abandonnant ſon royaume aux ſoins de la providence.

En a-t-elle eu ſoin, mes Freres ! & les vains raiſonnemens que la politique formoit

ſur la conduite de ce Prince, & ſur le péril où ſon zéle expoſoit alors ſon eſtat ; n'ont-ils pas eſté démentis par une ſuite glorieuſe d'événemens, tous contraires aux vûës de l'homme, & conformes aux décrets de la providence de Dieu ! Mais le plus grand de ces événemens ; c'eſt que la poſtérité de ce Roy le plus ſaint de tous, & peut-eſtre le moins heureux ; eſt depuis prés de cinq ſiécles encore ſur le meſme troſne, illuſtre par la meſme foy & comblée de la meſme gloire.

Chers Auditeurs, ne comptons point avec Dieu, mais comptons avec nous-meſmes. Abandonnons-nous à luy ; prions-le ſeulement qu'il ne nous abandonne pas à nos vains déſirs, à noſtre laſche nonchalance, à nos honteux déréglemens, à noſtre impatience enfin : mais qu'il régle tout pour ſa gloire & pour noſtre ſalut éternel. Demeurons perſuadez, que ce n'eſt point ſa providence qui nous manque, mais que c'eſt nous qui luy manquons. Livrons-nous à ſes ſoins pour le temps & l'éternité. Ainſi ſoit-il.

SECOND
SERMON
POUR LE
QUATRIE'ME DIMANCHE
DE CARESME.

Sur l'aumône.

Cùm ſublevaſſet oculos Jeſus, & vidiſſet, quia multitudo magna venit ad eum, dixit ad Philippum : Unde ememus panes ut manducent hi.

Jeſus ayant levé les yeux, & vû qu'une grande multitude de peuple l'avoit ſuivi, dit à Philippe : Où prendrons-nous de quoy acheter du pain ; pour donner à manger à ces gens-là. En Saint Jean chap. 6.

SIRE. Il n'eſt pas ſurprenant que ce peuple, ennuyé du joug des Romains, encore plus de celuy d'Hérodes, attachât ſes yeux ſur

Jeſus-Chriſt, comme ſur le Meſſie libérateur promis par les Divins oracles ; & qu'il courût aprés luy pour le reconnoiſtre Roy : *Ut facerent eum Regem.* Outre la conviction que produiſoit dans leurs eſprits un miracle auſſi nouveau, que cette multiplication de pains qu'il venoit de faire en leur faveur : quel effet devoit avoir ſur les cœurs une bonté ſi tendre & ſi ſenſible à leurs beſoins ! Joan. 6. 15.

En effet rien ne marque mieux la véritable grandeur qu'une inclination bienfaiſante. Les Souverains les plus dignes de leur rang, ſont ceux qui ſont les plus tendres aux miſéres de leurs ſujets : leur bonté, plus que leur valeur, eſt l'appuy de leur puiſſance : & ſi les droits du ſang ne leur donnoient pas la couronne, ils mériteroient par là de la porter.

A proportion des Souverains, tous les riches & les Grands ont part au meſme avantage & à la meſme obligation. Ils ne peuvent autoriſer, ni meſme juſtifier leur fortune aux yeux du monde, que par la miſéricorde & la libéralité. Combien peu cependant ſe picquent de ces vertus ; & bien loin de les cultiver, mettent leur grandeur au contraire dans l'indifférence & dans l'inſenſibilité ! C'eſt donc à eux qu'il faut preſcher l'Evangile de la charité. Pourquoy le preſcher dans les villes, où la pluſpart des audi-

teurs ſont diſpenſez de ce devoir par leurs beſoins perſonnels ! C'eſt dans les cours, où jamais la pauvreté ne paroiſt qu'en éloignement, & ne parle jamais que par la bouche d'autruy : c'eſt icy, qu'il faut montrer la néceſſité de l'aumône.

Aujourd'huy dans le miracle de la multiplication, tel qu'il eſt raconté par les quatre Evangéliſtes, on trouve ſur ce ſujet une admirable inſtruction. J'y conſidére la conduite des diſciples & celle de Jeſus-Chriſt. Dans la conduite des diſciples, je reconnois l'image de la dureté du monde ; & dans la conduite de Jeſus-Chriſt, l'image de la charité du Chreſtien. Deux parties de ce diſcours. L'une vous fera voir les faux prétextes de la dureté pour les pauvres. L'autre vous fera voir les vrays motifs de la charité. L'une vous montrera ce que nous faiſons : l'autre ce que nous devons faire. Faſſe le ciel que cette parole de ſalut ne ſe multiplie pas ſeulement dans l'oreille de ceux qui m'écoutent ; mais qu'elle nourriſſe leur ame & la faſſe croiſtre en charité. *Ave Maria.*

I. PARTIE.

SIRE. Le bruit de la mort de Jean-Baptiſte, ayant engagé Jeſus-Chriſt à ſe retirer avec ſes diſciples au déſert : il y fut ſuivi par un grand peuple, au nombre environ de cinq mille

hommes, ſans les femmes & les enfans. Il en fut touché, guérit leurs malades, les inſtruiſit: mais comme le jour alloit finir, & que les proviſions manquoient, l'attention commença de paſſer en inquiétude. Il ne paroiſt pourtant pas que le peuple murmurât; l'embarras fut du coſté des diſciples: & le plus court moyen de s'en tirer fut de conſeiller à Jeſus-Chriſt de renvoyer cette multitude. Il eſt tard, luy dirent-ils; congediez-les : *Dimitte turbas.* "

Matth. 14. 15. Marc. 6. 30.

Et voilà, riches, voſtre artifice, ou pluſtoſt voſtre illuſion pour vous dérober aux devoirs de la charité : c'eſt d'éviter la vûë des pauvres. Vous reſſemblez à ces diſſipateurs accablez de debtes, qui s'imaginent ne rien devoir, quand ils peuvent éviter la vûë de leurs créanciers. L'horreur que vous avez de la pauvreté, s'eſtend juſques ſur les pauvres. Il vous ſemble qu'elle ſoit quelque choſe de contagieux; & qu'en vous laiſſant approcher de ceux qui en ſont atteints, vous craigniez d'en eſtre attaqué vous-meſme. Dites plutoſt que vous craignez les remords de voſtre orgueïl & de voſtre dureté. Que vous eſtes de ces gens, qui, comme dit Saint Auguſtin, ſe croyent au-delà des bornes du genre humain. *Exceſſerunt metas generis humani.* Qui ne veulent pas eſtre avertis, qu'eſtant formez du meſme limon que les pauvres, ils ſont

renfermez dans les bornes des meſmes néceſſi-
tez, expoſez aux meſmes périls, & ſujets aux
Homil. 30. in 2. ad Cor. meſmes miſéres. Or c'eſt là, dit Saint Chry-
ſoſtome, ce que les pauvres vous crient par le
ſpectacle de leurs beſoins. Et pour cela bien
loin de les ſecourir, vous en fuyez meſme la
vûë. Examinons les prétextes d'une ſi injuſte
dureté. J'en trouve principalement quatre. La
difficulté des temps, les beſoins propres, la gé-
néralité de l'obligation, le nombre infini des
pauvres. Tout cela paroiſt dans les ſentimens
& les paroles des diſciples.

I. PREMIER prétexte, la difficulté des temps
& des lieux. Où ſommes-nous, diſent les diſ-
Luc. 9. 12. ciples : *In loco deſerto ſumus* : dans un déſert
ſec & aride, ſans vivres, prés de la nuit, hors
Matth 14. 15. des moyens & du temps de ſe pourvoir : *De-
ſertus eſt locus, & hora præteriit.* Eſt-il une
excuſe plus commune, & en meſme temps
plus frivole ! Elle eſt dans la bouche des riches,
dans les temps meſme les plus heureux. Mais
quand les temps ſeroient fâcheux ; loin d'abolir
alors la loy de la charité, ne la rendent-ils pas
plus preſſante ! A qui les temps ſont-ils fâcheux !
n'eſt-ce pas encore plus aux pauvres qu'aux ri-
ches ! A peine les pauvres ſentent-ils jamais le
bonheur des temps. Ce qui eſt abondance pour
les autres, eſt toûjours indigence & ſtérilité
pour

pour eux. Donc ce qui eſt indigence & ſtérilité pour les riches, à quelle extrémité réduit-il ces malheureux !

Mais comment dites-vous que les temps ſont ſi mauvais ! Ne voit-on pas de tous coſtez le meſme emportement pour le luxe & pour le jeu ; les équipages auſſi grands & auſſi vains ; des troupes de valets dont on formeroit des armées ; les maiſons remplies de ces exquiſes propretez que l'amour propre, déguiſé en modeſtie a fait ſuccéder de nos jours à la pompe mal arrangée & à l'orgueïl faſtueux ! Ne voit-on pas les édifices des particuliers couvrir les champs & embaraſſer les villes, quand on voit ceſſer ceux des Souverains ; l'or & l'argent s'élever par degrez en pyramides ſur les tables & les buffets, 1689.
quand on le voit tomber des autels & des tabernacles ! Ah ! ſi la miſére des temps eſt publique, c'eſt en public qu'elle devroit éclater ; c'eſt par le retranchement de tant de profuſions inutiles & odieuſes, que l'on devroit s'en préſerver. Mais que ce ſoit ſur des gens miſérables en tout temps, que vous vous déchargiez des nouvelles miſéres du temps ; que vous n'en ſoyez ni moins vains, ni moins prodigues, ni moins livrez à vos plaiſirs, mais ſeulement moins charitables, & les pauvres moins ſecourus : c'eſt une cruauté & une injuſtice criante.

Car ſi les temps ſont difficiles, c'eſt aux riches, non pas aux pauvres, à porter ces difficultez. Quelle part ont les pauvres aux déſordres qui les cauſent, & qui troublent l'univers. N'eſt-ce pas l'ambition des uns, la perfidie & la convoitiſe des autres, l'irréligion de ceux-ci, la haine & la jalouſie de ceux-là, qui commettent les Princes entre-eux & rompent les liens de la paix ! Ces vices-là ne ſont point ceux des pauvres ; ce ſont les vices, les paſſions des riches & des puiſſans : *Mala tempora, malum mundum, mali homines faciunt ;* dit Saint Auguſtin. Ce ſont ces péchez éclatans qui crient au troſne de Dieu pour réveiller ſa colére : les pauvres ne font qu'exciter ſa miſéricorde & ſa pitié. Et vous voulez deſtourner ſur eux ſeuls tout le poids des fleaux du ciel ! Non, c'eſt à vous du moins à le partager avec eux, par le retranchement de vos ſcandaleuſes dépenſes.

Serm. 80.

II. MAIS vous avez des beſoins perſonnels & particuliers, qui vous empeſchent, dites-vous, de ſonger aux beſoins des autres. Second prétexte auſſi vain que le premier. Seigneur, diſoient les diſciples au Fils de Dieu ; nous n'avons que cinq pains & deux poiſſons, & vous voyez combien nous ſommes : *Non ſunt nobis plus quàm quinque panes & duo piſces.* En effet à treize perſonnes il n'y avoit rien là de ſuperflu.

Luc. 9. 13.

Cependant il ne laiſſe pas de leur demander ce peu qu'ils ont, pour le ſoulagement de ceux qui n'ont rien. Apportez-moy, dit-il, ce que vous avez : *Afferte mihi illos huc.* *Matth. 14. 19.*

Que doit-il dire à ceux, dont tous les beſoins ſont imaginaires, ou produits par l'avarice, ou cauſez par la profuſion, ou fondez ſur de fauſſes prévoyances ! Que doit-il dire à ceux qui ne manquant de rien pour le ſouſtien de leur vie, de leur famille & de leur eſtat ; n'ont jamais aſſez pour leurs plaiſirs, leurs vanitez & leurs intrigues ; qui recherchent les faux beſoins de leurs paſſions criminelles, avant les vrays beſoins de leur juſte condition ; & qui par un renverſement monſtrueux de ſens commun, regorgeant de ſuperflu, n'ont pas meſme le néceſſaire ! C'eſt où en ſont la pluſpart des mondains : obligez cependant de corriger ce déſordre, & de trouver dans leurs biens & le néceſſaire pour eux, & le ſuperflu pour les pauvres.

Mais quand leurs beſoins ſeroient fondez ſur de juſtes conſidérations, telles que ſont les précautions des perſonnes médiocres, & des peres pour leurs enfans : ne ſont-ils pas coupables devant Dieu d'une laſche défiance ! Quand les Apoſtres eurent fait rapport au Fils de Dieu du peu de vivres qu'ils avoient : délibérérent-ils

s'ils devoient les apporter ! parurent-ils douter de ſa puiſſance & de ſa bonté pour eux ! ils obéirent, & du reſte ils ſe remirent à ſes ſoins.

Mes Freres, nous avons perdu cet eſprit de confiance en la providence de noſtre Dieu : cet eſprit cependant eſt l'ame du Chriſtianiſme. Ah ! tous les ans nous voyons de nos yeux cette multiplication naturelle des grains que nous ſemons dans nos champs : & noſtre foy n'a point d'yeux pour voir la multiplication des biens que l'on répand par l'aumône ! En vain Saint Paul nous la promet, au nom & de la part de Dieu :
2. Cor. 9. 10. *Qui adminiſtrat ſemen ſeminanti, & panem ad manducandum præſtabit.* Nous doutons de ſes promeſſes : & tandis que pour attirer cette providence de Dieu ſur nos moiſſons, nous croyons néceſſaire de riſquer, de jetter au vent, & de commettre à la terre une partie de nos grains, ſur l'eſpérance d'une récolte incertaine, & de la bénédiction du ciel : nous croyons que pour attirer cette meſme bénédiction ſur nous-meſmes & ſur nos enfans, il ne faut que nous reſſerrer par une épargne rigoureuſe, & par une attention continuelle à ne rien laiſſer échapper ; ſans égard aux loix de la pitié naturelle & à l'ordre exprés de Dieu.

Mais comment réüſſir ſans la protection de Dieu, contre l'autorité de Dieu ! Tous les jours

nous éprouvons l'inutilité de nos soins, la foiblesse de nostre industrie, l'indifférence de nos patrons, le peu de crédit de nos amis, pour l'avancement de nostre fortune ; & nous ne laissons pas d'establir nostre confiance en ces infidelles moyens. N'essayerons-nous jamais si Dieu nous sera plus fidelle ; & si nos largesses pour les pauvres ne le rendront pas favorable à nos desseins ! Je ne sçay si mes yeux me trompent. Je vois par tout des fortunes renversées, des familles dégradées, les enfans des riches réduits à la pauvreté : par le jeu, l'ambition, l'oisiveté, la débauche, la profusion. Je n'en vois point qui en soit venu là par l'aumône. Aussi ne prend-on pas, dites-vous, le chemin de s'y ruiner. Mais que ne le prend-on, mes Freres ! que ne tentons-nous sur ce poinct la providence de Dieu ! Risquons-nous plus avec Dieu qu'avec les hommes ! Comptons-nous plus sur leur foible reconnoissance, que sur les préventions continuelles de sa bonté ! N'avons-nous pas pour seureté ses préceptes & ses promesses ! Est-ce avec l'auteur de tous les biens que nous devons épargner ! s'il nous a donné tout, sans que nous luy eussions donné : pouvons-nous penser qu'il nous refuse, quand nous luy aurons donné, disoit Saint Jean Chrysostome ! *Qui dat cum nihil acceperit, quomodo cum acceperit, non dabit ?* *Homil. 19. in 2. ad Corinth.*

Enfin quand il nous laiſſeroit icy-bas ſans récompenſe, & meſme dans nos beſoins ; n'aurions-nous pas toûjours cette pure conſolation, d'avoir fait noſtre devoir ! Cette conſolation, Meſſieurs, eſt ſi ordinaire à l'homme ſage : on s'en ſert ſi utilement dans les ſervices mal reconnus : avoir fait ſon devoir tient lieu preſque de récompenſe : peut-on l'avoir fait envers Dieu, ſans en eſtre récompenſé ! La crainte des beſoins perſonnels n'eſt donc point aux riches une raiſon pour ſe diſpenſer des devoirs de la charité.

III. ENCORE moins la vûë du pouvoir & du devoir des autres riches. Troiſiéme prétexte de dureté. Nous nous imaginons qu'en nous déchargeant ſur autruy du ſoin des pauvres, on n'a rien à nous reprocher. Ce n'eſt pas à moy ſeul, dit-on, que le commandement s'addreſſe : il y a tant de gens plus riches que moy. Que ces pauvres ne vont-ils à eux ! C'eſt préciſément ce que diſoient les diſciples à l'égard de ces cinq mille hommes ſans pain : Que ne vont-ils en chercher dans les chaſteaux & les fermes d'alentour ! *Euntes in caſtella villaſque quæ circa ſunt, divertant & inveniant eſcas.* Luc. 9. 12.

Non, mon cher Auditeur : c'eſt à vous que la providence les addreſſe ; c'eſt donc à vous à les ſecourir. Le précepte eſt pour tous, mais de

ce précepte général l'occaſion vous fait à vous une obligation perſonnelle : il faut donc perſonnellement vous en acquitter. Il y a des riches plus durs & plus inſenſibles que vous ; cela ne vous excuſe point : au contraire c'eſt pour cela que Dieu conduit le pauvre à voſtre porte & ſous vos yeux, afin que vous répariez l'injuſtice des autres riches. Eſt-ce, dit Saint Auguſtin, l'iniquité de la conduite de l'homme, ou l'équité du commandement de Dieu, qui régle voſtre charité ! Laiſſez ce que fait le pécheur, & voyez ce que Dieu commande : *Non quid alius faciat, ſed quid te jubeat Deus.* *Serm. 9.*

Que de riches en Iſraël, quand Dieu envoya le Prophéte Elie à cette veuve déſolée de Sarepta ; qui dans la famine publique n'avoit plus pour elle & pour ſon fils, que dequoy faire un ſeul repas. Quelles raiſons n'avoit-elle pas de renvoyer Elie ailleurs, & de luy refuſer la charité qu'elle ſe devoit à elle-meſme ! Elle eut pitié du pauvre toute pauvre qu'elle eſtoit : & ſi prés de la mort, où la faim l'alloit réduire, elle ſe fit un devoir de négliger ſa propre vie, pour la prolonger au pauvre que la providence luy addreſſoit. *Luc. 4. 26. 3. Reg. 17. 9.*

Eſt-ce donc à vous à rebuter ceux que la providence vous addreſſe ! Et non content de les renvoyer à d'autres, oſez-vous les renvoyer à Dieu.

Nous les comblons d'inutiles ſouhaits. Que Dieu les aide & les aſſiſte, & les béniſſe. Il le peut, il eſt vray : c'eſt la ſource de tous les biens ; mais ce n'eſt que par vous qu'il les répand ſur les pauvres; par vous qu'il les aſſiſte, & par vous qu'il les bénit. Prétendez-vous qu'il les aſſiſte par les Anges & par les oiſeaux du ciel, comme autrefois il aſſiſtoit les Prophétes ! Il vous a établis ſur la terre, comme les miniſtres de ſa providence & les inſtrumens ordinaires de ſa libéralité. Il n'y a point d'autre fond déterminé par ſa ſageſſe pour la ſubſiſtance de ces gens-là, que les mains des Grands & des riches. Dieu vous les envoye dans cette vûë ; & vous les renvoyez à Dieu ! Si quand vous appellez le ſecours des médecins, ils vous renvoyoient à Dieu, rempliroient-ils leur miniſtére ! Et quand vous exigez le ſecours de vos ſerviteurs, s'ils vous renvoyoient à Dieu, ſatisferoient-ils à leur devoir ! C'eſt Dieu qui aſſiſte les malades, & les maiſtres, & les pauvres : il pourvoit à leurs beſoins. Mais il n'y pourvoit que par les mains & les facultez des perſonnes, qu'il s'eſt ſubſtituées à luy-meſme en cette importante fonction.

Tout riche par conſéquent ſe doit conſidérer comme l'œconome des pauvres, eſtabli de Dieu pour les ſecourir en ſon nom. Et dans

cette qualité, bien loin de ſentir du dégouſt & de la peine à s'acquitter de ſon employ ; ſa vigilance & ſa fidélité luy devroient toûjours préſenter l'exemple de la femme forte ; qui ſans réduire le pauvre à tendre la main, ſe faiſoit un plaiſir de tendre la ſienne au pauvre, & de le prévenir par ſa charité : *Manum ſuam aperuit inopi, & palmas ſuas extendit ad pauperem.* Prov. 31. 20.

Comment donc peut-on ſupporter que les perſonnes les plus délicates ſe plaiſent à nourrir de leurs propres mains d'inutiles animaux ; & que la délicateſſe ſoit bleſſée à la vûë des pauvres de Jeſus-Chriſt ! Qui ne ſeroit choqué de la fauſſe pitié d'Achab, qui voyant ſon royaume déſolé par une ſéchereſſe continuelle de trois ans ; touché, non pas de la mortalité publique, mais de celle de ſes chevaux ; ne ſe contentoit pas d'envoyer ſes gens par tout à la recherche des eaux & des fourrages : *Ad univerſos fontes aquarum . . . ſi forte poſſimus invenire herbam & ſalvare equos & mulos* : mais partageoit luy-meſme avec ſes gens la fatigue de cette recherche ! & ne croyant pas que la vie des beſtes fut au-deſſous des ſoins d'un Souverain, n'avoit pour ſes ſujets affamez & languiſſans que des gémiſſemens inutiles. Que pouvoient dire ces peuples eſtendus & mourans ſur les chemins ; voyant leur Roy parcourir ſon 3. Reg. 18. 5.

royaume avec tant d'affection pour des beſtes, & tant de dureté pour eux !

IV. Mais le nombre des pauvres eſt infini, leur importunité eſt continuelle, il n'eſt pas poſſible d'y ſuffire, c'eſt toûjours à recommencer. Quatriéme prétexte : & c'eſt auſſi ce que les diſciples répréſentoient au Sauveur : *Hæc quid ſunt inter tantos !* Qu'eſt-ce que cela pour tant de gens ! Deux cens deniers ne ſuffiroient pas pour avoir du pain à tout ce peuple : *Ducentorum denariorum panes non ſufficiunt eis.* Mais dequoy s'inquiétent-ils ! Dieu leur demande ce qu'ils ont, ce qu'ils peuvent ; & rien de plus. » Combien avez-vous de pains ! allez & voyez, » leur dit-il : *Quot panes habetis ! ite & videte.*

Joan. 6. 9.

Joan. 6. 7.

Marc. 6. 38.

Allez-donc & voyez, mes Freres : car ne pas voir ce que l'on a, ce que l'on peut, ce que l'on doit, ce que l'on diſſipe & que l'on perd mal-à-propos, c'eſt ce qui ruine les maiſons, & met les riches hors d'eſtat d'exercer la charité. Allez donc, & voyez ce qui ſe paſſe chez vous : *Ite & videte.* Ne reſſemblez pas à ces gens, qui mettent leur grandeur à ne rien voir par eux-meſmes ; qui n'ont point d'yeux que ceux d'autruy ; qui ne ſçavent qu'en général par où le bien vient chez eux, ſans vouloir ſçavoir par où il s'écoule. Ces gens-là n'ont jamais rien pour les pauvres, & ſouvent meſme

rien pour eux. Voyez-donc : *Videte.* Voyez cette foule de valets, foule inutile & onéreuſe : inutile ; plus on en a, moins on eſt bien ſervi : onéreuſe ; plus on en a, plus on eſt embarraſſé. Ce ſont, dit-on, des pauvres que l'on nourrit. A quoy donc ! à l'oiſiveté, à l'orgueïl, à la débauche ; autant de bras que l'on dérobe au travail de la campagne, au ſervice de la guerre, aux arts néceſſaires à l'Eſtat : *Videte.* Voyez cette ſuperfluité de meubles, d'ajuſtemens ; cette foule d'ouvriers que la mode, la vanité, la bonne chére tient à vos gages ; & dont vous ne ſentez le poids, que quand il faut les payer. Voilà les torrens qui entraiſnent le plus liquide & le plus pur de vos biens : voilà la multitude qui devroit vous faire peur, & non pas celle des pauvres. Appliquez-vous à régler voſtre dépenſe : *Ite & videte.* Vous aurez dequoy ſuffire à tout. Il y en aura pour le domeſtique & pour le pauvre, pour le plaiſir & pour l'honneur ; pour la charité, la juſtice, enfin pour le monde & pour Dieu.

Cette femme ſi renommée qui eſtendoit ſes mains au pauvre avec tant d'humanité, ne laiſſoit pas de pourvoir largement aux beſoins de ſes domeſtiques : *Omnes domeſtici ejus veſtiti ſunt duplicibus.* Les étoffes précieuſes eſtoient la matiére ordinaire de ſes habits : *Purpura &* Prov. 31. 21.

byſſus indumentum ejus. Elle joignoit aux commoditez de ſa maiſon les délices de la campagne: *Conſideravit agrum & emit eum.* Dieu ne veut pas que vous vous dépoüilliez pour couvrir les pauvres, ni que vous ruiniez voſtre maiſon, pour luy élever des autels. Son deſſein meſme n'eſt pas que vous enrichiſſiez les pauvres, mais que vous les ſoulagiez : *Paupertas indiget operiri, non petit ornari*, dit Saint Leon. Le reproche qu'il fait à l'avare au dernier jour ; n'eſt pas de ne luy avoir pas fait des feſtins, comme
Matth. 25. 42. Magdelaine & Simon ; mais d'avoir eſté inſenſible à ſa ſoif & à ſa faim : non pas de ne luy
» avoir pas procuré la liberté ; mais de ne l'avoir
» pas viſité dans ſa priſon. Si vous n'avez rien à donner que de paroles conſolantes ; il ſe conten-
Marc. 12. 43. te de vos paroles : Et ſi vous n'avez que deux
» deniers ; c'eſt plus de voſtre part, dit-il, que
» tous les dons des Phariſiens.

Le grand nombre des pauvres eſt donc un prétexte ſans fondement : puiſque ce n'eſt pas leur nombre, ni leur importunité ; mais la faculté du riche, qui eſt la régle de ſon devoir :
Tob. 4. 8. *Quomodo potueris, ita eſto miſericors*, diſoit le ſage Tobie. Qu'il n'y ait dans l'univers qu'un ſeul pauvre abandonné ; c'eſt dequoy damner tous les riches ſans miſéricorde : & qu'un riche paye à un ſeul pauvre le juſte tribut de ſa cha-

rité ; mille pauvres abandonnez ne le rendront pas coupable.

Où eſt le grand déréglement, la vraye ſource des miſéres ! Elle eſt, dit Saint Paulin, dans la perverſité, non ſeulement de l'avarice, mais de la libéralité : *Ex avaritia & liberalitate perverſa.* Ep. 38. Tout du coſté du plaiſir & rien du coſté du devoir : tout à des flatteurs qui vous trompent, à des ingrats qui vous mépriſent, à des ſéducteurs qui vous corrompent, aux complices de vos plaiſirs, aux entremetteurs de vos intrigues, aux eſclaves de vos paſſions. Et c'eſt là préciſément que vous devez eſtre avares. Rien cependant aux pauvres de Jeſus-Chriſt, vos freres & vos égaux, héritiers du meſme pere, & ſujets du meſme Seigneur ; qui vous demandent en ſon nom, ce que vous pouvez leur donner, ce que vous ne leur pouvez refuſer ſans injuſtice, & ce que Dieu s'eſt obligé de vous rendre dans le ciel : rien pour eux malgré tous leurs beſoins, malgré tous vos avantages. Or c'eſt là que devroit aller voſtre libéralité. Condamnons, mes chers Auditeurs, la perverſité de noſtre conduite : & dans ces quatre prétextes des diſciples, regardons avec confuſion l'image de noſtre dureté. Mais d'un autre coſté contemplons le miracle de Jeſus-Chriſt, nous y reconnoiſtrons l'image de la charité : & aprés

avoir vû ce que nous devons éviter, nous apprendrons ce qu'il faut faire.

II. PARTIE.

LE FILS DE DIEU s'eſtant fait apporter les cinq pains, éleva d'abord les yeux au ciel pour rendre graces à Dieu ſon pere : *Gratias egit.* Enſuite il rompit les pains : *Fregit panes.* Enſuite il les diſtribua par les mains de ſes diſciples : *Diſtribuit diſcumbentibus.* Sur ces trois actions du Sauveur, trois réfléxions nous engagent à l'aumône. C'eſt de la regarder premiérement, comme une reconnoiſſance que nous devons au Seigneur : *Gratias egit :* Secondement, comme un retranchement que nous nous devons à nous-meſmes : *Fregit.* Troiſiémement, comme un partage naturel que nous devons à nos freres : *Diſtribuit.* L'aumône ſous ces trois égards eſt d'une néceſſité qui nous doit paroiſtre indiſpenſable.

Jo. 6. 11. *Marc. 6. 41.* *Joa. 6. 11.*

I. COMME nous tenons tous nos biens de la libéralité de Dieu, rien n'eſt plus juſte & de droit plus étroit, que noſtre reconnoiſſance. Et c'eſt ſur cette obligation que tous les ſacrifices ſont eſtablis : par leſquels nous retranchons de nos uſages une partie des dons de Dieu, pour reconnoiſtre ſon domaine & les conſumer en ſon honneur.

Outre l'oblation des victimes & des fruits, à quoy le nom de ſacrifice a eſté proprement donné : ce nom ſe donne encore à l'abſtinence & au jeûne ; par lequel nous nous privons de l'uſage des alimens, en vûë de ſatisfaire à la juſtice de Dieu. Ce meſme nom ſe donne encore à la priére ; par laquelle nous nous privons de l'uſage de noſtre eſprit, pour le ſoumettre & l'appliquer à Dieu. Le meſme nom ſe donne enfin à l'aumône ; par laquelle nous tranſportons au pauvre le ſuperflu des biens que nous avons reçûs de Dieu, pere commun des riches & des pauvres.

Or ſans le ſacrifice de l'aumône : tous les autres communément ſont ſans effet. Qu'ay-je à faire, diſoit-il au peuple Juif par le Prophéte Iſaïe, qu'ay-je à faire de vos victimes ! J'en ſuis dégouſté ; j'en ay horreur : *Odivit anima mea.* Iſa. 1. 11. Ce que je veux, c'eſt que vous ſoulagiez l'indigent, que vous ſecouriez l'orphelin : *Subvenite oppreſſo, judicate pupillo.* Qu'ay-je à faire de vos priéres ! Elevez vos mains au ciel : je n'écouteray rien, ſi vos mains ſont remplies du ſang des pauvres : *Non exaudiam ; manus enim veſtræ plenæ ſunt ſanguine.* Que vous ſert d'affliger vos corps par le jeûne ! Le jeûne qui me plaiſt, c'eſt que vous partagiez voſtre pain avec le pauvre, & que vous reſpectiez en luy

Isa. 58. 7. voſtre propre chair : *Frange eſurienti panem tuum, & carnem tuam nè deſpexeris.* En un mot, conclut-il par un oracle réïteré en divers endroits des livres ſacrez : Je veux la miſéricorde, & non pas le ſacrifice : *Miſericordiam volo, & non ſacrificium.* Qu'un Chreſtien par conſéquent ſoit ardent à la priére, zélé pour la religion, deſſeché d'auſtéritez ; enfin dans tous les exercices de la plus tendre dévotion ; ſi ſon cœur eſt dur pour les pauvres, il eſt ſans mérite devant Dieu : Dieu ne luy ſçait aucun gré de ſes autres ſacrifices ; & par quelqu'autre effort qu'il marque ſa reconnoiſſance, il eſt ingrat envers Dieu.

Oſée 6. 6. Matth. 9. 13. Ibid. 12. 7.

Dans cette diſpoſition d'ingratitude, oſez-vous bien, mon cher Frere, eſpérer ou demander rien à Dieu ! Si vous eſtiez indépendant de luy, comme de la pluſpart des hommes ; que vous pûſſiez dire à ſon égard : Je n'attends rien de luy : vous pourriez comme tant d'ingrats, manquer à ſon égard aux fonctions de la reconnoiſſance. Mais en quelque eſtat que vous ſoyez, ne ſentez-vous pas à chaque inſtant de la vie un beſoin continuel des effects de ſa bonté !

Allez donc la ſolliciter, flétri à ſes yeux par voſtre avarice & voſtre inſenſibilité. Demandez-luy voſtre pain de chaque jour. Ne vous mettra-t-il

mettra-t-il pas en vûë tant de pauvres qui ne l'ont pas, par vos refus ou par voſtre négligence! Implorez ſa miſéricorde, & le pardon de vos péchez. Ne vous dira-t-il pas comme le pere de famille à ce cruel ſerviteur : Méchant, *Matth. 18. 33.* n'as-tu pas dû prendre pitié de ton frere! Ah! que les larmes de tant d'enfans, languiſſans au ſein de leurs meres; les ſoupirs ſecrets de tant de familles déſolées, forment contre les riches au tribunal du Seigneur d'eſtranges ſollicitations! Le Sage vous l'a dit : Que l'amertume du cœur du pauvre eſt la malédiction du riche ; une priére efficace que Dieu ne manque point d'exaucer : & la raiſon, dit-il, c'eſt que Dieu a fait le pauvre : *Maledicentis tibi in amaritudine animæ ſuæ exaudietur deprecatio illius. Exaudiet illum qui fecit illum.* *Eccli. 4. 6.* Les riches tous les jours mettent les fidelles en priéres, pour leur fortune & leur ſanté, pour celle de leurs enfans ; & tout en vain : le ciel eſt ſourd à leurs cris & à leurs inſtances. Oh! je n'en ſuis point ſurpris. Les fidelles prient pour ces riches ; mais les pauvres crient contre-eux. Nous n'avons pour eux que des paroles & des ſuffrages ; les pauvres ont contre-eux des pleurs & du ſang. Nous demandons pour eux la proſpérité ; les pauvres répréſentent leurs miſéres. Ils ſeront exaucez, & nous ſerons rebutez : parce que c'eſt Dieu

qui les a faits, ils ſont ſes propres ouvrages : *Exaudiet illum qui fecit illum.*

Et les riches ne ſont-ils pas les ouvrages du meſme Dieu ! Non, mais ſouvent les ouvrages de l'ambition, de la violence, de l'avarice. A l'élévation de la pluſpart Dieu n'a ſouvent contribué qu'une ſimple tolérance. C'eſt ſouvent contre ſes deſſeins qu'ils ſont parvenus à ces grands biens. Mais les pauvres ſont établis par la volonté de Dieu : leur eſtat a ſon rang dans l'ordre bienfaiſant de ſa providence ; & ſouvent ils y ſont conduits par ſes ſoins & par ſa main. Tandis que vous aurez les pauvres pour ſolliciteurs contre vous, n'attendez donc de Dieu ni faveur, ni grace : il vous oſtera tout, pluſtoſt que de vous rien donner.

Ne l'a-t-il pas dit clairement par la bouche du Prophéte Oſée ! Je leur ay donné, dit-il, une abondance entiére de toutes ſortes de biens. La terre n'a produit ſes fruits que pour eux. L'or & l'argent ſembloient ſe multiplier dans leurs mains : *Ego dedi ei frumentum & vinum & oleum, argentum multiplicavi ei & aurum.* De tout cela, dit le Seigneur, ils en ont fabriqué Baal, ils en ont fait des idoles : *Quæ fecerunt Baal.* Loin de ſanctifier tous ces biens par la charité, ils les ont profanez par l'excés de leurs débauches. Hé bien, dit-il, je changeray, je

Oſée 2. 8. &c.

renverſeray ce que j'ay fait : *Idcirco convertar.* J'arracheray de leurs mains tous les biens que j'y ay entaſſez : *Sumam frumentum meum & vinum meum.* Je délivreray, (merveilleuſe expreſſion, Chreſtiens!) Je délivreray mes biens de l'oppreſſion & de la profanation de l'avarice : *Liberabo lanam meam & linum meum.* Ces biens devoient ſervir aux beſoins des pauvres, auſſi-bien qu'aux beſoins des riches ; & c'eſtoit pour cela qu'ils regorgeoient dans leurs champs. Ils ont fait ſervir ces biens innocens à mille indignes uſages. Je les tireray d'oppreſſion. Je les tranſporteray en d'autres mains plus fidelles, en d'autres pays plus reconnoiſſans. Je feray ſentir à ces ingrats ce que c'eſt que la pauvreté.

Quel eſt donc noſtre aveuglement ! Nous voyons le bras de Dieu preſt à nous oſter l'abondance, à frapper nos champs de ſtérilité : que faiſons-nous ! Noſtre premier ſoin, c'eſt de retrancher l'aumône : au contraire c'eſt alors que nous la devons augmenter. Dieu nous punit pour l'excés de noſtre avarice; & nous nous faiſons de noſtre avarice un bouclier contre Dieu. Noſtre négligence à luy payer le tribut nous attire la ſtérilité : & nous croyons qu'en luy refuſant le tribut, nous rappellerons l'abondance. Haſtons pluſtoſt, mes Freres, avançons & re-

doublons le tribut : c'eſt une reconnoiſſance que nous devons à noſtre Dieu. C'eſt en ſecond lieu un retranchement que nous nous devons à nous-meſmes.

II. AVONS-NOUS jamais bien conſideré les expreſſions du Fils de Dieu ſur le danger des richeſſes. Il en parle avec eſtonnement ; Qu'il eſt » difficile, dit-il, que ceux qui s'appuyent ſur les » richeſſes, entrent dans le royaume de Dieu : *Marc. 10. 24.* *Quàm difficile eſt confidentes in pecuniis in regnum Dei intrare.* Il en parle avec une eſpéce d'exaggération. Un cable, dit-il, entrera plus *Matth. 19. 24.* aiſément par l'ouverture d'une aiguille : *Facilius eſt camelum per foramen acûs tranſire.* Il *Ibid.* en parle avec ſerment : *Amen dico vobis :* Je vous le dis en vérité. Il en parle avec imprécation. *Luc. 6. 24.* Malheur à vous riches ! *Væ vobis divitibus !* L'imprécation, l'exaggération, l'eſtonnement, le ſerment du Fils de Dieu ſur le péril des richeſſes, ne ſuffiſent-ils pas pour vous les faire appréhender !

» C'eſt un mot bien hardi de Salvien : Que *Adv. Avar. lib. 2.* » ſans les voluptez, on n'auroit que faire des ri» cheſſes : *Remoto uſu deliciarum, cauſæ opum relinquuntur.* Saint Cyprien va bien plus loin. Il s'eſtonne que l'on donne le nom de biens, à *Ep. 1.* ce qui n'a nul uſage que pour le mal : *Bona appellant, ex quibus nullus, niſi ad res malas,*

uſus eſt. Les richeſſes en effet, non par la deſtination de Dieu, mais par noſtre perverſité, ne ſont néceſſaires pour rien que pour mal faire. Sont-elles néceſſaires pour vivre ! la nature ſe contente aiſément de peu. Le ſont-elles pour vivre en repos ! ce ſont des épines qui déchirent le cœur de l'homme. Le ſont-elles pour vivre en honneur ! il ne faut pour cela que la médiocrité. Le ſont-elles pour la gloire & pour la réputation ! la vertu dans la pauvreté eſt plus illuſtre que l'opulence. Le ſont-elles enfin pour le ſalut ! c'eſt à la pauvreté qu'il eſt promis : il n'eſt point promis aux richeſſes, qui au contraire en ſont l'écueïl. Elles ſont donc inutiles pour tout cela. Mais on veut s'élever au-deſſus de ſa naiſſance, eſtendre ſa fortune à perte de vûë ; ſe divertir ſans méſure, & dépenſer ſans raiſon. Pour cela il faut des richeſſes, & des richeſſes abondantes, & des richeſſes dont la ſource coule toûjours. Ce n'eſt donc que pour le plaiſir, l'orgueïl, le mal enfin, qu'elles vous ſont néceſſaires : *Ex quibus nullus, niſi ad res malas, uſus eſt.*

En croirez-vous voſtre expérience & vos yeux ! Conſidérez l'effet naturel de l'opulence dans un cœur ! Quel changement n'y fait-elle pas ! quel déſordre ! Un homme renfermé par ſon eſtat dans les bornes d'un petit bien, ſera

tranquille, humain, bon ami, de bonne foy, de bon commerce, honneſte, obligeant, prévenant, reconnoiſſant. Mettez-le dans un de ces poſtes, où l'on n'a qu'à vouloir s'enrichir pour devenir bien-toſt riche : A proportion que ſes mains ſe rempliront, vous verrez ſon cœur ſe gaſter. Vous découvrirez dans ce cœur juſqu'alors ſi modéré, des abyſmes de convoitiſe inconnus & imprévûs ; un ver immortel d'envie & de jalouſie ; une ardeur inſatiable pour le gain, un oubli odieux de tous les amis; une dureté de fer ſur toutes les miſéres publiques ; une ingratitude ſans remords pour ceux qui luy auront fait du bien ; une pente maligne à toutes ſortes de fourberies ; un mépris de tout honneur qui n'eſt point joint au profit; la profuſion dans les uns, la ſordide épargne dans les autres; l'inſolence, l'ambition, la débauche dans la pluſpart : mauvais amis, mauvais parens, mauvais ſujets, mauvais citoyens, mauvais Chreſtiens ; pour tout dire enfin, mauvais riches. Voilà ce que fait d'un bon cœur l'amour & la poſſeſſion de ces faux biens : plus dignes du nom de maux, puiſqu'ils ne ſervent qu'à mal faire : *Ex quibus nullus, niſi ad res malas, uſus eſt.*

Et pourquoy donc, diſent les libertins, Dieu les a-t-il mis dans le monde ? Il les y a mis,

répondent les Peres, afin que tout le monde en euſt ſa part ; qu'ils ſerviſſent aux beſoins de tous les hommes. En ce ſens ce ſont de vrays biens pour la vie & pour le ſalut. C'eſt l'excés qui les rend pernicieux à l'un & à l'autre, & qui en fait par conſéquent tout le mal. Or Meſſieurs, cet excés de biens, tout d'un coſté & rien de l'autre : cette odieuſe diſproportion, n'eſt point l'ouvrage de Dieu, mais l'ouvrage de l'ambition & de la cupidité de l'homme. Et c'eſt pour mettre un contrepoids à cette cupidité, un frein à cette ambition, que Dieu a eſtabli le commandement de l'aumône. Il n'y a donc pour le riche aucun moyen de ſalut, aucun moyen d'éviter la malédiction des richeſſes ; que le retranchement volontaire de ce qu'il a de ſuperflu.

Je dis plus, il eſt obligé de chercher dans ſes biens ce ſuperflu ; & s'il ne l'y trouve pas, il eſt obligé de l'y mettre : parce que s'il n'y paroiſt pas, ce ne peut eſtre que l'effet de ſon aveugle profuſion, de ſa négligence à régler & à gouverner ſes affaires ; & de tous ces déſordres il eſt coupable devant Dieu. S'il ſe doit à luy-meſme ſon entretien ; le ſoin de ſa maiſon, de ſon eſtat, de ſa vie & de ſa ſanté ; le ſoin de ſon ame & de ſon ſalut ; il ſe doit conſéquemment le retranchement de ſon ſuperflu, comme

une précaution néceſſaire à rendre tous ces autres ſoins utiles & effectifs : Quelque ſoif qu'il ait des richeſſes, il doit la modérer & meſme la ſupprimer.

Je vois David dans une preſſante ſoif ſouhaitter ardemment de l'eau de la ciſterne de Bethléem. Je vois trois ſoldats de ſon armée pour ſatisfaire à ſes déſirs, traverſer le camp des ennemis, & luy en apporter au péril de leur propre vie. Ce Prince à la vûë de cette eau, ſi chere & ſi déſirée, condamne luy-meſme ſes déſirs, & la répand en ſacrifice au Seigneur : 2. *Reg.* 23. 17. *Libavit eam Domino.* Par cette ſeule réflexion ; qu'elle eſtoit le prix du péril & preſque du ſang de trois braves. Quoy, diſoit-il, je boirois leur ſang, & le péril de leur vie ! *Num ſanguinem hominum & animarum periculum bibam !* Et les riches ſe nourriront, s'engraiſſeront du ſang des hommes ! Ils dévoreront la ſubſtance des provinces ! Ils joüiront du travail & de l'induſtrie des pauvres ! Ils feront icy-bas leur opulence & leur grandeur, du péril de leurs propres ames & de leur propre damnation ! Non, rendez à Céſar ce qui appartient à Céſar ; à Dieu ce qui appartient à Dieu ; à vous ce retranchement qui vous appartient à vous-meſme, encore plus que tous vos biens : mais rendez aux pauvres ce qui appartient aux pau-

vrés. Ce ſuperflu leur eſt dû comme leur partage naturel : *Diſtribuit diſcumbentibus.* Derniére conſidération.

III. Comme l'eſtat du pauvre eſt juſte, & néceſſaire au bon ordre de l'univers ; auſſi le droit du pauvre ſur l'excés des biens du riche eſt juſte, & néceſſaire de la meſme néceſſité. Vous vous eſtes fait des loix, Grands & riches, en vertu deſquelles cette partie de la terre eſt à vous, cette autre à vous : loix de ſucceſſion, de donation, d'achapt, de conqueſte, de poſſeſſion. Toutes ces loix n'ont pû abroger la loy naturelle, en vertu de laquelle il faut que l'homme, enfant de Dieu & de la terre comme vous ; ait ſa nourriture & ſa part aux biens du pere commun & de la commune mere. Car que deviendra cet homme, à qui vos loix humaines n'aſſignent rien ! La loy éternelle de Dieu l'aura-t-elle laiſſé ſans ſubſiſtance ! Eſt-il de pire condition que les plus vils animaux, à qui la terre & les eaux offrent leurs biens ! Vous ne voulez pas que ce pauvre eſtende la main ſur ce que vous appellez vos biens. C'eſt donc à vous, de luy ouvrir vos mains, & de luy aſſigner ſur vos biens ſa juſte part. Ou ſi vous la luy refuſez ; diſputez-luy donc auſſi la lumiére, & luy défendez la vûë & la chaleur du ſoleil. Le meſme droit qu'il a ſur la lumiére & ſur

l'air, il l'a ſur ce qui eſt néceſſaire à l'entretien de ſa vie. Et ſi les loix civiles, inſtituées juſtement pour l'ordre & le repos public, ont oſté au pauvre le pouvoir de ſe faire juſtice par luy-meſme, & de s'emparer de ce que le riche luy doit : elles n'ont pas autoriſé le riche à mépriſer la loy de Dieu, qui luy preſcrit de ſecourir & de protéger le pauvre.

David fuyant Saül, & manquant de tout, envoya dire au riche Nabal, ce que tous les jours
1. Reg. 25. 6. les pauvres vous diſent : *Sit tibi pax & domui* » *tuæ :* La paix ſoit avec vous & dans toute voſtre » maiſon. Nous ſommes dans le beſoin, vous eſtes » dans l'abondance. Donnez-nous tout ce qui » ſe trouvera ſous voſtre main ; tout nous eſt » bon : *Quodcumque invenerit manus tua, da ſervis tuis.* Quoy, leur dit l'avare Nabal ! je donneray mon bien à des inconnus, à des gens que je ne ſçay d'où ils viennent ! *Tollam panes meos ; & dabo viris quos neſcio unde ſint !* Voilà ce qui eſt ſurprenant. Vous ne ſçavez d'où ils viennent ! Ils viennent d'où vous venez. Voyez le ciel & la terre. Ils en viennent, & vous auſſi : c'eſt leur origine & la voſtre : ils ſont vos freres malgré vous. La fortune n'a point de fard qui puiſſe avoir aſſez changé vos traits aux uns & autres, pour ne vous connoiſtre pas. Différens d'âge, de qualitez & de rang,

tant qu'il vous plaira ; il n'y a perſonne à qui les loix ne donnent ſa légitime : & la légitime du pauvre eſt le ſuperflu de vos biens. Vous imaginez-vous qu'il y ait une eſpéce de créatures, que le Créateur ait admiſes à l'uſage commun des élémens, à la participation de ſa grace, de ſes dons, de ſes Sacremens, de ſon ſang, de ſon héritage éternel ; qu'en toutes ces ſortes de biens, il ne les ait point diſtinguées, ni des Princes, ni des Roys : & que dans cette égalité, dans cette uniformité de bienveillance, il n'y ait eu préciſément que les biens de la fortune, l'or, l'argent, les alimens, dont il ait voulu les exclure & les fruſtrer !

Vous eſtes trop juſte, ô mon Dieu ! vous n'avez eſtabli l'inégalité des biens, que pour donner lieu à l'union de tous vos enfans entr'eux, par les liens du beſoin & du ſecours mutuel. Dés-là par conſéquent que le riche par ſa dureté deſtruit ce deſſein de Dieu, qu'il refuſe ſon ſecours au beſoin du pauvre, il eſt indigne de ſes biens. Il n'y a point de loy qui luy en puiſſe rendre l'uſage & la poſſeſſion légitime. Et toutes les loix politiques qui ſemblent élever la voix en ſa faveur ; ne donnent point atteinte à la loy de Dieu, qui eſtablit le droit du pauvre, & s'en déclare le vengeur.

C'eſt cette loy contre laquelle il n'y a point

d'exception ni de preſcription, qui ſervira de régle au jugement général qu'il fera de tous les hommes. On n'alléguera point à ce tribunal ſouverain, pour juſtifier l'avarice des pécheurs, le ſilence des loix humaines. On ſera convaincu qu'au défaut des loix humaines, la nature crie aſſez haut en faveur de la charité. Rendons-nous donc, mes Freres, à la voix de la nature, de la foy, de la religion. Tout cela nous parle pour les pauvres : & nous parle au-dedans de nous, au fond de noſtre propre cœur. Ecoutons Dieu, écoutons-nous : & nous écouterons les gémiſſemens des pauvres.

Ecoutons au moins le dernier avis du Sauveur à ſes Apoſtres, aprés que le peuple fut » raſſaſié. Ramaſſez les reſtes, leur dit-il, de peur
Joan. 6. 12. » qu'ils ne ſoient perdus : *Colligite fragmenta ne pereant.* Je vous le dis à vous, Meſſieurs ; ſi vous n'eſtes pas aſſez généreux pour entamer voſtre néceſſaire : au moins ayez ſoin de recuëillir les reſtes de voſtre profuſion : *Colligite fragmenta ne pereant.* Combien de choſes abandonnées dans vos maiſons à la pourriture & aux vers, par une aveugle négligence, ou par la diſſipation des domeſtiques, ou par de vaines précautions ſur des beſoins qui n'arriveront jamais. Jettez des yeux charitables & Chreſtiens ſur ces ſuperfluitez ; & les ſacrifiez aux beſoins

preſſans des pauvres. Il y aura lieu d'eſpérer, que ce premier eſſay de charité, animé de la grace de Jeſus-Chriſt, vous fera gouſter le plaiſir d'imiter ſa miſéricorde, & vous en attirera les fruits éternels. Ainſi ſoit-il. Au nom du Pere & du Fils, & du Saint Eſprit.

SERMON

POUR LE LUNDY

DE LA IV. SEMAINE

DE CARESME.

Sur l'avarice.

Cum feciſſet quaſi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo, oves quoque & boves, & nummulariorum effudit æs.

Jeſus ayant fait une maniére de fouët avec des cordes, il chaſſa du temple tous ceux qui vendoient, auſſi-bien que les brebis & les bœufs ; & jetta par terre l'argent des changeurs. En Saint Jean chap. 2.

NE ſoyez pas ſurpris, Meſſieurs, de voir par deux diverſes fois le zéle du Fils de Dieu, s'armer d'un foüet contre les Juifs, qui trafiquoient dans le temple. Il regardoit cette licence comme une profanation du lieu ſaint :

& je vous ay déja fait voir dans un Sermon ſur le meſme ſujet, juſqu'où va la colére & la vengeance de Dieu contre les profanateurs. Mardy de la premiére ſemaine de Careſme.

Mais en quoy conſiſtoit la profanation ! qu'y avoit-il dans ce trafic qui ne paruſt innocent ! C'eſtoient des bœufs, des colombes, des brebis pour l'uſage des ſacrifices. C'eſtoient des changeurs qui preſtoient à ceux qui manquoient d'argent pour en acheter. Toutes ces facilitez eſtablies pour la commodité publique, & favorables en apparence au culte de la religion ; la déshonoroient cependant au jugement de Jeſus-Chriſt : parce qu'il y voyoit la laſche avarice des Preſtres & des Miniſtres de l'autel, qui n'avoient introduit cet abus que par intéreſt ; pour joindre au profit qu'ils tiroient de l'offrande des victimes, le ſordide gain du débit. *Hieronymus in cap. 21. Matth.*

Avarice ſi criminelle & ſi injurieuſe à Dieu, qu'il la leur reproche comme un vol. Vous « avez fait, leur dit-il, de la maiſon de prié- « re, une retraite de larrons : *Speluncam la-* « *tronum.* Non ſeulement par l'occaſion que don- *Matth. 21. 13.* noit ce marché public à toutes ſortes de larcins & de fourberies : mais beaucoup plus par le vol que les Preſtres faiſoient à Dieu de leur eſprit & de leur cœur, pour ſe livrer au déſir & à l'amour de l'argent. « *Jerem. 7. 11.*

Car perſuadez-vous, Meſſieurs, que rien ne

corrompt les cœurs, & ne les eſloigne de Dieu, avec moins d'eſpérance de retour & moins de reſſource pour le ſalut, que le péché d'avarice. Autant d'avares & de gens paſſionnez pour les richeſſes, autant de voleurs & de brigands : bien plus, autant d'hommes ſans honneur, ſans foy, & ſans religion ; tout diſpoſez à ne connoiſtre plus d'autre Dieu que l'or & l'argent.

Eſt-ce outrer la vérité ? Saint Paul n'a-t-il pas dit, que l'eſclavage de l'argent eſt l'eſclavage des idoles : que l'avarice & l'idolâtrie ne ſont qu'un meſme péché ſous deux noms, ou deux péchez joints enſemble : *Avaritia ſimulacrorum ſervitus . . . idolorum ſervitus.*

Coloſſ. 3. 5. Epheſ. 5. 5.

Le dernier effort du démon contre la ſainteté de Jeſus-Chriſt, ne fût-ce pas de le tenter par la vûë des grandeurs & des richeſſes de la terre : *Hæc omnia tibi dabo, ſi cadens adoraveris me.* » Je te donneray tous ces grands biens, ſi tu te « proſternes pour m'adorer. Le mépris qu'il fit de tous ces faux biens, fit connoiſtre au tentateur, qu'il avoit à faire à un Dieu : Tout autre qu'un Dieu, tout cœur humain court riſque de s'amollir à ces flatteuſes paroles : *Je te donneray. Tibi dabo.* Mais en s'amolliſſant aux attraits de la convoitiſe, il s'endurcit en meſme temps aux reproches de ſa foy ; il eſt preſt de ramper aux pieds de quiconque luy donne, & ne révére

Matth. 4. 9.

plus

plus que l'argent pour maiſtre & pour Dieu.

Ne l'éprouvons-nous pas ainſi parmi nous depuis vingt ans, à la ruine de l'Eſtat, au ſcandale du Chriſtianiſme, à l'horreur des ſiécles futurs, qui ne verront rien de pareil au ravage & à l'impunité de cette indigne paſſion dans ce déplorable ſiécle.

Ouvrons-y donc les yeux au moins à la face des autels : & pour l'intéreſt de l'Eſtat, de la religion, de nos ames, apprenons aujourd'huy dans les trois parties de ce diſcours : Que la paſſion d'avoir, de gagner, d'amaſſer, de s'enrichir ; l'avarice en un mot, la convoitiſe des biens, eſt de toutes les paſſions celle qui dégrade plus l'homme, & qui l'aſſujettit plus abſolument au démon. Pour quelles raiſons ! les voicy. C'eſt qu'elle étouffe en l'homme inſenſiblement & par degrés : premiérement, tous les ſentimens de l'humanité : ſecondement, tous les ſentimens de l'éternité : troiſiémement, tous les ſentimens de la Divinité. Par conſéquent nul peché n'eſt plus incurable, & n'éloigne plus du ſalut.

Riches qui vivez des grands biens que vos peres vous ont acquis, que vous avez vous-meſmes acquis par un commerce loyal ; par des ſervices, des travaux & des moyens légitimes. Riches qui faites de vos biens un uſage

ſage & chreſtien, ſans attachement, ſans cupidité, ſans envie; je ne parle point à vous: vous eſtes les enfans du riche & fidelle Abraham. Je parle aux freres de celuy qui le reclamoit en vain du fond des enfers: & le nombre en eſt aſſez grand, pour craindre au moins qu'il n'y en ait icy peut-eſtre plus d'un. Prions Dieu qu'il veüille donner à mes paroles la force de toucher leur cœur. *Ave Maria.*

I. PARTIE.

LE monde & les biens qu'il renferme, ont eſté formez de la main de Dieu pour l'uſage commun de tous les vivans. La nature nous produit tous dans une égale pauvreté; mais tous avec un véritable droit aux biens de noſtre commune mere. Elle n'eſt pas moins juſte aux enfans des eſclaves, qu'à ceux des Roys. Les oiſeaux & les animaux y ont leur part comme nous: ils n'ont rien perdu de ce premier avantage: ils trouvent aiſément leurs beſoins, parce qu'ils ne cherchent que leurs beſoins. Les plus farouches d'entre eux ne ſe diſputent la proye que ſelon la méſure de leur faim; & leur faim va rarement plus loin que leur ſuffiſance.

Il n'y a, dit Saint Auguſtin, que l'avarice de l'homme ſeul qui ait troublé cet ordre na-

turel : *Ipſæ belluæ habent modum, inexplebilis ſola avaritia divitum.* C'eſt elle, dit Saint Ambroiſe, qui par des craintes imaginaires & des prévoyances hors de raiſon, s'eſt fait un droit particulier ſur le fond deſtiné à la ſubſiſtance publique ; elle qui a donné lieu aux loix inventées pour mettre des bornes à l'avidité déréglée, en réglant le partage des biens : *Avaritia jura diſtribuit.* Elle par conſéquent qui en produiſant l'opulence, a produit la pauvreté : *Cauſa inopiæ avaritia :* Elle enfin qui ſous l'attrait apparent de l'intéreſt particulier, nous a fait laiſſer aux ſeuls animaux l'avantage naturel de la poſſeſſion commune : *Communia amiſimus, dum propria vindicamus.*

Serm. 25. de verbis Domini.

In pſal. 118. Serm. 8. n. 22.

In Luc. l. 7. n. 124.

Ibid.

Le Prophéte Ezechiel épargne trop les avares, les comparant à des loups raviſſans : *Quaſi lupi rapientes prædam.* L'avare fait ſon bonheur d'outrer la voracité des beſtes, allant toûjours au de-là de ſes beſoins, & perdant inſenſiblement tous les ſentimens d'humanité que la nature luy inſpire. Quels ſont ces ſentimens ! ceux de la juſtice & de la pitié. Ces deux ſortes de ſentimens naiſſent avec l'homme, & périſſent en luy par l'avidité de l'argent. Commençons ce détail par les ſentimens de la juſtice.

Ezech. 22. 27.

EN vertu des loix eſtablies pour ſervir de I.

frein à l'avarice, il faut que chacun ait ſon bien; les uns plus, les autres moins; la méſure eſt inégale, mais propre & perſonnelle à un chacun. Or dans ce ſeul deſir d'avoir encore plus que l'on n'a, d'accroiſtre ſes biens, de s'enrichir; ne voyez-vous pas, à parler exactement, un germe ſecret d'injuſtice! Car qu'eſt-ce que vous enrichir! n'eſt-ce pas attirer dans vos propres mains, ce qui eſt dans les mains des autres, accumuler chez vous leurs dépoüilles & leurs débris, augmenter à voſtre profit le déſordre odieux de l'inégalité des richeſſes. Mais pouvez-vous vous remplir, ſans eſtendre autour de vous un vuide qui n'y eſtoit pas. Une fortune nouvelle eſt-elle jamais ſortie du néant, en peut-elle jamais ſortir, ſans anéantir un millier d'autres fortunes! Et funeſte à tant de gens par voſtre ſeule opulence, auſſi juſte qu'il vous plaira; comment pouvez-vous vous flatter de vous eſtre enrichi ſans avoir fait tort à perſonne! C'eſt Saint Baſile qui vous fait cette queſtion. *Tot homines bonis privans, neminem te lædere putas!*

Homil. in Deſtruam horrea.

A ce tort général ajouſtez encore un autre ver d'injuſtice, auſſi ſubtil à ſe dérober à nos yeux. C'eſt que ces biens enlevez à tant de gens pour enrichir un homme ſeul, ne l'enrichiſſent qu'en augmentant ſon ſuperflu; au lieu

qu'ils ne ſortent des mains d'autruy, qu'en luy oſtant la pluſpart du temps ſon néceſſaire. On vous a vû rouler dans une baſſe fortune; on vous appelle riche maintenant : comment cela s'eſt-il fait ! C'eſt que vous alliez à pied ſimplement veſtu, ſans éclat; maintenant on vous voit briller : caroſſes, chaiſes dorées, attelages ſomptueux, habits de toutes les modes & de toutes les ſaiſons, meubles exquis, grande table. Avec ce changement prodigieux de condition, ces vaſtes maiſons, ces grands repas; parlez de bonne foy, voſtre corps occupe-t-il plus de place qu'auparavant ! Avez-vous beſoin de plus d'alimens ! Voſtre eſtomach eſt-il plus ample ! Avoüez-donc que cet excés de biens ſurvenus à voſtre fortune paſſée, eſt inutile & ſuperflu chez vous, à la vanité prés, à l'imagination prés. Ces biens cependant reportez dans les mains où ils eſtoient; ces biens partagez, répandus en mille mains différentes, appaiſeroient les cris de la pauvreté, rendroient les familles heureuſes; & de ſuperflus qu'ils ſont chez vous, deviendroient là des alimens & des ſecours néceſſaires, hors du péril de la roüille & des vers. Un million de malheureux; que dis-je, deux ou trois millions, errans par tout le royaume, y traiſnent avec eux le ſpectacle choquant d'une affreuſe nudité.

Ces gens il y a vingt ans avoient la pluſpart quelques biens, des maiſons, des lits, des habits, des champs à cultiver, du pain à manger : ils n'en ont plus. Que ſont devenus tous les biens qui faiſoient ſubſiſter ces millions d'hommes ! Ils ne ſont pas rentrez dans le néant ; non ſans doute : ils ont paſſé par les reſſorts de la fortune ; ou pluſtoſt par le canal de la vexation, de l'extorſion, de la fourberie, de l'induſtrie ; ils ont paſſé par là en dorures, en équipages, en étoffes, en diamans, en mille ſuperfluitez, ſur le corps & dans les maiſons de cent mille hommes tout au plus, qui regorgent des biens enlevez au reſte du monde : *Ut pauci illuſtrentur, mundus evertitur : unius honor, orbis excidium eſt :* diſoit Salvien. Quand ce dépoüillement, ce tranſport de biens ſi criant auroit de juſtes raiſons : il eſt toûjours vray que ces biens faiſoient le néceſſaire chez les pauvres, & ne ſont chez les riches qu'un odieux ſuperflu. Par conſéquent l'opulence hors de méſure a quelque titre & par quelque moyen qu'elle ſe ſoit accumulée, a toûjours un principe d'injuſtice & d'inhumanité : *Dum augere opes cupimus, juſtitiæ formam exuimus, beneficentiam communem amiſimus ;* dit Saint Ambroiſe.

De gubern. l. 4.

De offic miniſt. cap. 28.

D'ailleurs comment ſe flatter d'y pouvoir

garder la juſtice ! Auſſi-toſt que le cœur s'eſt ouvert à l'attrait du gain ; par tout où l'on trouve le gain, on trouve le meſme attrait. Voſtre argent, celuy d'autruy, le profane & le ſacré, tout argent eſt de meſme odeur ; il fait la meſme impreſſion ſur une ame intéreſſée : elle y court comme à ſa proye : il n'y a ni reſpect ni menace, ni raiſon, ni loy qui la puiſſe arreſter. Tous les obſtacles au contraire ne font qu'irriter la ſoif & la rendre plus ardente.

A-t-on jetté les yeux ſur la vigne de Naboth, comme l'impie Achab, cet ancien Roy d'Iſraël ! on a peut-eſtre affecté d'abord comme luy les méſures de la juſtice : on a peut-eſtre ſenti les remords d'une conſcience encore peu aguerrie au mal. Achab, dit l'Ecriture, outré du refus de Naboth, ſe jettoit ſur ſon lit, tournoit le viſage vers la muraille & ne vouloit point manger. Dans cet accablement de triſteſſe & de dépit qui marquoit encore ſon embarras & ſon irréſolution, Jezabel ou pluſtoſt l'avarice, dit Saint Ambroiſe, vient l'enhardir à mépriſer les remords. C'eſt bien là comme il faut s'y prendre : allez, dit-elle, uſez de voſtre pouvoir ; ne vous allarmez de rien ; la vigne de Naboth ſera bien-toſt dans vos mains ; *Grandis autoritatis es : æquo animo eſto ; ego* 3. *Reg.* 21. 4. 3. *Reg.* 21. 7.

dabo tibi vineam Naboth. Auſſi-toſt menſonges, calomnies, fourberies de toute façon, uſures, concuſſions, pillages; & contre les remords de toutes les loix naturelles, cent nouvelles loix, dit Saint Ambroiſe, autoriſent à piller : *Vis menſuram conſiderare juſtitiæ, ut alienum non eripias! Ego habeo mea jura, habeo meas leges, calumniabor ut ſpoliem.*

Ambr. l. 1. de Nabuth. c. 9.

II. Vous reclamerez la pitié, la compaſſion, la charité; tous ces ſentimens humains s'étouffent aiſément aprés ceux de la juſtice. On s'endurcit à tout à méſure qu'on s'enrichit. Non ſeulement on ne reſpecte plus les liens ni les droits du ſang, mais meſme on ne les ſent plus. Pere, mere, alliez, parens, frere, ami; noms indifferens : veuve, orphelin; noms inconnus. Ce nom de riche obſcurcit tout, engloutit tout : il ne veut connoiſtre que luy ſeul; il veut eſtre ſeul : *Soli ſibi partus terrarum vindicat dives.*

Ambr. de Nab. cap. 7.

On eſt ſaiſi d'indignation, quand on ſe répréſente le mauvais riche, éclatant de pourpre & de lin, nourrir des chiens qui ne ſervent qu'à ſon plaiſir, & refuſer les miettes de ſa table au pauvre languiſſant à la porte de ſa maiſon. Ce ſpectacle inhumain tout inhumain qu'il eſtoit, paroiſſoit ſupportable à Saint Ambroiſe, en comparaiſon des duretez qui ſe commettoient de ſon temps. Il déplore amérement

ce qu'il avoit vû de ſes yeux : des peres obligez à vendre leurs propres enfans, pour payer leurs debtes : des créanciers faire arreſt ſur le corps de leurs débiteurs, ſur le cadavre meſme au bord de la ſépulture ; & leur envier le repos de leur derniére priſon. De combien noſtre ſiécle a-t-il encheri ſur celuy-là, en inhumanité, en barbarie ! C'eſt maintenant que l'on voit de tous coſtez non pas les peres & les meres réduits à vendre leurs enfans ; un tel commerce eſt interdit par les loix : mais contraints à les aſſervir dés la naiſſance au joug de la mendicité, plus cruel que celuy de l'eſclavage : eux-meſmes réduits à fuïr leur patrie ; au hazard de trouver ailleurs un ſurcroiſt, ou du moins un changement de miſeres. On voit ainſi par tout des champs déſolez, des habitations déſertes ; les grands chemins couverts de familles vagabondes, femmes & maris dépoüillez, leurs enfans nuds entre leurs bras : *Migrat cum parvulis pauper, onuſtus pignore ſuo ; ſequitur uxor illacrymans.* *Ibid. cap. 5.* *Ibid. c. 2.*

Ah ! ce ne ſont point les pauvres qui ont dépoüillé ces pauvres : ce ſont les riches par fureur de devenir encore plus riches. Riches, vous regardez ces malheureux d'un œil ſec : ce que vous voyez là, c'eſt voſtre crime, ou celuy de vos pareils. A l'abord de ces gens-là,

qui devroit vous faire frémir, vous ne laiſſez pas cependant de rouler dans voſtre eſprit des acquiſitions de terres, des plans de maiſons & de jardins, des deſſeins d'emmeublemens, des projets de nouveaux partis; c'eſt-à-dire, des moyens nouveaux de faire de nouveaux pauvres, & de réduire à ce rang-là tous ceux qui vous avoient échappé. Vos femmes, que leur ſexe auroit dû rendre plus ſenſibles aux mouvemens de la pitié, ne font qu'irriter le feu de voſtre avarice par le feu de leur profuſion: conſumant par la vanité de leurs ſcandaleuſes parures, les fruits que vous recuëillez des larmes des malheureux : *Uxor tibi imponet ſumptuum neceſſitatem, ut oneret cervicem monilibus.*

Ambr. de Nab. c. 5.

Vous vous croyez hommes cependant: tandis que vous flattez des chiens, que vous engraiſſez des chevaux, & que vous laiſſez périr des troupes innombrables d'hommes. Eſt-ce avec cette dureté que voſtre cœur eſt ſorti des mains de Dieu! Eſt-ce pour cela qu'il vous a faits hommes! Eſt-ce là l'effet de la raiſon qu'il vous a donnée au-deſſus des animaux; ou l'effet de la religion qu'il vous a donnée par-deſſus tant d'autres hommes! Non, ce monſtrueux changement eſt l'effet de l'opulence & de l'amour de l'argent: luy ſeul fait dans les cœurs cette affreuſe corruption, & preſque dans tous

les cœurs où il entre. Car élevez un pauvre à la condition du riche dont il eſt maintenant jaloux ; y conſervera-t-il ces ſentimens de compaſſion que ſa pauvreté luy fait exiger du riche ! Combien de riches connoiſſez-vous qui rampoient autrefois dans les plus ſordides meſtiers ! Sortis de-là par les reſſorts connus aux gens de fortune, ont-ils eſté plus ſcrupuleux à fouler aux pieds les pauvres qui avoient eſté leurs égaux ! Au contraire ils croyent effacer le ſouvenir public de leur ancienne baſſeſſe, en ſurpaſſant la dureté des riches de race & d'eſtat. Et c'eſt par-là que l'on découvre le limon d'où ils ſont ſortis : par l'excés de leur avarice & de leur inhumanité au de-là de celle des vrays riches. Il ne faut enfin que s'enrichir pour étouffer l'humanité, pour oublier que l'on eſt homme. C'eſt le premier pas que fait l'avare pour devenir eſclave du démon : le ſecond, c'eſt d'étouffer tous les ſentimens de l'éternité, matiére du ſecond poinct.

II. PARTIE.

LEs ſentimens que nous pouvons former ſur l'éternité ſe réduiſent en général au déſir & à la crainte ; au déſir des biens éternels, à la crainte des maux éternels. Eſtre ſans ces deux ſentimens, c'eſt eſtre ſans religion. Or

c'eſt-là la diſpoſition habituelle de l'avare. Et c'eſt pour nous tirer du péril de cette inſenſibilité, que Saint Paul enjoint aux Paſteurs de faire aux riches du ſiécle un commandement exprés, de ne point attacher leur eſpérance aux richeſſes périſſables; mais d'amaſſer un tréſor, qui ſoit pour eux le fondement futur d'un édifice éternel : *Divitibus præcipe, theſaurizare ſibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant vitam æternam.*

1. Tim. 6. 17.

I. NOSTRE Seigneur nous l'a dit : Que le cœur de l'homme eſt ou eſt ſon tréſor; qu'il ne faut point par conſéquent théſauriſer ſur la terre : puiſqu'autrement noſtre cœur noſtre eſprit, noſtre bonheur, noſtre fin ſera ſur la terre, jamais au Ciel : *Ubi theſaurus tuus, ibi eſt & cor tuum.* Nous mépriſons ces avares inſenſez, qui ſe laiſſent ronger de faim, pour ſe repaiſtre du vain plaiſir de cacher des tréſors en terre, ſous ombre de s'enrichir. Nous regardons avec horreur ces riches imaginaires. Ayons la meſme horreur, ou du moins le meſme mépris, pour ces riches faſtueux, qui mettent leur plaiſir à faire éclater leurs dépenſes. Ils n'ont tous les uns & les autres que la meſme veüe & la meſme fin, qui eſt d'enfoüir leur argent, de l'enſevelir en terre; & avec leur argent leur cœur : *Quicumque augendis*

Matth. 6. 21.

Salv. de avar. lib. 1.

opibus terrenâ cupiditate famulantur, aurum terræ infodiunt.

Vous vous flattez que la pompe des baſtimens, une vie délicieuſe, une table ouverte à tous vos amis, vous diſtinguent honorablement de ces ſordides avares, & rend meſme voſtre opulence avantageuſe au commerce public. Mais que prétendez-vous par toutes ces profuſions! Vivre avec ſplendeur, avec joye; paſſer agréablement le temps. Tout cela, n'eſt-ce pas baſtir icy-bas, fixer vos ſoins ſur la terre, y enſevelir vos tréſors, & avec vos tréſors y enfoüir voſtre cœur! Eſtes-vous donc né pour la terre! au-deſſus de vous n'y a-t-il rien qui excite vos déſirs! Ne poſſedez-vous rien que ce corps terreſtre & matériel qui s'appeſantit tous les jours! Ne ſentez-vous rien en vous qui anime cette maſſe! aucune alliance, aucun rapport avec ce ciel expoſé à vos yeux! Vous ne pouvez ignorer ce que la religion vous dit, ce que meſme la raiſon faiſoit comprendre aux Philoſophes: Que le ciel eſt voſtre patrie: que voſtre corps mortel & formé de terre, eſt deſtiné pour rentrer dans la terre; mais que voſtre ame immortelle & ſortie du ciel, eſt deſtinée pour retourner au ciel. Quoy! tant de maiſons, de jardins, de campagnes, de chaſteaux; tant d'appareil, tant d'eſpace pour voſtre corps!

Miſérable, dit Saint Baſile, pouvez-vous vous diſſimuler que ſix pieds de terre luy ſuffiront; qu'il ſera confondu avec la cendre & la pouſſiére ! Et quand ! peut-eſtre demain ; *Telluris tres cubiti te expectant.* Et voſtre ame auſſi durable que le ciel, qu'en faites-vous ! où la logerez-vous ! quel ſéjour luy préparez-vous ! Toutes ces idées ſont obſcures & confuſes dans voſtre eſprit : ame, ciel, immortalité ; tout cela ne vous touche point. Voſtre eſprit auſſi-bien que voſtre cœur n'eſt plus que terre ; il a pris la nature & les qualitez de ſon tréſor, il s'eſt transformé en ſon tréſor : *Mens theſaurizantis theſaurum ſuum ſequitur, & quaſi in naturam terreſtris ſubſtantiæ demutatur.* Le ciel n'eſt plus pour vous que ce qu'il eſt pour les beſtes, qui n'y portent les yeux que pour voir la lumiére qui leur luit. Vous ne regardez point, dit Saint Jean Chryſoſtome, le ciel comme ciel; comme voſtre vraye patrie, le terme de voſtre courſe & le lieu de voſtre repos: *Non aſpicit cœlum ut cœlum.* Vous n'avez des yeux que pour la terre & l'argent : vous réduiſez tout à l'argent : vous croyez que l'argent eſt tout ; que tous les ſoins, les biens & le bonheur de l'homme eſt renfermé dans l'argent : *Omnia pecuniam eſſe putat.* Voilà comme l'amour de l'argent étouffe le déſir des biens de

Homil. in avaros.

Salv. de avarit. l. 1.

Homil. de avaro.

l'éternité. Vous laiſſe-t-il la crainte au moins des maux de l'éternité ! Demandez-le à voſtre conſcience.

Il n'eſt pas poſſible que vous ayez oublié les arreſts de Jeſus-Chriſt touchant le ſalut des riches. Il nous répréſente le ciel comme un lieu inabordable & preſque fermé pour eux : non ſeulement pour les riches inhumains, injuſtes, inſatiables ; mais pour les riches en général. Malheur à vous, dit-il, qui avez vos conſolations dans le monde : *Qui habetis conſolationem !* à vous qui faites grande chere : *Qui ſaturati eſtis !* à vous qui vivez dans la joye : *Qui ridetis !* à vous qui eſtes comblez de loüanges & de reſpects par les hommes ! *Cum benedixerint vobis homines :* N'eſtes-vous pas au moins de ces riches-là ! des riches de cette eſpece & de ce caractére-là ! par conſéquent objet de toutes ces imprécations. N'eſt-ce pas-là dequoy trembler ſi vous en eſtes capables ! A moins que vous n'imitiez ces aveugles Phariſiens, qui entendant Jeſus-Chriſt lancer ces malédictions, les tournoient en raillerie : parce qu'attachez à l'argent, ils ſentoient, dit Saint Luc, que le coup portoit ſur eux : *Audiebant hæc Phariſæi, qui erant avari, & deridebant illum.* C'eſt donc-là juſtement l'effet de ce funeſte poiſon, de corrompre le cœur juſqu'à le

II.

Luc. 16. 14.

rendre inſenſible & capable de raillerie ſur les maux de l'éternité.

Mais raillez-en, négligez-les, vantez-vous de les mépriſer : vos railleries & vos mépris ne leur oſteront pas leur vérité. Quand la ſeule voix de Jeſus-Chriſt ne vous convaincroit pas de la vérité de ces peines; nulle voix, nulle autorité ne vous convaincra jamais de leur fauſſeté. Vous devriez du moins vous rendre à la pluralité des voix; au ſentiment univerſel de toutes les nations, de tous les ſiécles, & ſur tout de tous les ſages : & quand vous ſeriez aſſez fol pour vous obſtiner à en douter; douter d'un mal auſſi grand que l'eſt un enfer éternel; riſquer ſur un poinct ſi affreux entre le *oüy* & le *non*, s'expoſer aux conſéquences d'un doute ſi périlleux; n'eſt-ce pas pour quiconque a du bon ſens, un terrible ſujet de crainte ! Et cette crainte eſt étouffée, éteinte, anéantie en vous, par l'enſorcellement de voſtre incurable avidité.

N'y a-t-il pas de quoy frémir dans l'endurciſſement du malheureux Achan, qui par une avidité ſacrilége, ayant oſé contre l'ordre de Dieu s'approprier un manteau d'écarlate, une régle d'or & deux cens piéces d'argent des dépoüilles de Jéricho; n'ignorant pas la défenſe; inſtruit de la peine de mort attachée à ſon larcin;

Joſuë 7. 16.

cin; voyant Joſüé, tous les chefs occupez à la recherche du coupable; & pour le découvrir, voyant meſme le ſort jetté ſur toutes les tribus, ſelon l'uſage de ce temps-là : demeuroit cependant obſtiné dans ſon péché, déterminé à cacher ſon larcin. Que pouvoit-il s'imaginer pour s'endurcir au péril d'une lapidation cruelle & preſque préſente! Il voyoit le ſort déja tombé ſur la tribu de Juda, c'eſtoit ſa tribu; de la tribu de Juda tombé ſur la famille de Zaré, c'eſtoit ſa famille; de la famille de Zaré tombé dans la maiſon de Zabdi, c'eſtoit ſon grand pere. Il eſtoit temps ou jamais de s'avoüer criminel & de recourir au pardon : mais l'avarice l'obſédoit & luy fermoit les yeux à tout ce qui pouvoit l'engager à rendre ſa proye. Eſtoit-il aſſez inſenſé pour ſe figurer que la menace eſtoit vaine, ou qu'il échapperoit des mains des juges, ou qu'on luy feroit grace, ou qu'il auroit des protecteurs, ou que le ſort qui eſtoit tombé ſur les autres, ne tomberoit point ſur luy! Folles illuſions, dont les riches tâchent de s'armer contre la crainte des chaſtimens éternels, qui leur pendent ſur la teſte! Ils voyent mourir tous les jours à leurs yeux leurs pareils, leurs aſſociez; mais mourir en athées, en déſeſpérez, en beſtes; ſans reſtitution, ſans diſcuſſion de biens mal acquis ou bien acquis,

ſans nul ſentiment de religion. Peuvent-ils ſe flatter de mourir d'une autre mort ! que la meſme fin, le meſme ſort ne tombera point ſur eux !

Pitoyable enchantement ! abiſmez qu'ils ſont dans les biens préſens, ils deviennent ſtupides à tout ce qui eſt futur; ſi ce n'eſt au futur temporel & périſſable : A cet égard j'avouë qu'ils ſont vigilans. A tout moment ils roulent dans leur eſprit, où iront leurs biens aprés la mort, en quelles mains ils paſſeront; comment ils les ſouſtrairont aux pourſuites des créanciers; comment ils les aſſeureront à leurs enfans ; comment ils pourront les fixer, les perpetuer dans leur famille. Voilà le ſeul avenir qu'ils enviſagent, la ſeule éternité qui réveille leurs précautions. Et pour cela teſtamens, codicilles, dépôts, fideicommis, exhérédations, ſubſtitutions. Au lit meſme de la mort un riche trouve du temps & de la force d'eſprit pour ces miſérables ſoins. Eſt-ce par amour pour ſes héritiers, pour ſes parens ! Non ; mais par une illuſion d'amour propre & par un attachement indiſſoluble à ſes biens. Il regarde ſes héritiers comme une partie de luy-meſme, en leur laiſſant ſon cœur enfermé dans ſon tréſor. Il prétend conſerver aprés la mort un droit de propriété ſur ces biens fugitifs, dont il les fait

pluſtoſt dépoſitaires que maiſtres. En diſant : Je veux & j'entends ; il croit eſtendre ſon domaine & ſa volonté ſur ſes biens juſques dans les ſiécles futurs.

Vous partez donc pour l'autre monde, content d'avoir eſtabli vos enfans dans celuy-cy ; d'y laiſſer aprés vous des millions, un nom qui durera des ſiécles, & qui fera parler de vous, comme du créateur d'une puiſſante maiſon, inconnuë avant vous, puiſſante & brillante aprés vous. Vous avez baſti de vos tréſors un bon fondement pour l'avenir : *Fundamentum bonum in futurum* ; non pas pour l'avenir d'une vie éternellement heureuſe, comme le demandoit Saint Paul : *Ut apprehendant vitam æternam :* mais pour la vie mortelle, & pour la terre, & pour autruy. N'eſt-ce pas, diſoit Salvien, quelque choſe d'extravagant, d'appliquer les derniers momens de la vie à ménager à des parens mortels, dequoy vivre riches aprés voſtre mort ; & de ne pas ſonger à vous ſauver vous-meſme du péril d'une mauvaiſe mort ! Comment vivront vos héritiers aprés vous ! c'eſt leur affaire. Mais vous, comment mourrez-vous ! c'eſt la voſtre, à vous ſeul : & vous n'y voulez pas penſer ! *Cogitas quàm bene alii poſt te vivant ; nec cogitas quàm malè ipſe moriaris !* Ne point penſer à la vie ni à la mort *De avar. l. 3.*

éternelle; aux portes meſme de l'éternité; n'eſt-ce pas avoir perdu tous les ſentimens de l'éternité! Second degré de l'eſclavage du démon, où l'avarice conduit l'homme. Un troiſiéme & dernier degré, c'eſt de luy faire perdre enfin tous les ſentimens de la Divinité; matiére du troiſiéme poinct.

III. PARTIE.

QUAND Saint Paul nous a dit que le déſir des richeſſes eſt le piége & le filet du démon; qui nous plonge par-là dans une ruine infaillible, dans l'erreur & l'infidélité: *Mergunt in interitum : erraverunt à fide.* Il ne dit rien que la droite raiſon n'ait fait ſentir aux idolâtres. Un fameux Romain diſoit à ſes citoyens que c'eſtoit l'avarice qui leur avoit appris l'orgueïl & la cruauté; mais ſur tout à négliger & à mépriſer les Dieux : *Avaritia ſuperbiam, crudelitatem, negligere Deos edocuit.* Et comment! en deux maniéres. 1.° En deſtruiſant dans noſtre eſprit tout ce que la religion nous enſeigne touchant la Divinité. 2.° En appuyant dans noſtre eſprit tout ce que l'impiété nous ſuggere contre la Divinité.

1. Tim. 6. 9.

Salluſt. in Catil.

I. QU'EST-ce que la religion nous enſeigne à l'égard de Dieu! Qu'il faut le ſervir & l'honorer comme ſouverain Seigneur; l'aimer com-

me pere & bienfacteur ; le craindre comme juge & vengeur. Tous ces devoirs preſcrits par la religion, ſont contredits par les impreſſions de l'avarice.

Il faut honorer Dieu, ſervir Dieu ; c'eſt ce qui n'eſt pas poſſible à l'eſclave de l'argent, ſelon le ſentiment de Jeſus-Chriſt : non ſeulement parce qu'en général on ne peut à la fois ſervir deux maiſtres : *Nemo poteſt duobus Dominis ſervire :* mais en particulier parce qu'on ne peut ſervir à la fois Dieu & l'argent : *Non poteſtis Deo ſervire & mammonæ.* Ce démon d'avarice empruntant les traits de tous les Princes du monde, imprimez ſur l'or & ſur l'argent ; ſe fait mieux obéïr dans les crimes qu'il conſeille, que Dieu dans les devoirs, & les vertus qu'il preſcrit. Un riche fera ſon plaiſir du ſervice de ce démon ; il y paſſera les jours ; il y reſvera les nuits ; il y tournera ſa penſée à ſon réveil ; il en eſtudiera tous les artifices ; il compoſera ſur ſon ſujet des régiſtres & des volumes nombreux ; ſes entretiens n'auront point d'autre objet ; ſes pas d'autre but ni d'autre terme. On ſert ainſi l'idole de l'argent. Voilà, diſoit Saint Paul, la ſervitude des ſimulacres, la ſervitude de l'argent : *Avaritia ſimulacrorum ſervitus.* Mais cet idolâtre de l'argent trouve-t-il un moment par jour pour porter au

Luc. 16. 13.

Luc. 16. 13.

Coloſſ. 3. 5.

vray Dieu ſa priére ! A-t-il une demie-heure par ſemaine pour l'adorer ; une heure par mois pour entendre ſa parole ; une journée par année pour participer à ſes ſacremens ! Daigne-t-il reclamer Dieu, prier Dieu, penſer à Dieu, le reconnoiſtre ſérieuſement pour ſon maiſtre & ſon Seigneur ! En a-t-il le temps, le loiſir ! Et cela s'appelle ſervir Dieu ! Non : le maiſtre ſeul que l'on ſert volontairement, eſt le vray maiſtre : on ne peut en meſme temps ſervir Dieu & ſervir l'argent. *Non poteſtis Deo ſervire & mammonæ.*

Comment donc ſe peut-il que l'avare s'attache à Dieu par amour, comme à ſon pere ! qu'il oſe dire à Dieu comme les autres Chreſtiens : *Noſtre Pere qui eſtes au ciel ;* Il faudroit pour cela qu'il reconnût tous les Chreſtiens, tous les hommes pour ſes freres ; & leur laiſſât leur part dans l'héritage commun. Il eſt leur frere, il eſt vray ; mais comme Caïn le fut à ſon frere Abel ; comme l'ambitieux Abimelech le fut à ſes ſoixante & dix freres ; en les ſacrifiant tous à ſes intéreſts par un maſſacre inhumain. Allez, riche, vous préſenter à voſtre pere commun, vous qui eſtes couvert du ſang de vos freres, enrichi de leurs biens dont vous les avez dépoüillez. Le nom de pere eſt un reproche à ces freres aſſaſſins, un nom de

terreur, un nom d'horreur. Comment le pourroient-ils aimer! Mais ont-ils un cœur pour l'aimer! un cœur avare eſt-il capable d'aimer rien, que ſon argent & les plaiſirs qu'il tire de ſon argent! Or comme le cœur ſe transforme en ce qu'il aime, en prend les bonnes & mauvaiſes qualitez, s'attendrit & s'amollit par les molles affections; il prend auſſi la dureté du métail qu'il idolâtre; il eſt infléxible, impénétrable à tous les tendres ſentimens. Il n'en a point pour ſes freres, pour ſes ſemblables: Et comment donc en auroit-il pour ſon Dieu! C'eſt un Caïn qui ne ſonge plus qu'à fuïr la face de Dieu; qui ne regarde plus Dieu que comme un juge irrité, comme un vengeur implacable. Et ſous cette qualité peut-il ſe réſoudre à y penſer, ſi ce n'eſt pour en étouffer la crainte, aprés le reſpect & l'amour!

En effet convaincu qu'il eſt de l'oppoſition de ſes mœurs à toutes les loix Divines, il faut néceſſairement qu'il connoiſſe & qu'il reſſente, que s'il y a un Dieu, auteur de toutes ces loix, vengeur de tous les vices contraires, il eſt infailliblement l'objet des vengeances de ce Dieu; que s'il y a un enfer, cet enfer eſt préparé pour luy. Dans cette extrémité quel eſt le parti le plus doux & le plus aiſé à prendre! ou bien de dire: Il n'y a point de paradis pour moy,

je ſuis damné : ou bien de dire avec les impies par un arreſt déciſif : Il n'y a point de Dieu :
Pſ. 13. 1. *Non eſt Deus.*

Un pécheur de fragilité, encore tendre aux remords de la conſcience, aura peine à tirer cette affreuſe concluſion. Mais un riche, un avare, un concuſſionnaire, un uſurier, accouſtumé à tout réduire à ſon maudit intéreſt ; à prendre ſon intéreſt pour principe & pour fin de tous ſes raiſonnemens ; il choiſira pluſtoſt de nier qu'il y ait un Dieu vengeur, que de s'avoüer ſoumis & deſtiné à ſa vengeance. Un homme paſſionné, de quelque paſſion que ce puiſſe eſtre, eſt toûjours preſt à ſe débarraſſer de tout ce qui l'incommode, & de tout ce qui contraint ſa paſſion. L'avare eſt donc toûjours preſt à ſe défaire de l'idée embarraſſante & fatiguante d'un Dieu : d'autant plus que l'avarice aveuglant ſon eſprit aux lumiéres de la religion, luy rend probable & évident tout ce que l'impiété luy ſuggere : ajoûtons cette ſeconde & derniére réfléxion.

II. L'AVARE ſe connoiſt méchant, & cependant ſe voit heureux : il voit les pauvres opprimez, les juſtes dépoüillez, le ciel ſourd à leurs cris & à leurs gémiſſemens ; la fortune & le bonheur attachez à la violence, à l'injuſtice, & à la témérité ; l'or & l'argent regner

ſur tout, vaincre tout, emporter tout, donner la nobleſſe & les honneurs, le crédit & l'autorité; faire taire les loix & la juſtice, intimider la raiſon, corrompre la religion; le monde entier livré au pillage des plus forts : la foudre cependant tomber ſur les rochers, ſur les arbres; & reſpecter les ſcélérats. Que peut penſer le riche, leur complice, à la vûë de ces déſordres & de cette impunité ! Quelle idée ſe peut-il former de la providence, de la juſtice & de la ſageſſe de Dieu ! Si David, Jérémie, les plus grands Saints s'en ſont fait un ſujet d'eſtonnement, preſque de murmure & de ſcandale; où penſez-vous que le pécheur oſe porter ſon mépris & ſon incrédulité ! Toûjours coupable, & toûjours impuni, que peut-il ſe perſuader ! ſi non qu'il n'y a point de tribunal, point de juge, & par conſéquent point de Dieu. Tel eſtoit, dit Saint Ambroiſe, le renverſement d'eſprit, la ſtupidité du mauvais riche enyvré par la proſpérité : *Sæcularium rerum abundantiâ temulentus, putabat quod Deus impiorum ſcelera non videret.* *De interpel. Job. l. 3. c 5.*

Ce qu'il y a de plus affreux dans cette incredulité, c'eſt qu'elle croiſt toûjours auſſi-bien que la paſſion. La pluſpart des autres paſſions s'amortiſſent avec l'âge ; il n'y a que l'avarice à qui les années, la vieilleſſe, & meſme la ca-

ducité donne de nouvelles forces. Un vieil avare eſt plus avare & plus furieux pour l'argent que tous les jeunes prodigues. Il ne le cherche plus pour fournir à ſes plaiſirs, ni pour contenter ſon ambition; ces ſortes de paſſions ſont mortes ou mourantes dans ſon cœur : il n'aime plus l'argent que pour l'argent; il eſt plus habile que jamais dans l'art de l'épargne & de l'extorſion; ſa conſcience eſt plus endurcie à la honte, aux remords de l'humanité, de l'éternité & de la Divinité. Que pouvez-vous donc attendre de ces gens-là? ſinon, qu'ayant mené la vie des riches en orgueïl, en délicateſſe, en débauche, en cruauté; ils meurent de la mort des riches : c'eſt-à-dire, ou frappez de la foudre ordinaire aux réprouvez, terraſſez d'un de ces carreaux imprévûs, formez de longue main des vapeurs de la bonne chére; qui tombant ſans bruit, ſans éclair, accable d'abord la raiſon, lie les ſens, & laiſſe à l'animal diſputer en ſe debattant, les derniers momens de ſa vie : ou bien deſſéchez au contraire, & traiſnez à la mort par d'ennuyeuſes langueurs; pour gouſter à longs traits l'amertume du départ & de la ſéparation, la douleur d'avoir amaſſé tant de biens, & d'eſtre preſts de toucher à l'écuëil où l'on ne peut éviter de faire naufrage. Où eſtes-vous alors

amour de Dieu, reſpect & crainte de Dieu! Vous eſtes noyez dans l'ignorance, dans l'oubli, dans l'averſion des véritez éternelles. On a la langue liée, l'eſprit bouché aux penſées du ſalut. On appelle cependant au lit du pécheur les médecins, les notaires. Il péſe leurs avis, il délibére, il dicte, il ſigne; il ramaſſe-là toutes ſes forces, & tout ce qui luy reſte de bon ſens. Le Confeſſeur, le Paſteur vient-il frapper à la porte! le malade repoſe, il a mal paſſé la nuit, il eſt dans ſon redoublement.

Miniſtres de Dieu, combien de fois, avec quelle patience, eſtes-vous obligez d'eſſuyer ces rebuts des riches; & d'aller arracher de leur bouche, pluſtoſt que de leur cœur, dequoy vous enhardir à les croire repentans! Combien de fois n'avez-vous point recuëilli d'autre fruit de voſtre zéle & de voſtre charité; que d'avoir forcé l'impiété, à prendre pour vous tromper le maſque de l'hypocriſie! Trompé cependant & ſéduit par l'apparence, on ſe trouve obligé d'apporter les ſacremens.

O patience du Seigneur! Pompe odieuſe & ſcandaleuſe! qui renouvelle tous les jours l'inſulte des Philiſtins; lorſqu'ayant vaincu les Iſraëlites & pris l'arche d'alliance, ils la portérent en triomphe dans le temple de Dagon, & firent du trône de Dieu le trophée de leur idole!

Encore n'oſérent-ils pas obliger les Preſtres d'Iſraël de preſter leurs mains à cet indigne attentat : les Philiſtins en furent les ſeuls miniſtres. Aujourd'huy ce ſont les Preſtres du Dieu vivant, qui ſont contraints eux-meſmes d'aller livrer leur maiſtre à ſon ennemi. Voyez-là, cette arche de Dieu, renfermant, non les tables de la loy, mais l'auteur de la loy meſme, entrer à la lueur des flambeaux dans le temple de Dagon, dans la maiſon de ce riche. O temple de vanité! Bronzes, marbres, miroirs, peintures, tapiſſeries, plus d'ornemens & de dorures, que dans les temples du vray Dieu; les dépoüilles des malheureux opprimez par l'injuſtice, eſtenduës de tous coſtez ſous les yeux. Que de ſacrifices honteux ont eſté faits dans ce temple, à l'intempérance, & à l'impudicité! Que de ſang & de pleurs y ont eſté verſez en offrande à l'avarice! Au milieu de tous ces biens l'idole hors d'eſtat d'en joüir, entourée de ſes flatteurs & de ſes ſacrificateurs. Il a des yeux & ne voit plus; des mains & ne peut plus les eſtendre. Il ſemble ouyr, & n'entend rien, ne répond rien : ſa langue eſt liée par l'abbattement de ſes forces, encore plus par l'impiété & l'inſenſibilité. C'eſt à ce marbre, à ce bronze inſenſible que l'on préſente l'arche de Dieu. Juge éternel! vous voilà captif

de voſtre eſclave, & de l'eſclave public de tant de honteuſes paſſions : où eſt donc voſtre puiſſance & voſtre ſévérité !

Venez flatteurs, venez vains adorateurs, offrir demain l'encens à voſtre idole ; & vous verrez l'effet de la puiſſance de Dieu. Le matin, dit l'Ecriture, les Philiſtins venant adorer Dagon, le trouvérent eſtendu par terre : un tronc informe, hideux & ſans mouvement : *Invenerunt Dagon jacentem ſuper faciem terræ ; ſolus truncus remanſerat.* Auſſi-toſt l'allarme & les cris & le concours tumultueux des Philiſtins déſolez. 1. Reg. 5. 3.

Image du déſordre & de la conſternation que la mort d'un riche vicieux répand dans une famille ! Y voit-on rien de ces larmes ſincéres & de cette tendre douleur, que la nature & la piété tirent du cœur des enfans, à la mort des gens de bien ! Tout eſt là dans la confuſion. Enfans dénaturez, héritiers ardens à la proye, ſerviteurs inſtruits au larcin, créanciers accourans à la ſeureté de leurs debtes, aſſociez tremblans ſur le péril de leurs traittez ; amènent la diſcorde & la chicane avec eux pour deſtruire à frais communs l'édifice de l'avarice. Et ſi l'édifice eſt aſſez fort pour réſiſter à ces premiers aſſauts ; la débauche, la profuſion, l'oiſiveté des héritiers nez & nourris dans

l'opulence, abiſment en peu d'années ce que le pillage & les procés pourroient avoir épargné. Voyez-vous ces richeſſes odieuſes paſſer ſouvent juſqu'aux petits-fils! Le pere & l'ayeul cependant, auteurs de cette haute fortune, ſont pour l'éternité dans l'enfer : & la fumée de leurs tourmens s'élévera au troſne de Dieu
Apoc. 14. 11. dans tous les ſiécles des ſiécles : *Et fumus tormentorum eorum aſcendet in ſæcula ſæculorum.*

Riches! voilà l'effet des paroles du démon, quand il vous promet de vous donner tout : *Hæc omnia tibi dabo.* Voilà l'abiſme où vous tombez en vous abbaiſſant à ſes pieds : *Si cadens adoraveris.* Pauvres ! voilà le péril où vous courez, quand vous ſouhaittez de devenir riches. Arreſtons-nous donc à la priére de Salomon : Seigneur, ne m'envoyez ni la pauvreté ni l'opulence : de peur que manquant de tout, je ne ſois réduit au parjure & au larcin; ou que ne manquant de rien, je ne vienne à
Prov. 30. 8. vous méconnoiſtre & à dire : Y a-t-il un Dieu! S'il y a pourtant un choix à faire, ô! que ce ſoit pluſtoſt de reſſembler à voſtre Fils qui, de riche qu'il eſtoit, s'eſt fait pauvre; & de pouvoir parvenir au bonheur qu'il a promis à la véritable pauvreté, que le cœur peut conſerver meſme au milieu des richeſſes. *Amen.*

SERMON

POUR LE MARDY DE LA IV. SEMAINE DE CARESME.

Sur les jugemens téméraires.

Nolite judicare ſecundùm faciem, ſed juſtum judicium judicate.

Ne jugez point ſelon l'apparence ; mais portez un juſte jugement, En Saint Jean chap. 7.

LA témérité des Juifs à juger de la perſonne, auſſi-bien que de la doctrine & de la conduite de Jeſus-Chriſt, fut ce qui l'obligea de porter contre eux cette cenſure ; & d'interdire à tous les hommes la licence des jugemens, quand ils n'ont point d'autre fondement que l'apparence : *Nolite judicare ſecundùm faciem.* Ils avoient vû Jeſus-Chriſt

guérir au jour du ſabbath le paralytique de la piſcine : le fait eſtoit évident. Mais conclure de ce fait, qu'il violoit le ſabbath, qu'il péchoit contre la loy ; conſéquemment que ſa doctrine auſſi-bien que ſon pouvoir, ne venoit que du démon dont il eſtoit l'inſtrument : *Joan. 7. 20.* *Dæmonium habes.* Ces jugemens n'ayant point d'autre appuy que de vaines conjectures, produites par leur jalouſie, fomentées par leur ignorance & par la liberté de tourner à leur fantaiſie le ſens des paroles de la loy : ces jugemens portoient en eux-meſmes le caractére de leur injuſtice, & condamnoient celle de leurs auteurs.

Ces jugemens cependant, tout injuſtes qu'ils eſtoient, quel cours avoient-ils dans le monde; & quels eſtranges effets y produiſoient-ils contre Jeſus-Chriſt! Comme ils avoient pour auteurs les Scribes & les Phariſiens, les plus accréditez parmi le peuple : ils y faiſoient paſſer ſa doctrine pour blaſphême, ſes miracles pour *Luc. 4. 29.* ſortiléges, ſes vertus pour hypocriſie. On le *Joan. 10. 31.* chaſſoit des villes; on le vouloit précipiter du *Joan. 5. 18.* haut des montagnes; on ramaſſoit des pierres pour le lapider; on attentoit à ſa vie; & par médiſances enfin, par impoſtures, par calomnies, par fauſſes accuſations, on parvint à la luy oſter.

Ce torrent de crimes & de maux avoit donc

ſa

ſa ſource dans la malignité de l'eſprit des Phariſiens, dans la témérité de leurs jugemens, dans leur penchant à les former, dans leur audace à les publier, dans la facilité de la populace à les croire, dans la foibleſſe des Magiſtrats à les réprimer.

Ce penchant maudit à mal juger, n'eſt rien cependant dans noſtre idée : à peine y faiſons-nous attention. La médiſance & ſes ſuites allarment quelquefois la conſcience, & nous rendent circonſpects ſur nos diſcours : mais quelle précaution prend-t-on contre la témérité des penſées ! Témérité cependant racine de la médiſance & de tous les fruits empeſtez qu'elle produit. Témérité des jugemens, vice d'autant plus dangereux & plus pernicieux, qu'il eſt plus commun : d'autant plus commun, qu'il eſt plus ſecret ; & d'autant plus ſecret, qu'il n'a pour témoin que la conſcience du téméraire, & pour vengeur que la juſtice de Dieu.

Ne cherchons point, Meſſieurs, d'autres raiſons pour en démontrer l'injuſtice, que celles de Saint Thomas. Pour juger, dit-il, il faut trois qualitez. L'autorité, la ſageſſe & la droiture : *Poteſtas, ſapientia, rectitudo.* 2. 2. qu. 59. art. 1.

Si l'autorité manque à un juge, c'eſt un juge incompétent : ſi la ſageſſe & la lumiére luy manquent, c'eſt un juge ignorant : ſi la

droiture de cœur luy manque, c'eſt un juge paſſionné. Or qu'eſt-ce qu'un juge incompétent, ignorant & paſſionné ! C'eſt-là cependant ce que nous ſommes, autant de fois que nous nous ingérons de condamner les autres dans noſtre eſprit. Juges incompétens, ſans autorité. Juges ignorans, ſans lumiére. Juges paſſionnez, ſans droiture : & par ces trois défauts eſſentiels, juges ſans nulle équité. Voilà cenſeurs téméraires ce que vous eſtes aux yeux des hommes : qu'eſtes-vous donc, & que ſerez-vous aux yeux de Dieu ! Prions le Saint Eſprit de nous le faire bien comprendre. *Ave Maria.*

I. PARTIE.

SI nous ſommes reveſtus de quelque ſorte d'autorité pour juger ; ou nous l'avons de nous-meſmes, ou nous la tenons des autres hommes, ou nous l'avons reçûë de Dieu : trois principes d'autorité qui nous manquent également. Nous n'en avons donc aucune.

1. ADDRESSONS-nous d'abord à Dieu : c'eſt la ſource de toute puiſſance : *Omnis poteſtas à Deo.* Conſultons ce qu'il a dit là-deſſus dans les ſaints livres. Outre le paſſage de Saint Jean, qui ſert de texte à ce diſcours.

Matth. 7. 1. En Saint Matthieu Chap. 7. *Nolite judicare, » ut non judicemini :* Ne jugez point, afin que

vous ne ſoyez point jugez. En Saint Luc Chap. 6. *Nolite judicare & non judicabimini : nolite condemnare, & non condemnabimini.* Ne jugez point, & vous ne ſerez point jugez ; ne condamnez point, & vous ne ſerez point condamnez. Ces défenſes ſi ſouvent réïtérées par ſa bouche, ont paſſé dans la bouche des Apoſtres ; & les ſaints livres en ſont remplis. On ne peut donc douter de cette interdiction générale & abſoluë. Luc 6. 37. Rom. 2. 1. & 14. 4. Jac 2. 4. & 4. 11.

Il ſemble cependant que deux autres commandemens y mettent oppoſition ; celuy de la correction fraternelle, & celuy de la vigilance à ſe préſerver ſoy-meſme des ſéducteurs. Quand voſtre frere aura péché, dit noſtre Seigneur, allez le trouver & le reprendre : *Vade & corripe eum.* Or comment reprendre & corriger ſans juger ! Gardez-vous, dit-il, des faux Prophétes qui viennent à vous ſous l'habit des brebis : *Attendite à falſis Prophetis.* Or comment s'en garder ſans connoiſtre leur malice, & par conſéquent ſans en juger. Matth. 18. 15. Marc. 7. 15.

Saint Jean Chryſoſtome & Saint Auguſtin ſe propoſant ces deux meſmes difficultez, en donnent la ſolution, d'une maniére qui éclaircit tous nos doutes, & nous apprend quand les jugemens ſont permis. En deux occaſions, diſent-ils. L'une & l'autre, lorſqu'il s'agit des

devoirs de la charité, tant envers le prochain, qu'envers nous-meſmes. Envers le prochain, quand pour le ſalut de ſon ame, il convient de l'avertir de ſes fautes & de le porter à s'en corriger. Envers nous, quand pour noſtre propre ſalut il faut nous garantir de la ſéduction des méchans & des faux Prophétes. En ces deux occaſions il eſt permis, diſent ces Peres, & meſme il eſt ordonné, d'entrer dans la connoiſſance & dans la recherche des mœurs de ceux avec qui nous vivons : mais avec deux obſervations importantes & néceſſaires.

La premiére eſt que la correction du prochain ne ſoit exercée que par ceux qui ſont en droit de la faire, tels que les peres à leurs enfans, les freres à leurs freres, les maiſtres à leurs ſerviteurs, les amis à leurs amis. Sans ce-
Chryſoſt. hom. 24. in Matth. la, dit Saint Chryſoſtome, à quel excés le déſordre iroit-il par l'impunité! Le ſilence des ſupérieurs ſur les fautes de leurs ſujets, ne ſeroit-il pas la ruine & la confuſion des familles, ſous l'ombre d'y garder la paix! *Leges pacis in ſubverſionis & confuſionis leges.*

La ſeconde obſervation regarde l'obligation d'éviter les ſéducteurs, c'eſt-à-dire, non ſeulement les pécheurs outrez & publics; mais meſme ceux dont la conduite eſt ſuſpecte, & qui cachent leur poiſon ſous les dehors de la vertu.

Comme leur addreſſe à ſe déguiſer rend ſouvent leurs œuvres ambiguës & le péril incertain : quelle précaution prendre alors ? Celle, dit Saint Auguſtin, d'éviter, mais ſans condamner : d'éviter, parce que le péril & le mal peut eſtre vray : mais de ne pas condamner, parce qu'il peut n'eſtre pas vray : *Licet quidem ut caveas, ne forte verum ſit; non tamen damnes, tanquam verum ſit.* Avec cette circonſpection j'accomplis en meſme temps les deux loix de la charité : celle que je me dois à moy-meſme, en veillant à mon ſalut ; & celle que je dois à mon frere, en conſervant toûjours l'eſtime que j'avois pour luy. *Aug. in pſ. 147.*

Aprés ces ſages déciſions, il eſt aiſé de connoiſtre, Meſſieurs, ſur qui tombe préciſément cette défenſe abſoluë : *Nolite judicare :* Ne jugez point. C'eſt ſur vous, mon cher Auditeur, qui n'avez nulle qualité, nulle commiſſion, nul caractére, qui vous autoriſe à réformer ni à régler voſtre prochain. Sur vous qui par un vain tranſport, ou ſous un prétexte ſpécieux de zéle pour ſa perfection, ou pour ſa réputation ; ne le jugez digne de cenſure, que pour avoir lieu d'ébranler ſa réputation. Sur vous qui ſans aucun deſſein de fuyr le commerce des méchans & de mettre voſtre ame à couvert de leurs ſéductions; ne cherchez

qu'à contenter la malheureuſe inclination, qui vous porte à mal penſer & à mal juger de tout le monde. C'eſt ſur vous que tombe la défenſe, & l'obligation d'y obéïr.

Quand vous n'y obéïſſez pas : qui eſtes-vous, demande l'Apoſtre Saint Jacques ! *Tu quis es, qui judicas proximum !* Des juges ! Non. Car le ſouverain Seigneur, bien loin de vous en donner le pouvoir, vous l'a expreſſément & formellement oſté : *Nolite judicare.* Vous n'eſtes donc point de vrays juges, mais d'injuſtes uſurpateurs. Vous uſurpez ce droit, non pas ſur les hommes vos pareils ; car nul homme particulier n'y a plus de droit que vous : & non pas meſme les Anges. Dieu qui en a fait les miniſtres de ſes volontez, les exécuteurs de » ſes vengeances ; n'a point aſſujetti le monde à » leur jugement : *Non ſubjecit Angelis orbem*, dit Saint Paul. C'eſt ſur Dieu meſme, c'eſt ſur Dieu que vous uſurpez ce droit. Il eſt le ſeul légiſlateur ; il eſt donc auſſi, dit Saint Jacques, le ſeul juge, *Unus eſt legiſlator & judex.* Vous raviſſez à Dieu, dit Saint Jean Climaque en jugeant vos freres, une dignité attachée à la ſouveraine majeſté. *Judicare imprudens direptio divinæ dignitatis.* Il n'a communiqué cette dignité qu'à ſon Fils ; pour la victoire remportée au prix de ſon ſang, ſur les hommes qui

Jac. 4. 12.

Hebr. 2. 5.

Clim. Gr. 10.

l'avoient jugé à la mort. Juger les hommes, c'eſt donc ravir au Sauveur la marque de ſa victoire : & comme dit Saint Jéroſme, la palme trempée dans ſon ſang : *Chriſti palmam aſſumere.* *Contra Lucifer.*

C'eſt la plainte que faiſoit Job de ſes amis indiſcrets, qui non contens de luy reprocher ſa miſére, oſoient encore pénétrer dans ſa conduite & le juger digne de ſon eſtat. Vous voulez donc, leur diſoit-il, prendre la place de Dieu, vous reveſtir des rayons de la majeſté ſuprême, & monter ſur le tribunal comme luy pour me juger. *Numquid faciem ejus accipitis & pro eo judicare nitimini!* Vous croyez donc que Dieu le ſouffre, & qu'il ſe plaiſe à l'inſulte que vous luy faites, ou que voſtre témérité ſoit inconnuë à l'œil pour qui rien n'eſt caché! *Aut placebit ei, quem celari nihil poteſt!* Non : l'uſurpation ſera punie : & pour vous oſter tout lieu d'en douter, la peine eſt attachée à la loy de la défenſe : *Ne jugez pas*, vous dit-on, *parce que vous ſerez jugez : ne condamnez pas, parce que vous ſerez condamnez.* *Job. 13. 8. 9.*

C'EST-à-dire, Meſſieurs, que ſi malgré la défenſe de Dieu, vous prétendez en ſecond lieu vous attribuer de vous meſmes l'autorité qu'il vous refuſe & qu'il vous défend d'envahir : vous devez attendre de ſa part un juge- II.

ment d'autant plus ſévére pour vous ; que le voſtre aura eſté moins indulgent & plus dur pour voſtre frere. Car en quelle qualité prenez-vous l'aſcendant ſur luy ! Qui eſtes-vous ; vous demande Saint Paul : *Tu quis es qui judicas.* Vous n'eſtes ni magiſtrat, ni maiſtre, ni Souverain, ni pere, ni ſupérieur : il ne relève de vous en nulle maniére ; il n'eſt point du reſſort de voſtre juriſdiction : ce n'eſt donc pas à voſtre tribunal de faire enqueſte ſur ces mœurs. Il eſt tout au plus voſtre frere, voſtre égal ; ſerviteur & ſujet d'un maiſtre tout autre que vous. Comment prétendez-vous juger le ſerviteur & le ſujet d'autruy ! *Tu quis es qui judicas alienum ſervum !* Car, pourſuit l'Apoſtre Saint Paul, l'eſclave, le ſerviteur n'eſt reſponſable qu'à ſon maiſtre ; il n'appartient qu'à luy ſeul ; il ne vit & ne meurt que pour ſon compte : il ne doit donc compte qu'à luy de ſon temps & de ſes actions ; il n'a que luy pour cenſeur de ſa négligence & de ſon infidélité : *Domino ſuo ſtat aut cadit.* Vous n'avez nul droit ſur ſa vie ni ſur ſes biens : vous n'en avez donc nul ſur ſes mœurs ni ſur ſes penſées. Tous les yeux eſtrangers qui veillent ſur le ſerviteur, font injure par conſéquent à la vigilance du maiſtre & bleſſent ſon autorité.

Rom. 14. 4.

Ibid.

Mais ce qui rend l'outrage plus touchant,

c'eſt que non ſeulement il eſt ſerviteur d'un autre maiſtre ; mais encore ſerviteur du meſme maiſtre que vous : qualité qui vous mettant l'un & l'autre en quelque ſorte d'égalité, vous devroit rendre plus charitable & plus indulgent pour ſes fautes : puiſque nous avons tous, pourſuit l'Apoſtre, un meſme maiſtre, qui eſt Dieu : *Sive vivimus, ſive morimur, Domini ſumus.* C'eſt ce qui rendoit ſi odieux le fermier diſſipateur, qui ſortant des pieds de ſon Roy, déchargé de ſa debte & comblé de la grace du pardon ; s'eſtoit jetté à la gorge d'un autre officier ſon débiteur. Malheureux, s'écria le Roy, n'as-tu pas dû prendre pitié de ton compagnon de ſervice ! *Nonne oportuit & te miſereri conſervi tui.* Parole qui doit allarmer la témérité de tous les cenſeurs. *Ibid.* *Matth. 18. 33.*

Et d'autant plus, conclut Saint Paul, que ce Dieu noſtre commun maiſtre, eſt en meſme temps noſtre juge, & que nous nous trouverons tous à ſon tribunal : *Omnes ſtabimus ante tribunal Chriſti.* Là nous rendrons compte, nous dit-il, chacun pour ſoy. *Unuſquiſque pro ſe rationem reddet.* Non, l'un pour l'autre, ni des péchez l'un de l'autre ; mais chacun de ſes propres péchez ! C'eſt donc chacun ſur nos propres péchez, que nous devons durant la vie attacher nos regards & noſtre curioſité ; *Rom. 14. 11.*

puiſqu'ils ſeront à la mort la ſeule matiére du compte que nous rendrons à noſtre juge, & de l'arreſt définitif qu'il portera contre nous. Arreſt d'autant plus rigoureux, qu'il ſera dreſſé ſur celuy que noſtre témérité nous aura fait porter contre nos freres. Et c'eſt-là principalement ce qui nous devroit deſtourner de ce malheureux penchant : cette menace du Sauveur atteſtée par trois Evangéliſtes : *Que nous ſerons jugez, comme nous aurons jugé ; méſurez à la méſure où nous aurons méſuré : par conſéquent ſans miſéricorde, quand nous aurons jugé ſans miſéricorde.* Il n'y a là rien d'obſcur ni d'enveloppé ; tout y eſt clair. Vous avez jugé voſtre frére avec une malignité, qui vous a fait rechercher juſqu'à ſes moindres défauts: Dieu portera le flambeau dans les replis de voſtre cœur ſur vos plus légéres négligences: il ne laiſſera rien échapper. Vous avez fermé les yeux à toutes les circonſtances & à toutes les couleurs qui pouvoient diminuer les fautes de voſtre frere, & meſme le diſculper : Dieu n'aura nul égard à vos prétextes frivoles ; & vos péchez dans ſa balance auront tous leur juſte poids : il ne voudra rien excuſer. Non ſeulement vous portiez vos ſoupçons, vos idées à la rigueur ; vos jugemens à la rigueur ; vos mépris à la rigueur : mais vous euſſiez con-

Matth. 7. 2. Marc. 4. 24. Luc. 6. 38.

Jac. 2. 13.

damné & puni, ſi vous l'euſſiez pû, à la rigueur. Dieu le peut, & l'a dit, & nous en a menacez. Vous ſerez donc jugé, condamné & puni à la rigueur. Jugement ſans miſéricorde, à tout juge ſans miſéricorde : *Judicium ſine miſericordia, illi qui non fecit miſericordiam.* Jac. 2. 13.

A ces conditions & à ces riſques, mes Freres, oſerez-vous vous ériger en juge de voſtre prochain ! Prétendrez-vous vous en arroger l'autorité, ou de la part de Dieu, ou par vous-meſme ! Reſte à voir en troiſiéme lieu, ſi vous l'avez par le conſentement ou la commiſſion des autres hommes.

III. AVOUEZ la vérité ; jamais avez-vous donné ce droit ſur vous-meſme à qui que ce ſoit de vos amis ! Pouvez-vous ſouffrir que l'on vous juge ! Comment donc pouvez-vous juger ! Comment vous figurez-vous que l'on puiſſe conſentir à ſoumettre ſa conduite à vos malignes conjectures, à vos aveugles ſoupçons, à vos téméraires déciſions ! Saint Auguſtin ne comprend pas juſqu'où va ſur ce point noſtre injuſtice. *Cùm homo non ita ſe velit ab aliis judicari, quomodo vult alios judicare !* Serm. 202. de temp. Comment cela ſe peut il faire, dit-il, que l'homme ne puiſſe ſupporter les yeux & les jugemens des autres ; & qu'il veüille porter ſes yeux & ſes jugemens par tout !

Pour comprendre l'excés de voſtre témérité & de voſtre iniquité : conſultez-vous. Seriez-vous content de vous voir dans l'eſprit des autres, défiguré des plus noires couleurs ! de ſçavoir que des gens qui n'ont nul rapport avec vous, à qui du moins vous n'avez nul compte à rendre, obſervent tous vos pas; tiennent un régiſtre ſecret des perſonnes que vous voyez, des lieux que vous fréquentez, des diſcours qui vous échappent ; y donnent le ſens & le motif qu'il leur plaiſt, ſelon leur diſpoſition pour vous : que de tout cela on dreſſe un plan, que l'on prétend eſtre celuy de voſtre conduite & de vos mœurs ; où l'on méſure comme à la régle infaillible, les degrez de voſtre mérite & l'eſtenduë de voſtre réputation ! Seriez-vous content que ſur ce pied-là vos plus ſimples divertiſſemens paſſaſſent pour crimes ; vos empreſſemens à l'égard de vos amis, pour piéges & pour trahiſons ; voſtre charité pour ſéduction : voſtre piété pour hypocriſie ! Quel plaiſir auriez-vous de vous voir ainſi décrié dans l'eſprit des autres ! Donc quel plaiſir prenez-vous à décrier ainſi les autres dans voſtre eſprit !

Je ne les décrie point : ce n'eſt, dites-vous, qu'en ſecret que je me forge ces fantoſmes. En ſecret, je le veux : mais ces fantoſmes ſecrets ſont cependant le fondement de voſtre con-

duite ordinaire à l'égard de voſtre prochain : c'eſt ſur ce pied que vous traittez & que vous vivez avec luy ; que vous en parlez dans les compagnies ; que vous en faites l'objet de vos défiances & de vos mépris.

Quand vos mépris ſeroient véritablement ſecrets : le prochain n'a-t-il pas droit à voſtre eſtime ſecrette : & la luy dérobant par vos mépris intérieurs, ne luy dérobez-vous pas ce que la loy de la charité Chreſtienne vous oblige de luy donner ! Cette loy vous oblige à prendre ſoin de ſa réputation, quand elle eſt attaquée en voſtre préſence : eſtes-vous moins obligé d'en prendre le meſme ſoin, quand elle eſt en péril, de périr dans voſtre eſprit ! Il a droit d'exiger l'attention de voſtre zéle, à ne pas livrer ſon honneur à l'indiſcrétion de ſes ennemis : il a donc droit d'exiger le meſme zéle, à ne pas l'abandonner à vos défiances & à vos imaginations. Faire autrement, non ſeulement c'eſt juger voſtre prochain ; mais, dit l'Apoſtre Saint Jacques, c'eſt juger & condamner la loy de la charité ; qui vous ordonne de ménager, de défendre & de reſpecter les intéreſts de voſtre frere, comme vos propres intéreſts : *Qui judicat fratrem ſuum, detrahit legi, & judicat legem.* Jac. 4. 11.

Convenez donc enfin que vous n'avez ni de Dieu ni de vous-meſme, ni de la part du

prochain, nulle autorité pour le juger. Mais quand vous en auriez l'autorité, en auriez-vous la capacité ! Non, la lumiére vous manque, autant que l'autorité. Juge incompétent, vous n'eſtes pas moins aveugle. Ecoutez ce ſecond poinct.

II. PARTIE.

QUAND Saint Paul nous avertit de nous abſtenir de juger juſqu'à ce que le Seigneur » vienne ; il en apporte deux raiſons : c'eſt qu'il » n'appartient qu'à Dieu de porter le jour dans » l'épaiſſeur des ténébres, & de rendre évidens » les deſſeins des cœurs. Deux fonctions de ſon
1. Cor 4. 5. miniſtére. *Illuminabit abſcondita tenebrarum, & manifeſtabit conſilia cordium.* Le cahos ténébreux des œuvres humaines : *Abſcondita tenebrarum.* L'abyſme profond des deſſeins du cœur humain : *Conſilia cordium.* Toute la lumiére des yeux mortels n'a point aſſez d'eſtenduë pour développer ce cahos ; point aſſez de ſubtilité pour pénétrer cet abyſme. Il n'y a donc nul homme aſſez éclairé pour ſe faire juge des hommes. Ils n'ont tous pour juge
Ibid. que l'homme Dieu : *Qui judicat, Dominus eſt.*

Pour former un juſte jugement, une juſte idée d'un homme, & ſur cette idée le priver

de noſtre eſtime, le condamner au mépris ; il faudroit des faits connus, avérez, certains, évidens. Mais on ne fixe pas à des bornes ſi ſerrées le penchant qui porte à mal juger. On ſe croit bien appuyé, quand on s'attache aux apparences, aux conjectures, à la vray-ſemblance, aux bruits communs, à cette eſpéce d'aſſeurance & de notoriété, qui court par toutes les langues & qui n'a jamais d'auteur certain. Pour le trouver cet auteur, pour examiner ces preuves, & parvenir par degrez à la certitude des faits; quelle exactitude faudroit-il! quelle aſſiduité de recherche & d'information! quelle eſtenduë de lumiére! On aime mieux livrer la vertu meſme au torrent de la médiſance, & l'abandonner ſoy-meſme à celuy de la crédulité ; que de ſe roidir contre le torrent ; au péril d'attirer ſur ſoy le déchaiſnement de la raillerie publique.

Tout ſe réduit donc au rapport des oreilles & des yeux ; on m'a dit, on m'a aſſeuré ; voilà les arbitres des mœurs & de la réputation. C'eſt-là le tribunal où l'on traiſne l'innocence, où la vertu meſme frémit. Ignorez-vous donc ce qu'a dit le Saint Eſprit des jugemens fondez ſur ce que les yeux ont vû, les oreilles entendu : *Non ſecundùm viſionem oculorum, neque ſecundùm auditum aurium.* N'avez-vous jamais Iſa. 11. 3.

éprouvé combien leurs rapports ſont vains, incertains, précipitez ! Ne comptez-vous pour rien l'inclination naturelle à mentir, à outrer les choſes, à déguiſer la vérité ! Jamais n'avez-vous crû vous-meſme ouyr de vos propres oreilles, ce qu'on ne vous avoit point dit ! Jamais n'avez-vous donné aux paroles qu'on vous diſoit, des ſens tout différens de celuy qu'elles portoient, & qu'on prétendoit vous faire entendre ! Les perſonnes les plus ſincéres, en s'ingérant de raconter un fait, le font-elles toûjours d'une maniére uniforme ; avec le meſme ſoin de n'y jamais ajoûter de nouvelles circonſtances ; ou de n'y point meſler leurs conjectures ; ou de n'y point donner comme certain, ce qu'ils ont reçû comme douteux ! Et pour peu que ces perſonnes ayent d'intéreſt dans le fait en queſtion, vous fierez-vous aſſez à leur probité, pour croire que la vérité ſoit en ſeureté dans leur bouche, à couvert de tout déguiſement & de toute exaggération ! Le témoignage des oreilles eſt donc inſuffiſant pour juger.

Mais j'ay vû. Vous ſçavez ce qu'a prétendu le Fils de Dieu, quand il nous a défendu de juger ſur l'apparence : *Nolite ſecundùm faciem judicare ; ſed juſtum judicium judicate.* Il a prétendu qu'un jugement fondé ſur les

Joan. 7. 24.

ſimples

ſimples apparences, n'eſt pas un juſte jugement. Or la pluſpart du temps, ce que l'on appelle avoir vû, n'eſt rien plus, qu'avoir vû des apparences. Il n'a fallu ſouvent que des regards, des ſouris, un repas, une promenade, un empreſſement trop marqué de s'écrire & de ſe voir, une rencontre imprévûë interprétée en rendez-vous ; pour faſciner les yeux malins, & remplir l'imagination d'objets qu'ils ne voyoient point. Le décri d'un million de perſonnes innocentes, en toutes ſortes d'eſtats, n'a point eu d'autre fondement.

Mais quand vous auriez vû, croyez-vous qu'un ſeul fait évident par le témoignage de vos oreilles & de vos yeux, vous autoriſe à former un jugement général & abſolu du caractére d'un homme ! Une ſeule méchante action le rend-t-elle vrayment méchant ! Non, ce n'eſt pas par un ſeul fruit, mais par l'épreuve de pluſieurs fruits que l'on doit juger de l'arbre : *A fructibus eorum cognoſcetis eos.* Ce n'eſt pas ſur une ſeule action que Jeſus-Chriſt nous permet de juger des faux Prophétes, & qu'il nous jugera luy-meſme au dernier jour : c'eſt ſur l'amas de toutes nos actions, comparées l'une avec l'autre : *Reddet unicuique ſecundùm opera ſua.* C'eſt ainſi que nous voulons eſtre jugez : non pas ſur une ſeule faute, échappée

Matth. 7. 16.

Matth. 16. 18.

quelquefois à noſtre fragilité ; mais ſur noſtre habitude au mal : & cette excuſe ſi commune à ceux qui manquent à leur devoir ; *C'eſt la ſeule fois que j'ay manqué ;* paroiſt à la pluſpart une excuſe légitime, ou du moins un motif d'indulgence & de compaſſion.

Pour donner lieu par conſéquent à ces jugemens ſi ordinaires & ſi outrageux au prochain : C'eſt un homme de mauvaiſe foy, c'eſt une ame intéreſſée, c'eſt un avare s'il en fût jamais, c'eſt un cœur qui ne reſpire que la vengeance & qui ne pardonne point, c'eſt une fille à qui ſon plaiſir eſt plus cher que ſa réputation, c'eſt une femme ſans conſcience. Pour concevoir ces idées & vous en remplir l'eſprit, eſt-ce aſſez, d'avoir ſurpris les gens en quelqu'une de ces fautes ! Eſtes-vous aſſez éclairé ſur le détail de leurs mœurs, pour ſçavoir ſi leur faute eſt encore ſans repentir, s'ils ne s'en ſont point corrigez, s'ils ne l'ont point expiée par des actions contraires ; en un mot s'ils ſont encore ce qu'ils ont eſté. C'eſt dequoy l'on ſe ſoucie peu. Ne nous connoiſſons-nous pas bien ! ne l'avons-nous pas vû dans ſa jeuneſſe ! ne ſçait-on pas comme il a paſſé ſon temps ! n'y a-t-il pas aſſez de gens qui en peuvent dire des nouvelles ! ne ſe ſouvient-on pas des bruits qui en ont couru ! n'a-t-il pas don-

né des preuves de ce qu'il ſçait faire! eſt-ce que l'on change d'humeur! Tout cela, mon cher Frere, eſt ſa conduite paſſée. Sa conduite préſente la ſçavez-vous! C'eſt cependant ce qu'il faudroit ſçavoir pour eſtablir un jugement ſolide : eſtre informé non ſeulement d'une ſeule de ſes actions, mais de la ſuite & de l'enchaiſnement de ſes actions; non ſeulement de ſes déportemens paſſez, mais de toute ſa vie préſente. Or pour cela nos lumiéres ſont trop courtes; & noſtre curioſité, ſi vive pour ſçavoir le mal, eſt trop laſche & trop maligne pour vouloir s'informer du bien. C'eſt ce qui nous rend inexcuſables dans la témérité de nos jugemens.

C'eſtoit-là le jugement du Phariſien ſur Madeleine aux pieds de Jeſus-Chriſt, & ſur Jeſus-Chriſt luy-meſme. *Si ce Jeſus eſtoit Prophéte*, diſoit-il, *il ſçauroit que cette femme qui le touche, eſt une pécheresſe publique, & ne la ſouffriroit pas.* Double témérité. Jeſus ſelon luy n'eſt pas un Prophéte, & Madeleine eſt une femme de mauvaiſe vie. Il n'en doutoit pas, il jugeoit ſur le rapport de ſes oreilles & de ſes yeux. Il entendoit & il voyoit : Que voyoit-il! Madeleine arroſant de ſes pleurs les pieds de Jeſus, & les eſſuyant de ſes cheveux : Jeſus agréant ce ſervice & la renvoyant en Luc. 7. 38.

paix. Il croyoit voir dans cet effet de ſa condeſcendance & de ſa bonté, qu'il n'eſtoit pas un Prophéte : Et quoy donc ! un homme trompé, qui ne ſçavoit rien du décri de cette femme ; un ſéducteur par conſéquent, & peut-eſtre un homme ſujet aux foibleſſes des autres hommes. Et ſur ces apparences qui luy paroiſſoient autant d'évidences, il condamnoit Jeſus-Chriſt.

Eſtoit-il moins téméraire en condamnant Madeleine ! Il avoit vû, il avoit ſçû par le témoignage public la vie ſcandaleuſe de cette femme : il ne pouvoit pas en douter. Quel mal faiſoit-il donc d'en juger comme il en jugeoit ! *Peccatrix eſt :* c'eſt une pécheresſe. Il ſe trompoit ; c'eſt ce qu'elle avoit eſté, mais c'eſt ce qu'elle n'eſtoit plus. Il jugeoit d'elle par ſes déſordres & par ſes ſcandales paſſez. Mais voyez, aveugle cenſeur, ſes larmes préſentes, ſes regrets, ſes ſoupirs, cette victoire généreuſe de la crainte & du reſpect humain, cette réparation publique. A toutes ces marques de douleur qui éclatent à vos yeux, & qui doivent malgré vous les ouvrir à la vérité ; comment ne corrigez-vous pas la témérité de voſtre arreſt ! comment l'oſez-vous croire & déclarer pécheresſe ! Elle eſt pénitente & vous un pécheur.

De cet exemple, Meſſieurs, tirons encore une réfléxion. C'eſt que pour juger ſainement, il ne ſuffit pas de connoiſtre à n'en point douter la malice d'une ſeule action, ni meſme de pluſieurs actions; ni d'eſtendre nos lumiéres à toutes les actions paſſées; ni de les appliquer à toutes les actions préſentes : il faudroit les pouvoir eſtendre juſqu'aux futures, & prévoir l'eſtat avenir du pécheur que nous condamnons. Or c'eſt ce qui eſt impoſſible : il n'y a donc nul moment de la vie où nous puiſſions juger ſans péril de témérité. Quand Madeleine aux pieds du Sauveur eût encore eſté dans ſon péché; le jugement du Phariſien n'eût pas laiſſé d'eſtre criminel; non contre la vérité, mais contre la charité; qui nous oblige à toûjours bien penſer des autres, & à reſpecter en chacun d'eux les opérations futures de la grace du Sauveur. L'avis eſt de Saint Auguſtin. *Cum incertum ſit, qualis futurus ſit qui nunc malus apparet, temerè judicabis.* C'eſt pour cela qu'il nous eſt défendu de juger avant le temps : *Nolite ante tempus judicare :* & ce temps propre à juger, c'eſt la fin de la vie, ou pluſtoſt celle du monde. Si quelqu'un a droit de juger avant la fin de la vie : c'eſt Dieu, puiſqu'il en connoiſt la fin; tous les temps & tous les événemens ſont déployez à ſa vûë. Cependant il attend la fin

De ſerm. Dom. in monte l. 2. cap. 18.

pour juger. Et l'homme cenſeur imprudent ; qui connoiſt ſi peu du préſent, moins encore du paſſé, rien de l'avenir : tient déja pour jugé, ce qui bien loin d'eſtre arrivé, ne ſera peut-eſtre jamais. Dieu attend tellement la fin, que la certitude qu'il a du mal futur, ne l'engage point à punir ; & que l'amandement du mal paſſé l'engage toûjours à pardonner. L'incertitude au contraire du mal futur, & l'amandement du paſſé, n'arreſte point la précipitation des jugemens de l'homme. Au jugement de Dieu toute une vie paſſée dans le péché, terminée par un ſeul moment de ſincére pénitence, n'empeſche point le pécheur d'eſtre éternellement heureux. Au jugement du monde ayez eſté méchant une heure de voſtre vie, ayez paſſé tout le reſte dans la vertu ; vous riſquez d'eſtre décrié juſqu'à la fin de la vie. Madeleine avoit changé de vie. Jeſus-Chriſt avoit changé pour elle de ſentiment. Le Phariſien n'en changea point. Elle eſtoit pour luy toûjours pécheresſe : *Peccatrix eſt.*

Concluez que pour tirer ſeurement la vérité de ce ténébreux cahos des mœurs & des actions humaines, il y a dans noſtre eſprit des lumiéres trop peu eſtenduës : *Abſcondita tenebrarum.* Y en a-t-il d'aſſez ſubtiles pour pénétrer dans l'abyſme du cœur humain : *Con-*

filia cordium. Par-là vous verrez encore mieux la témérité de nos jugemens.

II. NOSTRE cœur eſt un ſanctuaire dont l'entrée n'appartient qu'à Dieu. Dieu ſeul en a la clef. Il démeſle ſeul, dit l'Apoſtre, les penſées & les intentions du cœur : *Diſcretor cogitationum & intentionum cordis.* C'eſt cependant juſqu'à ces deux réduits que l'homme veut pénétrer par ſes foibles conjectures ; interpréter à ſon gré les penſées & les intentions. Eſt-ce une préſomption qui vous paroiſſe excuſable ! *Hebr. 4. 12.*

On croit eſtre bien diſculpé, quand on juge des penſées, par le dehors des actions. Mais combien de penſées, de diſpoſitions, de ſentimens odieux & criminels, impute-t-on ſouvent aux perſonnes les plus ſages, ſans autre fondement que la pente à mal juger ! N'a-t-il pas paſſé en maxime & preſque en uſage commun : que pour penſer ſeurement du monde, il ne faut qu'en mal penſer. Que faiſoit la mere de Samüel, pour eſtre blaſmée d'avoir trop bû ! L'avoit-on jamais ſurpriſe en excés de vin ! Elle eſtoit proſternée ; elle faiſoit ſa priére à Dieu du fond de ſon cœur ; *Loquebatur in corde.* Ses lévres en mouvement par l'ardeur de ſa piété, ne laiſſoient, dit l'Ecriture, échapper aucune parole : *Labia movebantur, & vox penitus non audiebatur.* Eſtoit-ce *1. Reg. 1. 13.*

là dequoy l'accuſer d'yvreſſe ! Et celuy qui l'en accuſoit, eſtoit le grand Preſtre meſme, aſſis aux portes du temple & témoin de ſa dévotion. Tant il eſt difficile aux plus gens de bien, meſme aux perſonnes ſacrées, de ſauver leur vertu de ce malheureux penchant.

C'eſt peu de vouloir décrier les penſées cachées dans le cœur ; on oſe luy en imputer que jamais il n'a formées. Joram voyoit arriver dans ſa ville de Samarie, avec un grand train, Naaman Général des armées du Roy de
4. *Reg.* 5. 7. Syrie, portant des lettres de ſon Roy. Joram ſe met dans l'eſprit, qu'il eſt envoyé pour le ſurprendre & chercher l'occaſion de ſe broüiller avec luy. Rien n'eſtoit plus contraire à la penſée de Naaman ; qui venoit ſur le bruit des miracles d'Eliſée, chercher dans Iſraël la guériſon de ſa lépre, dont il fut en effet guéri. Joram cependant imprimé de ſon faux ſoupçon, déchire ſes habits de colére & de dépit. C'eſt ainſi qu'ordinairement on trouve dans ſes ſoupçons de quoy ſe dévorer ſoy-meſme ; & que l'on venge le prochain de l'outrage qu'on luy fait en voulant lire dans ſon cœur.

En effet eſt-il moins outragé, quand au jugement des penſées, on joint celuy des intentions; le jugeant coupable des péchez dont on l'avoit crû capable, & dont il ne l'eſtoit pas. Quelle

audace plus funeſte à l'honneur & à la vertu! La conſcience de l'innocent n'eſtre pas à couvert des traits de la malignité des hommes! Elle qui eſt meſme à couvert des traits de la juſtice de Dieu. Que tous les démons de l'enfer, & vos œuvres meſme apparentes vous accuſent au troſne de Dieu : ſi voſtre propre conſcience ne porte témoignage contre vous : vous ſerez innocent au jugement de Dieu meſme. A moins qu'elle ne vous condamne, il ne vous condamnera point. Et devant le monde au contraire, à ſon aveugle jugement; ayez la conſcience auſſi pure que Joſeph : il s'élévera contre vous un Putiphar foible & défiant, qui ſourd & inſenſible à la voix de voſtre conſcience, aura les oreilles ouvertes aux cris de la calomnie, & vous ſacrifiera ſans ſcrupule aux paſſions de vos ennemis. La conſcience de Joſeph eſtoit ouverte aux yeux de Dieu : c'eſtoit-là ſa conſolation! mais cette conſcience connuë de Dieu, n'eſtoit point connuë des hommes. Et la témérité des hommes veut juger ce qu'elle ne voit point. Joſeph eſt innocent, & c'eſt luy qui eſt opprimé : l'Egyptienne eſt coupable, & c'eſt elle qui triomphe : parce que le manteau de Joſeph qu'elle porte dans ſes mains, ſemble au monde malin parler pour elle, & que Joſeph

Gen. 39 20.

n'a pour luy que ſa conſcience & ſon cœur, dont les cris ne s'entendent point.

Vous me direz, l'homme ne peut voir le bien caché dans le cœur d'autruy. Comment voulez-vous qu'il en juge ! Et comment donc ſe meſle-t-il d'y vouloir découvrir le mal ! Que ne fait-il pour autruy ce qu'il fait ſi aiſément pour luy-meſme ! A peine trouve-t-il jamais rien à reprendre dans ſon cœur ; & le mal dans le cœur d'autruy luy ſaute toûjours aux yeux. Ce n'eſt pas là ce que Saint Paul enſeignoit par ſon exemple aux fidelles. Quoyqu'il ne vit rien dans ſa conſcience, qu'il crût
1. Cor. 4. 4. ſe devoir reprocher *Nihil mihi conſcius ſum.* Sa confiance n'alloit pas juſqu'à ſe croire exempt de reproche. Pour ne ſe ſentir point coupable, il ne ſe tenoit pas juſtifié : *Sed non in hoc juſtificatus ſum.* Quoy, dit là-deſſus Saint Jean Chryſoſtome ! un Apoſtre n'oſe prononcer ſur l'eſtat de ſon propre cœur : comment riſquerons-nous de prononcer ſur le noſtre, & de nous dire innocens ! Mais ſi nous n'oſons pas nous croire innocens ; comment aurons-nous le front de juger les autres coupables ! Où va noſtre témérité ! Je ne ſçay pas ce qui ſe paſſe en moy. Comment ſçauray-je
Chryſoſt. ibid. donc ce qui ſe paſſe dans les autres : *Quomodo qui mea neſcio, aliena judicare potero.* Ju-

ges incompétens ſans autorité : juges aveugles ſans lumiére. Enfin pour troiſiéme défaut juges paſſionnez ſans droiture & ſans équité. Ce ſera la fin de ce diſcours.

III. PARTIE.

LEs jugemens de Dieu ſont terribles par leur rigueur : mais avec leur rigueur ils ſont toûjours pleins de juſtice ; & cette conſolation doit en diminuer la terreur. Le jugement vrayment terrible, eſt celuy des hommes ſur leur prochain ; parce que la rigueur y eſt toûjours jointe à l'injuſtice.

En quoy conſiſte la droiture & la juſtice du jugement de Dieu ! C'eſt qu'il nous juge toûjours par la pénétration de ſon eſprit, & de ſon entendement, qui luy répréſente les choſes toûjours telles qu'elles ſont. L'homme au contraire juge ſon prochain, non pas par l'entendement, mais par la perverſité de ſa volonté paſſionnée, qui luy répréſente les choſes, telles qu'il les déſire & qu'il les veut. En deux mots Dieu nous juge tels que nous ſommes : L'homme nous juge au contraire tel qu'il eſt, ou tel qu'il voudroit que nous fuſſions. Deux injuſtices criantes, & qui donnent le dernier trait à l'énormité de ce péché.

SALOMON nous dit que l'inſenſé croit in- I.

» ſenſez comme luy, tous ceux qu'il trouve en
Eccl. 10 3. ſon chemin : *In via ſtultus ambulans, omnes ſtultos exiſtimat.* Ce que fait l'inſenſé par l'égarement de ſon eſprit; le monde le fait par la malignité de ſon cœur : & cette malignité eſt tellement enracinée dans la nature corrompuë; qu'il paroiſt, dit Saint Grégoire, preſque naturel à l'eſprit humain, de s'imaginer voir dans autruy les vices qu'il reconnoiſt en
Moral. l. 14. c. 1. luy-meſme : *Humanæ mentis proprium, hoc ſibi fieri ſuſpicari quod facit.* A peine l'homme de bien ſe peut-il perſuader d'un autre qu'il
» ſoit méchant. Un payen meſme a dit, que
» plus on eſt homme de bien, plus on ſent de
» répugnance à croire du mal des autres. *Ut*
Cic. ad Quintum fr. *quiſque eſt vir optimus, ita difficile eſt alios improbos ſuſpicari.* N'eſt-ce pas dire que la pente à juger mal des mœurs des autres, eſt un motif ſuffiſant, pour nous mettre en défiance ſur la probité de nos mœurs; & qu'en condamnant le prochain, nous devons faire réfléxion que nous nous condamnons nous-meſmes.

On eſt ſi éloigné d'une telle réfléxion, qu'on regarde pluſtoſt cette laſche inclination, comme un rafinement de prudence, une délicateſſe d'eſprit, une précaution néceſſaire dans le grand monde. Au contraire, regardez-la comme un témoignage certain de la corrup-

tion de voſtre cœur. Vous croyez voir du déſordre par tout : c'eſt que voſtre imagination en eſt remplie, & que vous en appliquez l'idée à tous les objets qui ſe trouvent ſous vos yeux. Vous croyez que tout le monde vous trompe : c'eſt que voſtre génie vous porte à tromper. Vous vous perſuadez que la chicane & la mauvaiſe foy ſont les reſſorts communs des procés & des affaires : c'eſt que vous n'avez point d'autres reſſorts. Vous trouvez dans les entretiens & le commerce du monde un air d'intrigue, de myſtére, de galanterie répandu de tous coſtez : c'eſt que ces meſmes paſſions ou dominent en vous, ou y ſont encore ſous la cendre ; ou que ſi la pénitence en a étouffé le feu, vous vous retracez dans autruy l'image de vos foibleſſes ; & peut-eſtre vous faites-vous une indigne conſolation, de vous figurer tout le monde tel que vous eſtes, ou que vous avez eſté. Par-là, dit Saint Jérôme, que montrez-vous ! voſtre probité, voſtre zéle pour la vertu ! Non, mais que vous vivez mal, ou que vous avez mal vécu : *Oſtendentes quam ſanctè vivant qui malè de omnibus ſuſpicantur.* *Ep. adv. Vigilantium.*

II. MAIS voicy le comble d'horreur dans la témérité du monde : c'eſt que non ſeulement prévenu de ſes paſſions, il vous juge tel qu'il

eſt ; mais encore tel qu'il voudroit que vous fuſſiez.

C'eſt l'eſtat ordinaire & naturel de la haine & de l'envie. Il ſuffit d'eſtre devoré de ces deux ſathaniques paſſions, pour ſe dépeindre ceux qui en ſont les triſtes objets, comme remplis de tous les vices & couverts de toutes les horreurs, à quelque degré de vertu que leur mérite les éléve. Eſt-ce qu'ils ſont tels en effet ! Non, mais par les noires couleurs que répandent ſur eux voſtre haine & voſtre envie, qui vous font déſirer qu'ils fuſſent tels en effet.

Avec la prévention de ces deux odieuſes paſſions Jeſus-Chriſt paſſa pour criminel, & digne aux yeux des Juifs du ſupplice de la croix. Barrabas tout chargé de crimes, paſſa pour innocent & digne de la liberté. Les bonnes œuvres, les vertus qui ſont au jugement de Dieu nos principales défenſes ; ſont au jugement du monde, empoiſonné par la haine ou l'envie, nos plus dangereux ennemis. Il faut eſtre méchant pour luy plaire : il ne pardonne point à ceux dont il haït la vertu.

Saül pardonna-t-il à David la défaite du Philiſtin, ni les loüanges que méritoit un ſi important ſervice ! Il luy eût pardonné, s'il eût rampé oiſif dans la foule des courtiſans ;

s'il eût tremblé comme les autres aux menaces du Géant. Il eût pluſtoſt ſouhaitté de le voir laſche, ignoré, mépriſé du peuple & de la cour. Mais parce qu'il eſtoit aimé : c'eſtoit un ambitieux, un traiſtre, un ennemi de l'Eſtat. Saül le jugeoit tel & ſouhaittoit qu'il fût tel : parce qu'il s'en eſtoit fait un objet de haine & d'envie.

Ouy, le monde tous les jours ſouffre & tolére les péchez ; il ne les juge pas dignes d'occuper ſa cenſure. Ils n'offenſent que Dieu, c'eſt ſon affaire, & le monde y prend peu de part. Mais la vertu c'eſt l'objet de la critique du monde ; parce qu'elle picque le monde, elle eſt l'offenſe & l'outrage des pécheurs. Je dis plus, Meſſieurs ; il eſt plus ſeur de paroiſtre avec des péchez devant Dieu, qu'avec des vertus devant les hommes : parce que le péché devant Dieu trouve toûjours du penchant à la miſéricorde ; au lieu que la vertu devant les hommes paſſionnez, ne trouve qu'indignation & qu'averſion. Qu'apporta Madeleine aux pieds du Sauveur ! des péchez. Qu'y trouva-t-elle ! ſon pardon : *Remittuntur ei peccata multa.* Luc. 7. 47. Qu'apporta le Sauveur luy-meſme au jugement des Phariſiens, des aveugles guéris, des poſſédez délivrez ! Qu'en rapporta-t-il ! des outrages. C'eſt par Belzébub, diſoient-ils, «

Luc. 11. 15. qu'il chaſſe les démons : *In Belzebub ejicit dæmonia.*

Conſolez-vous donc, vrays fidelles, objets de la témérité des jugemens des mondains : mais pluſtoſt ſouſtenez-vous avec courage dans l'honneur & la probité, dans la profeſſion de la vertu, dans l'amour de la religion. Les mondains vos railleurs doivent eſtre aſſez convaincus par ce que j'ay dit, de l'excés de leur injuſtice, & de leur témérité. Je n'ay plus de menaces à leur faire, aprés celles de Jeſus-Chriſt. Ils ont tracé dans la rigueur de leurs arreſts contre vous, l'arreſt qu'il lancera ſur eux au jour ſolemnel de ſes vengeances. Ils ſont maintenant vos juges : ils ne le ſeront plus alors. Vous n'aurez tous qu'un meſme juge : & dés-à-préſent vous n'en avez qu'un. Ne vous déſolez point de voir vos vertus défigurées ; vos défauts & vos foibleſſes exaggérées en crimes & en forfaits ; voſtre vie déchirée par le menſonge & la fureur. Remettez-en le jugement à ce juge éternel, qui ſeul à l'autorité, la lumiére & la juſtice, pour abſoudre ou pour condamner, pour punir ou récompenſer. Quelle ſource pour vous de joye & de confiance, de luy pouvoir dire avec David : *Tibi ſoli peccavi.* Seigneur, ſi j'ay péché, c'eſt contre vous ſeul que j'ay péché : ſi j'ay

fait

fait mon devoir, c'eſt pour vous ſeul que je l'ay fait. J'ay la conſolation de n'avoir que vous ſeul pour juge du mal & du bien que j'ay fait. Que je ſerois malheureux, ſi j'avois réglé ma conduite au gré du monde, évité le mal & fait le bien pour me dérober à ſes reproches, ou pour m'attirer ſes faveurs; déterminé qu'il eſt à ſe faire juge de tout, & à ne rien juger que par paſſion ou par caprice. J'aurois Seigneur, autant de juges de mes œuvres & de mon cœur, qu'il y a de mondains & de pécheurs ſur la terre! Non, je n'ay pour juge que vous, & n'en veux point d'autres que vous : *Tibi ſoli.* Si j'ay bien fait, je ſuis par voſtre juſtice aſſeuré de ma récompenſe ; ſi j'ay mal fait, je ſuis par voſtre grace aſſeuré de mon pardon. Le monde vous a jugé, & ſans juſtice & ſans grace ; il me juge de meſme : Eſt-ce à moy de m'en plaindre & de m'en décourager! C'eſt de vous que j'attends & la juſtice & la grace. Je vous la demande pour moy-meſme; & pour tous ceux à qui le monde n'en fait point; & pour ce monde meſme, s'il eſt poſſible, tout injuſte & impitoyable qu'il eſt. Ainſi ſoit-il. Au nom du Pere, du Fils & du Saint Eſprit.

SERMON

POUR LE MERCREDY DE LA IV. SEMAINE DE CARESME.

Sur l'aveuglement.

Præteriens Jeſus vidit hominem cœcum à nativitate.

Jeſus vit en paſſant un homme aveugle dés ſa naiſſance. En Saint Jean Chap. 9.

DEUX ſpectacles bien différens partagent noſtre attention dans cet Evangile : un aveugle né dans les ténébres, à qui Jeſus-Chriſt rend la vûë; & les Juifs nez dans la lumiére, que Jeſus-Chriſt frappe d'aveuglement. Il n'en demeure pas-là : mais pour montrer que ce double effet de ſa puiſſance, n'eſt qu'une image de ce qui doit arriver dans toute la ſuite des temps, il tire cette concluſion » de ces deux merveilles oppoſées : Je ſuis venu » en ce monde, nous dit-il, pour exercer un ju-

gement : *In judicium ego in hunc mundum veni.* « Quel jugement ! Ecoutez-le, Meſſieurs, avec reſpect & avec crainte. C'eſt, dit-il, afin que « ceux qui ne voyent pas, ſoient éclairez ; & « que ceux qui voyent deviennent aveugles. *Ut* « *qui non vident, videant ; & qui vident, cæci fiant.*

Que ceux qui ne voyent point, ſoient éclairez ; je n'en ſuis pas ſurpris, Seigneur : voſtre miſéricorde m'eſt connuë. Mais que ceux qui voyent, deviennent aveugles ; c'eſt ce que j'ay peine à concevoir. Il eſt vray cependant que dans les livres ſacrez tout retentit de cette menace : Que la ſageſſe des ſages périra : qu'ils ſeront frappez de folie : *Peribit ſapientia à ſapientibus. Percutiam amentiâ.* Mais bien loin que ces ſages aveuglés puiſſent murmurer de leur eſtat, ils ſont eux-meſmes inexcuſables par cette raiſon : Que leur aveuglement vient de leur propre volonté ; ſelon cette parole de Saint Pierre : *Latet enim eos hoc volentes.*

Iſa. 29. 14. Zach. 12. 4.

2. Petr. 3. 5.

Conſidérons donc aujourd'huy, Meſſieurs, la guériſon de l'aveugle né, jointe à l'aveuglement des Phariſiens : & par l'oppoſition de ces deux merveilles, reconnoiſſons la juſtice du chaſtiment que Dieu exerce contre nous : quand au milieu des lumiéres du Chriſtianiſme, il laiſſe tomber ſur nos eſprits ce voile

obſcur qui nous cache ſes véritez. Ce n'eſt pas d'un ſeul coup, mais par degrez, qu'il nous frappe de ces ténébres.

Trois ſortes d'eſprits pernicieux, diſtinguez dans l'Ecriture, troublent ſucceſſivement le noſtre & conſomment l'aveuglement. Le premier eſt appellé par Iſaïe l'eſprit d'aſſoupiſſement : *Spiritus ſoporis.* Le ſecond eſt appellé par le meſme Iſaïe, l'eſprit d'étourdiſſement : *Spiritus vertiginis.* Le troiſiéme eſt appellé par Saint Paul, l'eſprit d'erreur & d'infidélité : *Spiritus erroris.* Frappez d'aſſoupiſſement, nous perdons l'attention à la lumiére. Frappez d'étourdiſſement, nous perdons le diſcernement de la lumiére. Frappez d'erreur & d'infidélité, nous étouffons meſme la lumiére. Le premier degré n'eſt rien d'abord que l'obſcurité de l'eſprit. Le ſecond eſt la corruption de l'eſprit. Le troiſiéme eſt la révolte de l'eſprit. Que ces trois eſtats ſont déplorables ! Or nous ſommes dans l'un des trois, dés que nous nous ſentons dans l'habitude du péché. Voyons dans lequel nous ſommes ; & perſuadons-nous que nous l'avons mérité, parce que nous n'y tombons que par noſtre faute. *Ave Maria.*

Iſa. 29. 10.

Iſa. 19. 14.

1. Tim. 4. 1.

I. PARTIE.

NOus regardons l'aveuglement comme un

de ces chaſtimens extraordinaires, que Dieu ne fait éclater que ſur les pécheurs déſeſpérez. Nous nous trompons. Tout péché porte avec ſoy les ténébres; mais les ténébres augmentent à proportion du péché. Ce n'eſt d'abord qu'un eſprit d'aſſoupiſſement que l'on ne ſent preſque pas. Voicy comme l'exprime Iſaïe. Dieu, dit-il aux pécheurs, a répandu ſur vous l'eſprit d'aſſoupiſſement : *Miſcuit vobis Dominus ſpiritum ſoporis.* Iſa. 29. 10. En voicy les ſuites. Il fermera vos yeux : *Claudet oculos veſtros.* Toutes les viſions, les prophéties, les paroles Divines ſeront devant vous, comme les paroles d'un livre fermé : *Et erit vobis viſio omnium ſicut verba libri ſignati.* Quand on préſentera ce livre au ſçavant, au curieux; & qu'on luy dira : *Liſez ce livre.* Il répondra : Je ne le puis, je n'y vois rien, il eſt fermé : *Quem cum dederint ſcienti litteras, dicent : lege iſtum : Et reſpondebit : non poſſum, ſignatus eſt enim.* Non que le livre ſoit fermé, mais parce que les yeux appéſantis par l'aſſoupiſſement ſont inutiles pour lire. Voilà, Meſſieurs, en quoy conſiſte ce premier degré d'aveuglement, cet eſprit d'aſſoupiſſement : *Spiritus ſoporis.* Voyons-en l'exemple dans les Juifs, au ſujet du miracle de l'Evangile.

Un miracle expoſé à la vûë de tout le mon-

de, & fait exprés dans un chemin public : *Prætereins Jesus.* Un miracle au-deſſus de toutes les forces humaines, la guériſon d'un aveugle, né dans ſon aveuglement : *Cæcum à nativitate.* Un miracle en la perſonne d'un homme, connu dans toute la ville par ſon infirmité & par ſa mendicité : *Nonne hic eſt qui ſedebat & mendicabat.* Un miracle opéré par des moyens, plus capables de ruiner, que de reſtablir la vûë ; avec de la ſalive & du limon : *Lutum ex ſputo.* Un miracle fait exprés par le Sauveur, pour prouver qu'il eſt le vray Meſſie, promis & envoyé de Dieu. Quand cette preuve auroit eu quelque obſcurité pour la populace ignorante ; elle ne pouvoit en avoir pour les Phariſiens : qui eſtant appliquez à l'eſtude de la loy, ſçavoient que la guériſon des aveugles eſtoit un caractére de diſtinction, qui devoit eſtre attaché à la perſonne du Meſſie. Ils liſoient les livres ſacrez, ils les interprétoient au peuple. A eux proprement Dieu mettoit le livre & la vérité ſous les yeux ; il leur diſoit : Liſez. Et comme ſi le livre eût eſté fermé pour eux ; avec des yeux, de l'eſprit, de la lumiére, ils ne voyoient & ne comprenoient rien. Pourquoy ? C'eſt que leurs péchez, leurs paſſions, leurs habitudes criminelles, un attachement groſſier aux ri-

Iſa. 35. 5. & 42. 7.

cheſſes & aux plaiſirs, une attention continuelle aux intéreſts de la vie, occupant tout leur eſprit, les rendoit incapables de réfléxion ſur les intéreſts oppoſez. Eveillez aux choſes de la terre, ils eſtoient aſſoupis, endormis à la vérité: *Spiritus ſoporis.* Vous voyez ce malheur dans les Juifs; reconnoiſſez-le dans vous-meſme.

Ces réprouvez, au chapitre 5. de la Sageſſe, déplorent amérement leur malheur. Ah! diſent-ils, nous nous ſommes écartez du chemin de la vérité: *Erravimus à via veritatis.* Cela eſt vray. La lumiére de la juſtice, ajoûtent-ils, le ſoleil de l'intelligence n'a point éclaté à nos yeux: *Sol intelligentiæ non luxit nobis.* Cela eſt faux. Noſtre Sauveur leur répond à eux & à vous: Que la lumiére eſt venuë au monde; mais que les hommes ont mieux aimé les ténébres que la lumiére: Pourquoy? parce que leurs œuvres eſtoient mauvaiſes; & que tout homme qui fait mal, haït la lumiére: *Omnis enim qui malè agit, odit lucem.* Convenez-en, pécheur: dés que vous avez mal fait, que vos œuvres ont eſté mauvaiſes; dés lors vous avez haï tout ce qui pouvoit vous en faire voir la malignité. Vous avez fuy par conſéquent la vûë de vos péchez & de voſtre conſcience, la conſidération de vos devoirs, la penſée de voſtre ſalut, l'image de voſtre mort, le ſouve-

« « « «

nir de voſtre Dieu & de ſes jugemens redoutables. Tout ce qui pouvoit vous tenir lieu de lumiére & vous chagriner dans vos plaiſirs, s'eſt dérobé à vos yeux. De ce dégouſt il s'eſt formé dans voſtre eſprit une habitude comme naturelle de n'y plus penſer : comme ſi ces véritez ne ſubſiſtoient plus en elles-meſmes, ou du moins à voſtre égard : comme ſi vous n'aviez plus ni d'yeux pour les voir, ni d'eſprit pour les comprendre. Et ce qui répand cette obſcurité ſur vos yeux & ſur voſtre eſprit, c'eſt l'amour des biens de la terre, la diſſipation de voſtre cœur, l'eſclavage de vos ſens ; un charme, un enſorcellement de toutes ſortes de bagatelles. *Faſcinatio nugacitatis obſcurat bona.* Voilà, dit le Sage, ce qui vous oſte la connoiſſance du vray bien. Et c'eſt-là, vous me l'avoüerez, le premier aveuglement des pécheurs. Mais ce que j'ay à vous montrer, c'eſt que cet aſſoupiſſement, ce premier degré d'aveuglement, eſt inexcuſable : *Latet enim eos hoc volentes.* : parce que c'eſt l'effet de voſtre propre volonté. Vous l'allez voir par les réfléxions ſuivantes.

Sap. 4. 12.

I. La premiére eſt ſur la ſubtilité, la pénétration de voſtre eſprit en toutes les autres matiéres. Pourquoy n'eſt-il pas auſſi pénétrant dans les matiéres du ſalut ! On eſt ſurpris de la

cruauté de ce chef des Ammonites, qui pour condition de paix, preſcrivoit à ſes ennemis de ſe laiſſer crever l'œil droit : *In hoc feriam vobiſcum fœdus, ut eruam omnium veſtrûm oculos dextros.* 1. Reg. 11. 2.
C'eſt nous qui exerçons cette cruauté ſur nous-meſmes. Ouy, mes Freres, nous nous oſtons l'uſage de l'œil droit, qui nous eſt le plus néceſſaire; & nous ne conſervons que cet œil gauche & malin, qui s'attache aux vains objets. Curieux ſur les ſciences, & négligens ſur les devoirs; ſubtils ſur l'intéreſt, groſſiers ſur la conſcience; attentifs à la fortune, indifférens pour le ſalut; inquiets ſur la vie, endormis ſur l'éternité; chagrins ſur les beſoins du corps, tranquilles ſur ceux de l'ame; éclairez enfin pour le monde, aveugles & ſtupides pour Dieu.

Ce qui pourroit nous tenir lieu de quelque ſorte d'excuſe, ce ſeroit ſi l'importance de ces poincts que nous négligeons, nous eſtoit abſolument inconnuë. Mais faiſant profeſſion d'une foy, qui nous répréſente Dieu comme le premier de tous les eſtres, le ſalut comme le premier de nos intéreſts, l'ame comme la premiére partie de nous-meſmes, l'éternité comme la conſommation de tout. Croire ces véritez, les confeſſer, les adorer; & ne ſe les pas propoſer pour objets de ſon eſtude, n'y

avoir nulle attention, ſe les cacher, s'y endormir, n'eſt-ce pas un aveuglement ſans excuſe!

Entrez dans les replis de l'eſprit d'une perſonne du monde : vous y trouverez des connoiſſances, des eſpéces, des idées de toutes ſortes de plaiſirs, de toutes ſortes de vanitez ; des projets infinis d'intrigues, des reſſorts, des ſubtilitez. Il y aura place pour tout, juſqu'aux chimeres & aux fables. Dieu, où eſt-il dans cet eſprit ! quel rang y occupe-t-il ! Tout le monde y roule, & Dieu n'y eſt point. Ah! que les infidelles ne ſongent qu'à leurs plaiſirs, ils n'ont point de loy qui les en deſtourne : ils conforment leur conduite aux principes de leur naiſſance & de leur éducation : ils ſont nez dans les ténébres, ils marchent dans les ténébres. Mais vous Chreſtiens, élevez dans la lumiére ; avec des principes ſi clairs, ſi juſtes, ſi convaincans : vous ne voulez pas ouvrir les yeux, eſtre attentifs à ces principes! hé quel autre aveugle eſt aveugle comme vous! Eſt-ce l'infidelle ou le barbare ! Ce ſont, diſoit Iſaïe, les peuples aveugles qui n'ont point d'yeux. Mais le Chreſtien, c'eſt le peuple aveugle qui a des yeux. *Populum cæcum & oculos habentem.* Qui des deux eſt plus criminel ; ou l'aveugle qui n'a point d'yeux dont il ſe puiſſe ſervir ; ou l'aveugle qui a des yeux & qui ne

Iſa. 43. 8.

veut pas s'en ſervir. C'eſt ce qui nous rend plus coupables : Et qui donc peut nous excuſer !

UNE ſeconde réfléxion nous rend encore plus inexcuſables : c'eſt la pénétration de noſtre eſprit : non ſeulement ſur les matiéres indifférentes au ſalut : mais meſme en matiére de ſalut, ſur la conduite & les devoirs d'autruy. Que ne ſommes-nous donc auſſi pénétrans & auſſi éclairez ſur les noſtres. Ce Phariſien fameux, qui venoit prier dans le temple, eſtendoit de-là ſa vûë ſur tout l'univers : il conſidéroit en pitié combien tous les autres hommes eſtoient éloignez des voyes de Dieu, avares, injuſtes, impudiques ; & ſe voyoit avec complaiſance exempt de toutes ces honteuſes paſſions : *Non ſum ſicut cæteri.* Mais faux ſubtil, qui eſtes ſi touché du déréglement des autres, qui voyez ſi bien tout ce qu'il y a d'odieux dans leur eſtat : que ne voyez-vous donc le maudit orgueïl qui vous domine ! La laideur de ce péché ſe dérobe-t-elle à vos yeux ! Dieu vengeur de l'impureté ſe préſente à voſtre penſée : & Dieu vengeur de l'ambition vous eſt inconnu ! Vous ſçavez ſi bien ce qui eſt écrit dans la loy contre les violens & les avares : n'y a-t-il rien dans cette loy contre voſtre orgueïl ; inſupportable à tout autre, & imperceptible à vous ſeul ! Cette paille attachée aux yeux

II.

Luc. 18. 11.

de voſtre voiſin, vous choque & vous bleſſe la vûë : & cette poutre qui vous couvre les yeux, ne fait nulle impreſſion ſur vous. Ce Phariſien de Saint Luc n'eſtoit coupable que d'orgueïl : vous plus coupable encore que luy, vous aurez peut-eſtre en vous ſeul toutes les paſſions qu'il remarquoit dans les autres : & vous ferez des crimes aux gens de bien de leurs moindres imperfections ! vous leur inſulterez ſur leurs plus légéres foibleſſes ! vous ferez contre eux le zélé pour les intéreſts du ſalut & du Dieu que vous mépriſez ! S'il vous juge par les arreſts que vous portez contre les paſſions des autres ; comment pourrez-vous pallier voſtre aſſoupiſſement, voſtre oubli, voſtre aveuglement ſur vos propres paſſions & ſur voſtre propre ſalut !

III. UNE troiſiéme réfléxion qui nous oſte toute excuſe : c'eſt la pénétration de noſtre eſprit ſur nos propres paſſions, quand nous les regardons dans les autres. Que ne ſommes-nous donc auſſi éclairez à les reconnoiſtre & les condamner en nous. L'ambitieux ne voit point le déſordre de l'ambition, & voit celuy de l'avarice ; je ne m'en eſtonne pas. Mais l'ambitieux condamne l'ambition dans ſon compétiteur, & ne la condamne point dans luy-meſme : le médiſant condamne la médi-

ſance, que l'on commet contre luy ; & ne condamne pas celle qu'il commet contre un autre. C'eſt ce qui eſt ſurprenant. Un pere gémira des débauches de ſon fils, & ſe complaira dans les ſiennes. Une mere s'allarmera des légéretez de ſa fille, & ne rougira point de ſes propres déréglemens. Eſtrange enſorcellement! Nous convenons de ces principes généraux : l'ambition eſt odieuſe, la médiſance eſt infâme, l'injuſtice eſt digne d'horreur. Qui nous empeſche donc de nous appliquer ces principes, & de nous dire à nous perſonnellement : Ambitieux, médiſant, injuſte comme je le ſuis ; je ſuis donc odieux, infâme & digne d'horreur.

Où eſtoit l'eſprit de David aprés le raviſſement de Bethſabée & le meurtre de ſon époux! Le Prophéte Nathan vient ſe plaindre à luy de la cruauté d'un riche, qui avoit ravi à un pauvre une brebis dont il faiſoit ſon plaiſir. David frappé d'indignation ſur une action ſi noire : Il eſt digne de mort, dit-il ; il en mourra : *Vivit Dominus quoniam filius mortis eſt.* Les ſentimens naturels d'équité qui vivoient au fond de ſon cœur, ſe réveillent auſſi-toſt contre l'injuſtice d'un autre. Et c'eſt vous, s'écria Nathan, vous qui eſtes ce raviſſeur. Ah! vous avez des yeux pour la cruauté de ce riche : 2. *Reg.* 12. 5.

& vous n'en avez pas pour voſtre propre cruauté ! Vous y eſtes aveugle, & tout Iſraël la voit ! Il eſt digne de mort, & vous dequoy eſtes-vous digne ! David voit le crime, il ne le voit pas ; il le condamne, & l'excuſe. Il le condamne en ſon frere ; il l'aime & le ſouffre en luy. Ce David, Chreſtiens Auditeurs, ce David en cet eſtat, c'eſt vous-meſme : *Tu es ille vir.* Cette obſcurité d'eſprit, c'eſt l'effet de voſtre péché, l'eſprit d'aſſoupiſſement ; premier degré de l'aveuglement de l'homme : *Spiritus ſoporis.* Vous avez vû combien il eſt inexcuſable. Venons au ſecond degré, qui eſt l'eſprit d'eſtourdiſſement : *Spiritus vertiginis.*

II. PARTIE.

Iſa. 19. 14. ISAÏE l'explique en cette maniére : *Dominus miſcuit in medio ejus ſpiritum vertiginis.* Le Seigneur a répandu au milieu de l'Egypte un eſprit de vertige. En voicy l'effet. *Et errare fecerunt Ægyptum in omni opere ſuo, ſicut errat ebrius & vomens.* C'eſt de faire tournoyer l'Egypte en toutes ſes œuvres, comme un homme eſtourdi des fumées du vin. Dans cet eſtat où l'yvreſſe réduit, quel eſt le renverſement des idées, la corruption des ſentimens ! Ce qui eſt honneſte paroiſt honteux ; & ce qui eſt honteux paroiſt honneſte : ce qui eſt aiſé de-

vient impoſſible, & ce qui eſt impoſſible devient aiſé : parce que les eſpéces eſtant renverſées, tous les jugemens qui en réſultent, ſont corrompus. Reconnoiſſons encore ce ſecond aveuglement dans les Scribes : le premier n'eſtoit qu'une obſcurité d'eſprit ; celuy-cy eſt la corruption meſme de l'eſprit.

Ils font venir l'aveugle. Ils l'interrogent ſur ſon mal & ſur ſon libérateur : *Tu quid dicis de illo qui aperuit oculos tuos !* Que dis-tu ! que penſes-tu de celuy qui t'a guéri ! Admirez icy, Meſſieurs, l'influence de la paſſion dans les jugemens des hommes. Ce jeune homme ſimple, ingénu, dégagé par ſa pauvreté des intéreſts & des mouvemens qui agitent les Grands & les riches, entre naïvement dans les intéreſts de la vérité. Rien ne l'engage à la méconnoiſtre ou à la diſſimuler. Je ſçay, répond-t-il, que cet homme eſt un Prophéte : *Quia Propheta eſt.* Je dis que cet homme ne pourroit rien, s'il ne venoit pas de Dieu : *Niſi eſſet hic homo à Deo, non poterat facere quicquam.* Je dis que vous feriez bien, de vous rendre tous ſes diſciples : *Numquid & vos vultis diſcipuli ejus fieri !* Voilà la ſincérité d'un homme qui eſtant pauvre, ne rougit point de reconnoiſtre les dons de Dieu dans un pauvre comme Jeſus-Chriſt. Joan 9.

Mais ces Phariſiens avares, ſuperbes, envieux, jaloux de leur autorité, craignans la cenſure, incapables de correction; que jugent-ils du Fils de Dieu! Leur concluſion eſt que cet homme ne vient pas de Dieu : *Non eſt hic homo à Deo.* Qu'ils ſçavent que c'eſt un méchant: *Nos ſcimus, quia hic homo peccator eſt.* Qu'il eſt viſible qu'il ne garde pas le ſabbath. *Qui ſabbathum non cuſtodit.* Pour former ces injuſtes déciſions, combien de jugemens corrompus devoient-ils avoir précédé dans l'eſprit de ces faux ſages! Il falloit pour cela qu'ils euſſent poſé pour maximes, que guérir un malade, au jour du ſabbath, eſtoit violer le ſabbath: Qu'il n'eſtoit pas de la grandeur de Dieu d'avoir choiſi pour Meſſie un homme pauvre: Qu'il ne pouvoit y avoir d'autre Meſſie, qu'un conquérant; ni d'autre regne de Dieu ſur la terre, que celuy qui éclateroit par l'opulence & par l'honneur; ni d'autres amis de Dieu que les riches; ni d'autres bénédictions de Dieu, que les bénédictions du temps. Toutes maximes oppoſées à la loy, aux prophéties, à la conſcience, à la religion, à la véritable idée que l'homme doit avoir du gouvernement de Dieu. Toutes maximes formées des illuſions de la chair & des ſens. C'eſt cette chair & ces ſens corrompus qui avoient produit ces vertiges

&

& cet eſtourdiſſement. Ces Juifs qui ſe vantoient d'eſtre les diſciples de Moïſe : *Nos Moyſi diſcipuli ſumus*, n'eſtoient donc en effet que les diſciples de leurs paſſions, ne jugeant, ne raiſonnant & ne décidant que par elles : *Spiritus vertiginis.* Pitoyable eſtourdiſſement ! N'eſt-ce-pas auſſi le noſtre !

Ouy, chers Auditeurs, & nous en reſſentons le malheur depuis le commencement du monde. Eve encore innocente avoit cru ſur la parole du Créateur, que le fruit défendu luy eſtoit mortel : *Morte morieris.* Dés qu'elle eût écouté le tentateur, ce fruit mortel au témoignage de ſon Dieu, luy parut bon au témoignage de ſes ſens : *Vidit quod bonum eſſet lignum ad veſcendum.* Ainſi tous les pécheurs, à proportion qu'ils s'engagent au péché, ſont enveloppez ſous la malédiction lancée par le Prophéte Iſaïe, ſur ceux qui appellent bon ce qui eſt mauvais, & doux ce qui eſt amer : *Ponentes amarum in dulce :* qui au contraire appellent mauvais ce qui eſt bon, & amer ce qui eſt doux : *Et dulce in amarum.*

Gen. 2. 6.

Iſa. 5. 20.

Eſt-il rien plus commun que de ſe figurer les débauches les plus infâmes, comme des amuſemens ; les injuſtices les plus criantes, comme des tours d'eſprit ; les calomnies les plus atroces, comme des indiſcrétions ; les

vengeances les plus cruelles, comme de juſtes reſſentimens; les vices les plus abominables, comme des fragilitez dignes de pardon. Voilà le mal paſſé en bien, & l'amertume en douceur. Mais au contraire eſt-il rien plus commun, que de regarder la vertu comme une chimére, la dévotion comme une ſimplicité, les devoirs de la religion comme des contraintes importunes, une chaiſne accablante, un joug inſupportable au genre humain. Voilà le bien paſſé en mal & la douceur en amertume : *Amarum in dulce, & dulce in amarum.* Et c'eſt-là le vertige & la corruption de l'eſprit : *Spiritus vertiginis.* Or je maintiens que ce vertige eſt inexcuſable en vous, parce qu'il eſt volontaire. *Latet eos hoc volentes.* En voicy la preuve en deux réfléxions.

I. La premiére. N'eſt-il pas vray que le crime ne vous paroiſt innocent, que le bien ne vous paroiſt mal; que depuis que le monde & le plaiſir & l'intéreſt ont corrompu voſtre cœur. Souvenez-vous de l'heureux temps de voſtre premiére innocence. Pouvez-vous y penſer ſans ſoupirer! *Quando erat Omnipotens mecum,* diſoit Job. 29. 2. Job : Quand Dieu eſtoit avec vous ; quand vous marchiez à la clarté de ſa lumiére. O! qui pourroit rappeller ces beaux jours ! *Sicut fui in diebus adoleſcentiæ meæ :* vous reſtablir

tel que vous eſtiez dans la candeur de voſtre jeuneſſe! Alors l'enfer vous faiſoit peur; le nom de Dieu vous tenoit dans le reſpect; le péché qui luy déplaiſt, vous allarmoit. C'eſtoit-là, dites-vous, l'effet de la crédulité qui accompagne l'enfance: avec l'âge & l'expérience on prend bien d'autres lumiéres, on fait bien d'autres réfléxions. Il eſt vray, la raiſon croiſt avec l'âge: mais avec l'âge les paſſions ne croiſſent-elles pas auſſi! De jour en jour vous avez raiſonné plus fortement: mais de jour en jour vous avez auſſi déſiré plus ardemment, aimé plus éperduëment, haï plus opiniâtrement, convoité plus inſatiablement. Vous eſtes devenu plus ſubtil & plus éclairé: mais auſſi plus artificieux, plus intéreſſé, plus malin, plus enteſté, plus emporté, plus vain, plus orgueïlleux, en un mot plus paſſionné. Que nous dites-vous maintenant! Vous imputez la pureté de vos premiers ſentimens & la docilité de voſtre jeuneſſe, à la foibleſſe de la raiſon qui vous éclairoit alors. Que n'imputez vous pluſtoſt la licence & la corruption de vos ſentimens préſens, au déréglement des paſſions qui vous dominent, & que vous ne ſentiez pas alors! Vous vous défiez de la ſimplicité de voſtre jeuneſſe; & vous ne vous défiez pas de la malignité des âges ſuivans. Vous

prétendez que vos yeux n'eſtoient pas aſſez ouverts, quand vous ne jugiez des choſes de Dieu que par la foy & la raiſon toute pure; & vous prétendez voir plus clair, quand vous en jugez à travers toutes les fumées d'un cœur ſenſuel & charnel. Vous craignez de vous eſtre trompé, quand l'innocence de voſtre vie vous faiſoit regarder le crime avec horreur; & vous ne craignez point de vous tromper, quand par le déſordre de vos mœurs vous vous trouvez dans la néceſſité d'approuver le crime, ou de vous reconnoiſtre criminel. Non, non, Seigneur, diſoit David : *Cum ſancto ſanctus eris, & cum perverſo perverteris.* Vous eſtes juſte & ſaint avec les juſtes & les ſaints; mais vous eſtes injuſte avec les injuſtes. C'eſt-à-dire, comme l'explique Saint Auguſtin ſur le Pſeaume 44. C'eſt la couſtume des hommes de ſe figurer toûjours Dieu ſelon leur cœur. A un cœur pur Dieu paroiſt pur; *Cum ſancto ſanctus eris.* A un cœur inique & dépravé, Dieu paroiſt inique & dépravé, favorable à l'injuſtice, indulgent à l'impureté : *Cum perverſo perverſus eris.* Eſt-ce que ces diſpoſitions odieuſes & criminelles ſont effectivement en Dieu! Non, mais elles ſont en vous-meſme. Dieu ne vous paroiſt pas droit, parce que vous n'eſtes pas droit : *Diſtortus es, ille rectus*

eſt : diſtortum ad rectum quando conjunges ! Vous rejettez ſur Dieu l'iniquité qui eſt en vous. Vous aimez mieux le blaſmer que vous accuſer. Vous prétendez qu'il a tort, pour excuſer vos déſordres. A qui les excuſerez-vous ! Ils ſont ſans excuſe, pécheur ; & voſtre aveuglement ſans prétexte, ſur l'approbation que vous donnez au péché : *Qui dicitis malum bonum.* L'eſt-il moins ſur l'idée farouche, odieuſe & amére que vous vous formez de la vertu & de la loy de Jeſus-Chriſt : *Qui dicitis bonum malum.* C'eſt la ſeconde réfléxion.

II. N'EST-il pas vray que la loy de Dieu & la vertu n'ont rien de ſi humiliant, de ſi difficile, ni de ſi dur ; que ce que la loy du monde vous oblige tous les jours ou de faire ou de ſouffrir ! Quel eſt donc voſtre aveuglement, de réprouver la loy de Dieu, pour ces meſmes difficultez & ces peines prétenduës ! Parcourez tous les devoirs de la morale Chreſtienne, ſur leſquels vous eſtes chagrin. La tempérance & l'abſtinence des plaiſirs, le jeûne meſme vous eſt-il d'une telle difficulté ; quand le péril de la maladie & le ſoin de voſtre ſanté vous y oblige ! L'oubli des injures & la réconciliation vous déshonore-t-elle ſi fort, quand des amis puiſſans & des intéreſts preſſans vous y engagent ! Le deſtachement de vos biens, &

meſme la profuſion, vous eſt-elle ſi affreuſe; quand il faut dépenſer, donner, vendre ou engager pour ſouſtenir voſtre eſtat! La patience, la fermeté vous eſt-elle d'un ſi grand poids dans les travaux de la guerre! L'humiliation & la mortification dans les ſervitudes de la cour! La condeſcendance & la douceur dans le commerce du monde! Eſtrange malignité du cœur humain! Toute contrainte luy déplaiſt, luy paroiſt inſupportable; non pas quand ſon plaiſir ou ſon intéreſt l'y ſoumet; mais quand ſa religion l'y oblige. Humiliez-vous, dépoüillez-vous, donnez, ſouffrez, pardonnez. Ouy ſi le monde le veut, ſi le Prince le commande, ſi des amis le ſouhaittent, ſi la mode le preſcrit: alors tout eſt doux & aiſé, du moins tolérable & poſſible. Et s'il n'y a que vous, Seigneur, à nous commander du haut du ciel; à nous parler du haut de voſtre croix; à nous exciter, nous prier par vos larmes & par voſtre ſang: vos commandemens, vos priéres, vos exemples n'obtiendront rien. Nous nous figurerons mille couleurs, mille raiſons pour ne vous point obéïr.

C'eſt donc à vous bien plus qu'aux Juifs, que Dieu dit par le Prophéte Iſaïe: *Quis cœcus niſi ſervus meus! quis cœcus niſi ſervus Domini!* Quel eſt l'aveugle ſi ce n'eſt mon ſer-

Iſa. 42. 19.

viteur ! Quel eſt l'aveugle entre tous les hommes, ſi ce n'eſt le ſerviteur du Seigneur ! Ah ! ce n'eſt point le ſerviteur des Grands qui ferme ainſi les yeux ſur les devoirs difficiles ; au contraire il s'en fait honneur. Ce n'eſt point le ſerviteur & l'eſclave de la fortune ; il dévore tout, il ſouffre tout. Ce n'eſt point le ſerviteur & l'eſclave de la volupté ; l'eſpérance d'un moment luy charme toutes ſes peines. C'eſt le ſerviteur du Seigneur, le peuple Chreſtien, l'homme qui a fait ſerment à Dieu de luy eſtre toûjours fidelle, qui ſe reconnoiſt racheté par ſon ſang & par ſa mort. *Quis cæcus niſi ſervus Domini !* Voilà l'aveugle, l'inſenſé entre tous les peuples de la terre : qui devant plus à ſon Dieu qu'à tout autre Souverain ; plus à ſon ſalut qu'à ſa fortune ; plus à luy-meſme qu'à tout autre que luy ; ne s'eſtourdit & ne s'aveugle ſur ſes devoirs, qu'à l'égard de ſon Dieu, de ſon ſalut & de luy-meſme. *Quis cæcus niſi ſervus Domini !* O mes chers Freres, y penſez-vous ! Quel eſt le vertige qui vous trouble, la corruption qui gaſte voſtre eſprit ! *Spiritus vertiginis.* Comment vous pouvez-vous pardonner ce ſecond aveuglement ! Eſpérez-vous y demeurer ! N'y a-t-il rien pour vous de plus dangereux à craindre ! Ouy, Meſſieurs, l'eſprit d'erreur & d'infidélité qui

révolte enfin le pécheur contre ſon Dieu. C'eſt le troiſiéme degré de l'aveuglement de l'homme, & la conſommation de ſon malheur: *Spiritus erroris.*

III. PARTIE.

SAINT Auguſtin diſoit que les payens de ſon temps avoient quitté la méthode de leurs peres à combattre noſtre religion. Leurs peres l'avoient attaquée par la Divinité de Jeſus-Chriſt, le regardant comme un impoſteur: mais dans la ſuite des temps, aprés la converſion de tant de nations & la deſtruction des idoles; les deſcendans de ces anciens idolâtres, ne pouvant plus douter de la puiſſance de Jeſus-Chriſt, attaquoient ſa loy par la difficulté de ſes préceptes. *Magna lex eſt Chriſtiana, potens illa, lex Divina: ſed quis implet illam!* In pſal. 40. 3. Aujourd'huy les pécheurs prennent juſtement le contrepied des payens. Les payens commençoient par nier la Divinité; & forcez de la reconnoiſtre, ils ſe réduiſoient à murmurer de la dureté de la loy de Dieu. Aujourd'huy les pécheurs commencent par murmurer de la dureté de la loy de Dieu, & paſſent enſuite à nier la Divinité meſme. C'eſt-à-dire, chers Auditeurs, que la corruption de l'eſprit diſpoſe naturellement à la révolte de l'eſprit. Que

le pécheur inquiété par la rigueur de ſes devoirs, & ne pouvant s'eſtourdir juſqu'à étouffer ſes ſcrupules; taſche d'en couper la racine, qui eſt la foy d'un Dieu légiſlateur & vengeur. De-là cet athéïſme ſecret, ſi commun parmi les pécheurs, que Saint Paul décrit en cette maniére : Des gens, dit-il, qui ayant la conſcience cautériſée, c'eſt-à-dire, corrompuë & noircie de crimes : *Cauteriſatam habentes conſcientiam* : s'écartent de la foy pour s'abandonner à l'eſprit d'erreur : *Diſcedent à fide, attendentes ſpiritibus erroris.* Voyons dans les Phariſiens auſſi-bien que dans les pécheurs, l'image & les effets de ce dernier aveuglement. « 2. Tim. 4. 1.

Les Phariſiens avoient un grand intéreſt que Jeſus-Chriſt cenſeur de leurs péchez ne fût point le vray Meſſie. Vous libertins, avez-vous moins d'intéreſt qu'il n'y ait point de Dieu capable de vous punir! Sur ce poinct vous eſtes ſemblables. Or quand on recherche quelque choſe avec ce préjugé d'un grand & preſſant intéreſt, on tombe toûjours en trois grandes fautes. Comptez-les, & ſur tout voyez ſi vous n'y tombez pas. La premiére, c'eſt que les recherches que l'on fait en cet eſtat, tendent toûjours, non pas à s'éclaircir, mais à s'affermir dans ſon doute & dans ſon premier préjugé. La ſeconde, c'eſt que les preu-

ves les plus convaincantes, oppoſées au préjugé, paſſent pour de foibles raiſons. La troiſiéme, c'eſt que les plus foibles raiſons, favorables au préjugé, paſſent pour des preuves convaincantes. En ce déplorable eſtat, l'aveuglement peut-il avoir quelque apparence d'excuſe!

I. Le préjugé des Juifs eſt que Jeſus-Chriſt n'eſt pas le Meſſie, mais un impoſteur, un pécheur. Pourquoy! parce qu'ils ſont perdus, s'il eſt le Meſſie : *Scimus, quia peccator eſt. Non eſt hic homo à Deo.* Quelles recherches ne font-ils pas ſur ce poinct! Ils interrogent d'abord l'aveugle : *Interrogabant eum.* Ils s'addreſſent enſuite à ſes parens : *Vocaverunt parentes ejus.* Ils rappellent encore l'aveugle : *Vocaverunt rurſum hominem.* Ils s'informent comment il a eſté guéri : *Quomodo vidiſſet.* Enſuite s'il a meſme eſté aveugle : *Quia cœcus fuiſſet.* Enſuite s'il eſt meſme le fils de ceux qui ſe diſent ſes parens : *Hic eſt filius veſter.* Quel empreſſement! quelle recherche! Eſt-ce pour découvrir la vérité! Non, mais pour ſe la déguiſer. Plus ils trouvent, plus ils doutent. A méſure qu'ils s'éclairciſſent, ils ſe font de nouvelles obſcuritez. Ce qui leur fait quitter l'aveugle, pour s'addreſſer aux parens; c'eſt que les reproches de l'aveugle leur prouvent trop

Joan. 9.

ce qu'ils ne veulent pas voir. Et ce qui les fait encore revenir des parens à l'aveugle ; c'eſt que les réponſes des parens ne ſatisfont point leur malignité. Ils ne veulent point ſe rendre ; ils chercheront toûjours ; mais ils ne croiront jamais : *Non crediderunt ergo Judæi.*

Vous m'aſſeurez, faux curieux, que depuis long-temps vous cherchez à vous convaincre de la vérité d'un Dieu ; que vous liſez, vous méditez, vous conſultez, vous interrogez toute la nature ; vous employez toutes les ſciences pour fixer, dites-vous, les doutes de voſtre eſprit. Dites, dites hardiment, que c'eſt pour les augmenter. Car quel eſt voſtre intéreſt ! Seroit-ce de trouver qu'il y a un Dieu ! Non, car vous trouveriez dans ce Dieu un juge de vos déſordres : & vous craignez de le trouver. Vous ne voulez donc pas le trouver. Plus les créatures vous le montrent, plus vous vous efforcez de l'ignorer. Saint Auguſtin cherchoit Dieu dans toutes les créatures : il le demandoit à la terre, à la mer, à l'air, au ſoleil, à tous les aſtres : *Interrogavi terram, interrogavi mare, interrogavi cœlum.* Tout luy répondoit d'une voix : Nous ne ſommes pas ce Dieu qui eſt l'objet de vos recherches : c'eſt celuy qui nous a faits, qui eſt Dieu : *Neque nos ſumus Deus quem quæris, inquiunt .... ipſe fecit nos.* Il

cherchoit, & il trouvoit; parce qu'il déſiroit trouver : la ſincérité de ſes intentions luy rendoit la voix du monde intelligible, ſur l'exiſ-
Confeſ. 10. 6. tence & la puiſſance de Dieu. *Interrogatio mea*, dit-il, *intentio mea; & reſponſio eorum, ſpecies eorum.* Mais cette voix du monde eſt ambiguë & obſcure pour vous, parce que voſtre intention eſt maligne. Vous attendez que les créatures vous diſent, qu'il n'y a point de Dieu: c'eſt ce qu'elles ne diront jamais; & c'eſt ce qui rendra vos recherches infinies. Ne m'alléguez donc pas vos recherches, pour preuves de voſtre bonne foy : puiſque vos recherches ne ſont ſi fréquentes & ſi obſtinées, que parce que vous manquez de bonne foy. Vous feignez de chercher, ce que vous craignez de trouver.

Que cherchoit Pharaon, quand aprés cette peſte horrible, qui avoit exterminé dans l'Egypte la pluſpart des animaux; il envoyoit vi-
Exod. 9. 7. ſiter les maiſons des Iſraëlites : *Miſit Pharao ad videndum.* Eſtoit-ce pour rendre honneur au Dieu d'Iſraël. Non, mais pour s'autoriſer à conteſter ſa puiſſance. Il eſpéroit trouver chez les Hébreux les meſmes ravages de la peſte : & de-là quel avantage auroit-il pris contre Dieu! mais il trouva contre ſes intentions que ce fleau public avoit épargné les troupeaux de

ce peuple ; *Nec erat quicquam mortuum de his quæ poſſidebat Iſraël.* De-là bien loin de s'inſtruire à reſpecter ce grand Dieu, il s'aveugle & s'endurcit davantage : *Ingravatum eſt cor Pharaonis.* Ce qui devoit ſervir à élever & à convaincre ſon eſprit, ne ſervit, dit Saint Auguſtin, qu'à l'appeſantir & l'obſtiner dans ſes ténébres : *Unde debuit ad timendum & credendum moveri, hinc ingravatus eſt.* Effet de ſa mauvaiſe foy. C'eſt auſſi l'effet de celle du libertin, qui tombe auſſi-toſt dans une ſeconde faute. Et la voicy.

C'EST que les preuves les plus fortes, con- II.
traires à ſon préjugé, ne paſſent chez luy que pour des chimére. Quelles preuves n'avoient pas les Juifs de la guériſon de l'aveugle ! Ils ne pouvoient plus conteſter ni ſon premier aveuglement, ni le miracle de ſa guériſon ; ni douter que Jeſus-Chriſt en fût l'auteur ; ni attribuer la guériſon à la force des remédes, qui n'eſtoient que de la bouë & de l'eau. Tout cela formoit une évidence à laquelle on ne pouvoit rien oppoſer. Car, diſoient les plus ſages d'entre eux, comment ſeroit-il poſſible qu'un pécheur fit tant de merveilles ! *Quomodo* Jo. 9. 16.
poteſt homo peccator hæc ſigna facere ! De tout cela cependant, parce qu'il eût fallu conclure que Jeſus-Chriſt eſtoit le Meſſie, vray Fils de

Dieu; conſéquence oppoſée au préjugé de leur maudit intéreſt: ils traittent le miracle d'illuſion, Jeſus-Chriſt d'impoſteur, l'aveugle d'excommunié. Ils le chaſſent de la Synagogue: *Ejecerunt eum foras.*

Ah! pécheur rebelle à la religion, voſtre conduite eſt-elle moins déplorable! Que pouvez-vous oppoſer au miracle évident de la victoire de la foy ſur tant de fameux eſprits, ſur les Grecs, les Romains, les Philoſophes, les Empereurs, les Dieux de l'antiquité, les héros de l'idolatrie! Que pouvez-vous oppoſer au miracle encore ſubſiſtant de la punition du peuple Juif, autrefois choiſi ſeul entre les peuples de la terre, & maintenant épars de tous coſtez, malheureux de tous coſtez, portant par tout la conviction d'un Dieu vengeur & d'un Jeſus-Chriſt vengé! tout cela ſelon la prédiction de Jeſus-Chriſt meſme! Que pouvez-vous oppoſer à l'autorité des livres ſacrez, dont la profonde antiquité ne vous peut eſtre inconnuë, ni la ſainteté incertaine; quand vous y voyez les ſecrets de tous les ſiécles, & les plus grands événemens du monde, tracez & prédits à vos yeux depuis plus de trois mille ans! Tout cela ne forme-t-il pas en vous une ſainte horreur; une impreſſion de reſpect pour cette foy & pour ce Dieu, dont vous voulez étouf-

ſer en vous la connoiſſance ! Et toutes ces évidences ne ſont rien chez vous que des fables, des viſions, des bagatelles, des amuſemens de petits eſprits. Pourquoy ! parce que cela prouveroit qu'il y a une ſeule religion, un ſeul Dieu, un Jeſus-Chriſt Dieu ; qui eſt une concluſion que vous ne voulez pas admettre. Et pour cela vous nierez les plus fortes démonſtrations capables de la prouver ! Sur quel fondement les nier ! Encore ſi c'eſtoit ſur d'autres démonſtrations auſſi fortes ou plus fortes ! Mais, troiſiéme effet de voſtre mauvaiſe foy.

III. C'EST qu'en cette diſpoſition les plus foibles raiſons favorables au préjugé, paſſent pour des preuves invincibles. Sur quoy les Juifs ſe croyent-ils autoriſez à nier que Jeſus fût le Meſſie ! C'eſt, diſoient-ils, qu'il n'obſerve pas le ſabbath : *Sabbathum non cuſtodit.* Mais en quoy n'obſerve-t-il pas le ſabbath ! Il a mis de la bouë un jour de ſabbath ſur les yeux de cet aveugle. Il n'en faut pas davantage pour deſtruire dans leur eſprit & miracles, & prophéties. Eſt-il rien de ſi digne de pitié ! Ouy, Meſſieurs, quoy ! l'aveuglement des impies. On ſeroit indigné des caprices de l'eſprit humain, ſi l'on pouvoit diſtinguer dans celuy de chaque libertin le fondement particulier ſur lequel ſon impiété s'appuye. L'un ne veut pas

Jo. 9. 16.

eſtre Chreſtien, parce que le Chriſtianiſme exclut du ciel tout ce qui n'eſt point Chreſtien. Ne luy ſuffit-il pas de l'eſtre & de pouvoir pour ſa part faire ſon ſalut! L'autre ne veut pas croire en Dieu, parce que Dieu ne gouverne pas à ſon gré les choſes du monde. Eſt-il entré dans le conſeil de Dieu, luy pour qui les ſecrets des Roys ſont des myſtéres impénétrables! L'autre ne veut pas croire à l'Ecriture, parce qu'il y trouve des difficultez qui rebutent ſon eſprit. L'a-t-il aſſez ſubtil pour développer toutes les difficultez des autres livres, & de la nature, & des arts: & parce qu'il eſt ignorant, tout ce qui eſt obſcur, eſt-il faux! Toutes ces fantaiſies peuvent-elles ruiner dans ſon eſprit les démonſtrations éclatantes de la néceſſité d'un premier auteur, la conviction générale d'un ſeul eſtre ſouverain, la liaiſon de l'unité de ce premier eſtre avec l'unité de la religion, la ſupériorité de la religion Chreſtienne ſur toutes les autres religions. Ce merveilleux enchaiſnement de concluſions & de principes ſera-t-il rompu par des vains nüages, qui ne font tout au plus que troubler voſtre raiſon!

Je dis troubler. Car ce qui rend encore le libertin plus inexcuſable, c'eſt que toutes ces ſubtilitez ne ſçauroient fixer ſa raiſon. Tout

ce

ce qu'elles peuvent opérer, c'eſt de le jetter dans le doute ; & jamais dans une pleine & paiſible conviction. N'eſtes-vous donc pas digne de pitié d'avoir quitté pour cela les ſentimens religieux de vos anceſtres ! C'eſt que voſtre eſprit n'eſtoit pas content, dites-vous, dans cette ſituation. L'eſt-il plus dans celle où vous eſtes ! Vous y trouviez des difficultez, que vous ne pouviez réſoudre. En trouvez-vous moins dans voſtre incrédulité ! Vous avez quitté la foy, parce que vous y trouviez des doutes. Quittez donc l'infidélité, puiſque vous y trouvez des doutes encore plus grands. Mais avec qui doutez-vous dans ce malheureux eſtat ! Avec tout ce qu'il y a de corrompus & de ſcélérats au monde. Je n'entre point dans le détail de vos mœurs : je les crois pures & réglées, puiſque vous m'en aſſeurez.

Mais comment, pur & réglé dans vos mœurs, vous joignez-vous de créance & de ſentiment, à tout ce qu'il y a eu de plus impur & de plus déréglé, dans tous les temps & dans toutes les religions ! Car tels ont eſté tous les athées. Eſt-ce en ces ſortes de gens-là que l'eſprit humain a dû conſerver ſes plus ſaines & ſes plus ſeures connoiſſances ! Et nous perſuaderez-vous qu'en matiére de religion, les plus méchans ayent toûjours eſté dans la lumiére ;

& les plus vertueux dans l'erreur!

Mais encore avec qui doutez-vous! avec des eſprits incertains & chancelans, qui ſeulement d'accord entre eux à conteſter ſur la foy; ne ſont d'accord, ni entre eux, ni avec eux-meſmes, ſur le choix & le plan de leur prétenduë religion. Aujourd'huy ſe bornant à déſavoüer le Chriſtianiſme; demain ſe laiſſant aller juſqu'à méconnoiſtre Dieu; peu aprés revenant à confeſſer un auteur de la nature; enſuite luy retranchant ou luy augmentant ſon pouvoir; changeant de jour en jour de raiſonnemens & d'idées! Ah! falloit-il pour vous donner ces mouvemens inquiets, quitter le ferme appuy de la religion de vos peres! Falloit-il ceſſer de croire, pour ne ſçavoir plus que penſer! Ne ſentez-vous point le poids de voſtre irréſolution & de voſtre incertitude: & n'eſt-ce pas un vray malheur, en comparaiſon du repos de tant de vrays gens de bien!

N'éprouvez-vous pas l'effet de ces menaces du Sauveur! *Ut qui non vident, videant; & qui vident, cæci fiant!* Qu'au milieu de tant de payens, d'infidelles, d'ignorans, d'aveugles enfin qui voyent, qui ouvrent tous les jours les yeux: vous Chreſtien, vous baptiſé, vous ſubtil & profond au moins dans la ſcience du monde; vous qui voyez, qui croyez voir, qui

Jean. 9. 39.

vous vantez de voir, qui faites profeſſion de vouloir voir; vous ſoyez plongé dans les ténébres! que voſtre eſprit ne ſerve qu'à vous troubler, voſtre eſtude qu'à vous chagriner, vos réfléxions qu'à vous confondre! Aveugle, retournez à Dieu. Rapprochez-vous de Dieu, du moins par les déſirs & par la priére. Demandez-luy ſincérement avec l'aveugle de l'Evangile: *Quis eſt Domine, ut credam in eum!* *Ibid. 9. 36.* Qui eſt ce Dieu, Seigneur, afin que je croye en luy! Il vous répondra ce qu'il répondit à l'aveugle: *Et vidiſti eum; & qui loquitur tecum, ipſe eſt.* Tu l'as déja vû; & celuy qui te parle, c'eſt luy-meſme. Tu l'as déja vû: Souviens-toy du temps de ton innocence; alors tu ne l'ignorois pas: pourquoy feins-tu maintenant de l'ignorer! Au moins écoute maintenant la voix qui te parle au fond du cœur: c'eſt la ſienne: c'eſt luy-meſme qui te rappelle à luy, qui ſe montre à toy: *Et qui loquitur tecum, ipſe eſt.* Tu as laiſſé obſcurcir ton eſprit par un aſſoupiſſement volontaire, qui a commencé l'aveuglement. Tu as laiſſé corrompre ton eſprit par un eſtourdiſſement volontaire, qui a confirmé l'aveuglement. Tu as laiſſé révolter enfin ton eſprit, par une erreur, une incrédulité volontaire; qui a conſommé l'aveuglement. Tout le mal eſt donc volon-

taire : *Latet eos hoc volentes.* Il faut que la guériſon le ſoit auſſi. Ce n'eſt pas Dieu qui a cauſé le premier mal du pécheur ; il s'eſtoit fait connoiſtre à luy : *Et vidiſti eum.* Ce ne ſera pas Dieu qui cauſera la derniére perte du pécheur : il l'invite encore à la lumiére & à la réconciliation, par des ſollicitations ſecrettes & des remords qui le picqueront juſqu'à la mort : *Et qui loquitur tecum, ipſe eſt.* Jettons-nous donc tous à ſes pieds en l'adorant avec ce fidelle aveugle : & luy crions avec reconnoiſſance : *Credo, Domine.* Je croy, Seigneur. Elevez-moy de la foy, juſqu'à la parfaite vûë qui ſera dans l'éternité. *Amen.*

SERMON

POUR LE JEUDY DE LA IV. SEMAINE DE CARESME.

Sur l'eſtat du pécheur mourant.

Cum appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris ſuæ, & hæc vidua erat.

Lorſque Jeſus approchoit de la porte de la ville de Naïm ; il arriva que l'on portoit en terre le fils unique d'une femme veuve. En Saint Luc Chap. 7.

SIRE. Eſtre jeune & puiſſant; eſtre important & néceſſaire, ſont de vains obſtacles à la mort. Ce mort de noſtre Evangile eſtoit dans la fleur de ſon âge. Il eſtoit cher & précieux à une mere qui n'avoit que luy pour appuy : *Filius unicus matris ſuæ.* Il eſtoit d'une qualité qui attiroit toute la ville à la

pompe de ſes funérailles : *Turba civitatis multa.* Il meurt cependant : & la vûë de cette mort doit en rendre l'idée plus terrible, aux gens attachez à la vie par tous ces liens éclatans ; qu'à ceux qui n'ont rien dans la vie, qui puiſſe la leur faire aimer. Le ſeul moyen cependant de trouver la mort moins terrible, c'eſt de ſe faire une habitude & un devoir d'y penſer.

Triſte devoir de penſer à la mort, & ſur tout quand on eſt jeune ! Mais parce qu'on eſt jeune, en croit-on eſtre moins mortel ! Vous eſtes jeune & mortel : bien plus, vous eſtes pécheur & mortel. Un mortel qui ſe ſent pécheur ; peut-il s'endurcir, jeune ou vieux, à la penſée de la mort ! d'autant plus, qu'il ne dépend pas de luy, de ne pas mourir dans la jeuneſſe : au lieu qu'il ne tient qu'à luy de ne pas mourir dans le péché. Quel aveuglement par conſéquent & quel endurciſſement ! de tourner toutes nos penſées à nous préſerver de la mort, qui viendra malgré nous, ou heureuſe ou malheureuſe : & de ne pas pluſtoſt penſer à nous rendre cette mort heureuſe, en nous dégageant dés-à-préſent du péché !

Ce n'eſt donc pas ſimplement de la mort que j'ay deſſein de parler aujourd'huy : c'eſt de la mort dans le péché : en vous traçant une image de la fauſſe converſion d'un pécheur

mourant ; toute oppoſée à la réſurrection du mort de noſtre Evangile.

Vous voyez deux choſes concourir à la réſurrection du mort. La tendre pitié du Sauveur : *Dominus miſericordiâ motus :* & la prompte obéïſſance du mort. *Et reſedit qui erat mortuus.* Au contraire dans un mourant, qui ſous l'eſpérance de la pitié de ſon Dieu, & ſous la préſomption de ſa propre obéïſſance, oſe différer ſa converſion juſqu'à ſon dernier moment. Alors Dieu ſera-t-il preſt de le regarder en pitié ! Non. Le mourant meſme ſera-t-il preſt de luy rendre obéïſſance ! Non. Deux terribles véritez, qu'il n'eſt pas temps de preſcher aux mourans : quel uſage en pourroient-ils faire ! Il faut les preſcher aux vivans : pleins de confiance en leur ſanté, en leurs forces, en leur jeuneſſe : ils en trouveront la fin. Et dans cette fin, chers Auditeurs, quelle ſera la diſpoſition de Dieu envers le pécheur. Vous le verrez dans le premier poinct. Quelle ſera la diſpoſition du pécheur meſme envers Dieu. Vous le verrez dans le ſecond. Demandons au Saint Eſprit, &c. *Ave Maria.*

Luc. 7. 13.

I. PARTIE.

QUE Dieu ne ſoit pas diſpoſé à donner au pécheur mourant la grace de la pénitence ;

c'eſt un poinct qui paroiſt délicat à décider. Car enfin Dieu eſt le maiſtre de ſa grace; il en peut diſpoſer comme il luy plaiſt; il la donne quelquefois aux plus indignes. Nous ignorons d'ailleurs ce qui ſe paſſe entre Dieu & l'homme mourant : nous ne ſçavons point juſqu'où va l'eſtenduë de ſa miſéricorde; ni les égards qu'il peut avoir à la fragilité du cœur humain : ce que nous condamnons en un mot, peut-eſtre que Dieu l'excuſe. Voilà tout ce qui ſe peut dire en faveur du pécheur mourant. Cependant d'un autre coſté je vois toute l'Egliſe, interpréte de Jeſus-Chriſt, déplorer d'un commun accord cette ſorte de pénitence; la regarder comme une inſulte faite à Dieu; douter de ſon efficace; en deſtourner avec ſoin ſes enfans. Tous les Saints Peres s'exprimant par la voix de Saint Auguſtin, déclarent qu'en recevant le pécheur à cette ſorte de pénitence, ils ne peuvent luy donner l'aſſeurance de ſon ſalut : *Pœnitentiam dare poſſum, ſecuritatem non poſſum.* Pour relever le pécheur de cette crainte, & luy donner cette aſſeurance que l'Egliſe & les Peres ſe ſentent incapables de luy donner : il faudroit quelque autorité ſupérieure : il ne faudroit rien moins que l'autorité de Dieu. Voyons donc ce que Dieu a dit & ce qu'il a fait ſur cette matiére : nous

Hom. 41. de 50.

n'avons que ces deux moyens de reconnoiſtre la vérité.

Ce qu'il y a de plus formel, eſt cette inclination merveilleuſe à pardonner, qui paroiſt répanduë dans tous les livres ſacrez : & ſingulierement la promeſſe que Dieu fait par le Prophéte Ezéchiel : Que l'impiété ne nuira point à l'impie, à quelque jour que ce ſoit qu'il quitte ſon impiété : *Impietas impii non nocebit ei, in quacumque die converſus fuerit ab impietate ſua.* Rien de plus favorable en apparence aux prétentions du pécheur obſtiné. Je dis en apparence, Meſſieurs : car examinons bien le ſens de cette parole. Ezech. 33. 12.

Dieu promet au pécheur l'abolition de ſes péchez, à quelque jour que ce ſoit que le pécheur ſe convertiſſe : mais promet-il au pécheur la grace de ſe convertir, à quelque jour que ce ſoit qu'il penſe à ſe convertir. Deux choſes bien différentes. On vous pardonnera dés que vous vous convertirez : c'eſt-là ce que Dieu a promis. On vous donnera la grace aſſez forte, pour vous convertir en effet, dés que vous la ſouhaitterez : c'eſt ce que Dieu n'a point promis, & ſur tout au pécheur abuſant juſqu'à la mort de la miſéricorde Divine. Car quoyque la miſéricorde l'accompagne encore juſques-là; qu'elle ne l'abandonne pas, tant qu'il eſt vi-

vant ſur la terre ; qu'il ait encore alors la grace au moins de pouvoir prier, qui eſt la derniére reſſource & le dernier lien du pécheur avec ſon Dieu. Cependant ce foible lien, qui auroit pû avec le temps ſe fortifier durant la vie, par le bon uſage du pécheur, & le conduire par degrez au terme de ſon ſalut; devient inutile au lit de la mort, par le malheur de la ſurpriſe & par le retranchement du temps. Il faut donc pour ſe convertir alors une grace autrement prompte, autrement puiſſante ſur le cœur; que pour ſe convertir durant le cours de la vie. Or bien loin que Dieu ait promis de donner au pécheur mourant une grace de cette force; il a menacé poſitivement de ne la luy pas donner.

Dans l'ancien Teſtament au Chapitre 1. des Proverbes : *Vocavi & renuiſtis :* Je vous ay ap-
Prov. 1. 24. » pellez, & vous n'eſtes point venus. Je vous ay
» tendu la main, vous n'avez pas ſeulement
» daigné deſtourner la vûë. *Ego quoque in inte-*
» *ritu veſtro ridebo.* Moy à mon tour je rieray
» dans voſtre mort : je vous rendray mépris
» pour mépris & mocquerie pour mocquerie.
» *Tunc invocabunt me, & non exaudiam.* Vous
» crierez alors; vous m'appellerez à vous ; & je
» ne vous écouteray pas. Dans le nouveau Teſ-
Joan. 8. 21. « tament en Saint Jean Chap. 8. *Ego vado :*
» Je m'en vais, dit-il, aprés avoir demeuré ſi

long-temps avec ſi peu de fruit parmi vous. « *Quæretis me :* vous me chercherez, quand je « ſeray loin de voſtre vûë ; *Et in peccato veſtro* « *moriemini.* Et malgré vos recherches vous « mourrez dans voſtre péché. «

Ramaſſez donc icy, pécheurs, toute la force de voſtre raiſonnement. S'il eſt vray que Dieu donne à la mort la grace de la converſion, aſſez communément pour vous ſouſtenir dans cette eſpérance : pourquoy Dieu dans tous les livres ſacrez vous a-t-il oſté cette eſpérance ! pourquoy ne vous a-t-il jamais dit, qu'il fût diſpoſé à vous la donner ! pourquoy vous a-t-il dit tout le contraire ! *Ridebo, ſubſannabo. Non exaudiam. In peccato veſtro moriemini.* Je rieray, je me mocqueray, je n'écouteray pas ; vous mourrez dans voſtre péché. Je n'entends parler là ni de miſéricorde, ni de grace. Donc parce qu'il a dit, jugez de ſa diſpoſition pour le pécheur obſtiné.

Je vas encore plus loin : jugez-en parce qu'il a fait. S'il eſt vray que cette grace ait jamais eſté promiſe ; il eſt vray-ſemblable, que depuis le temps qu'il y a des pécheurs & des mourans, Dieu pour appuyer ſa promeſſe, aura fait voir quelque exemple public d'un pécheur endurci, couronné de la grace au lit de la mort. Produiſez-m'en donc un exemple. Saint Ber-

nard n'en trouve qu'un ſeul ; celuy du larron ſur la croix. C'eſt un fort grand pécheur, je l'avouë : mais eſt-ce un pécheur endurci ? ce moment, c'eſt le dernier de ſa vie : mais dit Euſébe d'Emése, c'eſt le premier de ſa vocation : *Non fuit extrema illa hora, ſed prima.* Vous blaſmez la lenteur de ſa converſion. Moy, dit Saint Ambroiſe, j'en admire la promptitude : *Cito ignoſcit Dominus, quia cito ille convertitur.* Ce voleur avoit-il vû le Fils de Dieu preſchant la pénitence, prouvant ſa Divinité, multipliant les pains, & reſſuſcitant les morts ? Toute la Judée avoit les yeux pleins des merveilles du Sauveur ; & toute la Judée endurcie avoit rejetté la grace & mis le Sauveur en croix. Ce voleur au premier rayon de la grace, le reconnoiſt pour ſon Roy, l'adore pour ſon Dieu, ſur la croix meſme, au milieu des outrages & des mépris : *Conſortem crucis agnovit Deum*, dit Saint Auguſtin. Et voilà mon cher Auditeur, l'appuy que vous prenez, le modéle que vous choiſiſſez, pour autoriſer voſtre préſomption. Vous qui connoiſſant la Divinité du Sauveur, réſiſtez depuis tant d'années aux impreſſions de ſa grace qui vous invite au repentir. Ne trouvez-vous pas au contraire dans la docilité de ce larron, dans ſa prompte obéïſſance, la condamnation de voſ-

Homil. de bono latr.

In Luc. 23.

Homil. de SS. Caſto & Æmilio.

tre malice opiniaſtre! Où donc trouverez-vous des exemples qui vous flattent, ſi cet exemple ſi public eſt un arreſt contre vous?

Vous alléguerez des pécheurs plus criminels encore que vous ne l'eſtes, dont la mort édifiante a fait envie aux plus gens de bien; des pécheurs qui aprés une vie toute libertine, ſont morts, dites-vous, en vrays Chreſtiens & en vrays Saints. Qu'eſtre Saint nous coûte peu, dit Saint Grégoire de Nazianze! Il ne faut qu'un jour, un moment; il n'y a ſelon nous, qu'à vouloir l'eſtre. *Unius diei Sanctos efficimus, qui nihil præter velle afferunt.* Sçachez que ces gens-là, quelques larmes qu'ils ayent verſées; ne ſont point morts en vrays Chreſtiens. Un vray Chreſtien ne rejette point à la mort ſa pénitence. Un vray Chreſtien n'attend point le jour de ſa mort, pour montrer qu'il eſt vray Chreſtien: tous les jours & tous les momens de ſa vie il ſe prépare à bien mourir. Et quel eſt le Chreſtien, ſi ce n'eſt un déſeſpéré, qui mourant dans ſon lit, dans ſon bon ſens, au milieu de ſes amis, ne faſſe au moins quelque effort pour en ſouſtenir la figure. Il eſt rare de porter juſques-là les railleries & les blaſphémes: on n'en a pas alors le front. L'un s'érige en prédicateur: l'autre met pour ſon ſalut, ou du moins pour ſa ſanté, toutes les Egli-

les en priéres : l'autre fait des honneſtetez à ceux qu'il avoit offenſez : l'autre ne veut mourir qu'entre les bras des plus grands ſerviteurs de Dieu. Quelques-uns couvrent leur corps mourant du ſac de la pénitence. Tous confeſſez, communiez; les aſpirations de piété ſur les lévres. S'il ne falloit rien de plus pour mourir de la mort des Saints ; tous les pécheurs mourans dans leur lit, mourroient Saints. Tous
Matth. 7. 21. ceux qui diſent à Dieu : Seigneur, Seigneur ; entreroient dans ſon royaume : ce qui eſt contre la parole de Dieu. Tous ceux qui ſe ſont
Prov. 1. 25. mocquez de Dieu, ne ſeroient pas à leur tour mocquez de Dieu : ce qui eſt encore contre ſa parole. Tous ceux qui cherchent Dieu, aprés l'avoir fuy, le trouveroient à tout moment & à toute heure, & ne mourroient pas
Jo. 8. 21. dans leur péché : ce qui eſt encore contre ſa parole. Si donc tout ce que Dieu a dit, eſt vray ; il faut que la pluſpart de ces pénitences ſoient fauſſes, malgré toutes les apparences qu'elles ont de vérité. Apparences que Dieu permet pour des fins qui nous ſont inconnuës. Apparences que le démon meſme ſouſtient pour attirer d'autres pécheurs dans le piége ; & leur perſuader plus fortement, qu'il eſt aiſé de mourir dans la grace, aprés avoir vécu dans le péché. Et bien, chers Auditeurs, vous n'avez

donc point d'exemple aſſeuré qui ſouſtienne voſtre préſomption ? Moy j'en ay cent qui la confondent. Un Antiochus, un Eſaü : une foule d'exemples affreux dans l'Ecriture & dans l'hiſtoire.

Tout cela ainſi eſtabli, j'en tire trois concluſions, importantes s'il en fut jamais au ſalut de ceux qui m'écoutent. La premiére, c'eſt que nul homme vivant ne peut ſe promettre la grace de la pénitence à la mort, ſans une extrême témérité. La ſeconde, c'eſt que les Grands & les riches ſur tout ſont ceux qui doivent moins s'en flatter. La troiſiéme, c'eſt qu'en tous eſtats ceux qui ont reçû de Dieu la grace d'une longue vie, ont encore moins de droit à cette grace de la mort. Ne perdez rien, Meſſieurs, de ces trois véritez ſi conſtantes & ſi preſſantes. Vous y avez tous intéreſt.

QUE le pécheur mourant n'ait plus aucun I.
lieu d'eſpérer : ce n'eſt pas ce que je dis. Noſtre Seigneur a fait exprés grace au larron, pour nous montrer l'eſtenduë de ſon pouvoir & ſouſtenir noſtre eſpérance. Mais il n'a fait cette grace qu'au larron ſeul ; il ne paroiſt point qu'il l'ait jamais faite à nul autre ; pour nous montrer que la crainte du péril doit refroidir noſtre eſpérance ; & que ce qu'il n'a fait qu'une fois en des conjonctures auſſi touchantes que

l'eſtoient celles de ſa mort, eſt un pur miracle de ſa bonté.

Différer la pénitence & la différer juſqu'à la mort, c'eſt donc hazarder ſon ſalut ſur l'eſpérance d'un miracle. Or eſt-ce une conduite que l'on ſe puiſſe pardonner, qui puiſſe tomber dans un eſprit médiocrement raiſonnable; que de faire ainſi d'un miracle ſi peu commun, le fondement de la plus importante & de la plus difficile de vos affaires, qui eſt celle de voſtre ſalut. En feriez-vous le fondement de voſtre ſanté & de voſtre vie! Car à ne conſulter que l'Ecriture, il paroiſt que Dieu a reſſuſcité plus de morts, qu'il n'a converti de mourans. Oſeriez-vous cependant riſquer voſtre vie & vous expoſer à la mort, ſur cette idée d'une réſurrection miraculeuſe! Et comment donc ſur l'idée d'une converſion miraculeuſe oſez-vous riſquer voſtre ſalut!

Dieu peut, direz-vous, me convertir à la mort, auſſi aiſément que durant la vie! Eſt-ce donc ſur ce que Dieu peut, que vous appuyez voſtre eſpérance! & Dieu fait-il tout ce qu'il peut! Il peut dés le premier péché vous damner auſſi juſtement, qu'il a damné l'Ange rebelle. Il ne le fait pas cependant. Il ne fait donc pas tout ce qu'il peut: & puiſque vous ne craignez pas tout le mal que vous

peut

peut faire ſa juſtice ; comment vous promettez-vous tout le bien que vous peut faire ſa bonté ! N'eſt-ce pas un aſſez grand effort de bonté, de miſéricorde ; que de ſe réſoudre à vous pardonner ſept fois, & ſeptante fois ſept fois : *Septies, ſeptuagies ſepties !* que de vous inviter au repentir tous les jours de voſtre vie ! que de vous remontrer la rapidité du temps ! que de vous menacer du péril de la ſurpriſe ! Tout cela ne vous ſervira-t-il qu'à vous enhardir au péché ! qu'à vous affermir dans le funeſte deſſein de pouſſer ſa patience auſſi loin qu'elle peut aller ; & de ne vous humilier devant luy, qu'au poinct que vous verrez voſtre perte inévitable, & ſon bras levé ſur vous pour porter le dernier coup ! A la mort, diſiez-vous, quand il vous preſſoit par ſa grace : à la mort, non pas aujourd'huy : à la mort, nous y penſerons : à la mort, maintenant j'ay d'autres affaires : à la mort, ce ſera le temps de ſonger à Dieu : maintenant c'eſt le temps de gouſter la vie. La voilà paſſée cette vie ; cette mort eſt devant vos yeux : qu'attendez-vous ! ſinon que Dieu vous refuſe à la mort, ce que vous avez refuſé durant la vie ; qu'il vous faſſe ſentir que la vie eſtoit le temps de la grace, & non pas le temps du plaiſir. C'eſt donc pour tout homme vivant une extrême témérité de

faire aucun fond ſur ſes derniers jours pour obtenir la grace de la pénitence. Témérité plus grande encore dans les riches & dans les Grands. C'eſt une ſeconde réfléxion.

II. CAR n'eſt-ce pas aſſez pour eux d'avoir eu pour leur part les délices de la terre : d'avoir vû les plaiſirs, la joye, courir de tous coſtez au devant de leurs déſirs : d'avoir joint aux douceurs qui naiſſent de la fortune, toutes celles que le crime & la paſſion peuvent donner! Aprés une longue ſuite d'années, coulées impunément dans cette tranquillité : s'ils pouvoient par un ſeul ſoupir, par un repentir d'un moment, s'ouvrir encore l'entrée du ciel, & paſſer du bonheur du temps au bonheur de l'éternité : quelle ſeroit leur deſtinée! où ſeroit la juſtice & la providence de Dieu! Qui ſeroit l'homme floriſſant & autoriſé ſur la terre, qui ne s'abandonnaſt à ſes paſſions : au hazard de paſſer triſtement la derniére heure de la vie, & d'acheter par quelques larmes forcées une éternité de plaiſirs! Il eſt de la juſtice & de la providence de Dieu, que les larmes verſées à la mort ſoient des larmes inutiles; afin que les hommes en général, & les Grands en particulier, apprennent à pleurer leurs fautes, & à les expier avant la mort. C'eſt pour cela que le Sage crie à tous ceux qui ont quelque

autorité, qu'ils ne doivent rien attendre qu'un jugement prompt & affreux : *Horrende & cito judicium duriſſimum his qui præſunt, fiet.* Jugement prompt par ſa ſurpriſe, & affreux par ſa rigueur : prompt, ſans aucun loiſir pour ſe reconnoiſtre ; affreux, ſans eſpérance de douceur : *Horrende & cito :* S'il y a quelque douceur ; elle ſera pour les petits : *Exiguo enim conceditur miſericordia* : mais pour les riches & les Grands la rigueur ſera toute entiére : *Potentes autem potenter tormenta patientur.* Sap. 6. 6.

En effet, Chreſtiens Auditeurs, le ſeul exemple que nous avons de la clémence Divine envers le pécheur mourant, ce choix unique de la bonté de Dieu, ſur qui eſt-il tombé ! ſur un miſérable, inconnu par ſon nom, connu ſeulement par ſes crimes, & par le bonheur qu'il avoit d'eſtre crucifié prés de Jeſus-Chriſt. Tous les exemples au contraire de l'inſenſibilité de Dieu pour le repentir des mourans ; c'eſt ſur les teſtes les plus élevées, ſur les plus illuſtres pécheurs, qu'il les a fait éclater. Cet Eſaü qui demandoit avec larmes, dit Saint Paul, d'eſtre reçû à pénitence, & qui n'y fut point reçû : *Quanquam cum lacrymis inquiſiſſet :* eſtoit le pere & le chef d'une nation entiére. Cet Antiochus dont le vain repentir a frappé tant de fois vos oreilles, eſtoit le maiſtre de Hebr. 12. 17.

l'Aſie & la terreur de tout l'Orient. De quelle importance eſtoit-il à la gloire du Seigneur d'accepter les ſoumiſſions du plus grand Roy qui fut alors; de luy voir réparer avec éclat les ravages qu'il avoit faits dans Jéruſalem, eſtablir la loy du vray Dieu dans tout ſon Empire, & luy-meſme l'embraſſer! Quel progrés un tel changement ne ſembloit-il pas promettre à la religion! A tout cela Dieu paroiſt fermer les yeux. Il trouve une plus grande gloire & un intéreſt plus preſſant, à détromper les Grands de cette fauſſe opinion: que Dieu les diſtingue du commun dans la diſtribution de ſa grace; & qu'il ſe fait honneur de leur pardonner, dés qu'ils veulent bien s'abbaiſſer juſqu'à luy demander pardon. Il réprouve les Grands, tout pénitens qu'ils paroiſſent; & prodigue pour ainſi dire la grace de la pénitence à un malheureux brigand: parce qu'il voit dans les péchez des Grands plus de malignité, d'ingratitude & de préſomption, que dans les péchez des pauvres; un emportement plus volontaire à tous les plaiſirs défendus, au milieu de tous les plaiſirs permis; nul beſoin qui les porte au mal, nulle néceſſité qui les preſſe, une abondance continuelle de toutes ſortes de biens: & partant la malignité du péché dans toute ſon eſtenduë. S'il y a donc

pour le pécheur quelque grace à eſpérer à la mort, c'eſt bien moins pour les Grands que pour le reſte du monde.

ET dans tout le reſte du monde, encore moins pour ceux qui ont plus long-temps vécu. C'eſt ma derniére réfléxion. Je l'oſe dire, Meſſieurs : une grace des plus ſinguliéres que Dieu puiſſe faire aux hommes, non ſeulement par rapport à leurs déſirs, mais par rapport à leur ſalut; c'eſt de leur donner une longue vie : qui les conduiſe au-delà des écuëils de la jeuneſſe; & qui leur donne le loiſir d'en expier les déſordres, & d'en corriger les erreurs. Car à quelques excés que l'on ſe ſoit abandonné dans ce temps d'aveuglement : comment ſe peut-il que dans le cours des années, on ne ſoit pas réveillé par quelque diſgrace, allarmé par quelque faſcheux accident, dégouſté du monde enfin par l'uſage meſme du monde, & convaincu de la néceſſité de ſe rapprocher de Dieu ! Tous ces dons de Dieu ſont renfermez dans ce don de la vieilleſſe ; dans cet âge que l'on craint toûjours, & que l'on eſpére toûjours. Abuſer de ce don par l'attachement au monde, au plaiſir, & au péché ; c'eſt donc irriter Dieu de la maniére la plus ſenſible, & ſe fermer pour jamais le tréſor de ſa bonté. Tous les jours Dieu vous prolonge la vie, & vous n'abregez point la III.

chaiſne de vos péchez; vos années prolongées ſont autant de bénédictions inutiles : regardez-les, dit Saint Grégoire, comme autant de malédictions ; autant de ſignes & de préſages de voſtre réprobation. *Ipſa prorogatæ pietatis tempora, quaſi damnationis argumenta timeamus.* *Moral. 17. 4.*

Par où le ſalut de Salomon tient-il encore tous les ſiécles en ſuſpens ! N'eſt-ce pas par l'abus de ſes derniéres années ! *Cum jam ſenex eſſet, depravatum eſt cor ejus.* Son cœur innocent juſqu'alors fut corrompu dans ſa vieilleſſe: & ſa vieilleſſe corrompuë effaça tous ces mérites paſſez. Dieu ne luy ſçût plus aucun gré de ſa ſageſſe, ni de ſon zéle pour la gloire de ſon nom. S'il luy a fait à la fin miſéricorde, il a voulu nous le laiſſer ignorer; nous en faire meſme douter : pour empeſcher l'homme endurci de ſe prévaloir de cet exemple ; & nous apprendre ce que c'eſt qu'une vieilleſſe voluptueuſe & plongée dans le péché. *3. Reg. 11. 4.*

Que peuvent dont eſpérer ceux , qui ſi différens de Salomon dans l'employ de leur jeuneſſe, imitent les excés & la honte de ſes derniers jours. Plus de quarante ans de vertus avoient fait de ce Roy l'exemple du monde & l'objet des complaiſances de Dieu. Tout cela n'a ſervi qu'à laiſſer ſon ſalut en doute. Et vous, pécheurs, qui à peine vous ſouvenez-

vous d'avoir jamais eſté juſtes ; qui encheriſſez de jour en jour ſur vos déréglemens paſſez ; qui n'eſtes las de la vie, que par la difficulté d'y trouver de nouveaux plaiſirs : ſur quoy pouvez-vous à la mort appuyer voſtre confiance ! à quoy pouvez-vous imputer voſtre perſévérance dans le mal ! Aurez-vous manqué de loiſir pour réfléchir ſur voſtre conduite, ou de lumiére pour en voir l'égarement, ou d'exemples pour vous inſtruire au péril & aux dépens d'autruy ! Mille révolutions arrivées à vos yeux, depuis que vous eſtes au monde, ont dû vous perſuader que l'on n'évite point le bras de Dieu. Vous l'avez évité durant la vie, & vous croyez l'éviter encore à la mort ! Non, voſtre dureté n'a point d'excuſe : elle n'aura point de pardon.

Quelle injuſtice Dieu vous fait-il ! point de pardon : mais quoy ! point de fin à vos péchez ! Vous en avez rempli toute la longueur de voſtre vie : & preſt de quitter la vie, vous gémiſſez de ſa rapidité ! Vous voudriez eſtre immortel, pour rendre voſtre libertinage immortel. Et à la mort l'heureuſe immortalité vous ſeroit ouverte, à vous qui euſſiez mis voſtre bonheur dans l'immortalité de voſtre péché ! Non, c'eſt à vous que s'addreſſent proprement ces paroles de Dieu par le Prophéte

» Iſaïe : *Tacui, patiens fui.* Je vous ay attendu
» patiemment, je me ſuis tû. C'eſt donc à vous
Iſa. 14. 42. que s'addreſſe ce qui ſuit. *Quaſi parturiens loquar : diſſipabo & abſorbebo ſimul.* Je parle-
» ray enfin : mais en meſme temps je vous ac-
» cableray, je vous perdray. Nul intervalle en-
» tre ma vie & voſtre deſtruction entiére : *Diſſipabo & abſorbebo ſimul.* Mais ſi je fais à la mort ce que je puis de mon coſté pour obtenir miſéricorde; Dieu me la refuſera-t-il ! Non : mais ce que j'ay à vous montrer, c'eſt qu'à la mort vous ne ferez jamais de voſtre coſté ce qu'il faut pour obtenir miſéricorde. Vous avez vû la diſpoſition de Dieu envers le pécheur mourant : voyez la diſpoſition du pécheur mourant envers Dieu.

II. PARTIE.

APPROCHONS du lit de ce pécheur, aſſez hardi pour eſtendre juſqu'aux portes de la mort l'eſpérance de la vie; & ſi timide ſur ſa ſanté, que pour ne la point altérer par aucune penſée chagrine, il n'oſe penſer à Dieu. L'heure vient cependant, où quelque fidelle ami, las de complaiſance & de flatterie, luy vient dire comme le Prophéte à cet ancien Roy de Juda:
Iſa. 38. 1. » *Diſpone domui tuæ.* Songez à vous; il en eſt
» temps. Ce n'eſt pas ſans détours ni ſans ad-

dreſſe. O que de ménagemens : pour faire comprendre à un mortel qu'il faut mourir! Ç'en eſt donc fait! Il n'y a plus d'eſpérance! Il faut courir au confeſſeur. On preſſe, on conjure le malade ; on arrache enfin ſon conſentement. Alors cherchant au fond du cœur quelque reſte de fermeté pour ſouſtenir les apparences ; il s'abandonne au dedans à la confuſion de ſes penſées. Ah! ténébres de l'eſprit! Troubles du cœur! Entrons dans l'un & dans l'autre ; dans ſon eſprit & dans ſon cœur : & voyons quelles en ſont les diſpoſitions envers Dieu.

DANS l'eſprit deux ſortes de lumiéres pourroient aider à ſa converſion, la raiſon & la foy. La raiſon, en le réveillant par des motifs naturels de haine & d'horreur pour le crime : la foy, en le preſſant par des motifs ſurnaturels. I.

La raiſon, où eſt-elle dans le pécheur obſtiné! Qu'y a-t-elle fait durant tout le cours de ſa vie! Quel pouvoir a-t-elle eu ſur luy! Contre toutes les lumiéres de la raiſon les plus éclatantes, la paſſion l'a preſque toûjours emporté. Raiſons de honte & de pudeur dans la jeuneſſe ; raiſons d'honneur & d'intéreſt dans un âge plus avancé ; raiſons de ſanté dans la vieilleſſe. Tout eſtoit étouffé par le ſeul attrait

du plaiſir. Voilà depuis quinze ans juſqu'à cinquante & ſoixante, quelle eſt la force de la raiſon ſur l'eſprit d'un libertin. A la mort, dites-vous, la raiſon reprendra ſon rang & ſa force : elle ſortira du tombeau, quand l'homme ſera preſt d'y rentrer : ſa lumiére ſe réveillera, quand la vie ſera preſque eſteinte. Songez, ſongez aux embarras qui aſſiégent alors la raiſon.

D'abord l'accablement de la maladie : une ame plongée par la violence du mal dans un ennuy, dans une inquiétude invincible, rappellant toutes ſes penſées à la contemplation de ſa douleur. On ne peut penſer qu'à ſon mal : des inſomnies, des vapeurs, des tremblemens, des ardeurs, des ſüeurs, des défaillances, mille & mille nouveaux accidens. Où eſt alors le raiſonnement de l'homme ! Voudriez-vous en cet eſtat luy confier la déciſion de la moindre de vos affaires ! luy trouveriez-vous aſſez de ſens pour en juger ſainement ! Comment donc en a-t-il aſſez, pour décider alors ſainement des affaires de ſa conſcience !

Outre l'accablement de la maladie, autre accablement, celuy des remédes. On luy recommande le repos, le ſommeil, l'éloignement de tout ce qui peut l'inquiéter. Peut-il ſonger ſérieuſement à ſes péchez, ſans une inquié-

tude mortelle! Rebuté, dégouſté de tout, interrompu continuellement par les opérations douloureuſes des chirurgiens; n'ayant pas meſme aſſez de ſens, pour ſe laiſſer perſuader, que l'amour de la vie doit l'emporter ſur ſon dégouſt; peut-il avoir aſſez de force d'eſprit, pour ſe perſuader à luy-meſme, que l'amour de ſon ſalut doit l'emporter ſur l'amour de ſon péché!

Outre l'accablement de la maladie & des remédes, autre accablement, celuy des affaires. Une famille en confuſion, une ſucceſſion embroüillée, des comptes à régler, des debtes à payer; des charges, des emplois en péril; des parens, des amis en larmes. Tout le monde a les yeux ſur vous: tout ce qui ſe préſente à vos yeux ſemble vous parler d'affaires. Et comment penſer à la ſeule de vos affaires, où vous n'avez jamais penſé!

Le voilà cet homme important, qui n'a pû encore depuis tant d'années trouver le temps de connoiſtre ſon cœur, de débroüiller ſa conſcience. Pourquoy! Tantoſt c'eſtoit un accablement de chagrin; tantoſt un accablement d'infirmitez; tantoſt un accablement d'affaires; qui le rendoient incapable d'application. Dans chacun de ces embarras, pris ſéparément l'un de l'autre, il ne ſe trouvoit jamais aſſez libre, la raiſon aſſez développée,

pour ſe convertir à Dieu. Comment donc vous convertirez-vous, mon cher Frere! comment voſtre raiſon y ſera-t-elle diſpoſée : quand tous ces embarras joints enſemble, vous accableront à la mort! Quand chaque partie de voſtre corps vous dira par l'épuiſement de ſes forces: Penſez à nous. Quand les domeſtiques vous diront par leurs ſervices mal reconnus & mal payez : Penſez à nous. Quand les affaires vous diront par le déſordre où vous les aurez miſes : Penſez à nous. Quand les créanciers vous diront par la vûë de leurs biens confondus avec le voſtre : Penſez à nous. Quand les perſonnes qui vous ſont cheres, vous diront par leurs ſoupirs : hélas! pour la derniére fois, penſez à nous. Déchiré de tous coſtez, eſtourdi de tant de cris différens; quand voſtre raiſon aux abois s'écriera du fond de voſtre conſcience: Penſe à toy, malheureux, penſe à toy! Laiſſe tout le reſte, & penſe à toy! Mon cher Frere! mon cher ami! Voſtre foible raiſon pourra-t-elle ſe faire entendre!

La foy viendra peut-eſtre au ſecours de la raiſon : pour vous faire quitter tous les autres ſoins, & vous appliquer au ſeul ſoin de voſtre conſcience. Voyons donc l'eſtat de la foy dans l'ame de ce pécheur. Elle y eſt; car où n'eſt-elle pas! Et ſi quelqu'un me diſoit maintenant:

C'eſt en moy qu'elle n'eſt pas : je luy dirois : Vous vous trompez ; elle y eſt : mais enveloppée de mille erreurs, obſcurcie de mille doutes, cachée ſous le maſque de l'impiété ; ſans action, ſans mouvement, inutile & languiſſante. En cet eſtat, tantoſt fuyant la foy, & tantoſt la combattant, on y devient inſenſible. On s'accoûtume à regarder la croix comme un objet indifférent ; l'Evangile comme une fable : on n'eſt plus touché de rien. Vous vous perſuadez qu'au ſimple nom de la mort, à la premiére vûë du péril, vous ſentirez la foy revivre dans voſtre eſprit ! Que cette ſeule penſée : Il faut comparoiſtre devant Dieu ; vous rendra pour la croix, pour les ſacremens, pour les véritez de la religion, le reſpect que vous aviez étouffé ! J'en conviens : mais convenez de ce que je vas vous dire.

Si alors voſtre foy reprend quelque mouvement, il ne ſera que trés foible. Elle ne reviendra pas avec cette vivacité que vous n'avez jamais eûë, & dont vous aurez alors beſoin. Elle n'étouffera pas les habitudes d'averſion pour les choſes de l'autre vie, de dégouſt & de froideur pour Dieu : habitudes enracinées chez vous & preſque paſſées en nature. Un acte de foy, vous dira-t-on : mon cher Frere, un acte de foy, qui témoigne à

Dieu & à tous ceux qui ſont icy, que vous mourez dans les ſentimens de l'Egliſe. Ouy je crois, dit le mourant. Vous croyez! c'eſt un mot bien court & bien général. Ce mot eſt bien-toſt hors des lévres; eſt-il bien gravé dans voſtre eſprit! Efface-t-il en un moment les idées qui vous ſont reſtées de tant d'entretiens libertins, de lectures curieuſes, de doutes affectez, d'athéïſme déguiſé, de force d'eſprit imaginaire! Oh! vous avez tant raiſonné ſur les myſtéres de la religion, ſur la prédeſtination, la providence, l'immortalité, la Divinité. Vous railliez ſi finement ſur la crédulité des ſimples. Vous vous ſçaviez ſi bon gré de la force de voſtre génie, & de la ſubtilité de voſtre diſcernement! Je crois, dites-vous maintenant. Vous vous réduiſez-donc au rang des ſimples & des ignorans! Vous renoncez donc à la ſageſſe mondaine! Vos raiſons ne valent donc plus rien! Vous n'avez donc plus de ſcrupule ſur ces matiéres! Ce n'eſt donc plus un déshonneur pour vous, de dire avec toute l'Egliſe : Je crois. Ces deux ſyllabes ſont bien puiſſantes pour faire en un moment de ſi grandes révolutions.

II. MAIS quand vous croiriez avec une foy & une raiſon déployée; ce n'eſt encore là que la diſpoſition de l'eſprit : celle du cœur quelle

eſt-elle ! Car c'eſt dans le cœur que ſe doit conſommer la converſion. Ce cœur, cette volonté pour opérer une vraye converſion, doit eſtre libre, ſincére & ferme : abſoluës & néceſſaires conditions. Or la volonté d'un pécheur mourant, bien loin d'eſtre libre, eſt forcée ; bien loin d'eſtre ferme, eſt fragile & toûjours preſte à changer ; bien loin d'eſtre ſincére, eſt double & déguiſée & fardée. Quelle apparence de converſion dans un cœur ainſi diſpoſé !

Point de converſion ſans liberté : le divorce que l'on fait alors avec le péché eſt-il libre ! n'eſt-il pas vrayment forcé ! n'eſt-ce pas l'effet de la crainte & de la néceſſité ! Vous quittez vos péchez. Illuſion, dit Saint Ambroiſe. Ce ſont vos péchez qui vous quittent, non pas vous qui les quittez. Vous en quittez du moins les occaſions & les objets. Abus : ce ſont les occaſions & les objets qui vous quittent. Avec quelle douleur les voyez-vous s'échapper ! Que ne feriez-vous point pour les rappeller encore ! Et vous vous vantez de les quitter ! Au moins vous offrez à Dieu voſtre vie, en expiation de vos péchez. Sacrifice imaginaire : inutile & folle préſomption. C'eſt Dieu qui vous arrache la vie. Vous n'avez ſongé qu'à la vie, tant qu'il vous eſt reſté quelque eſpérance de la ſau-

ver : vous en avez diſputé juſqu'à la derniére étincelle. Et maintenant vous prétendez l'offrir, & la ſacrifier à Dieu, lorſqu'elle n'eſt plus à vous !

Mais ſuppoſons que l'offrande ſoit libre & la converſion volontaire : où peut aller ſa durée, ſa fermeté ! Juſqu'à la mort ! hé pluſt à Dieu ! Car ſans parler des rechutes ordinaires à la pluſpart de ceux qui reviennent du péril : quel péril d'inconſtance & de légéreté de cœur, dans l'inſtant meſme de la mort ! A combien d'aſſauts imprévûs & de nouvelles tentations l'homme alors eſt-il expoſé ! Vous n'avez jamais ſçû les combattre durant la vie : comment ſçaurez-vous donc les repouſſer à la mort ! Que falloit-il en pleine ſanté pour vous enlever la grace, en ſortant meſme de l'Egliſe & du ſacré tribunal, où vous veniez de la recevoir ! Que falloit-il alors pour vous rappeller au péché ! Souvent rien qu'un ſouvenir, une idée, un retour ſubit d'affection pour des objets déteſtez. Il n'en falloit pas davantage en pleine ſanté, pour vous remettre ſous le joug de voſtre premier tyran. Que ſera-ce donc dans l'abbattement de vos forces, & dans le redoublement de ſes fureurs, contre une ame juſques-là ſon eſclave & bien-toſt ſa proye ! Qu'alors un ſeul péché, péché d'habi-

tude

tude, péché du cœur, ſe repréſente à ſa penſée, à ſa foible imagination : que le cœur encore plus foible attache ſur ce fantoſme un ſeul moment de complaiſance, un ſeul ſentiment de regret : ah ! ſe quitter, ſe quitter ; ne ſe voir plus ! Ç'en eſt fait : c'eſt le dernier mouvement de ce cœur, le dernier ſouffle de ſa vie, le ſoupir déciſif de ſa malheureuſe éternité. Preſtres zélez, amis ſecourables, priez, pleurez, portez à ſes ſourdes oreilles le nom du Sauveur ; preſſez le crucifix ſur ſes yeux & ſur ſes lévres ; redoublez vos aſpirations & vos cris. Vous ne voyez point le fond de cet eſprit ni de ce cœur. Dieu le voit, Dieu le condamne. Il eſt mort, il eſt damné.

Mais pour ſa damnation qu'eſt-il beſoin qu'à ſon dernier ſoupir le fantoſme de ſon péché ſe repréſente à ſa mémoire & ſe retrace dans ſon cœur ! En eſtoit-il ſorti ! l'avoit-il déteſté d'une volonté ſincére ! il en eſtoit bien éloigné. Qu'eſt-ce qu'eſtre converti d'une volonté ſincére ! c'eſt aimer ce que vous avez haï ; c'eſt haïr ce que vous avez aimé ; c'eſt aimer Dieu par deſſus tous les biens créez ; c'eſt haïr le péché par deſſus tous les maux créez. Pour un changement ſi difficile & cependant ſi néceſſaire & en meſme temps ſi preſſant ; quelle application, mais ſur tout quel

courage ne faut-il pas! Et dans le preſſant beſoin d'un tel effort de courage, à quelle foibleſſe l'habitude a-t-elle réduit le pécheur! Elle a produit en luy la multitude des péchez, l'énormité des péchez, la facilité de pécher, l'inſenſibilité au péché. Laſche à le fuyr, à l'éviter, à le quitter, dés ſa plus tendre jeuneſſe & dans tous les âges de la vie; cent fois il avoit dit à ceux qui le preſſoient d'en ſortir: Non, je ne le puis; je ne le puis maintenant; ne m'en parlez point, je ne le puis. Maintenant l'ame ſur les lévres, où prendra-t-il aſſez de courage & de fermeté, pour dire déterminément: je le puis, ouy je le puis!

Si vous le pouvez, mon cher Frere, écoutez donc ce que le Preſtre vous dit, le crucifix à la main: Vous croyez; ce n'eſt pas aſſez, mon Frere; un acte d'amour de Dieu: car c'eſt le poinct eſſentiel; ſans l'amour de Dieu point de ſalut. Eh bien, répond le mourant: un acte d'amour de Dieu. Comment faut-il dire! comment faut-il faire! aidez moy.

Que l'on vous aide! ah! pécheur digne de pitié; que l'on vous aide à vous faire aimer Dieu! Vous falloit-il aider à vous faire aimer le monde, ſes modes, ſes vanitez, ſes compagnies, ſes excés: où voſtre mauvais cœur ſe portoit de luy-meſme & ſans ſecours! Vous

eſtiez né pour aimer Dieu; car c'eſt-là la fin de l'homme. Vous eſtiez né pour aimer Dieu; vous ne l'avez jamais aimé dans le cours de voſtre vie; vous attendez pour l'aimer le moment de voſtre mort : & dans ce moment déplorable vous avez meſme beſoin d'aide & de ſecours pour l'aimer.

Foible ſupplément d'un devoir perſonnellement néceſſaire ! Inutile ſupplément ! L'amour de Dieu ſur les lévres d'un Preſtre, au moment qu'il doit eſtre au milieu de voſtre cœur ! S'il y eſtoit cet amour, s'il eſtoit dans voſtre cœur; comment vous feroit-il ſentir la haine de voſtre péché ! comment ſe feroit-il ſentir luy-meſme ! Un cœur peut-il aimer ſans le ſentir ! L'amour de Dieu dans le cœur des Saints pénitens, par quels éclats ne ſe faiſoit-il pas connoiſtre ! L'amour de Dieu dans le cœur d'un Saint Paul, à quels efforts n'alloit-il pas ! Il aimoit Dieu juſqu'à prendre à témoins de ſon amour toutes les puiſſances de la terre, & du ciel, & des enfers : juſqu'à défier toutes les créatures de le ſéparer de ſon amour : *Quis nos ſeparabit à charitate Chriſti ! mors, an fames, an gladius !* Cet homme dit qu'il eſt pénitent, Meſſieurs; c'eſt-à-dire qu'il n'y a rien qui puiſſe diſputer à Dieu le premier rang dans ſon cœur; c'eſt-à-dire qu'il

n'aime plus rien, ni contre Dieu, ni plus que Dieu, ni comme Dieu. Point de converſion ſans avoir pour Dieu toutes ces ſortes de préférences. Et comment les avoir, & n'en rien ſentir! & ne pouvoir meſme ſans ſecours, dire à Dieu : Mon Dieu, je vous aime! Ah! vous ſerez donc le ſeul, ô Dieu plein de bonté, que l'on puiſſe aimer, ſans ſentir que l'on vous aime, & ſans le pouvoir exprimer! L'on pourra donc mourir Chreſtiennement dans l'eſpérance de voſtre gloire; ſans avoir fait durant la vie, & ſans ſçavoir faire à la mort l'acte eſſentiel d'un Chreſtien!

Entrez, Meſſieurs, dans la peine d'un Confeſſeur zélé, ſincére; à la vûë de cette ſtupidité d'un mourant. Incertain de ce qu'il doit faire; n'oſant luy oſter l'eſpérance, & ne voyant pas ſur quel fondement luy en donner : craignant de le flatter par trop de foibleſſe; encore plus de le déſeſpérer par trop de rigueur : ſe défiant également de ſa pitié & de ſon zéle : ah! ſi dans cet embarras il pouvoit vous décharger de l'obligation d'aimer Dieu; s'il pouvoit ſuppléer par l'ardeur de ſes paroles & par la tendreſſe de ſon cœur à l'inſenſibilité du voſtre! que cela fût recevable auprés de Dieu!

Cela ne l'eſt pas, mon cher Frere. Il faut

perſonnellement croire & perſonnellement aimer. Momens perdus dans tous le cours de la vie! où vous aviez le loiſir de vous exciter à aimer Dieu, d'apprendre à l'aimer, de vous accouſtumer à l'aimer! Momens heureux! où la grace préſente y ſollicitoit voſtre cœur; où pour luy réſiſter vous aviez beſoin de toute l'opiniaſtreté de voſtre malice! Alors, alors, Dieu parloit; l'eſprit & le cœur n'avoient qu'à ſuivre : maintenant Dieu ne parle plus : ſon eſprit & ſon cœur ſont fermez ſur voſtre miſére : voſtre eſprit & voſtre cœur ſont fermez ſur ſa bonté. Qu'attendez-vous, que les rigueurs de ſa juſtice! Chreſtiens, vous avez encore ces heureux momens. Dieu vous parle au moment que je vous parle. N'attendez pas que ces momens ſoient paſſez. Servez-vous-en pour faire une prompte pénitence. Ainſi ſoit-il. Au nom du Pere & du Fils & du Saint Eſprit.

SERMON

POUR LE VENDREDY DE LA IV. SEMAINE DE CARESME.

Sur l'eſtat du pécheur mort.

Hæc cum dixiſſet, voce magnâ clamavit, dicens : Lazare, veni foras.

Jeſus ayant dit ces paroles, cria à haute voix : Lazare, ſortez dehors. En Saint Jean Chap. 11.

VOus mes Freres, venez, entrez : non pas dans cette caverne, où Jeſus-Chriſt va forcer l'incrédulité des Juifs à le reconnoiſtre pour Dieu : où Marthe & Madeleine implorent avec foy le ſecours de ſa puiſſance : où Lazare enveloppé de ſes funébres liens, attend dans la pourriture la voix de ſon libérateur : où Jeſus-Chriſt enfin change de couleur, frémit & verſe des larmes ; à la vûë des ſui-

tes du péché, & des miſéres de noſtre mortalité.

Ce n'eſt pas-là, mes Freres, où je vous conduis aujourd'huy. Mais entrez dans cette maiſon qui retentit des cris d'une famille éplorée; dans cette chambre où le déſeſpoir éclate de tous coſtez. Attachez vos yeux ſur ce lit où ce cadavre mourant, pourri en toutes ſes parties, perclus de l'uſage de tous ſes ſens, ne ſent pas meſme qu'il tient encore par un foible fil à la vie; & ne peut le faire connoiſtre aux vivans qui l'environnent, que par un ſouffle échappé ſur la glace d'un miroir.

Vous eſtes-là préſent, Seigneur Jeſus, comme le maiſtre de la vie: non pas pour la rendre à un fidelle ſerviteur, mais pour l'oſter à un rebelle. Voſtre voix ne s'éléve point en éclats, mais elle n'en a pas moins de force. Elle rompt le dernier lien de l'ame & du corps. *Lazare, veni foras.* Sortez, Lazare infect: depuis quatre jours! non: mais depuis trente & quarante ans. Ame de chair & de bouë: ſortez de ce gouffre peſtilent, qui devoit vous ſervir de temple, pour vous ſanctifier & m'honorer: & dont vous avez fait un cloaque d'infamie, pour vous perdre & pour m'offenſer. *Lazare, veni foras.*

Que d'objets frappent mon eſprit, à la

vûë de ce ſuprême tribunal, où chacun doit comparoiſtre; où l'ame eſt tranſportée, au moment qu'elle ſort hors des lévres d'un mourant! L'affreuſe nouveauté de cet eſtat, où l'ame ne s'eſt jamais vûë. Cette ſolitude inévitable, où elle ne trouve que Dieu. Cette indiſpenſable néceſſité de traitter ſeule avec Dieu. Meſſieurs, vous formez-vous bien cette idée! *Videte quod ego ſim ſolus!* Comprenez-vous bien ce que c'eſt que l'ame ſeule & Dieu ſeul! Faites-vous réfléxion ſur ce que l'on dit ſi ſouvent: Qu'il faudra paroiſtre devant Dieu! Qu'il faudra répondre à Dieu! Je forme de ces deux penſées la diviſion de ce diſcours. Il faudra paroiſtre ſeul devant Dieu ſeul. C'eſt ma premiére partie. Il faudra répondre ſeul à Dieu ſeul. C'eſt ma ſeconde partie. Dans ces deux mots ſi ſimples & ſi courts, ſi vous ne trouvez des motifs preſſans de pénitence, il faut que voſtre foy ſoit bien foible & vos cœurs bien endurcis. Touchez-les, Seigneur, briſez-les, par une crainte qui nous réduiſe à prévénir vos jugemens. Voſtre grace, ô mon Dieu, par l'interceſſion de la Sainte Vierge. *Ave.*

Deut. 32. 39.

I. PARTIE.

CE n'eſtoit pas par défiance de l'immor-

talité de l'ame, mais par une juſte compaſſion des miſéres de noſtre corps, & de incertitude de noſtre eſtat aprés la ſéparation; que Job faiſoit cette réfléxion ſi touchante : *Homo cum mortuus fuerit, ubi, quæſo, eſt!* Quand l'homme eſt mort, où eſt ſon eſprit! que devient-il! Premiérement il eſt dépoüillé de tout. 2°. Il eſt entouré & comme inveſti de Dieu. Voilà ce que c'eſt que paroiſtre ſeul devant Dieu. Donnons à ces deux réfléxions l'attention qu'elles méritent. *Job. 14. 10.*

L'AME dés ce moment eſt ſéparée de tout, hors de tout. C'eſt-à-dire hors de ſon corps, hors de ce monde viſible, hors du temps. Peut-on ſe figurer une plus triſte ſolitude. I.

Saint Jean Chryſoſtome expliquant le Chap. 4e. de la Généſe, & faiſant réfléxion ſur l'effroy qui nous ſaiſit tous les jours à la vûë d'un mort, malgré l'expérience de tant de ſiécles; ſe repréſente avec douleur quel devoit eſtre l'eſtonnement de Caïn, lorſqu'il vit le corps de ſon frere Abel tomber palpitant à ſes pieds; & remarqua pour la premiére fois ce que c'eſtoit que la mort. Mais quel eſtonnement pour chacun de nous! Quand noſtre ame enlevée de noſtre corps le verra pour la premiére fois dans une juſte diſtance, dénué de tous les agrémens qui luy en faiſoient ai- *Homil. 19. in Gen.*

mer la ſociété, dépoüillé de tous les ornemens qui entretenoient ſa vanité, mépriſé de ceux qui s'empreſſoient à luy rendre plus de ſervices, abandonné à la pourriture & aux vers: & ſi j'oſe me ſervir de l'expreſſion des ſaints livres, abbattu ſous les pieds de la mort, comme un captif ſous les pieds de ſon vainqueur.
Job. 18 14. *Et calcet ſuper eum quaſi Rex interitus.* Quelle ſurpriſe de l'ame à la triſte vûë de ce corps! Dequoy luy ſervira d'en avoir fait ſon idole, d'avoir appliqué tous ſes ſoins à le flatter, de s'eſtre renduë ſon eſclave, d'en avoir préféré les commoditez à ſes intéreſts éternels, d'avoir mis ſon bonheur à luy attirer les regards & les affections du monde! Il eſt eſtendu ſur la terre, objet affreux & odieux aux vivans. Cela valoit-il tant de peines, & de dépenſes, & de péchez, & de riſquer ſon ſalut & ſon Dieu! Quel intéreſt prend-elle alors aux honneurs que l'on rend au corps! On pleure le mort, on le regrette, on le louë. Sçait-on ce qu'il eſt, où il eſt! O! que de ſoins & que de temps perdu! non ſeulement pour le corps, mais pour le monde!

Autre ſéparation: hors du monde. On en perd la vûë, le commerce, la poſſeſſion. Tous ces prodiges qui arriveront à la fin de l'univers, & dont le Fils de Dieu nous fait une ſi

vive peinture en divers endroits des livres ſaints. Cette obſcurité du ſoleil, cette pâleur de la lune, cette chute des eſtoiles, cette confuſion des élémens, cette fuite du monde entier : *Sol obſcurabitur, luna non dabit lumen ſuum, & ſtellæ de cælo cadent. Fugit terra & cælum.* Tous ces prodiges ont leur effet à l'égard de chaque particulier, dans le meſme inſtant qu'il expire. Dés cet inſtant il n'y a plus pour luy de lumiére dans le ſoleil, plus de ſolidité dans la terre, plus de liens entre les élémens ; plus d'union, de rapport avec les hommes. Tout fond, tout s'anéantit devant luy ; comme ſi le monde n'eſtoit plus ou n'avoit jamais eſté : *Fugit terra & cælum.* L'ame trouve au milieu du monde & du lieu meſme où la mort la ſurprend, fut-ce au milieu d'une armée ; elle y trouve un déſert, un pays perdu. C'eſt-là cette terre ténébreuſe & entourée des ombres de la mort, que Job ſe repréſentoit dans ſa miſére : *Terram tenebroſam & opertam mortis caligine.* C'eſt cette nuit par où les peuples de la terre doivent tous paſſer à leur tour : *In media nocte turbabuntur populi & pertranſibunt.* C'eſt cette ſéparation d'avec les perſonnes les plus chéres, qui faiſoit tant de peine au ſaint Roy Ezéchias : *Non aſpiciam hominem ultra & habitatorem quietis.* Les

Matth. 24. 29. *Apoc.* 20. 11.

Job. 10. 21.

Job. 34. 20.

Iſa. 38. 11.

hommes diſoit-il, ne me ſeront donc plus rien. Je ne les verray plus ; ils ne me verront plus. Non, Pécheurs ; & par-là périront les diſtinctions des rangs & des dignitez qui dépendoient des regards & des jugemens du monde. L'œil qui vous voyoit, ne vous verra plus : vous
Job. 20 9. ne le verrez plus vous-meſme : *Oculus qui eum viderat, non videbit.* Ah ! ces yeux qui vous voyent maintenant, riches & Grands, ſont la pluſpart des yeux ſerviles, qui tremblent en vous voyant : des yeux foibles, que voſtre éclat ébloüit : des yeux ſenſuels & charnels qui s'arreſtent, non pas à vous, mais à ce qui leur plaiſt en vous, ou qui brille autour de vous : des yeux intéreſſez, qui attendent inceſſamment quelque effet de voſtre puiſſance : des yeux par conſéquent toûjours ouverts à l'admiration. Mais à la mort, vous ne ſerez plus à leur portée ; ils ne pourront vous ſuivre où vous irez : *Oculus qui eum viderat, non videbit.* L'œil qui ſeul vous verra, n'ignorera rien, ne craindra rien, & n'attendra rien de vous. Vous ſerez donc là ſans admirateurs, ſans flatteurs ; ſans loüanges par conſéquent, ſans gloire : réduits uniquement à vous-meſme & à voſtre obſcurité. David ce ſage Roy qui faiſoit de ſa puiſſance & de ſa gloire un uſage ſi juſte & ſi ſaint ; ſe ſervoit de cette penſée pour conſoler

les affligez. Vous gémiſſez, leur diſoit-il, à la vûë des riches impies qui ſemblent inſulter à la providence de Dieu; ne leur enviez point leurs biens : ils n'emporteront en mourant rien de tout ce qu'ils ont au monde, & leur gloire ne deſcendra pas avec eux dans le tombeau : *Cum interierit, non ſumet omnia, neque deſcendet cum eo gloria ejus.* Oh! dans ce poinct fatal, ſi on pouvoit retourner ſur ſes pas, recommencer un nouveau tour ſur la terre! Le temps en eſt paſſé. Plus de temps. On eſt hors du temps. Autre privation qui rend le mal ſans reméde. *Pſal. 48. 18.*

L'arreſt en eſt porté. L'Ange exterminateur, ſi fameux dans l'Apocalypſe a prononcé au mort ce qu'au dernier jugement il doit prononcer à tous les hommes : *Quia tempus non erit amplius;* qu'il n'y aura plus de temps. Il y en aura pour les autres. Il n'y en aura plus pour luy. Des momens, des jours, des années, des ſiécles entiers s'écouleront. Il y en aura pour ceux qui naiſtront & pour ceux qui vivent encore. Ils auront le loiſir de ſe relever, de retomber, de ſe repentir de leur chute : ils ſe corrigeront, ils changeront : c'eſt le temps qui leur eſt marqué pour leur courſe : ils n'en ont pas encore trouvé la fin. Mais le mort a fini ſa courſe : il en a fait le dernier pas. L'ar- *Apoc. 10. 6.*

bre eſt tombé, à l'Orient, à l'Occident : plus de changement dans ſa deſtinée : *Tempus non erit amplius.* Un moment pluſtoſt, il pouvoit encore obtenir ſa grace, & n'a pas voulu l'obtenir : un moment plus tard, il voudroit obtenir ſa grace, & ne la peut plus obtenir. Un
Pſal 145. 4. ſeul moment renverſe toutes ſes idées : *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum.* En ce jour, dit le Prophéte, ou pluſtoſt en ce moment, périront toutes les penſées de l'homme. Eh ! Meſſieurs, quelle révolution ! Ce libertin dans ſon lit s'endurciſſoit au ſoin de ſon ſalut, mépriſoit les devoirs de la religion, rebutoit les avis des ſages, affectoit une fauſſe indifférence pour la mort & les ſuites de la mort, s'imaginoit avoir du temps de reſte, ou n'avoir point beſoin de temps. Intrépide, indépendant, il meurt : & dans l'intervalle d'un ſoupir, toutes ſes idées ſont changées. Incertain, confus & tremblant, il voit ce qu'il n'avoit point voulu voir ; la néceſſité du ſalut, la vanité des grandeurs humaines, le prix ineſtimable du temps. Il n'en a plus. Il eſt hors du monde, hors du corps, hors des limites du temps. La voilà cette ame ſi fiére, un moment auparavant ſi tranquille ſur l'avenir :
Sophon. 2. 15. *Hæc eſt civitas glorioſa habitans in confidentia :* qui ſe croyoit ſi bien appuyée ſur ſa propre

ſuffiſance & ſur ſes faux raiſonnemens : *Quæ dicebat, ego ſum ; quomodo facta eſt in deſertum.* En quel eſtat ſe trouve-t-elle, en quel déſert, & dans quel dépoüillement !

O ! ſi tout ſe réduiſoit-là ; s'il n'y avoit point II.
d'autre mal à craindre ; impies, que vous ſeriez heureux ! Ce ſeroit-là le comble de vos déſirs : non ſeulement que l'on fût hors de tout, par une ſéparation abſoluë ; mais que l'on mourût à tout, par un anéantiſſement abſolu. Ce ſeroit-là voſtre joye : que cette ame eſtant hors du corps où elle eſtoit renfermée, elle n'eût plus aucun lieu dans l'univers : que ſortant hors du monde, où elle occupoit ſon rang, elle n'eût plus aucun rang, aucune puiſſance au-deſſus d'elle : que ſortant hors des meſures du temps, elle périt abſolument avec le temps. Mais il n'en eſt pas ainſi. Cette ame eſt dépoüillée de tout, & c'eſt-là ſa ſolitude : *Ego deſtituta & ſola.* Cependant elle *Iſa. 49. 22.*
eſt entourée & comme inveſtie de Dieu : non ſeulement hors du corps, mais préſente à l'immenſité de Dieu : non ſeulement hors du monde, mais ſoumiſe à la puiſſance de Dieu : non ſeulement hors du temps, mais unie à l'éternité de Dieu : tout cela d'une façon particuliére : & c'eſt-là à ſon égard la ſolitude de Dieu. *Videte quod ego ſim ſolus.* Autant *Deut. 32. 39.*

de conſidérations dignes d'une application nouvelle.

Icy, Meſſieurs, nous ſommes renfermez dans le ſein de cette immenſe Divinité, mais d'une maniére imperceptible. Aſſociez avec les créatures, dont la préſence attire inceſſamment nos penſées & nos regards, à peine ſongeons-nous à ce Dieu qui nous environne. On ſecouë cette penſée, quand elle vient chagriner; on s'y eſtourdit par le bruit du monde, on s'y rend ſtupide, on va juſqu'à l'oublier: telle eſt la diſtraction de la vie. A la mort plus d'amuſement: l'eſprit ſe réveille à la préſence de ſon Dieu. Toute ſon activité ſe réünit ſur cet objet, qui devient alors ſon ſeul objet, inévitable & néceſſaire. Il ne voit & ne ſent plus que Dieu: il ne peut plus s'appuyer que ſur Dieu: plein de ce ſentiment du Prophéte: *Quò ibo à ſpiritu tuo, & quò à facie tua fugiam!* Où iray-je, Seigneur, pour m'éloigner de voſtre eſprit! Où fuiray-je pour éviter voſtre vûë! Dans les cieux! ſur la terre! dans la lumiére! dans la nuit! Il n'y a point pour vous de nuit. Il n'y en a donc point pour moy. Vous eſtes ma lumiére & mon centre & ma demeure. Malgré moy je ſuis tout en vous, & ne puis eſtre hors de vous. Abiſmé que je ſuis dans cette immenſité ſans bornes;

Pſal. 138.

où

où m'attacher ! où m'appuyer ! *Sicut in diebus Noë*, nous diſoit le Fils de Dieu : Comme il arriva du temps de Noé. Surpris par le déluge au moment qu'ils s'y attendoient le moins, tous ces pécheurs, attachez juſqu'alors criminellement à la terre, ſe trouvérent enſevelis dans les eaux. Point de retraite ; point de ſecours ; nulle force, nulle eſpérance ; nul autre objet & nul autre appuy que des eaux. Ils ne voyoient, & n'embraſſoient, & ne reſpiroient que des eaux. Penſoient-ils alors à la ruine de tant de biens, pour leſquels ils aimoient la vie ! Ils avoient bien d'autres ſoins plus touchans & plus preſſans. Perdus eux-meſmes & noyez dans cette vaſte mer, que leur importoit le reſte du monde ! Et qu'importe-t-il à cette ame noyée dans l'immenſité de Dieu : *Sicut in diebus Noë.* Luc. 17. 26.

C'eſt beaucoup moins cette immenſité qui doit effrayer, que cette puiſſance inſouſtenable, à laquelle on ſe ſent ſoumis & que l'on ne peut éviter. Le bras de Dieu ſuſpendu maintenant durant le cours de la vie, ou du moins eſtendu légérement ſur les pécheurs ; s'appéſantit à la mort, & tombe ſur eux de tout ſon poids. Voicy le Seigneur qui deſcend, dit le Prophéte : *Ecce Dominus deſcendit.* Il foulera aux pieds toutes les grandeurs de la terre : «

» *Et calcabit ſuper excelſa terræ.* Sous luy diſparoiſtront les montagnes : *Conſumentur montes ſubtus eum.* Et les vallées s'en trouvrant fondront comme la cire devant le feu : *Valles ſcindentur ſicut cera à facie ignis.* Toutes ces ſublimes figures n'expriment que foiblement les impreſſions d'épouvante, d'effroy, de déſolation, d'horreur, que Dieu fera ſur la ſubſtance de l'ame immédiatement & par luy ſeul : non plus comme à préſent par les éclairs ni les tonnerres ; mais par luy-meſme & par luy ſeul : nous donnant, comme il dit, un cœur tremblant, une ame pénétrée de crainte : *Cor pavidum & animam conſumptam mœrore.* Nous mettant le ſalut & la damnation éternelle en balance devant les yeux : *Et erit vita tua quaſi pendens ante te.*

Mich. 1. 4.

Deut 28. 65.

Voulez-vous une figure de cette ame en frayeur ſous la puiſſance de Dieu ! Sédécias captif & enchaiſné ſous les yeux de Nabuchodonoſor. Eſt-il un ſpectacle plus affreux ! Jéruſalem eſt ſaccagée par l'armée des Aſſyriens ; toute la Judée en feu. Sédécias vaincu, fuyant, ſurpris dans ſa fuite, eſt traiſné au troſne du vainqueur. Eſclave & meſlé dans la foule des eſclaves, il a vû périr devant luy tout ce qu'il avoit de plus cher ; ſes propres enfans égorgez en ſa préſence. On luy a crevé les yeux : il

4. Reg. 25. 1. Jerem. 39. 1.

n'a plus d'yeux pour tout ce qui eſt au monde : il n'y a plus au monde rien pour luy : tout luy eſt ténébreux & inviſible. Aveugle & chargé de fers, & ſans excuſe, & ſans ſecours, & ſans conſolation, & ſans eſpérance : il ne ſçait plus rien en détail, non pas meſme ce qu'il va devenir. Tout ce qu'il ſent en général, c'eſt qu'il eſt ſous les yeux & ſous la puiſſance abſoluë d'un vainqueur implacable & juſtement irrité ; c'eſt qu'il ne peut ni ſouſtenir, ni éviter le poids de cette grandeur ennemie : c'eſt qu'il n'a plus qu'un ſeul maiſtre, ſeul capable de commander & de ſe faire obéïr. Malheureux Sédécias ! plus malheureux pécheur ! Car enfin Sédécias dans l'extrémité de ſa miſére, avoit pour conſolation le ſecours du temps, l'eſpérance de la mort. Mais au pécheur déja mort, il ne reſte au lieu de temps qu'une éternité ſans terme : il eſt uni inſéparablement à l'éternité de Dieu.

O qui ne ſe perdroit dans cette eſtenduë infinie ! Les montagnes du ſiécle, les collines du monde, dit le Prophéte : *Montes ſæculi, colles mundi.* C'eſt-à-dire, tout ce qu'il y a de puiſſance & de grandeur, a plié ſous les routes de l'éternité de Dieu : *Incurvati ſunt ab itineribus æternitatis ejus.* Habac. 3. 6.

Chreſtiens, Dieu a ſon éternité, l'homme

a ſon éternité. Dieu dans la ſienne y eſt, pour ainſi dire, au milieu de ſa maiſon, il en occupe le centre, il y habite : *Habitans æternitatem*, dit Iſaïe : il y eſt ſans jamais y eſtre entré, ſans jamais en eſtre ſorti. Il n'a ni commencement, ni fin ; ni paſſé ni avenir : ſon éternité n'eſt qu'un ſeul jour, toûjours ſtable & toûjours préſent : *Dies æternitatis.*

Iſa. 57. 15.

2. Petr. v. 28.

L'Eternité de l'homme eſt bien différente. Elle n'a point de fin, mais elle a ſon commencement. Sa premiére maiſon, c'eſt le temps, les années, la vie. En ſortant de la vie, c'eſt alors qu'il entre, dit le Sage, dans la maiſon de ſon éternité, pour ne jamais en ſortir : *Ibit in domum æternitatis ſuæ.* C'eſt en quoy ſon éternité reſſemble à celle de Dieu : non par le commencement, mais par la fin, qui n'arrivera jamais.

Eccli. 12. 5.

Et c'eſt-là dans le réprouvé le comble du déſeſpoir. Le Juſte mourant s'unit à l'éternité de Dieu, comme au centre de ſon bonheur; il entre dans la joye de ſon maiſtre : *Intra in gaudium Domini tui.* Le pécheur au contraire y trouve en entrant le centre de ſon malheur. Il ſe ſent briſé de douleur ſous le poids fixe & permanent de cette immenſe éternité; qui malgré les évolutions des ſiécles, ſera toûjours immobile & ſans changement pour luy : *In-*

Matth. 25. 22.

curvati ſunt ab itineribus æternitatis ejus. Voilà, Pécheur, voſtre demeure, la maiſon de voſtre éternité. Quand autrefois vous habitiez des maiſons de terre & de bouë : *Domos luteas :* Job. 4. 19. vous vous les figuriez éternelles ; vous les pariez & les orniez, comme ſi jamais vous n'euſſiez dû les quitter. La mort les a deſtruites, & les a fait fondre à vos yeux. Vous couriez dans les routes de la vie ; vous croyiez n'en jamais trouver le bout ; vous vous prévaliez de l'impunité de vos péchez : vous vous imaginiez que le bras de Dieu n'eſtoit pas aſſez long pour vous atteindre. Pourquoy ſe fût-il preſſé ! N'avoit-il pas pour vous punir l'éternité toute entiére ! Il vous y tient enfermé ; c'eſt voſtre priſon, c'eſt ſa demeure. Entrez-y ; vous & luy vous n'en ſortirez jamais : *In domum æternitatis.*

Que deviendrez-vous donc, quand ce grand Dieu dont vous ne pouvez éviter ni l'immenſité, ni la puiſſance, ni l'éternité, ſe fera luy-meſme voſtre juge ! *Quid faciam,* diſoit Job, Job. 31. 14. *cum ſurrexerit ad judicandum Deus !* Que feray-je, quand mon Dieu ſe lévera pour me juger ! Que feray-je hélas ! Mais que fais-je & comment puis-je vivre avec tant de tranquillité ! Fauſſe paix du monde ! folle joye ! à cette ſeule penſée ne devez vous pas perir ! Je

verray mon Dieu ; & la premiére fois que je le verray, je le verray comme juge ! Imaginez-vous, mes Freres, quelle eſt la conſternation de l'ame, & quelle ſera la voſtre à cette affreuſe réfléxion. Je n'ay jamais vû Dieu, je vas le voir pour la premiére fois, & le vas voir comme juge. Ah ! les Juges de la terre les plus graves, les plus ſévéres, nous écoutent comme ſupplians, avant que de nous déclarer coupables. On s'accouſtume à leur voix, à leur viſage, avant qu'ils portent l'arreſt. Et d'abord que nous verrons Dieu, ce ſera comme coupables, & pour recevoir noſtre arreſt. O vûë ! ô terrible vûë !

Seigneur, je ſuis ſorti de vos mains ſans vous connoiſtre ; j'ay paſſé les premiéres années de ma vie, ſans avoir aſſez de raiſon pour comprendre que c'eſtoit vous à qui je devois la vie. Quand par la force de ma raiſon & de ma foy je vous ay connu pour auteur de tous mes biens, je ne vous ay connu que par des images eſtrangéres, ſous des eſpéces proportionnées à la foibleſſe de mes ſens. La raiſon m'a bien dit que vous eſtes mon premier auteur. La foy m'a dit que vous eſtes mon Sauveur. Mais je ne vous ay jamais vû ſous ces formes bienfaiſantes. Heureux les yeux qui vous ont vû, tremblant ſur la paille de la

créche, & ſanglant ſur le bois de la croix! Je n'ay point eu ce bonheur : j'ay crû, ſans avoir vû, ces excés de voſtre miſéricorde. Le premier de vos attributs qui ſe fera voir à moy, non par les yeux du corps, mais intelligiblement par ceux de l'ame, & ſans ombre, & ſans effort ni de raiſon, ni de foy dans une parfaite clarté : ce ſera voſtre dignité de juge inévitable & ſouverain. J'en ſuis convaincu, je m'y attends. Vérité qui a mille fois retenti à mes oreilles : un jour Dieu viendra me juger. Mais quelqu'effroy que puiſſe imprimer cette vérité regardée comme future : a-t-elle rien de comparable à l'effroy que produira cette meſme vérité; lorſqu'elle ſera préſente : Dieu va me juger; Dieu va paroiſtre comme juge. Il vient : je le vois; le voilà. Moment terrible! écueïl de tous les plaiſirs de la vie! y pouvez-vous penſer ſans frémiſſement, ſans horreur! mais pouvez-vous n'y pas penſer! pouvez-vous y eſtre indifférent, vous y eſtourdir, l'oublier! Le reculerez-vous par voſtre oubly! L'éviterez-vous par voſtre indolence! Or ſi telle eſt la déſolation, d'eſtre obligé de paroiſtre ſeul devant Dieu ſeul; que ſera-ce d'eſtre obligé de répondre ſeul à Dieu ſeul. C'eſt le ſujet de ma ſeconde partie.

QUELQUE frayeur qui saisisse un criminel, quand il se voit devant son juge, obligé de luy répondre & de parler seul à seul : on pourroit dire que devant Dieu ce doit estre pour l'homme une espéce de consolation, de n'apporter au tribunal que sa propre conscience, & de n'avoir pour juge que son Sauveur. Car quoy de plus favorable ! Le criminel sera cru sur son seul rapport. L'arrest sera porté par son protecteur & son Sauveur mesme. Et c'est-là cependant le désespoir du pécheur. Parce qu'en premier lieu cette conscience du pécheur, réduite alors à elle seule, à sa propre sincérité, deviendra en mesme temps son témoin & son accusateur. Parce qu'en second lieu cette qualité de Sauveur éclatante en Jesus-Christ, le rendra en mesme temps juge & partie. Deux singularitez, qui feront toute l'horreur de ce jugement secret.

1. CONTEMPLONS cette ame solitaire exposée dans un pays nouveau, dont elle ignore le langage. Il faut parler cependant ; il faut répondre. A qui ! à Dieu. Qui sera son interpréte ! Elle est seule & n'a plus aucun de ces secours estrangers, qui accompagnent souvent un coupable au tribunal : ce cortége d'a-

mis, de parens, de protecteurs, qui font taire quelquefois la juſtice : cet éclat impoſteur de qualitez ſéduiſantes ; une nobleſſe qui ébloüit ; une beauté qui attendrit ; une jeuneſſe qui fait pitié ; un tiſſu de ſubtilitez où la vérité s'égare ; une éloquence habile à donner des couleurs aux faits les plus noirs. On voit le criminel ſous ces dehors ſpécieux inſulter ſouvent aux loix, & ſe dérober au ſupplice.

Mais au ſuprême tribunal il n'y a ni langue, ni paroles, ni artifices, ni couleurs. L'homme & ſes œuvres, voilà tout : *Ecce homo & opera ejus.* Quelle compagnie ! quelle ſuite ! O ! mes Freres, l'homme & ſes œuvres. Elles ſont paſſées, dites-vous ; la mémoire en eſt perduë. Erreur ! Elles ſont encore, elles ſubſiſtent devant Dieu. Dieu, dit le Sage, interrogera nos œuvres, & nos œuvres luy répondront : *Ipſe interrogabit opera noſtra.* D'où luy répondront-elles ? où ſont-elles ? dans la conſcience du criminel. « « Sap. 6. 4.

C'eſt ce livre myſtérieux où tout le détail de la vie eſt diſtinctement imprimé. Livre que nous fermons maintenant à tous les yeux, par tous les reſſorts du ſecret, de l'hypocriſie & du menſonge. Livre que nous taſchons de fermer à nos propres yeux, pour éviter la honte de nous connoiſtre & la peine de ſentir

les remords de nos péchez. On n'y comprend rien préſentement, on n'y voit rien ; les ténébres l'enveloppent. A la mort le voile ſe rompt : Dieu paroiſt ; la lumiére éclate, &
Apoc. 20. 12. les livres ſont ouverts : *Et libri aperti ſunt.*

Que trouve le pécheur dans ſa conſcience déployée ! Un fidelle témoin de tout ce qu'il a fait d'odieux & de honteux. Que dis-je un témoin ! Bien plus, il y trouve meſme un complice. Ouy, de tous nos péchez noſtre conſcience eſt le complice, ou volontaire, ou forcé. Nous ne péchons qu'avec elle, ou contre elle ; par ſes avis, ou contre ſes avis ; réſiſtant à ſes lumiéres, ou l'engageant dans nos erreurs, & la trompant pour nous tromper. Telle eſt la conſcience du pécheur encore vivant. C'eſt un témoin ; mais on le corrompt : un complice ; mais on le fait taire : un cenſeur ; mais on l'appaiſe, on le gagne, on le rend meſme complaiſant.

Il n'en eſt pas ainſi de la conſcience du mort. Sa ſimplicité n'eſt plus altérée par le commerce des ſens. Elle eſt droite, nuë & ſincére. A qui ſe déguiſeroit-elle, & à qui mentiroit-elle ! Le Dieu qui l'interroge eſt lumiére & vérité.

Mais la déſolation de l'ame : c'eſt que cette conſcience, ce témoin, complice & cenſeur

de toutes nos iniquitez, n'attend pas que le juge exige ſon témoignage : il s'empreſſe, dit Saint Paul, de ſe rendre accuſateur : *Teſtimonium reddente conſcientiâ.* Bien plus toutes ſes penſées ſe bandent à l'envy pour affoiblir noſtre cauſe, & pour défendre le droit de Dieu : *Cogitationibus invicem accuſantibus, aut etiam defendentibus.* C'eſt ce qui fait l'horreur de ce jugement inviſible. Eſtendez, pécheurs, vos réfléxions juſques-là. Voyez dans ce qu'éprouva Caïn, ce que vous éprouverez vous-meſmes.

Rom. 2. 15.

Gen. 4. 6.

Imaginez-vous la frayeur d'un aſſaſſin qui croit avoir perdu les complices de ſon crime; & qui les voit tous reparoiſtre, élever la voix contre luy. Tel fut l'effroy de Caïn, quand Dieu luy demanda compte de ſon frere : Où eſt ton frere ! qu'en as-tu fait ! *Ubi eſt frater tuus Abel!* Caïn croyoit le maſſacre aſſez ſecret, les indices aſſez bien cachez, pour oſer dire à Dieu : Que ſçay-je moy ! Suis-je le gardien de mon frere ! *Neſcio : num cuſtos fratris mei ſum!* Quelle ſurpriſe, quand Dieu luy dit : La voix du ſang de ton frere crie de la terre juſqu'à moy ! *Vox ſanguinis clamat ad me de terrâ.*

Dieu parloit : mais en meſme temps ce cri de ſang, pouſſé de la terre au ciel, ſe faiſoit

entendre à Caïn du fond de ſa conſcience. Elle luy retraçoit l'horreur de ſon attentat dans toutes ſes circonſtances, en caractéres ſanglans. Dieu ſeul, & Caïn ſeul, n'avoient que cette conſcience pour interpréte entre eux deux. Adam, Eve ignoroient encore le malheur de leur famille : le monde ſans habitans, n'avoit point encore eſtabli ni de loix, ni de chaſtimens contre les freres aſſaſſins : ſi Dieu le menaçoit, ce n'eſtoit point ſans méſure & ſans eſpérance de pardon. D'où venoit ce terrible arreſt, que l'aſſaſſin prononçoit contre luy-meſme ; & pourquoy jugeoit-il ſon crime indigne de tout pardon! *Major eſt*, diſoit-il, *iniquitas mea, quàm ut veniam merear.* C'eſtoit la déciſion de ſa propre conſcience. Elle eſtoit non ſeulement ſon complice & ſon témoin ; mais ſon accuſateur, ſon légiſlateur, ſon bourreau. Tous les mouvemens de ſa conſcience alloient à preſſer ſon chaſtiment ; & à ſouſtenir les droits de la juſtice de Dieu contre les
Rom. 2. 15. tempéramens de la clémence : *Cogitationibus accuſantibus, aut etiam defendentibus.* Il croit voir toute la terre remplie d'ennemis pour le maſſacrer : *Omnis qui invenerit me, occidet me.* La vûë meſme de Dieu luy paroiſt inſouſtenable : il cherche de tous coſtez un aſile contre ſes regards : *Et à facie tua fugiam.* Il veut fuïr ; mais où fuïr !

Je ne parle plus à Caïn ; je parle à vous pécheur, qui vous y ſentez dépeint : qui vivez dans le péché, qui mourrez dans le péché, qui aurez un jour à ſouſtenir le cri du meſme accuſateur à la face du meſme juge. Elle eſt muette maintenant voſtre laſche conſcience, aſſujettie & complaiſante à vos paſſions. Elle ne laiſſe pourtant pas de conſerver le dépoſt de tous vos crimes : & quelque nom ſpécieux que vous affectiez de leur donner ; ſon cri plus éclatant que celuy du ſang d'Abel, vous en fera connoiſtre & ſentir toute l'infamie. Vous voudrez fuyr alors ! Mais où ! Mais qui ! Voudrez-vous fuyr comme Caïn par toute l'eſtenduë de la terre ! *Vagus & profugus ſuper terram.* La terre aura fuy elle-meſme devant vous ; le monde aura diſparu. Rien ne vous reſtera plus que Dieu & vous. Fuyrez-vous Dieu, vous fuyrez-vous ! vous arracherez-vous à cette conſcience ennemie, qui ne vous eſt unie que pour vous mieux déchirer ! Non, vous ſerez inſéparables, voſtre conſcience & vous. Vous ne ferez enſemble qu'un meſme tout, compoſé d'amour de vous-meſme & de haine pour vous-meſme, attachez l'un à l'autre comme un corps vivant à un mort. Incapable par conſéquent de fuyr cette conſcience, voſtre témoin & voſtre accuſateur ; ſerez-vous plus

heureux à fuyr un Sauveur, voſtre juge & voſtre partie ! Non : fixez-donc ſur luy toute l'attention de voſtre ame ; & aprés une accuſation ſans réplique, n'attendez plus qu'une ſentence ſans rémiſſion.

II. Ce ne ſera pas, j'en conviens, ce Dieu foudroyant, qui ne parloit aux Hébreux qu'à travers les feux & les tempeſtes, qui portera cet arreſt contre vous. Il a tranſmis à Jeſus-Chriſt ſon Fils, avec la qualité de Sauveur des hommes, la fonction de juger les hommes ; & luy a donné exprés toute ſon autorité. *Pater non judicat quemquam, ſed omne judicium dedit Filio.* Pour cela, Pécheurs, n'en croyons pas noſtre condition meilleure. Il eſt vray, c'eſt un effet de la clémence de Dieu, d'avoir bien voulu condeſcendre à noſtre foibleſſe, en nous donnant un juge expérimenté dans toutes nos foibleſſes, à l'exception du ſeul péché.

Joan. 5. 22.

Hebr. 4. 15.

Mais c'eſt pour cela meſme & par cette meſme raiſon, qu'ayant eſté ſujet à nos foibleſſes, & venant nous juger ſur l'obſervation de ſa loy ; ſon jugement ſera plus redoutable, & en quelque façon plus convaincant contre nous, que celuy de Dieu ſon Pere. Comment & en quoy ! vous l'allez voir. C'eſt que ſi le Pere nous jugeoit, ce ſeroit par ſa ſeule autorité ;

le Fils outre l'autorité, nous alléguera ſon exemple. En recevant de la bouche de Dieu noſtre condamnation ſur le mépris de ſa loy, nous ſerions convaincus, que nous devions l'accomplir : mais en la recevant de la bouche d'un Dieu homme, nous ſerons convaincus, & que nous devions l'accomplir, & que nous pouvions l'accomplir. Ce qui nous oſtant toute excuſe, augmentera le poids & la honte de nos péchez.

Car ſi le Juge nous diſoit, comme autrefois aux Hébreux : *Ego ſum Dominus Deus tuus, qui eduxi te de terra.* Je ſuis le Seigneur ton Dieu, qui t'ay tiré de la terre & du néant. As-tu dû mépriſer ma loy, pour vivre ſelon ton caprice ! Peut-eſtre pourrions-nous repréſenter à ce juge les difficultez de ſa loy, le peu de proportion de ſes commandemens à noſtre foibleſſe. Il eſt vray, Seigneur, nous devions vous obéïr : mais vous n'ignorez pas la fragilité du limon dont vous nous avez formez. Vous ſçavez ce que peut la chair, & l'eſprit uni à la chair. Quelque frayeur par conſéquent que dût répandre en nos ames un jugement exercé par la majeſté de Dieu ; nous nous figurerions toûjours pour noſtre foibleſſe une reſſource d'excuſe dans la rigueur de ſa loy. *Deut. 5. 6.*

Mais au tribunal d'un Dieu homme, & citez devant Jeſus-Chriſt ; homme comme
Gal. 4. 4. nous, ſujet à la loy comme nous : *Factum ex muliere, factum ſub lege.* Noſtre crainte eſt ſans reſſource, & noſtre péché ſans excuſe. Il nous convaincra d'avoir dû & d'avoir pû ſuivre ſa loy. Par là, de juge qu'il eſt, il deviendra noſtre partie ; en nous demandant compte, & de ſes exemples, & de ſon ſang.

De ſes exemples, mes Freres : il n'a veſcu que pour nous ſervir de modéle : il falloit donc vivre comme luy. De ſon ſang : il n'eſt mort que pour nous ſervir de caution : il falloit donc mourir pour luy, pluſtoſt que de l'offenſer.

Mettons-nous donc, ingrats & rebelles que nous ſommes, en l'eſtat où nous ſerons tous, ſous les yeux de ce Dieu Juge & partie. En quel eſtonnement furent les freres de Joſeph, quand ils ſe virent en ſon pouvoir, & qu'ils » l'entendirent leur crier : Je ſuis voſtre frere
Gen. 45. 4. » Joſeph, celuy que vous avez vendu. *Ego ſum frater veſter, quem vendidiſtis.* Il n'eut pas beſoin, pour les percer juſqu'au cœur, de leur dire : Je ſuis voſtre maiſtre, voſtre vie eſt entre mes mains, vous ne m'échapperez pas : *Ego Dominus.* Non. Ce reproche ſeul : Qu'il eſtoit leur frere, leur égal, de meſme race &

de

de meſme ſang qu'eux; les frappa tout autrement, que n'euſſent fait les éclats de ſa colére. Ils ſentirent, outre le poids de leur cruauté pour luy, le poids de leur ingratitude. Il eſtoit leur frere, ils l'avoient vendu : pourquoy? pour contenter leur jalouſie & leur dépit, de n'avoir pû gagner comme luy la tendreſſe de Jacob leur pere. Ils avoient mieux aimé s'en défaire & l'oublier, que de ſe conformer à ſes exemples.

Et nous, à la mort, pécheurs, qu'aurons-nous à dire à l'Homme-Dieu? Nous l'aurons eû pour frere; & nous l'aurons trahi, pluſtoſt que de l'imiter. Il eſtoit maiſtre, il n'avoit qu'à nous traitter en ſujets; à nous laiſſer accomplir à nos périls toute la rigueur de ſa loy. Quel intéreſt avoit-il à nous la rendre plus douce; & pour nous en oſter les difficultez, luy convenoit-il de s'y ſoumettre luy-meſme, & de ſe reveſtir pour cela de noſtre mortalité? Pouvant agir avec nous toûjours en Dieu, devoit-il ſe faire un plaiſir de vivre avec nous en frere, pour nous montrer à ſervir Dieu?

Répondez, pécheur, à ce frere, que vous n'avez pas eû le courage d'imiter. Il a pû deſcendre du ciel pour vous apprendre à vous humilier : vous n'avez pû deſcendre de voſtre orgüeil pour vous réduire au vray rang qui

vous eſtoit propre. Il s'eſt fait un devoir de n'entrer au ciel, que par le chemin de la croix : vous avez cru pouvoir y parvenir, par le chemin des délices. Il n'a pas eû honte de ſe rendre ſemblable à vous : & vous avez eû honte de paroiſtre ſemblable à luy. Il n'a pas eû peur de vos miſéres, & vous avez eû peur de ſes vertus. Qu'attendez-vous de ce frere mépriſé ? quel compte luy rendrez-vous de l'abus de ſes exemples ? Quel compte enfin de l'abus de ſon ſang ? C'eſt encore une raiſon qui le rendra contre vous juge & partie.

Il ne bornera pas ſes reproches à vous dire ſeulement : Je ſuis voſtre frere, voſtre modele ; & vous m'avez mépriſé : *Ego ſum frater, quem vendidiſtis.* Il vous dira : Je ſuis Jeſus, voſtre Sauveur ; & vous m'avez perſécuté : *Ego ſum Jeſus, quem tu perſequeris.* A cette voix Paul renverſé par terre & frappé d'aveuglement, quelle idée vous donne-t-il du criminel incertain de ſon ſalut en préſence de Jeſus-Chriſt ! *Ego Jeſus :* il eſt vray je ſuis ton Sauveur, mais tu es mon perſécuteur. Mon plus grand tourment ſur la croix n'eſtoit pas la douleur des coups, ni la cruauté des bourreaux. Je m'y livrois avec plaiſir par affection pour ton ſalut. Tu m'as privé de ce plaiſir & de tout le fruit de mes peines ; en

Act. 9. 4.

rendant toutes mes peines inutiles à ton ſalut. C'eſt donc toy, ce ſont donc tous les pécheurs avec toy, qui m'avez perſécuté; qui m'avez non ſeulement crucifié, mais outragé & inſulté ſur ma croix. *Rurſum crucifigentes & oſtentui habentes.* Ah! vous vous eſtes fait de ma croix & de ma mort, des ſujets de raillerie : mes promeſſes & mes menaces, enfer & paradis, ont eſté des fables pour vous; mes commandemens, des chiméres; toute ma religion, ſuperſtition. Ce Sauveur crucifié, inſulté, perſécuté; c'eſt moy, pécheur : *Ego Jeſus, quem tu perſequeris.* C'eſt à moy qu'il faut ſatisfaire. *Heb. 6. 6.*

A luy, Chreſtiens! Eſt-ce au moins à luy ſeul? Non; c'eſt encore à tout le reſte du monde, offenſé, ſcandaliſé, & perſécuté par vos péchez. Jeſus chef & Sauveur de tous, s'eſt fait caution pour tous à Dieu ſon Pere. Il eſt donc complaignant, partie & juge pour tous. C'eſtoit au nom des diſciples & de tous les nouveaux Chreſtiens, qu'il reprochoit à Paul de l'avoir perſécuté.

C'eſt auſſi dans le meſme ſens, qu'il adreſſera ces paroles au Chreſtien ſans charité : J'ay eu faim, j'ay eu ſoif, j'eſtois nud, j'eſtois malade : & tu m'as abandonné. Défendez-vous, riches avares. Oſerez-vous luy dire : Et quand,

Seigneur, vous avons-nous vû nud & malade & ſans habit & ſans pain ? Vous ſçaviez trop pécheur, que Jeſus eſtoit dans les pauvres, & qu'il ſouffroit avec eux. La foy vous diſoit trop ſouvent, que c'eſtoit ſur luy que tomboient vos refus, vos duretez, vos pillages, vos injuſtices ; quand vous les exerciez ſur vos freres, qui ſont les ſiens. Vous devez donc tenir pour indubitable, qu'à voſtre mort vous les retrouvérez en luy ; qu'il ſera contre vous juge & partie ; qu'il aura pour eux & pour luy, leur ſang & ſon ſang à venger.

Vantez-vous maintenant d'avoir fait taire devant vous tous les murmures des miſérables innocens que vous avez opprimez. Leur ſilence criera par la bouche de Jeſus-Chriſt : *Ego ſum, quem perſequeris.* Ah ! depuis trente & quarante ans cette bouche, arbitre ſuprême de la vie & de la mort, eſtoit fermée ſur les ſcandales du pécheur. Il en ſouffroit patiemment l'inſolence & l'impunité. *Tacui, patiens fui.* N'eſt-il pas temps que ce glaive vangeur, qui tranche des deux coſtez le deſtin de l'ame & du corps, ſorte enfin de la bouche de l'Homme-Dieu, pour porter le coup déciſif d'une éternité malheureuſe !

Il eſt porté ce coup fatal. Ce que je taſche depuis une heure à vous imprimer dans l'eſ-

prit, par un long tiſſu de paroles, eſt exécuté en un moment. Le moment de la ſéparation de l'ame d'avec le corps, eſt celuy de la procédure & de la condamnation. *Vox Domini confringentis cedros, concutientis deſertum.* La voix du juge qui a porté l'arreſt, plus prompte que le tonnerre, a briſé les cédres, ébranlé les déſerts, pénétré au fond des abyſmes. Les vivants qui pleurent autour du mort, n'ont point d'oreilles pour entendre cette voix : mais la terre & l'enfer l'entendent. Et l'ame rejettée de la face du Seigneur, s'eſt ouvert juſqu'au centre du monde un paſſage imperceptible à nos yeux.

La voilà, telle, que Sathan tomba du ciel comme un éclair, ſelon l'expreſſion de Jeſus-Chriſt : *Videbam Sathanam ſicut fulgur de cælo cadentem.* Elle va s'enſevelir dans les feux de l'ire de Dieu : *Sepultus eſt in inferno.* C'eſt maintenant que l'ame réprouvée eſt proprement cet eſprit dont parloit David ; un eſprit qui va, & ne revient point : *Spiritus vadens & non rediens.* Quels mouvemens s'eſt-il donné ſur la terre ? On ne l'y reverra plus. *Pſ. 77. 39.*

Il ne reviendra point s'attendrir aux gémiſſements de ſa famille éplorée autour de ſon lit. Il ne prendra nulle part à ces pompeuſes funérailles, dont l'orgueïl de ſes parens, dé-

guiſé en piété, donne le ſpectacle au public. Il ne ſera point ſenſible à ce tombeau magnifique, ou l'on fait pourrir à grand frais ſon cadavre rongé par les vices, avant que de l'eſtre par les vers.

L'eſprit a l'enfer pour tombeau, Dieu vient d'y appliquer le ſceau de l'éternité, jamais il n'en ſortira : *Non eſt reverſio finis ; quoniam conſignata eſt.* Sap. 2. 5.

Chers Auditeurs, ce tombeau de l'éternité n'eſt pas encore ſcellé pour vous : il n'eſt pas encore ouvert. Vous marchez dans la voye du temps, dans les routes de la vie : vous y avancez : *Spiritus vadens.* Faites cependant réflexion ; que tout éloigné que vous eſtes ou que vous croyez eſtre du dernier terme, il vous eſt déja impoſſible de revenir ſur vos pas : *Spiritus vadens & non rediens.*

Vous avez paſſé de l'enfance à la jeuneſſe, & de la jeuneſſe à l'âge ſolide, & de cet âge à la vieilleſſe peut-eſtre. Avec quelle rapidité tout cela s'eſt-il écoulé ? Vous n'y ſongez point ſans regret : *Spiritus vadens.* Mais malgré vos regrets, vous n'y reviendrez jamais : *& non rediens.*

Dans cette impuiſſance abſoluë de vous replier ſur le paſſé ; dans cette néceſſité d'aller toûjours en avant : que ne ſongez-vous donc

à ce terme où vous allez? Ce terme eſt une éternité ſans fin. Bien plus que ne ſongez-vous, combien de chemin il vous reſte, juſqu'à ce terme ſans fin. Bien plus, que ne ſongez-vous, que quand vous aurez atteint ce terme, jamais vous n'en reviendrez. *Vadens & non rediens.* Vous avez vû pere, mere, époux, amis, paſſer de ce monde en l'autre, aprés avoir ſubi l'arreſt de leur jugement? N'attendez pas qu'ils viennent vous annoncer, s'ils ſont ſauvez ou damnez; non plus que le mauvais riche à ſes freres. Abraham vous diroit comme à luy; que vous avez les Prophétes & la loy pour vous inſtruire. Elle vous dira cette loy: que ſi ces parens ſi chéris, que vous avez vûs mourir, ont paſſé leur vie dans les plaiſirs & l'ont terminée dans l'impénitence; ils ſont pour l'éternité dans les feux: & que ſi vous continuez à paſſer comme eux la vie, vous paſſerez l'éternité comme eux. *Luc. 16. 29.*

N'eſt-il pas étonnant, dit un Pere de l'Egliſe, qu'à chaque inſtant, à chaque pas, approchant malgré nous de l'éternité, nous ne penſions point à l'éternité. Malheur aux pécheurs, dit-il, mais double malheur: de ce qu'ils s'y précipitent, & de ce qu'ils n'en reviendront jamais: *Væ duplex, ingrediuntur; & non regredientur.* Voulez-vous n'y jamais entrer, de- *Cæſarius Arel.*

mande Saint Auguſtin? dés à préſent entrez-y par la penſée : mais entrez-y profondément. Ne vous contentez pas de vous la figurer comme un eſtat ſans changement & ſans fin ; mais ſans changement & ſans fin dans l'aſſemblage & l'accablement de toutes ſortes de maux. Non pas comme un eſtat, où des millions d'infidelles & d'impudiques, & d'avares ſont tombez ; mais où vous tomberez vous-meſme, & qui vous eſt deſtiné ; ſi vous vivez comme ils vivoient, & mourez comme ils ſont morts. Ne vous bornez pas à jetter ſur l'avenir quelques regards échappez : rempliſſez-vous l'eſprit, comme David, de ces années éternelles, & portez en par tout l'idée avec vous : *Annos æternos in mente habui.* La crainte de paroiſtre ſeul & de répondre ſeul au tribunal d'un Dieu juge, aura, non ſeulement le pouvoir de vous calmer ſur les fauſſes craintes du monde ; mais encore de vous dégouſter de tous ſes fades plaiſirs : & de vous faire trouver dans les jugemens de Dieu plus de ſujets d'une vraye conſolation, qu'il n'y a pour les pécheurs de juſtes ſujets de crainte : *Memor fui Dei & delectatus ſum.* Ainſi ſoit-il. Au nom du Pere, &c.

Pſ. 76 6.

Pſ. 76. 4.

Fautes à corriger.

Page 30. *ligne.* 18. les enfans, *Liſez.* tes enfans.
P. 87. *l. penult.* a, *L.* avoit.
P. 99. *l.* 6. ſa religion, *L.* la religion.
P. 164. *l.* 22. vous, *L.* nous.
P. 186. *l.* 17. playes, *L.* places.
P. 207. *l.* 4. donnent, *L.* donne.
P. 234. *l.* 20. joignent, *L.* joignoient.
P. 259. *l.* 13. verre, *L.* ver.
P. 282. *l.* 2. s'enveloppent, *L.* s'envelopper.
P. 283. *l.* 11. n'attendez vous pas, *L.* n'attendez pas.
P. 333. *l.* 8. au lieu, *L.* au milieu.
P. 359. *l.* 18. croyent, *L.* croyoient.
P. 447. *l.* 16. l'abandonner, *L.* s'abandonner.
P. 448. *l.* 16. ils ont, *L.* elles ont.
P. 520. *l.* 7. ma vie, *L.* la vie.

Biblioteca Pública de Valladolid



71881713 BPA 714



SERMONS
DU P
DELARUE

CARESME
TOM III

BPA
714